

*Bibliothèque numérique*

medic@

**Gazette de santé ou recueil général et périodique de tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies**

1822. - Paris : De Hocquet, 1822.

Cote : 90133



# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. --- 1 janvier 1797.

Le Conseil des Anciens rejette la proposition tendant à exempter les médecins du droit de patente.

Non est vivere, sed valere, vita.

La vie, c'est la santé.

*Nombre des malades admis dans les hôpitaux par les membres du bureau central d'admission, pendant le mois de décembre 1821.*

Fièvres non caractérisées.....	122
Id. gastriques, bilieuses.....	145
Id. muqueuses.....	32
Id. adynamiques, putrides.....	17
Id. ataxiques.....	6
Id. intermittentes, quotidiennes.....	20
Id. catarrhales.....	30
Fluxions de poitrine.....	59
Phlegmasies internes.....	335
Erysipèles.....	19
Varioles.....	5
Douleurs rhumatismales.....	36
Angines, Esquinoanies.....	9
Catarrhes pulmonaires.....	71
Coliques métalliques.....	20
Diarrhées, dysenteries.....	10
Apoplexies, paralysies.....	17
Hydropsies, anasarques.....	21
Pluties pulmonaires.....	50
Ophthalmies.....	32
Maladies sporadiques.....	307
<b>TOTAL</b> .....	1341
En ajoutant à ce nombre, celui des malades reçus pendant les onze premiers mois de l'année, formant.....	16,683
On trouve pour l'année 1821.....	18,024
En 1810, il en fut admis dans les mêmes hôpitaux.....	17,327

En 1819.....	16,034
En 1818.....	14,835
En 1817.....	13,735

**Total des cinq années.....** 79,955

On voit que depuis 1817, le nombre des malades admis dans les hôpitaux, a augmenté chaque année de 1100, 1199, 1293 et 697. Cette augmentation est une preuve non équivoque que ces établissements ont été améliorés d'année en année.

## OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Depuis le 1 jusqu'au 31 décembre 1821.

Thermomètre : Maximum, +9° 7. minimum, +1° 5.

Baromètre : Maximum, 28, 4, 8 Min. 26, 6, 2.

Hygromètre : Maximum, 100 Minimum, 86.

## CONSTITUTION MÉDICALE.

*Le jour de l'an.*

Enfin nous pouvons déposer nos craintes. Avec l'année qui vient de finir, la contagion, qui affligeait nos voisins et menaçait nos frontières, vient de s'éteindre. Les neiges qui blanchissent la cime des Pyrénées opposent au fléau qui a dévasté Barcelonne une barrière bien plus puissante que nos cordons sanitaires. Garantis par ce rempart inaccessible, nos départe-

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

mens du Midi ne doivent cependant pas s'abandonner à une sécurité téméraire ; ils mettront sans doute à profit le temps que leur laisse la saison où nous sommes entrés, pour redoubler de soins, de vigilance et de propreté. Sans doute, nous sommes loin de penser que la fièvre jaune naîsse spontanément dans les villes de l'Europe qu'elle ravage ; nous ne sommes point du nombre de ces esprits subtils qui trouvent dans la malpropreté d'une rue, ou dans le voisinage d'un marais, une cause suffisante pour donner naissance à ce redoutable fléau ; mais personne ne contestera du moins que ces circonstances ne soient éminemment propres à activer les progrès de la maladie, une fois qu'elle a été apportée.

Tout le monde a pu lire dans les journaux la description faite par M. François des rues étroites et malsaines, et des autres foyers d'infection, qui ont contribué à augmenter la malignité de la peste dans la capitale de la Catalogne. Combien de villes de nos frontières ne mériteraient-elles pas le même reproche ? Dans ce Midi où le ciel est si beau et la végétation si active, il semble que par une inconcevable négligence les habitans n'attachent aucun prix à la pureté de l'air qui les environne. Des rues étroites, des aqueducs mal construits, des mares d'eau stagnante, des villages où l'on ne marche qu'entre deux baies de fumier ; voilà ce qu'on rencontre dans telle partie de nos provinces méridionales, que nous ne nommerons pas, mais qu'on reconnaîtra aisément à cette peinture.

Que deviendrait la population de ces contrées, si la fièvre jaune y propageait son poison ? A quoi serviraient les secours de la médecine dans un pays où les préceptes de l'hygiène sont si scandaleusement violés ? Nous ne voulons pas réveiller mal à propos des craintes prématurées ; mais nous serions coupables de ne pas avertir les autorités des villes et des pays dont il est ici question, du danger qui les menace, et des calamités qu'il est de leur devoir de détourner.

Si ces paroles sont entendues, si nos vœux du jour de l'an ne sont point stériles, quelle plus douce récompense pourrions-nous ambitionner que celle d'avoir contribué au bien-être et à la salubrité de notre pays ?

Si, après avoir jeté un regard de prévoyance sur l'année que nous commençons, nous reportons notre attention sur l'année qui vient de finir, nous voyons la santé publique la plus florissante ; à peine une légère épidémie s'est-elle manifestée dans les départemens

de l'Oise et de Seine-et-Oise, que les secours de l'art et les précautions hygiéniques, mis en œuvre par une administration vigilante et par des médecins instruits, ont arrêté le mal dès son origine. Le reste de la France a été étranger à toute espèce d'épidémie, et l'on peut dire hardiment que l'hygiène publique, et surtout la salubrité de la capitale, marchent rapidement vers une amélioration très-ensible. Les vœux que nous faisons aujourd'hui seront donc bornés au maintien et à l'amélioration successive de ce qui existe ; une loi sanitaire est portée devant l'auguste assemblée des représentans de la France, elle est une preuve de la prévoyance et de la sagesse du gouvernement ; nous la ferons connaître avec quelques détails, et nous l'accompagnerons des réflexions que l'état actuel de la science doit nous suggérer. Voilà un premier engagement que nous contractons envers nos abonnés et envers ceux qui auraient envie de le devenir. Nous poursuivrons l'exposition critique, mais impartiale, de la doctrine qui tient tous les esprits en suspens, et divise les médecins les plus éclairés ; voilà notre second engagement : nous continuerons, dans des revues mensuelles, à signaler ce que les autres journaux de médecine présenteront de plus remarquable ; et, dans un article consacré aux nouvelles médicales, sous le nom de *Variétés*, nous donnerons trois fois par mois l'annonce des phénomènes médicaux, des nouvelles scientifiques, des découvertes, etc. que l'on ne trouve pas dans les autres journaux, ou que l'on y trouve plus tard. La bibliographie sera toujours variée ; les cas de médecine pratique choisis avec soin, la constitution médicale et l'hygiène fixeront surtout notre attention, enfin nous ne négligerons rien de ce qui pourra rendre la lecture de cette Gazette instructive, intéressante et agréable. Vaines promesses que tout cela, direz-vous. --- Non, ce sont des engagements que nous avons remplis depuis que la rédaction de ce journal nous a été confiée, sinon avec le talent que nous aurions désiré, du moins avec assez de succès pour croire que nous n'avons pas entièrement manqué notre but.

Un ouragan terrible a régné pendant dix jours et a bouleversé l'atmosphère dans une immense étendue ; le baromètre n'était pas descendu depuis 50 ans à un degré aussi bas que celui où nous l'avons vu le 24 <sup>1<sup>re</sup></sup>. Une pluie froide et soutenue, quelques jours de brouillard et la persistance du vent du sud, ont singuliè-

ment influé sur la marche des maladies, surtout vers la fin du mois que nous venons de passer. Les rhumatismes ont été plus violens et plus nombreux, les maladies de poitrine se sont exaspérées, les fièvres ont manifesté une tendance insidieuse, le quinquina et les toniques ont été d'un usage très-avantageux, et les saignées n'ont été utiles que lorsque l'inflammation des organes était franche et manifeste.

#### LOI SANITAIRE.

(Premier article.)

Une grande question agite en ce moment les esprits: les affreux ravages produits en Espagne, par la fièvre jaune, ont réveillé en France les sentimens les plus généreux et la curiosité la plus vive. Une grande mesure législative a déjà occupé et va bientôt occuper encore un des premiers pouvoirs du royaume; dans cet état de choses, il est du devoir de chacun de payer son tribut à la chose publique, et de répandre autant que possible les connaissances que l'étude de cette funeste maladie a données aux hommes de l'art. Un noble pair l'a dit à la tribune: il ne s'agit pas seulement de faire une loi sanitaire, il faut encore que le peuple soit convaincu qu'elle est nécessaire; il faut que cette conviction, devenue populaire, soit plus forte à elle seule que toutes les menaces et toutes les peines prononcées par la loi.

D'après ce principe, dont il serait difficile de contester la justesse, il me semble qu'il appartient à la *Gazette de santé* de populariser ce point de la science, non-seulement parce qu'il intéresse tous les citoyens, mais encore parce que étant essentiellement relatif à l'hygiène publique, et dépendant, en grande partie, de personnes étrangères à l'art de guérir, il est nécessaire de ne pas leur laisser ignorer les principales vérités que l'observation bien dirigée a fait découvrir. Un autre motif vient se joindre encore à ceux que je viens d'indiquer. On aurait mauvaise grâce de le dissimuler, il y a dissidence dans les opinions des médecins sur la fièvre jaune, c'est cette dissidence qu'il faut expliquer au public dont l'opinion sur la médecine est toujours d'autant plus injuste qu'elle est moins éclairée. C'est donc à cette explication que je consacre ce premier article.

Dans le langage des anciens, d'*Hippocrate*, de *Galen*, etc., et même dans celui des modernes, tels que *Pringle*, *Lind*, *Cullen*, on trouve le mot contagion employé pour désigner toute espèce de maladie, ou de cause de maladie qui affecte à certaines époques un grand nombre d'individus. Ainsi ces auteurs parlent de contagion, de maladie contagieuse, d'émanations, de vapeurs contagieuses, toutes les fois qu'ils veulent indiquer une maladie qui a fait de grands ravages, ou un foyer d'infection qui a donné lieu à des maladies analogues. C'est là la manière de s'exprimer des poètes, des écrivains étrangers à la médecine, du vulgaire enfin.

Peu satisfaits du vague de ces dénominations, les médecins ont, depuis quelque temps, voulu mettre plus de précision dans le langage médical, et fixer le sens rigoureux qu'on doit attacher à ces mots. M. *Nacquart* est le premier qui, dans le dictionnaire des sciences médicales, ait donné une théorie régulière sur la contagion, et une signification précise à ce mot.

Suivant cet auteur, 1<sup>o</sup> on ne doit appeler *contagion* que le mode de transmission d'une maladie d'un individu à un autre, au moyen d'un contact médiat ou immédiat. Toute contagion ne peut donc se propager que par la peau ou par l'orifice des membranes muqueuses.

2<sup>o</sup> L'air, en aucun cas, n'est le véhicule de la contagion.

3<sup>o</sup> Les maladies contagieuses ont pour fondement un virus spécifique propre à chacune d'elles, elles ne peuvent jamais se développer spontanément.

4<sup>o</sup> Les virus contagieux sont déposés dans un fluide particulier, qui leur sert de véhicule; par exemple, dans le pus des bubons dans la peste, dans le pus des boutons varioliques ou vaccins, dans la petite vérole et la vaccine, etc.

5<sup>o</sup> Outre le contact immédiat, les virus contagieux sont encore susceptibles de s'attacher aux meubles, aux vêtemens, etc, c'est le contact médiat.

6<sup>o</sup> Les maladies contagieuses, bien qu'essentiellement étrangères à l'atmosphère, peuvent cependant être modifiées par l'influence des saisons, des climats et des circonstances locales.

7<sup>o</sup> Toutes les maladies contagieuses sont accompagnées de symptômes cutanés.

8° Tous les virus contagieux sont susceptibles d'être inoculés.

9° Quelque soient le temps, les lieux, les circonstances dans lesquels on examine une maladie vraiment contagieuse, on la trouve toujours essentiellement la même.

10° Après avoir donné ces caractères, et quelques autres moins importans, M. Nacquart reconnaît comme maladies contagieuses, la peste, la syphilis, la variole et la vaccine, peut-être la rougeole et la gale.

Voilà donc les fièvres d'hôpital ou de prison, les dysenteries, la fièvre jaune, etc., exclue de la classe des maladies contagieuses: comment explique-t-on, dans ce système, la production de ces maladies? c'est par *infection*. La contagion pour agent de *virus*, pour mode de transmission, le contact. L'infection s'exerce par des *particules*, dont l'air est le *véhicule*.

M. Nacquart reconnaît trois sortes de particules capables de produire les maladies par infection, il les appelle *effluves*, ou exhalaison des marais, *miasmes*, si elles naissent du corps de l'homme malade, *émanations putrides* lorsqu'elles sont le résultat de la décomposition des substances animales.

1° Comme l'air est le récipient de ces agents d'infection, c'est une de leur propriétés essentielles de pouvoir se répandre dans ce fluide; il faut de plus qu'ils soient solubles dans l'eau qui est en suspension dans l'atmosphère, et qui leur sert d'intermédiaire pour pénétrer dans l'organisme.

2° De ces trois agents il n'y a guère que les *miasmes* qui soient susceptibles d'adhérer intimement aux parois, vêtemens, meubles, etc., et de s'y conserver en nature, ou du moins de se dissoudre de nouveau dans l'air, et d'y faire reparaitre tous les effets qu'ils produisent dans leur état primitif, c'est ce qui a lieu dans les salles d'hôpitaux qui n'ont pas été désinfectées, etc.

3° Si les parties nues de la peau sont à peu près les seules qui s'ouvrent à la contagion, il n'en est pas de même de l'infection. Elle se fait par tous les points qui sont en contact avec l'air atmosphérique; tels que la peau les voies digestives, mais surtout les voies de la respiration.

Tels sont les points principaux de la théorie de M. Nacquart. M. Devèze les a modifiés sous certains rapports, et en a fait l'application à l'histoire de la

fièvre jaune; j'examinerai sa théorie dans la numéro prochain.

Z.

PHOTOGRAPHIE MÉDICALE, ornée de figures coloriées de grandeur naturelle, où l'on expose l'histoire des poisons tirés du règne végétal, et les moyens de remédier à leurs effets délétères, avec des observations sur les propriétés et les usages des plantes héroïques. Par JOSEPH ROQUES, D. M. chevalier de de la légion d'honneur, etc. A Paris, chez l'auteur, rue de Louvois, n° 5; et chez Nicolle, rue de Seine, n° 12. Prix 8 fr. la livraison, in-4°. 30 fr. in-folio. QUATRIÈME, CINQUIÈME et SIXIÈME livraisons.

Il y a une espèce de défaveur attachée à la publication des premières livraisons d'un grand ouvrage; d'abord on craint, et souvent avec raison, que les dépenses qu'il occasionne, l'empêchent d'arriver jusqu'à la fin; ensuite, plus le premier travail est parfait, plus on est porté à croire que celui qui suivra n'atteindra pas à la même perfection. Le docteur Roques ne nous a pas laissé longtemps dans cette perplexité. Les livraisons se succèdent si rapidement que, ne pouvant pas les examiner l'une après l'autre, nous sommes forcés d'en réunir plusieurs dans un même article; et la perfection de son ouvrage est si bien soutenue, que la dernière livraison nous paraît toujours la plus belle.

On a dit, et beaucoup de personnes soutiennent encore que les plantes vénéneuses ont un aspect particulier qui indique leur qualités et repousse l'homme ainsi que les animaux, cette assertion me paraît plutôt avancée pour justifier la nature, qui n'a pas besoin de justification, qu'elle ne me paraît conforme à la vérité; il est vrai qu'on trouve des exemples pour la soutenir; mais il est vrai aussi qu'on en trouve une infinité de contraires. Et pour ne citer que les plantes qui font l'objet des trois livraisons de la *photographie médicale*; si l'*arum serpentaire* repousse par les tâches qui font ressembler sa tige à la peau d'un serpent, l'*arum maculé*, qui est plus acré et plus délétère, n'offre-t-il pas un aspect singulièrement pittoresque? J'avoue que l'*ivreia envirante* est sombre et désagréable à la vue; mais quoi de plus gracieux que la *parisette à quatre feuilles*, qui cependant cause la cardial-

gie, le vomissement et le narcotisme. « Quelle est « cette jolie fleur que le printemps fait éclore dans les « vallées de nos bois? Comme l'air est parfumé de ses « douces émanations! modeste comme la fille des « champs, elle ne brille point par la richesse de sa « parure, mais elle charme par sa fraîcheur et sa no- « ble simplicité; quelle grâce dans sa tige, quelle « délicatesse dans ses petits grelots d'ivoire! à ces « traits, qui ne connaît la fleur du cantique des can- « tiques? *ego flos campi et lily convallium.* » Voilà comment M. Roques parle du muguet de mai. Eh bien! cette fleur gracieuse, ces grelots d'ivoire recèlent des propriétés énergiques; leur infusion aqueuse est acre, nauséeuse, et d'une amertume intense; il ne faut donc pas juger les vertus des plantes d'après leur aspect.

Dans la cinquième livraison, nous voyons le *vératre blanc* qu'on présume être cet hellébore des anciens, si vanté contre la folie; rien de plus acre que cette plante dont les émanations seules causent des vomissements; sa tige, haute de trois pieds, se termine cependant par un panicule de fleurs d'un blanc verdâtre, qui n'a rien de repoussant. Le *vératre noir* à l'air plus suspect, mais le *colchique* d'automne offre une fleur charmante, dont la couleur lilas tendre, contraste singulièrement avec les propriétés énergiques et délétères de sa bulbe. La *méthonique suprême* et la *fritillaire impériale*, deux des plus belles plantes de la belle famille des liliacées, exhalent une odeur viréuse, et irritent fortement le canal digestif; enfin, les *aloës*, dont tout le monde connaît les propriétés drastiques, offrent, l'un, (*l'aloës socotrin*), un épis de belles fleurs, d'un rouge de feu; l'autre (*l'aloës vulgaire*), un épis de belles fleurs, d'un jaune rougeâtre. La *phœnix bicolor*, la *scille maritime*, et l'*ail cultivé*, terminent la 6<sup>e</sup> livraison, qui fait vivement désirer les suivantes.

Je n'ai encore rien dit du texte qui accompagne ces belles figures coloriées; c'est pourtant à cette partie que le docteur Roques a donné tous ses soins. On peut regarder son travail comme la meilleure matière médicale botanique que nous possédions; on a pu voir par l'analyse des trois premières livraisons, avec combien de détail l'auteur traçait l'histoire des empoisonnemens en général, et de ceux par les champignons en particulier; dans celles qui font le sujet de cet article, on trouve la même exactitude dans les détails scienti-

ques, la même élégance de style, le même luxe typographique. L'histoire des *arum*, des *vérâtres*, des *aloës*, celle de la *scille* surtout, y est complète sous le rapport de la matière médicale; les indications thérapeutiques, relativement à l'usage de ces plantes, y sont développées avec une rare sagacité, les doses y sont sagement graduées; et les moyens de remédier aux empoisonnemens qui peuvent en être la suite, indiqués avec tout le soin possible; l'utilité de ce bel ouvrage ne saurait être mise en doute, et son succès complètement assuré, nous met à l'abri de tout retard dans sa publication.

Z.

## EXPOSITION DE LA DOCTRINE MEDICALE DE M. BROUSSAIS.

( Onzième article (1) )

### *Inflammations abdominales.*

On sait que M. *Pixel* a exposé les maladies suivant les tissus qu'elles affectent, sans faire attention au voisinage des tissus contigus d'une même cavité, ce qui oblige cet auteur de revenir à la même cavité dans deux ou trois subdivisions de son livre. Croirait-on que M. Broussais revendique fort gravement la gloire d'avoir suivi une autre méthode, celle, par exemple, d'exposer les maladies de tous les organes ou de tous les tissus d'une cavité, avant de passer à une autre? (*Journal universel*, décembre 1821.) N'est-il pas singulier de voir un réformateur qui prétend réédifier la médecine de fond en comble, gourmander M. *Fodera*, de ce qu'il ne lui a pas fait hommage d'une méthode qui se trouve dans tous les vieux auteurs, qui tout honnêtement, décrivaient les maladies en commençant par la tête et finissant par les pieds, sans penser que M. Broussais, se ferait honneur un jour de cette découverte? Pour moi, laissant au fondateur de la médecine nouvelle, toute la gloire qui lui revient pour avoir inventé cette méthode ancienne; je vais le suivre dans les voyages que fait avec l'irritation, dans les différens tissus, et les différens viscères du bas-ventre.

On n'attend pas sans doute que je donne ici la des-

(1) On peut se procurer les dix articles en s'abonnant à la date du premier juillet 1821.

cription de chaque maladie en particulier ; il faudrait refaire la pathologie tout entière , et l'exposition que j'ai commencée ne finirait pas. Je ne ferai donc que glisser sur les maladies , à la théorie desquelles M. *Broussais*, ne change rien, ou du moins, change peu de chose. Ainsi, après avoir exposé avec assez de détail, l'histoire de la phlegmasie aiguë - u chronique de la membrane muqueuse du canal digestif; je ne m'arrêterai point à l'inflammation de la tunique musculaire, qui est encore problématique, je ne tracerai point la description de celle de la membrane séreuse, qui constitue la péritonite, fièvre puerprale de beaucoup d'auteurs; je dirai seulement que les réflexions dont M. *Broussais*, l'accompagne, sont beaucoup plus modérées qu'on ne pourrait le présumer dans une maladie aussi éminemment inflammatoire. On pense bien que les sanguins jouent un grand rôle dans le traitement; mais après leur application, il peut arriver deux cas, dit M. *Broussais*; ou la péritonite est arrêtée par l'évacuation prompte et abondante qu'elles occasionnent, ou elle résiste malgré les émissions sanguines. Dans ce dernier cas, de nouvelles émissions tuent le malade. Après le second et le troisième jour, M. *Broussais*, n'ose plus recourir à ce moyen; on doit se borner aux fomentations émollientes, tenter la révulsion par les véni catoires aux jambes; et si le pouls devient fugitif, les yeux égarés, la prostration complète, il n'y aura plus d'espoir. Je passe sur la péritonite chronique, pour arriver à l'inflammation du foie, dont tout le monde connaît les signes , et qui fournit à M. *Broussais*, l'occasion de montrer sa rare sagacité, dans le diagnostic. En général, ses descriptions sont bien faites; il pousse quelquefois l'exactitude jusqu'à la minutie; mais au milieu de vérités incontestables, viennent se placer des propositions contradictoires avec les faits jusqu'ici connus. L'on sait, par exemple, que les plaies de tête, les affections du cerveau, sont répétées sympathiquement sur le foie; tous les chirurgiens ont été à même de vérifier ce fait; Eh bien! M. *Broussais*, établit que tous les observateurs se sont trompés, et que la muqueuse gastrique est bien plus souvent affectée que le foie lui même à la suite des maladies de la tête. M. *Broussais* fait bien plus encore; il va contre sa propre expérience , et toujours pour soutenir sa théorie, et pour inventer des explications; la langue est pâleuse, la couleur de la face jaune; les nausées ou les vomissements de bile, annoncent la surabon-

dance de cette humeur; croyez-vous que M. *Broussais* va émétiser son malade? Il s'en garde bien; il est vrai qu'il avoue en avoir guéri quelques uns par l'émeticque. Mais l'irritation produite par ce remède devrait aggraver le mal au lieu de le faire disparaître. L'émeticque doit donc être proscrit, puisqu'il guérit contre les règles de la physiologie; c'est un quittu ou double, c'est un irritant, c'est un moyen incendiaire; et voilà sa condamnation prononcée, en dépit de l'expérience même du juge.

Dans l'état chronique , l'inflammation du foie fournit à M. *Broussais* le sujet d'observations fort intéressantes; les nuances de la phlegmasie sont distinguées avec beaucoup de talent; la science des indications lui doit des progrès sensibles. Les sucs dépurés des plantes acries, tels que la sumeterre, le cresson, etc, doivent être remplacés par les sucs des plantes plus douces, telles que la bourrache, l'oseille, la laitue, etc; les substances féculentes doivent être substituées aux amères purgatives drastiques, etc; les moxas sont des moyens énergiques comme révulsifs, et méritent assez de confiance pour qu'on les répète souvent; voilà certes des acquisitions et des principes précieux pour la médecine pratique ; mais prêter à des auteurs estimables, des raisonnemens absurdes, pour avoir le plaisir de les réfuter; leur faire dire , par exemple, qu'il faut provoquer la fièvre qui est un être chaud , pour guérir l'obstruction du foie, qui est un être froid , voilà ce que M. *Broussais* lui-même, appelle quelque part , de la mauvaise foi littéraire. Mais prétendre que la jaunisse est toujours l'effet d'une irritation gastrique ou gastro duo-dénale, que l'ictère des nouveau nés, dépend d'un excès de vitalité des organes digestifs , quoiqu'un purgatif le guérisse en augmentant cette même vitalité; appliquer le même raisonnement aux calculs biliaires, et aux dégénération de toute espèce qui y surviennent , voilà ce qui ne peut être l'effet que d'une idée dominante et d'une théorie exclusive.

C'est bien pis encore , lorsque décrivant la néphrite et les coliques néphrétiques produites par les calculs ou les graviers urinaires, M. *Broussais* attribue la formation de ceux-ci à l'irritation du rein. Forcé de convenir que ces concrétions pierreuses ne peuvent être l'effet que d'une mauvaise mixtion des humeurs, il ne renonce pas pour cela à son idée favorite; c'est l'irritation de l'organe qui déprave les fluides qu'il reçoit ou qu'il secrète, et au lieu de dire que ces calculs, une fois

formés, irritent le rein par leur présence, ce qui serait trop banal, les physiologistes soutiennent que c'est l'irritation du rein qui produit le calcul; de là s'ensuivrait une singulière méthode de traitement, si l'on suivait le principe jusqu'à ses dernières conséquences; mais M. *Boussais* ne se borne pas aux sanguines, et pense qu'il est avec l'ontologie des accommodemens; peut-être que ses élèves, n'auront pas tous la même réserve.

Une réflexion consolante, vient se mêler à celles qu'inspire l'étude de la nouvelle doctrine; les observations exactes restent comme une preuve irréfragable des progrès que la pathologie fait de nos jours, mais les opinions exclusives, les assertions erronées, le ton tranchant et dogmatique renouvelé des chefs de secte de tous les temps, passeront avec le réformateur de nos jours.

MIQUEL.

THALYSIE, ou *Système physique et intellectuel de la nature*; par J.-A. GLEIZÈS, Paris, 1821. A la Librairie nationale et étrangère, rue Notre-Dame des Victoires. n. 54.

L'homme s'est souillé par le meurtre: il est donc urgent de le mettre en paix avec la nature, avec lui-même et avec ses semblables. Voilà quel est l'objet de la Thalysie. C'est une régénération complète de l'espèce humaine que se propose M. Gleizès. Ce but est si louable, et le moyen d'y arriver est si simple, que je ne conçois pas comment le petit livre que j'annonce n'a pas opéré une révolution subite dans l'univers. Car enfin, pour me servir des expressions de l'auteur, y aurait-il un seul individu assez abandonné de la nature pour vouloir être de gaité de cœur méchant et pervers? (p. 89) Voulez-vous maintenant savoir quelle est la cause de cette perversité? c'est la chair des animaux que vous dévorez impitoyablement. Encore une fois, l'homme s'est souillé par le meurtre, et depuis il erre comme un vaisseau sans gouvernail sur la mer orageuse de la vie. (p. 11) D'anciens philosophes avaient prêché l'abstinence des viandes, J. J. Rousseau a reproduit leurs déclamations dans l'*Emile*; mais qu'est-ce que l'éloquence de *Jean-Jacques* à côté de la véhémence de M. Gleizès? Rousseau dit que la barbarie de la nation anglaise est connue; et cela, parce qu'ils mangent force bifecks. Voyez comme M. Gleizès

les traite: tantôt, les Anglais n'ont rien inventé; ils étaient dans un état complet de stupeur sous le règne d'Edouard III. (p. 14) Tantôt, l'épaisseur morbide qu'on remarque dans toutes leurs maladies, est un voile funéraire formé de la propre substance des animaux dont ils ont fait leur proie, (p. 43) ce qui fait que cette nation est, au physique comme au moral, la plaie du genre humain. (p. 44) Ils se sont cependant un peu perfectionnés depuis leur révolution, et pourquoi? parce que, depuis cette époque, la consommation des herbes potagères est devenue, en Angleterre, six fois plus forte qu'auparavant. (p. 14) Voilà le secret de leur perfectionnement, sur lequel nos savans, comme on voit, s'étaient étrangement mépris.

On pourrait croire que M. Gleizès en veut particulièrement aux Anglais, pas du tout: si les Samoyèdes n'y étaient traités de chiens domestiques (p. 28), je dirais que c'est *Buffon* qui est le plus maltraité dans l'ouvrage de M. Gleizès. Il a fait de l'homme un animal omnivore; voilà son crime, et ce crime est irrémissible. *Buffon* est déclaré athée, (p. 35) il a assimilé l'homme aux tigres et aux vautours, (p. 76) il n'a eu d'autre intention que celle d'avilir l'espèce humaine. (p. 20) Le reproche est trop fort pour que je le laisse sans réponse: c'est *Buffon* lui-même qui va se justifier. Peut-être M. Gleizès me pardonnera-t-il cette citation qui contrarie tant soit peu son étrange assertion. « Pourquoi retrancher de l'*Histoire naturelle* de l'homme l'*histoire de la paix* la plus noble de son être? Pourquoi l'avilir mal à propos, et vouloir nous forcer à ne le voir que comme un animal, tandis qu'il est en effet d'une nature très différente, très distinguée, et si supérieure à celle des bêtes, qu'il faudrait être aussi peu éclairé qu'elles le sont pour pouvoir les confondre.» (*Histoire de l'homme*.)

Voilà, je pense, *Buffon* suffisamment justifié: c'était la partie de ma tâche qui me tenait le plus à cœur. Maintenant, je ne suivrai pas M. Gleizès dans tous les détails de son livre. Je dédie qui que ce soit d'en lire une page sans être frappé d. s idées ingénieuses, des pensées fortement exprimées et de la verve qui le distinguent. L'auteur est enthousiaste de la doctrine qu'il prêche, il ne lui est plus qu'à faire passer son enthousiasme dans l'âme de ses lecteurs. Son style est parfaitement propre à remplir ce but. M. Gleizès peut se vanter d'avoir fait en livre extrêmement curieux, dont chaque page, ou plutôt chaque ligne, renferme

une idée neuve et originale ; l'extrait qu'il en a publié ne peut manquer d'intéresser vivement les personnes qui aiment les conceptions extraordinaires, et ce besoin général du public assure le succès de l'ouvrage entier, qui doit être publié par souscription. Le but en est on ne peut plus louable, puisque c'est le bonheur et la longévité de l'espèce humaine. Le moyen d'y parvenir est simple puisqu'il consiste dans l'horreur du meurtre et dans le respect pour la vie des êtres créés ; (p. 111) mais si M. Gleizes nous persuade de ne pas manger d'animaux, parce que ce sont des êtres vivans, quelqu'autre pourrait bien nous persuader de ne pas manger des végétaux, parce qu'ils vivent aussi ; et comme il n'y a guère que les cailloux et les métaux qui ne vivent pas, je ne sais trop si le genre humain s'accommoderait d'un pareil régime. Je laisse ce problème à résoudre à la sagacité de M. Gleizes.

M.

#### VARIÉTÉS.

— Pourquoi des instrumens de chirurgie pour arracher une dent ? s'écriait, il y a quelques jours, un dentiste à cheval, qui avait établi son tréteau sur le pont au Change ; Je n'ai pas besoin, moi, de de tout cet appareil inventé pour meurtrir la bouche : la pointe de mon sabre suffit pour une opération si facile. Si vous en doutez, Messieurs, approchez et ne craignez rien. Séduite par le ton d'assurance du charlatan, une bonne femme approche et découvre une dent cariée dont elle demande à être débarrassée. L'opérateur à cheval s'avance et appuie hardiment la pointe de son sabre sur la mâchoire féminine : au même instant, le cheval se détourne et entraîne le cavalier dans son mouvement, le tranchant du sabre glisse sur la joue de la patiente et lui fend la bouche

jusqu'aux oreilles ; le sang coule ; la femme crie ; l'opérateur se sauve au galop, et tous les décretors courrent après lui sans pouvoir l'atteindre :

— S'il appartient à la Gazette de santé, de signaler les charlatans qui trompent le public, il lui appartient aussi de faire connaître les hommes de talent qui peuvent lui être utiles. A ce titre, nous devons lui recommander M. Rossi, chirurgien-dentiste, avantageusement connu, dont les découvertes seront bientôt publiées ; en attendant, nous dirons qu'il est inventeur d'une nouvelle manière d'ajuster les ressorts aux dentiers complets, qui rend leur usage aussi facile que parfait. Il est de plus, l'inventeur d'un instrument propre à enlever les surdents, et surtout les dents placées sous le voile du palais. Il a perfectionné le pélican sans le compliquer, et lui a donné toute la perfection désirable pour l'extraction des dents, etc. M. Rossi demeure rue Feydeau, n. 25.

— Il y a environ un an qu'une femme Cauchemann fut condamnée à 50 fr. d'amende, comme prévenue d'avoir vendu des médicaments et des substances végétales, sans autorisation. Le 8 novembre, elle a été condamnée à 500 f. d'amende pour la même contravention.

— On a lu avec plaisir dans les journaux un décret de S. M. le roi de Naples, qui prive de tous les secours du gouvernement, les enfans qui n'ont point été vaccinés ; et qui ordonne que la sépulture des enfans morts de la petite vérole sera faite sans aucune cérémonie publique.

— MM. les souscripteurs dont l'abonnement expire avec l'année, sont priés de le renouveler, pour ne pas éprouver d'interruption dans l'envoi de ce journal. Le bureau est toujours chez le docteur Miquel, rue Bergère n.° 19.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. MIQUEL, médecin, propriétaire rédacteur, rue Bergère, n.° 19. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur MIQUEL, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 11 francs pour six mois. On peut s'abonner toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet. Les lettres, et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. --- 15 janvier 1678.  
Naissance de Lépéronie, à Montpellier.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

## MALADIES DE L'OREILLE.

La littérature médicale réclamait depuis longtemps une histoire exacte et lumineuse des maladies de l'oreille. Rien n'est en général si mal décrit, dans les auteurs, que les différentes altérations de l'ouïe. «Quelques idées vagues ou surannées sur le relâchement et la tension de la membrane du tympan, sur les prétdus abcès de l'oreille, sur la paralysie du nerf auditif, sur l'occlusion de la trompe d'Eustachi, composent presque toute la théorie des cophoses : de même que l'application banale des vésicatoires, l'instillation dans l'oreille externe de quelques liquides insignifiants, la perforation aventureuse de la membrane du tympan, comprenent toute la thérapeutique de ces maladies.» Grâces aux soins de M. Itard, cette lacune n'existe plus aujourd'hui dans la science ; son *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition*, qui vient de paraître depuis quelques mois, est trop important pour la médecine, pour que nous ne consacrons pas plusieurs articles à l'exposition des vues essentiellement pratiques qu'il renferme. C'est un sujet neuf que nous nous proposons de développer, non par une simple analyse, mais par un certain nombre d'extraits, dans lesquels nous tâcherons de renfermer, autant que possible, la substance de l'ouvrage entier ; mais, nous le répétons, c'est aux observations et aux préceptes

pratiques seuls que nous avons résolu de nous arrêter.

Nous laisserons donc aux anatomistes et aux érudits le soin de louer les recherches historiques et les descriptions anatomiques qui composent la première moitié du premier volume ; et, passant à la seconde partie de l'ouvrage, nous diviserons, avec M. Itard, les maladies de l'oreille en maladies de l'oreille externe, maladies de l'oreille interne, maladies communes à l'une et à l'autre, et maladies de l'audition.

*Otite.* M. Itard commence le premier livre de la deuxième partie par l'histoire des maladies communes à l'oreille externe et à l'oreille interne ; c'est l'inflammation qui, comme la plus fréquente de ces affections, est décrite la première sous le nom d'*otite*. Cette inflammation affecte l'oreille externe ou l'oreille interne, et, dans l'un et l'autre cas, elle est catarrhale ou purulente. Cette dernière distinction n'est pas peut-être à l'abri de toute critique : en effet, l'*otite catarrhale* débute par une sorte d'anxiété dans le conduit auditif, laquelle se change bientôt en une douleur tantôt aiguë, tantôt supportable, accompagnée de sifflement, de bourdonnement, et d'une lésion quelconque dans l'audition. Un jour, après l'invasion de la douleur, quelquefois au bout de quelques heures, non rarement au bout de trois ou quatre jour, il survient un écoulement jaunâtre, puriforme, très-fétide, très-abondant, si la douleur a été très-vive, et,

dans ce cas, précédé d'un suintement séreux, quelquefois *sanguinolent*. Il me semble qu'il est assez difficile de distinguer cet écoulement de celui qui constitue l'otite purulente, dont le caractère est d'être extrêmement fétide, toujours sanguinolent, et d'entraîner au dehors des débris de croûtes pustuleuses jaunâtres ; c'est ce qui a donné lieu à la dénomination d'abcès de l'oreille qu'on lui a donné mal à propos. Ne serait-on pas foudé à ne regarder la consistance et la couleur de l'écoulement que comme le produit de la même inflammation à des degrés différens ? excepté dans le cas où cette excrétion offre des caractères particuliers, indiquant une affection d'artreuse, syphilitique, etc.

L'otite interne catarrhale, ou inflammation de la caisse, donne des symptômes différens à cause de la différence des parties affectées ; les symptômes en sont les mêmes que ceux de l'otite externe, seulement ils sont beaucoup plus intenses ; la douleur de tête est plus violente, la fièvre s'allume, le sommeil se perd, l'arrière bouche est sèche, la surdité est toujours complète, etc. Cette différence seule d'intensité suffit au praticien pour établir la distinction de ces deux maladies ; mais outre cela, il a encore des signes propres qui ne le trompent jamais. Ainsi, dans l'otite externe, quelquefois on voit à la lumière solaire le conduit auditif externe rouge et enflammé, ce qui n'a pas lieu dans l'otite interne, à moins que la phlegmasie externe n'existe en même temps. Dans cette dernière, l'excrétion purulente suit très-promptement l'apparition de la douleur ; dans l'interne, au contraire, la matière excrétée n'ayant point d'issue, reflue vers le labyrinthe et les cellules mastoidiennes, et ne se fait jour qu'après avoir causé des douleurs affreuses, à travers la membrane du tympan rompue. Dans ce cas, il y a donc explosion d'une matière purulente qui se fait jour d'une manière subite par le conduit auditif. L'otite interne purulente peut être la suite d'une inflammation aiguë de la caisse, ou l'effet de la carie des os. Comme on ne l'a encore observée qu'avec la carie, elle rentre dans les otorrhées.

Le traitement de l'otite est celui de toutes les phlegmasies ; les moyens généraux antiphlogistiques doivent être mis en usage dans le principe, M. Itard recommande surtout la saignée générale ; on espérerait en vain remplacer ce moyen par l'application des

sangsues aux tempes ou derrière les oreilles ; l'effet des saignées locales n'est qu'instantané ; après quelques momens de calme, les douleurs se font sentir aussi vives qu'auparavant. Si l'otite est externe et non fluente encore, on peut tenter de la résoudre par les narcotiques unis aux émolliens. Ainsi, des injections faites avec une solution de cinq ou six grains d'opium dans une décoction de plantain, l'introduction dans l'oreille d'un bourdonnet de coton, dans lequel on a enveloppé trois grains de camphre, et l'application derrière les oreilles d'un cataplasme fait avec la verveine ; voilà quels sont les moyens à employer : si l'oreille a commencé à couler, il faut proscrire les narcotiques et se borner aux émolliens. Si l'otite est interne, les douleurs persistant aussi longtemps que l'humeur sécrétée est retenue à l'intérieur, il est essentiel de lui donner une issue ; la trompe d'*Eustachi* est obstruée par le gonflement de ses parois, mais comme l'humeur pourrait se faire jour par son canal, il faut toujours tenter de provoquer sa sortie par quelque secousse qui surmonte l'obstacle opposé par l'inflammation. Des gargarismes, ou l'action du tabac en fumée que le patient soutire d'une pipe, sont propres à remplir ce but ; mais comme la voie la plus ordinaire est la rupture de la membrane du tympan, il faut recourir de bonne heure à ce moyen, qui est beaucoup plus sûr et qui n'offre aucun danger. M. Itard pense que la plupart des surdités, qui sont la suite de l'inflammation de l'oreille, sont produites par le séjour de la matière catarrhale dans la cavité tympanique. Après la perforation du tympan, on se borne aux injections délayantes, et quand l'écoulement persiste, on s'attache à déterminer s'il est la suite d'une inflammation franche, d'une otite catarrhale, ou bien s'il est l'effet d'une otite purulente, c'est-à-dire d'une otite entretenue par un vice particulier, tel que les scrophules, la syphilis, etc. Dans le premier cas, on aura recours aux toniques, au quinquina, aux sternutatoires, aux poudres de bétoline, de St-Ange, etc, et ensuite aux injections astringentes, et surtout à celles d'eau de Barèges ; dans le second, on traitera l'affection principale et constitutionnelle, dont la guérison entraînera la cessation de l'écoulement.

(La suite au numéro prochain.

LOI SANITAIRE.  
qui se manifeste dans les foyers de la fièvre jaune.

(Deuxième article.)

M. Devèze, dans son ouvrage *ex-proposito*, sur la fièvre jaune, admet avec M. Nacquart, trois sortes de foyers d'infection ; mais il pense que les principes qui en émanent, les particules infectantes, sont toutes de même nature, comme produites par une cause commune, la fermentation putride. Aussi, un de leurs phénomènes caractéristiques est suivant cet auteur, la facilité avec laquelle les maladies par infection se changent les unes en les autres. M. Devèze ne reconnaît que des degrés différens dans l'infection, et ces degrés dépendent de la quantité de particules absorbées, quantité qu'on doit apprécier d'après la *distance* où l'on se trouve du foyer d'infection, le *temps* qu'on reste exposé à son influence, le *mouvement* de l'atmosphère, ensu *l'activité* de la fermentation. Telles sont les modifications apportées par M. Devèze, à la théorie de l'infection.

Quant à la *contagion*, les principes posés par M. Nacquart, sont à peu près les siens; cependant, il n'admet point ce principe rigoureux, que l'air atmosphérique n'est, en aucun cas, le véhicule de la contagion. « La petite vérole, dit-il, outre le contact médiat par tous les mêmes corps qui peuvent servir à transmettre les autres virus, à la faculté de se propager par l'atmosphère ; c'est vainement que M. Nacquart voudrait la lui refuser, les faits parlent trop haut. Il serait sans doute fort utile, pour distinguer l'infection de la contagion, qu'elle n'existe pas, mais le contraire a lieu... et rien ne peut permettre d'aller contre une pareille vérité. »

Voilà donc une difficulté assez saillante dans la théorie de l'infection et de la contagion, pour embarrasser les partisans d'un système trop exclusif, et pour démontrer que la nature ne s'assujettit pas aux divisions tranchées que nous voulons trop souvent lui imposer; voyez en effet que d'objections se présentent en foule contre la théorie en question. Examinons un à un les principes sur lesquels elle est fondée.

1.<sup>o</sup> Pour prouver que les particules infectantes sont toutes de même nature, quelque soit le foyer dont elles émanent, M. Devèze établit que les maladies

qui en résultent, présentent les mêmes symptômes, lesquels ne varient que relativement à leur intensité; que d'après cela, elles peuvent très facilement se changer l'une en l'autre, ce qui est radicalement faux; car, si les fièvres intermittentes peuvent devenir rémittentes, et même passer à l'état de typhus, jamais on ne les voit se transformer en peste, ou même en fièvre jaune, dans les pays où ces dernières maladies n'ont pas coutume de se montrer. On dira que dans ces pays, les fièvres intermittentes n'arrivent jamais au degré d'intensité où elles arrivent dans les pays chauds où elles revêtent la forme de fièvre jaune; mais ce raisonnement n'est qu'un échappatoire inutile, car il est de toute évidence que les fièvres intermittentes ou rémittentes tuent quelque fois, tandis que la fièvre jaune ou le typhus ne tuent pas toujours. Or, une fièvre rémittente qui tue, est certainement plus intense qu'une fièvre jaune qui ne tue pas.

2.<sup>o</sup> Un autre caractère des maladies par infection, est de pouvoir attaquer un grand nombre d'individus à la fois, sans qu'il y ait eu communication entre elles; mais ce caractère convient à presque toutes les maladies qui, sous telles constitutions atmosphériques données, deviennent épidémiques, et affectent un grand nombre d'individus. Ce n'est donc pas un caractère propre aux maladies par infection.

3.<sup>o</sup> Elles sont soumises à l'action immédiate de la chaleur, et à l'action relative des eaux et des vents; mais ce caractère convient encore à toutes les affections morbides. Car, quelle est la maladie qui n'est pas influencée par la température, les vents, la saison?

4.<sup>o</sup> Enfin, elles prennent naissance dans tous les lieux soumis à l'influence d'un centre de putréfaction, et jamais hors de ces lieux. Je ne crains pas d'assurer que le fait est faux; car, si les maladies reconnues telles, suivant M. Devèze, sont les fièvres intermittentes, les rémittentes bilieuses, les dysenteries, les typhus, et la peste; je ne connais pas de pays où l'on n'ait observé et où l'on n'observe journallement ces maladies, excepté pourtant les deux dernières qui sont regardées comme contagieuses. Il est vrai qu'on les observe en plus grand nombre dans certains pays, et dans certaines circonstances, mais dire qu'on ne les observe *jamais hors de ces lieux*, n'est-ce pas nier l'évidence même? est-il un pays en effet où l'on n'ait jamais observé la fièvre intermittente, la dysenterie, même le typhus? Il faut donc admettre des foyer

d'infection dans tous les pays; ou plutôt il faut se borner à dire que les foyers d'infection donnent à l'atmosphère la propriété de prédisposer à ces maladies, et d'établir ainsi dans certains pays une constitution médicale permanente plus ou moins funeste.

La théorie de l'infection n'est donc pas fondée sur des principes incontestables, pas même sur des principes plausibles; voyons la théorie de la contagion.

1<sup>o</sup>. Toute maladie contagieuse se communique par le contact médiat ou immédiat: voilà le principe; mais la petite vérole, dont personne ne contestera la propriété contagieuse, se communique de l'aveu même de M. Devèze, par l'atmosphère; voilà une contagion qui se confond avec l'infection; s'il existe une maladie de ce genre, rien n'empêche que l'observation ne nous en fasse découvrir deux, trois et davantage.

2<sup>o</sup>. Les maladies contagieuses ont pour fondement un virus spécifique par le moyen duquel elles se propagent, elles ne naissent jamais spontanément; ce principe est insoutenable: car enfin, pour qu'une maladie existe, faut-il bien qu'elle ait commencé sur quelqu'un.

3<sup>o</sup>. Les virus contagieux sont toujours déposés dans un fluide particulier qui leur sert de véhicule, c'est ainsi que s'exprime M. Nacquart. M. Devèze dit au contraire que; *excepté les fluides*, tous les corps peuvent se charger plus ou moins de ces virus, il y a évidemment inexactitude dans la phrase de M. Devèze; quant à celle de M. Nacquart, elle serait exacte s'il prenait le mot *fluide* dans la plus grande acception, c'est-à-dire, s'il regardait les fluides gazeux comme propres à servir de véhicule aux virus; mais telle n'est point son idée les fluides dont il veut parler sont des humeurs animales, tels que le pus des bubons, etc, et dès lors, sa proposition est rendue fausse par le mode de communication de la petite vérole.

4<sup>o</sup>. Les virus contagieux sont susceptibles de s'attacher aux meubles, aux vêtemens, etc. Cela est vrai pour certains; cela est faux pour d'autres. Suivant ce principe, les typhus seraient contagieux, tandis que la syphilis ne le serait pas. En effet, les missmes qui, d'après M. Nacquart, s'attachent au lit des malades et aux parois des salles des hôpitaux peuvent fort bien communiquer les typhus, tandis que on

ne contracte pas la syphilis en habitant dans les salles remplies de vénériens.

5<sup>o</sup>. Les maladies contagieuses, bien qu'essentiellement étrangères à l'atmosphère, peuvent cependant être modifiées par l'influence des saisons, etc. Voilà un caractère qui convient autant à l'infection qu'à la contagion.

6<sup>o</sup>. Toutes les maladies contagieuses sont accompagnées de symptômes cutanés. Mais, comme toutes les maladies cutanées ne sont pas contagieuses, cette proposition n'est pas plus concluante que la précédente.

7<sup>o</sup>. Tous les virus contagieux sont susceptibles d'être inoculés, cela est vrai; mais il est vrai aussi que pour chacun d'eux, le mode d'inoculation varie. Ainsi la vaccine s'inocule par une incision, la petite vérole par le contact, et par l'atmosphère, la gale par la sueur; l'inoculation n'est donc qu'un mode de communication qui peut s'exercer de plusieurs manières, de sorte que ce qu'on appelle infection peut-être regardé comme un mode d'inoculation.

8<sup>o</sup>. Une maladie contagieuse est toujours la même, quels que soient le temps, les lieux, les circonstances où on l'examine. Ce principe est sujet à tant d'exceptions, qu'on peut le regarder comme faux. La syphilis par exemple se présente sous tant de formes qu'il est souvent impossible de la reconnaître. Les fièvres intermittentes, les typhus, les dysenteries, ne se ressemblent-elles pas mieux entre elles, que les symptômes vénériens chez différens individus? Y a-t-il autant de différence entre plusieurs accès de fièvre intermittente qu'entre les diverses éruptions varioliques, qu'entre un ulcère, un bubon et une exostose syphilitique? Cette proposition ne doit donc pas être plus exclusivement affectée à la contagion que les autres.

Il me semble que j'ai suffisamment prouvé dans cet article que la ligne de démarcation qu'on a voulu tracer entre les maladies par infection et les maladies par contagion est purement arbitraire, et que les propositions dont on s'est étayé sont ou fausses ou inexactes. Dans le prochain article, j'examinerai l'application qu'on en a faite à la fièvre jaune, et celle qu'on voudrait en faire au traitement prophylactique de cette maladie, c'est-à-dire, au régime sanitaire.

EXPOSITION DE LA DOCTRINE MEDICALE DE  
M. BROUSSAIS.

( Douzième article )

*Suite des inflammations abdominales.*

J'ai dit peu de chose de l'inflammation du foie, du péritoine, du rein, etc; je ne dirai rien de l'inflammation de la rate, dont les maladies nous sont à peu près aussi inconnues que les fonctions; ni de celle du pancréas, dont la lésion n'est point appréciable, à moins qu'elle ne soit l'effet d'une violence extérieure. La vessie mérite une attention particulière; mais, excepté les saignées locales, portées beaucoup plus loin qu'on n'avait coutume de le faire, M. Broussais change peu de chose aux idées qu'on avait de la cystite aiguë. La phlegmasie chronique est présentée sous des rapports plus éloignés des idées vulgaires; mais ici comme ailleurs, nous rencontrons toujours les mêmes idées et la même exagération; après une inflammation aiguë, par exemple, la vessie perd sa faculté contractile; il faut sonder le malade pour vider sa vessie, tout annonce la perte de ton de l'organe; qu'est ce que cela prouve? Les adoucissans, les bains, les saignées répétées n'en conviennent pas moins, parce que rien n'empêche qu'il y ait phlegmasie au col, lorsqu'il y a paralysie des fibres du fond. Si les diuréiques irritans sont avantageux, si la maladie cède à la téribenthine, à l'uva ursi, c'est que les follicules muqueux étaient seuls affectés; chez les sujets phlegmatiques dont les urines sont épaisses, glaieuses, ces diurétiques sont utiles ainsi que les savonneux; mais cette médication nous vient de la médecine humorale, et comme il ne peut rien résulter de bon du *saurago humorai*, suivant une nouvelle expression du réformateur (*Journal universel. décembre 1821.*) on se bat bien qu'il vaut mieux laisser le malade avec ses urines glaieuses, que de le guérir avec des moyens irritans. Le camphre paraît avoir trouvé grâce cependant devant M. Broussais, dans les maladies des voies urinaires; et quoiqu'il soit proscrit ailleurs comme un remède incendiaire, il est ici regardé comme un véritable calmant spécifique, surtout combiné avec l'opium. Les injections avec les décoctions de plantes stimulantes ou avec la solution de sulfure de potasse, sont

proscrites et remplacées par les injections émollientes. Les révulsifs peuvent être très utiles, mais il faut que ce soit de larges synapismes ou vésicatoires, un seul cautère ne ferait rien.

L'inflammation phlegmoneuse de l'utérus est assez rare; cependant, les violences extérieures, les accouchemens laborieux peuvent y donner lieu. Les saignées locales, dans tous les cas, la saignée générale, chez les personnes pléthoriques, voilà en quoi consiste le traitement; si l'on donne des stimulans, la mètrite devient chronique.

C'est cette dernière maladie qui donne lieu à l'écoulement connu sous le nom de fleurs blanches. La mètrite aiguë, la répercussion d'une dartre, de la goutte, une certaine nuance de gastrite, des peines morales, l'usage de chauferettes, etc, peuvent les produire: voici le résumé des principes de M. Broussais sur cette maladie: 1<sup>o</sup> le catarrhe utérin chronique, qui produit les fleurs blanches, peut être accompagné de douleur, de chaleur, de cuisson; etc; 2<sup>o</sup> il peut être intermittent; 3<sup>o</sup> il peut être sans douleur, très abondant et continu. Dans le premier cas, le danger est grave, il faut calmer les douleurs par les émollients et les narcotiques, proscrire les irritans, et surtout le coït; sinon, la dégénération cancéreuse est imminente. Dans le second cas, il faut prévenir le retour périodique de l'irritation, par les moyens antiphlogistiques, locaux et généraux; les adoucissans ne font jamais de mal; il est vrai qu'ils dégoûtent quelquefois, qu'ils deviennent lourds, difficiles à digérer, insupportables même à l'estomac; alors M. Broussais permet un peu les toniques, les eaux ferrugineuses, la limaille de fer, etc, qui rétablissent les digestions. Mais sitôt que les digestions sont rétablies, on revient aux adoucissans; ce qui me paraît un bon moyen de n'arriver jamais à la guérison. De tout cela, l'exercice est le meilleur moyen; mais l'état social ne permet guère aux femmes d'en user, voilà ce qui éternise les fleurs blanches chez les femmes assujetties à la gène de la société. Enfin, dans le troisième cas, chez les femmes phlegmatiques, ou lorsque les antiphlogistiques ont fait cesser la douleur et émoussé la sensibilité; on peut recourir aux toniques à l'intérieur, et aux injections astringentes. Les décoctions de historte, de quinquina, de noix de galle, jointes aux narcotiques, produisent de bons effets. M. Broussais est obligé de convenir que ces

moyens produisent de bons effets; et quoiqu'ils soient irritans, il ne cesse pas pour cela de considérer les fleurs blanches, même sans douleur, comme le produit de l'irritation; c'est sa théorie favorite de la *dénaturation* de l'irritation qui sert ici à merveille; je craignais d'a voir employé une expression hasardée, lorsque je disais dans mes précédens articles, que l'on guérissait l'irritation en la dénatrant; mais M. Broussais vient de créer le mot de *dénaturation* (*Journal univ. loc. cit.*) et dès lors, je me vois à l'abri de tout reproche; reste seulement à savoir si M. Broussais persistera dans sa définition de l'irritation; et si ce phénomène *dénaturé* devra toujours être considéré comme une exaltation des phénomènes vitaux, et pas autre chose. S'il en est ainsi, M. Broussais pouvait s'épargner la peine de *dénaturer* l'irritation, puisque même après avoir été dénaturée, elle sera de même nature. (prop. 74-84.)

Poursuivant toujours l'irritation jusqu'à ses derniers phénomènes, M. Broussais tâche de prouver comment la phlegmasie chronique du col de l'utérus passe à l'état cancéreux. C'est une doctrine absurde pour lui, que celle qui suppose que des altérations incurables dans le principe, germent dans l'économie; le cancer de l'utérus n'est primitivement qu'une irritation ordinaire, on peut toujours suivre la phlegmasie dont il est la suite dans ses progrès; le plus souvent on peut l'arrêter dans sa marche, lorsqu'on a recours à des remèdes appropriés; un ontologiste laisse, dit-il, dégénérer toutes les maladies, parce qu'il ne conçoit pas qu'il faille s'opposer à une irritation légère dans le principe, par des moyens énergiques. Le physiologiste dit au contraire: il y a là une petite tumeur; que sais-je? peut être l'irritation y développera un squirrhe, une mélanoze, un cancer, je vais donc l'arrêter; voilà certes un raisonnement spécieux. Eh bien! c'est, selon moi, un des plus funestes principes de la nouvelle doctrine; c'est d'après cette théorie qu'on verse le sang avec une profusion déplorable, qu'on applique cinquante sanguines autour d'un léger érysipèle qui aurait disparu dans deux jours, ou d'une tumeur qui se serait résolue d'elle même; qu'on tient tous les malades à un régime débilitant qui rend leur mobilité excessive, et qu'en répétant ce traitement pour les plus légères affections, on détériore les constitutions les plus fortes et les tempéramens les plus vigoureux. Le cancer sera l'objet d'un article à part; les irritations des organes génitaux

de l'homme rentrent dans le domaine de la chirurgie, je passerai donc, dans le prochain article, aux phlegmasies de la poitrine.

MIQUEL.

*Considérations sur les hernies abdominales, sur les bandages herniaires, rénixigrades et sur les moyens de s'opposer à l'onanisme; par Jalade LAFOND docteur en chirurgie, etc., 2 vol in-8°. Paris, 1821. Chez l'Auteur, rue de Richelieu, n° 46. Et chez Delaunay, libraire, palais-royal, prix 12 fr.*

(Troisième article.)

#### ANUS CONTRE NATURE.

Avant de passer à la partie la plus intéressante du livre de M. Lafond nous devons signaler à l'attention du lecteur l'article où il s'occupe des divers déplacements de l'utérus, et du rectum. Il renferme des préceptes très importants; et l'on y trouve l'histoire des divers pessaires qu'on emploie contre ces affections. L'auteur préfère ceux de gomme élastique auxquels il reproche cependant de se déplacer trop facilement à cause de l'absence de moyens contentifs. Aussi annonce-t-il qu'il s'occupe à en construire qui puissent être invariablement fixés dans la partie où ils auront été placés.

La première partie, ou le second volume de l'ouvrage qui nous occupe, est entièrement consacrée à l'histoire, des anus contre nature et à leur traitement. C'est sans contredit la partie la plus importante du travail de M. Lafond, par le soin qu'il a mis à recueillir tout ce qui a été dit sur cette infirmité dégoûtante, au prix de laquelle on a demandé s'il fallait sauver la vie du malade. Cette question ne peut plus être renouvelée aujourd'hui que l'un des hommes qui font le plus d'honneur à la chirurgie française a trouvé le moyen de guérir une infirmité qui faisait jusqu'à lui le désespoir du malade et du chirurgien. M. Lafond s'est bien gardé de laisser échapper l'occasion de donner plus de prix à son livre en décrivant le procédé inventé et mis tous les jours en pratique par M. le professeur Dupuytren. Il a rapporté quelques unes des observations qui constatent les succès qu'on en a obtenus. M. Dupuytren fut conduit

à son invention par une première idée qui ne répondit pas à son attente, mais qui le mit sur la voie de la vérité. Il eut d'abord la pensée de rétablir le passage des matières du bout supérieur de l'intestin dans le bout inférieur en détruisant la cloison qu'ils forment par leur adossement au moyen d'une mèche qui perçait cette cloison, et dont il augmentait progressivement la grosseur. Ce premier moyen n'ayant pas réussi, il chercha à obtenir le même résultat au moyen de pinces qu'il fit faire exprès. Ces pinces dont les deux branches festonnées peuvent être introduites séparément chacune dans l'un des bouts de l'intestin divisé, sont surmontées d'une vis de pression au moyen de laquelle on peut régler exactement le degré de compression dont on a besoin pour détruire insensiblement la portion de cloison qu'elles tiennent embrassée. Lorsque cette portion de cloison est détruite, (et l'on peut calculer d'avance qu'elle sera l'étendue de cette perte de substance), les pinces tombent, et les matières reprennent leur cours naturel. Il ne s'agit plus alors que d'obtenir l'oblitération de l'ouverture extérieure, ce qui n'est pas la partie de l'opération le plus facile. Mais ordinairement à force de soins et de persévérance on y parvient. Ce que nous disons ici est bien loin sans doute de faire connaître le beau procédé de *M. Dupuytren* pour la cure des anus contre nature, mais les bornes d'une analyse ne nous permettent pas d'entrer dans les détails qu'un pareil travail exigerait. Nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage de *M. Cruveilhier*, à l'abrégé du dictionnaire des sciences médicales et à l'ouvrage de *M. Lafond*, à la suite duquel on trouve des planches représentant l'entérotome, (c'est ainsi qu'on nomme les pinces de *M. Dupuytren*.)

Ce que nous avons dit sur l'ouvrage qui nous occupe suffit sans doute pour démontrer que non seulement il peut être d'une grande utilité pour les médecins; mais que la lecture de quelques unes de ses parties peut encore offrir beaucoup d'intérêt aux personnes étrangères à l'art de guérir.

FORTANIER.

---

*Du Rhumatisme et de ses diverses modifications, par A.-C.-L. Villeneuve; Paris, 1821.*

Tout le monde connaît le rhumatisme; tout le

monde l'a observé; on en voit les effets à l'extérieur; la douleur qu'il occasionne est très-forte, la rougeur souvent très-marquée, le gonflement très-sensible; eh bien! demandez aux auteurs quel est le siège du rhumatisme? *Riviere, F. Hoffmann, Alphonse Leroy, Pinel, Chomel*, répondent que c'est le système fibreux et musculaire; *Scudamore* le place dans les tendons; *Giannini* tantôt dans la peau, tantôt dans les muscles; et quand on a examiné chacune de ces opinions, on n'est guère plus avancé qu'auparavant. S'il est si difficile d'établir le siège du rhumatisme qui est une maladie en quelque sorte extérieure, combien ne doit-on pas être embarrassé pour constater celui d'une foule d'autres maladies bien plus profondément situées? Quand une maladie donne lieu à tant d'opinions diverses, on est heureux de posséder une monographie où toutes les opinions soient rapportées et jugées, toutes les méthodes de traitement comparées et appréciées suivant leur degré d'utilité. C'est ce qu'a fait *M. Villeneuve* dans l'ouvrage que nous annonçons; c'est un article inséré dans le dictionnaire des sciences médicales, et tiré à part pour ceux qui ne peuvent se procurer ce volumineux répertoire. L'histoire du rhumatisme y est on ne peut pas plus complète; et l'auteur a su renfermer en 200 pages la substance de plus de mille volumes écrits sur cette matière. Pour donner une idée de ses principes théoriques, nous en extrairons le passage suivant: «*Existe-t-il une humeur rhumatismale?*» Presque tous les auteurs antérieurs à notre siècle, séduits sans doute par la force des apparences, ont admis une humeur rhumatismale, dont les modernes renient l'existence, attribuant tous les phénomènes de la maladie à une irritation, à la simple modification, dans tel ou tel tissu, de la sensibilité ou des forces de la vie. Sans admettre l'existence d'une humeur rhumatismale, ni sans nous déclarer en faveur de la doctrine de l'irritation, (hypothèses également réfutables et également admissibles), nous nous bornerons à attribuer le rhumatisme à un principe *suic geris*, ce qui s'accorde, autant que faire se peut, avec toute solution possible de la question, et surtout avec le défaut actuel de données positives sur cet objet.» Cette réserve ne conviendra pas sûrement à tout le monde; mais on sait bien que, en toutes choses, ce ne sont pas ceux qui déclinent le plus hardiment qui rencontrent le plus souvent la vérité. A.

## VARIÉTÉS.

— M. Jackson donne, dans un journal anglais, la description d'un fœtus bicéphale, c'est-à-dire à deux têtes. Son poids était de neuf livres, la tête gauche avait treize pouces de circonférence, la tête droite douze pouces et demi; la première avait huit pouces et demi du front à l'occiput, la seconde, sept pouces un quart. Il y avait trois clavicules, deux colonnes vertébrales, deux trachées-artères, deux estomacs, un seul cœur, un seul foie, mais avec deux vésicules biliaires; l'aspect des poumons prouvait que la tête gauche avait seule respiré au moment de sa naissance. Les mouvements du fœtus étaient aussi vifs que dans l'état naturel, les yeux des deux têtes s'ouvaient et se fermaient par moments, les muscles des deux visages se contractaient, et l'enfant cria, mais par une seule bouche. M. Jackson s'assura qu'il n'y avait qu'une des deux têtes qui respirait, quoique l'une parût aussi vivante que l'autre; il s'affaiblit progressivement, et au bout de quarante minutes il cessa de respirer, quoique l'on sentit longtemps après les palpitations du cœur dans la région hypogastrique.

— La vaccine se propage en Asie, avec une grande facilité; en 1820, on vaccinait à Macao, en Chine, plus de 500 enfans par semaine. Ce fait se trouve consigné dans une lettre de M. John Livingstone, l'un des chirurgiens de la compagnie des indes.

— A Batavia, il est mort plus de 400 mille personnes pendant une épidémie de cholera-morbus.

— C'est M. Récamier qui a obtenu la chaire vacante à la faculté de médecine, par la mort de M. Corvisart.

— MM. Pariset et Bally, ayant été décorés de l'ordre royal de saint Michel, on se demandait si M. François était oublié. Une ordonnance du Roi, vient de l'élever aux grade d'officier de la légion d'honneur.

— Il paraît que certains pharmaciens de Londres, ne sont pas plus scrupuleux que certains pharmaciens de Paris. J'ai vu, dit le docteur Richard Grattan, dans une lettre où il s'élève fortement contre les apothicaires qui se mêlent de pratiquer la médecine, j'ai vu le mémoire d'un apothicaire qui avait traité un patient tombé malade le lundi, et mort le mercredi suivant; le montant s'élevait à plus de cinq livres sterling (150 fr.), quoique le soigneux apothicaire n'eût que la largeur de la rue à traverser pour se rendre de sa boutique à la demeure de son malade.

— M. Pariset a écrit du Lazaret de Bellegarde, qu'il devait en sortir le 10 janvier; on aime à croire cette nouvelle plus certaine que celle d'un correspondant de Perpignan, qui assurait que le préfet des Pyrénées orientales, avait demandé un sursis de dix jours.

— M. A. J. citait, il y a quelques jours, dans le Constitutionnel, un médecin qui a trouvé la description de la fièvre jaune dans Hippocrate; M. J. est trop instruit pour ne pas savoir qu'on trouve ce que l'on veut dans les auteurs anciens; et que je ne sais quel commentateur trouva la découverte de la vaccine dans Homère.

*Recherches sur la fièvre jaune, par J. A. ROCHOUX, docteur en médecine de la faculté de Paris, l'un des médecins français envoyés par le gouvernement à Barcelonne, pour observer la fièvre jaune; 1 v. in-8. Paris, 1822; chez Béchet Jeune, libraire, place de l'Ecole de médecine, n° 4. Prix: 6f. et 7f. 50 c.*

— MM. les souscripteurs dont l'abonnement expire avec l'année, sont priés de le renouveler, pour ne pas éprouver d'interruption dans l'envoi de ce journal. Le bureau est toujours chez le docteur Miquel, rue Bergère n° 19.

**AVIS ESSENTIEL.** — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. MIQUEL, médecin, propriétaire rédacteur, rue Bergère, n° 19. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur MIQUEL, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet. Les lettres, et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

# GAZETTE DE SANTÉ,

## OU

### RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. --- 22 janvier 1561.  
Naissance de F. Bacon, à Londres.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

#### MALADIES DE L'OREILLE.

*Suite de l'article précédent.*

*Otorrhée.* Du moment que l'écoulement du conduit auditif devient chronique, il prend le nom d'otorrhée; c'est une des maladies les plus fréquentes de l'oreille. Si le fluide qui se fait jour au-dehors est simplement muqueux, on dit que l'otorrhée est muqueuse; si ce fluide présente les caractères d'une véritable suppuration, on dit l'otorrhée purulente. Telles sont les deux espèces établies par M. Itard. On concevra facilement combien la seconde espèce est plus grave que la première, lorsqu'on saura que « l'otorrhée purulente n'existe jamais sans être compliquée de carie; car, pour que la suppuration s'établisse et se prolonge dans un organe qui n'est presque composé que de parties osseuses, il faut que celles-ci fassent les frais de cette fluxion purulente. » C'est donc par les signes mêmes de la carie qu'on reconnaîtra cette espèce d'otorrhée; or, la carie s'annonce par la couleur sanguinolente que prend souvent le pus, par la teinte bronzée qu'il donne aux instrumens d'argent, employés aux pansemens, et, ce qui rend la chose moins douteuse, par les débris osseux, qu'entraîne la suppuration.

Quelquefois, le foyer de la suppuration est dans l'o-

reille même; mais d'autres fois il est dans l'intérieur même du crâne, ce qui donne lieu à M. Itard de décrire une otorrhée cérébrale, dépendant tantôt de la carie du rocher, de la suppuration de la dure-mère, ou d'un abcès du cerveau lui-même. Cette otorrhée, comme on le pense bien, est extrêmement grave; on la reconnaît à une douleur de tête continue, d'abord obtuse, puis vive, lancinante et atroce, se réduisant ensuite à une simple pesanteur de tête, à la dureté du pouls, à la rougeur des yeux, à un tiraillement dououreux dans le fond de l'orbite, à des contractions convulsives des muscles de la face, et autres signes de la suppuration du cerveau.

*Traitemen*t. Pour toutes les espèces d'otorrhées, M. Itard pense qu'il est nécessaire d'employer les drastiques avec les toniques; il fait prendre d'abord les sucs d'herbes tous les matins, pendant quelque temps, et ensuite les pillules toniques de Bacher dont il porte la dose au point de provoquer deux ou trois évacuations alvines; l'écoulement devient bientôt moins fétide, quoique plus abondant, et les maux de tête disparaissent. Après trois, quatre, et même six mois d'un pareil traitement, on doit recourir aux moyens locaux, dont les principaux sont:

1<sup>o</sup> De raser la tête, de la faire frictionner, et de la tenir enveloppée dans une calotte de taffetas gommé.

2° De pratiquer un séton à la nuque, tant que dure l'écoulement, et quatre ou cinq mois après qu'on est parvenu à le tarir.

3° De faire des injections médicamenteuses dans l'oreille; mais ici le danger est à côté du bien que l'on veut procurer, et les injections, même adoucissantes, doivent n'être pratiquées qu'avec la plus grande prudence.

Il est à ma connaissance, dit M. *Itard*, qu'une injection d'huile de lin supprima tout-à-coup une otorrhée chez un enfant qui pérît peu de jours après dans les convulsions. En général, les huiles ne conviennent pas du tout en injection dans l'oreille: elles se rancissent, s'épaississent et obstruent les anfractuosités. Il faut donc s'en abstenir, et se contenter d'abord d'injecter de l'eau tiède, en passant successivement à la décoction de feuilles de patience sauvage miellée, y ajoutant plus tard un scrupule d'alun par pinte, ou deux onces de collyre de *Lanfranc*, sur la même quantité d'eau.

Lorsque, dans le cours du traitement, l'écoulement vient à se supprimer, M. *Itard* ne connaît rien de plus efficace, pour rappeler la fluxion, que d'appliquer sur l'oreille un pain sortant du four et dépouillé de sa croûte du côté où il doit être appliqué sur la tempe. Cette application doit être renouvelée toutes les trois heures. Il n'est pas besoin de dire que si l'otorrhée est entretenu par une cause vénérienne, on doit avoir recours aux préparations mercurielles; dans les otorrhées purulentes, où la carie des os est quelquefois très-profonde, il faut avoir recours aux injections alcalines, composées avec une once de potasse sur une livre d'eau; mais toujours après avoir commencé par les injections adoucissantes et anodines. En général, pour obtenir de bons effets des injections, il faut les renouveler neuf ou dix fois par jour, et maintenir le liquide dans l'oreille par une situation convenable.

Tous ces préceptes, donnés par M. *Itard*, sont appuyés par des observations nombreuses et bien choisies; il est impossible de les faire connaître ici; c'est dans l'ouvrage qu'il faut les lire; passons à l'otalgie.

*Otalgie* ne signifie pas autre chose que douleur d'oreille; quand on sait ce qui détermine cette douleur, on la regarde comme le symptôme d'une autre maladie; quand on ignore ce qui la produit on la traite comme la maladie principale. Sont-ce les membranes,

sont-ce les nerfs qui sont affectés? c'est ce qu'on ne saurait déterminer avec certitude. Quoiqu'il en soit, pour calmer les douleurs d'oreille, M. *Itard* prescrit avec avantage les moyens suivans: « Je fais, dit-il, éponger la tête avec de l'eau chaude pendant un grand quart-d'heure, et, pour éviter le froid de l'évaporation, je fais frictionner les cheveux avec une flanelle très-chaude, jusqu'à ce que la dessication soit complète; alors on laisse la tête enveloppée sous une autre flanelle sèche et également chauffée, ou encore mieux sous une coiffe de taffetas gommé. Presque toujours, après cette opération, la tête transpire abondamment et la douleur disparaît. Ce moyen ne pouvant convenir que chez les personnes dont les cheveux sont très-courts, on le remplace avantageusement par un cataplasme entre deux linge, composé avec des tiges de verveine écrasées, cuites dans le lait, et liées par une addition de farine de graine de lin; on associe à l'un ou à l'autre de ces moyens une vaporisation dont j'obtiens toujours beaucoup de soulagement; je mets dans une fiole à médecine trois gros de liqueur minérale anodine d'*Hoffmann* et une demi once d'eau; je plonge aussitôt la fiole dans un vase qui contient de l'eau chaude, j'en dirige le goulot dans le conduit auditif et je l'y laisse jusqu'à ce qu'il ne s'exhale plus d'odeur de la bouteille. Un peu de savon noir ou une mouche à vésicatoire appliquée à la tempe peut remplacer ce moyen avec le même succès. L'auteur conseille en outre les moyens calmans généraux usités dans les vives douleurs, excepté pourtant le bain général dont il n'a jamais retiré aucun avantage.

Pressés d'arriver à la partie la plus intéressante et la plus neuve de l'ouvrage qui nous sert de texte, c'est-à-dire à l'histoire de la surdité, nous ne suivrons pas M. *Itard* dans ses recherches sur les vers qu'on rencontre dans le conduit auditif, accident très-rare, surtout dans les villes. Nous ne nous arrêterons pas à la section qui comprend les maladies de l'oreille externe, quoiqu'on y rencontre la même exactitude que dans les autres parties; mais les exemples d'imperforation du conduit auditif, d'oblitération et de rétrécissement accidentel de ce canal, sont assez rares pour que nous négligions d'en parler ici; les polypes qui se forment dans cette partie, quoiqu'un peu plus fréquents, ne méritent guère plus d'attention. L'engouement du conduit, causé par l'épaississement et l'accu-

mulation de l'humeur cérumineuse qui s'y forme habituellement, a fourni à M. *Itard* un chapitre très intéressant, terminé par cette remarque, que l'eau chaude est le meilleur dissolvant de ces matières, comme l'ont prouvé les expériences chimiques de *Haigarth*, de *Fourcroy* et de M. *Vauquelin*. Dans l'article où il est question des corps étrangers contenus dans l'oreille, l'auteur n'a pas oublié l'observation singulière de *Tulpius*, qui a vu des graines germer dans le conduit auditif; et il n'a pas manqué de proscrire la méthode de *Paul d'Egine*, adoptée par *Duverney*, qui consiste à aller chercher le corps étranger au moyen d'une incision faite au conduit derrière la conque; *Fabrice d'Aqua pendente* avait déjà fait justice de ce procédé aussi ridicule qu'inutile. M. *Itard* termine cette section par un chapitre d'une page sur l'agrandissement morbide du conduit auditif; j'ai vu, dit-il, un cas où l'agrandissement du conduit était tel, qu'on pouvait y entrer le petit doigt assez avant pour toucher la membrane du tympan; cet état morbide est très-rare et ne s'observe que dans la vieillesse. M. *Itard* a reconnu qu'il entraînait la surdité. Il n'est pas sûr cependant qu'il n'existe pas alors en même temps une autre cause de la perte de l'ouïe, car alors la surdité persiste malgré l'introduction d'un tube métallique, qui réduit le canal à son diamètre naturel. Nous voici arrivés aux maladies de l'oreille interne.

(*La suite au numéro prochain.*)

#### LOI SANITAIRE.

*Fièvre jaune.*

(*Troisième article.*)

J'ai établi dans mon dernier article que la ligne de démarcation qu'on a voulu tracer entre l'infection et la contagion est absolument arbitraire; que le seul fait de la petite vérole communiquée par l'intermédiaire de l'atmosphère détruisait la théorie de M. *Deveze*, et nous permettait d'admettre la possibilité d'autres communications analogues. Examinons maintenant si l'on est fondé à dire que la fièvre jaune étant une maladie par infection, doit être regardée comme non contagieuse.

Une haute température et un foyer d'infection, voilà, suivant M. *Deveze*, les deux conditions néces-

saires à la naissance de la fièvre jaune, ce qui lui fait hardiment conclure que la maladie est toujours endémique aux pays qu'elle ravage. La première condition, la chaleur, est admise par tout le monde; mais elle ne prouve rien, sinon que la cause morbifique n'a d'action sur l'économie que sous une température donnée. Que cette cause soit indigène ou étrangère, elle a besoin de chaleur pour se développer, voilà tout; mais elle peut fort bien provenir d'une région éloignée, comme une plante transplantée et cultivée dans un pays chaud n'est pas pour cela originaire de ce pays. La première condition ne prouve donc rien contre la contagion, et la seconde est généralement contestée. Je sais bien qu'il est facile de trouver dans tous les pays où règne la fièvre jaune des foyers plus ou moins infects, des marais, des eaux croupissantes, des fleuves débordés, des rues étroites, des pluies abondantes, etc. Voilà les éléments d'infection ordinairement accusés; mais ici les non contagionistes tombent évidemment dans les subtilités qu'ils reprochent à leurs adversaires, lorsque ceux-ci font importer le germe morbifique par un ballot de laine, une lettre ou une plume à écrire; en effet, il n'est aucun pays qui ne présente quelqu'un de ces présumés foyers, et s'il ne fallait que cela, joint à une haute température, tous les pays chauds seraient nécessairement ravagés par la fièvre jaune.

On dit bien qu'elle règne annuellement aux Antilles, à Philadelphie, à New-York, etc. Je veux bien le croire, j'admettrai même volontiers qu'elle est épidémique dans ces pays, qu'elle y est engendrée par une foule de causes dont nous ne connaissons probablement qu'une partie; (car il faut bien qu'elle naîsse spontanément quelque part) mais cela n'empêche pas qu'elle ne puisse être exportée ensuite de son pays originaire dans un autre. Le vaccin naît spontanément sur les vaches de Gloucester, on l'a transporté de là dans tous les pays de la terre; pourquoi la fièvre jaune ne serait-elle pas dans le même cas? Je ne dis pas que cela soit ainsi, mais je dis qu'il n'y a rien là qui répugne. Ce qui répugne, c'est la nécessité où le système de la non contagion réduit presque tous les pays chauds d'être ravagés par la fièvre jaune, car presque dans tous il est facile de trouver des foyers d'infection. Qu'on nous dise donc pourquoi on ne l'a pas encore observée à Naples? pourquoi Rome, sous l'influence pernicieuse des marais Pontins, ne la voit

pas, chaque année, se développer dans ses murs ? pourquoi, si la fièvre jaune n'est que le *maximum* des fièvres intermittentes et rémittentes bilieuses, comme le prétend M. Devèze, ne se montre-t-elle jamais dans les pays où ces fièvres sont si intenses qu'on les a nommées *pernicieuses*, pour les distinguer des autres, et pour indiquer leur terminaison rapide tout aussi fatale pour le moins que celle de la fièvre jaune ? enfin, qu'on nous explique pourquoi la fièvre jaune n'a paru qu'à une certaine époque dans les villes d'Espagne dont on ne dira pas que la température ait changé ou que les foyers d'infection aient été formés instantanément ? M. Devèze fait de vains efforts pour détruire cette objection ; sa réfutation n'est qu'une subtilité qui la laisse dans toute sa force.

Si l'origine de la fièvre jaune n'exclut point la contagion, sa propagation ne semble laisser aucun doute sur sa nature contagieuse. C'est ici que les partisans d'un système contraire font tous leurs efforts pour interpréter les faits dans leur sens, et que, réduits à des subtilités ou à des dénégations, ils se trouvent forcés de n'admettre que les faits observés par eux, ou de torturer ceux qui viennent d'une autre source. « Dans presque toutes les épidémies, (je transcris ici M. Devèze) après avoir commencé dans un point, elle y stationne plus ou moins longtemps, elle se met ensuite en mouvement, elle va pas à pas, et ce n'est qu'à la longue qu'elle finit par envahir toute une ville, toute une contrée. » Berthe demande si ce n'est pas là la marche naturelle et nécessaire d'une affection contagieuse au plus haut degré, et Berthe a raison ; en vain par une analyse minutieuse d'une foule de circonstances qu'il serait trop long de noter ici, M. Devèze tire-t-il de cette marche une conclusion contraire. Il est impossible qu'une affection épidémique, c'est-à-dire une affection qui est le produit d'une altération quelconque de l'atmosphère, soit d'abord bornée à un point isolé, à une seule personne ; il est impossible qu'il n'y ait pas plusieurs personnes affectées à la fois, et dans des points différents, car il est impossible qu'il y ait un seul point de l'atmosphère infecté. Qu'est-ce en effet qu'un foyer d'infection qui n'infecterait qu'un seul point, qu'une seule maison, qu'un seul individu ? Ce foyer serait évidemment nul parce qu'il serait trop borné, il serait nul puisqu'il ne pourrait étendre son action dans une grande partie de l'atmosphère. Remarquez ici la contradiction frap-

pante de ce système : lorsqu'il s'agit d'expliquer la naissance de la fièvre jaune, on admet de vastes foyers d'infection, des marais, des pluies abondantes, une atmosphère étouffante ; mais dès qu'on est arrivé à la propagation de ce fléau, c'est d'abord un seul point, c'est un seul individu qui est infecté. Singulier foyer qui concentre son action sur un si petit espace ! Singulière température qui n'affecte d'abord qu'un seul individu à la fois ! n'est-il pas plus simple, plus naturel d'expliquer la propagation de l'épidémie de la manière suivante ? Un individu est malade par l'effet d'un principe morbifuge qui a pris naissance dans un point, comme je crois que cela a lieu en Amérique, ou par l'effet de l'importation de ce principe dans un point, comme je crois que cela a lieu en Europe ; dès lors, ceux qui approchent plus ou moins de ce point, ou qui sont en contact avec les malades, ou bien ceux que ces malades vont infecter, sont frappés progressivement de contagion, pourvu toutefois que les conditions favorables à son développement se rencontrent car la contagion n'est pas nécessaire, inévitable, sans quoi la population serait totalement détruite. Cette propagation est si naturellement expliquée de cette manière, que M. Devèze est forcé de regarder chaque individu comme un foyer d'infection, un centre de putréfaction, qui, par conséquent, peut lancer des miasmes capables d'infecter un autre individu ; ici l'infection et la contagion se confondent : ici c'est véritablement une dispute de mots ; toute la question roule sur le mode de communication que M. Devèze appelle par infection parce qu'il a lieu dans l'atmosphère, qu'il appellerait contagion s'il avait lieu par contact ; mais que m'importe d'être frappé de la maladie par l'air qui entoure le malade ou par sa main qui touche la mienne ? que je sois infecté par lui, ou contagié par lui, je n'en suis pas moins malade à cause de lui ; et le nom que vous donnez à la transmission de la maladie qui me frappe, change-t-il rien à la nature de ce fléau ?

C'est ici surtout qu'il importe d'admettre la division lumineuse proposée par M. le baron Larrey, dans son mémoire sur la fièvre jaune, des fluides contagieux en deux classes ; l'une comprend les agents contagieux liquides, proprement *virus*, tels que les virus varioliques, vaccin, syphilitique, etc. L'autre comprend les agents contagieux, gazeux ou gazéiformes, proprement *miasmes*, qui communiquent les typhus,

la variole, etc. Une maladie contagieuse peut se communiquer par ces deux sortes d'agents; telle est la petite vérole, de l'aveu même de M. *Deveze*; d'autres ne se communiquent que par les virus; telle est, ce me semble, la syphilis, le vaccin. J'ignore si la fièvre jaune produit un virus, mais il est impossible de ne pas admettre le miasme contagieux; ainsi, quand même on tenterait sans succès l'inoculation de cette fièvre avec les matières des vomissements, cela ne prouverait rien, il faudrait tenter tous les modes de communication d'un individu à un autre, et certes les résultats seraient bien différents. M. *Larrey* a soigneusement noté les circonstances favorables à cette transmission, dans la peste, dans la fièvre des prisons, dans la fièvre jaune; le principe morbifique de celle-ci lui paraît le plus subtil et le plus fugace; il n'a qu'un instant de durée; mais cet instant, qui pourra se flatter de s'y soustraire? et qu'on ne dise pas que les soins qu'on donne aux malades, que les ouvertures des cadavres, que le contact des matières putréfiées communiqueraient la maladie si elle était vraiment contagieuse. Le *contagium* n'existe point partout et ne se développe point partout; toutes les circonstances qui sont invoquées en faveur de l'infection, peuvent également être invoquées en faveur de la contagion; et, lorsque c'est le malade lui-même ou plusieurs malades qui sont regardés comme des foyers infects, il est plus juste, il est plus raisonnable de les regarder comme des foyers contagieux: il n'y a que le mot de changé; mais ce mot fait beaucoup pour la sûreté et la conservation des individus, des villes et des provinces entières.

Le sujet est loin d'être épousé, mais il me semble que la question est suffisamment éclaircie par les réflexions qui précédent, et la loi sanitaire suffisamment justifiée. Dans tous les cas, je terminerai par une citation du livre de M. *Rochoux*, publié il y a quelques jours, et qui ne paraîtra pas suspect aux non contagionnistes, puisqu'il est entièrement consacré à établir la non contagion de la fièvre jaune aux Antilles. « Si, dans tout cela, on croit voir encore des raisons plausibles pour établir la quarantaine, je ne m'éleverai assurément pas contre, parce que dans un sujet d'une si haute importance, il vaut mieux prendre mille précautions superflues, qu'en négliger une nécessaire. » (Recherches sur la fièvre jaune, pag. 334.) Z.

#### ESPRIT DES JOURNAUX DE MEDECINE.

Qu'on trouve dans les ruines d'Herculanum et de Pompeïa quelque morceau de marbre mutilé ou quelque manuscrit impossible à lire, tous les journaux, tous les savans ne manquent pas de crier à la découverte. Le docteur *Savenko* annonce qu'on a trouvé, en 1819, sous les cendres de Pompeïa, des sondes, des cautères, des pinces et autres instrumens de chirurgie; et ce n'est que dans le *Bulletin de la société médicale d'émulation* de 1821 qu'on peut prendre connaissance de ces instrumens vraiment curieux. Le plus remarquable est sans contredit une sonde à deux courbures parfaitement semblable à celle de J. L. *Petits*, quelques autres ressemblent parfaitement à ceux dont on se sert de nos jours, et tous sont intéressans sous le rapport de l'histoire de l'art.

Le même cahier de ce bulletin renferme une observation curieuse du docteur *Souberbielle* qui a retiré de la vessie, par l'opération de la taille, une pierre dont le noyau était formé par un biscayen. On avait déjà extrait des calculs dont le noyau se trouvait être des grains de plomb ou une balle; mais jamais un projectile aussi volumineux qu'un biscayen.

Dans le *Journal général*, M. *Brachet* conseille la fleur de soufre contre la gale, voilà du nouveau; il est vrai qu'il l'emploie en poudre jetée dans le lit, et qu'il guérit ainsi les galeux sans frictions; cela est fort simple, mais aussi il faut plus de deux mois pour un traitement qui ne devrait durer que quatre ou huit jours, et cela n'est pas fort amusant; ce qui l'est davantage, c'est M. *Broussais*, comparé, par M. de *Claubry*, d'abord au *Jehovah* de la Bible qui, d'après le *magnificat*, a renversé les puissans de leurs trônes, *depositus potentes de sede*; ensuite au *Jupiter* de l'*Illiade*, qui, dans trois pas, franchit l'espace qui sépare l'*Olympe* du *Scamandre*. Le reste de l'article est fort instructif; et M. *Broussais* y est jugé avec impartialité, quoique avec beaucoup d'indulgence.

Dans le *Journal universel*, M. *Textoris* termine ses considérations sur la fièvre jaune, en en admettant deux espèces.

1<sup>o</sup> La fièvre jaune constitutionnelle, essentielle, qui affecte les populations placées sous les mêmes influences atmosphériques;

2<sup>e</sup> Une fièvre jaune typhode, contagieuse, qui se communique et se propage épidémiquement dans un pays où elle est étrangère, et où elle a été apportée d'une des régions qui en sont le foyer accidentel. Voilà, ce me semble, une des choses les plus raisonnables qu'on ait écrites sur ce sujet tant controversé. M. Broussais, qui, de loin en loin, a donné quelques articles à ce journal, n'a pas dédaigné de répondre, dans un article assez vif, au docteur Foderà, qui a publié une histoire de quelques doctrines médicales comparées à celles de M. Broussais, mais conservant toujours son ton de supériorité, voici de quelle manière le réformateur argumente. « Il (M. Foderà) prétend que je désigne par ce mot (ontologie) les dogmes, les préceptes que je n'approuve pas; ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Au reste, si M. Foderà n'a pas compris l'examen, je le renvoie à une nouvelle lecture; s'il l'a compris, je n'ai rien à lui dire, car je ne veux pas l'humilier. » Trouva-t-on jamais, dans un magister de village qui lève la férule sur son écolier, une morgue plus insupportable?

Si tous les commentateurs étaient bornés, comme M. Blaud, à commenter *Hippocrate* avec des faits et des observations pratiques, nous aurions beaucoup moins de volumes in-folio, mais beaucoup plus de connaissances positives sur les ouvrages du divin vieillard. Cette réflexion m'est inspirée par la lecture d'un excellent commentaire sur le second aphorisme, qui commence le cahier de novembre de la *Bibliothèque médicale*; les éloges donnés par M. de Kergaraadec à la traduction de *Scarpa* par MM. Bousquet et Bellanger, et ceux donnés par M. De Lens à la phytographie médicale du docteur Roques, contrastent avec la critique un peu trop sévère qu'un anonyme a déployé contre le cours pratique d'accouchemens du docteur Moulin. Des observations intéressantes sur le sulfate de quinine dans une névralgie, sur les succès de la scutellaria dans la rage, sur une nouvelle manière de traiter l'hypospadias; voilà ce qu'offre ce cahier de la *Bibliothèque*, qui me paraît moins intéressant que le précédent, où l'on trouvait un article très-remarquable de M. Demangeon sur la physiologie du docteur Gall.

Le *Journal complémentaire* a devancé tous les autres; c'est le numéro de janvier 1822 que j'ai sous les yeux, il ouvre l'année par un beau portrait de M. le baron Larrey et un mémoire de M. Ladeuze sur l'a-

natomie pathologique. M. Ladeuze paraît tout dévoué à la doctrine de M. Broussais; il est donc inutile de répéter aux lecteurs de la *Gazette* des vérités ou des assertions qu'ils peuvent apprécier depuis quelque temps..

M. Prout termine son second article sur l'hématose et sur le sang en général par ces phrases dubitatives: quelles sont maintenant l'essence et l'utilité de la respiration? n'a-t-elle réellement d'autre but que de débarrasser le corps d'une certaine quantité de carbone? si cela est, pourquoi l'opération ne se ressemble-t-elle pas partout? pourquoi l'hydrogène....? pourquoi le carbone....? et tous les pourquoi restent sans réponse. Dans un article sur le croup, M. Grimaud regarde cette maladie cruelle comme une inflammation d'une nature bien différente de celles qui se développent communément dans les membranes muqueuses, puisqu'elle a son siège dans les follicules de presque toute la tunique gastro-pulmonaire; mais plus spécialement dans ceux du conduit laryngo-trachéal, dans les petits intestins et dans les plexus choroïdes, ce qui explique les convulsions, le délire taciturne, etc. Je ne parle pas des analyses d'ouvrages c'est, sans contredit, le journal qui en contient le plus.

La *Revue médicale* en contient aussi, mais qui sont quelquefois fort plaisantes; c'est toujours au docteur Dessalle que celles-ci appartiennent. A propos des recherches sur les préparations d'or, par M. Niel, il était naturel de faire l'éloge de M. Chrestien, dont le nom s'attache avec gloire à ce nouveau moyen thérapeutique. Tout autre se serait borné à louer M. Chrestien de l'étendue de sa pratique et des succès qui ont rendu son nom respectable; M. Dessalle ne loue pas comme le vulgaire Il nous reporte à l'époque de 1815, nous peint les canons de la citadelle de Montpellier braqués contre la ville, et l'auteur de la méthode iatraléptique se renfermant comme ôtage dans la citadelle; ne voilà-t-il pas un beau moyen de prouver l'efficacité des préparations d'or? Il faut espérer que M. Dessalle se corrigera de cette manie de mêler toujours à ses articles de médecine des discussions étrangères; j'en ai pour garant le goût du docteur Dupau qui vient de se charger de la direction de ce journal, dont M. Rouzet a, dans l'espace de deux ans, conçu le projet et assuré le succès; le nombre des collaborateurs en est augmenté, et les méde-

cins les plus distingués doivent y déposer le fruit de leurs travaux et de leurs observations. Déjà plusieurs des premiers collaborateurs, dont on se plaignait que les articles étaient trop rares, ont repris la plume, et les nouveaux se préparent à apporter leur tribut; ainsi, M. *Bérard* a, dans un article fort remarquable, commencé l'analyse critique de l'ouvrage de M. *Broussais*, et M. *Bousquet* a terminé celle de l'ouvrage de M. *Demours*; tout annonce donc à ce journal une prospérité fondée sur le zèle et sur le mérite de ses rédacteurs.

MIQUEL.

## HYGIÈNE PUBLIQUE.

### Batterie de cuisine. Bretelles.

D'où vient que les inventions les plus frivoles trouvent partout des prôneurs, tandis que les découvertes les plus utiles sont si difficiles à propager? Lorsque *Parmentier* voulut populariser, en France, l'usage des pommes de terre, il trouva mille contradicteurs; aujourd'hui, les pommes de terre nourrissent le quart de la population. De nos jours, M. *Lapostolle* propose de remplacer les ustensiles de cuisine en cuivre, dont tout le monde connaît le danger, par des ustensiles en zinc, dont il proclame l'innocuité, et sa proposition n'éveille l'attention de personne; il enseigne la méthode d'étamer le cuivre avec de l'étain pur, tandis que celui dont on se sert habituellement est mêlé de plomb; mais le moyen de se faire écouter lorsqu'on parle d'étamage? Il existe, il est vrai, une décision d'une commission de l'Institut, défavorable à l'adoption des ustensiles en zinc, M. *Lapostolle* convient que le zinc est attaqué par les préparations culinaires tout comme le cuivre, mais il cherche à établir que les produits qui en résultent ne sont pas des poisons aussi violents que ceux dont le cuivre fait partie; d'un autre côté, en enseignant un procédé pour étamer l'un et l'autre de ces métaux avec de l'étain pur, il bannit de nos alimens les molécules de plomb qui existent dans l'étamage ordinaire, et prévient ainsi une foule d'accidens ou de phénomènes qui ne reconnaissent pas d'autre cause. Le procédé proposé par M. *Lapostolle* nous paraît utile, mais il est bien difficile de prévoir quand il pourra être adopté.

Savez-vous pourquoi l'on rencontre, aujourd'hui, tant d'hommes voûtés, bossus, contrefaits, tandis que nos pères avaient une attitude fière, une démarche noble et facile? c'est parce que les hommes d'aujourd'hui portent des bretelles. C'est M. *Lussan*, chirurgien de l'hôpital de St-Saulge, qui fait cette remarque dans une dissertation très-curieuse sur ce sujet. Tous les médecins se sont élevés contre les corsets et les buscs baleinés; mais les bretelles sont un sujet neuf, que M. *Lussan* a fort bien traité. Il est certain que le poids du pantalon, joint aux divers mouvements du corps, et à la pression latérale que les élastiques exercent sur la poitrine, peut gêner la respiration, surtout lorsque l'estomac est dans un état de plénitude; mais, dit M. *Lussan*, « cet inconvénient augmente surtout, lorsque les jeunes gens, jaloux de passer pour avoir les cuisses et les jambes bien conformées, retrécissent fortement leurs bretelles, afin d'effacer entièrement les rides du pantalon; c'est alors qu'en détruisant l'élasticité par une tension démesurée, la pression devient plus considérable, donne aux porteurs de bretelles une attitude plus ridicule, leur fait éprouver une contrainte fatale aux avantages de la prestance, et détermine chez eux une orthopnée habituelle dont le danger ne saurait être douteux. » Entendez-vous, Messieurs les petits-maîtres? vous voilà, je pense, suffisamment prévenus. On trouve encore bien des inconvénients aux bretelles lorsqu'on éprouve certain besoin impérieux, mais ceux qui voudront les connaître à fond n'ont qu'à se procurer la brochure de M. *Lussan*, chez *Pillet aîné*, rue Christine, n. 5.

## VARIÉTÉS.

-- MM. *Pariset* et *François* sont de retour à Paris. M. *Bally* est arrivé le 12 à Montpellier, où il a été reçu avec la plus grande distinction; plus de cinq-cents étudiants en médecine s'étaient portés au-devant de lui.

— Le docteur *Behr*, à Bernbourg, et le docteur *Heincken*, à Bremen, confirment les heureux effets de l'acide prussique dans les maladies spasmodiques. Le premier l'a employé contre la phthisie connivante, l'asthme, la toux, etc.; et il l'emploie journallement, sans hésiter, dans tous les cas où il eût donné autrefois l'opium ou l'extrait de jusquia. Il observe cependant que ce remède ne convient pas lorsque l'es-

tomac est le siège des douleurs. Le second le regarde comme un excellent palliatif de la phthisie, comme très-éfficace dans les maladies du cœur, et comme éminemment avantageux dans la coqueluche. Voici la formule selon laquelle M. *Hufeland* prescrit l'acide prussique, préparé suivant la méthode d'*Ittner*:

*Acide prussique d'Ittner, six gouttes. Eau distillée deux gros ; on en fait prendre quinze gouttes par dose. Ce remède doit être chaque jour fraîchement préparé.*

— **PRIX PROPOSÉS.** *La société de médecine de Bordeaux*, propose un prix de 300 fr. qui sera décerné en 1823, à l'auteur du meilleur mémoire sur chacune des questions suivantes. « Déterminer la nature, les différences, les causes, les signes et le traitement de la maladie appelée ædème des poumons. » — « Quels sont les résultats d'un accroissement trop rapide ? Quels sont les moyens d'en modérer les progrès, s'ils deviennent nuisibles, et de remédier aux accidens qui en sont la suite ? » C'est la troisième fois que ce dernier sujet est mis au concours. Les mémoires doivent être envoyés à M. *Dupuch Lapointe*, secrétaire de la Société, avant le 15 juin.

— *La société de médecine du Gard* propose pour sujet d'un prix de 200 fr. la question suivante : *Indiquer le sens précis et distinct que l'on doit attacher en pathologie aux termes de phlegmasie et d'irritation ; en tirer des conséquences utiles pour la médecine pratique, et propres à faire cesser toute confusion à cet égard.* Les ouvrages doivent être envoyés à M. *Phéliep*, secrétaire-général, avant le 1<sup>er</sup> août.

— *pharmacologie.* Il arrive souvent que des mixtures dans lesquelles on fait entrer le soufre doré d'antimoine, contractent en peu de temps une odeur fétide qui est due au développement du gaz hydrogène sulfuré. Cette odeur est alors attribuée à une mauvaise

préparation de la part du pharmacien, et peut quelquefois nuire à sa réputation. M. *Pagenstecher* a cherché à découvrir la cause de ce phénomène, et il a reconnu qu'il se produisait dans les cas où l'on ajoutait le soufre doré d'antimoine à des substances susceptibles d'entrer en fermentation. Il conseille en conséquence, d'exclure des mixtures, dans lesquelles on veut faire entrer cette préparation antimoniale, les sirops, le miel, les robs, etc. Et de n'employer que le sucre le plus raffiné et la gomme. Ce mélange peut se conserver des mois entiers sans fermenter.

**BIBLIOGRAPHIE.** *Cours élémentaire d'hygiène*, par L. *Rostan*, médecin de l'hospice de la Salpêtrière. Un vol. in-8. Paris, 1822, chez Béchet jeune, libraire, place de l'Ecole de médecine, n. 4 ; prix : 7 fr. et 8 fr. 75 cent. par la poste. Le 11<sup>e</sup> vol. paraîtra le 1<sup>er</sup> Mars prochain.

— *Médecine pratique éclairée par l'Anatomie, et la physiologie pathologiques*, par J. *Cruveilhier*, docteur en médecine, premier cahier. Paris, 1821 ; chez Igonette, libraire, rue des Grands Augustins, n. 28.

— *Recherches sur la route que prennent diverses substances pour passer de l'estomac et du canal intestinal dans le sang, sur la fonction de la rate, et sur les voies cachées de l'urine*, par E. *Tiedemann* et *Gmelin*, traduit de l'allemand par S. *Heller*, d. m. p. Paris, 1821, chez Méquignon-Marvis.

— On trouve chez M. *Guitel*, rue J. J. Rousseau, n. 5, les eaux minérales naturelles, de Sedlitz, Spa, Bonnes, Barèges, etc., à des prix très-modérés.

— MM. les souscripteurs dont l'abonnement est expiré, sont priés de le renouveler, pour ne pas éprouver d'interruption dans l'envoi de ce journal. Le bureau est toujours chez le docteur *Miquel*, rue Bergère n.º 19.

**AVIS ESSENTIEL.** — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le bureau général est chez M. *Miquel* médecin, propriétaire rédacteur, rue Bergère, n.º 19. C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes, et toutes les reclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez M. le docteur *Miquel*, chez tous les directeurs de poste aux lettres, et chez tous les libraires.

Le prix de l'Abonnement à la Gazette de santé est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner toutes les époques de l'année, mais seulement à compter du premier janvier ou du premier juillet. Les lettres, et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

### PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. --- 6 février 1744.  
Naissance de Desault, au Magny-Vernois.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

*Nombre des malades admis dans les hôpitaux par les membres du bureau central d'admission, pendant le mois de janvier 1822.*

Fièvres non caractérisées.....	202
<i>Id.</i> gastriques, bilieuses.....	202
<i>Id.</i> muqueuses.....	17
<i>Id.</i> adynamiques, putrides.....	"
<i>Id.</i> ataxiques.....	3
<i>Id.</i> intermittentes, quotidiennes.....	8
<i>Id.</i> catarrhales.....	31
Fluxions de poitrine.....	69
Phlegmasies internes.....	241
Erysipèles.....	11
Varioles.....	3
Douleurs rhumatismales.....	74
Angines, Esquinancies.....	26
Catarrhes pulmonaires.....	162
Coliques métalliques.....	19
Diarrhées, dysenteries.....	38
Apoplexies, paralysies.....	24
Hydropisies, anasarques.....	32
Phtisies pulmonaires.....	40
Ophthalmies.....	43
Maladies sporadiques.....	436
<b>TOTAL</b> .....	1681

### OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

*Depuis le 1 janvier jusqu'au 31 inclusivement.*

THERMOMÈTRE. *Maximum*  $\dagger 7^{\circ} 8.$  *Minimum*  $- 2^{\circ} 8.$

BAROMÈTRE. *Max.* 28 5 10. *Min.* 27 3 5.

HYGROMÈTRE. *Max.* 98. *Min.* 84.

### CONSTITUTION MÉDICALE.

#### *Maladies régnantes.*

L'hiver semble ne pas vouloir arriver cette année, dit le journal de la Somme; et nous sommes obligés de répéter, à Paris, ce que nos confrères de la Picardie écrivent, à Amiens; le thermomètre n'est descendu au-dessous de zéro, pendant le mois de janvier, que les 6, 7, 8, 17 et 31, encore n'est-il descendu que de deux degrés, tandis que l'année passée, il avait dépassé le onzième. Le 1 février, le froid a été assez intense, mais le 2, il a sensiblement diminué, et l'atmosphère a repris sa douceur et son humidité habituelles. Cette température, agréable pour les personnes qui craignent le froid, a pourtant ses inconvénients. Les maladies inflammatoires sont moins fréquentes, mais elles sont plus longues; les catarrhes sont moins intenses, mais ils deviennent chroniques. Cette remarque s'applique surtout aux ophthalmies; un épais brouillard a fait, pendant deux jours, la même impression que la fumée sur la membrane extérieure de l'œil. Nous avons eu à traiter quelques douleurs rhumatismales très-opiniâtres, qui n'ont éprouvé aucun aménagement de l'application des sanguines, tandis que les malades ont été sensiblement soulagés par le bain chaud, suivi de frictions sèches sur les parties doulou-

reuses. Les phisiques ne succombent pas aussi rapidement que l'année passée, la raison en est facile à donner : rien n'accélère les progrès de l'irritation du poumon comme l'air froid qui s'introduit dans les bronches par la respiration ou qui irrite directement la surface cutanée dont l'irritation se répète sur l'organe respiratoire ; ces idées ne sont pas neuves, sans doute, mais elles conviennent à la circonstance ; d'ailleurs, il est bon de rappeler les vérités qui ne sont pas contestées, quand il y en a tant d'autres qui sont chaque jour mises en problème.

### EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

(Treizième article.)

#### *Inflammation de la membrane muqueuse pulmonaire.*

Avant de parler des phlegmasies de la poitrine, M. Broussais passe en revue celles de la membrane muqueuse des bronches, en commençant à son extrémité buccale, nazale et oculaire ; je ne le suivrai pas dans l'histoire de ces phlegmasies où l'on trouve à chaque pas l'application, tantôt légitime, tantôt forcée, des principes que j'ai déjà fait connaître. Qu'apprendrions nous en effet dans l'histoire de l'ophtalmie, si ce n'est que les irritans astringens qui guérissent si souvent cette irritation, surtout à l'état chronique, ne sont autre chose que des *quitte ou double*? Que penserions-nous du coriza qui, à la volonté de M. Broussais, peut dégénérer en polype, en dartres, en ozène, etc ? de l'irritation de la bouche qui est toujours la même, soit qu'elle produise les aphtes, la salivation mercurelle, l'angine ou le cancer de la langue ? de celle de l'œsophage, qui est un organe muet, c'est-à-dire dont les sympathies sont très-peu marquées ? Il me semble plus convenable de passer rapidement sur ces légères phlegmasies qui ne peuvent causer la mort que par leur complication avec les phlegmasies des viscères intérieurs, de l'estomac, ou des poumons, par exemple.

Cependant, avant d'arriver au poumon lui-même, nous avons le larynx, la trachée-artère et les bronches à examiner. Ne perdez pas de vue l'irritation, car, quoique M. Broussais ne soit pas ontologiste, il n'en

personifie pas moins son grand phénomène morbide. Supposez donc l'irritation fixée à la partie supérieure de la trachée, bornée par conséquent au larynx, vous aurez le catarrhe laringé, qui est le plus terrible de tous, surtout dans le jeune âge. On a deviné qu'il s'agit ici du croup ; M. Broussais n'ajoute rien à l'histoire de cette maladie, pour le traitement de laquelle il recommande seulement les fortes saignées locales, et les révulsifs, soit purgatifs, soit rubéfians, laissant, dit-il, aux ontologistes les vomitifs, aux humoristes le sulfure de potasse, et aux browniens les toniques. Il est bien certain néanmoins que quelques-uns guérissent avec ces moyens ; mais, encore un coup, ce sont des *quitte ou double*, et quand ce mot est prononcé, M. Broussais n'a rien à ajouter, et ses adversaires n'ont rien à dire.

Du croup à la coqueluche il n'y a pas loin, aussi est-ce la même irritation descendue seulement un peu plus bas, et affectant la trachée, qui la constitue ; on a tort, dit le médecin physiologiste, de ne voir là qu'une affection nerveuse ; les browniens, les semi-browniens, les browniens mixtes, les humorico-browniens disputent sur l'usage des sulfures, de la belladone, des spécifiques ; employez les sanguines au sommet du sternum, et les adoucissans, et vous guérissez le malade ; il n'y a pas de meilleure chose à faire ; faites-le, et laissez disputer. Une petite observation, cependant : très-souvent le malade tousse encore après ces moyens ; mais comme l'inflammation est diminuée vous pouvez recourir aux anti-spasmodiques, à l'opium, à l'extrait de jusquiaime, à l'éther, etc. Observez bien cependant que ces moyens sont des irritans qui devraient augmenter l'irritation que les anti-phlogistiques ont diminuée ; pas du tout : loin de l'augmenter ils l'effacent complètement ; ils guérissent en un mot ; que deviennent donc les principes ? j'avoue que je n'en sais rien ; cela est fâcheux, mais qu'importe ? il n'y a que la théorie qui en souffre.

Je ne dirai rien de l'angine cédémateuse, qu'on a ainsi appelée parce qu'elle détermine un gonflement albumineux autour des cartilages du larynx, et produit la suffocation comme le croup. Les sanguines, les cataplasmes, dans les premiers momens, le moxa dans l'état chronique ; voilà tout ce qu'il convient de faire. La phisie laringée ne mérite guère plus d'attention, c'est, suivant M. Broussais, le catarrhe laringé chronique qui

y donne lieu ; les anti-phlogistiques la préviennent, et lorsqu'elle a lieu avec la carie des cartilages, il n'y a guère plus d'espoir. Cependant, les suppurations locales, produites par le moxa, sont des moyens quelquefois encore efficaces.

Nous voici arrivés à la phlegmasie de la membrane muqueuse bronchique, qui constitue le catarrhe pulmonaire ; c'est ici, à proprement parler, que commence l'histoire de la phthisie, maladie terrible soit par sa fréquence, soit par sa gravité, et dont M. Broussais a la prétention d'avoir fait connaître le caractère. C'est le froid, cet éternel ennemi de la vie qui, en supprimant la transpiration cutanée et irritant la muqueuse bronchique, est la cause générale la plus fréquente et presque la seule du catarrhe pulmonaire ; tout le monde en connaît les signes ; il serait inutile et fastidieux de les rappeler ici, je vais me borner à rapporter les principaux préceptes de M. Broussais.

La lassitude des membres, la perte de l'appétit, etc., sont des symptômes familiers du catarrhe ; mais s'il survient de la chaleur acrie à la peau, si la lassitude des membres devient une douleur contusive, si le pouls devient fébrile, la céphalalgie intense, alors il y a gastrite commençante, et le catarrhe peut devenir, en ce cas, une maladie accessoire de la gastro-entérite qui se développe.

La diète guérit radicalement le catarrhe chez certaines personnes ; les sanguines appliquées à la fourchette, au sommet du sternum, les cataplasmes sur la poitrine, les vapeurs d'eau de guimauve, les boissons adoucissantes, guérissent le plus grand nombre.

Plusieurs l'arrêtent dès le principe par une boisson de punch ou de vin chaud : c'est ici le *quinte ou double* par excellence, comme l'émetic dans la gastrite.

Si l'on n'a pas recours aux anti-phlogistiques avec assez de persévérence, le catarrhe devient chronique : alors ses signes caractéristiques sont : la toux et la sécrétion d'une matière muqueuse, opaque, jaunâtre ; lorsque cette humeur redevient claire et transparente, c'est la rechute du catarrhe aigu. Cette maladie touche à une foule d'autres, ce qui, d'après M. Broussais, l'a faite confondre dans tous les ouvrages de médecine ; on la distingue néanmoins de la pneumonie par l'absence du son mat ; de l'obstacle à la circulation, (c'est à-dire de l'anévrisme) par l'absence des palpitations, des étouffemens, etc.

Quelquefois la sécrétion muqueuse est si abondante qu'elle épouse le malade ; c'est comme la phlegmasie du colon, de la vessie, de l'urètre. Dans ce cas là, on ne manque pas de prononcer le nom de phthisie, on guérit alors le malade et l'on croit avoir guéri la phthisie qui n'existe pas. Ce n'est pas que l'irritation ne puisse se communiquer successivement aux vaisseaux lymphatiques et au parenchyme du poumon lui-même, d'où résulte la véritable phthisie ; mais ce n'est pas encore le moment de s'en occuper.

Le catarrhe chronique ne tue jamais, à moins qu'il ne se complique de phthisie ou de gastrite ; on doit le traiter comme le catarrhe aigu, chez les sujets forts ; chez les sujets faibles et lymphatiques on a recours aux cataplasmes sur la poitrine et aux vésicatoires ; si l'expectoration est trop abondante on l'arrête avec l'extrait de quinquina, et surtout avec l'acétate de plomb (extrait de Saturne) combiné à l'opium, à la dose d'un quart de grain. Ce remède irrite et devrait exaspérer l'irritation ; mais enfin c'est chez les sujets lymphatiques qu'il est employé avec succès, et comme l'irritation est toujours l'irritation, aussi bien chez les sujets faibles que chez les sujets forts, la théorie physiologique est encore ici en défaut. On dira peut-être que c'est une exception, mais une exception qui revient à chaque page et à chaque maladie pourrait bien être regardée comme règle.

La suite des phlegmasies pulmonaires à l'article prochain.

MIQUEL.

#### ENCORE UN MOT SUR LA FIÈVRE JAUNE,

PAR LE DOCTEUR MAURE.

La fièvre jaune qui vient de désoler la Catalogne est-elle contagieuse ? La solution de cette importante question qui intéresse essentiellement tous les pays qui ont des relations avec la province où cette cruelle maladie vient de faire de si terribles ravages, sera bientôt trouvée, si les médecins ne perdent pas leur temps dans de vaines et stériles disputes de mots, et surtout si, spécialement occupés de cette question, ils ne la perdent jamais de vue, et ne la remplacent par celle-ci ; la fièvre jaune est-elle contagieuse ?

Si malheureusement, et c'est ce que nous devons

craindre, cette substitution a lieu, nous ne devons nous attendre qu'à de longues et inutiles répétitions de tout ce qu'on a déjà écrit sur la contagion et la non-contagion de la fièvre jaune, et nullement à la solution de cette importante proposition, qui ne sera pas même discutée. Une fois la question généralisée, on ne nous parlera de la Catalogne que d'une manière accessoire; les contagionistes et les non contagionistes choisiront l'Amérique pour leur champ de dispute; ils nous feront l'histoire de toutes les épidémies de fièvre jaune qui ont ravagé les provinces d'outre-mer, et nous prouveront d'une manière préemptoire, les uns que la fièvre jaune de Barcelonne est contagieuse parce que *Chisolm, Currie, Lining, Wright, Bally, Makittrick, Cailliot, Pugnet*, etc., distingués autant par leur vaste érudition que par leur véracité, ont observé et décrit des épidémies de fièvre jaune contagieuse; les autres qu'elle n'est pas contagieuse parce que *Devèze, Moultrie, Valentin, Hillary, Thomassini, Savarès*, etc., médecins d'une autorité non moins respectable, ont observé et décrit des épidémies de fièvre jaune non contagieuse. Voilà de quelle manière on discutera cette proposition, ou du moins voilà comment elle a été discutée jusques à aujourd'hui; aussi n'en devons nous guère espérer une solution heureuse, à moins qu'on ne renonce à cette malheureuse manie de généraliser, et qu'on ait le bon esprit de ne vouloir juger l'épidémie de Barcelonne que par les faits observés dans cette épidémie, et non par ceux observés dans telle ou telle autre épidémie d'outre-mer; c'est de cette seule manière qu'on arrivera facilement à un résultat utile et vrai.

La grande erreur des contagionistes et des non contagionistes est de vouloir juger une épidémie par une autre épidémie, et de répondre, par exemple à M. *Devèze* qui nous prouve que la fièvre jaune observée en 1793 à Philadelphie, n'était pas contagieuse, qu'il est évidemment dans l'erreur parce que l'ouvrage de M. *Berthe* les a convaincus que cette fièvre, transportée à Cadix par la corvette *Il Delfino*, était éminemment contagieuse.

Si, au lieu d'employer cette méthode de raisonner, qui donne naissance à de longues disputes scolastiques, à des chicanes de définition, enfin à des personnalités qui finissent toujours par devenir le point principal de la dispute; si au lieu, dis-je, d'employer une méthode de raisonnement aussi fausse, ces médecins

méditaient les ouvrages de leurs adversaires, si au lieu de chercher des objections dans des définitions captieuses, ils lisraient ces ouvrages sans prévention, ne pourraient-ils pas finir par penser que, puisque tant d'auteurs recommandables par leur savoir et leur véracité ont observé et décrit des épidémies de fièvre jaune contagieuse et non contagieuse, il est possible que cette maladie contagieuse dans telle épidémie, ne le soit pas dans telle autre.

Cette possibilité une fois admise les forcera d'étudier, d'analyser séparément chaque épidémie et de poser chaque question de cette manière: *Telle épidémie de fièvre jaune a-t-elle été contagieuse?* et non la question générale: *la fièvre jaune est-elle contagieuse?*

La question ainsi posée, il ne faut plus que de la bonne foi dans l'exposition des faits, pour arriver à une solution utile et vraie. Et qui pourrait, sans avoir le cœur glacé d'horreur, altérer les faits qu'il aurait observés? Qui voudrait par une fausse relation exposer des provinces à une épouvantable contagion, ou entasser dans un foyer de corruption des milliers d'hommes qu'une prompte émigration arracherait à une mort presque certaine.

*Nota.* Nous venons de recevoir de Barcelonne même des documens très-curieux sur la fatale épidémie qui vient de dévaster cette malheureuse cité, et sur la commission des médecins français, actuellement de retour à Paris. Nous en ferons part à nos lecteurs dans le prochain numéro.

*Le Réd. gén.*

## ACCOUCHEMENS.

*Pratique des accouchemens, ou mémoires et observations choisies sur les points les plus importans de l'art, par M<sup>me</sup> LACHAPELLE, sage-femme en chef de la maison d'accouchemens de Paris, publié par A. DUGÈS, son neveu. 1 vol. m-8. prix : 7 f. et 8 f. 75 c. chez Bailière, libraire, rue de l'Ecole de médecine, n. 16.*

J'ai toujours pensé qu'on donnait trop d'importance à l'art des accouchemens, et que la prétention de le faire paraître difficile en avait fait singulièrement compliquer la théorie. *Baudelocqne*, dont je suis loin de contester le mérite, a trop minutieusement calculé les diverses positions dans lesquelles le fœtus peut se faire jour hors du bassin de la mère: à force de vouloir

être exact, il a embrouillé la matière, et au milieu des quatre-vingt- quatorze positions qu'il admet, quel est le praticien qui ne se trouve point embarrassé? De nos jours, cette confusion commence à disparaître. M. *Dubois*, dans ses leçons publiques, simplifie beaucoup la nomenclature de *Baudelocque*, et M<sup>me</sup> *Lachapelle*, dans l'ouvrage que j'annonce, l'a réduite ce me semble, à sa juste valeur. « Après 30 années, » dit M. le professeur *Chaussier*, d'une pratique continue, et plus de 40,000 accouchemens, opérés naturellement ou artificiellement, soit par elle-même, soit sous sa direction, au lieu de 94 positions admises par *Baudelocque*, M<sup>me</sup> *Lachapelle* affirme de la manière la plus positive, n'en avoir jamais rencontré que 22, et toutes ces positions peuvent se rapporter à sept genres principaux, auxquels se rattachent un petit nombre d'espèces et de variétés, dont l'auteur présente l'ensemble dans deux tables synoptiques très-claires, où l'on trouve en même temps la classification, la nomenclature des positions du fœtus ainsi que leur fréquence relative, telle qu'on l'observe dans la pratique. Après ces considérations générales, où l'on trouve les préceptes les plus sages les plus importans, et toujours fondés sur une longue expérience, M<sup>me</sup> *Lachapelle* ajoute un grand nombre d'exemples choisis et d'observations particulières, tirés de sa pratique, ce qui forme un véritable cours clinique d'autant plus précieux et instructif qu'on y trouve exactement les faits tels que que la nature les offre, et non pas tels qu'on les a imaginés dans le cabinet, ou qu'on les a décrits dans le plus grand nombre des livres.

Après un suffrage aussi positif de la part d'un professeur, juge compétent s'il en fut jamais, je n'ajouterais plus que quelques extraits de l'ouvrage même dont il est question; car je ne veux pas indiquer à mes lecteurs un bon livre sans leur donner en même temps quelque bon précepte. Dans le premier mémoire, qui traite des *positions du fœtus en général*, M<sup>me</sup> *Lachapelle* passe en revue les moyens qu'on a coutume d'employer pour exciter les contractions de l'utérus. « On a préconisé, dit-elle, dans ces derniers temps, et vanté comme infaillible l'usage du *seigle ergoté*; ce médicament agissait à coup sûr, et son efficacité était incontestable. On verra plus tard qu'il n'a nullement répondu aux brillantes espérances qu'on

» voulait nous donner sur son compte, et que son innocuité est sa plus grande vertu. — Reste un dernier moyen d'excitation... Les pressions exercées soit sur l'orifice utérin, soit sur la partie postérieure des lèvres de la vulve, et sur la commissure antérieure du périné, contribuent souvent beaucoup à l'augmentation des douleurs. » *Guillemeau* qui connaissait ce moyen, l'exprimait, dans son langage naïf, de la manière suivante: « *Luy faisant*, par en bas, et principalement *vers le siège et os pubis*, qui sont les deux extrémités du conduit naturel, de petits linimens avec le bout et extrémité des doigts, ayant premièrement rogné ses ongles de fort près: ce qui fera irriter et aigillonner la matrice à l'expulsion dudit enfant. »

Plus loin, voulant parler de l'application du forceps, l'auteur fait la remarque suivante: « Je ne manque jamais, ainsi que *Baudelocque*, de faire voir le forceps à la femme, et de lui expliquer à peu près son usage et sa façon d'agir; il n'en est aucune que cette démonstration ne tranquillise, et j'en rencontre souvent qui, à leur deuxième accouchement, sollicitent l'application du forceps qu'elles ont vu mettre en usage pour les débarrasser au premier. On partagera aisément le sentiment de M<sup>me</sup> *Lachapelle* si l'on réfléchit, que la terreur n'est jamais portée si loin que lorsqu'on craint un danger qu'on ne connaît pas.

Le second mémoire qui traite des *positions du vertex* est peut-être le plus remarquable; il faut lire ce que dit l'auteur sur une foule de préceptes qu'on a admis sans examen. « Qu'est-ce donc que l'enclavement? nous dit-elle.... dans les trois quarts des cas, je suis sûre qu'on a pris pour enclavement l'inertie de l'utérus, qui est si souvent indépendante de la position; je ne veux pas nier que certaines positions ne demandent plus d'efforts, ne fatiguent davantage la matrice, et n'amènent quelquefois l'inertie; mon but est seulement d'avertir les élèves de ne point attribuer à la position, ni à l'enclavement, ni à la conformation du bassin, tout retard qui survient dans le travail, à ne pas désespérer trop tôt des ressources de la nature et à ne pas recourir trop tôt à des moyens violents. Plus d'une fois j'ai entendu accuser de la lenteur du travail une quatrième et une cinquième position; j'ai entendu prononcer le mot d'enclavement; j'ai vu même appro-

cher le forceps, et tout-à-coup l'inertie cessait, et l'enfant s'échappait avec rapidité."

Les positions de la face forment le sujet du troisième mémoire qui offre des préceptes non moins fondés, et se termine par des observations aussi instructives qu'intéressantes; en somme, l'ouvrage de M<sup>me</sup> Lachapelle est un livre essentiellement utile aux accoucheurs et aux sages-femmes, et ce qui augmente beaucoup son prix, à mon avis, c'est qu'il est débarrassé de toutes ces discussions accessoires, de toutes ces descriptions anatomiques qui forment toujours plus de la moitié des cours ou des traités élémentaires d'accouchemens.

R.

### BIBLIOGRAPHIE.

*Recherches sur la fièvre jaune, et preuves de sa non contagion dans les Antilles, par J. A. ROCHOUX, d. m. p. 1 vol. in-8, Paris, 1822. Chez Béchet jeune, libraire, place de l'École de médecine; prix : 6 f. et 7 f. 50 c.*

*Causes des maladies épidémiques, moyens d'y remédier et de les prévenir, avec quelques réflexions sur l'épidémie d'Espagne, par M. LASSIS, d. m. p. 1 vol. in-8. Paris, 1822, chez Compère jeune, libraire, rue de l'École de médecine; prix : 4 fr. 50 c, et 5 fr. 50 c. par la poste.*

Je réunis ces deux ouvrages dans le même article, parce que, quoique différens pour la forme et pour les détails qu'ils contiennent, ils ont cependant la même tendance, et sont destinés à établir les mêmes principes. M. Rochoux a observé par lui-même, et de l'histoire des faits qui se sont passés sous ses yeux, il conclut que la fièvre jaune n'est point contagieuse aux Antilles. M. Lassis passe en revue les diverses épidémies qui ont ravagé le monde; et, sans recourir à la contagion, dans toutes il trouve une cause suffisante du développement de la maladie; on concevra facilement que de recherches il fallait faire pour arriver à des notions précises sur une infinité d'épidémies dont l'histoire a conservé le souvenir; aussi, l'ouvrage dont il s'agit est-il rempli de citations d'auteurs anciens et modernes, et, sous un assez petit volume, renferme la substance de quelques milliers. Ce n'est pas que tou

y soit parfaitement exact, j'ai voulu lire les plaisanteries de Guy-Patin sur les épidémies de Rouen et de Bruxelles; j'ai cherché au tome II, p. 288 de ses lettres, comme l'indique le livre de M. Lassis, et je n'ai rien trouvé qui eût rapport à ce sujet; est-ce la faute l'imprimeur ou de l'auteur lui-même? La chose est trop peu importante pour qu'on s'y arrête; je crois qu'on ne cherchera pas non plus à vérifier si ce furent les calamités et les privations que les Hébreux eurent à souffrir dans le désert qui leur procurèrent le typhus; ou si la guerre contre Idoménée, lorsque Mérimée revint du siège de Troie, fut la cause de la dévastation de l'île de Crète, par une maladie épidémique; mais on lira avec intérêt, dans cet ouvrage, l'analyse des différentes circonstances qui contribuèrent, je ne dis pas avec l'auteur, à produire la peste de 1720 à Marseille, mais à la propager dans cette malheureuse cité. En résumé, l'ouvrage de M. Lassis, qui avait déjà paru sous un titre un peu différent, renferme, au milieu d'idées inexactes et exagérées, des documents précieux sur l'histoire des différentes épidémies. Il est bon de remarquer que M. Lassis n'admet pas plus la contagion de la peste et du typhus que celle de la fièvre jaune.

M. Rochoux se borne à l'histoire de cette dernière; la première partie, la plus considérable de son ouvrage, renferme treize observations de fièvre jaune, et après ces observations vient une description générale de la maladie composée d'après les traits pris dans les histoires particulières; voilà la méthode de M. Pinel dans toute sa pureté: il n'y a aucun doute que cette histoire générale n'est pas du tout le portrait de la fièvre jaune, mais bien une description faite à plaisir d'après des traits isolés, groupés ensuite sans aucun égard pour les organes, dont ils expriment la souffrance; en un mot, c'est de l'ontologie dans le langage physiologique. Cependant M. Rochoux est physiologiste; la fièvre jaune n'est, selon lui, qu'une gastrite, ou bien une variété de la gastrite ordinaire. Je ne sais jusqu'à quel point le rapprochement établi par M. Rochoux entre la fièvre jaune qu'il a observée à la Pointe-à-pître, et les gastrites que M. Broussais a observées en Italie, est exact; mais, en dépit de toute les observations anatomico-pathologiques, il me semble que cette analogie peut facilement être contestée. M. Rochoux convient des différences immenses qui émblent séparer ces maladies, mais il pense que ces

différences ne tiennent qu'au moindre degré d'intensité de la gastrite dans les régions tempérées; j'ai déjà dit, à ce sujet, dans un des numéros précédens de ce journal, que la fièvre intermittente qui tue dans les pays tempérés est, à coup sûr, plus intense que la fièvre jaune qui ne tue pas dans les régions tropicales; cependant la fièvre intermittente mortelle ne passe point par l'état de fièvre jaune; ce que j'ai dit de la fièvre intermittente s'applique exactement à la gastrite il y a donc quelque chose de plus qu'un degré d'intensité. M. *Rochoux* admet une sorte de *spécialité* dans cette affection inflammatoire, *spécialité* peu appréciable, il est vrai, mais sensible cependant dans les traces que la phlegmasie laisse sur le cadavre; c'en est certes plus qu'il n'en faut pour autoriser l'admission de cette *spécialité* pendant la vie.

Nous aurons tant d'occasions de revenir sur la fièvre jaune, que je crois inutile d'analyser en détail l'ouvrage de M. *Rochoux*; ce médecin qui a eu l'honneur de partager la mission glorieuse de MM. *Bally*, *Pariset*, *François* et *Mazet*, aura sans doute recueilli des faits précieux dans la nouvelle épidémie de Barcelonne, et puisqu'il a jugé à propos de se séparer de ses collègues, il reparaira sans doute sur la scène lorsque le temps sera venu de se présenter. En attendant, malgré l'opinion exclusive qui domine dans son ouvrage, malgré la prétention de prouver que la fièvre jaune n'est pas contagieuse, en admettant toutefois qu'elle peut l'être si elle se complique avec le typhus, malgré une certaine fluctuation d'opinion, relativement aux doctrines médicales du jour, ce qui fait qu'on peut le dire physiologiste puisqu'il ne voit dans la fièvre jaune que la gastrite, et ontologiste puisqu'il parle de fièvres essentielles continues ou intermittentes, qui peuvent compliquer cette gastrite; enfin, malgré quelques subtilités et quelques paradoxes semés ça et là, on peut dire que ses *recherches sur la fièvre jaune* doivent être considérées comme un des ouvrages les plus marquans sur cette affreuse maladie, que tous ceux qui voudront connaître à fond cette matière, (et qui peut se dispenser de l'étudier aujourd'hui?) doivent le lire avec attention, étudier surtout l'analyse savante qu'on y trouve des différens symptômes de la fièvre jaune, tels que les vomissements, le délire, la jaunisse, etc. La partie la plus intéressante, à mon avis, est celle du traitement; tous les moyens thérapeutiques y

sont discutés avec un talent remarquable, et soumis au creuset de l'expérience; peut-être l'emploi des saignées générales y paraîtra-t-il trop fortement conseillé; mais quand un observateur digne de foi vous dit: *j'ai vu*, qui pourrait se refuser à ces preuves?

Je me résume et je dis, pour en revenir au titre de cet article, l'ouvrage de M. *Lassis* est d'un homme érudit, d'autres diraient, d'un compilateur qui veut établir sur un plus ou moins grand nombre d'autorités des opinions paradoxales; celui de M. *Rochoux* est d'un observateur attentif, d'un médecin instruit, qui discute les faits qu'il observe, et fonde, d'après cette discussion, la théorie qui lui paraît la plus vraisemblable.

A.

## VARIÉTÉS.

— M. *Pelletier* vient de composer une nouvelle poudre dentifrice avec le sulfate de quinine; l'idée d'employer ce médicament nouveau à la conservation de la bouche et des dents, est trop heureuse pour que la nouvelle poudre n'ait pas un succès durable. Voici sa formule, extraite du journal de pharmacie :

Prenez :	Corail préparé. . . . 1 once
	Laque carminée. . . . 8 grains.
	Sulfate de quinine. . . . 4 id.
	Essence de menthe. . . . 4 gouttes

Nous profiterons de cette occasion pour répondre à ceux de nos abonnés qui nous ont demandé le prix du sulfate de quinine que l'on vend très-cher en province, et qu'on ne vend pas du tout dans les campagnes, que, vu le perfectionnement apporté chaque jour dans sa préparation, M. *Pelletier* devait le réduire au commencement de cette année de 10 fr. à 7 fr. le gros. Il se vend généralement, dans Paris, par grains, à raison de 20 centimes le grain. Nous n'indiquons pas ce prix comme invariable, mais seulement comme le plus général.

— Il résulte des observations de M. *Callaud*, pharmacien à Annecy, que le sulfate de quinine, chauffé à une douce chaleur, devient entièrement lumineux; la phosphorescence est d'autant plus vive, et le phénomène dure d'autant plus longtemps que le sulfate est plus pur, plus blanc et plus sec. M. *Pelletier* a confir-

mé cette observation, de sorte que cette expérience pourra servir à constater la pureté du sulfate de quinine.

— La Faculté de médecine de Paris, chargée d'adjudiquer un prix, fondé par feu M. de Montyon, sur les maladies prédominantes à Paris, propose pour sujet d'un prix qui sera décerné en 1823: *La Géographie physique de Paris*. Les mémoires, écrits en latin et en français, seront adressés, sous le couvert de S. Exc le Ministre de l'Intérieur, à M. le doyen de la Faculté de médecine, dans le courant d'avril 1823.

— Tout le monde ne sait peut-être pas ce que c'est que l'osmazôme: nous devons donc apprendre à ceux qui l'ignorent, et rappeler à ceux qui le savent que l'osmazôme est le principe de la viande, le plus animalisé; c'est lui qui donne au bouillon sa saveur, et à la chair musculaire sa sapidité; l'osmazôme est donc la substance la plus nutritive connue. M. Boutigny, pharmacien, rue Beauregard, n. 14, a eu l'heureuse idée de combiner ce principe, éminemment nutritif, à la pâte de cacao, et d'en composer un chocolat analeptique dont les propriétés ne sauraient être douteuses. Le *philygiène*, c'est le nom qu'il lui a donné, contient, sous un petit volume, un aliment très-nourrissant qui convient parfaitement aux vieillards, aux personnes délicates et valétudinaires; l'osmazôme entre dans ce chocolat dans des proportions telles que son odeur et son goût désagréables, quand il est pur, ne paraissent plus du tout dans ce mélange; et nous pouvons assurer que le *philygiène* est aussi agréable à prendre que les chocolats les plus fins, avec l'avantage d'être beaucoup plus nutritif et pas du tout irritant. Nous apprécions la délicatesse de M. Boutigny, qui a bien voulu nous communiquer sa formule; mais comme il s'agit d'une substance purement alimentaire, nous nous dispenserons de la publier.

**AVIS.** — Ainsi que ses prédecesseurs, le Rédacteur général de la *Gazette de santé* continue de répondre aux consultations qui lui sont demandées, soit de Paris, soit des départemens; et, pour mériter de plus en plus la confiance publique, il s'adjointra désormais, pour chaque consultation, un de ses confrères les plus renommés de la Capitale. En conséquence, chaque consultation, faite au bureau de la *Gazette de santé*, sera signée du rédacteur général et d'un des premiers médecins de Paris.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ, OU RÉCUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. --- 15 février 1755.  
Naissance de Corvisart, à Dricourt.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

## FIÈVRE JAUNE DE BARCELONNE.

*Premiers documens.*

Il y a dans la mission des médecins français à Barcelonne, et dans la manière dont elle a été remplie, quelque chose de trop honorable et de trop glorieux pour que nous puissions rester spectateurs indifférents dans la discussion qui va probablement s'engager sur la nature de l'épidémie qui a été le sujet de leur dévouement. Plus d'une fois nous avons manifesté notre opinion d'une manière non équivoque, et plus nous acquérons de lumières sur le sujet en litige, plus nous nous rassermissons dans notre premier sentiment.

Cette épidémie est-elle la fièvre jaune ? et dans ce cas, cette fièvre jaune est-elle contagieuse ? c'est-à-dire peut-on se garantir de son invasion moyennant les précautions sanitaires consacrées par l'expérience ? ou bien cette fièvre jaune n'est-elle point contagieuse ? c'est-à-dire les précautions sanitaires sont-elles non-seulement inutiles, mais encore nuisibles ? voilà toute la question. Il est évident que le travail des médecins qui ont observé par eux-mêmes cette épidémie, peut seul fournir toutes les données nécessaires pour la solution du problème ; en attendant que ce travail soit rendu public, nous allons faire connaitre à nos lec-

teurs les documens que nous leur avons annoncés dans notre dernier numéro.

MM. Pariet, Bally et François quittèrent Barcelonne le 20 novembre dernier ; le 29, M. Francisco Piguillem publia dans le journal de cette ville un article dans lequel il tâchait de réfuter l'opinion des médecins français sur la nature contagieuse de l'épidémie ; le 10 décembre, M. Pablo Oller, dans une notice intitulée : *Desengano del contagio de Barcelona*, voulut ajouter de nouveaux faits à ceux présentés par M. Piguillem pour établir la non contagion de la maladie ; nous avons sous les yeux cette note, et voici ce qu'elle contient de plus remarquable. Les médecins français avaient dit, dans leur rapport au chef politique de la province, que la maladie qui régnait à Barcelonne était la fièvre jaune telle qu'ils l'avaient observée, soit aux Antilles, soit à Cadix, en ajoutant qu'ils n'avaient jamais vu sa propriété contagieuse aussi bien prononcée dans aucune autre épidémie ; *contagiosa en un grado cual no han visto en ninguna otra epidemia*. M. Oller répète, après M. Piguillem, comme une preuve de la non contagion, que les habitans de Sans, de Gracia, et autres maisons du voisinage, n'ont point contracté la maladie, malgré leur communication continue avec les malades qui sortaient de la ville ; il serait facile de répondre à cette objection que, puisqu'il y a certaines conditions indispensables au déve-

loppement de la contagion, ces conditions pouvaient exister dans Barcelonne et ne pas exister dans les environs ; mais il n'est pas même nécessaire de recourir ici au raisonnement ; les faits sont là qui déposent contre l'assertion de ces deux auteurs ; il est faux que la fièvre jaune n'ait jamais été communiquée hors des murs de Barcelonne et de Barcelonnette ; les villages de Sans, de Gracia, de San-Gervasio, ont eu des malades contagiez par d'autres venus de la ville. Si la maladie a fait moins de ravages à la campagne, c'est à raison de la ventilation continue qu'on éprouve dans la plaine où les maisons sont très-bien percées, et où les portes et les fenêtres sans cesse ouvertes, laissent un libre cours à des torrens d'air qui parcourent d'immenses salles presque sans meubles ; c'est qu'aussitôt que l'autorité avait connaissance d'un malade, on l'isolait exactement, on purifiait avec attention les effets qui lui avaient servi, ainsi que la chambre qu'il avait occupée, ce qui devait nécessairement arrêter et détruire le principe contagieux.

A ce premier argument qui, comme on voit, porte sur un fait faux, M. Pablo Oller en ajoute un autre qui ne prouve guère en faveur de son opinion. Il rapporte que la maison de charité qui contenait pendant l'épidémie plus de 1,100 personnes, a été inaccessible à la prétendue contagion, malgré les promenades qu'on leur faisait faire tous les jours dans la ville, il dit la même chose du couvent de la Miséricorde, des troupes de la citadelle et du fort Montjouy.

*La casa de caridad a tenido a su cargo, durante la epidémia mil ciento y tantas personas entre hombres y mugeres.... Estos han salido todos los días, han andado por la ciudad acompañados ; uno de estos fué conducido al hospital del seminario y después de curado volvió a la casa y todos han seguido buenos.*

*La easa ó convento de misericordia ha tenido doscientas y cincuenta niñas las monjas que las enseñan son veintey cuatro. Tienen algunas mugeres que andan por toda la ciudad. estando*

La maison de charité a eu à sa charge pendant le cours de l'épidémie, onze cents et quelques personnes, hommes ou femmes.... Ceux-ci sont sortis tous les jours, sont allés dans la ville accompagnés ; un d'eux fut conduit à l'hôpital du séminaire, et, après sa guérison, il revint à la maison et tous se sont bien portés.

La maison, ou le couvent de la miséricorde, a eu 250 orphelines. Les sœurs qui les instruisent sont 24. Elles ont à leur service plusieurs femmes qui vont par toute la ville et celles-ci n'ont point éprou-

*han conocido contagio, y mucho menos haberse propagado a las monjas, ni a las infelices niñas, etc.*

ré les effets de la contagion, non plus que les religieuses et les malheureuses orphelines, etc.

Ces faits, que l'on cite pour infirmer l'opinion des contagionistes, ne sont-ils pas, au contraire, entièrement en leur faveur ? Si l'atmosphère de Barcelonne était infectée ; si l'air qu'on y respirait était seul chargé des principes de la maladie. pourquoi les religieuses, les orphelines, les indigens, enfin tous ceux qui sortaient bien portans des maisons de charité ou autres, ne rentraient-ils pas infectés ? Quoi ! ils s'étaient plongés dans le foyer d'infection, ils s'étaient soumis à toutes les causes locales qui, dit-on, produisent la maladie ; ils avaient été entourés et pressés de toute part par une atmosphère chargée de particules infectantes ; et ils ont été inaccessibles à l'infection ! voilà, certes, une infection bien innocente. M. Pablo Oller assure que ces individus auraient été contagiez, si la maladie avait été contagieuse, parce qu'ils ne pouvaient éviter de communiquer avec les autres personnes de la ville : *No les es posible evitar el roze, etc.* ; mais nous pouvons assurer, au contraire, d'après les renseignemens les plus positifs, d'abord, que ces maisons ont été tenues dans un isolement complet, ensuite, que pendant les promenades utiles à leur santé, ces orphelins et ces indigens ne s'arrêtaient point, ne causaient avec personne, ne touchaient personne. Et quand même nous n'aurions pas les témoins les plus respectables pour garans de ce que nous affirmons, le simple bon sens n'indique-t-il pas qu'en faisant sortir ces individus pour les faire jouir d'un exercice utile et d'un air pur, on les a soigneusement écartés des foyers de contagion. A moins qu'on n'eût voulu faire des expériences sur eux, ce qui eût été cruel et absurde ; peut-on concevoir qu'on les eût menés là tout exprès pour voir s'ils contracteraient la contagion ? Et puis, supposez que quelqu'un d'entre eux eût communiqué avec un ami, un parent, etc., s'ensuit-il qu'il eût dû nécessairement et subitement contracter la maladie ? Si toute personne qui s'expose à la contagion était contagiez, que deviendrait la population d'une ville, d'une province, d'un royaume ? Si la contagion était nécessaire et inévitable, échapperait-il un seul individu d'une ville remplie de malades ? Il résulte évidemment de ce que nous venons

de dire, que les promenades des personnes qui habitent les maisons ou les couvents, prouvent incontestablement en faveur de la contagion et contre la théorie de l'infection. Il en est de même de l'argument qu'on tire de la préservation de la citadelle et de Montjouy. Si la maladie était le résultat de l'infection dont on veut trouver le foyer dans le port, la citadelle qui est sous le vent de ce port, et la forteresse de Montjouy qui s'élève perpendiculairement au milieu des vapeurs qui s'en exhalent auraient-elles été respectées? Les garnisons ont été préservées par les précautions qu'a prises le gouverneur; et, quoiqu'en dise M. Oller, c'est l'isolement qui a garanti les troupes, et non point la position de ces forteresses; puis qu'elles se trouveraient au centre de l'infection, si le port était infecté.

Maintenant on pourra facilement apprécier l'injustice de M. Oller, qui accuse nos médecins de légèreté.

*Si los médicos franceses no hubiesen sido tan ligeros en dar un dictamen tan incierto, y hubiesen tenido tambien reunion con otros médicos muy instruidos y practicos de la misma ciudad, sabrían que casi todos opinan que la enfermedad no ha sido contagiosa, si que muy maligna y perniciosa en sumo grado.*

Que peuser d'un pareil reproche, lorsqu'on sait positivement que la commission des médecins français n'a prononcé sur la contagion de l'épidémie qu'après les plus mûres réflexions, qu'après l'observation la plus attentive, enfin, après des conférences répétées avec MM. Lopez, Merli, médecins académiciens, et Nadal, secrétaire de l'académie? M. Oller oublie sans doute, à la fin de sa Notice, qu'il a parlé d'une de ces conférences au commencement; *en la reunion que han tenido con los Sres. doctores Lopez y Merli, etc.*, et quelle confiance peut inspirer un écrivain qui se contredit d'une manière si formelle?

( *La suite au numéro prochain.* )

*Remarques et réflexions sur un point de statistique médicale; ( principalement pour la ville de Paris. ) par le docteur VILLENEUVE.*

On lit dans le n°. XIV de la gazette de santé ( année 1820 ) un article de statistique médicale, pour la ville de Paris, dans lequel l'auteur établit que le nombre des victimes des maladies de poitrine et particulièrement de la phthisie pulmonaire, est bien moins considérable qu'autrefois; cette affection, d'après ses calculs n'étant maintenant que pour un neuvième parmi celles auxquelles succombent les habitans de la capitale, tandis qu'à une époque qui n'est pas très antérieure à la nôtre elle enlevait dit-il le cinquième de la population de cette grande cité. L'auteur de cette remarque, M. Châteauneuf attribue entièrement ce changement avantageux aux améliorations introduites dans la manière de vivre dans le logement etc. du peuple.

Je ne ferai sur cette assertion que quelques remarques générales afin d'aborder de suite le sujet sur lequel je désire fixer l'attention. Il me semble que l'auteur aurait dû faire entrer en ligne de compte 1° l'amélioration qu'a dû produire chez le sexe féminin la suppression des corps à baleines qui nuisaient si fortement au développement et au mouvement des organes pectoraux. 2° la moindre fréquence de la maladie vénérienne et le perfectionnement de son traitement. 3° Enfin la cessation du fléau de la guerre, d'où est résulté, que toute la jeunesse la mieux constituée n'étant plus arrachée du sein de la société, la mortalité causée par la nombreuse classe des maladies inflammatoires, à dû nécessairement prendre une sorte de prédominance et diminuer les proportions relatives de la mortalité produite par la phthisie pulmonaire qui moissonnait la plupart des conscrits réformés. J'arrive à l'objet principal de mes réflexions.

Les résultats obtenus par M. Châteauneuf lui ont été fournis par le dépouillement des registres mortuaires de la ville de Paris pour les années 1816, 1817, 1818; dépouillement fait, dit-il, avec beaucoup de soin; ce dont je ne doute nullement. Mais je me permettrai de ne pas croire à toute l'exactitude possible dans la désignation des différentes causes de mort énoncées dans les bulletins des gens de l'art préposés pour constater les décès, bulletins d'après lesquels les genres de mort sont portés sur ces mêmes registres.

Loin de moi la pensée de généraliser, et de supposer que tous ceux de mes confrères qui sont chargés de ces pénibles et ingrates fonctions n'ont pas tout le savoir, n'apportent pas toute l'attention nécessaire pour parvenir autant que cela se peut à la connaissance précise des causes de la mort; j'en connais même qui apportent à l'exercice de ce ministère autant d'attention que s'il s'agissait d'établir sur le vivant le diagnostic de telle ou telle maladie. Mais en revanche, j'en connais où plutôt j'en ai connu qui ne voyaient guère que trois ou quatre causes de mort; les convulsions pour les enfans, la phthisie dans l'âge adulte, l'apoplexie chez les vieillards, à quoi ils ajoutaient selon l'occasion la fièvre putride ou maligne. Envain leur eût-on fait voir qu'ils s'étaient trompés; leur bulletin une fois fait ils soutenaient que le malade était bien mort de ça.... Et le défunt se laissait enterrer.

J'ai dit, et on concevra facilement que les bulletins d'après lesquels sont dressés les tableaux de mortalité ne peuvent fournir que des résultats fort inexacts, ce qui tient aux difficultés que les médecins ou chirurgiens chargés de constater les décès éprouvent à se procurer des renseignemens positifs sur l'espèce de maladie qui a causé la mort des sujets soumis à leur examen.

Privé dans la plupart des cas des lumières que pourrait fournir le médecin qui a soigné l'individu décédé, privé presque toujours de l'ouverture du corps, l'homme de l'art, chargé de spécifier la cause de la mort d'un sujet tout à fait inconnu pour lui malgré tout son savoir en médecine et toute l'habileté qu'il peut avoir acquise dans le genre particulier de fonctions qu'il remplit ne parviendra en général qu'à des probabilités. En effet à l'exception d'un très petit nombre de maladies telles que la variole, le scorbut, le cancer aux parties extérieures, l'éléphantiasis, l'endurcissement du tissu cellulaire et quelques accidens chirurgicaux, les mille affections auxquelles nous pouvons succomber n'impriment ordinairement sur l'habitude extérieure du corps aucun caractère spécifique assez tranché, assez invariable pour que sur la seule inspection du cadavre, on puisse parvenir à reconnaître telle ou telle maladie dont le siège et la nature se sont souvent dérobées pendant la vie à l'investigation la plus attentive à l'observation la plus scrupuleuse. Privé dis-je de ces deux sources de lumière, l'homme de l'art est alors obligé, pour obtenir quelques données, d'interroger

les assistans, qui souvent étrangers au défunt dont tous les proches ont su le lit de mort, ne lui donnent ordinairement que des renseignemens dont l'insuffisance est le moindre défaut. Veut-il avoir recours aux traces d'applications extérieures que peut offrir le cadavre? nouvelles incertitudes de tous genres. A-t-il sous les yeux quelques uns des médicaments prescrits au malade, ou les diverses ordonnances du médecin? On sent encore à combien de difficultés ou d'embarras il se trouve exposé pour résoudre avec de pareils documents le problème de la qualification de la maladie.

Je sais bien que, dans beaucoup de cas, à la seule inspection du cadavre, ou aidé de quelque renseignement, on peut reconnaître d'une manière assez juste la cause la plus saillante de la mort. mais encore, dans les circonstances les plus favorables, dans les cas les plus faciles, que de modifications de la maladie, que de lésions accessoires ou concomitantes plus ou moins graves restent ignorées! Ne sait-on pas que fort souvent nos affections sont plus ou moins compliquées, surtout lorsqu'elles parviennent au point de devenir fumeuses? telles sont surtout les maladies chroniques et en particulier la phthisie pulmonaire accompagnée si souvent de lésion du cœur; les hydropsies du bas ventre tenant à l'altération de tel ou tel viscère etc. Envisagés sous le rapport des complications, les tableaux de mortalité laissent donc encore tout à désirer puisqu'ils ne font jamais mention que d'affections simples comme on peut s'en convaincre au premier coup d'œil.

Pour prévenir tous les inconvénients qui viennent d'être signalés et parvenir à des résultats aussi exacts que possible il faudrait deux choses: 1<sup>o</sup>. que celui qui a donné ses soins à un individu qui vient à décéder fut tenu dans tous les cas de fournir un bulletin indicatif de l'affection ou des affections auxquelles il présume que son malade a succombé. 2<sup>o</sup> que l'ouverture du corps eût toujours lieu, à moins de circonstances particulières, ouverture à laquelle le médecin qui aurait soigné la personne décédée devrait nécessairement être appelé.

Les avantages qui résulteraient de l'ouverture des corps de tous ceux qui meurent soit dans la ville, soit dans les hôpitaux, serait incalculable pour la science et par suite des plus profitables pour l'humanité. Aucun fait n'étant perdu pour l'anatomie-pathologique, cette

partie fondamentale de la pathologie atteindrait rapidement un haut degré de perfection (1) Combien de maladies internes qui n'ont été reconnues , ou mienx déterminées que de nos jours, l'eussent été depuis long-temps si l'anatomie pathologique avait pu être cultivée avec autant de facilité que les autres sciences médicales? que d'affections dont nous ne connaissons queles symptômes , mais dont nous ignorons le siége précis , la nature intime, demandent encore des recherches anatomiques pour être classées et traitées convenablement?

A l'utilité qui résulterait pour la science de l'ouverture des corps de tous ceux qui succombent dans la ville comme dans les hôpitaux , on peut joindre les ayan-tages que le public, les familles et même les individus en retireraient plus ou moins directement. Dabord , les médecins généralement plus instruits par suite des recherches d'anatomie pathologique aux quelles ils seraient en quelque sorte assujétis , acquerraient chaque jour sur la nature et le siége des maladies une nouvelle somme de connaissances qui affermirait leur marche et multiplierait leurs succès dans la pratique, ainsi que cela se remarque en général chez ceux qui pratiquent dans les hôpitaux .

De même que les familles opulentes , qui font ouvrir à grands frais les corps de ceux qui leurs sont proches , les familles indigentes auraient la connaissance positive des maladies aux quelles elles sont sujettes héréditairement, et par suite se trouveraient plus à même de pouvoir les prévenir. ( Tout soupçon de mort due à un crime serait banni pour toujours )

Enfin, relativement aux individus, le genre de mort de chacun n'étant établi que d'après l'ouverture du corps, il n'y aurait plus , au moins pour quelques uns, la crainte d'être enterrés vivans , (1) bien que cette chance soit réduite presque à zéro , par suite de la visite telle qu'elle se fait maintenant.)

Je n'ignore pas les difficultés de tous genres que l'on peut opposer à l'exécution du projet dont je viens d'indiquer l'usité. Difficultés législatives et administratives, difficultés à cause des familles et des localités,

(1) On pourrait même calculer que cette science qui , à Paris, par exemple, n'est réellement cultivée que dans les hôpitaux, où a lieu environ le tiers des décès qui arrivent dans cette ville, y ferait annuellement deux fois plus de progrès qu'elle n'en fait maintenant.

(1) Il parait que cette crainte n'a pas toujours été sans de-

difficultés de la part de tel et tel individus , dont l'un craindra la découverte d'une erreur, l'autre la connaissance d'une faute etc. Malheureusement je n'ai à opposer à toutes ces difficultés qu'une seule considération à laquelle l'habitude et les préjugés font rarement et difficilement des concessions ; on devine déjà qu'il s'agit des avantages de l'humanité.

*Nota.* Les réflexions que l'on vient de lire étaient à peu-près rédigées , lorsque j'eus connaissance des remarques et des réflexions suggérées par le même sujet aux rédacteurs des *annales du cercle médical* ( voyez t. 1. 3<sup>e</sup> par. ), je n'en ai pas moins cru devoir donner de la publicité à cette note afin de joindre mes faibles efforts à ceux de mes honorables collègues pour obtenir s'il est possible quelque amélioration dans cette partie de la statistique médicale. J'engage d'ailleurs à lire la note que je viens d'indiquer ; on y verra différentes considérations qui m'ont échappé. On y verra surtout que les auteurs regardent comme impraticables les ouvertures des corps, et qu'ils se bornent seulement à exiger du médecin le bulletin indicatif de la maladie à laquelle il pense qu'a succombé l'individu qu'il a soigné.

#### AGE CRITIQUE.

*De la Ménopause, ou de l'âge critique des femmes , par CH. P. L. DE GARDANNE , d. m. p. , 1 vol. in-8 , 2<sup>e</sup> édition ; Paris , 1821.*

Un sexe naturellement faible , tourmenté avant et après l'époque de la puberté , souffrant pendant la grossesse , épuisé par les douleurs de l'enfantement et par les fatigues de la lactation , est menacé de maux encore plus cruels au moment où la fécondité l'abandonne. Quel vaste sujet de méditation pour le philosophe , et d'observation pour le médecin ! Chaque époque de la vie physique de la femme fournirait aisément la matière de plusieurs volumes ; et l'immense bibliothè-

justes fondemens. Winslow, dans sa dissertation sur les signes de la mort, et Bruchier son traducteur, et en quelque sorte son commentateur, rapportent plus de 200 histoires d'individus enterrés vivans , et de plusieurs autres chez lesquels la vie s'est ranimée sous le scalpel de l'anatomiste.

que des romans prouve assez combien sa vie morale est féconde en inspirations. Ce préambule est peut-être un peu long pour un petit article sur l'ouvrage du docteur *Gardanne*; mais ce sont les premières lignes de son introduction qui y ont donné lieu, de sorte que je me retrouve avec mon auteur au premier chapitre de son livre sur la *ménopause*. Je voudrais bien, comme lui pouvoir mettre à la portée des femmes la connaissance des maux qui les menacent à cette époque; mais si cet article tombait par hasard sous les yeux d'une d'entre elles, de quelle époque voudrez-vous parler, dirait-elle, bien certainement, et qu'appelez-vous *ménopause*? Si je lui disais que ce mot vient de *mènes* et de *pausis*, je ne serais guère mieux entendu: mais, pour peu que mon interlocutrice fût impatiente, je pourrais bien entendre le mot de pédanterie, accompagné de ses accessoires. Ce n'est pas que je sois tenté de faire à M. *Gardanne* le même reproche. Quand même le second titre de son ouvrage n'expliquerait pas très-clairement le premier, il suffirait de la lecture de quelques lignes pour se convaincre qu'il est à la portée des personnes pour qui il a été composé.

Dans la première partie, l'utérus est considéré sous le rapport anatomique et physiologique. En louant l'exac-  
titude de l'auteur, il me semble qu'on ne peut pas adopter son hypothèse sur l'apparition et la disparition des règles. Suivant lui, c'est le moteur séminal, c'est à-dire, l'humeur prolifique qui détermine l'afflux du sang vers l'utérus. Quand le moteur séminal s'affaiblit et se perd, les règles finissent et disparaissent avec lui. Je demanderai à l'auteur comment il se fait qu'on ait vu des filles réglées bien avant l'époque de la puberté, et qu'une femme de plus de soixante ans, que j'ai actuellement sous les yeux, soit parfaitement réglée, et éprouve des attaques passagères de manie toutes les fois que ses règles sont supprimées par quelque accident?

Dans la seconde partie, l'auteur examine quels sont les moyens propres à prévenir les maladies qui naissent ordinairement à l'époque de la ménopause. Nulle part je n'ai vu exposés avec plus de sagesse et de détail tous les matériaux dont se compose l'hygiène. Depuis les recettes de *Soranus*, d'*Asclépiade*, d'*Archigénès d'Apamée*, sur la cosmétique, jusqu'aux épi-grammes de *Martial* sur les dents de *Lecunia* et sur les cheveux de *Lentinus*; depuis le *strophiump*, ruban qui supportait les seins des dames romaines, jusqu'aux

paniers de nos aïeules, tout est examiné et étudié avec soin. M<sup>me</sup> de Staël appelaient cela de *l'érudition de boudoir*; mais le boudoir influe singulièrement sur la santé des dames; et, à ce titre, il rentre dans les attributions de tout médecin qui se pique de connaître à fond son état.

Le chapitre des passions obligeait l'auteur à dire un mot de l'amour; mais, hélas! amour et ménopause ne vont guère ensemble; aussi, en moins de dix lignes, l'auteur termine son paragraphe. La table l'arrête un peu plus long-temps; et s'il proscrit en masse toutes les préparations de charcuterie, en revanche il ne manque pas d'ajouter que la caille, la bécasse, la bécassine, la macreuse, les grives, les bec-figues, les ortolans, sont des oiseaux dont elles peuvent se nourrir quelquefois sans aucun danger. *Quelquefois*, le mot est sévère: on en trouverait probablement qui consentiraient à s'en nourrir assez souvent, peut-être même *toujours*.

La troisième partie de la *ménopause* renferme la description des maladies qui s'observent le plus fréquem-  
ment à cette époque: les descriptions sont exactes, et les méthodes de traitement sagement indiquées. L'auteur s'y montre partout au niveau de la science, il a profité, dans cette seconde édition, des travaux des médecins les plus distingués de nos jours. C'est ainsi que l'article qui traite de l'utérus, est enrichi du nouveau procédé de MM. *Récamier* et *Dupuytren*, qui consiste à cautériser ou à exciser la portion du col cancé-  
reuse, au moyen du *speculum uteri*. M. *Gardanne* a ajouté à son livre une planche représentant cet instru-  
ment; et cette heureuse idée contribue encore à aug-  
menter la valeur de la nouvelle édition. Je terminerai par une remarque critique. Puisque M. de *Gardanne* a née pour être la des personnes du sexe, pourquoi a-t-il intitulé son livre de la *Ménopause*? pourquoi af-  
fekte-t-il trop souvent un néologisme mal assorti avec le ton général de l'ouvrage? pourquoi les mots de *palatite*, d'*amygdalite*, de *lithstérie*, de *nymphonée*, etc.? Il est vrai de dire que ces dénominations n'ont rien au mérite de son ouvrage, mais je crois aussi qu'elles n'y ajoutent rien, et dès-lors elles pour-  
raient être supprimées sans inconveniit. Je dois rappeler, en finissant, à mes abonnés, que le nom de M. *Gardanne* se rattache à la fondation de la *Gazette de santé*, et que l'auteur de la *Ménopause* est le neveu du créateur de ce journal: son nom seul doit être par

conséquent une recommandation auprès de tous mes lecteurs.

M.

### HYGIÈNE.

*Cours élémentaire d'Hygiène, par L. Rostan D. M. P.*  
 1<sup>e</sup>. vol. Paris 1822, chez Béchet jeune, libraire. prix 7 f.  
 et 8 f. 75 c,

En ouvrant le livre de M. Rostan, je suis tombé sur ce passage qui termine sa préface. « J'ai fait une étude assidue de tous nos bons auteurs, tant prosateurs que poètes, je n'ai pas négligé les richesses littéraires des autres peuples, tant anciens que modernes : je me suis pénétré des préceptes d'*Horace*, de *Cicéron*, de *Quintilien*, de *Rollin* et de *Laharpe*, et je les ai constamment suivis. Voilà, me suis-je écrié, un écrivain du premier mérite, puis qu'il *suit constamment* les préceptes de nos grands maîtres ; ne perdons rien d'une préface si bien terminée, et délassons nous, par une lecture agréable, de la fatigue des discussions médicales trop didactiques. Je tourne un feuillet et je lis. « J'ai fait tous mes efforts pour me former l'oreille à l'harmonie, .... puisque, comme le disait un grand homme de l'antiquité, on ne prend les auditeurs que par les oreilles. » Oh ! M. Rostan ! vous me permettrez de douter que cette phrase eût été du goût d'*Horace*, et qu'elle eût pris *Laharpe* par les oreilles ; je ne veux pas cependant vous chicaner là-dessus, car la page qui précède promet quelque chose de mieux. « Autant que j'ai pu, dites vous, j'ai mis de la richesse dans mes descriptions, de la vivacité, de la brièveté dans mes récits, de la simplicité et de la force dans mes passages polémiques. Ce n'est qu'avec les plus grands ménagemens que j'ai passé de la simplicité à l'élégance et à l'élévation. » De la richesse, de la vivacité, de la simplicité, de la force, de l'élévation de l'élégance : voilà bien des qualités, voilà de belles promesses. Les remplirez vous dans toute leur étendue ? je le crois sans doute, car vous connaissez trop bien votre *Horace* pour ne pas avoir consulté vos forces ; et, quoi qu'il recommande de ne pas débuter ainsi, *non sic incipies*, quoi qu'il dise à ce sujet que la montagne en travail ensante une souris, vous savez trop ce que vous pouvez faire, *quid valeant humeri*, pour craindre un pareil résultat de vos efforts. Si j'en vou-

lais une preuve, je la trouverais dans cette phrase élégante que je rencontre un peu plus haut. « On me dira peut-être, qu'après avoir pillé tant d'auteurs, il ne doit pas y avoir grand chose de ma façon ; je crains peu ce reproche. Reproche-t-on à l'abeille les sucs des fleurs dont elle a composé son miel ? » Je reconnaissais là l'écrivain qui a étudié nos poètes, puis qu'il traduit en prose les beaux vers du note lyrique.

Et semblable à l'abeille en nos jardins éclosé,  
 De différentes fleurs j'assemble et je compose  
 Le miel que je produis.

La ressemblance est parfaite ; et il faudrait être bien injuste pour blâmer M. Rostan d'avoir dit dans un livre de médecine ce que J. B. Roussenau a dit dans une ode.

Je viens de citer un exemple d'élégance : en voici un où l'on trouve la concision unie à la simplicité. « Lors qu'un individu tombe malade, il appelle son médecin et lui dit : guérissez moi, je vous paierai. » Peut-on rien trouver de plus laconique, de plus simple, de plus spirituel ? mais le passage suivant est bien plus remarquable encore par la délicatesse et l'élévation : « Dites à un ivrogne que pour ne pas mourir d'apoplexie, de pléthore ou d'hydropisie, il faut qu'il mette de l'eau dans son vin : ( quelle élégance ! ) il vous répondra : j'aime mieux mourir jeune, et boire ; ou bien, je me ferai saigner. » ( quelle élévation ! ) Ne semble-t-il pas qu'on entend *Hermione* s'écrier :

Je mourrai, mais du moins...

Voilà ce que c'est que d'avoir lu les poètes. A coup sûr M. Rostan venait d'étudier *Racine* quand il a écrit ce dialogue énergique, peut-être même est-ce le *qu'il mourut !* du vieil *Horace* qui le lui a inspiré :

Il serait facile de trouver dans l'ouvrage de M. Rostan une foule de beautés de ce genre ; mais pour découvrir les finesse de style d'un écrivain qui a constamment suivi les préceptes des plus grands rhéteurs, il faudrait être aussi savant que lui, et je n'ai pas cette prétention ; je doute cependant que *Rollin*, *Laharpe* ou *Quintilien* consciellent à l'orateur de commencer son discours par des injures contre les gens qui l'écoutent ; et quoique M. Rostan qui veut persuader les gens du monde et les corriger, leur dise d'abord « qu'ils parlent à tort ou à travers des choses qu'ils ne connaissent pas. » Et ensuite qu'ils se conduisent en « dépit du sens commun. » Il me semble qu'il aurait pu mettre un peu mieux à profit les leçons de ses

maîtres ; *Le Tasse* a dit que la vérité ne persuade que lorsque elle est présentée avec douceur , comme un breuvage salutaire qu'on offre aux enfans , dans un vase dont les bords sont enduits de miel , *così all'egro fanciul'* . etc. M. *Rostan* n'ignore pas cela , et c'est peut-être le moyen dont il a usé : Il est certain qu'il a voulu faire passer l'austérité de ses préceptes à l'aide d'une élocution fleurie , mais comme son élégance , examinée de près , pourrait bien se réduire à des platitudes , et son élévation à des trivialités ; n'est-il pas possible qu'il ait placé les noms d'*Horace* , de *Cicéron* , de *La Harpe* à la tête de son livre comme on place le miel sur les bords du vase ? M. *Rostan* se plaindra , peut-être , que je lui prête une idée qu'il n'a pas eue ; je veux bien le croire ; puisqu'il nous assure que nous faisons tous , de l'hygiène , comme le bon M. *Jourdain* faisait de la prose , pourquoi un disciple de *Quintilien* ne ferait-il pas de même des figures de rhétorique ?

M.

### VARIÉTÉS.

*Le plus grand arbre du monde* est sans doute le *cubbihr-burr* ou bananier sacré dans l'île de *Jatterah* , situé dans le fleuve *nerbudda*.

Cet arbre gigantesque a deux mille pieds de circonférence mesuré autour des principales branches. Les branches du second ordre occupent un espace beaucoup plus étendu. Les débordemens du fleuve ont quelquefois entraîné des parties considérables de ce monstre végétal. Néanmoins , il lui reste encore trois cent cinquante grosses et plus de trois mille petites branches , qui jettent pour la plupart des rameaux et augmentent la circonférence de l'arbre. Ce magnifi-

que pavillon est l'abri de tous les voyageurs qui passent par cette contrée. Une grande quantité d'oiseaux de serpens et de singes jouissent aussi de son ombrage. Les Hindous l'appellent *Cubbihr-burr* , le bananier de *Cubbihr* , en l'honneur d'un saint Brahman de ce nom. Quand *Putnah* , sur le bord du *Nerbudda* , était encore une ville florissante , le prince de cette ville campait quelquefois avec toute sa suite sous cet arbre. Il y avait son salon , sa cuisine , sa chambre de travailleurs et sa chambre à coucher , son bain et tout ce qui se trouve dans un palais oriental. — Si quelqu'un doute de l'existence du *Cubbihr-Burr* , nous le renverrons à l'île de *Jatterah* ; et si ce voyage ne lui convient pas , il voudra bien se contenter de l'autorité de M. *Forbes* qui rapporte ce fait dans ses mémoires , ou de celle de MM. *Eyriès* et *Malte-Brun* , qui l'ont consigné dans les *nouvelles annales des voyages* , tome XII , pag. 397.

— *Les annales cliniques* publiées au nom de la société de médecine pratique de Montpellier vont paraître dans les premiers jours de ce mois , par cahiers de 7 feuilles d'impression ; on doit s'adresser pour les abonnemens à M. *Bories* pharmacien secrétaire adj. de la société , et pour les mémoires et observations à M. le professeur *Baumes* , secrétaire perpétuel. Nous souhaitons que M. *Bories* soit plus exact que M. *Bonnet* son prédécesseur ;

— *Œuvres chirurgicales d'Astley-Cooper et de Benjamin-Travers* , traduit de l'Anglais par G. Bertrand D. M. 2. vol. in-8 . Paris 1822 , chez Mad. Seignot , quai St-Michel.

Sous presse , pour paraître dans quelques jours , *Pharmacologie magistrale* , par le docteur *Fiévée-de-Jeumont* . Paris , chez Méquignon Marvis , rue de l'école de médecine.

Nous rendrons compte de ces deux ouvrages.

AVIS. — Ainsi que ses prédécesseurs , le Rédacteur général de la *Gazette de santé* continue de répondre aux consultation qui lui sont demandées , soit de Paris , soit des départemens ; et , pour mériter de plus en plus la confiance publique , il s'adjointra désormais , pour chaque consultation , un de ses confrères les plus renommés de la Capitale. En conséquence , chaque consultation , faite au bureau de la *Gazette de santé* , sera signée du rédacteur général et d'un des premiers médecins de Paris.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois , les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an , et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL , propriétaire-rédacteur , rue Bergère , n. 19 , chez tous les directeurs de poste , et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET , FAUBOURG MONTMARTRE , N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUÉIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE *De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.* PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 22 février 1722.  
Naissance de Bordeu, à Iseste en Béarn.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

## FIÈVRE JAUNE DE BARCELONE.

*Nouveaux documens.*

Avec la note de M. Pablo Oller nous avons reçu une lettre du docteur *Francisco Piguillem* écrite au docteur *Lassis*, le 18 décembre, et insérée, par forme de supplément, au journal de Barcelone du 22. Après les compliments d'usage, l'auteur raconte comment après avoir soutenu pendant longtemps la même opinion que les contagionistes, il avait renoncé à cette opinion, et n'avait pu, par conséquent, se trouver d'accord avec les médecins français. Nous ne rendrons pas compte de cette lettre écrite d'ailleurs en termes fort ampoulés, parce que les objections qu'elle contient sont absolument les mêmes que celles de M. Pablo Oller que nous avons déjà réfutées. Une autre raison qui nous engage encore à garder le silence c'est la nécessité où nous nous trouverions de citer en réponse certains passages d'une note publiée par le docteur *Juan-Francisco Bahi*, qui, pour avoir soutenu la même opinion que les médecins français, se trouva, par l'effet de certaines manœuvres, en butte à une insurrection populaire, et ne fut rien moins que fusillé et étranglé en effigie. *Fuè causa de la commocion popular, contra mi persona, fusilandola, dandola garrote en estatua, etc.*

On pense bien que nous ne voulons pas offrir à nos lecteurs ces scènes atroces, et que des raisons de cette espèce ne sont pas du tout médicales; aussi, laissant de côté les discussions des médecins espagnols, nous allons nous occuper de celles de nos compatriotes; et nous avons sur ce point de quoi contenter la curiosité du public.

Depuis longtemps on nous demandait des nouvelles du cinquième membre de la commission française envoyée à Barcelonne; nous avons plus d'une fois manifesté notre incertitude sur la marche qu'avait suivie M. *Rochoux*, enfin nous l'avons appris de deux côtés à la fois. Deux brochures ont paru presque le même jour, l'une, sous le titre de *Rapport présenté à S. Exc. le Ministre Secrétaire d'état au département de l'intérieur, par la commission médicale envoyée à Barcelonne*; l'autre, sous le titre de *Dissertation sur le typhus amaril ou maladie de Barcelonne, improprement appelée fièvre jaune, par J. A. ROCHOUX d. m. p.* Le mot de l'éigme n'a pas tardé à être connu; MM. *Pariset*, *Bally*, *François*, *Mazet*, étaient persuadés de la contagion de la fièvre jaune; « M. *Rochoux* seul était d'un sentiment opposé... Plusieurs fois dans le voyage, il nous avait proposé ce singulier dilemme: où c'est la fièvre jaune des Antilles qui règne à Barcelonne, ou ce n'est pas elle; si c'est elle, elle n'a rien de contagieux, et nous la verrons ensemble; si ce n'est pas

elle, et que la maladie régnante ait quelque apparence de contagion, comme je ne suis point envoyé pour étudier une maladie de cette nature, je me sépare de vous, et me retire sur-le-champ... Dès les premiers momens de son séjour à Barcelonne, ce qu'il voyait lui parut si conforme à ce qu'on lui avait dit, il fut si frappé de la prompte communication de la maladie ; il le fut surtout si vivement de la chute de M. *Mazet*, que, dès le 14, il prit le parti de la retraite. Il alla chercher un asile à Gracia, il se proposait de s'y mettre en quarantaine, pour retourner immédiatement en France. Depuis, il a changé plusieurs fois de projets, et il a fini par sentir qu'il n'appartenait plus à la commission ; nous l'avons laissé dans les environs de Barcelonne. » (rapport cité p. 4 et 5.)

Quoique M. *Rochoux*, dans sa brochure, ne dise rien sur la marche qu'il a suivie, ni sur les motifs de sa séparation d'avec ses collègues ; si nous rapprochons des passages que nous venons de citer, la note suivante extraite de son ouvrage, page 44, on ne pourra s'empêcher d'y reconnaître une concordance parfaite. « Après m'être positivement assuré de la non contagion de la fièvre jaune, j'ai ouvert ensuite un assez grand nombre de cadavres dans les Antilles ; ayant au contraire bien reconnu la propriété contagieuse du typhus amaril, je n'ai point fait d'ouvertures de cadavres à Barcelonne, comme M. *Pariset* à Cadix, parce que j'avais l'espérance de parvenir à connaître exactement les résultats de ces périlleuses recherches, sans les tenter moi-même. »

Après cette explication nécessaire pour contenter la curiosité bien naturelle du public, et pour motiver la scission d'un des membres de la commission ; nous allons examiner les deux ouvrages séparément, sans nous occuper aucunement des personnes. Nous devons faire observer néanmoins que s'il se rencontre de part et d'autre des propositions identiques, ces propositions auront le plus haut degré de certitude qu'on puisse désirer, puisqu'elles auront paru incontestables à des esprits placés dans des dispositions totalement différentes. Or, c'est ce que nous observons d'abord sur le fait de la contagion. Pour M. *Rochoux*, comme pour MM. *Pariset*, *Bally* et *François*, la maladie de Barcelonne est éminemment contagieuse ; le premier ne craint pas d'affirmer qu'il est permis de conclure avec certitude qu'une substance d'éternité com-

*municable d'individu à individu est une des principales causes propagatrices de cette maladie*, page 14 ; et les autres établissent cette vérité sur tant de faits positifs, sur des preuves si irréfragables, qu'il serait absurde de vouloir contester désormais cette proposition : *la maladie qui a ravagé Barcelonne était contagieuse*.

Mais une fois cette proposition admise, il s'en faut bien que la discussion soit terminée. Deux questions majeures se présentent encore : 1<sup>o</sup>. cette maladie est-elle la fièvre jaune ? 2<sup>o</sup>. quelle est la source de son principe contagieux ? C'est ici que l'on voit s'étendre le champ de la discussion, et s'élever des difficultés auxquelles on était bien loin de s'attendre. On a pu prétendre d'après le titre seul de l'ouvrage de M. *Rochoux*, qu'il était loin de penser que la maladie de Barcelone fût la fièvre jaune ; le nom de *typhus amaril* qu'il substitue à la dénomination commune, signifie bien à la vérité *typhus jaune* ; mais pour lui, le mot *typhus* n'a pas la même signification que fièvre, et voilà toute la différence : j'avoue que puisqu'on voulait indiquer une maladie différente de la fièvre jaune, j'aurais préféré qu'on se servît de la dénomination de *typhus icterodes*, consacré par *Sauvages*, qui ressemble beaucoup moins à fièvre jaune, *fièvre amarilla* que le nom de *typhus amaril*.

Quoi qu'il en soit, M. *Rochoux* pense qu'il n'y a pas dans tout le cadre nosologique, deux maladies plus différentes entre elles que la fièvre jaune et la maladie de Barcelonne, c'est-à-dire le *typhus amaril*. L'examen des preuves qu'apporte l'auteur à l'appui de sa proposition, nous mènerait trop loin, et nous croyons convenable de le renvoyer à un prochain article, nous allons terminer celui-ci par la description de la maladie de Barcelonne telle qu'on la lit dans le rapport de MM. les membres de la commission. « Une invasion brusque, les douleurs de la tête, du cou, du dos, des lombes, des articulations, l'injection des yeux, la coloration du visage, la cardialgie, la fièvre, puis, dans la suite, après un calme insidieux d'un, de deux, de trois jours ou de quelques instans, les hémorragies par le nez, les gencives, la langue, le rectum, etc. Un hoquet déchirant qui arrache les cris les plus douloureux ; des vomissements ou bilieux, ou bruns, ou noirs, de couleur chataigne, de café, de chocolat, ou purement sanguins ; des selles de

même nature ; la coloration en jaune, ou partielle, ou générale, de la conjonctive ou de la peau ; la chute du pouls et des forces ; la suppression des urines, ou des urines rares, troubles, brunes, noires, sanguinolentes ; le refroidissement des extrémités ; une prostration extrême et, dans le plus grand nombre des cas, la mort ; tel fut l'ensemble des phénomènes qui nous servirent à caractériser la maladie, et à reconnaître en elle la fièvre jaune que l'on voit dans les Antilles, dans les Etats-Unis d'Amérique, et qui, depuis 1800, s'est si souvent montrée à Cadix, à Séville, à Xérès, à Malaga, et dans d'autres villes du Sud et de l'Orient de l'Espagne. »

*P. S.* On répète comme un bruit assez général que tous les médecins espagnols sont d'un avis contraire à celui de la commission Française sur la contagion de la fièvre jaune de Barcelone. Quand même tous les noms que nous avons cités, et surtout celui du docteur *Bahi*, ne démentiraient point cette assertion ; une nouvelle pièce que nous venons de recevoir suffirait seule pour en démontrer la fausseté. Elle est intitulée : *Los medicos de la comision de Cartagena, al publico Barcelones*. Elle est datée du 29 novembre, et a été publiée dans le *Constitutionnel* de Barcelone le 2 décembre, c'est-à-dire douze jours après le départ des médecins français et après la publication de la note du docteur *Bahi*. Nous n'en citerons que les deux passages suivans : « Si la maladie, disent ces médecins, qui a moissonné une partie de ce grand peuple est la même que celle dont sont atteints les malades que nous avons vu dans l'hôpital du séminaire, nous ne pouvons nous empêcher d'affirmer que c'est la fièvre jaune que nous avons traitée en diverses parties de l'Amérique et de l'Europe, avec les seules différences qui tiennent aux localités et à des circonstances particulières ; différences qui ne la constituent point néanmoins autre que celle qui se communique par contagion dans les saisons de l'été et de l'automne et qui, jusqu'à présent a été et est encore exotique à l'Espagne. *Diferencias no obstante que no la constituye en otra que la que se comunica por contagio en las estaciones del estio y otono y que hasta ahora ha sido y es exotica a la Espana.* »

Les preuves accumulées sur ce sujet par les médecins les plus réfléchis sont en si grand nombre, et les raisonnemens qu'ils en ont déduits sont si exacts et si vigoureux, surtout ceux du docteur *Bartolomé Mellado*,

insérés dans les tome I et II du journal périodique de la société médico-chirurgicale de Cadix, que l'entendement est forcé de s'y soumettre et que toute objection s'évanouit d'elle-même, suivant l'expression de Messieurs les médecins de la commission française... *que el entendimien o queda suhyugado, y que toda objecion se desvanece por si misma, como dicen los senores medicos de la comision francesa.*

## MALADIES DE L'OREILLE.

(Troisième et dernier article.)

Nous aurions désiré pouvoir analyser l'ouvrage de M. *Itard* dans toute son étendue ; mais l'examen approfondi du second volume nous a convaincus qu'il était impossible de faire connaître à nos lecteurs tout ce qu'il contient d'utile ; pressés d'ailleurs par l'abondance des matières dont nous avons à les entretenir, et par le besoin de varier nos articles pour captiver leur attention, nous allons nous borner à donner une idée du second volume du *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition*.

Du moment qu'une maladie existe sans qu'il soit possible de déterminer quel est l'organe, quel est le tissu malade ; on est bien obligé d'étudier cette maladie abstraction faite de son siège. La fonction auditive est troublée : nous ne savons pas quelle partie de l'organe auditif est altérée ; nous sommes donc forcés de négliger l'altération de celui-ci pour étudier le trouble de celle-là. M. *Itard* n'a pas reculé devant cette nécessité ; il a intitulé le second livre de la deuxième partie : *Maladies de l'audition* ; et, dans trois sections différentes, il a traité de l'*exaltation* de l'ouïe, de la *dépravation* de l'ouïe, de la *diminution* et de l'*abolition* de l'ouïe ou surdité.

Nous ne dirons presque rien de l'*exaltation* de l'ouïe dont le traitement se réduit à l'emploi des émolliens et des calmans, portés dans le conduit auditif, quand elle est idiopathique, et au traitement de l'affection générale qui la détermine, quand elle est *syptomatique*.

Dans la deuxième section, relative à la *dépravation* de l'ouïe, nous choisirons quelques réflexions sur le bourdonnement incommodé dont sont affectés certains malades ; ce bourdonnement est vrai, c'est-à-

dire produit par un bruit réel, et également exagéré, tel que le battement d'une artère, le bruit de l'air arrêté par un obstacle mécanique, ou faux, c'est-à-dire absolument fantastique et n'ayant aucune cause réelle. Dans le premier cas, le dégorgement des vaisseaux par les sanguines au cou ou derrière les oreilles, les pétiluves irritans, l'ouverture même de la saphène peuvent être utiles. Dans le second cas, les antispasmodiques généraux ou locaux, les vaporisations d'éther, les frictions sur la tête dont il a été parlé, sont quelquefois très-avantageux.

Arrivés à la troisième section nous voyons s'agrandir le champ de l'observation médicale, et au milieu de la pénurie de la médecine ancienne et moderne, nous applaudissons à M. *Itard*, rectifiant la plupart de nos connaissances, et multipliant les ressources d'une thérapeutique si longtemps impuissante. « En général, on peut assurer, dit-il, que de toutes les maladies de nos sens, celles qui affectent l'audition sont les plus rebelles aux secours de l'art. » En effet, la liste des surdités incurables est effrayante; on y voit figurer celles qui sont accompagnées de la souffrance du cerveau, celles qui surviennent, au déclin de l'âge, sans lésion apparente, celles qui sont le reliquat de l'apoplexie, des maladies aiguës, d'un coup sur la tête, de quelque grande explosion de l'artillerie ou de la foudre. Ici, point d'espoir de guérison spontanée; les maladies aiguës, les époques de la menstruation, de la puberté, ne changent rien à cet état morbide, et la nature doit être considérée comme absolument impuissante.

M. *Itard* admet dix-huit espèces de surdité dont nous ne donnerons pas ici la nomenclature, mais sur lesquelles nous ferons en passant une légère remarque. S'il est vrai que cet auteur ait désigné par le nom de maladies de l'audition celles dont on ne peut trouver la cause dans l'altération de l'organe de l'ouïe, pourquoi établit-il ensuite une surdité par ulcération et carie de l'oreille, une surdité par excroissances dans le conduit auditif, une surdité par obturation de la trompe d'*Eustachi*, etc. Si ces différentes altérations organiques déterminent la surdité, cette surdité n'est donc pas une simple maladie de l'audition, mais une maladie de l'organe auditif, dont le siège et la nature sont déterminés. Il est vrai que, dans la suite de son ouvrage, M. *Itard* dit que, dans ces cas, on guérit souvent l'oreille sans rétablir l'ouïe; mais alors, pourquoi établir

autant d'espèces de surdité, si les caractères qu'on en donne sont purement accidentels? pourquoi dire surdité par ulcération, lorsqu'on est obligé de convenir que l'ulcération étant guérie, la surdité n'en persiste pas moins comme auparavant?

Nous n'insisterons point sur cette remarque que M. *Itard* semble au reste avoir prévue, puisqu'il dit qu'on pourrait tracer une classification plus régulière et plus analytique. Nous allons terminer par l'extrait des réflexions judicieuses et des préceptes purement pratiques dont il a fait précédé l'étude de chaque espèce particulière de surdité. « Malgré l'investigation dirigée par la plus rigoureuse analyse, ou reste fort souvent dans l'incertitude sur la cause matérielle de la surdité qu'il s'agit de combattre, et c'est ici le lieu de tracer la marche expérimentale qu'il faut suivre dans ces cas embarrassans. »

« Ainsi qu'on le pratique pour éclaircir le diagnostic de la plupart des maladies, on cherche à s'assurer si la lésion du sens auditif est circonscrite dans l'organe, ou si elle tient à quelque disposition morbide d'un des grands systèmes. Dans ce dernier cas, on s'attache à combattre et à détruire cette cause générale, et l'on observe soigneusement ce que la cessation ou la diminution de la maladie primitive produit sur l'organe de l'ouïe. S'il n'en résulte aucun avantage on se rattache à la supposition de quelque lésion locale, on la cherche dans le voisinage ou dans les relations sympathiques de l'organe, comme dans l'état des amygdales, le travail de la dentition, un catarrhe chronique de la membrane pituitaire, et l'on traite la surdité en ramenant ces parties à l'état sain. Si ces causes n'existent point ou n'existent plus, on est amené à conclure que la cause de la surdité est dans l'oreille ou dans le cerveau. »

« Des maux de tête, des vertiges, et souvent l'affaiblissement de la mémoire annoncent que le siège de la lésion qui donne lieu au dérangement de l'ouïe est dans la tête, et c'est alors le cas des stimulans dérivatifs, indiqués dans les congestions et les irritations de l'encéphale. Enfin, lorsque rien n'annonce un état maladif du cerveau, voyez si le conduit auditif est libre, si la membrane du tympan est transparente, si la caisse ne renferme aucune cause amovible de surdité si les trompes d'*Eustachi* ne sont point obstruées; et si toutes ces parties sont dans l'ordre naturel, concluez que la cause de la surdité est dans le labyrinthe,

Il ne reste plus alors qu'à attaquer cette cause par deux espèces d'agents curatifs qui embrassent presque toutes les médications possibles, les *dérivatifs* et les *stimulans*. »

La *dérivation* peut se faire sur les membranes muqueuses ou sur la peau ; sur les muqueuses, au moyen 1<sup>o</sup> des sialagogues. M. *Itard* a trouvé quelque efficacité aux gargarismes faits avec une infusion alcoolique de pirethre, aiguisee avec une once de sel marin par pinte de liquide, et surtout au tabac mâché ou fumé. 2<sup>o</sup> les sternutatoires. M. *Itard* donne la préférence au suc de poirée, et à une poudre composée de fleurs de muguet et de fleurs d'arnica, à parties égales. 3<sup>o</sup> les irritans du conduit auditif externe. Le plus simple, suivant l'auteur, est l'application de la moitié d'un pain sortant du four, arrosée avec de l'huile de rue, et mis sur la conque auditive, après avoir instillé dans l'oreille, pendant deux ou trois jours, deux ou trois gouttes de cette même huile. 4<sup>o</sup> les purgatifs. Ceux-ci n'ont du succès qu'autant que la constitution du sujet permet de les employer fréquemment et à haute dose. Le succès le plus complet qu'en ait obtenu M. *Itard* fut dû à l'usage des pillules purgatives de *Rotrou*, scrupuleusement préparées selon sa méthode. La *dérivation* se fait sur la peau, par les sueurs, ou par les exutoires. M. *Itard* n'a pas beaucoup de confiance dans ces moyens ; parmi les *dérivatifs* de ce genre, celui qu'il préfère est l'ulcération de la peau, au moyen de la potasse caustique, placée au-dessous de l'oreille, dans la région mastoïdienne. En général, les *dérivations* sanguines sont préférables aux *dérivations* séreuses ou puriformes.

La *stimulation* offre une ressource avantageuse quand elle est faite avec soin ; cependant, l'électricité et le galvanisme, placés à la tête des *stimulans*, ont perdu leur réputation ; le moxa, dit M. *Itard*, est, parmi les excitans énergiques, celui qui a quelquefois justifié ma confiance ; mais il faut en répéter l'application ; ce moyen agit comme *stimulant* et comme *dérivatif*. La cautérisation avec le fer rouge ne réussit pas ; les fumigations éthérées et sulfureuses, dirigées dans l'oreille, sont bien plus utiles ; les douches, les injections d'eau de mer, de solutions de muriate, d'ammoniaque, de muriate de soude, etc. ne sont pas à négliger ; mais l'impuissance de ces agents a porté M. *Itard* à chercher le moyen de porter le remède dans le cœur même de l'organe malade ; et, à cet effet,

il a fait revivre le cathétérisme de la trompe d'*eustachi* ; mais la description de cette opération nous mènerait trop loin, et il nous serait impossible de la rapporter avec tous les détails qui la font parfaitement comprendre dans l'ouvrage même. Nous terminons donc ici l'analyse d'un livre qui est une véritable richesse pour la médecine française, et que la littérature médicale étrangère ne manquera pas de s'approprier. Notre tâche sera dignement remplie si nous avons fait connaître à nos lecteurs quelques-uns des principes éminemment pratiques qu'il renferme, et si nous leur avons inspiré le désir d'approfondir la matière dans l'ouvrage même.

Z.

#### ESPRIT DES JOURNAUX DE MÉDECINE.

Écoutez, vous qui aimez à connaître les découvertes modernes ; M. *Scudamore* nous a récemment appris que la goutte n'était autre chose qu'une irritation de l'estomac qui se réfléchit sur les articulations ; eh bien, ne voilà-t-il pas que M. *Rouzet* vient de trouver cette idée dans *Van-Helmont* ? Le premier cahier de cette année de la *Revue médicale*, contient une notice biographique sur ce fougueux médecin ; on y lit textuellement « *Van-Helmont* a observé que, dans chaque accès de goutte, il se manifeste une maladie accompagnée de fièvre, avant qu'aucun symptôme de la maladie se soit encore fait sentir dans les membres, et il affirme que c'est dans l'estomac qu'est le siège primitif de la maladie. » Mais ce n'est rien encore que de disputer à M. *Scudamore* une découverte que peu de médecins voudraient probablement avoir faite, *Van-Helmont* ne s'en tient pas là : « Il fait la même remarque, dit M. *Rouzet*, à l'égard des symptômes que développent les fièvres. Leur cause la plus générale est un principe vénéneux qui irrite l'archée de l'estomac ; et cependant les phénomènes sensibles se montrent loin de la scène du désordre. N'est-il pas plaisant que *Van-Helmont* ait aussi connu les gastrites ? et que cette découverte qui remonte au dix-septième siècle, ait paru si extraordinaire au dix-neuvième ?

On dirait que M. *Broussais* a joué de malheur dans les journaux de ce mois ; voyez comme M. *Boisseau*, lui-même, dans le *Journal Universel* (février 1822), parle de l'essentialité des fièvres. « Peut-être n'est-il pas inutile de dire que la grande question des fièvres

essentielles a été jugée par *Sauvages*, il y a plus de soixante ans. La division des fièvres en *essentielles* et *symptomatiques* adoptée par les modernes, est défectueuse, dit le célèbre auteur de la nosologie méthodique; toutes les fièvres sont *symptomatiques*; il n'y en a aucune d'*essentielle*; cette division est hypothétique, erronnée, et n'est appuyée sur aucun principe solide. » Voilà, ce me semble, un passage clair; et lorsque, il y a deux mois, M. *Broussais* demandait précisément dans le même journal, qui pouvait se vanter avant lui d'avoir *essentielisé* les fièvres? pourquoi M. *Boisseau* n'a-t-il pas transcrit alors ce passage pour toute réponse? le même cahier de ce journal renferme un article physiologique trop important de M. *Virey*, pour que je le passe ici sous silence; il ne s'en pas du goût, je le sais, de quelques esprits qui croient tout savoir, mais il sera sans doute médité par bien d'autres; et quoi qu'il n'offre aucune vérité tout-à-fait nouvelle, encore est-ce un acte de courage de l'avoir écrit dans le moment présent, et qui plus est, dans un journal de médecine.

Serait-ce donc, en effet, une question frivole, une théorie purement métaphysique, que d'examiner d'après l'expérience et l'observation, si la vie est le résultat seulement et le produit de l'organisme, comme tant de physiologistes l'affirment?..

Si la vie ne consiste que dans le jeu seul, dans l'action des organes opérant leurs fonctions régulièrement qu'estee qui forme primitivement les organes des créatures vivantes, et leur imprime cette existence, ces attributs particuliers, ces instincts, ces mœurs innées qui les distinguent des matières brutes sur ce globe, depuis l'homme jusqu'à l'insecte, et depuis le cèdre jusqu'à la mousse?..

Si la vie n'est qu'un résultat de la structure organique, elle n'a donc pas pu préexister aux organisations ni présider, dans l'origine, à leurs fonctions chez l'embryon ou le germe?..

Si de prétendus physiologistes savaient quelque chose en philosophie, j'ose le dire, ils comprendraient que l'homme n'est pas ce corps qu'ils dissèquent et font tomber en lambeaux sous leur scalpel, ou ce cadavre qui pérît de vétusté et de maladie, mais que la véritable essence de l'homme réside dans ces forces incompréhensibles qui gouvernent et rassemblent les matériaux de ses organes....

On peut supposer, en effet, un organisme parfaite-

ment en état d'agir, mais sans qu'il jouisse de la vie, comme on voit des automates, une montre en repos: il faut donc une force propre, distincte du corps; car, ce qui meut diffère nécessairement de ce qui est mu..

Si notre moral était produit par le jeu du physique, ainsi que l'établit Cabanis, on pourrait facilement concevoir l'influence des tempéramens, des sexes, des âges, etc. sur nos qualités et nos dispositions; mais il serait impossible d'expliquer comment le moral, dans les passions, dans les divers états de méditation et de pensée, réagit si violemment sur le physique, sans admettre une force vitale indépendante du corps. En effet, s'il n'y a que matière ou corps dans nous, l'esprit ne peut être qu'esclave soumis et sans force. Cette question que j'ai proposée à Cabanis lui-même n'a point été résolue, et l'on sait que ce savant célèbre revint sur une partie de ses premiers principes dans ses dernières réflexions qui sont restées inédites.

Vouloir soumettre les forces qui nous animent aux mêmes règles que celles que nous supposons aux corps bruts, c'est évidemment vouloir expliquer l'inconnu par un autre inconnu, et associer, sans nécessité, des objets disparates. J'aimerais autant qu'il prit fantaisie à un physiologiste de démontrer les phénomènes que présentent les corps bruts, par les lois de la vie, comme l'avait tenté Thomas Campanella dans son livre *De Sensu rerum*. S'il était vrai que la sensibilité, la mobilité fussent des produits de la matière elle-même, il faudrait que les éléments de ces facultés se trouvassent essentiellement dans la matière brute. Que sait-on si ce bloc de marbre ne sentirait point, et pourquoi ne prendrait-il pas la vie, comme jadis la statue de Galathée sous le ciseau de Pygmalion. Cette barre de fer joint peut-être la fermeté du stoïcien à l'impossibilité du philosophe cynique, etc...

Pour faire sentir l'inanité de ces prétentions, qu'on me dise où se trouvent les parties sensibles et irri-tables dans cet œuf fécondé, parmi ces glaires albumineuses et ce jaune soutenu dans ses membranes par les chalazes, et portant sa cicatrice? Exposons-le pendant trois semaines à la douce chaleur de l'incubation. Comment avec ces matières si informes, une puissance inconnue organise un système nerveux, un cerveau, des yeux, un cœur, du sang, des membres et jusqu'à des plumes; enfin, comment il sort de cet œuf un animal sensible, se mouvant, doué d'instinct le tout

à l'aide de la chaleur et d'un peu d'air ! Cependant si cet œuf n'eût pas été fécondé, l'incubation n'y déve- lopperait qu'un horrible putrilage ; où seraient donc alors la sensibilité, la mobilité, la vie ? Comment ne pas savoir qu'il fallait un principe invisible et secret, une puissance merveilleuse pour rassembler, coordonner, assimiler, développer enfin les parties du poulet dans l'œuf ? La vie est venue de la vie, et non de la matière de l'œuf.

### MÉLANGES.

Rien n'est moins nouveau que des *considérations sur l'inflammation* : cependant, M. *Andral*, fils, a trouvé le moyen de se faire lire avec intérêt, en traitant une matière si souvent rebattue ; ce jeune médecin n'a pas craint d'aborder franchement la question qui tient en suspens le monde médical, et il a fait preuve d'un discernement malheureusement trop rare dans ce temps de secte. Il n'est pas anthousiaste de la nouvelle doctrine, mais il n'en méconnaît pas non plus les avantages ; là pratique de *Stoll*, ne voyant partout que des saburres à évacuer par l'émétique, ou les purgatifs, lui paraît tout aussi contraire aux lois d'une saine médecine que celle qui consiste à traiter toute espèce de maladie par la diète et la saignée. (Page 6.) J'ai été surtout frappé d'une remarque dont les partisans de la gastrite pourront faire leur profit. « Toutes les fois, dit l'auteur, que, dans les derniers temps de la vie, la respiration a été considérablement gênée ; toutes les fois, en un mot, que le malade est mort asphyxié, on trouve les diverses membranes muqueuses, et spécialement la muqueuse digestive, parsemées de nombreuses tâches d'un rouge brunâtre. Cette circonsistance dépend évidemment de la stase du sang veineux dans ces membranes. Certes, dans ce cas, il n'y a point inflammation de la muqueuse, bien qu'elle soit rouge, à moins qu'on ne dise que la couleur violette de la face, chez les asthmatiques constitue un érysipèle. » Voilà une observation anatomico-pathologique, qui diminue singulièrement la liste des gastro-entérites.

Puisque nous en sommes à l'estomac et au canal intestinal, je dirai un mot des *Recherches* de MM. *Tiedemann* et *Gmelin*, sur la route que prennent diverses substances pour passer de là dans le sang. Pour ré-

soudre ce problème il faut des expériences ; et pour faire des expériences il faut des chiens ou quelque chose d'équivalent. Voici donc ce qu'on lit à chaque page de cet opuscule : « Un chien qui avait jeûné pendant dix-huit heures, reçut, à sept heures du matin, un demi-gros de garance mêlée dans du bouillon . . . puis on étrangla le chien, à trois heures après midi. — Nous fîmes avaler trois gros de prussiate de potasse à un petit chien qui était resté sans nourriture depuis vingt-quatre heures ; et au bout d'une heure et demie, il fut tué par un coup qu'on lui porta à la tête . . . (Le traducteur n'a pas voulu dire *assommé*). — On donna à un petit chien deux onces d'amidon et trois gros d'acétate de mercure, mêlés avec du pain . . . puis il fut étranglé. — On fit avaler à un chien une once d'essence de térbenthine . . . et on le tua une heure après. — On donna à un cheval six gros de sulfate de fer avec seize onces de teinture d'indigo, . . . à dix heures il fut tué par un coup porté sur la tête (assommé). »

Je croyais avoir fini à la onzième expérience, mais la même formule, répétée jusqu'à seize fois, me fait sauter vingt feuillets pour arriver à un résultat qui me paraît devoir être d'autant plus utile qu'on a étranglé ou assommé plus de chiens. Et, après avoir bien cherché, tout ce que je puis y comprendre c'est que « il paraît très-vraisemblable qu'il existe dans les ganglions sympathiques du mésentère, une anastomose entre les veines et les vaisseaux lymphatiques. » Il faut savoir gré au docteur *Heller* de nous avoir donné une bonne traduction des expériences de MM. les physiologistes allemands ; mais sans contester le moins du monde leur mérite, peut-être me permettra-t-on de douter que leur travail puisse être d'un grande utilité pour la guérison des maladies.

Des expériences de MM. *Tiedemann* et *Gmelin* aux *Divorces Anglais* de M. *Chateauneuf*, la transition n'est pas facile ; aussi me serais-je gardé d'en parler si je n'y avais vu cité le nom d'un accoucheur célèbre, d'un anatomiste non moins célèbre que ces auteurs. Je veux parler de William *Hun'er* qui joue là un singulier rôle. Je n'entrerai pas dans le fond de cet ouvrage qui n'est pas de ma compétence ; je n'examinerai pas si les lois anglaises ont raison d'exiger des accoucheurs certaines révélations indiscrettes, sous peine du bannissement à Botany-Bay, il me semble que les lois françaises qui permettent à l'homme de l'art de garder un secret inviolable dans certaines

circonstances, sont beaucoup plus raisonnables et plus propres à rétablir l'ordre dans les familles; ce qu'il y a de bizarre dans ce livre c'est *l'anatomie de Hunter* figurant au milieu de la cour des *Doctors commons*, et les dernières paroles de ce grand physiologiste qui disait à son lit de mort: que s'il pouvait tenir la plume il écrirait combien il est doux de mourir, citées à côté des interrogatoires les plus scandaleux.

Z.

### VARIÉTÉS.

— La société de médecine pratique de Montpellier propose pour le sujet de son prix annuel, la question suivante:

*Quelle a été l'opinion des anciens et quelle est celle des modernes sur le catarrhe? quelles sont les maladies qui en dépendent essentiellement et par quel traitement respectif peut-on les combattre?*

Ce prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 300 francs. Il sera décerné dans la séance publique du 15 mai 1822. Les mémoires écrits en latin ou en français, seront envoyés avant le premier d'avril, dans les formes usitées pour le concours, à M. le professeur *Baumes* secrétaire perpétuel, de la société de médecine pratique de Montpellier.

— M. le professeur *Hallé* est mort à Paris le 1<sup>er</sup> de ce mois, à l'âge de 68 ans. Tous les amis des sciences médicales, et la faculté de médecine, surtout ressentiront vivement la perte de ce professeur dont la célébrité semblait marcher de pair avec celle de feu *Corvisart*.

— Le docteur *Spalding*, dans un ouvrage publié à New-York en 1819, donne, comme un spécifique infaillible contre la rage, la *scutellaria lateriflora*. Sui-

vant lui, on a des preuves suffisantes que la *scutellaria* a été employée sur plus de 880 personnes mordues par des animaux considérés comme enragés; dans trois cas seulement il était survenu des symptômes qu'on regarda comme hydrophobiques, et dans ces trois cas le remède a été employé à une dose moindre; dans deux de ces trois cas, après avoir donné la *scutellaria* à plus forte dose, ces symptômes disparurent.

ERRATA du numéro précédent. — C'est bien assez, sans doute, que nous ayons à répondre de nos propres fautes, sans que nous acceptions la responsabilité de celle de notre imprimeur. Il en est qui sont inévitables dans un journal qui paraît à jour fixe, et qu'on laisse passer pour ne pas retarder d'un jour sa publication; il en est d'autres qui défigurent tellement le texte de nos articles qu'il est impossible de ne pas les relever. Ainsi, nous ferons remarquer à nos abonnés que nous n'avions pas écrit dans notre colonne de texte espagnol, page 34, dernière ligne, *estanso*, mais bien *estas no*; qu'au lieu de *l'article qui traite de l'utérus*, page 38, seconde colonne, ligne 27, il faut lire: *l'article qui traite des ulcères de l'utérus*. Le sens de la phrase leur aura sans doute fait substituer le mot *écrit*, au mot *née*, qui fait un non sens, même colonne, ligne 35; peut-être ne nous reprochera-t-on pas aussi d'avoir écrit les beaux vers *du note lyrique* à la page 39, deuxième colonne, ligne 8, comme on l'a imprimé; mais nous croiront assez de bon sens pour avoir dit: les beaux vers *de notre lyrique*. Ce qui se rapporte à *J.-B. Rousseau* qu'on a ridiculement estropié six lignes plus bas en substituant une *n* à un *a* et imprimant *Roussnu*. Nous ne releverons pas d'autres erreurs moins remarquables, que nous tâchons toujours d'éviter, mais qui échappent en plus ou moins grand nombre aux yeux les mieux exercés.

AVIS. — Ainsi que ses prédecesseurs, le Rédacteur général de la Gazette de santé continue de répondre aux consultation qui lui sont demandées, soit de Paris, soit des départemens; et, pour mériter de plus en plus la confiance publique, il s'adjointra désormais, pour chaque consultation, un de ses confrères les plus renommés de la Capitale. En conséquence, chaque consultation, faite au bureau de la Gazette de santé, sera signée du rédacteur général et d'un des premiers médecins de Paris.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les éditeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

### PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

EPHÉMÉRIDES. --- 15 mars 1822.  
Naissance de J-L. Petit, à Paris.

Non est vita, sed valere vita.  
La vie

*Nombre des malades admis dans les hôpitaux par les membres du bureau central d'admission, pendant le mois de février 1822.*

Fièvres non caractérisées.....	30
<i>Id.</i> gastriques, bilieuses.....	211
<i>Id.</i> muqueuses.....	11
<i>Id.</i> adynamiques, putrides.....	9
<i>Id.</i> ataxiques.....	2
<i>Id.</i> intermittentes, quotidiennes.....	8
<i>Id.</i> catarrhales.....	51
Fluxions de poitrine.....	30
Phlegmasies internes.....	129
Erysipèles.....	11
Varioles.....	5
Douleurs rhumatismales.....	59
Angines, Esquinancies.....	41
Catarrhes pulmonaires.....	176
Coliques métalliques.....	11
Diarrhées, dysenteries.....	59
Apoplexies, paralysies.....	28
Hydropsies, anasarques.....	16
Phtisies pulmonaires.....	51
Ophthalmites.....	40
Maladies sporadiques.....	502
 Total.	 1280

### OBSERVATIONS MÉTEOROLOGIQUES.

*Du premier février au premier mars 1822.*

THERMOMÈTRE. Maximum. + 9, 6. Minimum. — 3, 0.

BAROMÈTRE. Maximum. 28, 8, 1. Minim. 27, 8, 6.

HYGROMÈTRE. Maximum, 98. Minim. 79, 6.

### CONSTITUTION MEDICALE.

#### *Maladies régnantes.*

Nous n'avons point éprouvé de froid rigoureux pendant le mois qui vient de finir : après être descendu à trois degrés au-dessous de zéro, le premier, le thermomètre s'est constamment maintenu au-dessus, de sorte que la température a été généralement plus douce qu'on ne devait s'y attendre ; grâce à l'influence des vents du Sud-Est, qui ont régné pendant la première quinzaine, et à ceux du Nord-Ouest qui ont dominé pendant la seconde, l'atmosphère a été sèche, et assez rarement mêlée de brouillard. De cet état météorologique est résultée une constitution médicale éminemment inflammatoire ; et parmi les phlegmasies qui ont prédominé, on peut noter sans crainte d'erreur les esquinancies et les ophthalmies. En ce moment même, ces deux affections sont extrêmement communes dans la capitale. La diète, les boissons et les gargarismes adoucissans suffisent ordinairement à la cure de ces phlegmasies, et peuvent dispenser des saignées locales lorsqu'on en use avec persévérence. Rien n'est plus fréquent que les rechutes lorsqu'on s'expose sans précaution à la fraîcheur d'une belle nuit, et si vous êtes déjà très-ffaiblis par des saignées antérieures, la convalescence se prolonge pendant

très-longtemps. Voilà ce que nous ne cesserons de répéter, parce que ce principe est un de ceux que nous voyons tous les jours enfreindre en dépit de l'expérience et de l'observation.

## EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

( Quatorzième article.)

*Suite des inflammations thoraciques, phthisie.*

Je ne dirai rien de la pleurésie ni de la périneumonie aigue ; toujours on a administré les saignées dans ces maladies ; et quoique M. Broussais préfère, conséquemment à ses principes, l'application des sangsues aux saignées générales, je ne sache pas que les praticiens aient renoncé à l'incision de la veine, dans ces maladies éminemment inflammatoires. Il est pourtant un cas où l'on ne craignait pas d'administrer les toniques ; c'est dans la périneumonie ou pleurésie adynamique ou maligne. La prostration des forces, et la dégénération gangrénouse semblent bien alors nécessiter l'emploi de ces moyens thérapeutiques ; mais c'est précisément là la pierre d'achopement des ontologistes ; un physiologiste ne s'y trompe pas ; pour lui la pleurésie maligne ou adynamique, n'est autre chose que la pleurésie ordinaire compliquée, de gastro-entérite au dernier degré. Il n'y a donc pas plus de périneumonie adynamique que de fièvre adynamique etc. Il est vrai que M. Broussais ne donne pour preuve de son assertion que son assertion elle-même, il ne manque pas de gens qui s'en contenteront ; il en est d'autres ( et ce ne sont pas les moins sages) qui attendront un examen ultérieur. Quoiqu'il en soit, comme ce sont les points les plus saillants de la doctrine physiologique qu'il s'agit ici de faire connaître, je passe à la pneumonie chronique ; c'est, suivant M. Broussais, le seul nom raisonnable qu'on puisse donner à la phthisie.

C'est dans l'histoire de cette cruelle maladie que l'auteur de la nouvelle doctrine ne cesse de signaler ce qu'il appelle le fatalisme médical, c'est-à-dire, cette opinion qu'il existe des germes héréditaires, des tubercules innés, qui se développent spontanément, grandissent dans l'intérieur des poumons et les con-

sument avec plus ou moins de rapidité. Pour le médecin physiologiste, il n'y a rien d'inné dans cette affection ; la théorie des germes est une chimère, et la formation des tubercules est toujours l'effet de l'inflammation. Comment cette inflammation se manifeste-t-elle ? le voici : ou bien elle attaque d'abord la membrane muqueuse bronchique, donne lieu au catarrhe, pénètre ensuite à travers le tissu cellulaire jusqu'aux vaisseaux lymphatiques, et là, détermine la formation des tubercules pulmonaires ; ou bien, elle affecte d'emblée le parenchyme du poumon, l'en-gorge, le désorganise et produit tous les phénomènes de la phthisie, ou bien enfin, elle ne se porte sur le parenchyme qu'après avoir attaqué la périphérie et frappé la plèvre dans une certaine étendue ; voilà donc trois origines bien reconnues par M. Broussais, à la phthisie pulmonaire : les bronches, le parenchyme du poumon, la plèvre. On pense bien que cette étiologie est trop facile pour n'avoir pas été admise avec enthousiasme par les uns, et rejetée avec dédain par les autres. M. Laennec objecta d'abord que si l'inflammation était la cause productrice des tubercules, on devrait les rencontrer en plus grand nombre dans les endroits du poumon où cette inflammation se rencontre le plus souvent ; et comme l'on trouve le plus souvent les lobes moyens et inférieurs enflammés, tandis que les tubercules se rencontrent au lobe supérieur, il s'ensuit que la théorie physiologique est fausse ; mais M. Broussais est revenu sur ses pas ; ce n'est pas seulement, dit-il, l'inflammation, mais l'inflammation de la muqueuse bronchique, bornée à la partie supérieure qui produit la dégénération tuberculeuse ; en vain, lui réplique-t-on qu'on trouve des tubercules chez des personnes qui n'ont point éprouvé de catarrhe bronchique ; il répond que cela n'est pas possible et que l'on n'a pas bien observé ; on lui présente des fétus naissant avec des poumons tuberculeux ; hé bien ! les fétus ont éprouvé une phlegmasie dans la matrice ; peu s'en faut même qu'ils n'aient eu des quintes de toux. On voit que les raisons ne manquent jamais, et qu'avec un peu d'assurance on peut toujours se tirer d'affaire ;

Il y a bien encore d'autres objections, mais bornons-nous pour le moment à la suivante qui donnera une idée de la tactique de M. Broussais. Quelle que soit l'influence du catarrhe et le privilège de l'irritation, ce médecin ne peut disconvenir que tel individu sup-

une violente phlegmasie pulmonaire sans avoir ensuite des tubercles , tel autre s'exposera aux auses les plus puissantes du catharrhe sans en éprouver aucun fâcheux résultat , tandisque tel individu deviendra phthisique , aura des hémoptisies , de la toux , des tubercles pour la moindre cause ; cela est vrai , dit M. *Broussais* ; mais rien n'est plus facile à expliquer ; cela tient à la susceptibilité individuelle , à l'idiopathie du sujet. J'entends , c'est-à-dire que tel sujet est prédisposé à devenir phthisique à la moindre cause , tandis que tel autre peut braver impunément tous les agens délétères. Or , comme une cause légère ne manque jamais , il est impossible que celui qui est prédisposé ne devienne pas phthisique ; il est impossible qu'il ne se forme pas de tubercles dans son poumon , et il est nécessairement condamné à y succomber. Mais voilà précisément le même fatalisme que vous reprochez avec tant d'amertume à *Bayle* , et aux autres anatomico-pathologistes ; et ce fatalisme , tout désespérant qu'il est , est si conforme à la vérité , que même en le repoussant de toutes vos forces , vous y retombez inévitablement d'un autre côté ; en effet , toute la question se réduit à ces termes : tel est organisé de manière à devenir phthisique à la moindre impression du froid sur son poumon , et comme il est impossible que dans le cours de sa vie , cette impression n'ait pas lieu , cette individu est destiné à périr de la phthisie ; voilà la conséquence inévitable de votre raisonnement. Celui de *Bayle* était un peu différent , mais il arrivait à la même conséquence ; ce malade , disait-il , est né tuberculeux ; ses tubercles peuvent rester crus , c'est-à-dire , stationnaires , pendant toute sa vie ; mais comme aussi ils peuvent s'enflammer et se fondre par l'effet de la moindre cause , il est très-probable qu'il mourra phthisique. Le fatalisme existe des deux côtés et il est fondé sur la nature même des choses , car la différence des organisations est une chose aussi positive que la différence des goûts , des physionomies , etc.

Quoique toutes les phthisies soient précédées de catarrhe , dans le système physiologique , le nom de phthisie catarrhale qu'on avait donné à une espèce est loin d'offrir une idée juste de la nature de la maladie ; cette dénomination se rattache à la théorie des humeurs , des mucosités , des viscosités , qu'il faut évacuer par les toniques , par les expectorans , etc. Tout cela n'est que l'ontologie , et comme M. *Broussais* s'est chargé

de désontologiser tout le monde , quoique ce soit , dit-il , une tâche épouvantable ; il proscrit ces dénominations ; il en est de même de celles de phthisie goutteuse , rhumatismale , etc. Il faut combattre l'univers médical pour détruire ce cahos ; il est vrai que dans ces dernières affections , les stimulans ont quelquefois réussi ; mais la même répercussion , chez les sujets sanguins , nécessiterait les antiphlogistiques.

Je le demande à tout homme de bonne foi : après avoir établi dans mille passages que l'irritation est toujours la même , n'est-il pas absurde d'entendre M. *Broussais* nous dire à tout moment , et à propos d'une foule de maladie , que si les stimulans ont réussi ce n'a été que chez les sujets lymphatiques ; mais encore un coup , l'inflammation chez les sujets faibles , muqueux , lymphatiques , n'est-elle pas la même que chez les sujets forts , vigoureux , sanguins ? ou renoncez à votre théorie exclusive , ou soyez conséquent à vos principes , et ne craignez pas d'en accepter tous les résultats.

Je dirai peu de chose du traitement ; mes lecteurs l'auront sans doute jugé d'avance. Pour prévenir la phthisie , il importe d'écartier l'irritation en se garantissant des catarrhes , et quand les catarrhes sont arrivés au degré de la pneumonie , ou quand celle-ci existe , il est essentiel de la bien guérir en employant coup sur coup les antiphlogistiques ; c'est par ce moyen que les phthisies deviennent plus rares. Ceci s'applique également aux pleurésies ; il faut les détruire par les saignées et non les dissimuler par le vésicatoire ; les malades répugnent souvent à ce traitement débilitant , mais il faut vaincre leur répugnance et ne s'arrêter dans l'emploi des saignées que lorsque le malade est devenu pâle , couleur de feuille morte , que ses pommettes sont décolorées , ses chairs molles , ses membres infiltrés , et que les sueurs nocturnes et la diarrhée colliquative annoncent le dernier terme de l'épuisement. Ne voilà-t-il pas un singulier traitement ? et le conseil de le continuer jusqu'à ce que tous les symptômes annoncent la mort la plus prochaine , n'est-il pas plus singulier encore ? l'effet des saignées doit être secondé par la diète de quelques jours , les boissons adoucissantes , le lait , s'il passe bien , ou la féculle de pomme de terre , etc. Quand la toux est forte , après l'évacuation sanguine , on administre l'opium , mais comme l'opium est irritant , de l'aveu de M. *Broussais* , ce conseil équivaut à celui d'irriter

après avoir adouci, méthode que le réformateur reproche continuellement aux physiologistes tièdes, aux semi-ontologistes.

On a proposé depuis quelque temps, en guise d'exutoire, la formation artificielle d'une fistule à l'anus, je partage ici l'opinion de M. *Broussais*, qui regarde ce moyen comme bien moins utile que le cautère sur la poitrine; ce serait le contraire si une fistule avait précédé.

Les sudorifiques, les fondans mercuriels ou antimoniaux, les savoneux, etc., préconisés dans les phthisies pulmonaires des sujets scrophuleux n'ont paru produire aucun bon effet dans la pratique de M. *Broussais*; il ajoute cependant que s'ils ont réussi, ça été comme révulsifs; voilà toujours la restriction à côté du principe exclusif. On peut faire la même remarque sur le lichen, le quinquina et l'acétate du plomb; ils ne guérissent pas, parce qu'ils sont stimulans; mais il faut bien avouer qu'ils soulagent quelquefois, et alors on se met à l'abri en disant qu'ils sont palliatifs.

MIQUEL.

## CHIRURGIE.

*Oeuvres chirurgicales d'ASTLEY COOPER et de BENJAMIN TRAVERS, traduites de l'anglais, par G. Bertrand, d. m. m. 2 vol. in-8. Paris, 1822; chez M<sup>me</sup> Seignot libraire.*

Si l'association de deux noms célèbres est une garantie de la bonté d'un ouvrage, jamais aucun ne fut publié sous de plus heureux auspices. Les deux plus grands chirurgiens de la Grande-Bretagne, réunissant dans un corps d'ouvrage le fruit de leurs observations et les résultats d'une pratique aussi hardie qu'étendue, offrent un spectacle bien extraordinaire pour des Français qui, excepté dans les dictionnaires, travaillent rarement en commun à l'avancement et à la prospérité de notre art. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que le nom d'*Astley Cooper* jouit, en France, d'une célébrité plus grande que celle de son collègue. Il y a dans sa réputation quelque chose de plus extraordinaire; les rapports plus ou moins complets qu'on a publiés de quelques-unes de ses opérations, l'ont rendu en quelque sorte un objet d'étonnement et de curiosité, que l'ouvrage que j'annonce

pourra seul satisfaire. On se demande quel est cet homme qui a osé pénétrer dans l'abdomen à travers la masse intestinale, et porter une ligature sur le plus grand vaisseau de l'économie? La ligature de l'artère aorte a plus contribué en effet à le faire connaître dans les pays étrangers, que tous ses autres travaux; et si, par la publication des *Essais de chirurgie*, M. *Travers* s'associe à sa gloire, quelque soit le mérite de ses mémoires, je doute qu'ils soient aussi souvent cités que l'opération insolite de M. *Cooper*.

Cependant si nous considérons les sujets des mémoires qui composent ces deux volumes; nul doute que ceux dont M. *Travers* est l'auteur ne présentent un plus haut degré d'intérêt que ceux fournis par M. *Cooper*. Otez des travaux de celui-ci son mémoire sur la ligature de l'aorte, et celui sur les exostoses; il ne reste que des observations sur les luxations et sur les fractures des différens membres; M. *Travers*, au contraire, traite de l'inflammation de l'iris, du phimosis et du paraphimosis, des blessures et des ligatures des veines. Ces sujets sont moins rebattus que les luxations et les fractures sur lesquelles la France possède les travaux les plus complets et a obtenu la priorité des découvertes les plus intéressantes.

Comme ce ne sont point des analyses, mais des faits pratiques que les lecteurs de cette Gazette demandent, je ne commencerai point par exposer les différens chapitres dont se composent ces mémoires; je vais choisir un fait important et le faire connaître avec quelques détails; on pense bien que le choix ne saurait être douteux, et que la ligature de l'aorte a fait trop de bruit pour que je n'en donne point ici le sommaire.

« *Charles Hutson*, commissionnaire, âgé de 38 ans, entra à l'hôpital de Guy le 9 avril 1817, pour une tumeur située en partie au-dessus et en partie au-dessous du ligament de *Poupart*. Du côté gauche, on distinguait une pulsation faible dans cette partie, et l'on fut porté à prendre cette lésion pour un anévrisme..... La tumeur avait beaucoup augmenté, plusieurs veines considérables paraissaient à l'extérieur de la partie lésée, dont la pression faisait éprouver une vive douleur au malade. Le troisième jour, après l'entrée d'*Hutson* à l'hôpital, la tumeur eut un volume double de celui qu'elle avait dans le commencement; la pulsation devint moins apparente, excepté sur le trajet des artères iliaques et fémorales... L'on sentait une fluctuation

dans le sac anévrismal. » Après quelques délais pour voir la marche que prendrait la maladie; après l'emploi d'une saignée, qui soulagea beaucoup le malade, et l'application d'un tourniquet, qui fut bientôt supprimé parce qu'il ulcérerait la peau de la tumeur, le malade éprouva plusieurs hémorragies consécutives qui le mirent en danger de périr. Alors, dit M. *Cooper*, « voulant éviter d'ouvrir le bas-ventre pour lier l'artère près de sa bifurcation, je me décidai à examiner si l'on pourrait placer une ligature autour de l'artère, en dedans du sac anévrismal... dans cette vue, je fis une petite incision sur l'anévrisme, deux pouces environ au-dessus du ligament de *Poupart*, et ayant fait une petite ouverture au sac anévrismal, je fis pénétrer aisément mon doigt dans ce sac, et cherchai à trouver l'artère qui lui avait donné naissance. » Ses efforts furent infructueux, et le trou ayant été bouché au moyen d'une tente de charpie, le malade attendait la mort d'un instant à l'autre. Dans cet état de choses, M. *Cooper* se décida à tenter le seul moyen qui restait encore, c'est-à-dire à lier l'aorte au-dessus de la tumeur. « Des oreillers furent placés sous les épaules du malade, afin de relâcher autant que possible les muscles abdominaux; je fis alors une incision de trois pouces de long sur la ligne blanche, et je lui donnai une courbure légère pour éviter l'ombilic... lorsque j'eus divisé la ligne blanche, je fis une petite ouverture au péritoine, et j'introduisis mon doigt dans l'abdomen. Armé alors d'un bistouri boutonné, j'élargis l'ouverture que j'avais faite au péritoine, de manière à lui donner une étendue semblable à celle de l'incision extérieure; ni l'épipoon, ni les intestins ne sortirent, et, pendant toute la durée de l'opération, il n'y eut qu'une légère circonvolution intestinale qui se présenta au-dehors de l'incision.... Je passai mon doigt en dessous des intestins, arrivai jusqu'à la colonne vertébrale et sentis l'aorte qui s'était beaucoup élargie et battait avec force; j'enlevai le péritoine avec l'ongle de mon doigt, parvins jusqu'au côté gauche de l'aorte, et portant alors mon doigt légèrement de gauche à droite, je le passai progressivement entre l'aorte et la colonne vertébrale, et j'arrivai sur le côté droit de ce vaisseau, j'eus alors mon doigt au-dessous de l'artère, et je passai derrière ce vaisseau une aiguille à anévrisme, mousse et armée d'une simple ligature; mon élève, M. *Key*, tira la ligature de l'œil de l'aiguille,

et la porta jusqu'à l'incision extérieure; l'aiguille fut retirée immédiatement après cette opération.

Il fallait maintenant agir avec la plus grande attention, pour ne pas comprendre les intestins dans la ligature dont tous les fils furent ramenés vers l'incision. A cet effet, je portai le doigt entre les intestins de manière à mettre de l'intervalles entre eux et les fils de la ligature qui fut alors serrée, et dont les bouts furent placés sur les côtés de la plaie. Je ramenai l'épipoon derrière la solution de continuité, autant que la ligature pourrait le permettre afin de favoriser l'adhérence, et je réunis les bords de la plaie par le moyen de la suture enchevillée et des emplâtres agglutinatifs. »

Telle est cette fameuse opération dont tous les journaux de médecine ont parlé et qui a rendu la célébrité de M. *Cooper* européenne. Le malade mourut quarante heures après, et, malgré toutes les raisons plus ou moins spécieuses alléguées par l'opérateur, les hommes de l'art l'ont jugé depuis long-temps, et sa hardiesse n'est plus regardée que comme un acte de témérité.

Ce n'est pas que je sois de ces esprits timides qui blâment une opération par cela seul qu'elle est insolite. Il est des cas où l'homme de génie passe sur toutes les règles; mais il me semble que celle qu'a subie *Hutson* ne présentait aucune chance de succès; et dès lors il est inutile, il est même dangereux de compromettre les ressources de l'art, et de s'exposer, par un malheur inévitable, à réveiller des craintes peu fondées et à provoquer, dans une autre occasion, une résistance déplacée de la part des gens de l'art plus timides.

Après avoir fait connaître ce qu'il y a sans contredit, de plus curieux et de plus extraordinaire dans l'ouvrage des auteurs, il ne nous reste qu'à louer le docteur *Bertrand* d'avoir fait connaître à ses compatriotes un livre utile, intéressant sous tous les rapports et surtout éminemment pratique. Nous le félicitons sincèrement des progrès que cette nouvelle traduction indique, et nous sommes persuadés qu'elle lui fera encore plus d'honneur que celle du traité des maladies de la peau de *Thomas Bateman*, qui a paru il y a un peu moins de deux ans.

M.

## ECONOMIE DOMESTIQUE.

## Tablettes de Bouillon.

C'est un fait bien connu que la viande blanche comme les tégumens, les tendons, les cartilages, les membranes, la cervelle, les intestins, les pieds, la peau, etc., ne fournissent qu'un suc blanc gélatineux, d'une saveur aussi peu flatteuse que son odeur; un bouillon, qui nourrit sans doute, mais en somme un bouillon fade et nauséabond, parce qu'il manque de ce jus coloré qui caractérise celui fait avec de la chair musculaire. Le premier ne diffère point en effet d'une solution de colle forte; le second nous offre un breuvage qui excite l'appétit, parce qu'il est naturellement assaisonné de ce principe savoureux et aromatique que l'on a coutume de concentrer dans ce qu'on appelle des *jus*, des *coulis*, etc.

Dix livres de cuisse de bœuf dessossées ont rendu exactement dix demi-onces d'un extrait aussi desséché qu'il pouvait l'être. Tel est un résultat qu'on peut appeler *tablettes de bouillon*; le modèle, par conséquent, de tout ce qu'on pourra proposer en ce genre. Et comme dix livres de pareille viande ne rendraient pas moins de dix livres de bouillon savoureux et riche en sucs animaux, nous en conclurons qu'en ajoutant tout l'assaisonnement qui est d'usage à une demi once de ces tablettes, et une livre d'eau, on aurait une livre de bouillon aussi bon que celui qu'on pourrait faire en sa maison.

Les tablettes de bouillon ne sauraient admettre dans leur confection ni sels, ni caramel, ni légumes, parce que ces diverses substances augmentent leurs déliquescence.

L'expérience ayant été recommandée avec de la viande non dessossée, telle qu'on la fournit chaque jour à la boucherie, mais toutefois de première qualité, j'ai obtenu de vingt livres de bœuf engrasé, dans lesquelles il y avait cinq livres d'os, une livre d'extrait sec.

La viande désossée ne fournit donc qu'une demi-once d'extrait par livre. Tandis que avec les os et les parties blanches qui les accompagnent, elle en donne une once. Ce dernier bouillon contient autant de gélatine qu'il en faut pour sa préparation journalière; et l'addition de pieds de veau, de tripes, de cervelles, etc., ne peut qu'en gâter la saveur et le parfum. A

force d'ajouter des chairs blanches, on est parvenu à remplacer le principe savoureux par de la colle forte.

Les tablettes, préparées suivant le premier procédé, laissent dans la bouche un goût de viande si intense, qu'à la première épreuve, ou en est désagréablement affecté. Ce produit, en un mot, est doué d'une si grande intensité de saveur, qu'il n'y a rien après lui, dans toutes les ressources de la cuisine qui lui soit comparable pour la puissance d'assaisonner.

Au lieu de la saveur très-prononcée qui caractérise les tablettes, préparées comme je viens de le dire, les tablettes de Buenos-Ayres et celles d'Angleterre, n'ont qu'un goût insipide ou douceâtre qui ne rappelle en rien celui de la viande. Elles ne contiennent que cinq parties de principe savoureux sur 95 de gélatine; comment, le bouillon fait avec de semblables tablettes pourrait-il avoir la saveur et les qualités de la viande? encore une fois, la colle forte ne fait pas du bouillon.

Il est évident que le prix des tablettes bien préparées serait trop élevé pour qu'elles pussent devenir un objet de consommation habituelle; car celles préparées avec la viande dessossée reviendraient de 20 à 24 fr. la livre, et les autres à 12 ou 16 fr.

## Extrait d'un Mémoire de M. PROUT.

— Il est fâcheux que la conclusion de M. *Prout* soit aussi défavorable à la confection des tablettes de bouillon; il est certain qu'à un prix aussi élevé, l'usage n'en deviendra jamais général; et il ne l'est pas moins qu'à un prix plus bas, on ne pourra donner que des tablettes plus ou moins semblables à de la colle forte. Toutefois si la consommation des vraies tablettes de bouillon ne peut devenir journalière dans aucune classe de la société, il nous semble qu'on pourrait encore en confectionner pour la consommation éventuelle des hôpitaux, des soldats épuisés, des malades, enfin des personnes qui voudraient se procurer un restaurant efficace d'une manière extemporanée. Quelle potion plus fortifiante, en effet, suivant l'expression même de M. *Prout*, quelle panacée plus héroïque, qu'un couple de tablettes de la première espèce, fondues dans un verre de vin généreux? *Parmentier*, ce philosophe infatigable, disait que les tablettes de viande offriraient au soldat grièvement blessé un restaurant qui, concurremment avec un peu de vin, relèverait momentanément ses forces épuisées par une

grande effusion de sang, et le mettrait en état de supporter le transport dans l'hôpital le plus voisin. Je ne sache pas que ce moyen ait été mis en usage pendant nos dernières guerres ; mais il serait digne d'un gouvernement paternel de réaliser l'idée de *Parmentier*, et d'offrir aux défenseurs de la patrie une semblable compensation aux fatigues et aux privations sans nombre qu'ils sont condamnés à souffrir.

*Note du Rédacteur.*

### VARIÉTÉS.

*La vaccine, en France, dans l'Inde et dans la Perse, transportée au Pérou, à Ceylan, etc. Doutes de Jenner.*

Quoique les Français aient été accusés avec plus ou moins de fondement d'inconstance et de légèreté, ce peuple est si heureusement organisé, il vit sous un climat si favorable au développement et à l'exercice des facultés intellectuelles, qu'il n'est peut-être pas de nation au sein de laquelle il se soit fait autant de découvertes utiles à l'illustration et au bonheur de l'humanité ; mais, par une déplorable fatalité, ces découvertes lui ont été presque toujours ravies à leur naissance par un peuple rival dont l'administration se montre aussi habile à dépouiller que la nôtre se montre insensible à conserver :

*Sic vos non vobis mellificatis apes.*

Depuis vingt ans, on répète avec un engouement ridicule et offensant pour notre nation, que E. Jenner a eu le premier l'idée de préserver l'espèce humaine de la petite-vérole, qui enlevait annuellement un cinquième de l'espérance de la population, en inoculant le précieux virus que nous fournit une maladie pustuleuse particulière aux vaches, et que l'on a depuis appelé *vaccine*. Il est certain, et aujourd'hui assez connu, que c'est en France, et en 1781, que l'idée première de transporter l'éruption de la vache sur l'homme, pour préserver de la variole, a été émise par Rabaut Pommier, ministre protestant, devant un médecin anglais, et a été communiquée par ce dernier au docteur Jenner. Les preuves de l'origine vraiment française de la vaccine sont exposées dans le savant article *Vaccine* du *Dictionnaire des Sciences médicales*.

Sans vouloir ici diminuer en rien le mérite de celui à qui nous devons l'idée première de l'inoculation

vaccinale en Europe, nous croyons utile et curieux de faire connaître les faits récents qui attestent que cette pratique salutaire était connue de temps immémorial dans l'Inde et dans la Perse. Un savant vient de découvrir dans le *Sancteya-Grantham*, ouvrage manuscrit attribué à d'Hauventori, et par conséquent très-ancien, les preuves que l'insertion de la vaccine était pratiquée par les auteurs indiens qui, dans les temps les plus reculés ont écrit sur la médecine. Voici la description que l'auteur de ce livre donne de la vaccination pratiquée par les Indiens. « Prenez le fluide du bouton du pis de la vache, sur la pointe d'une lancette, et piquez-en le bras entre l'épaule et le coude, jusqu'à ce que le sang paraisse. Le fluide se mêlant avec le sang, il en résultera la fièvre de la petite-vérole. »

« La petite-vérole produite par le fluide tiré du bouton du pis de la vache sera aussi bénigne que la maladie naturelle, elle n'exigera pas de traitement médical. Le malade suivra la diète qui lui conviendra ; il pourra être inoculé une seule fois, ou deux, trois, cinq ou six fois. Le bouton, pour être parfait, doit être d'une bonne couleur, rempli d'un liquide clair et entouré d'un cercle rouge ; on ne doit pas craindre alors d'être attaqué de la petite-vérole pendant le reste de la vie. »

M. W. Bruce, consul à Bushire, rapporte que, dans quelques tribus nomades de la Perse, le *copox* existe sur le pis des brebis. Divers individus de la tribu des Eliatas, auxquels il s'est adressé, lui ont assuré, d'un commun accord, que ceux d'entre eux qui sont employés à traire les troupeaux gagnent une maladie qui les préserve parfaitement de la petite-vérole : ils ajoutaient que cette maladie régnait parmi les vaches, mais que les brebis y étaient plus sujettes, et que c'était d'elles surtout que les bergers la prenaient.

— On sait qu'après plusieurs tentatives, toujours infructueuses, pour introduire la vaccine dans les provinces de l'Amérique espagnole, le Pérou fut, depuis l'année 1802 jusqu'en 1805, dévasté d'une manière effrayante par la petite vérole. Averti par cette terrible leçon, le gouvernement de Madrid employa les mesures les plus rigoureuses pour propager l'usage exclusif de la vaccine ; et pour mieux en répandre les bienfaits, il ordonna, sous la direction de plusieurs

médecins, une expédition navale qui transporta un nombre suffisant d'enfants, pour répandre la vaccine dans les contrées les plus éloignées des deux Indes. Le succès couronna cette entreprise. Le président et les régens de l'Université royale de Lima crurent dès-lors qu'ils devaient témoigner toute leur reconnaissance à leur souverain, ainsi qu'à don F. Salvani, directeur de l'expédition, pour son zèle à remplir la noble mission qu'on lui avait confiée. Ils lui conférèrent donc publiquement toutes les dignités de l'Université, et le président, Hippolyte Unanue, termina la cérémonie par un discours latin que l'on peut citer comme un modèle de pureté et d'élégance, et qui ne serait pas déplacé à côté des morceaux de la vieille école d'Edimbourg et de Port-Royal.

Dans le cours de l'année 1820, on a vacciné 34492 individus dans l'île de Ceylan.

— Dans une lettre adressée aux médecins, sur la vaccine, par le docteur *Edouard Jenner*, l'auteur demande si leur expérience s'accorde avec la sienne, sur les causes qu'il avait signalées en 1804, dans le *méical and physical Journal*, comme capables d'affaiblir l'action du vaccin et de le priver de son efficacité ordinaire. Le docteur Jenner pense que l'on ne peut jamais compter sur l'action préventive de la vaccine, toutes les fois qu'il existe sur la peau des boutons sérieux, même un seul, une excoriation de l'épiderme produite par une cause interne quelconque, un écoulement par ou derrière l'oreille, des croûtes, de la gourme sur le cuir chevelu, etc. Il recommande de ne point vacciner que l'on n'ait fait disparaître tous ces accidens. S'ils se développent pendant le cours de la vaccination, ou si une affection d'autreuse survient alors au vacciné, il ne peut pas se croire entièrement

à l'abri de la variole; seulement s'il la contracte, elle sera bénigne ou modifiée.

On voit par ces extraits donnés par l'illustre Jenner lui-même que, dès l'année 1804, il avait déjà reconnu l'existence de la phlegmasie dite *varioloid*, et qu'il croit, comme le docteur Kinglake et les prétendus antagonistes de la vaccine, que la vaccine ne paraît pas capable d'extirper entièrement la susceptibilité inhérente à l'économie pour recevoir l'excitation variolique.

Le docteur *Muhstbech*, à Demming, confirme la vertu prophylactique de la Belladone contre la fièvre scarlatine; il pense que cette substance agit à peu près comme la vaccine, avec cette seule différence que l'extinction produite par la vaccine est permanente, tandis que celle qu'opère la belladone n'est vraisemblablement que passagère. On emploie cette substance en extrait ou en poudre.

*Formule pour l'emploi de l'extrait*: — Prenez extrait de Belladone deux grains, eau de fenouil une once. On administre aux enfans de l'âge d'un à dix ans, quatre fois par jour, une à cinq gouttes de cette solution, et aux enfans au-dessous de dix ans, ainsi qu'aux adultes, six à dix gouttes, quatre fois par jour.

*Formule pour l'usage de la racine*. — Prenez racine de Belladone en poudre deux grains, sucre blanc deux gros; méllez et divisez en six parties égales, à prendre dans la même proportion de l'âge, depuis une jusqu'à cinq doses chaque fois, que l'on repète quatre fois par jour.

*INDICATEUR des adresses des médecins, chirurgiens, pharmaciens, sages-femmes, hôpitalx, sociétés de médecins, etc., etc. Brochure in-8.° de 88 pages, Paris, 1822, chez Maldan, auteur et éditeur, rue du Petit-Vaugirard, n. 19. Prix : 1 f. 50 cent.*

**AVIS.** — Ainsi que ses prédécesseurs, le Rédacteur général de la *Gazette de santé* continue de répondre aux consultation qui lui sont demandées, soit de Paris, soit des départemens; et, pour mériter de plus en plus la confiance publique, il s'adjointra désormais, pour chaque consultation, un de ses confrères les plus renommés de la Capitale. En conséquence, chaque consultation, faite au bureau de la *Gazette de santé*, sera signée du rédacteur général et d'un des premiers médecins de Paris.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 19 mars 1684.

Naissance d'Astruc, à Sauve en Languedoc.

Non est vivere, sed valere, vita.

La vie, c'est la santé.

### DU TYPHUS AMARIL ET DE LA FIEVRE JAUNE.

J'ai prouvé dans mes derniers articles, que la maladie de Barcelone était contagieuse ; il s'agit maintenant de savoir si cette maladie est *la fièvre jaune*. Forcé d'admettre la contagion, M. *Rochoux* change le nom de l'épidémie et l'appelle *typhus amaril* ; mes lecteurs sont sans doute impatients de connaître cette maladie de nouvelle création, et je ne veux pas tarder plus longtemps à les satisfaire. Je leur ai cité, dans mon dernier article, la phrase de M. *Rochoux* qui prétend qu'il n'existe pas dans tout le cadre nosologique *deux maladies plus différentes entre elles* ; je vais leur faire connaître ces différences, et je crains bien qu'ils ne partagent pas l'assurance de M. *Rochoux*.

Parmi les *causes* de la fièvre jaune, dit l'auteur, la chaleur est la plus active, la maladie se développe sous l'influence d'une température de 23 à 25 degrés, et disparaît à 20 ou 22 degrés Réaum. Le *typhus amaril*, au contraire, commence au degré de chaleur où la fièvre jaune finit, et se maintient à une chaleur de 14 à 15 degrés et même de 11 à 12, comme on l'a vu à Barcelone. Je ne ferai ici qu'une petite remarque : c'est que dix pages plus loin, M. *Rochoux* met en première ligne, parmi les causes qui ont contribué à déve-

lopper l'épidémie de la Catalogne, *la grande chaleur* qui a éclaté tout-à-coup au mois de juillet avec une force et surtout s'est soutenue avec une permanence rare dans le pays. N'y a-t-il pas là une contradiction bien manifeste ? Ce n'est pas ici le moment d'examiner l'origine de la maladie, je passe aux symptômes qu'elle a présentés. Le *typhus amaril*, dit M. *Rochoux*, débute toujours d'une manière brusque, sans symptômes précurseurs ou d'incubation. Or, il dit la même chose du début de la fièvre jaune dans ses *Recherches sur cette maladie*, p. 83. Il n'y a donc pas de différence sensible dans le début. Il avoue ensuite que la fièvre jaune et le *typhus amaril* se ressemblent surtout par les douleurs de tête, des lombes et des membres, la gène et la douleur épigastrique ; il y a donc des maladies qui se ressemblent moins que celles-là.

Les vomissements sont un des symptômes les plus fatigants que puissent éprouver les sujets atteints de fièvre jaune, et parce qu'ils sont moins fréquents, moins fatigants, moins abondans dans ce que l'auteur appelle *typhus amaril*, s'ensuit-il que ce soit une maladie de différente nature ? La rougeur de la face est très-prononcée dans l'une et l'autre maladie ; mais dans la première, elle persiste pendant trois jours, tandis que dans la seconde elle disparaît après vingt-quatre heures ; encore un coup, est-ce là une différence essentielle ? N'est-on pas fondé à faire la même question, et

sans doute la même réponse, à propos du gonflement de la face, qui est très-voltueuse dans la fièvre jaune, et dont la vultuosité est médiocre dans le typhus amaril? Les soupirs, l'oppression, la toux stomachale, les palpitations épigastriques, sont-ils donc des symptômes si essentiels de la gastrite ( car, pour M. *Rochoux*, la fièvre jaune n'est qu'une gastrite ), que toute maladie qui ne les présentera pas au même degré doive être considérée comme d'une nature absolument opposée? Jamais un médecin physiologiste soutiendra-t-il une pareille assertion? Dans la fièvre des Antilles, les malades s'agitent beaucoup dans leur lit, mais reviennent ordinairement au coucher en supination. Dans le typhus d'Espagne, les malades sont dans un état plus voisin du calme que de l'agitation, et ils sont habituellement couchés en supination. En vérité, voilà des différences bien dignes d'être notées.

Jusqu'ici je n'ai opposé à M. *Rochoux* que M. *Rochoux* lui-même; mais si je cherchais dans d'autres auteurs la description de la fièvre jaune, il serait aisé de prouver que cette distinction est absolument arbitraire et fondée sur des subtilités ou des erreurs manifestes; ainsi, pour en donner une preuve préemptoire, je trouve dans la dissertation de M. *Rochoux* que les malades atteints de fièvre jaune éprouvent, il est vrai, des défaillances, de véritables lipothymies au début de la maladie; mais qu'ils conservent leurs forces jusqu'aux derniers momens où ils sont, dit-il, encore capables d'actions musculaires très-énergiques. Tandis que, suivant lui, il y a à la fin du prétendu typhus une véritable adynamie; mais consultez M. *Devèze* qui a vu la fièvre jaune tout comme M. *Rochoux*, et qui nie la contagion tout comme M. *Rochoux*; il vous dira que la troisième période de la fièvre jaune qu'il a observée était accompagnée des signes d'ataxie ou de malignité les plus manifestes; que les vomissements plus fréquens, et de plus mauvaise nature, ne faisaient qu'augmenter la prostration des forces etc. Dirigé par la même prévention et par le besoin de trouver des différences dans les symptômes, M. *Rochoux* établit que les soubresauts des tendons, et autres accidens nerveux, très-fréquents dans le typhus amaril, sont extrêmement rares dans la fièvre jaune; et M. *Devèze* nous apprend, non pas dans des cas exceptionnels, mais dans l'énumération des caractères généraux de la fièvre jaune, que des soubresauts dans

les tendons et un petit tremblement dans les membres dévoilaient l'ancantissement de l'irritabilité musculaire, etc. Même remarque pour la langue qui, suivant M. *Rochoux*, devient promptement sèche et noire dans le typhus amaril, tandis que sa surface ne devient jamais noire et sèche en totalité dans la fièvre jaune. Je lis dans M. *Devèze*: la langue, les lèvres et les dents se couvraient de plus en plus d'un limon épais et noirâtre. On pense bien que l'état du pouls n'a pas été oublié; M. *Rochoux* porte le nombre des pulsations de cent-dix à cent-vingt par minute, dans la fièvre jaune, et de cent-dix à cent-quarante dans le typhus amaril; y a-t-il là d'autre différence que un léger degré d'intensité? mais lorsque l'auteur établit qu'il devient très-promptement petit et faible dans ce dernier, et qu'il garde sa force jusqu'à la fin dans la première, il est en contradiction avec M. *Devèze*, qui note constamment le pouls faible, petit, intermittent, dans la troisième période de cette fièvre.

Toujours cherchant des différences là où l'observateur non prévenu n'en trouverait pas, M. *Rochoux* compte parmi les hémorragies de son prétendu typhus celles qui se manifestent dans la fièvre jaune, plus celles par les yeux, la langue, les gencives, les oreilles, la peau du scrotum, etc. et il oublie ainsi que, dans ses recherches sur la fièvre jaune, il a indiqué, comme propres à cette maladie, les hémorragies par les fosses nasales, les gencives, la langue, les conjonctives, les oreilles, etc. N'est-il pas singulier de trouver ces contradictions dans deux ouvrages du même auteur, publiés presque en même temps, et dont l'un n'est fait que pour servir de complément à l'autre? Je ne finirais pas si je voulais rapporter ici toutes les prétendues différences essentielles qui ont fait dire à M. *Rochoux* qu'il n'y a pas deux maladies plus différentes que celles dont il fait le parallèle; on serait tenté de rire en lisant une assertion aussi tranchante, fondée sur des preuves si équivoques, sur des nuances presque imperceptibles, sur des variétés, qu'il est certainement antiphysiologique de regarder comme des caractères fondamentaux. En général, tout se réduit à des degrés différents d'intensité, dans le tableau qu'à tracé M. *Rochoux* de la fièvre jaune et de son prétendu typhus; si la propriété contagieuse existe dans un cas et non pas dans l'autre; voilà un caractère qu'il fallait développer et analyser avec soin. Si l'inspection cada-

Amérique montre des traces différentes d'altérations organiques, voilà des différences saillantes. Ces différences, M. *Rochoux* en rapporte quelques-unes, mais elles ne me paraissent pas bien concluantes; d'abord, parce que M. *Rochoux*, de son propre aveu, n'a ouvert de cadavres qu'aux Antilles; ensuite parce qu'il assure qu'on a trouvé sur les neuf dixièmes des cadavres ouverts à Barcelone, des traces de phlegmasies gastro-intestinale et hépatique, telles qu'il les a observées en Amérique. Si, d'un côté, les autopsies donnent des résultats analogues, à un dixième près, si, d'un autre côté, il est constant, d'après l'autorité de MM. *Bally* et *Devèze*, qu'on ne trouve pas toujours sur les sujets morts de la fièvre jaune en Amérique, des traces de phlegmasies organiques; il me paraît assez prouvé que la maladie d'Espagne et celle des Antilles est la même, quoique modifiée par le climat, les habitudes, le régime, la manière de vivre des sujets qui en sont atteints.

Je terminerai par une réflexion qui n'échappera pas sans doute aux personnes qui liront les deux ouvrages de M. *Rochaux*; comment se fait-il que ce médecin ait fait tous ses efforts pour prouver, dans ses recherches sur la fièvre jaune, que cette maladie ne diffère pas essentiellement de la gastrite d'Europe, malgré l'énorme différence des symptômes qu'elles présentent, parce que ces différences sont, suivant lui, bien plus apparentes que réelles, et qu'elles ne consistent que dans l'intensité plus grande des symptômes, et non dans la diversité de leur caractère; comment se fait-il, dis-je, que M. *Rochaux* veuille maintenant distinguer le typhus amaril de la fièvre jaune, d'après des différences qui sont beaucoup moins réelles que celles de la gastrite d'Europe et celle des Antilles, et qui sont tout au plus fondées sur des nuances fugitives et des variétés dépendant du climat et d'une foule d'autres circonstances qui peuvent bien modifier les apparences de la maladie, mais non point changer sa nature? Je crois qu'il serait assez difficile à M. *Rochaux* lui-même, de répondre à cette question, et je pense qu'on peut affirmer, sans crainte d'erreur, que la fièvre jaune et le typhus amaril sont la même maladie, et que, par conséquent, la maladie de Barcelone est la fièvre jaune. Nous examinerons dans un dernier article quelle en a été la source.

M.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Dictionnaire des Sciences médicales, tomes LVI et LVII.*  
Paris 1822, chez Pankoucke, libraire-éditeur, rue des Poitevins, n. 14.

Enfin nous touchons au moment qui doit voir terminer le Dictionnaire de M. Pankoucke; cette grande entreprise de littérature médicale qui, quoiqu'on en ait dit, sera toujours le monument le plus remarquable élevé à l'art de guérir au commencement de ce siècle. Les tomes LVI et LVII ont déjà paru depuis quelque temps; le volume suivant terminera le texte, l'ouvrage sera porté à soixante volumes, par une table raisonnée des matières qui formera les deux derniers.

Quels que soient les reproches plus ou moins fondés qu'on a adressés au Dictionnaire des Sciences médicales, on ne peut s'empêcher de convenir que c'est un ouvrage extrêmement utile; que les auteurs ont rendu un très-grand service aux praticiens, en leur présentant, réuni dans un article, ce que souvent ils seraient obligés de chercher avec beaucoup de peine et de perte de temps, dans un grand nombre de livres épars. Nous sommes sans doute bien loin de penser qu'il puisse à lui seul suppléer à une bibliothèque, et nous ne pensons pas que personne puisse tirer cette conséquence de ce que nous disons; mais c'est un moyen facile de revenir sur ce qui pourrait avoir échappé à la mémoire. Et par cela même qu'il n'offre pas toujours unité de doctrine; nous concluons qu'il est plus avantageux de l'avoir dans sa bibliothèque, puisque par là on est à même de connaître la diversité des opinions médicales des premiers maîtres. Ce qui doit rendre encore plus précieux l'ouvrage qui nous occupe, ce sont les tables bibliographiques qu'on a eu le soin de placer à la fin de chaque article important. Par ce moyen, on a mis le lecteur à même d'apprécier les sources où l'on a puisé, et on lui a fourni les moyens d'entrer sur le sujet que l'on traite dans les détails que la nature de l'ouvrage n'a pas permis d'ajouter. Les tables sont bien propres, à notre avis, à lui donner un grand avantage sur tout autre ouvrage de cette nature, pour lequel on ne prendra pas le même soin. Le Dictionnaire des sciences médicales sera donc un ouvrage destiné à constater, à l'avenir, l'état des connaissances mé-

diciales, au commencement du dix-neuvième siècle ; et sous ce rapport là, c'est un ouvrage aussi curieux qu'utile ; c'est un véritable monument élevé à la science.

On pense bien que nous ne nous proposons pas de donner une analyse détaillée des deux derniers volumes que nous avons sous les yeux, un pareil travail serait trop long, et surtout inutile au point où est parvenu l'ouvrage. Nous nous contenterons de signaler à l'attention du lecteur quelques uns des articles les plus importans, sortis de la plume de nos plus grands maîtres, et où ils ont déployé la supériorité de talent qui les caractérise.

Le cinquante-sixième volume contient un article de M. le professeur Boyer sur les tumeurs blanches ; nommer l'auteur, c'est indiquer en quelque sorte de quelle manière la matière a été envisagée. Cet article est en effet une monographie abrégée, mais complète, de cette importante maladie. « Il est surtout important, dit-il, de connaître la cause de chacune des diverses espèces de ces tumeurs pour le pronostic et le traitement. » Aussi ce dernier est-il modifié suivant qu'elles ont été occasionnées par le vice rhumatismal, ou par la dégénération scrophuleuse. Dans ce dernier cas, il bannit du traitement local l'application des sanguins qu'il a conseillée dans le cas où la maladie aurait été occasionnée par le vice rhumatismal ; mais il conseille, pour éteindre l'irritation, le repos absolu et l'application des narcotiques. Toutefois si l'on admet l'existence d'une irritation qui n'est que le premier degré d'une inflammation qui peut devenir très-nuisible, pourquoi ne pas employer le moyen le plus héroïque pour empêcher cette inflammation de se développer ?

On trouve dans le même volume l'article *tumeur lacrymale et ulcères de la cornée*, par M. Demours, celui d'*ulcères* par M. le professeur Richerand; on voit que de pareils sujets ne pouvaient tomber en de meilleures mains.

Le cinquante-septième volume offre aussi une suite d'articles importans, dont plusieurs professeurs célèbres ont bien voulu se charger. M. Fodéré a traité les mots *viabilité*, *vie du fœtus*. M. Cullerier le *yaws*; l'article *vie* de M. Virey, mérite entr'autres une mention particulière. L'auteur a consacré à cet article l'étendue et le soin que demande un pareil sujet. Nous regrettons de ne pouvoir en donner une idée. Il est au

reste, parfaitement en rapport avec la réputation de l'auteur.

Il nous est impossible de passer sous silence l'article *ventilation*, où MM. Percy et Laurent ont consigné des observations très-justes sur ses bons effets, surtout dans les lieux où se trouvent réunis une grande quantité de malades. Nous désirerions bien que les petites maîtresses pussent surmonter pour un instant l'effroi que doit leur inspirer la lecture d'un ouvrage tel que celui qui nous occupe ; elles trouveraient dans l'article de MM. Percy et Laurent, une discussion approfondie sur l'usage de l'éventail ; ils plaident fortement en sa faveur, et je ne doute nullement que les moyens sur lesquels ils appuient leurs conclusions ne finissent par convaincre les ingratés qui l'ont abandonné. A l'énumération des avantages qu'il procurait comme moyen hygiénique, ils ajoutent : « c'est derrière ces jolis petits éventails qu'une belle rougissait sans changer de couleur, se courrouçait sans être en colère et pleurait sans répandre une larme. » On conçoit toute l'ingratitude qu'il y a à oublier de pareils services. Espérons qu'un pareil plaidoyer ne sera pas perdu devant des juges chez qui la sensibilité n'exclut pas toujours la raison. FORTANIER

FOR TANIER

## MÉTASTASES.

*Recherches sur les métastases, suivies de nouvelles expériences sur la régénération des os; par M. J. CHARMEIL, d. m. p. etc. un vol. in-8. à Metz, chez Antoine, imprimeur du roi.*

La théorie des métastases a joué un grand rôle dans la médecine humorale. Les anciens donnaient ce nom au transport subit, vrai ou supposé, d'une humeur quelconque d'une partie du corps dans une autre; une maladie interne survenait-elle à la suite de la suppression d'un vésicatoire, d'une plaie, d'un ulcère, etc.? c'était la suppuration de ces parties qui s'était portée sur un organe intérieur et avait déterminé une maladie plus grave. La fièvre puerpérale survenait-elle à une nouvelle accouchée? c'était une métastase laiteuse qui accumulait le fluide sécrété par les mamelles dans les viscères abdominaux ou qui le dispersait dans toute la masse du sang. Ce système expliquait à merveille les faits pathologiques les plus connus; mais les modernes n'ont

pas été fort satisfaits de ces explications, et, suivant l'expression de Molière, ils ont changé tout cela. Les uns nous ont dit que les métastases d'humeurs étaient des chimères, parce que la médecine humorale était quelque chose de dégoûtant, et ils n'ont admis que des métastases d'irritation; les autres, moins exclusifs, ont distingué les humeurs en naturelles et en morbides, et ils n'ont admis que des métastases d'humeurs morbides; ainsi, par exemple, M. Guersent pense que les humeurs sécrétées naturellement ne sont jamais déplacées en masse, tandis que les humeurs qui sont le produit d'une maladie peuvent l'être; d'où il résultera qu'il peut y avoir des métastases de pus et qu'il n'y en a point de bile, de lait, etc. M. Charmeil n'approuve pas cette distinction, et je suis de son avis; si le pus peut être déplacé de l'extérieur à l'intérieur, ou d'une cavité dans une autre, sans se mélanger avec les autres humeurs, rien n'empêche que le lait ne puisse suivre la même route; et s'il y a des observations où l'on ait constaté la présence de ce liquide dans des cavités éloignées des mamelles qui le sécrètent, le théoricien a beau prouver contre, le praticien se rit de ses argumens. Or, de Montègre cite, dans l'article *déivation* du dictionnaire des sciences médicales, une observation de M. Alibert sur une urine laiteuse qui, d'après l'analyse de M. Cabale, faite sous les yeux de M. Vauquelin, devait évidemment son opacité laiteuse à une matière caséuse. C'est à l'appui de cette observation, et en confirmation de la réalité des métastases humorales que M. Charmeil cite deux observations, dont l'une semble ne laisser aucun doute sur le transport du lait vers l'organe utérin, et dont l'autre est un nouvel exemple de métastase purulente; dans l'une et dans l'autre, l'analyse chimique est venue confirmer les conjectures que la simple inspection avait fait naître, de sorte que nous possédons actuellement un nouveau fait à ajouter à l'histoire des métastases laiteuses. Cependant deux faits ne suffisent pas pour établir une doctrine, et surtout pour rendre à l'ancienne théorie des métastases son ancien crédit; nous dirons donc, avec le docteur de Montègre, déjà cité, que « l'on ne peut en tirer aucune conséquence générale, ni les faire entrer dans aucune théorie, parce qu'ils sont complètement isolés; mais que les médecins ne doivent rien négliger pour éclairer ceux qui pourraient offrir avec ceux là quelque analogie. »

Le volume publié par M. Charmeil renferme bien

d'autres choses que ses recherches sur les métastases; on y lit avec intérêt une observation de phthisie pulmonaire dont le frère de l'auteur a été le sujet, suivie d'un éloge funèbre que la critique impartiale trouve déplacé dans cet endroit, mais qu'elle n'a pas le courage de blâmer, parce que tout ce qui touche aux qualités du cœur sort de son domaine. Une plaie d'arme à feu, avec fracas des os du pied, a donné occasion à l'auteur de rappeler l'attention des chirurgiens sur l'usage topique de l'eau à différens degrés de température. Il est bien singulier qu'on ait inventé toute sorte de mélanges et de combinaisons pour composer des *suppuratifs*, des *résolutifs*, des *incarnatifs*, lorsqu' l'eau froide appliquée à propos et avec persévérence, remplace avec le plus grand avantage tous ces topiques, pour la plupart insignifiants, dont la chirurgie fait tous les jours justice? L'ouvrage est terminé par des expériences sur la régénération des os; elles ont été faites sur des pigeons, et elles confirment de la manière la plus positive celles faites par un très-grand nombre d'auteurs, qui ont reconnu que la substance osseuse se réparait, se régénérera lorsqu'elle avait été enlevée mécaniquement, ou détruite par la nécrose. Il est impossible d'analyser ici ces expériences, il faut les lire dans l'ouvrage même, ainsi que la discussion dont elles sont suivies sur les travaux des anatomistes et des expérimentateurs qui ont précédé M. Charmeil; on y verra que l'auteur, en appréciant le degré de mérite de chacun, n'a eu en vue que les progrès de l'art et l'amélioration des procédés opératoires et des méthodes de traitement que les différentes lésions du système osseux réclament dans l'état actuel de nos connaissances.

Z

#### PHOTOGRAPHIE MÉDICALE, etc.

Par JOSEPH ROQUES D. M. 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> livraisons.

( Voir la Gaz. de Santé n°. I 1822.)

Quand on respire avec volupté le parfum suave des fleurs odorantes, on ne soupçonne guère le danger qui accompagne cet innocent plaisir. Cependant à une sensation agréable succède souvent une douce langueur bientôt suivie d'engourdissement et de propension au sommeil; viennent ensuite l'anxiété, les nau-

sées , la céphalalgie , les vertiges , le trouble de la vue , l'oppression , les battemens de cœur , les évanouissements , la syncope ; et des exemples d'une semblable asphyxie portée jusqu'à la mort ne seraient pas bien difficiles à recueillir. Que doit faire l'homme de l'art , dans un cas semblable ? on l'a sans doute compris d'avance. Eloigner les causes nuisibles , c'est-à-dire , les fleurs qui entourent le malade , renouveler l'air de l'appartement , frictionner les membres et l'épine du dos avec de l'eau-de-vie camphrée , l'eau de mélisse ou autre liqueur alcoolique , donner des boissons acidulées avec le vinaigre ou le suc de citron ; et dans les cas graves , si le malade est jeune , si les carotides battent avec force , si les lèvres sont enflées et livides , etc. , on devra pratiquer une saignée , ou appliquer une douzaine de saignes sur le trajet des jugulaires. Quelques potions excitantes où l'on fait entrer l'eau de menthe , la teinture de valériane , l'éther sulfurique , l'ammoniaque , etc. , rendront ensuite au malade sa première énergie. Ces réflexions en parties extraites de la *phytographie médicale* , se trouvent placées naturellement dans l'histoire du narcisse odorant que l'on cultive dans nos jardins sous le nom de jonquille. Le narcisse des poètes et le narcisse des prés sont représentés dans l'ouvrage du docteur *Roques* avec une rare perfection , et les propriétés du dernier surtout , appliquées avec succès par l'auteur au traitement de la toux spasmodique , et par les docteurs *Deslonchamps* et *Lejeune* à celui des fièvres intermittentes et muqueuses , y sont appréciées avec beaucoup de justesse. La septième livraison est terminée par la famille des iridées dans laquelle on distingue l'iris germanique et l'iris faux agore remarquables par la vertu purgative du suc exprimé de leurs racines , qui , donné à forte dose peut produire l'empoisonnement à la manière des poisons acrés.

La huitième livraison offre un haut degré d'intérêt par la beauté et les vertus des plantes qu'elle contient ; le glaïeul commun , le safran cultivé , l'asarum d'Europe , l'aristolocheclématite et l'aristoloche serpentaire sont des plantes précieuses pour la matière médicale ; Je n'entrerai pas dans les détails qui appartiennent à l'histoire de chacune d'elles ; je ne citerai point l'observation très-intéressante dont l'auteur lui-même a été le sujet , rapportée à l'article de l'aristoloche serpentaire connu sous le nom de *serpentaire de virginie*. Les partisans exclusifs d'un système qui proscrit en

masse tous les médicaments de ce genre , y verront la preuve des succès obtenus par l'emploi de ce moyen thérapeutique , et ils pourront faire leur profit de la citation suivante rapportée à la page 143. « Combien » y a-t-il que la médecine est au monde ? on dit qu'un « nouveau venu change et renverse tout l'ordre des » règles anciennes , et maintient que jusqu'à cette « heure , elle n'a servi qu'à faire mourir les hommes. » Je crois qu'il vérifiera aisément cela ; mais de mettre ma vie à la preuve de sa nouvelle expérience , je trouve que ce ne serait pas grand' sagesse ; il ne faut pas croire à chacun , dit le précepte , parce que chacun peut dire toutes choses. » ( *Essais de Michel Montaigne* . Liv. 11 ).

Z.

#### CORRESPONDANCE.

Nos lecteurs n'ont pas peut-être oublié le nom de M. *Agyrta* qui , en sa qualité de charlatan , nous dévoila dernièrement les manœuvres de quelques-uns de ses confrères de la capitale. Au jourd'hui l'envie lui a pris de voyager ; et , comme il poursuit son rôle d'observateur , il nous a transmis la lettre suivante ;

*Des bords de l'Oise*. — Mars 1822.

#### AU RÉDACTEUR ,

Monsieur , tandis que vous faites la guerre aux abus , et que vous persiflez les ridicules dont Paris abonde , votre journal n'obtiendrait-il pas un nouveau degré d'intérêt de la publication de quelques-uns des nombreux travers dont la médecine offre le spectacle dans les provinces ? Je parcours la France en observateur qui cherche l'instruction unie à l'agrément , et , si vous goûtez ma correspondance , peut-être vos lecteurs y trouveront-ils aussi l'utile et l'agréable. Comme je n'aime pas les longs préambules , j'entre de suite en matière.

Me voici au milieu du département de l'Oise , non loin de la capitale du Valois , au chef-lieu du canton de B... j'y vois tous les jours un jeune docteur qui veut se former une clientèle ; rien n'est plus juste ; il offre ses soins et ses talens à tout le monde ; rien n'est plus naturel ; mais la manie de vouloir supplanter les autres lui a tellement tournée la tête qu'il a voulu supplanter son père lui-même , ce qui lui a mal réussi ,

puisqu'il a été obligé de quitter la ville de B... Cette disgrâce ne lui a pas cependant fait perdre entièrement la confiance publique ; il a le secret de diriger le peuple par des moyens surnaturels ; et il commande à la multitude par la puissance des astres. Le bon temps de l'astrologie est bien loin de nous , et l'incroyable ascendant des astrologues sur l'esprit du peuple vous paraît un rêve , sur-tout dans les grandes villes ; hé bien ! le docteur en question semble avoir hérité de cette autorité surnaturelle sur les gens crédules ; et , ce qu'il y a d'étonnant , c'est qu'on ne peut pas , à la rigueur , le taxer de mauvaise foi , car il paraît croire lui-même à la science astrologique. Cela vous surprendra , vous et bien d'autres , et cependant rien n'est plus vrai ; oui , au dix-neuvième siècle , un médecin se règle , pour le traitement des malades qui lui sont confiés , sur les phraes de la lune , et porte son pronostic d'après les diverses apparences de cet astre. Dernièrement les habitans du village G... étaient frappés de terreur à l'occasion d'une épidémie qui menaçait de devenir sérieuse : notre docteur leur annonça gravement que la maladie cesserait bientôt , attendu qu'elle allait entrer dans sa troisième lune ; le peuple écouta l'oracle , et tout le monde fut rassuré. N'est-ce pas là une cure digne de *Paracelse* ?

Je passai dernièrement au village R... j'y vis un praticien respectable qui y exerce son art avec succès depuis une vingtaine d'années. Mais voilà qu'un nouveau frère , simple officier de santé , y arrive avec un ton tranchant pour toute instruction , et un bocal de sanguines pour toute pharmacie ; un vieux curé , ancien paralytique , se trouve affecté d'une rétention d'urine ; la cause était manifeste , et la nature de la maladie ne pouvait être douteuse ; mais le nouvel Esculape se garde bien d'y faire la moindre attention ; il ordonne des bains tièdes , des boissons adoucissantes , des fomentations émollientes , et d'abondantes sanguines sur le bas-ventre ; excellents remèdes , comme vous savez , pour guérir la rétention d'urine d'un vieux paralytique. Le curé est allé *ad patres* , et son médecin cherche des clients. — AGYRTA.

Nous invitons nos abonnés à fournir à M. Agyrta tous les renseignemens qui pourront intéresser , sous le rapport de l'hygiène , de la police médicale , des erreurs populaires , particulières à telle ou telle province , etc. Mais nous prévenons que nous ne publie-

rons absolument aucune personalité contre qui que ce soit. Les médecins qui n'auront pas l'occasion de voir M. Agyrta pourront adresser leurs documens , *franc de port* , au bureau la Gazette de Santé.

— La lettre suivante a été adressée à MM. les rédacteurs du Bulletin de la société médicale d'émission :

MESSIEURS,

Je vous prie de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro les observations suivantes , qui , si elles sont peu importantes en elle-mêmes , avertiront cependant nos confrères qu'il ne faut pas prendre à la lettre tout ce qui vient de la capitale.

Je viens de recevoir le prospectus des *Annales de la médecine physiologique*. Je n'entreprendrai point d'examiner ce titre au moins *singulier* ; je ne rechercherai pas non plus si , comme on l'insinue dans ce prospectus , la physiologie n'a été appliquée à la médecine que depuis sept années ; cette assertion est part trop étrange pour mériter d'être réfutée. Mais est-il vrai que dans les hôpitaux où elle est adoptée ( l'application de la physiologie à la médecine ) la diminution de la mortalité a été si considérable , qu'au lieu de perdre un malade sur cinq , à peine a-t-on la douleur d'en regretter un sur trente ( pag. 1 du prospectus ) ? » Il faut observer d'abord que la mortalité d'un sur cinq est celle des hôpitaux civils et non celle des hôpitaux militaires , ce qui est très-different. En second lieu , des renseignemens exacts et positifs prouvent qu'à l'hôpital du Val-de-Grâce , où la nouvelle doctrine est appliquée dans toute sa pureté au traitement des maladies , où l'on ne reçoit guère que des hommes jeunes et vigoureux , les médecins perdent en général un malade sur vingt , et que M. Broussais particulièrement à la douleur d'en regretter un sur dix-neuf. C'est cependant , selon toute apparence , à l'hôpital du Val-de-Grâce qu'ont été faits les calculs nécrologiques dont le résultat est consigné dans la phrase citée ci-dessus. Le chef de la nouvelle doctrine pourrait - il donc être soupçonné d'enfler d'un tiers les résultats obtenus par sa méthode thérapeutique ? Oui , sans doute , a moins qu'il ne prouve qu'il y a dans le prospectus une faute typographique. Je crois que M. Broussais doit cette petite satisfaction à ses confrères , dont l'amour-propre doit être blessé par des succès *apparens* qui dépassent beaucoup ceux qu'ils obtiennent.

Un de vos abonnés.

## VARIÉTÉS.

— Voici un nouveau signe de la mort, indiqué à l'article *mort apparente* de l'encyclopédie méthodique. Quand la mort est réelle, dit l'auteur de cet article, les quatre derniers doigts de la main sont rapprochés et fléchis; et le pouce recouvert par eux, est presque toujours dirigé dans le creux de la main. Les peintres n'ont donc pas consulté la nature quand ils ont représenté des cadavres dont les doigts, et surtout le pouce sont écartés et étendus.

— Le docteur *Henke*, à Hildesheim, a traité avec succès plusieurs fièvres intermittentes rebelles au quinquina, par l'oxyde de bismuth, donné ordinairement à la dose de deux grains, de deux en deux heures, entre les accès.

— Un tic douloureux tourmentait un malade depuis environ un an; on avait inutilement essayé les vésicatoires, l'opium, le quinquina, etc., Le docteur *Harry William Carter*, ordonne un scrupule de carbonate de fer (safran de mars) dans une confection aromatique, répété trois fois par jour; un mois après, la névralgie avait disparu.

— M. *Cruveilhier* annonce, dans son ouvrage de médecine pratique, la découverte d'un nouveau remède fébrifuge: c'est l'extrait aqueux du fruit du lilas commun, *syringa vulgaris* L. Il dit avoir employé ce nouveau remède dans six cas de fièvres intermittentes et toutes les fois avec un succès vraiment extraordinaire. Un gros d'extrait mou, administré pendant deux jours, a enlevé la fièvre comme avec la main. Nous répéterons avec M. *Cruveilhier*, que six faits, en médecine, ne font pas loi; mais qu'ils suffisent pour fixer sérieusement l'attention des praticiens.

— Quel est M. le docteur *Ch...* qui dans un recueil périodique exclusivement consacré à la littérature

(l'abeille), s'amuse à analyser un livre de médecine pratique. M. *Ch.*, rend compte du dernier ouvrage de M. *Cruveilhier*; et vingt fois de suite il estropie le nom de l'auteur qu'il écrit constamment *Cruveilhier*, comme si le critique n'avait pas même pris la peine de lire le titre du livre qu'il analyse. Encore quelques articles semblables, et nous classerons l'*Abeille* au nombre des journaux qui propagent la science médicale *incognito*.

— M. Le docteur *Lussan* nous transmet des réflexions sur la fièvre jaune de Barcelone. Il demande si l'eau de cette ville, ainsi que celle de Tortose et des autres villes infectées de la contagion n'aurait pas été altérée par la putréfaction des corps enterrés dans la dernière guerre d'Espagne, auprès des sources qui la fournissent. Nous ne connaissons pas assez les localités pour répondre à cette question.

— La société de médecine, chirurgie et pharmacie du département de l'Eure, propose pour sujet du prix qu'elle décernera en 1823, la question suivante: *Déterminer les différentes espèces d'Hydro-rachis ou Hydropisie du canal rachidien, en indiquer les causes, les différences suivant l'âge, les signes caractéristiques, le traitement et les altérations observées dans les parties qui en sont le siège.* Le prix est une médaille d'or de la valeur de deux cents francs. Les mémoires écrits en français ou en latin, devront être parvenus, *franc de port*, à M. *L.-H. Delarue*, pharmacien à Evreux, secrétaire de la société, avant le premier janvier 1823; ce terme sera de rigueur.

— M. *Double* a lu à l'académie royale de médecine une série de nouvelles observations sur l'emploi du sulfate de quinine dans plusieurs maladies, et, principalement dans quelques névroses. M. *Magendie*, pour confirmer la pratique de M. *Double*, a cité l'observation d'une danse de St.-Guy, très-ancienne et très-reelle, guérie en très-peu de temps, par l'administration du sulfate de quinine à une dose très-modérée.

AVIS. — Ainsi que ses prédécesseurs, le Rédacteur général de la Gazette de santé continue de répondre aux consultations qui lui sont demandées, soit de Paris, soit des départemens; et, pour mériter de plus en plus la confiance publique, il s'adjointra désormais, pour chaque consultation, un de ses confrères les plus renommés de la Capitale. En conséquence, chaque consultation, faite au bureau de la Gazette de santé, sera signée du rédacteur général et d'un des premiers médecins de Paris.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N°



# GAZETTE DE SANTÉ, OU RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. --- 20 mars 1744.  
Naissance de Bosquillon à Montdidier.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

## MÉDECINE PRATIQUE.

Le retour de la belle saison ramenant le besoin de recourir aux eaux minérales pour la cure de certaines maladies, nous croyons utile de rappeler aux praticiens celles de Bourbonne-les bains dans le département de la Haute-Marne. Parmi les nombreuses observations qui nous ont été communiquées sur l'efficacité de ces eaux, par M. *Lefèvre inspecteur*, nous choisissons les suivantes qui ne peuvent manquer d'intéresser tous les praticiens.

*Névralgie féromo-poplitiée* (douleur sciatique). M. *Rays*, marchand de vins, à Paris, âgé de 32 ans, d'un tempérament lymphatique-sanguin, après s'être exposé pendant plusieurs années à la fraîcheur et à l'humidité des caves, éprouva, pour la première fois, il y a 8 mois, des douleurs vagues de rhumatisme, qui se fixèrent ensuite sur la région de l'estomac, où elles furent accompagnées de nausées, de vomissements de spasmes nerveux, etc. Tous ces symptômes subsistèrent pendant quelques jours, et disparurent ensuite subitement. Alors il se manifesta une névralgie féromo-poplitiée, avec tous ses signes propres et distinctifs.

Cette maladie fut traitée, dès son invasion, par des remèdes de toute espèce, et sous toutes les formes; les premiers moyens employés par des hommes de l'art

expérimentés, furent les délayans, les diaphorétiques, les purgatifs, beaucoup de lavemens surtout. On passa ensuite à l'opium, au camphre, au quinquina associé à la valériane, comme remèdes intérieurs: à l'extérieur ce furent les sangsues, les vésicatoires volans, les bains de vapeurs, les bains chauds, les douches, etc. qui furent mis en usage. Le malade n'en éprouva que de faibles soulagemens momentanés; enfin, il se rendit à Bourbonne sur la fin du mois de juin. Voici dans quel état il se trouvait: claudication, grande difficulté de se tenir debout, mouvemens de la cuisse très-douloureux, corps penché sur le côté droit, douleurs sourdes durant la rémission, avec engourdissement et fourmillement dans les parties affectées, aiguës et déchirantes pendant l'accès, se prolongeant depuis l'échancre sciatique jusqu'à la malléole externe, amaigrissement des membres sans rougeur ni gonflement dans aucun point, impossibilité de supporter la chaleur du lit, perte du sommeil; le malade était obligé, pour se procurer quelques instans de repos, de se placer le ventre sur le lit, ayant les deux jambes pendantes; le teint était un peu pâle, la langue blanche et sale, le pouls dur, sec et fréquent au retour et pendant l'accès, peu ou point d'appétit, digestions lentes, constipation habituelle.

*Premier traitement.* Du 2 au 7 juillet, huit onces d'eau de Bourbonne, avec parties égales de petit-lait,

soir et matin, un lavement émollient; le 7, douze sangsues appliquées à l'anus; le 10, un bain d'une heure au vingt-septième degré de Réaumur; le 14, une douche de quinze minutes; le 20, augmentation des douleurs, application de douze sangsues à l'anus; le 27, fin de la première saison. Le résultat de ce traitement fut une diminution notable dans l'ensemble des symptômes.

*Deuxième traitement.* Le 4 août, huit ventouses sacrifiées le long de la partie postérieure de la cuisse: le 7, seize onces d'eau minérale pure pour boisson, lavemens, frictions, eau de poulet; le 8, un bain d'une heure au vingt-huitième degré de Réaumur; le 12, une douche de vingt minutes sur toutes les parties du membre affecté, continuation des mêmes moyens jusqu'au 27, époque du terme de la seconde saison. Des sueurs abondantes qui amenèrent chaque jour un changement avantageux dans l'état du malade, la cessation totale des douleurs, le retour du sommeil et de l'appétit, enfin la faculté de marcher librement, furent le résultat du deuxième traitement.

*Luxation spontanée du fémur.* Pierre-Victor Piérard, de Bourmont, âgé de 19 ans, né de parents sains, exerçait à Paris l'état de cordonnier, lorsqu'il commença, le 28 janvier 1821, à ressentir à la hanche et au genou droit de légères douleurs qui augmentèrent de jour en jour, de manière qu'au bout de trois semaines il se manifesta une luxation spontanée du fémur, avec tous les signes qui caractérisent cette maladie. Aucune violence extérieure, ni aucune cause interne apparente n'avaient précédé. Dans le principe, M. le docteur Kergaradec opposa à cette affection les bains de vapeur, les linimens volatils camphrés, et ensuite les vésicatoires volans qui furent posés sur tous les points de l'articulation; le 8 mars suivant, l'irritation et les douleurs augmentèrent; M. le docteur Mierry ordonna au malade de rester au lit pendant l'espace de deux mois, de se faire appliquer autour de l'articulation du fémur droit quatre vésicatoires les uns après les autres, et de manière que quand l'un serait sec, on lui en substituât un autre au côté opposé, et enfin il lui fut prescrit pour boisson une tisane composée de chicorée sauvage, et de fleurs de houblon; tous ces moyens ne produisirent que fort peu de soulagement; enfin le malade fut dirigé sur Bourbonne où il arriva le 26 juin dernier.

*Symptômes.* Douleurs habituelles, souvent vives à la hanche et au genou, engorgement assez sensible des parties molles qui environnent l'articulation, membre allongé et tourné en dehors; claudication, difficulté de marcher même à l'aide d'un bâton, teint décoloré, pouls petit sans fréquence, point de force, point d'appétit, peu de déjections alvines.

*Traitemen.* Le 28 juin, eau thermale prise intérieurement le matin à la dose d'une livre et demie pour boisson; dans le reste de la journée tisane de chicorée sauvage. Le premier juillet, indices manifestes d'embarras gastrique, un vomitif procure d'abondantes évacuations de bile par haut et par bas; le 5, deux livres d'eau thermale en boisson, un bain d'une heure à vingt-sept degrés et une douche de douze minutes. Le 8, le ventre qui était ordinairement resserré se relâche au point de donner deux et même trois selles liquides par jour. En outre il survint des sueurs générales pendant la nuit, lesquelles se soutinrent jusqu'à la fin de la première saison, 18 juillet. Le 23, nouvel emploi de l'eau thermale comme précédemment, en boisson, bains et douches. Pendant cette seconde saison qui fut terminée le 15 août, les sueurs ne furent pas aussi fortes, et peu à peu, elles cessèrent totalement.

*Résultat du traitement.* Dès le quatorzième jour de l'usage des eaux thermales, le malade commença à marcher librement, le membre souffrant parut rétabli dans sa longueur naturelle; l'engorgement se dissipa, et les douleurs disparurent. La seconde saison des eaux assura la guérison, et le malade partit dans le meilleur état de santé, ayant acquis de l'embon-point et des forces, et marchant aussi librement qu'avant l'accident dont il avait été frappé.

## ÉDUCATION PHYSIQUE DES ENFANS.

*Essai sur l'éducation physique des Enfants. Mémoire ouvert par la Société royale de Médecine de Bordeaux. Par F. S. RATIER, D. M. P.*

Je rends hommage au génie de l'auteur d'*Emile*, lorsque sa voix éloquente fait tomber les liens qui garrotaient l'enfance, et j'admire sa sagacité, quand

il trace le tableau du développement progressif des qualités et des penchans de son élève ; mais comment approuver les reproches continuels qu'il adresse à la Société toute entière , et ses déclamations véhémentes contre l'état actuel des choses. Ce n'est pas que les abus et les vices particuliers à l'état social ne soient très-nombreux ; ce n'est pas que l'éducation des enfants ne soit encore et ne fût surtout , à l'époque où écrivait *Jean-Jacques* , entachée d'une foule d'erreurs et de pratiques dangereuses ; mais du moins la Société trouve des remèdes ou des palliatifs aux maux qu'elle engendre ; tandis que l'état de nature n'offre que l'alternative fâcheuse du bien être ou de la destruction.

« Tout est bien , sortant des mains de l'auteur des choses ; tout dégénère et tout se corrompt dans les mains de l'homme ; » dit le philosophe de Genève , et M. *Ratier* répète avec complaisance cette maxime , il signale un peu plus loin les obstacles qui s'opposent à une bonne éducation , et il ajoute , « Quels sont donc les moyens d'éviter tant d'écueils ? *Rousseau* l'a dit. » Pour former cet homme rare , qu'avons-nous à faire ? beaucoup , sans doute ; c'est d'empêcher que rien soit fait. » Pourquoi donc avez-vous fait votre livre , M. *Ratier* ? pourquoi tous ces sages conseils que vous donnez aux parens , aux précepteurs , aux mères de famille ? si tout se réduit à les empêcher de rien faire ; la phrase de *Jean-Jacques* pouvait tenir lieu de tous les mémoires. Je dois cependant observer que je fais ici à M. *Ratier* plus de reproches qu'il n'en mérite. Il regarde bien la phrase citée comme l'expression d'une vérité incontestable ; mais il ajoute qu'elle ne saurait être adoptée rigoureusement ; c'en est assez pour justifier son travail , qui , au reste , donne un démenti continual aux assertions que je viens d'attaquer. En effet , l'air , les vêtemens , les alimens , les boissons , les excréptions l'exercice , le sommeil , la veille , les passions , tout ce qui constitue l'hygiène , c'est-à-dire tout ce qui établit des rapports avec l'existence de l'enfant , est étudié avec soin par l'auteur ; et dans chaque article , il y a quelque chose d'artificiel , que nécessite l'état social , et qui certainement n'est pas dans la nature. C'est une excellente mère sans doute ; c'est un guide qu'il faut consulter sans cesse ; mais quelquefois aussi on pourrait l'appeler marâtre *tristior noverca* , dit

*Plin* , qui représente l'enfant qui naît couché , pieds et poings liés , et pleurant comme s'il présageait ses malheurs. Tout n'est donc pas bien sortant des mains de l'auteur des choses , puisque , si l'on privait l'enfant de tout secours étranger , son existence serait à chaque instant compromise.

Ces réflexions ne font que confirmer au reste l'excellence des préceptes donnés par M. *Ratier*. Son ouvrage est simple , parce qu'il est destiné à tous ceux qui ont des enfants à élever , et que le langage scientifique ne serait guère propre à les convaincre. Le sujet convient essentiellement à la nature de ce journal , et les passages que je vais citer feront apprécier la sagesse avec laquelle il a été traité. « Trop peu de parens sont bien persuadés de l'importance de l'éducation physique ; les pères surtout ne s'en occupent point assez ( cela est malheureusement trop vrai ). Quant aux mères , même celles qui allaitent leurs enfants , elles sont pour la plupart dans l'ignorance la plus complète des soins que réclame le premier âge. » (Ce reproche est trop général). « Ne serait-il pas à désirer que cette partie si intéressante des devoirs du sexe ; entrât pour quelque chose dans l'éducation des filles ; et , qu'à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans , on les instruisit avec détail des fonctions respectables qu'elles sont appelées à remplir. » S'il est vrai que les mères ignorent ces devoirs , il n'y a que des médecins qui pussent les enseigner à leurs filles ; or , un cours d'éducation physique , fait à des demoiselles de dix-sept à dix-huit ans , pour être appliqué à leurs enfans futurs , ne laisserait pas que d'être une chose fort délicate pour les professeurs.

Je ne m'arrête pas à la nécessité de l'allaitement maternel , au besoin d'un air pur et aux avantages du séjour à la campagne ; le chapitre des vêtemens offre des considérations plus neuves et plus détaillées : chaque partie de l'habillement y est indiquée avec soin , et son influence appréciée avec sagacité , voici le précepte général appliqué ensuite en détail aux différentes espèces de coiffure , de chaussure , et de vêtemens des deux sexes : » Que l'enfant ne soit pas gêné dans ses mouvemens ; la liberté qu'on laisse à ses membres , loin de les déformer comme le prétendent les partisans du maillot , est seule propre à en favoriser le développement régulier ; les peuples de la Géorgie , de la Circassie , chez lesquels on observe les plus bel-

les formes, ignorent absolument l'usage du maillot. En Turquie, on ne voit guère d'enfants contrefaçons que chez les marchands grecs qui les font éléver par des esclaves chrétiennes. »

*Alimens.* « Le lait maternel ast l'aliment par excellence ; tel est le principe immuable que les mères ne doivent jamais perdre de vue et qui condamnent toutes celles qui, sous des prétextes frivoles, se soustraient à un devoir sacré »... « Mais quels que soient les avantages du lait maternel, il faut bien se garder d'en gorger les enfans outre-mesure en vertu de ce précepte ridicule autant que mal fondé ; *enfant bien rendant, enfant bien venant.* En effet dès que l'enfant crie, on se hâte de lui présenter le mamelon ; s'il le refuse, on le lui met dans la bouche, en même temps qu'on lui applique le nez contre le sein, de sorte qu'il est forcé de téter sous peine d'être étouffé. Qu'arrive-t-il alors ? ou bien la nature, sans cesse occupée à réparer nos fautes, provoque des vomissements qui expulsent l'excédent du lait ; ou bien, c'est une diarrhée qui en débarrasse l'enfant, mais il n'en est pas moins vrai que ce malheureux petit être vit dans un état d'indigestion habituelle. Comment donc pourra-t-on reconnaître à quelles époques il convient de donner à téter ? c'est chose facile ; et je vais emprunter à *Désessartz*, à ce médecin qui a si bien observé l'enfance, le tableau des signes de la faim dans le premier âge. Quand l'enfant a faim, dit-il, il a les yeux fixés sur sa nourrice, il la suit partout, et paraît chagrin quand elle s'éloigne. Il porte ses doigts à sa bouche et les suce, ou suce sa langue ; la salive est sécrétée en abondance ; en lui mettant le doigt dans la bouche on sent qu'il le presse avidement ; si on lui montre le sein, il témoigne la joie ; il saisit le mamelon et le presse de ses mains ; lorsqu'au contraire il n'a pas faim, il prend le téton avec peine et le quitte sans regret après avoir tiré trop peu de lait pour apaiser sa faim si elle eût été la cause de ses pleurs. Voilà des détails qui paraîtront peut-être communs ; mais c'est précisément pour cette raison qu'ils sont très-tuiles, qu'ils ne sauraient être trop répétés, et que les principes auxquels ils donnent lieu, trouveront des applications multipliées. L'espace me manque pour citer tout ce que je voudrais faire connaître de l'ouvrage de M. *Ratier* ; c'est un petit manuel indispensable à tous ceux qui veulent être dirigés dans l'éducation des enfans par des principes sages et non

point par une aveugle routine ; la science ne s'y montre point avec ses formes accoutumées, la clarté et la simplicité en forment le principal caractère, et certes, ce n'est point un petit mérite, pour le tems présent, que cette abnégation scientifique, si je puis m'exprimer ainsi, que cette sobriété de citations qu'il est facile d'accumuler sur le moindre sujet, et dont M. *Ratier* s'est abstenu avec le plus grand soin ; il a fait l'inverse de ce qui se pratique ordinairement, et son livre en est deux fois meilleur. M.

---

## SUICIDE.

*De l'hypocondrie et du suicide, par J. P. FALRET D.*

*M. P., ect., un vol. in-8°, Paris, 1822, chez Crouillebois, libraire, rue des Mathurins, n. 17.*

S'il est un sujet sur lequel la médecine puisse éclairer la philosophie et la morale, c'est sans doute le suicide. Cependant les causes physiologiques de cette espèce de folie n'ont guère été étudiées jusqu'à ces derniers temps. On s'est contenté de disserter vaguement sur le suicide ; on a disputé pour savoir s'il y avait de la force d'âme ou de la lâcheté à se donner la mort. On a appliquée les peines les plus sévères à une action tantôt regardée comme un crime, tantôt présentée comme le plus haut degré du courage et le cachet de l'héroïsme. Il s'en faut bien cependant que le plus grand nombre de suicides soient des héros ou des criminels. L'observation médicale bien dirigée ne montre en eux que des malades ; et c'est à la connaissance de leur maladie que le médecin applique toute son attention. Le mémoire de M. *Falret*, considéré sous le rapport médical, offre cela de particulier que l'auteur place le siège du suicide dans le cerveau. Cette opinion tient à d'autres idées analogues sur le siège de la folie qui est toujours, suivant lui, une maladie de l'organe cérébral ; idée émise dernièrement par M. *Georget*, et appartenant essentiellement au système de M. *Gall*. M. *Falret* admet à la vérité quelques exceptions parmi lesquelles on remarque l'observation d'une dame qui, suivant M. *Alibert*, n'avait l'envie de se donner la mort que pendant le travail de la digestion ; mais il les restreint tellement qu'il n'hésite pas à poser comme incontestable le principe suivant : l'encé-

phale presque toujours primitivement affecté est la source de tous les désordres qu'on observe chez les suicides. Il semble que le mot *presque* n'est là que pour la forme, car M. Falret fait tous ses efforts pour ramener tous les exemples de suicide qu'il cite à une affection primitive du cerveau. L'exemple cité plus haut, et observé par M. Alibert est peut-être le seul qu'il lui soit impossible d'y ramener. Mais si M. Falret avait voulu en trouver d'autres, l'histoire de la grossesse lui en eût fourni qui auraient infirmé, il est vrai, son idée favorite, mais qui n'en sont pas moins authentiques. L'ouvrage de M. Gall en offre, je crois, plusieurs exemples, et un grand nombre d'observateurs ont rangé le suicide ainsi que le meurtre au nombre des envies des femmes enceintes. Si je ne craignais d'épouvanter mes lecteurs, je leur citerai l'exemple de Mad. Papillon, rapportée dans le *Journal de Paris* du mois d'avril 1816, et dans le *Dictionnaire des Sciences Médicales*, tome XIX, p. 484. Ces observations sont rares, mais elles sont concluantes, elles prouvent que le siège du suicide n'est pas toujours primitivement dans le cerveau et que certaines maladies organiques, le travail nécessaire à certaines fonctions même physiologiques peuvent fort bien être les premiers mobiles du penchant qui porte l'homme à se détruire lui-même. Je suis loin cependant de contester l'immense influence qu'exerce le cerveau sur cette détermination funeste; il est évident que les causes les plus fréquentes du suicide sont des causes morales qui affectent primitivement le cerveau; il est incontestable pour moi, que c'est cet organe qui est affecté dans le chagrin, dans l'ambition, dans la colère, dans le sentiment du déshonour, etc., etc., et comme ce sont des causes de cette nature qui entraînent le plus souvent au suicide, c'est certainement le cerveau qui est malade dans l'immense majorité des cas.

De cette manière de considérer le suicide, sous le rapport médical, résultent des considérations très-importantes sous le rapport purement légal. M. Falret a consacré une assez longue discussion aux dispositions législatives appliquées chez les différens peuples, et dans les différens siècles, aux suicides; cette partie de son mémoire est fort bien traitée; les juris-consultes y trouveront des raisonnemens exacts et une logique sévère; on y verra l'injustice et l'inconséquence de nos anciennes lois, qui flétrissaient, non

pas seulement un cadavre, mais toute une famille innocente qu'elle dépouillaient de ses biens par la plus injuste confiscation. Inconcevable aveuglement! dirons-nous avec l'auteur, le législateur punissait avec plus de rigueur un malheureux qui s'était suicidé qu'un forcené qui avait trempé sa main dans le sang de l'innocence.

Outre les deux rapports sous lesquels j'ai considéré l'ouvrage de M. Falret, il en est encore un troisième sur lequel je dois dire un mot. Un mémoire sur le suicide n'est pas seulement fait pour les médecins; il est des philosophes, des littérateurs, qui voudront certainement en prendre connaissance; la partie littéraire doit donc en être plus soignée que celle de tout autre ouvrage de médecine. M. Falret a senti d'avance la justesse de cette remarque, et il ne l'a pas dédaignée. Son style est en général assez correct, mais il est prolixe; ses exemples sont bien choisis, mais il sont en trop grand nombre; et il en est quelques-uns qui devraient en être bannis; *Oedipe et Jocaste*, dont l'unrenonce à la lumière et l'autre à la vie, *Hercule mourant sur le mont Oeta*, et *Ajax*, se précipitant sur la pointe de son épée, ne sont pas des exemples indispensables dans un ouvrage didactique sur le suicide; pourquoi citer *Barthez* comme un exemple de suicide héréditaire, puis qu'il se plaignait au contraire de n'avoir pas le courage de se tuer? il est bon, il est utile, sans doute, de citer un auteur étranger à la médecine quand l'occasion s'en présente; on lit toujours avec plaisir des passages de *Massillon*, de J.-J. Rousseau, de Mad. de Staël, etc., mais copier huit pages d'un livre célèbre lorsqu'on n'a guère que huit lignes à en extraire; voilà qui commence à dégénérer en abus. Je n'ai pas le courage au reste d'un faire un reproche à M. Falret; j'ai lu ces huit pages avec un plaisir inexprimable; cette lecture a réveillé en moi les plus touchans souvenirs; je me sentais transporté dans la vague du monde idéal; je lisais le plus bel épisode du génie du christianisme, l'histoire des infortunes de *René*.

Je m'apperçois que mon article est presque achevé, et je n'ai rien dit du mémoire sur l'hypocondrie: je me bornerai donc à faire connaître dans quel but il est composé. Il tend à détruire les idées vulgaires sur le siège de cette maladie qu'on place ordinairement dans les hypocondres; et que la nouvelle école regarde pu-

rement et simplement comme une gastrite chronique. La rédaction en est plus sévère que celle du mémoire précédent ; mais le sujet me paraît moins favorable à l'opinion de l'auteur. Placer le siège du suicide dans le cerveau, c'est se conformer au plus grand nombre de faits connus. Je doute que le siège de l'hypocondrie puisse être placé aussi sûrement dans le même organe ; ici les symptômes gastriques sont sensibles ; les digestions sont dérangées, les flatulences, les vents, les douleurs ressenties dans l'abdomen ne peuvent être revoqués en doute ; M. Falret soutient que tout cela n'est que l'effet secondaire de l'affection primitive du cerveau ; la discussion serait trop longue pour l'engager ici. Il faut lire l'ouvrage entier pour juger de la valeur des arguments de l'auteur, cette lecture sera sans contredit instructive pour les gens de l'art, elle aura de plus un autre avantage pour les gens du monde, elle leur sera agréable.

Z.

nez cela, le pauvre paysan, revenu dans sa maison, se couche, avale le papier en guise de bol, est bien purgé et retourne annoncer cet heureux effet à son médecin. »

Si M. Dupasquier nous transporte dans le monde immatériel, infini, M. Gall nous ramène au système contraire, et nous rapproche du monde physique de Cabanis ; un sixième article de M. Demangeon sur la doctrine du physiologiste allemand termine l'analyse élégante et substantielle de ses idées sur les motifs de nos actions, sur l'origine des sciences, des arts et des institutions sociales ; la critique n'y est encore pour rien ; mais M. Demangeon nous en promet pour les articles suivans. M. Ramon ne se borne point à une promesse : c'est bien une critique et même assez étendue, que son deuxième article sur le traité de la folie, par M. Georget ; ce dernier regarde toujours le cerveau comme le siège de l'aliénation ; il en trouve toujours la cause dans le cerveau ; il ne tend jamais à guérir d'autre organe que le cerveau. En un mot, pour lui, la folie est toujours idiopathique, jamais sympathique. M. Ramon n'est pas de son avis ; il soutient qu'une maladie chronique de la poitrine, du bas-ventre, a suppression d'une évacuation habituelle, etc., peuvent fort bien causer la folie ; et il est difficile de ne pas lui donner raison. M. Georget a fait une étude approfondie du cerveau ; mais par cela même que la physiologie de cet organe lui est très-familière, il ne serait pas étonnant qu'il y attachât une importance trop exclusive. Je ne dis pas que le cerveau soit pour M. Georget ce que l'estomac est pour M. Broussais ; mais ils tendent sans cesse, l'un et l'autre, à agrandir la sphère d'activité de leur organe favori.

Ce qui le prouve, ce sont les propositions de M. Broussais sur la théorie des passions et la manière dont M. Georget les réfute dans le dernier cahier de la *Revue médicale* (février). M. Broussais soutient que les impressions extérieures qui arrivent au cerveau sont renvoyées par cet organe aux membranes muqueuses qui les renvoient une seconde fois au cerveau qui les juge *d'après l'avis* du viscère auquel appartient la membrane ; ce qui fait que les passions dépendent de cet *avis* que les viscères donnent au cerveau ; on conçoit tout l'avantage de M. Georget dans une discussion où il s'agit de combattre de pareils principes. Si je voulais étendre indéfiniment cet article, celui de M. Bérard, sur *l'examen des doctrines médicales*, etc.,

## ESPRIT DES JOURNAUX DE MÉDECINE.

Commencerais-je par la *Bibliothèque Médicale* ? mais comment aborder les hautes questions qui y sont traitées (cahier de janvier) ? IMAGINATION, CERVEAU, FOLIE : quel vaste sujet de disputes et de méditations ! j'aime à voir M. Coste, à propos de la thèse de M. Dupasquier sur l'imagination, signaler la contradiction singulière de Cabanis. « Un homme qui se dit » philosophe annonce qu'il va traiter de l'*influence du physique sur la moral* ; et à chaque page de son » livre, il vous assure que bien certainement le *principe physique* n'est pas distinct du *principe moral*... » ou bien que le moral n'est autre chose que le physique inaperçu par les yeux vulgaires. » Il est clair que Cabanis devait intituler son livre, des rapports du physique au physique, s'il eut été tant soit peu conséquent à ses principes. M. Dupasquier est loin de tomber dans la même erreur ; il admet deux vies dans la nature humaine ; la *vie physique*, qui appartient à tous les êtres organisés ; la *vie morale, immatérielle, infinie*, qui appartient surtout à l'homme. M. Coste n'approuve point cette division. La discussion est longue et sérieuse ; mais elle se termine par une anecdote plaisante : « un médecin ayant donné à un paysan assez simple une ordonnance pour le purger en disant : pre-

me fourniraient d'abondans matériaux. Là je retrouve encore le nom de M. *Broussais*; mais la doctrine physiologique examinée dans ses principes fondamentaux, est combattue et réfutée, par les principes d'une physiologie plus transcendental; les lois vitales y sont présentées sous un point de vue plus élevé et appuyées sur une base plus large; c'est un élève de *Barthez* luttant avec un avantage incontestable contre un élève de *Bichat*. On se tromperait si l'on concluait de ce que je viens de dire, que je place la physiologie de *Bichat* au-dessous de celle de *Barthez*; c'est tout le contraire. Je donne l'avantage au disciple de celui-ci, parce qu'il paraît vouloir rectifier les hypothèses de son maître, tandis que celui-là semble prendre à tâche d'exprimer les erreurs du sien.

Le cahier de mars du *Journal complémentaire* ne renferme guère que des analyses: on remarque la phrase suivante qui termine celle du traité d'hygiène de M. *Rostan*: Il me reste maintenant, dit l'auteur, à convenir avec M. *Rostan* que le moment de publier un ouvrage d'hygiène était arrivé quand il a entrepris le sien, et à ajouter que ce moment n'est pas encore passé.

Je passe rapidement sur les ouvrages connus pour arriver aux *Annales* qui viennent de naître. M. *Broussais* aussi a fait un journal, et le grand ouvrage qu'il nous promettait depuis long-tems va désormais être morcelé en articles périodiques. C'est une chose vraiment singulière que ce recueil; quand on en a lu une observation, on peut se dispenser de lire les autres; c'est toujours à peu près de même. Des gastrites et des saignées, voilà pour la partie pratique. La partie théorique est un peu différente; M. *Broussais* en fait lui-même les frais, et chaque cahier renferme un article de physiologie consacré à l'exposition de ses grands principes. Dans le discours préliminaire où l'on nous apprend que la doctrine physiologique est éternelle comme la vérité, phrase banale empruntée à *Paracelse*, à *Brown* et à tous les chefs de secte, on ne manque pas de vanter la langue simple et lumineuse de cette doctrine; or, en voici un échantillon: «L'homme ne vit et ne s'entretient qu'en vertu de ses rapports avec les corps qui ne sont pas lui»... La cause de ses rapports, ce sont ses besoins... «Les besoins ont leur source dans l'exercice même de la vie.» Voilà ce qu'on appelle une langue lumineuse et simple. Si l'on essayait de la traduire, qu'y trouverait-on? 1<sup>o</sup>, des rap-

ports qui entretiennent la vie; 2<sup>o</sup>, des besoins qui sont la cause de ces rapports; 3<sup>o</sup>, la vie qui est la source de ces besoins; c'est-à-dire, la vie qui est la source de ce qui entretient la vie. Que M. *Broussais* contourne sa phrase ( physiolog. p. 45); je le désire d'y trouver un autre sens, et je lui demande si c'est là la physiologie simple et lumineuse qu'il nous a promise.

MIQUEL.

## VARIÉTÉS.

— En administrant l'iode contre le goître, le docteur *Gimelle* s'est aperçu que les leucorrhées (fleurs blanches) auxquelles certaines personnes étaient sujettes depuis long-tems avaient entièrement cessé. Eclairé par cette observation, ce médecin a employé avec le plus grand succès l'iode contre les anciens écoulements rebelles aux moyens ordinaires. Il a ordonné principalement le sirop ioduré, à la dose d'une once matin et soir. La pommade iodurée lui a également réussi, à la dose d'un gros en frictions tous les soirs.. Comme cette substance excite vivement la membrane muqueuse de l'estomac, il faut l'administrer seulement lorsque les symptômes aigus sont apaisés, et en surveiller l'effet chez les personnes irritable. L'usage d'une boisson acidulée calme d'ailleurs tous les accidens.

— *Antidote contre le sublimé corrosif*. Le docteur *Taddei* a reconnu que la farine de blé et le gluten amènent le sublimé corrosif à l'état de calomel, et que les animaux peuvent prendre des quantités considérables de mélanges formés avec du sublimé et de la farine ou du gluten, sans éprouver de fâcheux effets. De cette manière, M. *Taddei* a donné à des lapins, en moins de douze heures, jusqu'à quatorze grains de sublimé sans qu'ils aient paru en souffrir; un seul grain aurait occasionné la mort s'il avait été pris sans mélange. Les mauvais effets d'un grain de sublimé sont neutralisés par vingt-cinq grains de gluten frais, par treize grains de gluten sec, et par cinq cent ou six cent grains de farine.

— *Moyen de conserver les œufs et les pièces anatomiques*. Feu *Cadet de Gassicourt* a conservé, pendant neuf mois et plus, des œufs frais dans un bocal de verre rempli d'eau de chaux avec excès de chaux. Cuits pendant trois minutes dans l'eau bouillante, ils ont paru fort délicats et de fort bon goût. Depuis quelque tems on remplace avec succès, pour conser-

ver les pièces anatomiques, l'alcool qui est beaucoup trop coûteux ou la solution d'alun qui altère les substances, par une solution de muriate de chaux.

— *Effets du cuivre sur la végétation.* De l'oxyde de cuivre et des dissolutions de ce métal ayant été répandus accidentellement près des racines d'un jeune peuplier, les feuilles et les branches devinrent languissantes et se séchèrent bientôt; M. Philips coupa une branche de ce peuplier, et remarqua que la lame du couteau qu'il avait employé était couverte de cuivre dans une largeur précisément égale à celle de la branche. On ne peut donc pas douter que le cuivre n'eût été absorbé, et qu'il ne faille attribuer la mort de l'arbre à cette circonstance.

— *Guérison d'une paralysie par un coup de tonnerre.* On lit dans un journal américain la note suivante: M. Samuel Leffers, du comté de Carteret, dans la Caroline du Nord, avait été atteint d'une affection paralytique qui s'était fixée sur la face, et principalement sur les yeux. Pendant qu'il se promenait dans sa chambre, un coup de tonnerre le renversa sans connaissance; il revint à lui au bout de vingt minutes, mais il ne recouvra parfaitement l'usage de ses jambes que dans le reste du jour et de la nuit. Le lendemain il se trouva parfaitement remis, et il témoigna le désir d'adresser à un de ses amis une relation détaillée de ce qui lui était arrivé. Sa lettre fut très-longue, et il l'écrivit sans le secours de lunettes; depuis lors sa paralysie ne s'est plus reproduite. M. Leffers croit que le même choc qui a rétabli sa vue, a, au contraire, nui à la délicatesse de son ouïe.

— A Constantinople, la tribu des médecins renferme huit corporations, parmi lesquelles on remarque celle des *faiseurs de jus de réglisse*, et celle des *fabri-*

*cans de cosmétiques.* Si l'on formait à Paris des corporations de ce genre, on pourrait bien en créer une cinquantaine; et si l'on parvenait à isoler chacune de ces corporations, celle des véritables médecins ne serait pas la plus nombreuse.

— Au milieu des matières intéressantes qui sont traitées dans le *Mémorial universel*, etc. nous avons remarqué deux annonces qui déparent la 79<sup>e</sup> livraison; ce sont celle du vin présumé *anti-leucorrhéen*, et celle des réflexions pratiques sur les dartres. Si M. le Directeur de ce Journal veut bien le vérifier, il trouvera la première insérée chaque jour dans les *Petites Affiches*, depuis plus de six mois; et les éloges pompeux qui accompagnent la seconde, lui paraîtront souverainement ridicules, à propos d'un ouvrage aussi étranger à la médecine que dangereux pour le peuple auquel il est destiné.

— M. Nicod vient de publier le prospectus d'un ouvrage sous le titre suivant: *les erreurs des hommes célèbres en chirurgie, pendant le dix-neuvième siècle.* On dit que les erreurs de M. Nicod ne se trouveront pas dans ce livre.

— *POÈME sur la peste de Barcelone, par P. E. RABOTEAU, avocat, Paris, 1822, chez Arthur Bertrand libraire, rue Hautefeuille, n° 23.*

Ce poème se distingue par l'élévation des idées, et la richesse des expressions poétiques dont il abonde; il est suivi d'un autre sur le dévouement des sœurs de Sainte-Camille, qui ont si honorablement partagé le péril et la gloire des médecins nos compatriotes.

— *La SCIENCE DE L'HOMME* mise en rapport avec les sciences physiques, ou la Philosophie de la nature, d'après l'état des sciences au xix<sup>e</sup> siècle. Par P. A. PROST, d. m. Cet ouvrage paraîtra par souscription, et sera composé de 6 volumes in-8<sup>o</sup>. On souscrit chez l'Auteur, rue du Hasard, n° 15. La première livraison paraîtra avant le 15 du mois d'avril. Nous en rendrons compte aussitôt qu'il aura paru.

**AVIS.** — Ainsi que ses prédecesseurs, le Rédacteur général de la Gazette de santé continue de répondre aux consultations qui lui sont demandées, soit de Paris, soit des départemens; et, pour mériter de plus en plus la confiance publique, il s'adjoint désormais, pour chaque consultation, un de ses confrères les plus renommés de la Capitale. En conséquence, chaque consultation, faite au bureau de la Gazette de santé, sera signée du rédacteur général et d'un des premiers médecins de Paris.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n° 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

### PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 7 avril 1789.  
Mort de Pierre Camper.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

Nombre des malades admis dans les hôpitaux par les membres du bureau central d'admission, pendant le mois de mars 1822.

Fièvres non caractérisées.....	83
<i>Id.</i> gastriques, bilieuses .....	173
<i>Id.</i> muqueuses.....	10
<i>Id.</i> adynamiques, putrides.....	85
<i>Id.</i> ataxiques .....	7
<i>Id.</i> intermittentes, quotidiennes .....	44
<i>Id.</i> catarrhales.....	7
Fluxions de poitrine.....	24
Phlegmasies internes.....	238
Erysipèles.....	16
Varioles.....	3
Douleurs rhumatismales.....	67
Angines, Esquinancies.....	21
Catarrhes pulmonaires.....	223
Coliques métalliques.....	8
Diarrhées, dysenteries.....	27
Apoplexies, paralysies.....	29
Hydropisies, anasarques.....	27
Philtis pulmonaires.....	62
Ophthalmies.....	27
Maladies sporadiques.....	538
Total.....	1519

### OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

*Du premier mars au premier avril 1822.*

THERMOMÈTRE. *Maximum + 17, 4. Minimum — 0, 1.*

BAROMÈTRE. *Maximum . 28, 6, 2. Minim. 27, 9, 0.*

HYGROMÈTRE. *Maximum , 97. Minim. 70, 0.*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

#### *Maladies régnantes.*

Le mois de mars était presque écoulé sans aucune de ces variations atmosphériques si ordinaires pendant sa durée ; la température constamment élevée de plusieurs degrés au-dessus de zéro, un ciel serein, une chaleur progressive depuis le commencement jusqu'aux derniers jours de ce mois semblent devancer les beaux jours de mai. Le règne végétal, empêtré d'une vie nouvelle, nous montrait déjà des feuilles épanouies et des fleurs précoces ; et l'hiver que nous avions à peine senti, semblait passé sans retour, lorsque un vent impétueux bouleversant l'atmosphère, nous a ramené le froid et l'humidité, la grêle et la pluie. Les trois derniers jours de mars, ont été marqués par des averses de grêle, et les premiers jours d'avril ont offert une température très-refroidie. Est-il besoin d'indiquer ici le changement notable que cette variation brusque a dû imprimer et à imprimé en effet aux maladies régnantes ? Nous avons vu des fièvres intermittentes subitement aggravées ; les douleurs rhumatismales se sont exaspérées, et les coriza , vulgairement appelés rhumes de cerveau , sont devenus presque universels. Nous avons assez souvent fait connaître les moyens thérapeu-

ques utiles dans ces maladies, pour nous dispenser d'y revenir aujourd'hui.

### MEDECINE PRATIQUE.

#### FISTULES STERCORALES ouvertes à la cuisse droite. —

*Abcès par congestion ouvert dans les intestins.*

*Observations recueillies par le docteur ET. MOULIN.*

*Dupré*, âgé de vingt ans, demeurant rue de l'Ourse, n°. 20, sortait des salles de chirurgie de l'Hôtel-Dieu, lors qu'au mois de février 1821, pourvu d'une carte du quatrième dispensaire de la Société Philanthropique, il fut confié à mes soins; ce jeune homme, d'une constitution grêle et d'un tempérament lymphatique, n'avait cependant éprouvé aucun des accidens qui dénotent l'existence du vice scrophuleux, aucun engorgement glandulaire au cou, aucune inflammation chronique, aucun abcès froid, etc.; son teint était pâle, sa figure bouffie et fatiguée, son corps très-maigre et ses pieds infiltrés. Il venait de passer près de dix mois à l'Hôtel-Dieu, où il avait été infructueusement soigné pour deux ulcères fistuleux qui s'étaient successivement formés six ans auparavant, à la suite d'un dévoiement opiniâtre que *Dupré* conservait encore. Ces deux ulcères avaient leur siège, l'un à la partie interne et supérieure de la cuisse droite, à trois pouces au-dessous de l'arcade crurale; et l'autre au côté externe du même membre, vers l'union de son tiers supérieur avec ses deux tiers inférieurs, et distant de deux pouces de la première ulcération. L'un et l'autre ulcères assez superficiels, avaient à peu-près chacun un pouce de surface, leurs bords étaient rouges et minces, la peau qui les avoisinait était décollée dans une assez grande étendue, ce qui établissait une communication directe et facile entre ces deux solutions de continuité. Une sonde portée en différens sens dans celle située à la partie interne de la cuisse et qui paraissait la plus ancienne, finissait par s'engager dans un canal assez large et également superficiel, qui se dirigeait vers l'arcade crurale et semblait même se prolonger au-delà. *Dupré* se rappelait fort bien, quoi que l'origine de sa maladie datât déjà de très-loin, que la formation des ulcères avait été précédée de douleurs assez vives, qui de la fosse iliaque droite, s'étendaient en suivant le tra-

jet qu'avait ensuite suivi le canal fistuleux lui-même, jusqu'au milieu de la cuisse où bientôt étaient apparues successivement deux tumeurs peu douloureuses, dont l'ouverture spontanée et lente avait donné naissance à ces ulcerations. Celles-ci rendaient chaque jour une grande quantité d'un pus blanc homogène et bien lié, et c'était seulement alors que *Dupré* se portait bien. Mais aussitôt que la suppuration diminuait, il ressentait au-dessus des fistules et surtout dans la fosse iliaque et le côté droit du ventre des douleurs sourdes, accompagnées d'un empâtement considérable de ces régions, accidens qui ne cessaient que lorsque par l'application réitérée de cataplasmes sur les ulcerations, j'étais parvenu à rappeler sa suppuration. Alors aussi le dévoiement qui avait été suspendu pendant l'orage, reprenait son cours, et une fièvre lente à exacerbations nocturnes qui s'était allumée, s'éteignait par degrés. Ainsi, à part ces malaises qui se renouvelaient plus ou moins fréquemment, *Dupré* jouissait encore d'une sorte santé. Il avait bon appétit, ses premières digestions se faisaient assez bien, sa respiration était libre, il toussait rarement, crachait peu, et n'éprouvait aucune douleur de poitrine.

*Traitemen*t. Outre l'application des cataplasmes, quand ils devenaient nécessaires, je prescrivis des pansemens simples et, chaque fois, des injections de vin aromatique miellé dans le trajet fistuleux. De plus, jugeant d'après l'ancienneté de la maladie et les autres symptômes concomitans surtout d'après le déperissement toujours croissant du malade que sa perte était certaine, je tâchai d'en reculer le terme en soutenant ses forces contre l'abondance de la suppuration par l'usage des amers, et particulièrement celui d'un mélange de vin anti-scorbutique, d'élixir de gentiane et de sirop de kinkina; je conseillai dans le même but le vin et le régime le plus restaurant possible. De tems en tems encore j'étais obligé de rappeler le dévoiement en administrant un léger laxatif pour faire cesser l'état d'angoisse que la suspension de cette évacuation occasionnait. Un jour, c'était le 15 mai, *Dupré*, ayant pris un de ces purgatifs, s'aperçut qu'une partie du bouillon aux herbes, que j'avais conseillé pour seconder l'effet du remède, passait par les fistules, et recueillit même quelques fragmens de cerfeuil et d'oseille qui s'étaient fait jour par cette issue, pour me les montrer à ma visite du lendemain. Depuis lors, au lieu du pus blanc et homogène que les

plaies avaient rendu jusque-là, il n'en sortit presque plus qu'une liqueur sanieuse, d'une odeur stercorale et qui revêtait presqu'instantanément la couleur des alimens que *Dupré* prenait, et notamment du vin, expérience que je fis répéter plusieurs fois en ma présence. Dès-lors aussi l'état du malade empira visiblement, le marasme fit chaque jour des progrès ainsi que l'émaciation, la fièvre lente devint continue, le dévoiement colliquatif, et le malheureux jenne homme s'éteignit, presque entièrement épuisé, le premier juin.

*Ouverture du cadavre.* La peau des environs des ulcerations enlevée, je vis que celles-ci aboutissaient à un canal fistuleux pratiqué dans l'épaisseur du muscle droit antérieur de la cuisse et large d'un pouce et demi environ dans tout son trajet. Ce canal placé au côté externe des vaisseaux cruraux se prolongeait sous l'arcade crurale pénétrant dans les muscles psoas et iliaque, et allait s'ouvrir dans l'intestin cœcum près de sa valvule. Les téguments qui avoisinaient ces ulcères étaient très-amincis et violets, le tissu cellulaire sous-cutané détruit, ainsi que les fibres du muscle droit antérieur réduit en partie en une sanie couleur lie de vin et extrêmement fétide. Le tissu cellulaire qui entoure les vaisseaux cruraux était dur, comme calieux, et les glandes inguinales engorgées. Le fémur était parfaite-  
ment sain dans toute son étendue, ainsi que l'os iliaque droit, toute la colonne vertébrale, et les muscles de la cuisse et du bassin autres que ceux désignés ci-dessus. Aucune organe du bas-ventre, si ce n'est la fin de l'iléon et le commencement du cœcum, ne paraissait malade. Ces intestins avaient effectivement contracté de fortes adhérences à leur partie postérieure avec le péritoine qui revêt la fosse iliaque correspondante. Leur cavité ouverte et leurs parois bien lavées, j'aperçus sur ceux-ci deux déchirures réunies par une espèce de pont, l'une près du bord inférieur de la valvule ileo-cœcale, arrondie, large d'un pouce environ, qui communiquait avec le canal fistuleux de la cuisse, et l'autre un peu moins grande, au-dessus et derrière la même valvule, dont les bords comme ceux de la première perforation, minces, usés et polis attestaien l'ancienneté, et qui communiquait également avec le conduit fistuleux. Autour de ces ouvertures les tuniques de l'intestin étaient dures, bleuâtres, épaissies, et ne paraissaient avoir subi ni rétrécissement, ni ampliation. Il n'existant aucun

foyer purulent ni auprès, ni loin de ces fistules intestinales, de sorte qu'il était incontestable qu'elles avaient seules déterminé la formation du canal fistuleux de la cuisse, et que c'était aussi seulement dans celui-ci qu'était sécrété le pus que les ulcères avaient rendu en si grande quantité pendant la vie. Les parois de la poitrine étaient très-saines, les côtes nullement malades, et les poumons, n'offraient d'autre altération qu'un nombre considérable de tubercules miliaires dont quelques-uns seulement étaient ramollis.

Mes lecteurs me sauront peut-être gré de rapprocher de cette observation extrêmement curieuse, et qui deviendra, sans doute pour chaque médecin, la source d'une foule de réflexions pathologiques et anatomo-physiologiques, une autre observation non moins intéressante, tant par la nature de la maladie qui en fait le sujet, que parce que celle-ci semble devoir être suivie d'une heureuse issue. Cette observation est celle d'un homme âgé de quarante ans, nommé *Arnould*, demeurant rue *Perdue*, n°. 2, lequel, inscrit au nombre des malades du quatrième dispensaire est également confié à mes soins. Cet homme que sa profession de menuisier, force d'être presque toujours debout et courbé, portait depuis deux ans un abcès froid au-dessus de la hanche gauche. Cet abcès ouvert spontanément et en plusieurs endroits, rendait chaque jour par ses nombreuses fistules, une quantité énorme de pus dont la source semblait même ne devoir jamais se tarir. Le malade entièrement épaisé par une semblable évacuation, et réduit au plus affreux marasme, paraissait n'avoir plus que peu de tems à vivre; lorsque, il y a deux mois, après une suppression presque complète de sa suppuration pendant plusieurs jours, il se fit tout-à-coup une débâcle de matières purulentes par les selles, extraordinairement abondante. Depuis lors le pus a continué à avoir cette issue, et sa quantité diminue chaque jour. Les fistules extérieures se sont cicatrisées, et *Arnould* rappelé, pour ainsi dire, à la vie par ce phénomène, dont l'explication serait aussi facile qu'inutile à donner, recouvre de plus en plus ses forces et marche rapidement vers la santé.

ET MOULIN d. m. p.

## EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

( Quinzième article. )

*Erysipèle, phlegmon, anthrax, pustule-maligne.*

Après avoir considéré l'inflammation dans les cavités du bas-ventre et de la poitrine, il serait assez naturel de l'étudier dans la tête, et d'exposer la théorie des phlegmasies cérébrales. Cependant M. Broussais ne suit pas cet ordre, parce que ces irritations inflammatoires ressemblent tellement aux irritations purement nerveuses qu'on ne peut guère séparer leur histoire de l'histoire des névroses. Jaloux de présenter les idées de M. Broussais suivant l'enchaînement qui lui a paru le plus favorable à lui-même; je dois suivre strictement l'ordre de son cours, et passer aux inflammations cutanées. Ici, un nouvel ordre de considérations vient naturellement se placer entre la doctrine moderne et les anciennes idées; ici, nous aurons sans cesse l'occasion de faire ressortir de plus en plus le défaut de logique d'un système trop exclusif, et le danger de son application téméraire dans la pratique. La première, la plus simple des inflammations cutanées, est l'érysipèle; tout le monde en connaît les causes, les signes et le traitement, quand il dépend d'une cause externe; mais comme très-souvent il est lié à un état bilieux, gastrique, saburrel, (comme on voudra l'appeler) des premières voies, le traitement devient alors plus compliqué, et l'administration de l'émétique est devenue en quelque sorte populaire à cause du bien-être instantané et de l'amendement remarquable qui en résulte. M. Broussais ne peut pas nier cet heureux effet de l'émétique; mais il l'interprète à sa manière, et, toujours persuadé que cet état bilieux n'est qu'une gastrite, il recommande les sanguines sur l'épigastre et autour de l'érysipèle; ce n'est pas au reste le point brillant de sa théorie, et il a soin de n'en parler que d'une manière fort rapide et extrêmement succincte.

Le phlegmon ne l'occupe guère plus longtemps; le tissu cellulaire, qui est dans cette maladie le siège de l'inflammation, s'engorge de fluides qui trouvent un libre accès dans ses aréoles; et, au bout d'un certain temps, ces fluides se transforment en matière purulente. La fréquence du pus est le résultat de l'intensité de la phlegmasie, et n'est pas du tout nécessaire pour la confection du pus, ce qui fait conclure à M. Broussais

qu'il n'y a pas de fièvre traumatique. Sans doute on devait s'attendre à ce que M. Broussais ne fit pas plus de grâce à la fièvre traumatique qu'à toutes les autres; mais cela n'empêchera pas les praticiens d'observer tous les jours cette fièvre qui certes n'a rien de commun avec les fièvres essentielles. Un individu reçoit une blessure grave ou subit une opération majeure; la partie blessée s'enflamme, le cœur participe sympathiquement à cette exaltation organique, il précipite ses battemens, le pouls représente l'état fébrile, et vous ne voulez pas que j'appelle cela fièvre traumatique c'est-à-dire fièvre dépendant de la lésion primitive? Ne voyez-vous pas que c'est là le type de toutes les fièvres, l'exemple dont on doit se servir pour combattre l'existence des fièvres essentielles? Je vois bien ce qui contrarie ici le système: c'est l'absence de lésion gastrique, c'est que cette fièvre là n'est pas une gastrite; voilà la véritable raison pour laquelle M. Broussais ne veut pas l'admettre. Ceci nous fournit encore l'occasion de dévoiler la tactique du réformateur; en effet, pour proscrire la fièvre traumatique, il suppose qu'on la regarde communément comme un travail général de l'économie, nécessaire à la formation du pus; mais c'est absolument s'élever contre des fantômes; car, qui a jamais dit qu'un léger phlegmon un furoncle, une petite plaie qui suppurent s'accompagnassent de fièvre traumatique? Ce mot a été réservé à la fièvre concomitante des grandes plaies, des phlegmons très-considérables, et, encore une fois, c'est parce qu'on l'observe dans le plus grand nombre de cas sans gastrite, qu'elle a mérité l'exclusion de la pathologie de M. Broussais.

De la complication de l'érysipèle et du phlegmon résulte, comme on sait, une maladie extrêmement grave, connue des pathologistes sous le nom d'érysipèle-phlegmoneux. Comme elle s'accompagne ordinairement de délire, de fièvre intense, M. Broussais croit avoir jeté un nouveau jour sur le diagnostic et le traitement de cette affection, en assurant qu'elle n'a jamais lieu sans être compliquée de gastrite; dès lors une nouvelle indication dans le traitement. J'en parlerai tout-à-l'heure en traitant de la pustule maligne.

On ne peut pas étudier le phlegmon sans être frappé des phénomènes singuliers qui caractérisent le furoncle ou clou. Il est de la nature de cette maladie d'être essentiellement gangrénouse; M. Broussais reconnaît

cette vérité, mais il attribue la gangrène à la violence de l'inflammation ; c'est la même chose pour l'antrax ou charbon, qui n'est qu'une agglomération de petites furoncles, c'est la même chose pour la pustule maligne, qui débute par un point noir, c'est-à-dire gangrénous, sans aucune trace d'inflammation antérieure.

Je ne contesterai point à M. Broussais l'admission d'un venin extérieur, provenant d'un boeuf ou de tout autre animal, et qui, déposé sur un point de la peau, y détermine ce qu'on est convenu d'appeler pustule maligne ; je ne chercherai point à combattre l'existence d'un venin analogue à celui des typhus, et dont l'introduction à l'intérieur produit le charbon ; c'est une théorie assez ancienne pour qu'elle ne doive rien aux travaux de M. Broussais ; mais je lui contesterai que cet état soit toujours accompagné de phlegmasie gastrique, je lui dirai que lorsqu'il recommande les stimulans, comme il le fait dans le cas où la pustule devient hâveuse, il est en contradiction avec lui-même, et il doit augmenter la gastrite ; et je lui prouverai d'un autre côté que, lorsqu'il recommande les saignées autour de la tumeur pour diminuer la prétendue inflammation, et sur l'épigastre pour remédier à la prétendue gastro-entérite, il tue irrévocablement son malade ; j'ajouterai, pour faire preuve d'impartialité, que M. Broussais, dans ses cours, passe très-légerement sur cette maladie à laquelle il craint de faire l'application de sa théorie, et que ses préceptes impérieux sur l'application des sanguines, dans les autres affections morbides, deviennent des hésitations continues des conseils assez réservés lorsqu'il s'agit des gastro-entérites produites par un venin de nature typhique ; mais une fois que l'élan a été donné, qui peut se flatter d'en modérer la violence ? Du moment que la pustule maligne est appelée une inflammation, que l'inflammation est déclarée toujours de même nature, que les sanguines sont données comme le moyen anti-phlogistique par excellence, qui peut empêcher l'ignorance et le fanatisme de tirer les conclusions, et de ne pas plus ménager les saignées dans la pustule maligne que dans le phlegmon le plus évidemment inflammatoire ? M. Broussais est-il capable lui-même de faire adopter ses restrictions quand sa théorie tout entière parle contre lui, quand ses partisans fanatiques peuvent se prévaloir de ses principes les plus purs ? J'insiste sur ce point capital parce que le bruit public accuse M. Broussais de

n'être pas aussi hardi dans sa pratique particulière que dans ses cours, et de montrer moins d'audace au lit du malade, que la plupart de ses élèves. Ce qui me porte à le croire c'est le contraste frappant que j'ai été à même d'observer entre la réserve de M. Broussais dans ses leçons sur l'antrax et la pustule maligne, et la hardiesse inconcevable d'un de ses partisans dans le traitement de cette maladie.

J'ai longtemps hésité à publier cette observation malheureuse ; mais, tout bien considéré, il me semble que les avantages qui résulteront de cette publication ne doivent point être mis en balance avec quelques considérations personnelles.

M. R..., aide-major, se trouvant à Paris, au mois de juin 1821, voulut mettre à profit le temps de son congé ; et, pour cela, il fréquenta beaucoup les amphithéâtres de dissection. Vers la fin de juin, un petit bouton s'étant manifesté à la partie supérieure droite du front, M. R... a l'imprudence de le gratter et de l'exciser pendant le temps de la dissection. Le lendemain, céphalalgie intense, faiblesse de tout le système, augmentée encore par la chaleur, respiration gênée et même douloureuse ; le bouton devient noir, et les parties environnantes se tuméfient. Le malade fait appeler un des médecins du Val-de-Grâce ; on ne fait aucune attention au bouton gangrénous ; mais on applique vingt-quatre sanguines sur la poitrine pour rendre la respiration plus facile. Le malade tombe dans un affaissement tel qu'on est obligé de le transporter au Val-de-Grâce, dans les salles du même médecin qui l'avait soigné. Je ne le vis que deux ou trois jours après son entrée dans cet hôpital ; voici en quel état je le trouvai : les téguments de la tête du côté droit étaient tuméfiés et tendus, les paupières du même côté emphysématiques cachaient complètement le globe de l'œil ; le cou était aussi enflé, la respiration courte et suspirieuse, le pouls petit et misérable, la peau d'une teinte jaune ; le bouton, première cause du mal, parfaitement noir et déprimé. Le malade me reconnut aussitôt, et m'expliqua fort clairement le traitement qu'il avait subi depuis son entrée ; les marques en étaient d'ailleurs assez évidentes pour n'avoir pas besoin d'explication. Une compresse trempée dans une décoction de guimauve était le seul topique employé contre la pustule primitive ; lorsque le cou avait commencé à s'enfler on y avait appliqué vingt-quatre sanguines, et le pouls n'ayant pas tardé à devenir petit,

fréquent, tel qu'on l'observe dans l'état adynamique, on avait déclaré la gastrite prédominante, et on avait dirigé le traitement contre la phlegmasie de l'estomac; en conséquence, l'eau de gomme qui avait été jusque là la seule boisson du malade, fut continuée, et trente sanguines furent appliquées sur l'abdomen. La prostration étant devenue plus considérable, on renouvela l'application; les piqûres étaient encore toutes fraîches lorsque je les examinai. Je restai assez longtemps auprès du malade, je m'informai auprès des infirmiers de son état antérieur, on me dit que, la nuit précédente, il avait été dans un délire continu; en effet je ne tardai point à être témoin moi-même d'un état semblable. Comme je m'approchai de lui d'un peu trop près, il me fit signe de m'écartez en me disant : *Retirez-vous, vous vous empoisonnez.* Immédiatement après, il voulait sortir du lit pour poursuivre des assassins, il me criait d'aller à son secours, et de chasser les soldats qui venaient l'attaquer; enfin on fut obligé de le retenir en passant un lien en travers pour assujettir ses jambes dans le lit; sa résistance ne fut pas longue, il n'avait pas repris connaissance quand je sortis; le lendemain il n'était plus. Je ne sais par qui l'autopsie fut faite; mais, en prenant, à la mairie du douzième arrondissement, une autorisation pour le faire enterrer, je vis sur le billet envoyé du Val-de-Grâce que M. R... était décédé d'une *péripneumonie syphilitique ! !* Ces faits n'ont pas besoin de commentaire.

Miquel.

### ÉPIDÉMIES.

*De l'épidémie qui a spécialement régné, durant l'été de 1821, dans une portion du département de l'Oise, et quelques communes seulement de celui de Seine-et-Oise. Par J. B. Auguste Dubun-de-Peyrelongue, D. M. P., un vol. in-8°. Paris, 1822, chez Audot et Béchet jeune, libraire.*

M. François a consigné dans deux articles de ce Journal la description de l'épidémie dont il s'agit; (*Gazette de santé*, N° XXVI et XXXV, 1821,) et son travail me dispense d'entrer dans de longs détails sur le livre de M. Peyrelongue. La manière dont ces deux méde-

cins ont envisagé l'épidémie, est tellement semblable, qu'un extrait de l'ouvrage que j'annonce ne serait qu'un double emploi et une répétition inutile. Eh ! comment cela pourrait-il être autrement, puisque dans la commune de Gires-les-Mello, dans laquelle la mortalité a été plus considérable que partout ailleurs, on remarqua « une uniformité de symptômes et de marche tellement saillante, que le docteur Colson, » médecin en chef de l'hospice de Beauvais, s'écria « que l'histoire de la médecine ne pouvait retracer l'image d'une épidémie qui se fut montrée sous un dehors plus franc ! » M. Peyrelongue a eu l'heureuse idée de joindre à son ouvrage un tableau indicateur du mouvement général de l'épidémie; on y voit d'un coup-d'œil toutes les communes qui en ont souffert, le nombre de malades, et celui des morts. Voici le résumé de ce tableau: 49 communes, formant une population de 22,317 âmes ont offert 2,785 malades dont 108 sont morts. La date de l'invasion peut se rapporter au 12 juin, et celle de la disparition finale au 21 octobre. Une conclusion consolante termine l'histoire très détaillée de cette maladie épidémique connue sous le nom de suette. C'est la certitude qui résulte des observations répétées d'un grand nombre de médecins, et de M. Peyrelongue surtout, qu'elle n'était point contagieuse. « Tout ce que j'ai exposé, dit l'auteur, dans le cours de cette section, touchant l'existence d'abord sporadique dans la plupart des communes, puis la marche épidémique de la suette, les preuves que je pourrais trouver dans les nombreux exemples d'individus qui ont couché impunément avec des malades, au début, à l'état, et au déclin de l'affection, et dans mille autres tout aussi frappans et palpables, s'ils étaient encore nécessaires, me semble démontrer sans réplique qu'elle doit être spécialement rapportée à des modifications atmosphériques, et que les craintes qu'on avait d'abord eues sur sa propagation par voie de contact, étaient tout aussi peu fondées, et peut-être moins encore que son importation sur l'aile des vents. » Je ne dirai rien des digressions et des raisonnements scientifiques dont l'ouvrage de M. Peyrelongue abonde; les observations pratiques, qui, dans cette épidémie, ont démontré les effets désastreux des saignées et des déplétions hirudinaires, comme les appelle l'auteur, parlent bien plus haut que les arguments de la théorie; et, quoiqu'il n'ait pas manqué, sur les lieux

mêmes, ravagés par l'épidémie, des adeptes qui craignent à la gastrite, le livre que j'annonce renferme une masse si imposante de faits et d'autorités, qu'elle fera sûrement reculer les plus intrépides partisans de l'irritation.

La rédaction de cet ouvrage pourrait donner lieu à plusieurs critiques fondées; mais l'auteur y a répondu d'avance. Assujetti, dit-il, à une médecine rurale étendue, excessivement pénible, et qui absorbe tous mes instants... Je n'ai point orné mon sujet de ces grâces séduisantes d'un style entraînant, dont d'autres, plus favorisés que moi, sauront le faire briller. »

Z.

## MÉLANGES.

*Glande lacrymale, petite-vérole et vacciné, fièvre jaune, dents incorruptibles.*

Lisez la physiologie de la glande lacrymale par M. Beaux; et vous verrez à quoi tient l'existence de l'espèce humaine. C'est une vérité proverbiale que les larmes soulagent l'homme affligé; cependant, comme on ne pleure guère, à un certain âge, il est peu d'adultes qui soient exposés à mourir faute de sécrétion de la glande lacrymale. Mais examinez les enfans; leurs passions sont vives, et très-fréquemment répétées, la moindre contrariété les met dans une colère épouvantable; leur face devient rouge, leurs artères battent avec force, il trépignent, il poussent des cris, ils étoufferaien de rage si les glandes lacrymales ne rétablissaient le calme par la sécrétion de larmes abondantes: ce qui prouve que sans ces glandes l'espèce humaine n'existerait pas; voilà la conséquence rigoureuse de la note physiologique de M. Beaux, il est vrai que c'est une objection qu'il se fait faire; mais il avoue qu'il ne sait comment y répondre, ce qui équivaut à un consentement de sa part. Il y a quelque chose de vrai dans les vues physiologiques de l'auteur; mais quelle singulière physiologie que celle qui fait dépendre l'existence de l'espèce humaine de l'existence de la glande lacrymale!

Puisque nous en sommes aux opinions singulières, je vais dire un mot de la nouvelle doctrine de la petite vérole et de la vacciné, par M. Salles. Figurez-vous soixante-dix pages in-12, précédées d'une introduc-

tion et d'une dédicace aux magnanimes souverains de la sainte-alliance; le tout rempli des mots *incubation, variole, vaccine, principe vaccin, principe variolique*, et vous saurez tout ce qu'il y a dans cette brochure; j'ai beau chercher quelques-unes de ces idées neuves que M. Salles nous annonce dès son début; je n'y trouve autre chose que cette vérité triviale, répétée de mille manières, que l'incubation du principe variolique détruit l'aptitude à contracter le vaccin, et que l'incubation du principe vaccin détruit l'aptitude à contracter la petite vérole. Était-il nécessaire pour cela de faire un livre? était-il exact de le donner comme rempli d'idées neuves? était-il indispensable de le dédier aux souverains de la sainte-alliance?

J'aime mieux les dix pages de M. Prus, destinées à résuter l'opinion de M. Devèze, sur la contagion de la fièvre jaune; ici, du moins je ne trouve pas de raisonnemens superflus, et je comprends parfaitement toutes les pensées de l'auteur. Pour donner une idée de son style et de sa logique je vais en citer le passage suivant qui ne peut manquer de faire plaisir au lecteur. On objecte contre la contagion de la fièvre jaune que « jamais on n'a pu inoculer ou produire volontairement la fièvre jaune. Cette objection porte à faux. Inoculez un homme sain avec le sang ou la bile d'un homme enragé, il restera sain. Faites le même essai avec les mêmes fluides, pris sur un enfant, ayant des boutons vaccins, et même sur un individu en-taché du vice vénérien, vous n'obtiendrez rien de plus. Mais servez-vous de la salive du premier malade, du vaccin du second, du virus syphilitique du troisième; vous produirez la contagion. Les partisans de notre système n'ont jamais dit que le principe contagieux de la fièvre jaune résidât dans une humeur ou dans une autre; ainsi, quelques expériences qu'on veuille tenter à ce sujet, elles ne peuvent jamais être décisives en faveur de nos adversaires. Si le résultat est négatif, le doute subsiste; s'il devient affirmatif, il conclut contre eux; donc, le fait précédemment cité ne prouve rien. »

De la fièvre jaune à la prothèse dentaire la transition n'est pas facile, cependant il faut bien parler du Traité historique et pratique sur les dents artificielles incorruptibles, par M. Audiran; car, suivant la judicieuse remarque de l'auteur, il n'est personne qui ne soit bien convaincu de l'utilité de nos organes dentaires. Si nous avons vu plus haut M. Beaux faire dé-

prendre l'existence de l'espèce humaine de la glande lacrymale, il n'a pas tenu à M. Audibran de faire dépendre l'existence des empries de la présence d'une dent. S'il est vrai, comme il nous l'assure, que jamais un discours éloquent n'est sorti d'une bouche édentée, puisqu'il est incontestable que l'éloquence a souvent présidé à la destinée des empries, la conséquence est facile à déduire. Ce n'est pas, au reste, un reproche que je veuille faire à l'auteur, il est bon de se bien pénétrer de l'importance de son sujet pour le traiter dignement : l'exagération même est alors permise, parce qu'elle tourne à l'avantage de l'art qu'on a embrassé : aussi, l'ouvrage de M. Audibran est-il fait avec beaucoup de soin, et doit-il être regardé comme un des plus utiles de l'art, j'allais presque dire de la science odontotechnique. L'objet qu'il s'est proposé est de rendre publique la connaissance de la fabrication des dents artificielles et des moyens de les appliquer. Il a fait des expériences sur les matières dont on fait communément usage pour leur composition, il a reconnu qu'avec la terre argileuse de Limoges, la terre cuite de vanyres, les oxydes de titane, de zinc, d'urane, de manganese et d'or, le muriate ammoniacal de platine le platine en limaille, l'or battu réduit en poudre impalpable, on pouvait donner à volonté aux dents incorruptibles toutes les nuances de couleur désirables; il publie différentes formules pour faire des pâtes ou des émaux de différentes nuances, et décrit parfaitement la manière de les tailler, de les polir, de les monter, etc. Je voudrais bien suivre M. Audibran dans tous ces détails, mais comme il est à présumer que bien des lecteurs ne me suivraient pas dans cette analyse, je renvoie ceux qui voudront étudier la matière à l'ouvrage même.

Z.

## VARIÉTÉS.

— *Désapointement des chimistes.* On a fait dans le laboratoire de l'Institution royale, à Londres, l'analyse du thé vert et du thé noir; et, chose extraordinaire, on n'a pas trouvé de principe particulier qu'on n'aurait pas manqué d'appeler théine. Le café n'a pas été si ingrat, car il y a long-temps que nous avons la caféine.

— *Effets d'un tremblement de terre sur les bains sulfureux.* Le 19 février dernier, on a éprouvé des secousses de tremblements de terre à Genève, à Lausanne, à Chambéry, à Lyon, à Aix, etc. Le docteur Vidal a fait les observations suivantes, aux bains de cette dernière ville. La secousse se fit sentir à 8 heures 45 minutes du matin; 37 minutes après, les eaux sulfureuses commencèrent à devenir laiteuses et à charrier une grande quantité de petits flocons blanchâtres, et quelques petits fragments de stalactites. Leur température ne s'élevait qu'à 33° R; l'odeur de soufre qu'elles répandaient ordinairement ainsi que leur goût, étaient aussi moins fortes; deux heures après, leur chaleur revint à 34°; elle commencèrent à s'éclaircir; à 5 heures du soir, elles reprurent leur température ordinaire qui est de 34 1/2, et continuèrent jusqu'à 5 heures du matin à être un peu brûlantes. Le même phénomène avait été observé le 1er novembre 1755, époque du fameux tremblement de terre de Lisbonne.

— La Société libre d'émulation et d'encouragement de Liège, propose pour sujet d'un prix, consistant en une médaille d'or de 400 fr., qui sera décernée en 1822, la question suivante, *L'adynamie dans les fièvres putrides.* Les Mémoires, rédigés en français, devront parvenir, dans la forme usitée pour les concours, au secrétariat de la Société, avant le 1<sup>er</sup> juillet 1822.

VIS. — Ainsi que ses prédécesseurs, le Rédacteur général de la Gazette de santé continue de répondre aux consultation qui lui sont demandées, soit de Paris, soit des départemens; et, pour mériter de plus en plus la confiance publique, il s'adjonduira désormais, pour chaque consultation, un de ses confrères les plus renommés de la Capitale. En conséquence, chaque consultation, faite au bureau de la Gazette de santé, sera signée du rédacteur général et d'un des premiers médecins de Paris.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 francs pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIGUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N<sup>o</sup> 4.



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 23 avril 1748.  
Naissance de Vieq-d'Azir, à Valognes.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

### CHIRURGIE.

*Extraction d'un corps étranger introduit dans le rectum.*

Je fus appelé, le 2 juillet 1821, pour voir le nommé R. . . . . vigneron, âgé de vingt-un ans, qui s'était, disait-il, introduit un morceau de bois dans le rectum, en glissant sur le dos au moment où il poussait une garde-robe auprès d'une haie. Il y avait huit jours que ce présumé accident lui était arrivé, et on avait fait des tentatives réitérées et infructueuses pour y remédier.

La constipation existait, depuis l'accident, avec un ténèse de plus en plus insupportable. Le ventre était tendu et modérément douloureux. Le pouls, fréquent et dur, amoncelait, avec les signes précédents, le commencement de la réaction inflammatoire; toute position du corps était extrêmement pénible. Il était urgent de secourir le malade.

Je le fis pencher, la tête en avant, le ventre appuyé sur le pied de son lit, et j'introduisis le doigt indicateur de la main droite dans le rectum que j'explorai profondément, suivant son axe, sans rien découvrir. Alors, je déclarai aux assistants qu'il n'y avait aucun corps étranger. . . . Nous l'avons senti, me dirent-ils tous à la fois, en m'interrompant vivement.

J'étendis mes recherches dans toutes les directions;

et je parvins à toucher, du bout de l'ongle, un corps dur, repoussant fortement l'intestin vers l'ischion du côté droit. Je m'empressai d'annoncer au patient que bientôt il serait débarrassé de son mal. J'étais encore dans l'erreur.

Je saisissi ce corps avec l'extrémité de mes pinces à pansement; je le serrai beaucoup, et, malgré plusieurs tractions assez fortes, je ne pus l'engager dans l'anus que d'environ deux travers de doigt. Les branches de mes pinces ployaient; le corps étranger glissait, et les vives contractions du sphincter de l'anus le faisaient remonter promptement à sa première place.

L'impossibilité du malade au milieu de grandes douleurs, sa résignation extrême dans le danger, et l'embarras de ses réponses me donnèrent à penser qu'il cherchait à m'abuser par son récit.

Avez-vous bien vu le bois en question, demandai-je au malade, et pouvez-vous me donner une idée juste de sa forme? Oui, monsieur, me répondit-il; il est fait en crochet. Alors, je repoussai le corps le plus haut que je pus dans le rectum, et lui fis faire un tour sur lui-même, dans l'intention de le décrocher, puis je le ramenai vers l'anus, pensant le lui faire franchir aisément, mais, éprouvant les mêmes résistances qu'auparavant, je fus encore une fois contraint d'abandonner ce moyen d'extraction.

J'explorai de nouveau le rectum avec la plus mi-

nutieuse attention, et je touchai, cette fois, une seconde branche de bois, placée dans un lieu diamétralement opposé à la première. Lorsque je tirais sur l'une de ces branches, l'autre s'éloignait et faisait des efforts contre les parois intérieures de l'intestin. Il ne me fut pas difficile de penser qu'elles appartenaien à un même corps.

J'en saisiss les deux branches à la fois, l'une, à l'aide du doigt indicateur de la main droite, et l'autre, avec mes pinces tenues de l'autre main. Mes forces ainsi doublées, j'essaya de rapprocher les deux branches de ce corps, de manière à leur faire franchir simultanément le sphincter de l'anus, et les amener au dehors; mais ce fut en vain; la réaction élastique des branches de ce corps étranger et celle du sphincter m'opposa des obstacles que je ne pus surmonter.

Les douleurs du malade s'exaspéraient par ces tentatives réitérées; son anxiété était extrême, et j'étais moi-même exténué de fatigue.

Cependant, je crus entrevoir qu'à l'aide d'instruments plus convenables que ceux qui étaient alors à ma disposition, je conduirais cette douloureuse et pénible extraction à bout.

En effet, je pris deux compas de dimension double à peu près en longueur et en épaisseur de celle de nos pinces à pansement; j'en fis émousser les pointes et en denteler les extrémités, puis je serrai fortement, avec plus de prise et de moyens de pression, chacune des deux branches de ce corps étranger; je les rapprochai le plus possible et les fis franchir, non sans peine, le sphincter irrité et dilacéré. Des matières molles et du sang, qui s'échappèrent avec ce corps étranger, facilitèrent son glissement et sa sortie.

C'était une baguette de saule blanc (*salix alba L.*), longue de treize pouces, ayant deux pouces six lignes de circonférence dans presque toute sa longueur, à moitié sèche, privée de son écorce, recourbée en deux parties égales, à facettes très-unies par sa tête, et dont les fibres à demi-rompues lui donnaient, lorsqu'elle était abandonnée à elle-même, la forme d'un V. Le dessein qui a présidé à ce singulier instrument de turpitude, et une sorte de perfection d'exécution annonçaient une idée suivie et souvent mise en pratique.

L'instrument échappa, en dernier lieu, à R. ...., et ses branches, abandonnées à leur élasticité naturelle, forcèrent les dimensions du rectum, s'arc-bou-

tèrent contre les parties latérales de la cavité pelvienne, et ne purent être ressaisies ni par le patient, ni par ses parens.

Cet écartement des branches de l'instrument, les portant loin de l'axe du rectum, m'empêcha de les découvrir à ma première exploration, et, lorsque j'en eus saisi une que je croyais unique, l'autre, s'appuyant sur l'un des ischions, mettait un obstacle invincible à l'extraction de ce corps.

Le faux rapport du malade a beaucoup contribué à prolonger ses souffrances, et à accroître le danger de sa position.

L'inflammation consécutive ne fut pas très-considérable; elle se termina par résolution à l'aide des anti-phlogistiques.

BOURGOUIN-DUFFAUX, d. m. m.

## FIÈVRE JAUNE.

*Origine de l'épidémie de Barcelone et de Tortose.*

La maladie de Barcelone était contagieuse: cette maladie était la fièvre jaune; la fièvre jaune et le typhus amaril ne sont pas deux maladies essentiellement différentes: voilà trois propositions principales, établies dans mes précédens articles. Je vais examiner maintenant les diverses opinions sur l'origine de cette épidémie, et chercher à déterminer sielle est indigène, c'est-à-dire, née dans le lieu même où elle a manifesté ses ravages; ou exotique, c'est-à-dire, apportée de quelque contrée plus ou moins éloignée.

M. Rochoux, voulant établir que la maladie est indigène, ne donne pour causes de sa production, que les deux suivantes:

1<sup>o</sup> La grande chaleur; 2<sup>o</sup> l'état du port (diss. sur le typh. amaril. p. 18.). En démontrant la futilité de la théorie de l'infection, et la certitude de la contagion, j'ai assez fait voir combien ces deux causes étaient insuffisantes pour rendre raison du développement de la maladie: je n'y reviendrai donc pas dans cet article, et je renvoie ceux qui voudront voir ce sujet important discuté dans tous ses détails au rapport présenté par la Commission française à son Exé. le Ministre de l'Intérieur. Ils y verront que la température, en 1820, a été plus élevée à Barcelone même, qu'en

1821; que, dans la première de ces années, la santé publique n'y a pas été altérée plus qu'à l'ordinaire; que, de toutes les rues de Barcelone, la plus propre, la plus droite, la mieux aérée peut-être, a été une des plus maltraitées par la maladie; que Barcelonette qui a ressenti le fléau avant Barcelone, est si propre, si salubre, si bien bâtie, que nulle part, dans le monde, l'atmosphère n'est plus épurée; que l'eau du port est partout claire et limpide; et que si l'infection était partie de ce point, Barcelone, Barcelonette, la citadelle, etc. eussent été immanquablement infectées en 1820 et dans les années antérieures, puisque la cause étant permanente, les effets devraient l'être également. Ils y verront ensuite comment la maladie prise à la Havane par certains batimens, a été cachée et dissimulée par les équipages qui voulaient se soustraire aux rigueurs de la quarantaine; comment les premiers malades frappés du germe de la maladie dans ces vaisseaux, se sont répandus dans Barcelonette, dans Barcelone, et ont communiqué la maladie à toute la population de ces villes; Ils seront frappés des preuves irrécusables accumulées dans cet opuscule, de l'ordre et de l'enchaînement dans lequel elles sont présentées et convaincues, j'ose le dire, par l'éloquence irrésistible des faits.

J'aurais dû, sans doute, me borner à copier une partie de ce beau travail si je n'avais eu en vue que de déterminer l'origine de l'épidémie dont il est ici question; mais le rapport est entre les mains d'un très-grand nombre de lecteurs, et je dois m'abstenir de copier ici des détails connus que je serais forcé, d'ailleurs, de défigurer en les abrégeant. J'aime mieux rapporter à l'appui de l'opinion des médecins, nos compatriotes, celle de plusieurs médecins espagnols, consignée dans un document précieux que je viens de recevoir, et qui a été publié à Barcelone, sous la date du 14 mars 1822. Voici quel en est l'objet.

Le chef politique de la Catalogne convoqua, le 3 janvier dernier, l'Académie nationale de médecine pratique de Barcelone, pour lui communiquer l'ordonnance royale suivante :

— Gouvernement de la Péninsule: section de bienfaisance et de santé publique. MM. les députés, secrétaires des Cortès, par une dépêche que je viens de recevoir, sous la date du 13 décembre 1821, me donnent l'avis suivant : Les Cortès extraordinaires, ap-

prouvant le rapport de la commission de santé publique sur les mémoires qui lui ont été présentés par les docteurs *Don Alonzo de María et Devèze*, le premier Espagnol, le second, Français, et dans lesquels ces deux professeurs renommés (*acreditados*) se proposent de prouver que la fièvre jaune doit son origine et sa propagation, parmi les habitans d'un pays, à des causes locales qui se développent dans certaines circonstances, et n'est point importée d'un endroit à un autre sur des vaisseaux, par des personnes ou des marchandises de quelque espèce que ce soit, ce qui constitue la contagion, ont résolu que (sans cesser toutefois de prendre toutes les précautions que la prudence exige, et que le gouvernement a prises jusqu'ici, pour éviter l'introduction et la propagation de cette terrible maladie, contagieuse ou non; et pendant qu'on travaille sans relâche au règlement général de santé, qui doit-être soumis à la délibération du congrès), il vous serait demandé une note de toutes les observations qui ont pu être recueillies dans la péninsule, relativement à la fièvre jaune, afin de les avoir toujours présentées dans la confection de ce règlement général de santé; qu'il en serait donné connaissance au gouvernement, pour que, sans perdre de temps, il puisse charger les autorités supérieures de Cadix, de Barcelone et des autres points affectés, de prendre toutes les mesures convenables; qu'après s'être accordé avec les académies et les écoles de médecine, après avoir choisi les professeurs les plus illustres et autres personnes d'un talent distingué, ayant soin d'appeler en nombre égal, s'il est possible, les partisans et les adversaires de la contagion, on procéderait à des observations et à des expériences directes et répétées, avec ce calme, ces précautions et cette impartialité qu'on doit désirer, pour remonter à l'origine exotique ou locale de la fièvre jaune, dans les pays où elle s'est malheureusement manifestée jusqu'à ce jour, et où elle peut se développer par la suite; on constaterait d'une manière positive et incontestable, si la communication de la maladie par le contact des personnes ou de choses, a lieu toujours ou seulement quelquefois; si cette communication devient nulle lorsqu'on éloigne les malades du foyer d'infection, lorsqu'on les retire à l'air libre dans des baraques, et à une distance déterminée, ou dans des lieux plus élevés que ceux qui sont infectés; enfin, qu'on indiquerait avec exactitude

quelle est la distance des côtes, et la hauteur au-dessus du niveau de la mer, à laquelle ce fléau du genre humain ne soit jamais parvenu, soit en Amérique, soit en Europe ; en ajoutant toutes les autres considérations qu'ils jugeront convenables et qui pourront tourner à l'avantage de notre chère patrie et de l'humanité, etc.

Signé, FRANCISCO-XAVIER PINILLA, chef politique de la province de Catalogne.

Immédiatement après cette communication, l'Académie s'occupa de délibérer sur les deux questions suivantes, savoir : 1<sup>o</sup> La fièvre jaune qui a paru en 1821, dans ce port, dans Barcelonette et dans Barcelone, a-t-elle été exotique ou indigène ? 2<sup>o</sup> A-t-elle été contagieuse ou non contagieuse ? Chacun étant parfaitement libre dans son opinion, on convint qu'on voterait individuellement, et que les absens, qui avaient observé la maladie donneraient leur vote par écrit. La chose ayant été ainsi pratiquée, voici quel fut le résultat.

Sur la première question, MM. *Colom*, *Bahí*, *Grasset*, *Nadal*, *Casacuberta*, *Merli*, *Mas* et *Steva* opinèrent que la maladie était exotique ; *Mir* et *Campmany*, qu'elle était indigène, et de plus, née dans le port. *Salva*, qu'il était possible qu'elle fût indigène, et qu'il était possible aussi qu'elle fût exotique ; *Duran*, qu'il n'en savait rien. *Oller* et *Porta*, qu'elle était indigène.

Sur la seconde question, MM. *Porta*, *Colom*, *Bahí*, *Steva*, *Casacuberta*, *Mas* et *Grasset* déclarèrent que la maladie était contagieuse dans la ville, mais non pas dans la campagne ; *Nadal*, que celle qu'il avait observée dans Barcelone et dans Tortose, était essentiellement contagieuse ; *Merli*, que c'est un caractère essentiel de la fièvre jaune d'être contagieuse toutes les fois que les localités la favorisent, comme cela a eu lieu pour celle de 1821 ; *Mir*, qu'elle n'était pas contagieuse ; *Salva*, qu'elle n'était point essentiellement contagieuse, et que si elle l'avait été quelquefois, ce n'avait été que par accident ; *Campmany*, qu'elle n'avait été contagieuse ni dans le Lazaret, ni dans Barcelonette, ni dans Barcelone, ni dans l'hôpital de la vice-Reine, ni dans le port. *Duran*, qu'elle n'avait été contagieuse ni dans la ville, ni dans le séminaire, ni dans le lazaret de St. Jérôme d'Ebron ; *Mir*, *Oller* et *Porta*, qu'elle n'était point contagieuse.

Signé RAPHAEL-STEVA, secrétaire.

Voilà donc sur quatorze votans, huit voix pour l'exoticité, quatre pour l'indigénéité, deux, nulles sur la

première question. huit voix pour la contagion, cinq pour la non contagion, une conditionnelle, pour la seconde. En conséquence, c'est la majorité formée par les partisans de l'exoticité et de la contagion, qui a présenté au chef politique de la Catalogne, le rapport dont tous ces détails sont extraits ; les faits sur lesquels leur opinion est fondée, paraissent irrécusables, et l'histoire de l'épidémie, les réponses qu'ils font aux questions proposées par les Cortès, sont présentées avec un ton de bonne-foi qui entraîne la conviction. Rien ne pouvait mieux confirmer les assertions émises dans le rapport de MM. *Pariset*, *Bally* et *François* ni mieux a-tester la solidité des principes professés dans ce journal.

Toutefois, pour ne pas répéter ce qui a été dit, soit dans mes précédents articles, soit dans le rapport de nos médecins, je passe sous silence une foule de faits et de propositions dont la vérité ne saurait être contestée : je vais seulement extraire quelques faits nouveaux, et faire connaître la cause du désastre de Tortose, qui n'a pas été consignée dans la première partie du rapport français.

En réponse aux questions des Cortès, les membres de l'Académie de Barcelone établissent vingt-sept propositions dont j'extrairai les suivantes : 1<sup>o</sup> La fièvre jaune, dans la zone tempérée, ne se manifeste qu'en été ou en automne. 2<sup>o</sup> La température nécessaire à son développement est celle de 27, 28 ou 29 degrés de chaleur ; mais la maladie une fois produite, se soutient ensuite jusqu'à une température de 14°, 13°, et même 12° 3°. On ne l'observe pas dans les pays où la chaleur est moindre ; et il est très-rare qu'elle se soit manifestée à la hauteur de 45 pieds au-dessus du niveau de la mer ou des grands fleuves. 4<sup>o</sup> En Europe, c'est une maladie nouvelle, qui n'a été observée sur quelques points de cette partie du monde que depuis peu de temps, et toujours parce qu'elle y avait été importée du sol américain. Ses limites sont le 48<sup>e</sup> degré de latitude, on pourrait même dire le 46<sup>e</sup> etc.

Passant ensuite aux circonstances qui ont accompagné l'épidémie de Barcelone même, les Membres de l'Académie s'expriment ainsi : « Dans les mois de juin et de juillet, on vit arriver dans le port différens bâtimens venant de la Havane. Quelques uns d'entre eux avaient perdu, dans la traversée, plus de vingt hommes de leurs équipages ; et nous sommes certains,

d'après des documens authentiques que tout le monde peut vérifier, qu'à l'époque de leur sortie du port américain, la fièvre jaune y régnait. En décembre dernier, arrivèrent encore trois bâtimens sortis du même port, vers la fin d'août, dont les patentnes portaient qu'il régnait dans ce pays des fièvres bilieuses, et nous savons assez ce que cela veut dire. Après quelque temps de séjour dans notre port, les vaisseaux arrivés de la Havane au mois de juin et juillet, eurent des malades avec tous les symptômes qui caractérisent la fièvre jaune; ce qui étonna beaucoup les professeurs qui les visitèrent, et dont plusieurs assuraient qu'ils n'avaient jamais vu des phénomènes morbides semblables. Un individu des mêmes équipages vint à la côte, et il y mourut sans communiquer le mal à personne; à Canet et à Molgrat seulement, quelques personnes le contractèrent; on les isola, et leur maladie n'eut pas de suite, grâces aux sages précautions des jentes municipales de santé de ces deux pays.

Sur ces entrefaites, un habitant de Tortose, appartenant à la maison *Ribas*, sortit du port de Barcelone vers les premiers jours d'août, pour revenir chez lui. Embarqué sur la flûte *la Virgen de la Cinta*, après avoir eu communication avec les vaisseaux arrivés de la Havane, et avec Barcelonette, il tomba malade sur mer, et mourut au milieu de sa famille, quelques heures après son arrivée à Tortose. De celui-là, la maladie fut communiquée à son confesseur, au maître de la maison, aux assistants et à ceux qui l'avaient visité; elle se répandit en peu de temps par toute la ville, s'élançant avec rapidité des rues d'abord infectées. C'est alors que Tortose; perdant tous ses malheureux habitans, regretta les sages conseils de l'infortuné docteur *Galindo*, digne d'un meilleur sort. Nous avons entre nos mains l'attestation donnée par les médecins de cette ville, sur l'origine, la marche, la propagation et les ravages du mal, ainsi que le Manifeste imprimé et publié par la veuve *Ribas*, qui en confirme les dispositions. Ce qui rendit les ravages de la contagion plus terribles et plus rapides à Tortose, c'est la grande chaleur qu'on y éprouve en été, ainsi que la situation topographique de cette ville.

Une barque sortie de Tortose pendant le cours de l'épidémie laissa, le 28 août, à Mequinenza, *Marie Sanjuan*, dit *Canero*. Celui-ci se sentant malade, se mit au lit et mourut le 30 du même mois, à deux

heures du matin. De neuf individus qui componaient sa famille, il en mourut sept de la même maladie, en très-peu de jours » Les médecins espagnols donnent le nom de chaque individu de cette famille, et reviennent ensuite à l'histoire de l'épidémie de leur propre ville. Le port de Barcelone continuait à donner des malades des vaisseaux venus de la Havane; ce fut principalement le brigantin le *Taille-pierre*, la polacre *St-Antoine*, le brigantin *Nostra senora del Carmen*, etc., qui les fournirent à l'Hôpital général, au Lazaret, à Barcelonette, d'où la communication s'établit avec Barcelone, et donna lieu aux désastres qui ne sont que trop connus. Il y a dans tous ces derniers détails une si grande conformité entre le rapport français et le rapport espagnol, que je renvoie entièrement au premier, dans lequel, au reste, on trouvera des développemens plus étendus, et beaucoup mieux présentés que je ne pourrais les donner ici. Je terminerai par le fait suivant: Un Capitaine de notre connaissance, disent les auteurs du rapport espagnol, ayant appris la mort d'une dame qu'il aimait, se rend à la maison de la défunte; et voyant l'horreur qu'inspirait son cadavre à tous ses parens, il leur dit que cela n'est rien, que le mal ne se prend pas, et que tout ce qu'on dit de ce prétendu venin n'est qu'une absurdité. Pour prouver combien il est persuadé de la vérité de ce qu'il avance, il embrasse le cadavre, et lui donne un baiser. Revenu chez lui, il éprouve en se couchant, un froid intense avec douleur de tête, nausées, cardialgie, etc., et il meurt dans trois jours avec le *vomito-negro*.

M.

## PHYSIOLOGIE EXPÉRIMENTALE.

### *Expériences sur le sang.*

M. *Prévost*, de Genève, docteur en médecine, et M. *Dumas*, d'Alais, élève en pharmacie, se sont réunis pour exécuter quelques travaux de physiologie animale dont nous allons offrir à nos lecteurs un léger aperçu.

Ils considèrent le sang, à l'état de santé, comme une eau albumineuse dans laquelle seraient mêlées mécaniquement de petites particules rouges, d'une forme déterminée et régulière. Afin de reconnaître

qu'elle était celle de ces deux parties qu'on devait regarder comme essentielle à la vie, ils ont essayé d'injecter du sérum de sang dans un animal saigné à mort, et ils ont vu que la vie n'était pas rétablie. Si, au contraire, on pousse dans les vaisseaux d'un sujet, placé dans les mêmes circonstances, du sang pur, on rétablit chez lui toutes les fonctions, et on parvient fréquemment à le ranimer. Les auteurs en ont conclu que les particules rouges qui constituent le caillot sont vraiment le principe actif du sang.

Cette considération les a déterminés à se livrer à leur étude microscopique et ils sont parvenus à des résultats que nous nous contenterons d'énumérer ici.

Les particules du sang sont de petits corps plats, réguliers par leurs formes et leurs dimensions dans les animaux de même espèce.

Elles affectent une figure circulaire dans tous les mammifères sans exception, elliptique chez les oiseaux et les vertébrés à sang froid. Les autres classes n'ont pas encore été soumises à l'examen.

Les auteurs ont réuni dans un tableau les mesures exactes et comparatives des particules de 45 animaux différens. Les plus petites, celles de la chèvre, sont égales à  $\frac{1}{100}$  de millimètre, celles de l'homme équivalent à  $\frac{1}{150}$  id., enfin celles de la salamandre, les plus grosses que les auteurs aient mesurées, ont  $\frac{1}{50}$  de millimètre pour le plus grand diamètre et  $\frac{1}{16}$  pour le petit.

Une planche jointe à ce mémoire représente ces diverses particules dessinées en proportion, et permet d'apprécier d'un seul coup d'œil les différences qu'ils ont signalées dans leurs dimensions.

Après avoir établi ces faits et quelques autres que les bornes de ce journal ne nous permettent pas d'énumérer, ils ont essayé de transfuser le sang d'un animal à globules circulaires dans les vaisseaux d'un animal à globules elliptiques, et ils ont vu que le sujet opéré périsait instantanément dans de violentes convulsions, comme s'il avait été sous l'influence d'un poison très actif. Ce résultat singulier doit tenir à l'action particulière des molécules du sang sur le système nerveux.

Un second mémoire, consacré à l'analyse du sang à l'état de santé sur 20 animaux divers, offre pour résultat principal, que la masse des particules rouges est toujours en rapport avec la température du corps de chaque animal. Ainsi, les oiseaux dont la chaleur

s'élève ordinairement à  $42^{\circ}$ . C. possèdent environ 1500 parties en poids de molécules rouges pour 1,000 de sang. Les mammifères qui n'offrent qu'une température de  $37$  à  $38^{\circ}$ . C. n'ont que 900 à 1200 parties des mêmes molécules pour une quantité semblable de sang. Enfin les poissons et la grenouille dont le corps est à la même température que l'atmosphère, présentent 5 à 600 parties de molécules rouges pour 1,000 de sang également.

Les auteurs ont appliqué ces principes à la saignée, et se sont assurés par expérience que, lorsqu'on enlève du sang à un animal, les veines absorbent une quantité proportionnelle de sérum ou d'eau dans les diverses parties du corps, de manière que le liquide en circulation se trouve plus pauvre en molécules rouges qu'il ne l'était avant la saignée. Ce résultat combiné avec la loi précédente pénit parfaitement raison des bons effets de la saignée dans les cas d'inflammation franche.

Enfin ils ont comparé sous ce point de vue les sangu artériel et veineux. Ils croient pouvoir affirmer que, dans les vertébrés au moins, le premier est plus riche en molécules rouges que le second.

Dans un troisième mémoire, ils ont commencé l'exposition de leurs travaux relatifs à l'analyse du sang sous une influence pathologique.

Après avoir décrit les symptômes qui résultent de l'ablation des reins et s'être assurés que l'animal auquel on enlève ces organes peut vivre pendant cinq ou six jours, ils ont examiné le sang des sujets opérés. Comme cette section ne peut s'exécuter que sur des mammifères, ils ont choisi les chiens, les chats et les lapins pour sujet de leurs expériences. Dans tous les cas, ils ont trouvé que le sang de ces animaux renfermait des quantités d'urée très notables. Ils ont pu s'assurer même que cette substance ne différait pas dans sa composition de celle que l'on retire de l'urine.

Ce fait semble prouver que le rein ne peut pas être considéré comme un organe préparateur, mais plutôt comme un étrille qui sépare des substances renfermées dans le sang, et formées par des moyens qui sont encore ignorés. Cette théorie explique certains accidents morbides dont on ne pouvait pas rendre raison auparavant. Il suffit de citer l'existence de l'acide urique dans les concretions qui se forment dans les articulations des malades affligés de la goutte.

Les expériences de MM. *Prévost* et *Dumas* présent-

tent trop d'intérêt pour que tous les amis de l'art médicale n'applaudissent pas à leurs travaux, et n'en désirent vivement la continuation. Nous n'ignorons pas qu'il existe, surtout en France, une opinion peu favorable aux expériences purement chimiques sur les causes des maladies ou sur les produits auxquels elles donnent lieu; mais lorsque les expériences sont faites sans prévention, et que les résultats obtenus sont conformes aux lois d'une saine physiologie, la concordance de l'observation chimique avec le résultat expérimental donne à nos connaissances le plus haut degré de certitude possible.

A. FÉE.

## MATIÈRE MÉDICALE.

### RÉCAPITULATION DES PRÉPARATIONS D'IODE.

Bien qu'il ait été plusieurs fois question, dans cette Gazette, de l'emploi de l'iode contre le goître, depuis la découverte du docteur *Coidet*, nous croyons à propos d'indiquer à nos lecteurs les formules positives des préparations les plus usitées.

La *teinture d'iode*, d'abord employée par M. *Coidet*, était composée dans les proportions suivantes :

Esprit de vin ..... 1 once.

Iode ..... 48 grains.

La dose, pour les adultes, est de dix gouttes dans un demi verre d'un mélange d'eau et de *sirup de capillaire*, trois fois dans la journée; sur la fin de la semaine, on peut augmenter de cinq gouttes et aller même jusqu'à vingt.

M. *Coidet* observa que cette teinture agissait trop fortement sur l'estomac, et causait plutôt les symptômes qu'il appelle *iodiques*, que ne font les hydriodates. Voici la nouvelle formule qu'il indiqua :

Hydriodate de potasse ..... 48 grains.

Eau distillée ..... 1 once.

Mais cette préparation peut se charger encore d'iode et former ainsi un hydriodate ioduré; et comme ce dernier parut à M. *Coidet* plus efficace encore que les autres, il modifia sa formule de la manière suivante :

Hydriodate de potasse demi gros.

Iode ..... 10 grains.

Eau distillée ..... 1 once.

C'est là la solution, dite de *Coidet*, dont la dose est de 6 à 10 gouttes dans une tasse d'eau sucrée; trois

fois par jour, augmentant ou diminuant cette dose suivant ses effets.

Plus tard, l'administration de l'iode à l'intérieur ayant donné lieu à des accidens graves, observés soit par M. *Coidet*, soit par d'autres praticiens, le premier adopta une méthode de traitement par frictions, et composa la pommade suivante :

Hydriodate de potasse ..... demi gros.

Axonge ..... 1 1/2 once.

On emploie de cette pommade, gros comme une noisette, soir et matin, ayant soin de prolonger la friction jusqu'à absorption complète.

Aujourd'hui, M. *Henry* publie, dans le journal de pharmacie, une note sur ces diverses préparations auquel il en ajoute un grand nombre d'autres; nous en transcrirons les suivantes :

*Sirup d'iode.*

Prenez — teinture d'iode ..... 20 grammes.

*Sirup de sucre*, préparé avec le sucre blanc et l'eau distillée ..... 320 grammes.

Ce sirup contient 3 grains d'iode par once.

*Sirup d'hydriodate de potasse.*

Prenez — sirup de sucre blanc ..... 320 grammes.

Hydriodate de potasse ..... 1 gramme.

Faites dissoudre le sel dans une petite quantité d'eau distillée; filtrez et ajoutez le solutum au sirup encore tiède.

*Sirup d'hydriodate de potasse ioduré.*

Prenez — sirup de sucre ..... 320 grammes.

Hydriodate de potasse ioduré ..... 1 gramme.

Eau distillée ..... 8 grammes.

Triturez l'hydriodate avec l'eau, de manière à obtenir un solutum complet, méllez au sirup.

Comme, dans presque toutes ces formules, il est question d'hydriodate de potasse, voici le moyen de le préparer, d'après M. *Robiquet*. « Nous n'avons que deux moyens de préparer les hydriodates : 1<sup>o</sup>. ou bien on sature, autant que possible, une solution d'alcali caustique par de l'iode, et on obtient ainsi, aux dépens des éléments de l'eau; de l'hydriodate et de l'iodate; celui-ci presque insoluble, se précipite, l'autre reste en dissolution, et comme il contient toujours un excès d'alcali, on achève la saturation avec l'acide hydriodique; le sel s'obtient par évaporation. Quant à l'iodate, rien de plus facile que de le convertir en hydriodate; il suffit, pour cela, de l'exposer à l'action d'une forte chaleur; l'oxygène de ces deux composans

se dégage, et il ne reste que de l'iode qui, dissous dans l'eau, se transforme en hydriodate, 2°. L'autre procédé, et c'est celui que je préfère, consiste à soumettre d'abord l'iode délayé dans l'eau à un courant d'hydrogène sulfuré pour le convertir en acide hydriodique, puis à saturer cet acide par la base dont on veut obtenir l'hydriodate ».

### VARIÉTÉS.

— Le nombre des suicides qui ont eu lieu à Paris en 1821, est de 348, en 1820 il n'avait été que de 325.

— *Remède singulier contre la phisie.* M. Boulongne-Pierret, chirurgien à Noyon, nous a communiqué une observation de phisie pulmonaire, à un degré très-avancé, guérie, d'après l'avis d'un paysan, par l'usage de l'urine de vache, prise à la dose d'un verre matin et soir, immédiatement après sa sortie de la vessie de l'animal. Le chirurgien ajoute que plusieurs personnes, qui, au bruit d'un pareil succès, se sont empressées d'user de ce breuvage, dans des cas à peu près semblables, n'ont point eu lieu de s'en repentir. Ce fait n'est pas, au reste, le seul de cette espèce; il y a beaucoup de campagnes où ce remède est généralement usité. Si les succès qu'on lui attribue sont authentiques, ne pourrait-on pas trouver dans l'acide benzoïque, qui est un des éléments de l'urine en question, la cause de ses propriétés médicamenteuses?

— *Vinaigre approuvé par l'Institut de France.* Il est peu de substances d'une consommation plus journalière que le vinaigre. Il en est peu aussi sur laquelle la cupidité s'exerce avec autant d'astuce et de perfidie. Notre prédécesseur, M. Pillien, en dévoilant au public les falsifications dangereuses dont cet acide est l'objet. (*Gazette de santé*, n°. XIX, 1819) recom-

mande fortement l'usage du vinaigre, fabriqué par M. J. B. Mollerat, et dont l'approbation authentique par la première compagnie savante du royaume garantit assez la salubrité. Nous ne répéterons pas ici l'énumération des avantages qu'offre ce produit des manufactures de M. Mollerat, soit pour l'économie domestique, soit pour la toilette. Nous ajouteroons seulement que trois années d'expérience de plus qu'en 1819 doivent offrir une garantie encore supérieure, et que le succès constant de ce vinaigre depuis cette époque en démontre mieux que tous les éloges que nous pourrions lui donner les propriétés et les avantages. Dans ce moment où l'épidémie de Barcelone a éveillé l'attention de tous les peuples voisins, et où le charlatanisme s'empresse d'exploiter la frayeur publique, en annonçant de tous côtés de prétdus préservatifs de la fièvre jaune, nous croyons devoir rappeler que le vinaigre est sans contredit le meilleur de ces préservatifs. Or, comme le vinaigre de M. Mollerat est supérieur à tous les produits de ce genre par son degré d'acidité et de concentration, il doit obtenir la préférence sur tous les autres. Le dépôt général est établi rue Thévenot, n°. 8; il existe des dépôts particuliers chez plusieurs pharmaciens de Paris.

— La neuvième livraison de la *phytographie médicale* vient de paraître. Elle renferme les daphnoïdes, et commence l'histoire des laurinées. M. Roques a choisi, dans la première de ces familles, le *bois gentil*, le *daphné lauréole* et le *daphné odorant*. Il place en tête de la seconde le *laurier camphrier*, dont le produit est une des substances les plus importantes de la matière médicale. M. Roques parle du camphre en médecin érudit et en praticien consommé; et M. Hocquart a mis dans la peinture de l'arbre qui le produit toute la perfection de son art.

**AVIS.** — Ainsi que ses prédécesseurs, le Rédacteur général de la *Gazette de santé* continue de répondre aux consultation qui lui sont demandées, soit de Paris, soit des départemens; et, pour mériter de plus en plus la confiance publique, il s'adjointra désormais, pour chaque consultation, un de ses confrères les plus renommés de la Capitale. En conséquence, chaque consultation, faite au bureau de la *Gazette de santé*, sera signée du rédacteur général et d'un des premiers médecins de Paris.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUART, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ

## OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

### PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 26 avril 1726.  
Naissance de Machride.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

#### ESPRIT DES JOURNAUX DE MÉDECINE.

M. Broussais avait dit, dans un de ses ouvrages, que les médecins anglais sont des empiriques, qui font une médecine furibonde ; le docteur Granville s'est chargé de venger l'orgueil britannique d'un pareil affront ; et le *Journal général* a pris la peine de traduire sa réponse. On y lit textuellement que M. Broussais n'a fait autre chose qu'imposer son nom à la doctrine italienne de Tommasini, et cela seulement pour l'avoir défigurée. « Semblable à ces revendeurs qui, ayant acheté un habit bon marché, y ajoutent quelques vieilles broderies, et le vendent ensuite pour une mascarade ou un couronnement. » Le traducteur ajoute que cette comparaison sent trop la friperie pour qu'il s'y arrête ; reste à savoir si M. Broussais ne trouvera pas qu'il ne s'y est que trop arrêté.

Traité avec tant de rudesse dans la Grande-Bretagne, le nouveau réformateur devait s'attendre à trouver des défenseurs en France ; mais le voilà attaqué dans sa patrie, dans son journal de prédilection, et qui plus est, par un de ses plus zélés partisans. M. Boisseau qui, depuis longtemps, défendait sa cause avec chaleur, dans le *Journal universel*, se révolte contre cette physiologie éternelle comme la vérité, et sur laquelle est fondé tout l'édifice de la pathologie ; il ne veut point reconnaître de force vitale, de propriétés vi-

tales, et va jusqu'à reprocher au chef des physiologistes d'être un *ontologiste* renforcé ; mais ce qui attire surtout sa réprobation c'est une certaine *chimie vivante*, qui fait les délices de M. Broussais. Cette admirable découverte n'a pu obtenir l'assentiment du critique. Ce phénomène, le plus reculé qui *frappe nos sens*, quoiqu'il soit l'*instrument invisible, immatériel* de la force vitale, n'a pu frapper les sens de M. Boisseau ; et, dans l'égarement de son zèle, ce disciple indocile n'a pas trouvé de plus sanglant reproche à faire à son maître que de le comparer à Barthez. Il faut avouer que M. Boisseau est plus poli dans ses comparaisons que M. Granville. Je cherche quelque chose de sérieux dans ce journal, et, presque à chaque page, je ne puis m'empêcher de rire ; ici, c'est M. Virey qui vient donner à un tigre la douceur de l'agneau et de la colombe en substituant à son estomac la panse des ruminans, à ses dents longues et pointues les molaires plates de la brebis, et à ses griffes acérées des sabots de corne. Là, M. S. nous apprend qu'il ne faut pas être difficile sur les comparaisons, depuis qu'on nous a *prouvé* que la tête est une vertèbre, et l'œil un véritable poil. Plus loin, on fait dire à M. Richerand qu'il serait bon, pour guérir l'hydro-péricarde de pratiquer une large fenêtre au-devant du cœur, et d'inciser sa poche remplie d'eau, pour que l'action de l'air déterminât l'inflammation adhésive des surfaces. Enfin, M. Girard

nous certifie que la rage n'existe pas, que cependant elle peut être produite par une cause externe ou une cause interne, c'est-à-dire par la morsure d'un loup, d'un chien, d'un chat, etc., ou par le désordre nerveux d'une affection morbide du cerveau, de la gorge, des poumons, etc., et surtout par la terreur qu'imprime dans le cerveau la crainte de la rage. Puis il ajoute : « Comparez cet état à la sorcellerie et à une foule d'autres erreurs qui ont cruellement affligé les hommes, et votre comparaison sera juste. Félicitons les peuples chez qui la crainte de la rage n'a pas pénétré, plaignons ceux dont cette crainte fatigue l'imagination. » Je ne sais si la crainte de la rage fatigue l'imagination des chiens, des chats ou des loups, je ne veux pas même m'enquérir si la sorcellerie les a jamais cruellement affligés ; ce que je sais, c'est qu'ils périssent certainement de la rage, et que tous les raisonnemens de M. Girard ne valent pas les preuves dont il parle sans cesse, et qu'il aurait mieux fait de nous donner que de nous promettre. »

M. Double a lu à l'institut des observations sur les effets du sulfate de quinine, qui ont été insérées dans la *revue médicale*. Il a trouvé ce médicament très-éfficace contre certaines fièvres rémittentes, certaines névralgies rhumatismales, la coqueluche, les scrophules, en lui associant dans cette dernière maladie le chlorure de mercure (calomel). Nous reviendrons sur la quinine dans un de nos prochains numéros, et nous ferons pour cette substance ce que nous avons fait pour l'iode, c'est-à-dire une récapitulation des préparations et des formules propres à son administration. M. Rouzet nous apprend, dans un article sur la fièvre jaune, que M. Rochoux nie maintenant la contagion de la maladie de Barcelone, quoiqu'il ait assuré positivement qu'elle l'était autant que la rage. M. Dupau dit, en parlant de l'ouvrage de M. Georget, que le ton affirmatif n'est pas un argument sans réplique ; et M. Bousquet, en exposant la doctrine de Tommasini démontre parfaitement l'insuffisance de la médecine en deux chapitres. Persuadés, dit-il, en parlant des disciples de M. Brousseau, que toutes nos maladies, moins une (le scorbut), sont des phlegmasies (1) ; il est clair que s'ils étaient

conséquens, ils n'emploiraient que des antiphlogistiques. Cependant n'ordonnent-ils pas comme nous le mercure dans la syphilis, la belladone dans les toux nerveuses et la coqueluche, la digitale dans l'hydrothorax, la ciguë dans le cancer, l'iode dans le goître ? n'ordonnent-ils pas le quinquina dans les fièvres intermittentes ? . . . etc.

Bordeu comparait l'art de guérir à l'art de la guerre, et l'on trouve, je crois, dans F. Hoffmann, un parallèle assez suivi de ces deux professions. M. Virey, dans le *Journal de Pharmacie*, vient de faire un rapprochement analogue. Voici comment cet écrivain caractérise deux hommes dont la perte récente afflige tous les amis de la science. « Corvisart tenait, si j'ose faire cette comparaison avec deux illustres capitaines, plus de l'illumination soudaine du grand Condé dans l'action ; Halle offrait de l'hésitation méticuleuse d'abord, puis les profondes combinaisons de Turenne ou de Montecuccilli. » Cette phrase d'oraison funèbre figure très-bien dans le *Journal de Pharmacie*, à côté de l'acide subérique et de l'hydriotate de potasse.

MIQUEL

## DEUX NOUVEAUX SIGNES DE LA GROSSESSE.

M. de Kergaradec a lu, dans une des dernières séances de l'Académie royale de médecine, un mémoire intitulé : *Examen de deux nouveaux signes propres à faire reconnaître plusieurs circonstances relatives à la grossesse*. L'intérêt que fait naître ce titre est pleinement justifié par le contenu même du mémoire. Celui-ci offre, en effet, une nouvelle et heureuse application de l'auscultation médiate ; (1) moyen précieux qui tend à donner à l'étude d'un grand nombre de maladies autant de certitude que l'abus du raisonnement menace d'y introduire de vague, et qui, trop peu répandu encore, mérite de fixer l'attention des médecins jaloux, comme M. de Kergaradec, de contribuer aux véritables progrès de l'art de guérir.

(1) Cela n'est pas exact ; il y a, dans la pathologie de M. Broussais, d'autres maladies asthéniques que le scorbut, qui, du reste, peut être lui-même asthénique. Telles sont : l'asphyxie, la syncope, et certaines débilités causées par le froid, les lieuviragies, les maladies irritatives qui ont précédé, etc.

(1) On sait que M. Laennec a donné ce nom au mode d'investigation appliquée par lui au diagnostic des maladies de poitrine, et qui s'exécute au moyen d'un cylindre creux nommé stéthoscope ou pectóriisque, voyez la *Gazette de santé*, n. XXXI et XXXII 1820.

Des deux nouveaux signes qu'il nous fait connaître, l'un, à en juger par une note qui termine le tome 57 du *Dictionnaire des sciences médicales*, et dont l'auteur n'a eu connaissance que depuis la lecture de son mémoire, a déjà été entrevu par un chirurgien de Genève (M. Moyat ou Maior), mais seulement à la fin de la grossesse : l'autre appartient bien réellement à M. de Kergaradec. Tous deux, facilement appréciables à l'oreille nue, ne le sont pas moins à l'aide du stéthoscope appliqué comme elle sur les points de l'abdomen qui pendant la gestation se trouvent en contact avec l'utérus.

Le premier de ces signes consiste en doubles battemens, comparables à ceux que font entendre dans la région précordiale, les contractions successives des ventricules et des oreillettes du cœur. Exclusivement propres à l'état de grossesse, ils ne peuvent, d'après leur caractère, leur siège, leur grande fréquence et leur défaut d'isochronisme avec le pouls de la mère, être attribués qu'au cœur même du fœtus renfermé dans son sein. Le second signe consiste aussi en battemens ou pulsations particulières, mais simples, isochrones au pouls de la mère et accompagnés de ce bruit remarquable qui a reçu le nom de *souffle*, dans certaines maladies de l'organe central de la circulation. Quelle que soit la cause encore indéterminée de ces pulsations; leur siège, tout semble l'annoncer, répond au lieu même que le placenta occupe dans l'utérus : le souffle qui les accompagne suffit pour les distinguer des battemens de l'aorte, au moins dans les cas ordinaires; et leur simplicité ne permet pas de les confondre avec ces battemens doubles que fait entendre quelquefois jusque dans l'abdomen le cœur de la mère, et dont vos commissaires ont observé plusieurs exemples.

Ces *pulsations fœtales* et ces *pulsations placentaires*, où pulsations doubles et pulsations simples, ont été constatées par nous sur un grand nombre de femmes, soit à l'hospice de la Maternité, de concert avec l'auteur même du mémoire, soit dans notre pratique particulière; elles nous ont paru constituer des signes importants dont la connaissance devra jeter beaucoup de jour sur l'étude physiologique et pathologique de l'état de grossesse. Les détails dans lesquels nous allons entrer à leur sujet et qui forment comme le résumé des observations de l'auteur, ont presque tous aussi été

vérifiés par chacun de nous : vous en excuserez sans doute d'autant plus volontiers l'étendue, que ces détails, par leur nouveauté comme par l'importance de leurs applications, méritent d'être connus, et que les travaux de l'Académie ne lui ayant permis d'entendre que la première partie du mémoire dont nous lui rendons compte, elle n'a pu en prendre jusqu'ici qu'une idée incomplète.

Les *pulsations placentaires*, remarquables, avons-nous dit, par l'espèce de souffle qui les accompagne et qui les distingue des battemens artériels, sont les premières qui se manifestent durant le cours de la grossesse. L'auteur les a observées au terme de cinq mois, et votre rapporteur vient de les reconnaître chez une femme au plus grosse de quatre. Comme leur siège paraît être celui du placenta, et que l'adhérence de cet organe a lieu le plus souvent au fond de la matrice, il est facile de concevoir que les pulsations, dont il s'agit, peuvent être perceptibles dès l'époque où l'utérus commence à s'élever au-dessus du détroit supérieur; qu'elles peuvent aussi ne se manifester que beaucoup plus tard ou même ne pas se faire entendre du tout; que leur siège, constant pendant le cours d'une même grossesse, est susceptible de varier dans des grossesses différentes; que leur intensité est soumise aux mêmes variations, etc. Quoi qu'il en soit, l'expérience démontre qu'elles ont le plus communément leur siège du côté de l'abdomen opposé à celui où se font entendre les pulsations fœtales.

Quant aux *pulsations fœtales* ou battemens doubles, elles sont souvent, comme les précédentes, perceptibles dans une assez grande étendue de l'abdomen, mais elles se font presque toujours plus particulièrement et plus évidemment sentir dans le point opposé à celui où sont saillies les membres pelviens du fœtus, c'est-à-dire, à la partie inférieure et gauche du ventre, lorsque, ce qui est le plus ordinaire, l'enfant se trouve placé dans la première position, le dos appliqué contre la paroi antérieure de cette cavité. C'est donc à travers la quadruple enveloppe que forment le thorax, les membranes de l'œuf, l'utérus et les parois abdominales, que se trouve réellement perçu le bruit qui résulte des contractions du cœur du fœtus. Ces pulsations doubles sont beaucoup plus fréquentes que celles de la mère, avec lesquelles seules on pourrait les confondre et n'ont avec elles aucun rapport constant de fréquence.

ce ou d'intensité : elles paraissent donc en être tout à fait indépendantes. Elles sont, au reste, très-variables soit sans doute aux diverses époques de la gestation, ce qui n'a pu être encore suffisamment déterminé, soit dans les divers instans d'un même examen ; quelques-fois l'intensité ou la fréquence de ces pulsations augmente tout à coup sans qu'on puisse en assigner la cause ; d'autres fois elles s'affaiblissent ou disparaissent momentanément ; phénomène dont semble pouvoir rendre compte la mobilité du fœtus. Cette même mobilité peut expliquer aussi la disparition des pulsations placentaires dans les cas où le placenta s'insère à la partie postérieure de l'utérus, puisqu'alors l'interposition du fœtus peut faire obstacle à leur perception ; mais si cette explication est exacte, ces mêmes pulsations ne devront jamais souffrir d'interruption, toutes les fois que l'adhérence du placenta aura lieu sur l'un des points de la région antérieure de la matrice. De nouvelles observations pourront seules résoudre ces incertitudes.

Aux faits que nous venons de résumer, M. de Kergaradec a joint huit observations particulières, propres à en faire ressortir les diverses circonstances, et qui complètent la première partie de son mémoire. La première et la plus étendue de ces observations contient l'historique de la découverte des deux nouveaux signes dont il s'agit. L'auteur ayant poursuivi l'étude de ces signes, pendant le travail de l'accouchement, a vu que les pulsations fœtales étaient alors plutôt ralenties qu'accélérées, et que celles du placenta ne cessaient pas de se faire entendre. — La troisième observation laisse regretter quelques détails qui peuvent éventuellement expliquer comment la femme qui en est le sujet, ayant mis au monde un enfant *presque putréfié*, M. de Kergaradec, ainsi qu'un de ses frères, avaient pu deux jours auparavant reconnaître *parfaitelement* les pulsations placentaires. L'exactitude scrupuleuse de l'observateur nous est, au reste, trop particulièrement connue pour que nous élevions le moindre doute sur la réalité de ce fait ; mais il était assez remarquable pour mériter des détails plus circonstanciés. Dans la quatrième et la cinquième observation, la faiblesse des pulsations fœtales correspondait à la faiblesse réelle de l'enfant. Votre rapporteur, messieurs, observe en ce moment le premier de ces phénomènes chez une femme enceinte de huit mois environ, et

dont la grossesse a été traversée par plusieurs maladies : l'issue confirmera-t-elle ici les conséquences auxquelles semblent conduire les deux observations de M. de Kergaradec ? il serait d'autant plus hasardé de l'affirmer que nous avons vu précédemment combien l'intensité de ces pulsations était variable, et qu'il est facile d'apercevoir l'influence toute puissante que doit exercer sur elle la position même de l'enfant dans le sein maternel. J'ajouterais d'ailleurs que les pulsations du cœur de la mère offrent dans le cas dont il s'agit une telle activité, qu'elles se laissent quelquefois entendre dans tous les points de l'abdomen, et peuvent ainsi contribuer peut-être à masquer les pulsations fœtales.

Dans la seconde partie de son mémoire, M. de K. expose les applications théoriques et pratiques que fournit naturellement ou que peut faire du moins pressentir la découverte des deux nouveaux signes dont nous vous entretenons. La sagesse qu'il a mise à éviter toute explication forcée, à distinguer d'avec les conséquences immédiates des faits, les conjectures auxquelles il est si facile, et auxquelles il n'est que trop ordinaire de se livrer, dans la première chaleur d'une découverte, mérite d'être remarquée. Nous l'engageons à y persister si, comme on doit l'espérer, il rend public son intéressant mémoire. Des explications hasardées ont souvent décrédité et fait pour longtemps méconnaître des vérités utiles ; toujours elles ont obscurci le mérite de leur auteur, et lui ont quelquefois ravi à jamais la gloire d'attacher son nom à leur découverte.

M. de K. passe ensuite à l'examen des observations auxquelles il lui paraît important de se livrer, pour perfectionner, ou plutôt pour compléter et étendre le résultat de ses recherches. Il termine par des conseils propres à prémunir ceux qui voudront s'en occuper, soit contre les illusions que d'autres bruits plus ou moins analogues peuvent faire naître, soit contre le découragement auquel pourrait conduire l'insuccès d'un examen rapide, superficiel, ou fait dans des circonstances peu favorables. Livré à l'exercice exclusif de la médecine, étranger à la pratique des accoucheurs, il serait difficile à l'auteur de poursuivre lui-même dans toutes leurs conséquences les nouveaux faits qu'il a observés ; satisfait d'avoir ouvert la carrière, il laisse donc le champ libre à ceux qui voudront

la parcourir, n'aspirant qu'à l'honneur de leur en aplanir les difficultés.

Quant à nous, messieurs, notre premier soin a dû être de vérifier les signes qui servent de base au mémoire qui vous est soumis : leur parfaite exactitude ne saurait être désormais le sujet du plus léger doute. L'observation, il est vrai, et nous nous garderons bien de vouloir la devancer, pourra seule en fixer avec précision toute la valeur ; néanmoins il est dès à présent facile d'apercevoir le jour qu'ils sont susceptibles de jeter sur quelques parties de l'art des accouchemens, comme sur plusieurs points encore obscurs de physiologie ou de médecine pratique. Il est en effet permis d'espérer que ces nouveaux signes pourront, d'accord avec le toucher et autres moyens d'investigation déjà connus, servir à faire mieux distinguer la grossesse naturelle et véritable, soit des maladies qui peuvent la simuler ou la masquer, soit de la grossesse extra-utérine ; qu'ils pourront aussi faire apprécier avec certitude non-seulement l'existence même du fœtus, qui parfois problématique, est souvent si importante à connaître, mais encore le degré de force dont il jouit, son état maladif, la position qu'il affecte dans l'utérus, soit pendant la gestation, soit durant le travail de l'accouplement, la présence d'un seul ou de plusieurs enfants, les rapports du fœtus avec le placenta ; enfin le lieu même où adhère ce dernier organe, connaissance de quelque utilité peut-être pour la pratique de l'hystérotomie.

Des résultats si avantageux, pressentis ou déjà en partie obtenus, la simplicité du moyen proposé, sa facile application, le mérite connu de M. de Kergaradec nous font penser, messieurs, non-seulement que son travail mérite les remerciemens et l'approbation de l'Académie, mais que le nom de cet estimable confrère doit être honorablement inscrit sur la liste des médecins qu'elle désire, en récompense de leur zèle, pouvoir associer un jour à ses travaux.

*Rapport lu par M. DE LENS, à l'Académie royale de médecine, le 19 février 1822.*

#### PHYSIOLOGIE.

*De la physiologie du système nerveux et spécialement du cerveau. Recherches sur les maladies nerveuses en général et en particulier sur le siège, la nature et le traitement de l'hypocondrie, de l'épilepsie et de l'asthme*

*convulsif, par M. GEORGET, D. M. P. 2 vol. in-8°, Paris, 1821, chez Baillière, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n°. 16.*

L'ouvrage de M. *Georget* est trop important pour que je me borne à des éloges vagues ou à des critiques indéterminées, qui n'en donneraient aucune notion positive ; d'un autre côté, il contient trop de choses pour que je puisse les examiner ici toutes en détail. Je vais donc choisir quelques points principaux de la doctrine exposée dans ce livre, et soumettre mes réflexions au jugement de l'auteur lui-même. Une des premières idées fondamentales que je remarque, dès la première page, c'est que tout se lie dans la nature, que tous ses phénomènes se rapprochent, se suivent, s'enchaînent, que rien n'est isolé, etc., ce qui constitue cette *chaîne des êtres* si célébrée par *Charles Bonnet*. En opposant autorité à autorité, je pourrais citer M. *Cuvier*, qui certes connaît plus de phénomènes de la nature que n'en connaît *Charles Bonnet*, et qui même a dû trouver quelques chaînes échappées à la sagacité de ce dernier. Or, ce célèbre naturaliste regarde l'échelle prétendue des êtres comme « une application erronée de quelques observations partielles à la totalité de la création ; et cette application, ajoute-t-il, a, selon moi, un degré qu'on aurait peine à imaginer, au progrès de l'histoire naturelle dans ces derniers temps. » (*Règne animal, préf.*) Mais sans recourir aux autorités, une simple observation détruit bien manifestement cette hypothèse plus poétique que naturelle. Supposez en effet que les éponges et les conques soient le passage du règne animal au règne végétal, si vous commencez le règne végétal par la conque il faudra bien, dans une simple série, la terminer par un grand arbre, une dicotylédone quelconque, et alors, comment passerez-vous au règne minéral ? j'engage M. *Georget* à lire sur ce point la *Théorie élémentaire de la Botanique*, de M. *Decandolle*, et il sera bientôt convaincu que la chaîne des êtres de *Charles Bonnet* n'est qu'une chimère.

Après avoir rappelé les différens caractères qui distinguent les corps organiques des corps organisés, l'auteur passe à l'étude de l'organisation et de la vie. Celle-ci n'est, suivant lui, que le jeu, l'action de celle-là ; la vie n'est autre chose que l'organisme en action. Cela est très-bien : mais qu'est-ce que c'est que l'organisme ? c'est l'ensemble des organes d'un corps animé ; mais que sont les organes ? de la matière organisée. Quest-ce que la matière organisée ? c'est l'organisation. Voilà tout ce que nous apprend M. *Georget*. Si je pousse un peu plus loin la question, et que je demande ce que c'est que l'organisation, il me répondra que c'est la matière organisée ; et puis, *musa, la muse*, etc. Ce n'est pas une plaisanterie que je fais là, c'est une objection capitale. Car enfin, nous verrons dans tout le cours de cet ouvrage que tout dépend de l'organisation, que la différence des facultés tient à la différence d'organisation etc. Je le demande, n'aurait-il pas été nécessaire, avant d'établir tous ces

principes, de nous indiquer un peu ce que c'est que l'organisation? Dire que c'est la matière organisée, la matière disposée en organes, c'est dire la même chose ou plutôt c'est ne rien dire du tout; aussi verrons-nous plus tard que des explications qui semblent très-claires à M. *Georget*, sont absolument nulles lorsqu'on les examine de près.

Mais avant de passer aux grandes questions physiologiques sur le cerveau et le système nerveux, il faut que je reproche encore à l'auteur un singulier abus de langage. Jusqu'ici, dit-il, la plupart des physiologistes sont tombés dans d'étranges erreurs. Considérant d'une manière obstruite la fonction de chaque organe, les propriétés de quelques-uns, le pouvoir ou le résultat de l'action de tous, ils ont fait de ces actions, de ces propriétés, des *êtres particuliers*, des principes indépendans, qu'ils ont appelés *principe vital*, *propriétés vitales*, etc. Il y a long-temps que cette accusation retentit dans l'école de M. *Broussais*; je n'avais pas été étonné de la lire dans certains articles de M. *Bégin*, et surtout dans son dernier ouvrage; on reconnaît là le reproche banal d'*ontologie* que les soi-disant physiologistes ne cessent d'adresser à leurs adversaires; sans doute, en prenant dans le sens propre un langage souvent figuré, on trouve dans les auteurs de quoi autoriser ce reproche; mais n'est-il pas absurde de dire qu'on fait de l'*ontologie* toutes les fois qu'on se sert d'une métaphore? je défie M. *Bégin* de me montrer un passage de *Bichat* où les propriétés vitales soient déclarées des êtres; et s'il ne peut me montrer que des passages métaphoriques, je lui prouverai quand il voudra que son livre, ceux de M. *Broussais* et de tous ses partisans ne renferment pas une page qui ne soit entachée d'*ontologie*. Je suis fâché d'être obligé de porter à M. *Georget* le même défi; mais à la même accusation l'on ne peut faire que la même réponse. *Bichat* dit par tout que la sensibilité est inhérente à la matière organisée, comme la gravité, l'élasticité sont inhérentes à la matière inorganique. (*Anat. Gén. Cons. Gén.*) S'est-on jamais avisé d'accuser les physiciens de considérer l'élasticité comme un être distinct de la matière? pour quoi donc faire au physiologiste un reproche qui serait excessivement ridicule s'il était fait à un physicien?

Voyons maintenant le langage que M. *Georget* substitue à celui qu'il trouve si défectueux. Il est facile de prouver, dit-il, que ces principes ne sont que la puissance ou l'action de l'organisation. Mais, depuis quand les mots puissance et action sont-ils synonymes? quoi! la puissance d'agir est la même chose que l'acte? la contractilité musculaire est la même chose que la contraction, et la faculté de sentir est la même chose que la sensation? mais en vérité, c'est étrangement abuser des mots. Jusqu'ici c'avait été deux choses distinctes. On ne croyait pas qu'avoir la faculté de marcher signifiait précisément que l'on marche, et l'on ne s'était pas imaginé qu'avoir la puissance d'exécuter une action quelconque fût la même chose que cette action. La fonction, l'action est l'exercice de la faculté; la faculté est la puissance, l'aptitude à la fonction.

tion: l'action de marcher suppose la faculté de marcher, comme la sensation suppose la faculté de sentir la sensibilité. Ce n'est pas, que ce que j'appelle faculté soit une chose matérielle, un être logé dans l'organe qui exécute l'action; la faculté n'a d'existence que dans notre esprit qui la suppose, il est vrai, mais qui la suppose nécessairement, et ne peut pas concevoir le phénomène d'une autre manière; et il est aussi impossible à M. *Georget* qu'à tout autre de ne pas voir, de ne pas concevoir les choses et leurs rapports d'après la forme de son esprit. Puisque j'en suis aux propriétés vitales de *Bichat*, il faut que je le justifie encore du reproche que lui fait M. *Georget*, à la page 59. « *Bichat*, dit-il, sépare tous les phénomènes de la vie générale en deux vies qu'il appelle, l'une vie de relation ou extérieure, l'autre, vie intérieure, organique, etc. Mais c'est une mauvaise division; d'abord, comme le dit très-justement M. le professeur *Chaussier*, il n'y a qu'une vie générale, il n'y a pas deux vies, etc. » Si M. *Chaussier* a dit cela, il a dit une niaiserie que la lecture de la première page de *Bichat* aurait fort bien pu lui épargner. En effet, la définition de la vie générale, donnée par *Bichat* est assez connue pour que je ne le répète point ici, elle ressemble même assez à celle donnée par M. *Georget*, si ce n'est pas absolument la même. Après des considérations générales sur cet ensemble de fonctions, *Bichat* ajoute « telle est la vie considérée dans sa totalité: examinée plus en détail, elle nous offre deux modifications remarquables ». Si M. *Georget* avait fait attention à cette phrase, il se serait sans doute dispensé de copier celle de M. *Chaussier*, et il aurait rendu plus de justice au plus grand physiologiste de notre époque.

Jusqu'ici, j'ai plus critiqué que loué dans l'ouvrage que j'annonce; ce n'est pas que l'auteur ne mérite beaucoup d'éloges; mais, plus il y a de talent dans un livre, plus la critique doit s'attacher, ce me semble, à en signaler les principes sujets à contestation, afin d'arrêter la propagation des erreurs, et de provoquer une discussion franche et approfondie sur les points douteux. J'aurai, d'ailleurs assez d'idées lumineuses, assez de principes exacts et de vues vraiment physiologiques à faire remarquer dans cet ouvrage, pour qu'on ne le confonde pas avec ces productions éphémères qui ne méritent pas une discussion sérieuse, et dont le ridicule seul doit faire justice.

MIQUEL

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ des sciences médicales, par une partie des collaborateurs, (du grand dictionnaire,) tome IV, Paris, 1821, chez Panckoucke, libraire, rue des Poitevins, n° 14.

Charlatan, classification, etc.

Ce volume renferme les mots CERVEAU et CŒUR: c'est assez indiquer l'importance des matières qui y sont traitées: je ne citerai rien cependant de ces longs

articles, parce qu'ils sont trop connus ; et je ne parlerai pas davantage de ceux *Choroidite*, *Chromite*, *Chyazique*, *Chyazates*, par la raison qu'ils le sont trop peu. Il en est d'autres qui doivent fixer plus particulièrement notre attention, parce qu'on ne saurait jamais trop les connaître. Tel est, par exemple, celui de CHARLATAN. « C'est, dit le dictionnaire, un terme de mépris dont on se sert pour désigner les vendeurs de spécifiques qui tiennent leurs séances dans les rues et sur les places. » S'il n'y avait que des Charlats de ce genre, ce ne serait pas la peine de prêcher contre le charlatanisme, car pour ceux là, « ils végètent au dernier degré de l'espèce humaine ». Mais, « il en est d'autres qui, plus adroits, ou seulement plus hardis, s'adressent aux classes élevées de la société » ; et voilà à mon avis, les vrais charlatans. Qu'importe en effet qu'un misérable vende pour deux sous, un paquet de poudre dentifrice sur le Pont-Neuf ? Son métier ne sera jamais assez lucratif pour tenter quelqu'un d'un peu raisonnable ; mais celui qui trouve le moyen d'exploiter la bourse des dupes en leur faisant avaler trente six bouteilles de sa tisane, à douze francs la bouteille, ni plus ni moins (1) ; celui qui trouve des sots qui croient comprendre son impertinent galimatias, quand il leur vante les *effets expulsifs* de son *essence*, quand il leur parle du *renouvellement des principes vitaux* et d'une *patience persévérente souvent nécessaire pour opérer le dégorgement successif et complet des vaisseaux lymphatiques* (2) ; Celui qui empoisonne les deux hémisphères des cargaisons d'un épouvantable drastique, qui enflamme et désorganise les organes digestifs, en provoquant des évacuations effrayantes par haut et par bas, pendant des mois entiers (3), voilà, sans contredit, le type de la perfection dans cette lucrative industrie. L'auteur de l'article qui est le sujet de ces réflexions, ne se dissimule pas que « tout ce qu'on peut dire sur les uns et les autres n'en corrigera pas un seul ; parce que l'*auri sacra fames* les inspire, et que la crédulité les encourage », mais il proclame, comme le plus puissant moyen de mettre des bornes au charlatanisme, la nécessité « d'éclairer le peuple, contre lequel tout conspire, qui n'est crédule que parce qu'il est ignorant et de donner une meilleure direction à son bon sens naturel. Sans doute, ajouté-t-il, des hommes très éclairés sont tous les jours dupes de tel ou tel jongleur en médecine, mais ils sont en petit nombre ; et si on les observe avec attention, on trouve presque toujours qu'ils ont plus de savoir ou de bel esprit que de jugement. »

Si nous passons à l'article *classification*, nous y trouvons une critique très violente de toutes les nosologies et de ce que M. Broussais appelle quelque part le despotisme classifiant. « Le temps n'est plus où l'on croyait avoir assez fait lorsqu'on était parvenu à

trouver la place d'une maladie donnée dans un cadre nosologique, et la postérité aura peine à croire que des hommes célèbres aient borné à cette recherche spéculative le but des efforts du médecin dans l'exercice de son art... » Les classifications sont inutiles en médecine, parce qu'elles n'apprennent rien qui puisse aider le praticien ; à moins que l'on ne prétende qu'*Hippocrate*, *Sydenham*, *Baillou*, étaient incapables de reconnaître une péripleumonie, parce qu'ils ignoraient à quelle classe, à quel genre se rapporte cette maladie. Les classifications sont dangereuses, parce qu'elles disposent le jeune médecin à chercher dans la nature des maladies qui n'existent que dans certains livres etc., etc. » Je trouve dans cet article une erreur qui certainement n'est pas une faute d'impression ; et qui est trop saillante pour ne pas devoir être regardée comme une simple inadvertance « Le succès attrayant des travaux de *Linné*, dit l'auteur, et l'utilité de son système firent désirer à *Sydenham* que l'art pût disposer par classes et par ordres, les maladies, ainsi que le célèbre naturaliste d'*Upsal* l'avait fait pour les plantes ». Placer *Linné* avant *Sydenham*, ce n'est se tromper que d'un siècle ; un errata suffira-t-il pour rectifier cet anachronisme ?

Quels que soient les inconvénients qu'on ait reprochés aux dictionnaires, c'est-à-dire, aux compilations classées par ordre alphabétique, on ne leur contesterai pas du moins l'agrément qui résulte de la variété des sujets. Quelques pages après les réflexions sévères sur les classifications, je trouve, à l'article *coit*, des opinions dont la singularité étonnera bien des lecteurs. Jusqu'ici, on a attribué la blennorragie, les chancres, les bubons, etc., à un virus vénérien ; hé bien ! ce virus est une chimère, et la théorie de la syphilis un monument bien remarquable de l'inconséquence de l'esprit humain : tous ces accidens, tous ces symptômes, qu'on attribue ordinairement à la contagion d'un virus, à la suite d'un coit suspect, ne sont autre chose que les effets de l'irritation pure et simple des organes génitaux, ou de la répétition sympathique de cette irritation sur d'autres organes. Cette théorie ne peut manquer d'exciter vivement la curiosité, elle avait été repoussée même par M. Broussais ; mais « Broussais a fini par se convaincre que l'admission de ce virus, comme celle de tous ceux qu'il a rejettés, était reprobée par le bon sens et la connaissance approfondie des lois de la vie animale ». Je l'ai dit, en rendant compte du troisième volume de ce dictionnaire, ce qui le rend précieux, ce qui le distingue essentiellement du grand dictionnaire et de tous les autres, c'est cette indépendance d'opinion, cette *exclusivité* (pour me servir d'un mot de M. Broussais.) de principes, qui doivent le faire regarder comme le répertoire le plus complet de la nouvelle doctrine.

Z.

(1) Tisane d'Arnould.

(2) Avis du sieur Mettemberg, etc. mars 1822.

(3) Vomi-purgatif de Leroy. Vozez l'article ci-après.

## VOMI-PURGATIF.

On peut voir dans le n° XXVIII de la Gazette de santé, année 1820, les effets funestes de cet affreux remède, et lire dans le n° XIV, 1821, la diatribe de M. Rouzet, contre son cupide inventeur. Comme il est bon de multiplier les attaques en même temps que l'empirisme le plus effréné multiplie ses moyens de succès, et comme les attaques les plus utiles sont celles qui sont fondées sur les faits, nous nous bornerons à rapporter les pièces suivantes.

*Extrait du rapport sanitaire du mois d'octobre 1821, adressé à S. Exc. le Ministre de la marine par la Commission de santé de la Pointe-à-Pitre.*

Parmi les victimes du remède connu sous le nom de *Purgatif de Leroy*, nous avons à regretter plus particulièrement M. le lieutenant-colonel Coës, commandant de la place à la Pointe-à-Pitre. Il avait fait usage, il y a quelques mois, de cette composition drastique, dans l'intention de dissiper de légères indispositions auxquelles il était sujet, et avait éprouvé, à la suite de ce traitement, une entérite dont il s'était guéri en suivant une médication antiphlogistique et adoucissante que nous lui avions prescrite. Mais s'étant livré, peu de temps après, aux conseils de quelques amis, partisans de cette drogue dangereuse, il en prit de nouveau, et ne tarda pas à éprouver une rechute de la phlegmasie intestinale dont il était à peine rétabli. Au lieu d'appeler de suite les secours de la médecine, qui lui avaient été si utiles dans la première maladie, il s'abandonna entièrement aux avis des mêmes personnes qui l'avaient conduit à cet état déplorable. La phlegmasie s'aggrava de jour en jour par l'emploi des moyens empiriques que chacun lui proposait; et, après avoir éprouvé tous les tourments d'une affection douloureuse et d'un traitement si mal dirigé, il succomba dans la soirée du 8 octobre, au moment où ses trop funestes amis le flattaient d'une guérison prochaine, en se riant du pronostic fâcheux qu'avaient porté sur l'issue de cette maladie les médecins appelés trop tard pour le secourir.

Pointe-à-Pitre, le premier novembre 1821.

*Extrait du rapport sanitaire du mois de novembre de la même année.*

Nous avons parlé, dans notre dernier rapport, des effets pernicieux du remède connu sous le nom de *purgatif de Leroy*. Nous avons eu, ce mois-ci, de nouveaux et bien tristes exemples du danger de cette drogue, employée sans discernement dans des cas qui exigent, au contraire, des moyens antiphlogistiques et adoucissants. Trois marins du brig *l'Hébé*, du Havre, ont été apportées à l'hôpital dans un état de souffrances horribles, et présentant, au plus haut degré d'intensité, des symptômes d'*gastro-entérite*. L'emploi des moyens les mieux indiqués contre cette cruelle phlegmasie n'a même pu calmer les douleurs atroces que ces malheureux ont éprouvées jusqu'au dernier moment. Le second capitaine du même bâtiment s'est aussi fait porter à l'hôpital dans le même état, quelques heures avant sa mort, et nous a exprimé ses regrets d'avoir écouté des conseils perfides et pris plusieurs doses du remède de Leroy, qui le mettaient au tombeau. Le capitaine, qui s'était permis de traiter lui-même ces malheureux, étant atteint de la fièvre, a pris aussi de ce purgatif pendant plusieurs jours; et au moment où nous allions informer le ministère, public de sa conduite, nous avons appris qu'il venait d'expirer dans des souffrances horribles.

A côté de ces cinq observations, nous devons placer en opposition celle d'un marin nommé *Couteux*, attaché au même bâtiment, et qui, s'étant trouvé à la gêole au moment où il est tombé malade, a été envoyé de suite à l'hôpital. Atteint de la fièvre jaune, il a présenté, pendant plusieurs jours, les symptômes les plus alarmans. Une médication antiphlogistique et adoucissante, que nous opposons ordinairement à cette pyrexie, a été employée avec succès, et ce marin est sorti, la semaine dernière, de l'hôpital, parfaitement rétabli.

Pointe-à-Pitre, le 3 décembre 1821.

— La 10<sup>e</sup> livraison de la *Phytographie médicale* paraît aujourd'hui; elle renferme la suite de l'article *camphre* et des *laurinées*, les *chénopodées*, les *plumbaginées* et les *primulacées*.

**AVIS.** — Ainsi que ses prédécesseurs, le Rédacteur-général de la Gazette de santé continue de répondre aux consultations qui lui sont demandées, soit de Paris, soit des départemens; et, pour mériter de plus en plus la confiance publique, il s'adjoint désormais, pour chaque consultation, un de ses confrères les plus renommés de la Capitale. En conséquence, chaque consultation, faite au bureau de la Gazette de santé, sera signée du rédacteur général et d'un des premiers médecins de Paris.

La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n° 103, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 11 mai 1822.  
Naissance de Camper, à Leyde.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

Nombre des malades admis dans les hôpitaux par les membres du bureau central d'admission, pendant le mois d'avril 1822.

Fièvres non caractérisées.....	61
Id. gastriques, biliennes.....	287
Id. muqueuses.....	15
Id. adynamiques, partrides.....	22
Id. ataxiques.....	11
Id. intermittentes, quotidiennes.....	24
Id. catarrhales.....	30
Fluxions de poitrine.....	73
Phlegmasies internes.....	274
Erysipèles.....	33
Varioles.....	1
Douleurs rhumatismales.....	41
Angines, Esquinancies.....	14
Catarrhes pulmonaires.....	138
Coliques métalliques.....	10
Diarrhées, dysenteries.....	12
Apoplexies, paralysies.....	38
Hydropisies, anasarques.....	43
Phthisies pulmonaires.....	101
Ophthalmites.....	49
Maladies sporadiques.....	549
Total.	1738

### OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

*Du premier avril au premier mai 1822.*

THERMOMÈTRE. *Maximum. + 18, 6. Minimum — 1, 0.*

BAROMÈTRE. *Maximum, 28, 4, 2. Minim. 27, 6, 0.*

HYGROMÈTRE. *Maximum, 94, 8, 0. Minim. 70, 0.*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

L'hyver est passé presque sans glaces, et l'été s'annonce déjà avec tous ses feux. Depuis quelques jours, au soleil brûlant échauffe sensiblement l'atmosphère et hâte rapidement la végétation. Ce changement survient vers la fin d'avril offre un contraste frappant avec les premiers jours de ce mois, qui ont été remarquables par une température assez froide; la condition atmosphérique qui a constamment dominé est la sécheresse. Aussi les affections inflammatoires ont-elles été et sont-elles encore très-fréquentes. Nous avons eu à traiter deux fièvres de cette nature; la première s'annonça à la suite d'une violente affection morale; dura pendant cinq à six jours, avec des redoublemens sensibles vers le milieu du jour, et disparut sous l'influence d'une médication rafraîchissante dont le petit lait fut la base. La seconde fut la suite d'une promenade assez fatigante, par un temps très-chaud; et l'insolation peut en être regardée comme la seule cause; le début fut marqué par un violent accès, précédé d'un léger frisson, et accompagné d'une douleur de tête atroce; l'agitation qui avait commencé le soir se prolongea pendant toute la nuit, et cene fut que le lendemain que la fièvre cessa complètement. La nuit suivante fut encore pénible, mais incomparablement moins mauvaise que la première; enfin, la maladie

diminua progressivement et finit par s'éteindre sans aucun accident remarquable. Le traitement fut borné à la diète absolue pendant deux jours, et à la limonade pour toute boisson. Le cinquième jour, le rétablissement fut complet, et il a été durable. Nous ne doutons pas que le malade n'eût été également très-bien guéri par une copieuse saignée ou par une large application de sanguines; mais, tout en reconnaissant l'efficacité de ces moyens thérapeutiques, on nous permettra de croire qu'on peut souvent s'en passer, et que telle cure qu'on fait sonner bien haut après une médication très-active, se fût également opérée sous l'influence d'une médecine expectante.

## EXPOSITION DE LA DOCTRINE MEDICALE DE M. BROUSSAIS.

(Seizième article)

*Suite des phlegmasies cutanées; scarlatine, rougeole, variole, vaccine, pemphigus.*

Tout le monde connaît la *scarlatine*: un enfant tombe malade, spécialement au printemps, avec tous les symptômes d'une fièvre indéterminée; en même temps la gorge est affectée de catarrhe et les glandes amygdalées sont enflammées, ce qui constitue l'angine; bientôt la peau offre une éruption générale et devient d'un rouge écarlate; en quelques jours il se fait une desquamation de l'épiderme; le catarrhe se dissipe, l'appétit revient, et le malade est convalescent. On regarde généralement cette maladie comme contagieuse, cependant quelques faits sembleraient prouver qu'elle naît spontanément.

La contagion est plus certaine pour la *rougeole*. Celle-ci paraît à tous les âges, pendant les vicissitudes atmosphériques; l'éruption qui la caractérise est précédée de fièvre et de catarrhe ocalo-nasal, c'est-à-dire de *coriza*, qui peut aisément passer dans les bronches. Après deux ou trois jours de fièvre, l'éruption se fait et le mouvement fébrile cesse ainsi que le *coriza*. L'épiderme se détache quelques jours après, et tout est fini. Il est vrai que les choses ne se passent pas toujours aussi simplement et que la mort arrive assez souvent au milieu de ces différens périodes de la maladie; nous verrons bientôt de quelle manière.

Si le catarrhe nasal est une complication à peu près constante de la rougeole, et l'angine de la *scarlatine*, la *petite vérole* peut bien être accompagnée de quelques-unes de ces inflammations; mais cette complication ne lui est pas du tout essentielle, la contagion est ici bien manifeste: l'air, les corps cotoneux se chargent bien certainement du miasme contagieux, et aucun âge n'en est exempt, quoique les enfans y soient cependant plus exposés à cause de la finesse de leur peau, et de l'activité avec laquelle l'absorption s'y opère. Trois jours de fièvre forment ordinairement le périod d'incubation, suivi d'une éruption de boutons qui grandissent pendant sept à huit jours, en se remplissant d'une humeur transparente. Du 8 au 9, le liquide de la vésicule perd sa transparence, il se forme un pus blanc-jaunâtre, le bouton s'aplatit ensuite et se couvre d'une croûte qui tombe vers le quatorzième jour, la cicatrice qui reste au-dessous est creuse et ne s'efface jamais. Voilà la marche ordinaire la plus bénigne, abstraction faite des complications et des accidents graves qui la pervertissent souvent.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la *vaccine*, parce qu'il ne s'agit pas ici de donner la description de ces maladies, mais de faire connaître le rapport sous lequel M. Broussais les envisage; je me borne donc à indiquer les phénomènes les plus saillants, les symptômes caractéristiques. Une piqûre qui, dans un cas ordinaire, ne donnerait lieu à aucun accident, devient, par le fait de l'introduction d'un fluide particulier, un centre de fluxion qui, après avoir porté le trouble dans toute l'économie, offre une pustule semblable à celle de la variole; quand la marche du bouton a été franche et régulière, la propriété préservative n'est pas douteuse; et, quand même, dit M. Broussais, le rapport des enfans préservés avec ceux qui ne le sont pas serait dix fois moindre, ce serait encore assez pour faire regarder la vaccine comme un immense bienfait, et en rendre la pratique générale.

Voilà les faits reconnus comme incontestables: il s'agit maintenant de les traduire en langage physiologique, et d'examiner si ce langage est exact. Les anciens, dit M. Broussais, s'imaginaient que, dans les fièvres exanémiques, un virus ayant pénétré dans l'économie, la fièvre n'était que le combat que lui livrait le principe vital pour s'en débarrasser; or, cette théorie de la despumation est une hypothèse. Telle est très-souvent la manière de discuter de M. Broussais, il

rappelle une théorie abandonnée depuis longtemps, et en démontre l'insuffisance ou l'absurdité, sans faire attention qu'il ne fait que répéter ce qu'on avait dit avant lui sur ces théories ; cette tactique ne peut manquer de séduire un grand nombre d'élèves qui n'ont encore aucune instruction, dans un cours; mais le succès qu'elle procure ne s'étend guère au-delà des bancs d'un amphithéâtre. Les modernes disaient que dans la scarlatine, le rougeole, la variole, il y avait une fièvre, c'est-à-dire, un mouvement général de l'économie qui précédait l'éruption, c'est-à-dire, le travail local de la peau. La fièvre étant pour M. Broussais une gastro-entérite, il n'y a que ce dernier mot à substituer à celui des auteurs, et l'on a la clef de la théorie physiologique.

De quelque manière que le virus soit absorbé, il va frapper directement la membrane muqueuse gastrique, et l'irritation qui en résulte donne lieu à la fièvre. Cette gastro-entérite est comme toutes les autres, il n'y a qu'une légère différence, c'est l'éruption qui la suit. Jusqu'à M. Broussais on avait regardé cette éruption comme le phénomène principal, mais M. Broussais a changé tout cela; dans sa théorie, l'éruption n'est qu'un accident, et la seule chose qui doive étonner, c'est qu'on ne l'observe pas dans la gastro-entérite, ou fièvre bilieuse, muqueuse, ordinaire; peut-être l'observera-t-on quelque jour, et alors la théorie physiologique sera à l'abri de toute contestation. En attendant que ce jour arrive, nous pourrions prier M. Broussais de nous expliquer comment une simple gastro-entérite peut produire tantôt une éruption très-peu prononcée, mais donnant à la peau une couleur rouge extrêmement vive, tantôt une éruption de petits boutons qui persistent pendant un temps déterminé, se dessèchent ensuite, et laissent l'épiderme se détacher par écaille, tantôt enfin des pustules extrêmement profondes qui creusent l'épiderme et se remplissent d'une matière purulente capable de communiquer la même maladie à un nombre infini d'individus? est-ce donc par l'effet d'une simple gastrite qu'une molécule de matière virulente introduite dans les absorbans, se multiplie d'une manière si prodigieuse, et donne lieu à des phénomènes si essentiels, si constants, qu'on peut prédire d'avance leur apparition? S'il n'y a là qu'une simple irritation, ce n'est donc pas une irritation comme les autres; si c'est une gastrite comme celle que nous avons étudiée, pourquoi tant de phénomènes

différents? pourquoi dans les autres n'y a-t-il aucun phénomène semblable? pourquoi, dans celles-ci, y a-t-il une scarlatine, une rougeole, une variole?

Que M. Bégin soutienne dans son livre qu'il n'y a rien de spécial dans les maladies; que M. Broussais répète tous les jours dans ses leçons, et à chaque page de ses écrits, que l'irritation est toujours de même nature. Arrivés à l'histoire des maladies qui nous occupent et de celles que nous allons étudier successivement, tous leurs raisonnemens se réduisent à des artifices, toutes leurs démonstrations à de misérables subtilités, toute leur pathologie n'est plus qu'un cahos. Demandez-leur pourquoi un anthrax, un furoncle un peu considérables produisent la fièvre, ils vous diront que c'est par la répétition de l'irritation sur le cœur et sur la muqueuse gastrique; demandez-leur ensuite pourquoi la rougeur et l'irritation universelle de la peau dans la scarlatine, dans la rougeole, font cesser la fièvre et ne la provoquent pas, quoique cette irritation soit bien plus forte que celle du furoncle, ils vous répondront que cette réaction n'a pas lieu parce que l'irritation cutanée est trop faible, de même, disent-ils, que, dans la variole discrète, la fièvre secondaire n'a pas lieu, tandis qu'on l'observe dans la variole confluente, dans laquelle la quantité de boutons est suffisante pour provoquer secondairement la gastrite. Mais si discrète que soit la petite vérole, les pustules cutanées qu'elle présente n'équivalent-elles pas à un furoncle si grand qu'il soit? et d'ailleurs, lorsque la fièvre secondaire se manifeste dans la variole confluente, est-ce simplement à l'irritation produite par la grande quantité de boutons qu'elle est due? la résorption du pus de chaque pustule n'en est-elle pas une raison tout aussi puissante, et bien plus plausible?

Peut-être toutes ces distinctions et ces théories diverses seraient-elles purement oiseuses si elles n'influayaient sur la méthode de traitement. Sydenham n'avait pas attendu M. Broussais pour faire adopter le traitement rafraîchissant, parce qu'il considérait la variole comme une inflammation générale; mais M. Broussais la localise; et puisque, selon lui, la gastrite seule est la maladie, et que l'éruption n'est qu'un accident, c'est la gastrite qu'il faut combattre; pour cela on appliquera des sanguines à l'épigastre, et si l'on a le courage d'en appliquer assez pour empêcher le développement de la maladie, on fera avorter l'inflammation éruptive. J'ignore quel nombre de sanguines

il faudrait pour cela, mais je suis persuadé que l'on enlèverait à un malade presque tout son sang, et qu'on n'y réussirait pas. Pourquoi cela? parce qu'il y a dans ces maladies plus que l'irritation, telle que l'entend M. *Broussais*, parce que la *marche* des maladies que ce médecin relègue dans les absurdités de l'école, est ici évidente, et, en quelque sorte, inévitable, parce qu'il y a quelque chose de *spécifique*, qui fait que la rougeole n'est pas la scarlatine, et que la gastrite n'est pas la variole. C'est à cet écueil qu'échoueront toutes les théories exclusivement fondées sur le *dualisme* de *Broovn*, sur la *dichotomie* de M. *Broussais*.

Le *pemphigus*, qu'on a voulu ériger en maladie essentielle, n'est, dans la nouvelle doctrine, qu'une maladie locale : ce sont de petites taches qui deviennent des ampoules, suivies d'ulcères plus ou moins rebelles, suivant la constitution du sujet, et accompagnées de fièvre tantôt bilieuse, muqueuse, etc. ce qui signifie que cette éruption est un effet de la *gastro-entérite*, lorsqu'il existe à la peau une prédisposition particulière et constitutionnelle propre à donner cette forme à l'éruption.

On peut dire la même chose de l'éruption *miliaire*, de l'*urticaire*, etc., qu'on a ainsi appelée à cause de la ressemblance des boutons avec les grains de millet ou avec ceux causés par les piqûres des ories; il n'y a rien là de spécifique, c'est la *gastro entérite* qui s'accompagne de ces boutons au printemps ou au temps des couches. Je n'ai pas besoin de répéter ici les remarques que je viens de faire plus haut. MIQUEL.

#### SCIENCE DE L'HOMME.

*La science de l'homme mise en rapport avec les sciences physiques, ou la philosophie de la nature, d'après l'état des sciences au 19<sup>e</sup> siècle, par P.-A. PROST, docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes; tome I, Paris 1822. (L'ouvrage entier aura six vol., on souscrit chez l'auteur, rue du Hasard, n. 15).*

Après avoir publié, en 1804 et 1805, *la médecine éclairée par l'ouverture des corps*, un *essai physiologique sur la sensibilité*, et trois *coups-d'œil sur la folie*, M. Prost s'imposa un silence volontaire, et ce n'est qu'à près seize années que, fort de son expérience et de ses études, il rentre aujourd'hui dans la lice médico-philosophique. Le moment est on ne peut plus favorable au

succès de son nouvel ouvrage: la médecine, ébranlée jusque dans ses fondemens, les vérités antiques remises en discussion, l'agitation générale des esprits au milieu des plus singulières innovations; voilà l'état actuel des choses. Parmi le grand nombre de ceux qui participent à cette révolution scientifique, il en est peu qui connaissent celui qui en fut le premier moteur; c'est lui-même qui va le leur apprendre. « Lorsque je publiai mes premiers écrits, je présentai les bases de cette doctrine (la doctrine physiologique) ... je viens confirmer, par des raisonnemens fondés, ce que m'a démontré l'ouverture de deux milles cadavres, au moins, et résumer, dans un langage qui a la simplicité qu'affecte la nature, des maximes que je mis sous les yeux du public avant que M. *Broussais* fut connu. » Voilà comment M. *Prost* s'annonce dans sa préface; on pourrait croire, d'après cela, que son livre n'est que la continuation de ses précédens ouvrages; ce serait s'en faire une idée fausse et beaucoup trop rétrécie. M. *Prost* reprend les choses de plus haut: l'homme ne lui apparaît que comme partie intégrante de la nature comme une portion du grand tout, soumis aux mêmes forces, aux mêmes lois que le reste du monde; les sciences physiques ne sont pas autre chose pour lui que les sciences physiologiques, ou plutôt, sa physiologie embrasse l'univers entier, depuis les globes célestes perdus dans les cieux jusqu'à l'animalcule dont le microscope nous révèle la prodigieuse petiteur. On voit que M. *Prost* embrasse d'un coup-d'œil un espace immense, et qu'il est impossible d'avoir de plus grandes idées. Il serait trop long de le suivre dans le développement de ses vastes conceptions, dont une grande partie est d'ailleurs étrangère à la nature de ce journal. Cependant, je dois en donner une idée suffisante à mes lecteurs, qui tronveront sans doute la matière assez intéressante pour consulter l'ouvrage même. J'ai dit que le sujet du livre était l'univers entier; le but en est la découverte et l'exposition des forces qui président à tous les mouvemens et donnent lieu à tous les phénomènes; si ce but est rempli, le livre de M. *Prost* doit être le premier des livres, le système du monde ne doit plus offrir aucune difficulté; les mystères de l'attraction, de la vie, de l'organisation, doivent être des jeux d'enfant. Ecoutez l'auteur, au début de ses considérations générales. « Telle est la nature que tout en elle paraît confusion au premier aspect; tandis que, pour l'œil studieux, elle est simple, grande, ré-

gulière, et tellement précise dans toute sa marche, qu'il est aisé de reconnaître que tout en elle est soumis à des lois, et que ces lois règnent sur l'univers, en liant toutes ses parties avec une telle précision que l'univers ne forme qu'un tout organique. » Laissant de côté tout ce qui se rapporte aux corps planétaires, au système solaire, aux comètes, etc., je vais suivre un instant l'enchaînement des idées de M. Prost sur les corps organisés ou vivans. « La vie, dit-il, est pour celui qui en jouit, ce qu'est le principe électrique pour les corps, c'est la raison latente des forces. Le principe de la vie semble nul tant qu'il n'est pas mis en mouvement; il faut qu'une cause provoque ce mouvement, et cette cause est ce qu'on appelle excitation. La vie, par conséquent, suppose deux choses: un principe ou un fluide; puis une cause qui met ce fluide en mouvement. » Je ne crois pas qu'on puisse donner une meilleure idée de la vie; c'est l'expression véritable d'un fait, mais il me semble que M. Prost prend cela pour l'explication de ce fait, et voilà en quoi il est dans l'erreur; car, dire que la vie suppose un principe ou un fluide, ce n'est pas dire ce que c'est que ce fluide. Je sais bien que, dans l'hypothèse de M. Prost, ce fluide n'est autre que le fluide universel, répandu partout et modifié seulement par les différents corps qu'il pénètre (p. 110); mais si ce fluide universel invisible, insaisissable n'existant pas, si c'était une création imaginaire, une chose impossible à démontrer, que deviendrait tout le raisonnement de l'auteur? or, écoutons-le parler lui-même « D'après le raisonnement et la réunion des faits, le fluide universel se présente à notre esprit d'une manière si frappante, et nous sommes conduits vers lui par une masse si imposante de faits, que le naturaliste accoutumé à méditer, que le philosophe le plus rigoureux ne peuvent se dispenser de réver au fluide universel, comme ils rêvent aux corps qui sont présens à leurs yeux. » J'avoue que ces deux sortes de *rêveries* me paraissent fort différentes, et que des esprits incrédules pourraient ne pas prendre la première pour une démonstration aussi évidente que la seconde. Quoiqu'il en soit, voici comment M. Prost continue à examiner la vie. « La vie qui est partout est, sur chaque organe, relative à la quantité de molécules rouges qu'il contient, et à l'activité de ces molécules. L'organe qui jouit plus amplement de ces raisons est celui sur lequel la force vitale domine. Telle est la prédominance des viscères; la vie se ratta-

che par conséquent à une loi qui est équivalente à celle de la gravitation pour les corps physiques. » Toujours dominé par cette idée d'identité des lois physiques et des lois vitales. M. Prost compare sans cesse les phénomènes des corps organisés aux phénomènes physiques; et de ces comparaisons résulte un langage qui ne manquera pas de trouver des critiques plus ou moins fondées. « Il faut n'avoir profité, dit-il, ni des observations cadavériques, ni du raisonnement pour admettre que l'estomac est plus susceptible de trouble que les intestins. Ces derniers viscères sont pour l'économie animale ce que sont les sillons volcaniques pour la terre; des gaz inflammables, des matières combustibles, l'hydrogène enfin circulent dans ces cavités différentes, pour donner lieu à des mouvements violents qui s'expriment par des secousses, qui ne sont pas moins terribles, dans les animaux et dans l'homme surtout, que pour la terre, en ce qui regarde les volcans. »

Pour résumer ce que je pense sur ce premier volume de la *science de l'homme*, je dirai que c'est l'ouvrage d'un homme profondément pénétré de la puissance de la nature, admirateur passionné des prodiges que la contemplation de l'univers nous présente, et scrutateur infatigable des phénomènes les plus cachés. Présenter comme un seul système tous les corps de la nature répandus dans l'immensité de l'espace, rattacher à une loi unique et à des forces semblables tous les phénomènes de ce grand système, déterminer l'unité de la loi qui régit les mouvements des globes célestes et ceux de l'animalcule le plus imperceptible, voilà sans doute une idée gigantesque qui ne pouvait entrer dans un esprit médiocre, dans une tête vulgaire. M. Prost n'a exposé en quelque sorte dans ce premier tome que des principes généraux, des propositions quelquefois obscures, quelquefois frappantes de vérité: c'est lorsqu'il descendra aux applications particulières que l'on pourra mieux le juger. Tel qu'il est, ce premier volume ne peut manquer de piquer vivement la curiosité des naturalistes, des médecins, des physiciens, en un mot de tous les savans. Il semble que M. Prost ait voulu fondre toutes les sciences dans une science unique; il semble que l'univers tout entier soit dans sa tête, comme il doit être dans son ouvrage. L'unité, l'équilibre, l'ordre, l'harmonie, voilà les lois qui président à cet univers. Pour parvenir à les connaître, il ne nous faut qu'un peu moins de subtilité et

un peu plus de bon sens. M. *Prost* nous donne à ce sujet une excellente leçon. « Parlons raison avant de parler science, malheureusement nous faisons presque toujours le contraire : à quoi attribuer ce vice et un si grand ridicule, si ce n'est au pouvoir despotique de l'habitude et des préjugés ? »

M.

### NÉCROLOGIE.

*Gouan*. — *Richard*. — *Corvisart*. — *Mazet*. — 1821. — *Hallé*. — *Thillaye*. — *Laubry* 1822.

Nous avons annoncé à nos lecteurs les pertes successives que la médecine française a éprouvées depuis quelque temps; peut-être seront-ils charmés de lire dans un même article quelques détails sur les principaux médecins qui ont emporté nos regrets.

Le 7 septembre 1821, *Gouan* (Antoine) mourut à Montpellier, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, il était né le 15 novembre 1733. La Flore de Montpellier, qu'il avait publiée dans sa jeunesse, lui avait valu l'amitié de Linné; et ce souvenir, qui fit le charme de ses dernières années, lui fit fermer les yeux sur les avantages de la méthode naturelle, substituée, depuis *Bernard de Jussieu*, au système séduisant du botaniste suédois. Les ouvrages de *Gouan* sont assez nombreux; ils sont remplis de détails et d'observations qui décelent un esprit exact et laborieux; il n'en est aucun qui porte l'empreinte du génie.

Presque en même temps que l'école de Montpellier perdait *Gouan*, celle de Paris avait à regretter *Richard* (Louis-Claude-Marie), professeur de botanique à la Faculté. Des jardins d'Auteuil où son père était jardinier, et où il avait pris un goût décidé pour l'étude des plantes, il vint à Paris pour fuir la carrière ecclésiastique à laquelle ses parens l'avaient destiné: il vécut du produit de son talent pour le dessin, présenta à l'académie des sciences des mémoires qui firent sa réputation comme naturaliste, fut envoyé en cette qualité aux Antilles, consacra huit années de sa vie à des recherches dans cette partie du monde, et revint en France où il n'a jamais publié le résultat de ses travaux. Nommé plus tard membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, ensuite professeur à la faculté de

médecine, il mourut à l'âge de soixante-sept ans, laissant un fils digne héritier de son nom.

*Corvisart* ne tarda pas à le suivre. Ce nom représente un homme de génie et une réputation imprenable; il rappelle de grandes dignités, et, ce qui vaut mieux encore, il se rattache à un ouvrage qui sera toujours classique, sur les maladies du cœur. Né le 15 février 1755, il expira le 19 septembre 1821, après de longues souffrances et de cruelles infirmités. Un coup d'œil prompt et décisif, une pénétration rapide, le tact médical porté au plus haut degré lui avaient procuré une réputation brillante; et cette réputation l'avait porté, sous l'empire, au premier degré de la hiérarchie médicale. Quoique plus âgé que *Bichat*, il fut un de ses plus ardents admirateurs, et c'est à lui que commence en quelque sorte la gloire de l'école de Paris.

Vers la fin de 1821, les médecins français ont prouvé qu'il est une autre gloire que celle des armes. Une épidémie cruelle ravageait la Catalogne: six médecins franchirent les Pyrénées, et le 22 octobre *Mazet* n'était plus. Nous avons jeté quelques fleurs sur la tombe de ce jeune homme; nous n'avons pas besoin de répéter ici l'expression des sentiments que nous avons consignés dans ce journal sur cette intéressante victime du plus sublime dévouement; nous dirons seulement qu'à vingt-neuf ans on entre à peine dans la carrière, et qu'un mémoire sur la fièvre jaune de Cadix, en 1819, et quelques articles de journaux donnaient des espérances que *Mazet* eût sans doute réalisées.

L'année 1822 a commencé sous de funestes auspices. Un homme, dont le savoir était immense et la réputation presque colossale, *Hallé* a terminé sa carrière le 11 février. Tourmenté par les douleurs de la pierre, il voulut, à quelque prix que ce fût, obtenir le repos nécessaire à la confection d'un grand ouvrage qu'il préparait depuis longtemps sur l'hygiène. L'opération, pratiquée par un opérateur habile, semblait offrir les chances les plus favorables, mais l'âge du malade, ses souffrances antérieures et des accidens étrangers à l'opération hâtèrent l'instant de la mort. Il était né le 6 janvier 1754, et était âgé par conséquent de soixante-huit ans. Ce que nous pourrions dire ici n'ajouterait rien à sa réputation; ses principaux travaux, consignés dans l'Encyclopédie méthodique et dans le Dictionnaire des sciences médicales, serviront

pendant longtemps de matériaux aux compilateurs. Tous les journaux, toutes les compagnies savantes ont offert à sa mémoire les hommages les mieux mérités. *Hallé* est sans contredit un des hommes qui ont le plus contribué à la gloire de l'école de Paris, au moment de sa fondation.

Après les noms de *Corvisart* et de *Hallé* il en est de moins brillans qui ont encore droit à nos éloges. Le professeur *Thillaye* ne fut pas sans gloire ; il parut avec moins d'éclat que ses collègues ; mais l'instruction la plus solide n'est pas toujours la plus brillante ; et, dans la carrière du professorat, le maître le moins célébre est souvent le plus utile aux élèves. *Thillaye* est mort le 5 mars 1822.

Une perte à peu près semblable a affligé de nombreux amis le 2 avril de la même année ; c'est celle de *Laubry* (Jacques-Ambroise), ex-inspecteur général du service de santé, officier de la légion d'honneur. Nous ne pouvions mieux terminer cet article que par un extrait du discours prononcé sur la tombe de ce médecin par M. *Boudelet*, son ami.

« Adieu, mon cher *Laubry*, va retrouver les français qui sont morts en combattant pour leur patrie, et dont tu as, pendant trente ans, partagé les fatigues ; va te réunir aux hommes qui, comme toi, pendant leur vie, ont véritablement aimé l'humanité ; qui, comme toi, l'ont éclairée par leurs lumières, l'ont honorée par leurs vertus, et servie par leurs talents.

Ta vie entière leur est connue ; ils savent que, dès la tendre jeunesse, tu fus dominé par la passion d'être utile ; ils savent qu'au commencement de la révolution abandonnant la clientelle médicale sédentaire et lucrative que tu avais à Paris, tu te dévouas entièrement au service des hôpitaux militaires ; ils savent que passé, avec l'autorisation du gouvernement français, à la cour de Suède, où tu avais été appelé par le Prince royal, avec la perspective d'une fortune brillante, tu dédaignas tous ces avantages, et tu quittas ce prince lorsqu'il se fut déclaré contre la France.

Ils savent enfin que, rentré dans ta patrie, et rétabli dans tes fonctions de médecin en chef des armées, tu rendis des services éminens lors de leurs revers, et que, depuis la paix, toujours également animé dans la retraite par les sentiments de la plus sage liberté, de la plus parfaite philanthropie, tu ne cessas de faire des vœux pour l'affermissement, pour la prospérité de

cette véritable monarchie constitutionnelle dont ton esprit juste et éclairé savait apprécier tous les avantages. Adieu. Z.

### VARIÉTÉS.

— Dans la séance générale du 26 février, il a été présenté à l'Académie royale de médecine un enfant mâle, âgé de cinq ans, et d'une telle obésité qu'il peut à peine marcher. Sa taille n'est pas plus élevée que celle d'un enfant du même âge : il pèse cent-huit livres.

— *Usage interne du nitrate d'argent.* Celui qui administra, le premier, la pierre infernale à l'intérieur dût craindre sans doute de cauteriser l'estomac, et commencer, en conséquence, par une bien faible dose. Cependant, M. *Sementini* vient de publier un mémoire, à Naples, dans lequel il prouve que cette substance est toujours décomposée par les extraits végétaux auxquels on l'associe, et que le nitrate passe à l'état d'oxyde, lequel n'est pas du tout caustique. On explique de cette manière pourquoi la pierre infernale, préconisée par les anciens médecins, fut ensuite négligée, puis entièrement abandonnée. Lorsqu'on l'administrait dans un véhicule incapable de la décomposer, l'eau distillée, par exemple, c'était un poison violent. Lorsqu'on la combinait avec des substances végétales, telles que des décoctions, des extraits, etc., la décomposition avait lieu, et le remède ne produisait aucun accident. Aussi M. *Sementini*, qui l'a employée avec succès dans plusieurs cas de paralysie, d'épilepsie et d'autres affections nerveuses, recommande-t-il de bien triturer le nitrate d'argent avec l'extrait végétal pour en opérer la décomposition complète. On doit commencer par de faibles doses, s'élever progressivement jusqu'à six à huit grains par jour, et en continuer l'usage pendant long-tems.

— *Effets d'un très-grand froid sur l'homme.* Parmi les observations et les expériences curieuses faites par le capitaine *Parry* dans son voyage au pôle nord, en 1819 et 1820. Voici celles qui ont trait à l'action du froid sur l'homme : A l'île Melville, le 29 octobre, la température étant de 24° Fahr., et le baromètre à 29, 70 pouces anglais, en touchant, à l'air libre et avec la main nue, une substance métallique, on éprouvait une douleur exactement semblable à celle qui est

produite par l'action opposée d'une température élevée, et l'épiderme s'enlevait de dessus la peau. Aussi était-on obligé de prendre les plus grandes précautions pour toucher les instrumens d'astronomie.

Le soir du 11 janvier, la température extérieure descendit à 49° au-dessous de zéro. C'est un des plus grands froids que le capitaine *Parry* ait éprouvés. Cependant, lorsque l'air était calme, on pouvait rester dehors pendant une heure sans inconvenient, la sensation du froid dépendant beaucoup plus du degré de vent dans un même moment que du degré de température absolue de l'atmosphère, tel qu'il était indiqué par le thermomètre. quoiqu'on ait dit que l'un des effets les plus désagréables du froid, dans ces contrées, est la sensation de l'air introduit dans les poumons, jamais le capitaine *Parry*, ni aucun de ses compagnons n'ont rien éprouvé de semblable, soit en allant de la cabane dans l'air ou de celui-ci dans celle-là; et cependant ils éprouverent habituellement, pendant plusieurs mois, un changement de température de 80 à 100 et même 120 degrés au moins dans l'espace d'une minute, et, ce qui est plus extraordinaire, ils ne furent attaqués d'aucune maladie inflammatoire, si ce n'est de rhumes légers, qui céderent à des moyens ordinaires.

— *Serpent de mer.* On a jusqu'ici révoqué en doute l'existence de cet animal; cependant M. Krinkoff, voyageur russe, dit qu'en se rendant à l'île de Behring pour chasser, il distingua dans l'eau un serpent rouge d'une longueur démesurée, dont la tête ressemblait à celle du lion de mer; deux énormes yeux, disproportionnés avec le reste du corps, lui donnaient un aspect effroyable. « Fort heureusement pour nous, ajoute le voyageur, nous étions à peu de distance du rivage lorsque nous l'aperçumes; il éleva sa tête gigantesque au-dessus de l'eau, comme pour chercher sa proie, et disparut à l'instant; mais nous le yîmes reparaitre bientôt, beaucoup plus près de nous. Nous nous mêmes à ramer de toutes nos forces, et nous gagnâmes le rivage sans avoir revu le moins re. A sa seconde apparition, plusieurs lions de mer, qui étaient étendus le

long de la côte, se plongèrent dans l'eau, et d'autres se cachèrent derrière les rochers. »

Le serpent de mer qu'on a vu dans les mers de l'Amérique septentrionale paraît être de la même espèce que celui-ci. On en peut conjecturer que ces redoutables animaux n'habitent que dans les mers du nord ou dans le voisinage des pôles.

— M. *Jacoupy-Lafond*, chirurgien herniaire, à Paris, rue des Prévaires, vient de mourir. Pour éviter l'erreur qui pourrait résulter de la ressemblance des noms, M. *Jalade-Lafond*, chirurgien herniaire, inventeur du corset contre l'onanisme, et auteur des *Considérations sur les hernies*, dont le docteur *Fortanier* a rendu un compte fort avantageux dans ce journal, nous prie d'annoncer qu'on trouve toujours chez lui, rue de Richelieu, n. 46, son livre ainsi que ses bandages.

— *Traité de la gravelle, du calcul vésical et des autres maladies qui se rattachent à un dérangement des fonctions des organes urinaires*, par *William Prout*, m. d. membre de la société médicale de Londres, traduit de l'anglais sur la dernière édition, par *C. L. Mourgue*, d. m. 1 vol. in-8. Paris, chez M<sup>me</sup> Seignot, libraire, quai St-Michel.

— *De L'hémorragie à la suite de la taille latéralisée, et d'un instrument nouveau pour y remédier*; thèse présentée et soutenue à la faculté de médecine de Paris, le 9 mars 1822, in-4°. Par M. *Erard* (Nicolas-Edme), docteur en médecine. Prix, 2 fr. et 2 fr. 25 c. franc de port. Paris, chez Croullebo's, libraire de la Société de Médecine, rue des Mathurins, n<sup>o</sup>. 17.

— *Dictionnaire abrégé des Sciences médicales*, par une partie des collaorateurs (du grand dictionnaire, tome V. Paris, 1822, chez G. L. F. Panckouke, libraire, rue des Poitevins, n<sup>o</sup>. 14.

A peine avons-nous annoncé dans notre dernier numéro le tome IV de ce Dictionnaire, que le V<sup>e</sup> paraît. On y remarque les articles contagion, contre-stimulisme, convulsion, crâne, crise, croup et cyst tomie, qui est le plus long, parce qu'on a compris sous ce titre tout ce qu'il a de volume de rapporter au mot lithotomie, tout-à-fait impropre. Les mots d'autre delire, dent, dentiti n, etc., terminent ce volume dont l'importance est assez prouvée par l'énumération que nous venons de faire de quelques mots qu'il renferme.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur NIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n<sup>o</sup>. 19, chez tous les éditeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N<sup>o</sup> 4.

# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHEMÉRIDES. --- 12 mai 1706.  
Naissance de Sauvages, à Alais.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

### MEDECINE PRATIQUE.

*Histoire de la maladie du docteur MAZET, à Barcelone, communiquée à l'Académie royale de médecine par M. BALLY.*

Mazet était âgé de vingt-huit ans ; il était d'un de ces tempéramens qu'on désigne sous le nom de *nerveux bilieux*. Il arriva à Barcelone le 9 octobre ; il ne vit point de malades le 10 ; le 11 et le 12 il en visita deux. Il parait que ce fut dans la visite du 12 qu'il contracta sa maladie : du moins il ressentit ce jour-là, auprès de son malade, une impression désagréable qu'il attribua à son haleine. Il avait si peu de craintes que, malgré nos conseils, il ne se reposa pas pendant quelques jours avant de commencer l'exercice de son ministère.

1<sup>er</sup> jour de la maladie, 13 octobre. — Dans la nuit du 12 au 13, il éprouva un sentiment de froid, sans tremblement. Le matin, nous fûmes frappés de sa pâleur et d'une sorte de chute dans ses traits ; il déjeuna, souffrit davantage, eut de fortes envies de vomir, un peu d'embarras à la tête, enchifrement, quelques légers frissons, nausées. Exacerbation de midi à deux heures ; chaleur forte, sécheresse, moins de nausées ; quelques vaisseaux de la conjonctive paraissent déjà injectés ; on est tenté de croire aussi que la face est plus jaune que de coutume. Douleur vive à l'épigastre, fla-

tuosités, urines abondantes, agitation, angoisse ; il se soulage l'estomac en pliant les jambes sur les cuisses. Spasme douloureux de la poitrine, pouls vif, élevé, souple ; chaleur à la peau ; longs et profonds soupirs, gémissements, inquiétude, irritabilité dans un grand état d'exaltation, le plus léger bruit le fait tressaillir et l'importune. A trois heures de l'après-midi, lumbago des plus violents, sueur chaude et sans odeur ; à cinq heures, la rachialgie lui arrache des cris et des larmes ; il dit que, portant les lombes en avant, le rachis lui paraît néanmoins arqué en arrière, comme si toutes les fibres musculaires et les attaches tendineuses étaient violemment tiraillées ; le pouls est plein et fréquent. Six heures du soir, un peu d'assouplissement, odeur de fièvre déjà assez forte ; à huit heures, un peu de moiteur, soif nulle, pouls fréquent, la nuit se passe assez bien.

11<sup>e</sup> jour, 14 octobre. — Le matin, vomissement bilieux spontané, qui paraît soulager, pouls tranquille, peu élevé et mou. L'angoisse revient sur les dix heures et le teint paraît fort jaune ; la langue jaune et humide, vingt-quatre grains d'ipécacuanha, pris en deux doses, lui font rendre quatre fois des matières bilieuses d'un jaune vert ; il éprouve un soulagement marqué, et aussitôt après, le teint devient manifestement plus clair. A deux heures, la sueur s'établit, mais ne dure pas, la langue n'est plus chargée, le pouls est souple, peu fréquent, le calme continue, mais la chaleur est très-

prononcée, surtout au front ; apparence d'abattement sur les sept heures; il sommeille de temps en temps.

III<sup>e</sup> jour, 15 octobre. — Deux heures du matin. Sommeil agité, réponses vagues, élévation du pouls avec un peu de dureté, chaleur de la peau, la langue paraît se charger de nouveau, peu de soif, urines rouges : à huit heures, calme, chaleur au front, teint assez naturel, pouls très-faible, langue humide, chargée, muqueuse, surtout à la base. On essaie de lui faire prendre un pédiluve sinapisé : à peine y a-t-il mis les pieds qu'il éprouve une syncope. Midi ; en pressant l'abdomen du côté droit de l'ombilic, on lui fait pousser un cri ; le malade soutient néanmoins qu'il ne souffre pas. La mollesse du pouls augmente, il cède facilement à la pression, le malade s'occupe de l'épidémie, il s'informe de ce qui se passe dans la ville, il croit éprouver des besoins de prendre des alimens, il vomit à l'instant quelques cuillerées de crème de riz fort claire; le soir, assez calme, langue blanche à la surface, mais nette sur les bords et à la pointe, un crachotement continu, semblable à celui que nous avions aperçu à Saint-Domingue, se fait remarquer ; les urines sont colorées, laissant tomber au fond du vase une espèce de nuage blanchâtre; le pouls n'est plus fébrile. Le malade s'endort vers les six heures.

IV<sup>e</sup> jour, 16 octobre. — Une heure du matin. Pendant son sommeil, il a rêvé que deux vieilles femmes voulaient le faire vomir de force ; langue blanche, nausées fréquentes, absence totale de la soif, éructations, ptyalisme ; il refuse toute espèce de boisson, excepté l'eau fraîche ; urine foncée et jaune, présentant un énœorème qui paraît comme suspendu au dessus du fond du vase; le pouls est dans son état normal ainsi que la chaleur, point de souffrances ; au jour, il est sans fièvre apparente, la face jaunit de nouveau, la langue est blanche et muqueuse, la sensibilité de l'abdomen se fait sentir vivement au tact; le malade veut se lever, il demande de la nourriture ; on aperçoit quelques pétéchies rosées sur le front, les paupières et les mains, les yeux sont rouges et jaunes, il est inquiet et dans un état d'anxiété ; à une heure et demie, il vomit de l'eau rougie sucrée qu'il a voulu prendre avec un petit biscuit à la cuiller, et sur les deux heures il rend également de l'eau de chiendent et de réglisse qu'il avait ardemment désirée. Le reste de la journée se passe dans un état de faible agitation, le pouls n'annonce point la fièvre, la boisson de chiendent n'est

plus rendue, les urines sont troubles, d'un jaune foncé et déposent. Du reste, ennui, anxiété, crachotement, alternative de soif et d'absence de soif. A six heures, assez bien, pas de fièvre, chaleur vive sur l'abdomen, idées disparates, puis, vers les neuf heures, sommeil doux et calme qui dure une partie de la nuit.

V<sup>e</sup> jour, 17 octobre. — Une heure du matin. Il paraît satisfait de sa nuit, mais il a des envies de vomir chaque fois qu'il prend de la boisson. Huit heures ; il dort paisiblement, les urines sont moins foncées et moins troubles, il demande à midi un quartier de pomme cuite qu'il ne vomit pas, quoiqu'il fasse un effort pour le rendre ; la face et les yeux jaunissent davantage, mais les conjonctives ne sont pas injectées la langue est toujours humide et muqueuse, le pourtour de cet organe est net sans être fort rouge, le pouls est à peu près dans l'état normal, les forces de la circulation se maintiennent bien ainsi que la chaleur ; à trois heures, il est assez bien, il a dormi une heure, le crachotement continue, l'irritabilité nerveuse est moins prononcée, il écoute avec moins d'impatience les conseils qu'on lui donne, il raisonne juste et avec plus de sang-froid, il éprouve un peu d'agacement vers les sept heures, puis il s'endort vers les sept heures et demie, et passe assez bien la nuit.

VI<sup>e</sup> jour, 18 octobre. — Quatre heures du matin. Il répond qu'il se trouve fort bien, pas d'apparence fébrile, urines jaunes et précipitant abondamment, appétit ; sept heures ; pas de nausées, la couleur jaune se prononce encore davantage, surtout aux yeux : on lui permet quelques cuillerées d'une panade fort claire, les boissons l'ennuient ; quatre heures ; il veut se lever malgré notre défense, et profite pour cela du moment où nous étions absens, mais à peine était-il sur un siège, qu'une roideur générale et en quelque sorte tétonique obligea à le reporter au lit ; il ne se souvint pas de cet accident. Dès cet instant, la maladie prit une tournure évidemment défavorable, il voulut prendre de l'eau animée par un peu de vin de Champagne, mais il la vomit sur-le-champ. Les nausées, les éructations deviennent plus fréquentes ; à sept heures, délire vague ; deux heures après, il demande ses vêtemens pour s'enfuir ; urines abondantes, de couleur plus brûlante que le matin, il n'en avait point rendu au moins depuis huit heures, il éprouve un vomissement ; à minuit le délire augmente, il vomit de nouveau, et l'on distingue quelques filets de sang dans les matières ; le

délire continue toute la nuit, les urines ne coulent plus, les vomissements sont fréquents, et la constipation, qui n'avait cédé qu'à des lavemens, persévère.

VII<sup>e</sup> jour, 19 octobre. — Quatre heures du matin. Apparence d'amélioration, plus de calme, moins d'idées disparates; à dix heures, la raison revient entièrement, le malade se plaint de l'estomac, le teint est jaune-brun, vomissement aqueux mêlé de flocons brunâtres: outre les pétéchies, qui ne changent pas de couleur, une plaque brunâtre en forme d'échymose occupe la paupière droite; à une heure, il rend des urines fort brunes; à quatre heures, quelques gouttes de sang par le nez; à huit heures, le délire redouble, on distingue un certain degré d'altération dans le son de la voix, les traits paraissent s'allonger, les dents se sèchent; à neuf heures, un lavement lui fait rendre des matières noires et quelques urines, il passa le reste de la nuit dans l'agitation et le délire: le tout entrecoupé par des instans de mauvais sommeil.

VIII<sup>e</sup> jour, 20 octobre. — La vessie paraissait un peu développée sur les deux heures du matin; on a fait une friction huileuse sur l'hypogastre; un instant après, il a rendu une assez grande quantité d'urine très-troublé, puis il a déliré. Il a rendu par le vomissement des matières brunâtres; le corps est plus jaune que précédemment, la voix s'éteint; hoquet violent, inquiétude, terreur, efforts fréquents et pénibles pour vomir, il a rêvé qu'il vomissait pendant la nuit. Un peu d'urine sur les huit heures du matin, pouls faible quoique régulier; le malade avait alternativement des momens lucides et des momens de délire. A midi, vomissement roussâtre mêlé de beaucoup de flocons couleur chocolat foncé qui se précipitent au fond du vase; le hoquet cesse pendant quelques instans, on donne un lavement qui paraît calmer, et le malade s'endort; à une heure, vomissement de quelques cuillerées d'une potion éthérée, qu'on donne pour calmer le hoquet qui était d'une violence extrême, et qui paraissait déchirer le malade. Après le vomissement, le hoquet cesse; à trois heures, il revient; le malade pousse des cris horribles; une heure après, il vomit des matières de couleur chocolat et il se sent soulagé; ensuite idées vagues, disparates; à sept heures et demie, le délire augmente, le malade veut boire du vin, il s'emporte violemment quand on ne lui obéit pas à la minute; à huit heures, hoquet affreux qui dure peu de temps, puis le malade chante; à dix heures, il demande une

lettre qu'il avait dans son porte-feuille et en dicte la réponse, aussitôt après il perd de nouveau la raison; à minuit, il urine une fois en fort petite quantité, le liquide était de couleur brun foncé, il n'en avait pas rendu depuis seize heures.

IX<sup>e</sup> jour, 21 octobre. — Une heure du matin; vomissement de sang pur, mais noir; à quatre heures, il se lève seul, et se recouche silencieusement dès qu'il aperçoit l'un de nous; délire constant, hoquet; toute la matinée se passe en mouvements automatiques, il se lève, il se couche alternativement sans dire mot, frappe ses gardes, s'impatiente, le hoquet revient, les urines coulent, le pouls s'affaiblit, les mains deviennent froides, le vomissement brunâtre est très-fréquent. L'après-midi, le malade reste étendu et immobile sur le côté droit: alors la matière du vomissement coule sans effort sur la place qu'occupe la tête qui en est constamment inondée. On est obligé à chaque instant de changer les serviettes, il s'impatiente encore quand on le touche, et il jette des cris perçans par intervalles; vers les huit heures, les yeux paraissent frappés de mouvements convulsifs, le hoquet persévère; à cette époque le pouls se relève, il devient vif, dur, vibrant, et la chaleur des mains reparaît; on distingue une espèce de mouvement convulsif des lèvres et de la mâchoire; le malade se lève encore une fois sans dire mot, il reste longtemps les mains appuyées sur le lit et les pieds à terre, frappant du pied ses gardes lorsqu'ils s'approchent pour le remettre à sa place. Fatigué de cette position, il s'appuie ensuite sur le ventre jusqu'à ce qu'on le pose définitivement sur le lit.

X<sup>e</sup> jour, 22 octobre. — A deux heures du matin, la poitrine s'embarrasse, le malade jette de temps en temps des cris perçans, et il expire à quatre heures quarante minutes, excessivement jaune.

Dès l'invasion de sa maladie, M. *Mazet* s'est refusé à toute espèce de traitement; il voulait le diriger à sa guise. (1) Le premier jour, on avait l'intention de le faire vomir, mais il n'y consentit jamais; on voulait aussi lui poser les sangsues sur les lombes pour diminuer la violence de la rachialgie, mais la proposition en fut inutile: il se refusait même en général à l'idée de

(1) Voilà la réponse au reproche d'expectation et d'inaction, qu'on ne manquera pas peut-être de faire aux médecins qui ont dirigé ce traitement.

(*Note du rédacteur.*)

prendre des lavemens. On voulut lui appliquer des vésicatoires tant sur l'estomac qu'aux jambes, mais il les arracha, et ils ne produisirent aucun effet sensible ; on essaya, les premiers jours, de lui poser des briques chaudes sur les reins, et de provoquer la transpiration par des vases remplis d'eau chaude et placés entre les cuisses : il en parut un peu soulagé, mais bientôt il discontinua l'emploi de ce moyen ; il consentit cependant, quoique avec peine, à prendre quelques grains d'ipécauana le deuxième jour : il eût mieux valu que ce fût la veille ; cependant, il en éprouva un soulagement marqué. Quant aux boissons, il a suivi presque toujours son inspiration ou ses désirs, il n'a jamais été possible de lui faire prendre du quinquina. On essaya un jour de lui donner quelques pilules de musc, mais il les repoussa bientôt.

### PHYSIOLOGIE INTELLECTUELLE.

*De la Physiologie du Système nerveux, et spécialement du cerveau, etc. ; par M. GEORGET, d. m. p.*

(Deuxième article.) (Voyez l'avant-dernier numéro.)

Nous arrivons à une grande question, la plus grande peut-être qui se présente dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral. Je vois en tête d'un chapitre : *Siège et mécanisme de l'intelligence* ; je m'arrête avec un vif sentiment de curiosité sur un sujet qui a donné lieu à tant de systèmes, à tant de divagations, et je lis : « Le cerveau est le siège immédiat de l'intelligence : c'est lui qui perçoit les impressions, qui pense, veut et commande les déterminations, les mouvements volontaires ; il est le siège des affections et des passions. Le nombre et l'étendue des opérations intellectuelles sont relatifs chez l'homme et les animaux, à l'organisation du cerveau, comme le prouve la comparaison graduelle de ces êtres, faite sous ce rapport. La puissance intellectuelle n'est point unique ; ses différentes facultés, qui ne sont pas celles admises par les métaphysiciens, doivent avoir des sièges distincts dans le cerveau. » Voilà le résumé, présenté par M. *Georget* lui-même, de ses principales idées sur les opérations intellectuelles. Examinons rapidement chacune de ces propositions.

*Le cerveau est le siège immédiat de l'intelligence.* As-

surément il serait ridicule de dire que les phénomènes intellectuels peuvent avoir lieu sans cerveau, et je commence par déclarer que cet organe est indispensable à leur manifestation ; mais voilà tout ; les faits ne vont pas plus loin : l'observation ne démontre rien au-delà. Maintenant, de ce que le cerveau est nécessaire à la manifestation de la pensée, il ne s'ensuit pas que le cerveau fabrique la pensée de toutes pièces, comme le foie fabrique la bile ; cette comparaison, empruntée à *Cabanis*, me paraît absolument inexacte et l'idée qu'elle exprime radicalement fausse ; voici pourquoi : en supposant même que le cerveau est l'organe pensant, la pensée ne serait pas le produit de son action, le résultat fonctionnel, comme l'appelle M. *Georget*, mais bien la fonction elle-même, c'est-à-dire le cerveau en action. Quand je veux, quand je juge, quand je compare, mon cerveau travaille, si c'est lui qui est chargé de ce travail ; mais quand j'ai voulu, jugé, comparé, il n'y a pas de produit physique, passif, organique ; M. *Georget* a bien senti cette différence, il a bien vu que la bile ne pouvait pas se comparer à la pensée ; il a même avoué qu'il y avait dans ces résultats fonctionnels assez de différence pour les ranger dans une classe particulière, qu'il y avait dans la pensée quelque chose de spécifique ; que le mécanisme des fonctions cérébrales était beaucoup moins apparent, *beaucoup moins matériel* (p. 89) ; enfin qu'elles ne laissaient point de produit sensible (p. 90). Pourquoi donc, à l'exemple de *Cabanis*, comparer quelque chose de sensible avec quelque chose qui ne l'est pas ? pourquoi confondre le produit du travail d'un organe avec ce travail lui-même, un résultat fonctionnel avec une fonction ?

Voilà l'argument, dans la supposition même où le cerveau serait reconnu incontestablement comme l'organe pensant ; mais nous sommes encore bien loin d'avoir des preuves suffisantes pour nous convaincre. J'ai déjà convenu, avec M. *Georget*, que le cerveau était nécessaire, indispensable au travail intellectuel, mais cela ne veut pas dire que ce travail ne soit que l'action du cerveau ; l'œil n'est-il pas indispensable à la vision ; l'oreille à l'audition, la main au toucher ? Cependant ce n'est pas l'œil qui voit, ce n'est pas l'oreille qui entend, ce n'est pas la main qui touche, c'est le cerveau qui fait tout cela, si ce n'est pas même quelque chose de plus reculé. Cette proposition pourrait paraître révoltante au vulgaire ; elle sera peut-être triviale, à force d'être vraie, pour M. *Georget*, qui sait

qu'en coupant un nerf, on rendra l'œil inhabile à voir la main inhabile à toucher, etc. Eh bien! pourquoi le cerveau ne serait-il pas dans la même cathégorie que l'œil, l'oreille, la main? pourquoi n'y aurait-il pas quelque chose au-delà du cerveau comme il y a quelque chose au-delà de l'œil? Ici je vous entendez crier aux abstractions, aux causes occultes, au spiritualisme, etc.; ce bruit ne m'étonne pas; ou laissez-moi ce que vousappelez mes chimères; ou donnez-moi des raisons auxquelles je puisse me rendre sans contestation. Vous me dites avec *Locke* qu'il n'est pas plus difficile de concevoir la faculté de penser donnée à la matière qu'à un principe immatériel; vous allez plus loin, (p. 51) et vous remplacez ce *plus difficile* par un *moins difficile*; car vous concevez que quelque chose soit capable de quelque chose, et vous ne concevez pas que *rien* puisse produire quelque chose. » Mais si vous appelez *rien* tout ce qui n'est pas matériel, les fonctions intellectuelles ne sont *rien* pour vous ou à peu près *rien*, puisque vous reconnaissiez qu'elles sont beaucoup moins matérielles que les autres fonctions (p. 89); voilà des riens qui ont occupé bien des têtes, et donné lieu à beaucoup de livres, depuis les entretiens de *Platon* jusqu'aux deux volumes de M. *Georget*.

Mais poursuivons; M. *Georget* conçoit ou croit concevoir que le cerveau, qui est un organe extrêmement lourd et matériel, exécute des fonctions beaucoup moins matérielles que lui. Bien plus, ces fonctions sont d'autant plus délicates, d'autant plus immatérielles, pour ainsi dire, que le cerveau est plus volumineux: sous ce rapport l'homme étant le mieux partagé, c'est à lui qu'appartiennent les facultés intellectuelles les plus éminentes. « L'on a comparé, dit M. *Georget*, la masse du cerveau de l'homme et des animaux, 1<sup>o</sup> à la masse totale du corps, 2<sup>o</sup> à la masse de tous les nerfs; l'on en a comparé la largeur à la largeur de la moelle épinière, et il est résulté de ces observations ce fait: que c'est l'homme qui, sous tous ces rapports, a le cerveau le plus considérable. (p. 148) » Delà M. *Georget* conclut la supériorité de son intelligence. Cependant, vingt pages plus loin, je lis la phrase suivante: « L'on a comparé le volume du cerveau au volume du corps, et l'on a trouvé que la proportion du premier au second était généralement plus grande chez l'homme que chez les animaux; cependant M. *Cuvier* observe que, sous ce rapport, le moineau, quelques singes, sont plus favorisés que l'homme (p. 170). »

Pourquoi M. *Georget* n'en conclut-il pas la supériorité de l'intelligence du moineau sur l'homme?

Nous voilà, ce me semble, transportés dans une question tout aussi épineuse que les précédentes. Pourquoi, avec un cerveau tout aussi bien conformé et quelquefois plus volumineux que celui de l'homme, les animaux sont-ils moins intelligens que lui? Je réponds qu'il y a certainement autre chose dans l'homme que dans les animaux; et comme cette autre chose est, de l'avis même de M. *Georget*, beaucoup moins matérielle que les autres fonctions, il me semble qu'il n'est pas absurde de supposer quelque chose d'un peu moins matériel que le cerveau. J'avoue que *Bonnet* est plus dans le système de M. *Georget* en admettant une simple différence d'organisation dans le cerveau de l'homme et dans le cerveau de la brute; mais j'ai fait voir dans mon premier article que ce mot d'organisation était un mot vague et sans aucun sens déterminé: pour connaître des différences d'organisation dans deux cerveaux, il faudrait connaître la condition matérielle de cette organisation; or, cela nous est aussi inconnu que l'être immatériel. Demandez au plus habile anatomiste quelle différence il y a entre les fibres du cerveau d'un chien et les fibres du cerveau d'un homme, entre le cerveau d'un savant et le cerveau d'un imbécile; M. *Gall* vous montrera des protubérances, mais une saillie de plus ou de moins n'est pas l'organisation. En définitive, tout cela ne roule que sur un cercle vicieux; le cerveau pense, nous dit-on, parce qu'il est organisé pour penser; comment savez-vous qu'il est organisé pour penser? parce qu'il pense.

La question devient plus embrouillée encore lorsqu'il s'agit de rendre raison de l'unité de la puissance intellectuelle. M. *Georget* assure qu'elle n'est point unique (p. 82) et que ses différentes facultés doivent avoir des sièges distincts dans le cerveau. Ici il rentre dans le système de M. *Gall* qui considère le cerveau comme un assemblage de plusieurs organes; ce système est très-ingénieux et très-propre surtout à expliquer la majorité des faits observés; mais son défaut capital est l'impossibilité d'expliquer le phénomène principal de notre existence, l'unité du *moi*; M. *Georget* ne dissimule pas cette objection. « Comment se fait-il qu'il n'y ait qu'un *moi*, qu'un sentiment de l'existence; qu'une seule conscience de l'être pensant? ou, en d'autres termes, comment se fait-il que chacun des membres de la puissance intellectuelle n'ait pas

son moi, sa conscience, son sentiment intime de l'existence ? » M. *Gall* ne donne pas le moyen de répondre à cet argument ; son élève, M. *Dannecy*, y répond en admettant un organe pour le moi ; mais il est aisément de prouver que ce moi ne peut rien être de ce que nous connaissons sous le nom de matière ; il faut que ce soit un être simple, puisqu'il est *un*. Il est étonnant que M. *Georget*, qui a vu l'objection pour M. *Gall*, ne l'ait pas vue pour lui-même ; car, que le cerveau soit considéré comme un assemblage de plusieurs cerveaux, ou comme une masse homogène, comme un organe unique ; il n'en est pas moins étendu, il n'en a pas moins des parties distinctes, étrangères les unes aux autres, incapables de prendre une détermination unique, de *vouloir*, de *comparer*, de *juger*, etc. ; dans tous les points à la fois. Il faut nécessairement admettre un centre pour cette unité du *moi*, et ce centre doit être sans dimensions, comme le point mathématique. On aura beau subtiliser, il me semble qu'il est impossible de sortir de là.

L'importance de la discussion précédente suffira, sans doute, pour faire apprécier l'importance de l'ouvrage de M. *Georget* ; je n'en ai montré que les sommets, parce qu'il est impossible de rappeler ici les grands développemens que l'auteur a donnés à son sujet ; partout il fait preuve d'un grand talent, d'une connaissance approfondie de la matière qu'il traite, et surtout d'un esprit très-indépendant. On peut ne pas partager ses opinions sur certains points ; mais on ne peut douter de sa franchise et de sa conviction. On peut expliquer certains phénomènes d'une autre manière que lui, mais on ne saurait s'empêcher d'être frappé de l'originalité de ses vues physiologiques. Je ne le suivrai pas dans l'histoire qu'il donne des relations sympathiques du système nerveux, dans l'exposé des modifications que les âges, les sexes, les tempéramens apportent aux fonctions cérébrales, je regrette de ne pouvoir transcrire ici une partie de ses observations sur le magnétisme ; je me bornerai, dans un troisième article, à faire connaître ses idées sur les principales maladies nerveuses.

MIQUEL.

#### MÉLANGES.

MM. *Foderà*, *Prost* neveu, *Amand d'Ambraine*.

Ce n'est pas une petite difficulté que celle d'écrire

dans une langue qui n'est pas la nôtre ; elle n'a pas cependant empêché M. *Foderà* d'exprimer en français ce qu'il a probablement pensé en italien. Pénétré des grandes idées de la médecine physiologique, il cherche soigneusement à en éviter les erreurs, et surtout à rendre justice aux médecins qui ont précédé l'époque actuelle. Peut-être un secret penchant pour la gloire de sa patrie l'a-t-il dirigé dans son entreprise, mais ce motif est encore très-louable, puisqu'il tourne à l'avantage de la science. En traçant l'*histoire de quelques doctrines médicales comparées à celles du docteur Broussais*, (1) M. *Foderà* a montré dans les ouvrages de *Baglivi*, de *Rega* et de M. *Prost*, un grand nombre d'idées fondamentales qu'on disait exclusivement appartenir à la doctrine physiologique ; cette découverte n'était pas de celles qui pouvaient plaire à l'auteur de l'*examen* ; aussi a-t-il répondu à M. *Foderà* par un article du *Journal universel*, dont nous avons, dans le temps, relevé l'inconvenance. M. *Foderà* n'est pas resté court ; et, dans une réponse à l'article de son adversaire, il rétorque avec succès plusieurs de ses arguments. M. *Broussais* l'avait accusé d'avoir emprunté certaines idées de son *examen* ; et, faisant allusion à sa qualité d'étranger, il ajoutait : « Le lecteur jugera si ces idées ont gagné ou perdu en passant sous sa plume. » M. *Foderà* lui répond : « Je ne conteste pas à M. *Broussais* le rare talent d'avoir rempli une grande partie des deux volumes de son *examen*, parce qui, dans mon ouvrage, est contenu dans dix pages, » et il provoque la comparaison de ces dix pages et des deux volumes. M. *Broussais* lui avait reproché de ne pas comprendre l'*ontologie*, et M. *Foderà* lui prouve le plus clairement du monde que l'*irritation* est un être, dans le langage de son école, et que le chef de cette école est un véritable ontologiste. Enfin, pour faire voir la différence de sa doctrine d'avec la doctrine italienne, M. *Broussais* invitait les lecteurs à lire l'article de l'*examen* et un article de M. *Fournier* dans le *Journal universel*, sur le *contro-stimulus* ; et voilà que M. *Foderà* donne à entendre que ces deux articles sont sortis de la même plume, bien que signés par deux noms différents ; si cela était, M. *Broussais* louant et citant M. *Broussais* n'offrirait rien d'extraordinaire ; ce serait seulement une preuve qu'il est persuadé de l'utilité de cette maxime : qu'il faut faire ses affaires soi-

(1) Chez Baillière, libraire, rue de l'École de médecine n. 16.

même. Mais je m'arrête; je laisse à la sagacité du lecteur à décider ce point délicat.

M. Charles Prost nous ramène encore à la doctrine physiologique ; il est singulier que l'on ne puisse plus parler médecine sans rencontrer le nom de M. Broussais. Toutefois, après une courte introduction, dans laquelle M. C. Prost rend à son oncle la portion de gloire qui lui revient pour ses belles considérations sur l'inflammation des intestins; l'auteur traite de cette même maladie, sous le nom d'entérite, et en analyse les causes et les symptômes avec une rare sagacité. Ce qui lui paraît plus spécialement caractériser l'entérite, ce n'est point la douleur qui ne s'observe pas toujours, même par l'effet de la pression sur le bas-ventre, et qui, d'ailleurs, ne s'observe guère dans les inflammations des membranes muqueuses; ce n'est pas la fièvre, car, quoique le pouls soit, dans cette maladie, ordinairement serré, petit, fréquent, il paraît, d'autres fois, se rapprocher tellement de l'état naturel, qu'il est bien difficile de constater son genre d'altération; mais c'est plutôt une sensation d'embarras, de pesanteur dans le ventre, dans les lombes, et quelquefois dans les cuisses, car la douleur ne devient aiguë et n'augmente par la pression que lorsque l'inflammation de la tunique muqueuse passe à la tunique séreuse qui forme le péritoine. C'est encore un état particulier d'étonnement et de stupeur dans la face, l'abattement des yeux, souvent la teinte violette des pommettes, la rougeur et la sécheresse de la langue à la pointe; mais ce dernier signe n'est rien moins que constant. L'inflammation de l'intestin grêle conduit M. Prost à celle du gros intestin qui constitue la dysenterie. L'auteur discute avec sagesse les différentes médications qu'on a proposées, ne donne la préférence exclusive à aucune, et termine par l'indication d'un traitement hygiénique ou préservatif approprié.

S'il y a un sujet intéressant, je dirai même romantique, en médecine, c'est celui des inhumations précipitées. M. Amand d'Ambraine l'a traité avec une certaine étendue et en a montré toute l'importance. « Qu'on se représente, dit-il, la situation horrible, les tourments, les angoisses d'un malheureux enveloppé, et garrotté dans un drap, serré dans le fatal linceul, chargé d'une masse énorme de terre qui le sépare pour toujours de ses semblables et de tout ce qui lui fut cher, poussant des gémissements qui ne seront hé-

las! entendus de personne, cherchant en vain à se débarrasser de ses entraves; et, dans son désespoir et sa faim dévorante, tournant enfin contre lui-même sa rage et ses derniers efforts. C'est ainsi que Jean Scott fut trouvé dans son tombeau, les poings rongés et la tête fracassée. » (1) Détournons nos regards de ce spectacle horrible, et cherchons avec l'auteur quelque signe à l'aide duquel on puisse éviter à jamais d'aussi funestes méprises; l'absence du sentiment et du mouvement, de la respiration et de la circulation, l'abaissement de la mâchoire, le relâchement du sphincter de l'anus, la froideur de la peau, l'altération de sa couleur, la décomposition de la face, l'obscurcissement des yeux, la toile glaireuse qui les enveloppe, la flaccidité de la cornée transparente, la roideur des membres, les lividités cadavériques, on pourrait y joindre la flexion du pouce recouvert par les autres doigts, signe nouveau que nous avons fait connaître dernièrement dans cette Gazette; voilà sans doute une réunion de signes qui ne laissent guère aucun doute sur la certitude de la mort quand ils se rencontrent ensemble. Cependant, lorsque cet état est survenu rapidement, qu'il a été la suite d'un accident violent, sans maladie antérieure, sans dégradation lente des organes, sans cette lutte plus ou moins longue de la vie et de la mort, qui constitue l'agonie, les signes indiqués ne suffisent pas, il faut que la putréfaction vienne lever tous les doutes et attester manifestement la cessation de la vie. M. Orfila pense qu'il suffit d'un commencement de putréfaction pour faire prononcer avec certitude; mais comme il y a des apparences de putréfaction qui ne sont pas la putréfaction elle-même, il n'appartient pas au vulgaire ajoute ce célèbre professeur, de décider s'il y a ou non commencement de putréfaction, le médecin seul peut établir ce fait. Delà l'usage adopté à Paris,

(1) Au moment où nous livrons cet article à l'impression, nous lisons, dans le journal de Versailles du 7 mai, « Jeudi dernier, un événement déplorable s'est passé dans la rue de la Paroisse, et a contristé tous les spectateurs. Le cadavre d'un homme que l'on allait conduire à sa dernière demeure, et que la misère avait empêché de couvrir d'un linceul, est sorti de sa bière mal close, et est tombé à terre, aux yeux de ses malheureux parents et amis. De tels événements, espérons-le, ne se renouveleront plus; les personnes chargées de l'ensevelissement des morts voudront bien y veiller sans distinction de rang et de fortune. »

N. du R.

de faire constater tous les décès par des médecins spécialement chargés de cette fonction ; usage qu'il serait bien nécessaire de faire adopter dans nombre de villes et de villages où certainement il n'existe pas. Z.

## NÉCROLOGIE.

Tout ce qui contribue au soulagement physique ou au perfectionnement moral de l'espèce humaine appartient à la médecine, et tout homme qui consacre sa vie au bonheur de ses semblables peut, en quelque sorte, être considéré comme médecin. Nous devons donc un juste tribut d'hommages à la mémoire de l'abbé *Sicard* directeur de l'institution des sourds-muets. Cette classe intéressante d'individus sur lesquels la médecine est trop souvent impuissante, avait trouvé dans l'abbé *Sicard* un père tendre et un instituteur infatigable. Né à Fousseret, village du département de la Haute-Garonne, il fit ses études au séminaire de Toulouse, et fut nommé chanoine à Bordeaux, d'où il vint à Paris étudier la méthode d'enseignement de l'abbé de l'Épée. De retour à Bordeaux, il y fonda une institution de sourds-muets, semblable à celle de la capitale, et fut désigné, en 1789 pour remplacer l'abbé de l'Épée.

Respecté par les assassins de 1792, protégé même par la Convention, nommé membre de l'Institut et de la légion-d'honneur sous l'empire, chevalier de Saint-Michel depuis la restauration, il est mort le 10 mai 1822, âgé de près de 80 ans. Sa vie entière fut consacrée à l'instruction de ses élèves, et sa dernière pensée a été pour eux. Prêt à mourir, « je vous lègue mes enfants. » a-t-il dit à M. l'abbé *Gondelin*, second instituteur. Ses enfants, dont l'un d'entre eux a si heureusement défini la reconnaissance, la *mémoire du cœur*, n'oublieront jamais ses bienfaits, et leur présence au convoi d'un si bon père en a fait le spectacle le plus touchant.

Ce fut son livre, intitulé : *Éléments de grammaire générale, appliquée à la langue française*, qui lui ouvrit les

portes de l'Académie. Divers mémoires sur l'art d'instruire les sourds-muets, et un ouvrage sur la théorie des signes contiennent des documens très-utiles sur la formation des idées et le mécanisme du langage.

A. DUPAU.

## VARIÉTÉS.

— Le rapport sur la fièvre jaune, présenté par la majorité des membres de l'Académie nationale de médecine de Barcelonne, au chef politique de la Catalogne, et dont nous avons donné un extrait dans notre numéro du 15 avril dernier, vient de paraître, traduit en entier par M. le docteur *Rayer*, chez Baillière, libraire, rue de l'École de médecine, n° 16. On a joint à ce document très-remarquable la traduction d'autres pièces officielles, non moins importantes, qui ne peuvent manquer de fixer l'attention de tous les médecins jaloux de juger les diverses opinions en connaissance de cause.

— Un fait extrêmement remarquable, relativement à la population, est celui-ci : Dans la province de Hainault (royaume des Pays Bas), l'année 1821 a offert 11,669 décès, et 19,783 naissances, l'excédent de celles-ci est donc de 8,064.

— Il résulte des deux derniers rapports du comité de l'établissement royal de la vaccine à Londres, qu'il est mort 421 personnes de la petite-vérole, en 1818, que le nombre des victimes de cette maladie a été porté à 712 en 1819, et à 792 en 1820. On a lieu de s'étonner d'une augmentation si sensible de mortalité due à une semblable cause dans la patrie de Jenner.

— M. G., arrivant de Soissons, nous apprend que le remède du sieur *Leroy* fait autant de ravages dans cette ville que la fièvre jaune en faisait naguère en Espagne.

— M. *Chaussier* a été nommé membre de l'Académie des sciences, en remplacement de M. *Halle*.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. --- 23 mai 1707.  
Naissance de Linné, en Suède.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

### MATIÈRE MÉDICALE.

*Sublimé corrosif, Huile de succin, Baume de Copahu.*

*Méthode d'administrer le sublimé corrosif sans danger dans le traitement des maladies syphilitiques.*

Nous avons parlé du gluten de la farine de froment, présenté par M. *Taddei* comme un antidote du sublimé corrosif. Appliquant la connaissance de cette propriété à l'administration thérapeutique de ce sel mercuriel, M. *Taddei* l'administre uni au gluten de froment, et croit pouvoir en conclure que le sublimé, ainsi combiné, se dépouille de ses qualités délétères en tout ou en partie, mais sans perdre aucune de ses vertus médicales. Selon lui, ce n'est pas dans une pure solution de gomme arabique, ni dans une décoction de gaïac, ni dans de l'eau distillée, qu'il faut donner le sublimé corrosif, mais avec des alimens tirés du règne animal, et mieux encore avec des farineux. Il pense que la précaution de le faire prendre à des temps éloignés des repas est plutôt nuisible qu'utile, et il observe que les praticiens qui en ont retiré les meilleurs effets faisaient boire abondamment du lait, de la décoction d'orge, etc., ou une autre boisson plus ou moins azotée. Il administre le composé glutineux

mercuriel sous forme de pilules, en doses d'abord d'un tiers ou d'un demi-grain de sublimé, pour le porter en peu de temps jusqu'à trois grains, trois grains et demi ou même quatre grains, toutes les vingt-quatre heures. Il affirme qu'en adoptant sa méthode, qu'on suit généralement aujourd'hui à Florence, le remède guérit sans aucun danger, et sans s'accompagner, si ce n'est très-rarement, de salivation ou de diarrhée, qui retardent si souvent la cure dans les méthodes ordinaires, en forçant de suspendre le traitement.

Les idées de M. *Taddei* sur la meilleure manière d'administrer le sublimé corrosif ne sont pas nouvelles en France: depuis long-temps M. *Cullerier* associe la farine de froment à ce médicament, et M. *Lagneau* a proclamé les avantages de cette méthode.

*Huile de succin rectifiée, gouttes balsamiques.*  
*Contre la blennorrhée, les pollutions, les fleurs blanches.*

Le docteur X. recommande l'huile de succin rectifiée contre différentes maladies rebelles aux traitemens ordinaires. Il la combine avec la térebinthine et le baume de Copahu, à proportions égales, et administre ce mélange à la dose de trente gouttes, trois fois par jour, dans une cuillerée à café de sucre pilé, en buvant peu après un demi verre de vin rouge; on peut porter la dose insensiblement jusqu'à 60

gouttes. C'est avec ce médicament que le docteur X. a guéri un malade réduit au dernier degré de marasme par des pollutions involontaires.

L'usage du mélange avec l'huile de succin, que je désigne maintenant par le nom de *gouttes balsamiques*, ajoute-t-il, fut suivi également d'une guérison radicale chez un jeune homme de 20 ans, affecté de gonorrhée et de pollutions nocturnes, par suite d'excès dans la masturbation, et qui, comme le sujet de l'observation précédente, avait inutilement employé une foule d'autres remèdes.

L'action éminemment tonique de ces gouttes balsamiques sur les organes sexuels de l'homme, m'engagea à les administrer aussi contre les flueurs blanches chroniques ; et, dès les premiers essais, je pus me convaincre qu'elle s'exerçait également sur les organes de la femme. En effet, quinze à vingt jours suffisent ordinairement pour terminer les plus rebelles ; et, en graduant méthodiquement la dose de ces gouttes, jamais elles n'ont trompé mon attente. Je les donne selon la manière indiquée plus haut, jusqu'à la suppression de l'écoulement ; alors je les continue encore, mais en diminuant insensiblement, pendant une dizaine de jours. Les nombreux succès obtenus par ce moyen dans la leucorrhée, me permettent de le recommander avec confiance aux praticiens, comme le plus efficace de tous ceux employés jusqu'à ce jour. Ils le trouveront encore d'une utilité remarquable dans le traitement de la blennorrhée.

#### *Emploi du baume de Copahu dans la gonorrhée.*

*M. Delpech*, professeur de clinique chirurgicale à la faculté de médecine de Montpellier, administre le baume de Copahu à une dose beaucoup plus forte qu'on n'a coutume de l'administrer ; et il assure que le succès de sa méthode a été constaté sur plus de quatre-cents malades. En voici l'exposé succinct. Lorsqu'il survient, dit-il, une gonorrhée récente, ou dont la date ne remonte pas à plus d'un mois, notre premier soin est de nous informer du degré auquel l'inflammation de l'urètre est parvenue. Si les douleurs sont très-vives, si des érections fréquentes sont accompagnées d'une cordée très prononcée et de douleurs intolérables, s'il y a de l'insomnie et de la fièvre, s'il se manifeste quelque tuméfaction particulière le long du canal de l'urètre, nous faisons pratiquer d'abord

une ou deux saignées, ou bien, selon l'état de la fluxion, nous faisons appliquer quelques sanguines, soit à l'anus, soit sur la verge elle-même. Faute de ce soin, nous avons vu des abcès survenir, et leur ouverture se convertir en fistule urinaire, toujours longue et difficile à guérir. S'il existait une complication, comme un état bilieux, par exemple, nous procéderions d'abord aux évacuations convenables. Par là, d'une part, on simplifie la maladie ; d'autre part, on met les voies digestives en état de digérer le baume de Copahu, qu'elles ne supportent pas sans inconvénient dans un état morbide.

Si l'inflammation ne paraît pas excessive, et s'il n'existe aucune affection concomitante qui réclame la priorité des soins, quoi qu'il en soit d'ailleurs, nous prescrivons le baume de Copahu à la dose d'un gros matin et soir, nous réservant de l'augmenter s'il y a lieu : nous le portons à un gros et demi deux ou trois fois par jour, à deux gros s'il est nécessaire, selon la sensibilité des organes du malade et la tenacité de l'affection. Il est des personnes qui supportent les plus fortes doses sans inconvénient ; mais il est rare que d'aussi grandes quantités ne produisent pas un effet purgatif, et cet effet nuit à la propriété anti-gonorrhéique. L'observation démontre que lorsque le remède purge, il détourne bien en partie l'écoulement ; mais ce n'est jamais que d'une manière passagère, et avec une fatigue et un affaiblissement considérable et inutile. L'addition d'un quart de grain, d'un demi grain, rarement d'un grain entier d'opium par dose, suffit pour ôter au baume de Copahu la propriété purgative et lui faire exercer au plus haut degré les effets dont il est susceptible par rapport à la gonorrhée. Souvent il suffit d'administrer le baume au moment même d'un repas, pour qu'il soit digéré sans difficulté en même temps que les alimens ; mais quand cette simple précaution ne suffit pas, et qu'il faut recourir à l'opium, il faut placer le remède une heure au moins avant le repas, pour éviter les effets du narcotisme par rapport à la digestion.

Lorsque le baume de Copahu est digéré sans accident, et à des doses suffisantes, il est rare que le second ou le troisième jour se passent sans des changemens considérables dans l'état de la maladie. Les douleurs s'apaisent, l'écoulement diminue, quelquefois dans des proportions très grandes, et dès le premier

jour, la cordée surtout, et la fréquence des érections éprouvent l'amendement le plus sensible.

Cette amélioration subite du premier moment est toujours plus difficile à soutenir qu'à produire d'abord, soit que les organes s'accoutument rapidement à l'action du remède, soit que le malade se lasse et ne tarde pas à se relâcher. C'est alors, c'est-à-dire après les trois ou quatre premiers jours, que surviennent les cardialgies et le dévoiement, lorsque le remède doit les produire. C'est donc alors qu'il importe de surveiller de près le traitement, et d'ajouter, s'il le faut, au principal remède ce qui peut favoriser son action et la rendre exempte d'inconvénients. Si rien ne s'oppose à l'action du baume, au bout de huit ou dix jours au plus tous les symptômes gonorrhœiques sont dissipés. L'observation démontre cependant que le traitement doit être continué néanmoins pendant cinq ou six jours encore, et le plus souvent pendant huit jours entiers, pour confirmer et rendre solides les effets obtenus. On ne peut se dispenser, pendant cette espèce de traitement confirmatif, d'administrer le remède aux mêmes doses auxquelles il a produit tout son effet ; après quoi il peut être abandonné, soit brusquement et entier, soit en affaiblissant sensiblement les doses, selon que la maladie a cédé plus ou moins facilement.

Il est des sujets dont les organes supportent avec peine l'usage suffisamment prolongé de ce médicament : par une sorte de compensation, ils sont en même temps les plus sensibles à son action. Les premières doses produisent ordinairement des effets très-marqués. La maladie disparaît comme par enchantement ; mais bientôt les gaz qui se dégagent de l'estomac rapportent pendant longtemps le goût du baume ; l'appétit se perd, la digestion des alimens devient lente et pénible ; tout annonce que celle du baume est difficile. Quelquefois l'addition de quelques gouttes d'acide sulfurique donne à l'estomac l'énergie qui lui manque et fait prospérer le remède. Dans d'autres cas, on peut aisément constater la présence de matières muqueuses dont l'action du baume a provoqué la sécrétion, et que l'on ne peut éviter d'évacuer par le haut ou par le bas, avant de passer outre. En reprenant ensuite le même remède, l'acide sulfurique que l'on y ajoute peut préserver de nouveaux obstacles de la même nature. Dans quelques cas de cette espèce, ni les évacuans, ni les amers, ni les acides ne peuvent

changer solidement les conditions de l'estomac, et l'on est forcé de suspendre de temps en temps le remède pour laisser quelque repos à l'estomac : on complète alors le traitement à plusieurs reprises. Les symptômes se reproduisent en partie pendant les intervalles, mais ils cèdent de nouveau et rapidement, dès qu'on en revient au baume de Copahu, en sorte que l'on n'obtient pas pour cela un succès moins complet.

La formule de la potion que nous prescrivons le plus souvent est la suivante :

Eau de menthe	de chaque
— de fleurs d'oranger	
Sirop de limon	une once.
Baume de Copahu	
Acide sulfurique	un gros.
Gomme adragante	s. q.

à prendre une cuillerée matin et soir. On ajoute, au besoin, de huit à quinze gouttes de laudanum liquide de Sydenham.

A l'hôpital militaire on sert un gros de baume de Copahu dans deux à trois onces de vin, ou de tisane commune.

#### MALADIES DES ARTISANS.

*Traité des maladies des artisans et de celles qui résultent de diverses professions, d'après RAMAZZINI, par Ph. PATISSIER, d. m. p. etc. 1. vol. in-8. Paris, 1822, chez Bailliére, libraire, rue de l'Ecole de médecine, n. 16; prix : 7 f. et 8 f. 50 c. par la poste.*

(Premier extrait).

*Maladies des médecins, des pharmaciens, des chifffoniers, des imprimeurs, des secrétaires, des savans, etc.*

Lorsque nous avons à parler d'un ouvrage utile, ce n'est pas un simple article de critique, mais un extrait des préceptes et des connaissances pratiques qu'il renferme que nous devons offrir à nos lecteurs. C'est ainsi que nous avons fait dernièrement pour le livre de M. Itard, sur les maladies de l'oreille ; c'est ainsi que nous ferons aujourd'hui pour celui de M. Patissier. Ce n'est pas que nous mettions ces deux ouvrages sur la même ligne ; M. Itard vient de créer, en quelque sorte, l'histoire pathologique de l'oreille ; M. Patissier ne fait que continuer l'œuvre de Ramazzini ; c'est ce dernier qui a le premier réuni en un corps d'ouvrage l'histoire des maladies particulières aux diverses professions ; mais cet ouvrage n'était plus au niveau des

connaissances modernes, et quoique M. Patissier en ait extrait un assez bon nombre de notions et de préceptes, les développemens dans lesquels il est entré font de son ouvrage un livre presque entièrementneuf.

Considéré sous un point de vue philosophique, ce livre pourrait fournir un beau chapitre au système des compensations de M. Azaïs. L'artisan, couché dans son lit et abreuvé d'une tisane nauséabonde, maudit sa profession qui le rend malade, et envie celle du médecin qui, suivant *Montaigne*, « mange le melon et boit le vin frais, cependant qu'il tient son patient obligé au sirop et à la panade. » On lui ferait difficilement concevoir qu'il est peu de professions plus dangereuses que celle de médecin; cependant, en faisant même abstraction des maladies épidémiques et contagieuses pendant lesquelles personne n'en contestera le danger, combien de circonstances nuisibles à la santé ne trouve-t-on pas dans l'étude et dans l'exercice de la médecine? « La plupart des jeunes médecins, dit M. Patissier, croient être atteints des maladies dont ils font une étude particulière; nous en avons connu plusieurs qui s'imaginaient être affectés d'anévrismes du cœur ou des gros vaisseaux, de la phthisie pulmonaire et la-ryngée, etc. J'en ai connu, dit *Stoll*, qui se sont traité eux-mêmes fort mal, qui se sont même tués, quoique le cas où ils se trouvaient fût clair et sans difficultés, et qu'ils eussent été utiles à tout autre malade. Un médecin, célèbre par ses écrits et par son expérience, craignant l'apoplexie, dont personne cependant n'était plus éloigné que lui, se faisait saigner tous les mois une fois et même deux, ensorte que pour fuir un genre de mort imaginaire, il en trouva un bien certain. » Nous pourrions ajouter à cette histoire celle d'un jeune médecin de notre connaissance qui, pour se délivrer d'une gastrite imaginaire, s'est tué physiologiquement par des applications répétées de sângsues.

Si nous avons commencé par les médecins, c'est qu'il faut d'abord se rendre justice à soi-même. Nous pourrions parler maintenant des maladies des pharmaciens, dont la portion n'est pas mince puisqu'on y voit figurer des ophtalmies, des vomissements, des coliques, des gangrènes, des asphyxies, des brûlures, des empoisonnemens, etc.; mais comme l'auteur les suppose assez instruits pour se garantir de ces accidens, nous nous dispenserons, à son exemple, de leur donner des conseils.

Passons à des individus plus étrangers à notre art; et, sans nous astreindre à l'ordre méthodique suivi par M. Patissier, examinons une série d'artisans travaillant successivement sur la même matière,

Tout le monde, dit *Ramazzini*, connaît l'art ingénieux et étonnant de faire le papier avec des anciennes étoffes usées par le temps, ramollies par l'eau, putréfiées et battues. Les chiffoniers courent dans la ville pour ramasser et acheter à vil prix les vieux chiffons; rentrés chez eux, ils en font le triage et en séparent tous ceux qui sont en laine ou en soie. On ne saurait imaginer l'odeur infecte exhalée de ces linge qui sont les déponiilles d'hommes, de femmes, de cadavres même, et qui sont salis par différentes ordures. Le triage de ces chiffons cause à ceux qui le font la toux, la difficulté de respirer, des nausées et des vertiges. M. Patissier ajoute que ces artisans abjects, couchant souvent au milieu des chiffons qu'ils ont ramassés, sont exposés à contracter la gale, des fièvres putrides et malignes. M. Patissier leur recommande entre autres choses de se laver souvent la figure et le corps, et de mener une vie plus régulière; il fait très-bien d'ajouter *si cela est possible*.

Les chiffons servent de matériaux aux fabriques du papetier; nous n'avons rien trouvé dans le livre que nous annonçons sur les maladies des ouvriers qui travaillent dans ces fabriques: c'est une lacune ou plutôt un léger oubli qui pourra facilement être réparé dans une seconde édition. Quoiqu'il en soit, le papier une fois confectionné sert à tant d'usages que nous ne pourrons en citer ici qu'un très-petit nombre.

M. Patissier nous apprend que les secrétaires, les greffiers, les commis, qui, chez les princes, les magistrats, et dans les comptoirs des marchands, sont payés pour tenir les livres et les registres, sont sujets à plusieurs maladies qui dépendent soit de l'attitude assise qu'ils sont obligés de garder pendant longtemps, soit du mouvement continual de la même main, soit enfin de la contention d'esprit nécessaire pour ne point commettre d'erreurs dans leurs calculs, ce qui les expose aux engorgemens du foie, de la rate, aux affections gastriques, à la faiblesse des jambes, à la stase du sang veineux, et leur donne un aspect cachectique. La contention d'esprit qu'ils sont obligés d'employer à leur ouvrage détermine des migraines, des enchainemens, des fluxions sur les yeux, qui sont d'ailleurs affaiblis

par l'aspect continual du papier blanc, et par les écritures difficiles à déchiffrer. Quels secours la médecine peut elle apporter aux maux de ces hommes ? Pour se préserver des maladies de la vie sédentaire et des obstructions, *Ramazzini* leur conseille l'exercice, les clystères rafraîchissans, les tisanes apéritives, et dit que l'usage du tabac peut diminuer leurs maux de tête. M. *Patissier* rajoute qu'ils préviendront les maladies des yeux en portant de bonne heure des conserves, et en se frottant, soir et matin, les yeux avec un mélange d'eau et d'eau-de-vie, et ne travaillant à la lumière que munis d'un garde-vue en taffetas vert.

Les notaires, les avoués, les hommes de lois qui tous, exercent leur industrie sur le papier, sont, d'après l'auteur, sujets aux mêmes maladies que les secrétaires et les écrivains. Les imprimeurs en éprouvent de plus nombreuses encore. On divise ces ouvriers en deux classes, suivant qu'ils travaillent à la *casse* ou à la *presse*; les premiers, outre les inconvénients de la vie sédentaire, sont sujets à l'affaiblissement des yeux, aux inflammations chroniques de ces organes, à la myopie et à la goutte sereine; obligés de se tenir presque toujours debout et immobiles, ces ouvriers sont fréquemment attaqués d'enflures aux jambes, de varices et d'ulcères à ces parties. L'habitude que prennent quelques-uns d'entre eux de mettre des caractères dans leur bouche et la malpropreté de leurs mains, qui sont imprégnées de molécules de plomb et qu'ils n'ont pas soin de laver avant de manger, les rendent très-sujets à la colique et à la paralysie métallique. M. *Husson* a soigné, à l'Hôtel-Dieu, une jeune fille qui, en brossant des caractères, avait contracté la colique de plomb. Quant aux ouvriers qui travaillent à la presse, les efforts excessifs qu'ils font les disposent aux hernies, aux ruptures des muscles, aux anévrismes du cœur et des gros vaisseaux. *Ramazzini* conseille aux compositeurs l'usage des lunettes pour conserver leurs yeux; M. *Patissier* leur recommande de ne pas mettre de caractères dans leur bouche et de se laver les mains avant de manger; ils préviendront les varices et les ulcères des jambes en portant des guêtres lacées. Les pressiers doivent se frotter, soir et matin, leurs bras avec de l'huile d'olive et éviter les excès de vin et de la fatigue (l'auteur observe qu'ils sont plus dissolus dans leurs mœurs que les compositeurs) Il serait très-utile d'établir les ateliers d'imprimerie dans des endroits secs et élevés.

Des imprimeurs, que *Ramazzini* appelle les ministres de la république littéraire, il est naturel de passer aux gens de lettres et aux savans qui fournissent aux premiers les matériaux de leur travail. La plupart des détails de cet article sont empruntés à l'ouvrage de *Tissot* que tout le monde connaît; nous nous contenterons d'en extraire quelques passages. Le peuple qui vit du travail de son corps, dit l'auteur, ne peut s'imaginer qu'un homme de lettres qui, assis toute la journée, lit, pense, compose, épouse ses forces plus promptement que le paysan qui va labourer la terre et supporte toutes les intempéries des saisons. Rien n'est cependant plus vrai; chez les gens de lettres l'exercice continu du cerveau affaiblit proportionnellement les autres organes, et l'estomac est celui qui souffre le plus, de sorte que, suivant l'expression d'*Amatus-Lusitanus*, un mauvais estomac suit les gens de lettres comme l'ombre suit le corps; l'inactivité des organes de la génération, la mélancolie, l'hypocondrie, toutes les maladies nerveuses, sont une conséquence naturelle des travaux intellectuels. Tout entier à son travail, l'homme de cabinet néglige fréquemment d'obéir aux besoins de la nature, la négligence de rendre ses urines occasionne des catarrhes, la paralysie de la vessie, la gravelle et les calculs; l'oubli d'aller à la garde-robe produit une constipation opiniâtre et des hémorroïdes. *Tissot* les appelait de véritables baromètres vivans, à cause de l'influence qu'exercent sur eux toutes les influences atmosphériques. Enfin, il n'est presque point de maladie à laquelle leurs méditations, leurs veilles et leur vie sédentaire ne les exposent, depuis le rhumatisme et la goutte jusqu'à l'insensibilité et la paralysie.

Pour remédier à ces inconvénients, quels conseils pouvons-nous leur donner? La modération dans leurs travaux scientifiques ou littéraires, l'exercice du corps, le choix des alimens faciles à digérer, l'usage modéré d'un vin vieux (*Horace* n'eût pas dédaigné ce conseil), l'habitude de ne travailler que deux ou trois heures après le repas; voilà l'extrait des meilleurs préceptes d'hygiène à leur égard. *Ramazzini* recommande, dans leurs maladies, de préférer les purgatifs aux saignées. Il attribue la mort de *Gassendi* à la répétition excessive de ce dernier moyen, et il ajoute, que c'est la coutume des Français, *ut mos est apud Gallos*. Ne dirait-on pas que *Ramazzini* est contemporain?

A.

## FIEVRE JAUNE.

*Recherches historiques et médicales sur la fièvre jaune, par M. DALMAS, nouvelle édition revue et augmentée par l'auteur; 1 vol. in-8. Paris, 1822, chez Compère jeune, libraire; prix: 4 f. et 5 f.*

Annoncer, dans le moment actuel, la réimpression d'un livre sur la fièvre jaune, c'est profiter d'une circonstance très-favorable; dire que M. Dalmas soutient, dans ce livre, que cette maladie n'est point contagieuse, c'est piquer vivement la curiosité. Nous avons consacré un assez grand nombre d'articles à cette discussion pour ne pas y revenir ici; nous ne pouvons cependant nous empêcher de citer les observations suivantes que M. Dalmas apporte en preuve de la non-contagion. «Mademoiselle Brek, demeurant à Philadelphie, se réfugia à la campagne aussitôt que la fièvre jaune parut en ville. Elle y jouissait d'une santé parfaite, lorsqu'elle apprit qu'une de ses amies en était atteinte; ne consultant que son attachement pour elle, elle céda au malheureux désir de la voir, et se rendit à Philadelphie. Elle y resta à peine trois heures et ce temps fut plus que suffisant pour lui faire contracter la maladie; deux ou trois jours après, la fièvre se déclara, et, malgré les secours qui lui furent prodigues, elle mourut le cinquième jour. » « M. Mourgues, français, âgé d'environ vingt-cinq ans, faisant sa résidence à New-York, se retira à la campagne de M. Olive aussitôt que le bruit se répandit que la fièvre jaune existait en ville. Obligé d'y retourner pour une affaire importante qui fut terminée *dans une heure*, il en partit sur le champ emportant la mort dans son sein. Deux ou trois jours après, la fièvre se déclara, accompagnée des symptômes les plus dangereux et les plus effrayans, et il expira le quatrième jour, rendant un sang noir et dissous par le nez, la bouche et le fondement. »

Je le demande, jamais les contagionistes ont - ils rapporté rien de plus fort en faveur de leur opinion? ici on voit la subtilité de cette distinction entre l'infection et la contagion. Si les deux personnes citées plus haut, et plusieurs autres citées au même endroit par M. Dalmas, n'ont pas été contagierées, il est clair que les mots n'ont plus de valeur; si elles ont été infectées, il est certain que cette infection équivaut bien mani-

festement à la contagion. L'auteur ajoute que ces malades n'ont communiqué leur maladie à aucun de ceux qui les ont soignés; mais cela ne prouve rien, sinon que les conditions favorables à la propagation du miasme ne se trouvaient pas dans les lieux où ils se sont retirés, ou que les personnes qui les ont soignés étaient réfractaires à la contagion; car on n'a jamais soutenu que celle-ci fut nécessaire, absolue, sous tous les climats, dans toutes les constitutions atmosphériques données et sur toute sorte de personnes; mais nous avons déjà dit cela plusieurs fois, et nous renvoyons à nos précédens articles pour éviter des répétitions.

M.

## ESPRIT DES JOURNAUX DE MÉDECINE.

*Bulletin de quelques réputations médicales.*

*M. Rochoux.* — L'ouvrage sur la fièvre jaune que M. Rochoux vient de publier est remarquable par l'importance du sujet, la manière lumineuse dont il est traité, et les idées tout-à-fait neuves de l'auteur. .... Tout son ouvrage n'est destiné qu'à mettre au jour cette importante vérité: que la fièvre jaune appartient aux phlegmasies aiguës de l'appareil digestif; ce qui l'engage à se servir indistinctement des mots de *gastrite* et de *fièvre jaune*, pour désigner la maladie qui fait le sujet de ses recherches (PARENT, *biblioth. médic.*, cah. d'avril).

Il est souverainement ridicule de donner le nom de *gastrite*, sans épithète aucune, à la fièvre jaune. .... Dans le second chapitre de son ouvrage, M. Rochoux s'occupe des causes de la fièvre jaune et de la contagion de cette maladie. Nous dirons ce que nous pensons de ce chapitre, quand l'auteur aura publié une relation circonstanciée et naïve de son voyage à Barcelone, lorsqu'il aura éclairci, par une explication franche, l'étonnante obscurité qui couvre cette époque de sa vie (Journ. complém., cahier de mai).

Ceux qui connaissent les *recherches sur l'apoplexie*, publiées par M. Rochoux en 1817 peuvent se dispenser de lire l'article qu'il vient de faire sur cette maladie (dans le *Nouv. dictionn. de médec.*, etc.) Il n'a rien changé, rien ajouté, rien rectifié... il ne voit dans l'apoplexie qu'un épanchement de sang, au lieu de considérer le mouvement qui a fait diriger le sang

vers la tête ; il cherche un préservatif de l'apoplexie dans une drogue pharmaceutique (BOUSQUET, *Rev. médic.*, *cahier d'avril*).

Il résulte de la dissertation sur le *typhus amaril*, que, forcé par l'évidence des faits d'admettre la contagion de la maladie de Barcelone, M. Rochoux a cru devoir séparer cette maladie de la fièvre jaune, qu'il avait reconnu n'être pas contagieuse, en l'observant lui-même en Amérique... Cet auteur, après avoir considéré la fièvre jaune en physiologiste, dans son premier ouvrage, se montre ontologiste dans celui-ci, par la création d'une entité morbide qui, si elle n'ajoute pas à la somme des maux de l'espèce humaine, doit au moins ajouter à la terreur qu'ils inspirent (*Journal de M. Broussais*, n° 2.).

M. Broussais. — Les physiologistes ont longtemps peuplé l'économie d'êtres immatériels, incompréhensibles, abstraits, auxquels ils attribuaient l'exercice des fonctions ; M. Broussais s'est élevé avec autant de force que de raison contre ce système ontologico-barbare. Comment se fait-il donc qu'il le reproduise ? son langage est tel que les ontologistes les plus intrépides n'auraient qu'à peine osé se le permettre. On voit en effet dans sa théorie une *force vitale* préexistante aux organes et à leurs propriétés, et qui a pour premier ministre la *chimie vivante*, laquelle, à son tour, préside à la formation et au développement de la contractilité et de la sensibilité. Si cet échafaudage n'est pas de l'ontologie, il n'en existera jamais (BEGIN, *Journ. complém.*, *cahier cité*).

Comment peut-on ainsi mêler des paradoxes insoutenables aux résultats de l'observation la plus exacte ? M. Broussais n'a point résolu le problème d'une physiologie sans hypothèse... on assure qu'il se plaint de l'anarchie dans laquelle est tombé l'empire médical, depuis la chute du *despotisme classifiant*. Pour moi, je n'en crois rien ; il ne peut ainsi déplorer les suites de son agression. J'aime à croire qu'il se réjouit, au contraire, de l'émulation que font paraître les jeunes médecins, pour contribuer, sinon à l'avancement de la science, du moins à l'extirpation de l'erreur. Il ne peut vouloir hériter du despotisme des écoles, sans tomber en contradiction avec lui-même ; à moins toutefois qu'il ne se croie en droit de dire : la médecine, c'est moi ! (BOISSEAU, *Journ. univ.*, *cah. d'avril*).

M. Broussais n'a pas connu l'unité des forces de la

vie, et n'a pas considéré les sympathies sous leur véritable point de vue ; mais il les a embarrassées d'idées anatomiques ; il n'a pas vu que la vie avait une force à elle, que le stimulus ne faisait que développer son action, sans en être la source. Il n'a considéré que l'écorce des phénomènes vitaux, qu'une propriété extérieure, accidentelle, l'irritabilité, établie par les expériences cadavériques de Haller, et qui a été prise à tort par la plupart des médecins modernes pour la vie toute entière. (BÉRARD, *Rev. méd. cah. cité*).

La prodigieuse simplicité de notre médecine la rend suspecte à tous ceux qui se sont longtemps fatigués à se meubler la mémoire des entités de l'ontologie. On ne dira plus désormais que nous avons copié les italiens, et l'on commencera à croire que nous pouvons leur apprendre quelque chose. (BROUSSAIS, *Journal de M. Broussais*, n° 4.).

MM. Gall et Spurzheim. M. Gall accuse M. Spurzheim d'introduire dans ses découvertes un esprit tout contraire à celui dans lequel elles ont été commencées, perfectionnées et continuées jusqu'à présent ; il lui reproche d'avoir publié un traité très-incomplet de sa doctrine, puis il ajoute : « Tout l'ouvrage est de 361 pages ; sur celles-ci il en a copié 246 du mien ; déjà d'autres l'ont accusé de plagiat : c'est au moins très-ingénieux de faire des livres à coups de ciseaux. » M. Spurzheim répond que c'est lui seul qui a soigné toutes les préparations anatomiques ; qu'il a fixé l'attention de M. Gall sur les découvertes qui en sont résultées, qu'il a fait seul toutes les dissections, etc. ; enfin, quel l'ouvrage de M. Gall n'a paru qu'en 1818, tandis que la prétendue copie avait déjà paru en 1815..

M. Gall pense que l'on ne saurait parler pertinemment de l'organe de l'âme et de la pluralité des organes qu'après avoir démontré que les qualités et les facultés sont immées, et que leurs manifestations dépendent de conditions matérielles. M. Spurzheim commence son ouvrage par la proposition portant que le cerveau est l'organe de l'âme, et qu'il est nécessaire de faire une division des facultés et des organes. Ni l'un ni l'autre ne me paraît concluant dans sa manière de raisonner, et si l'un a tort, l'autre n'a pas raison. (DEMANGEON, *Biblioth. méd. cah. cité*.)

## POLICE MEDICALE.

## AVIS AUX MARIS EMBARRASSÉS DE LEURS FEMMES.

Depuis que la poudre de succession est passée de mode, et que le secret de l'*aqua-tophana* est perdu, plusieurs préparations se disputent à l'envi l'affreuse vogue dont ces substances vénéneuses ont joui pendant plus ou moins longtemps. Nous avons consigné dans un des derniers numéros de cette *Gazette* l'extrait de deux rapports du comité de santé de la Pointe-à-Pitre, constatant la mort du lieutenant-colonel Coëls, de deux capitaines, et de trois marins du brick *l'Hebé*, victimes, tous les six, du remède purgatif de *Leroy*. Voici une lettre qui nous est parvenue trop tard pour avoir pu être insérée dans notre numéro du 15 de ce mois.

*Au Rédacteur de la Gazette de santé.*

« Monsieur,

Il est urgent et d'un grand intérêt pour l'humanité que vous soyez informé et que vous informiez vos nombreux lecteurs de la mort presque forcée de la femme *Leroy*, auteur de la drogue si vantée par ceux qui sont à sa solde, tel qu'un certain M. d'*O*..... Cette femme a succombé après trois jours de maladie, en se bornant à l'unique usage de leur pernicieuse drogue. Il serait trop long de vous citer toutes les victimes de cet affreux poison qu'on ne peut ou qu'on ne veut point arrêter. Une jeune femme, demeurant rue de la Monnaie, dans la maison du *Journal de Paris*, a fini de même au commencement de l'année, ainsi que d'autres et d'autres dont le public apprend indifféremment la mort, sans en rechercher la cause. Vous êtes prié, au nom de l'humanité, de donner à ces faits la plus grande publicité.

*Un de vos abonnés.*

*Paris, le 11 mai 1822.*

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n° 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N°



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. --- 7 juin 1653.  
Naissance de Albinus, à Dessen.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

*Nombre des malades admis dans les hôpitaux par les membres du bureau central d'admission, pendant le mois de mai 1822.*

Fièvres non caractérisées.....	148
<i>Id.</i> gastriques, bilieuses .....	418
<i>Id.</i> muqueuses.....	1
<i>Id.</i> adynamiques, putrides.....	11
<i>Id.</i> ataxiques.....	2
<i>Id.</i> intermittentes, quotidiennes.....	13
<i>Id.</i> catarrhales.....	17
Fluxions de poitrine.....	70
Phlegmasies internes.....	388
Erysipèles.....	27
Varioles.....	9
Douleurs rhumatismales.....	89
Angines, Esquinancies.....	22
Catarres pulmonaires.....	96
Coliques métalliques.....	21
Diarrhées, dysenteries.....	6
Apoplexies, paralysies.....	23
Hydropisies, anasarques.....	19
Phisies pulmonaires.....	43
Ophthalmites.....	56
Maladies sporadiques.....	548
 Total.	1827

### OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

*Du premier mai au premier juin 1822,*

**THERMOMÈTRE.** *Maximum, + 23, 5. Minimum - 4, 2.*

**BAROMÈTRE.** *Maximum, 28, 4, 0. Minim. 27, 5, 6.*

**HYGROMÈTRE.** *Maximum, 98. 0. Minim. 70, 0.*

*L'ingénieur CHEVALLIER,*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

#### *Maladies régnantes.*

En quelques jours, nous voilà parvenus à un degré de chaleur que nous ne devions pas attendre sitôt. Le thermomètre a marqué 23° 1/2 dans le mois de mai; et les premiers jours de juin ont offert une température de 25° 1/2. Point de pluie, fort peu de vent, beaucoup de chaleur, voilà le résumé de la constitution atmosphérique du mois passé. Quelques apoplexies, beaucoup d'angines, un très-grand nombre de fièvres dites bilieuses; voilà le résumé de la constitution médicale. Quoique nous ne tracions pas celle-ci d'après le tableau des malades admis dans les hôpitaux, mais bien d'après notre pratique particulière, et celle de plusieurs médecins de la capitale, nous ne pouvons cependant nous empêcher de fixer l'attention de nos lecteurs sur le grand nombre de fièvres gastriques, bilieuses, porté dans l'état ci-contre. Ce n'est pas que nous voulions par là accréditer les bruits qui circulent sur certains malades morts à l'Hôtel-Dieu; c'est une simple remarque sur une circonstance assez extraordinaire, mais qui trouve son explication dans la haute température que nous avons éprouvée. Est-il besoin d'indiquer ici la médication convenable contre les maladies qui règnent plus particulièrement à cette épo-

que ? Tous les praticiens savent traiter une angine lorsqu'elle ne se manifeste pas avec des symptômes alarmans, avec le caractère gangréneux, par exemple; or, celles que nous avons observées se sont présentées avec une inflammation franche. Comment remédier à des apoplexies qui tuent les malades en quelques minutes ? Ici, c'est à une médication préservative qu'il faut recourir, les évacuations sanguines, les purgatifs salins, les rafraîchissans sous toutes les formes ; voilà tout ce que nous pouvons conseiller, non-seulement pour prévenir l'apoplexie, mais encore comme devant former la base du traitement de la plupart des maladies inflammatoires ou bilieuses de cette époque.

### EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

(Dix-septième article.)

#### PHLEGMASIES CUTANÉES CHRONIQUES.

*Plaque, teigne, gale, dartres.*

On me reprochera peut-être de passer trop rapidement sur des maladies importantes ; il est vrai que le titre de cet article a souvent été et pourrait être encore celui de plusieurs volumes : mais, en dernière analyse, ces volumes se réduiraient à quelques pages, et si ces pages étaient écrites en langue physiologique, il suffirait de quelques lignes et même de quelques mots pour en représenter la valeur ; c'est ce que je vais tâcher de faire avec toute la clarté que j'ai mise jusqu'ici dans l'exposition du nouveau système.

Je commence par cette maladie mystérieuse dont on a tour à tour affirmé ou nié l'existence, et connue sous le nom de plaque. Les uns ont voulu gratifier les Polonais du privilège d'en être seuls attaqués, et ont soutenu par conséquent que cette maladie était endémique en Pologne. Les autres ont tâché de démontrer, au contraire, qu'elle pouvait exister partout, et qu'avec un bonnet de laine et une tête malpropre, on devait nécessairement avoir les cheveux pliqués, c'est-à-dire collés entre eux, douloureux et saignans lorsqu'on les coupe. M. Broussais ne balance pas à se ranger de ce dernier avis, et voici son raisonnement. Les bonnets chauds, la malpropreté, irritent le cuir

chevelu : la plique, qui en est la suite, est donc une irritation, et comme les cheveux sont plus particulièrement affectés, le prétendu virus trichomatique n'est autre chose que l'irritation des follicules ou utricules qui sont à la racine des cheveux, des poils. Cette irritation qui établit à la tête une fluxion humorale peut se mettre en rapport avec l'économie, de sorte qu'au bout d'un certain temps il est dangereux de la supprimer, comme il arrive pour un cautère ou un vésicatoire.

Voilà donc la plique produite par l'irritation du cuir chevelu et des bulbes des cheveux ou des poils ; mais cette même irritation ne se borne pas là : c'est elle aussi qui produit la teigne, et non pas seulement telle ou telle espèce plus ou moins rapprochée de la plique, mais toutes les espèces de teigne connues. M. Alibert en a décrit cinq, qu'il a désignées par les noms de teigne *faveuse*, *granulée*, *furfuracée*, *amiantacée* et *muqueuse* ; mais M. Broussais ne voit là que des degrés différents d'irritation ; il répète sans cesse qu'il n'y a pas autre chose à étudier que le rapport de cette irritation avec les causes qui l'ont produite, et avec l'action des sécrétions de la peau qu'elle dénature, qu'il n'y a rien d'essentiel en médecine hors de ces données. J'avoue qu'il faut grandement compter sur la soumission aveugle et la crédulité de ses élèves pour leur débiter de pareilles propositions. Une fois pour toutes, examinons ce que signifient ces différents degrés d'irritation, et démontrons l'absurdité de ces subterfuges.

M. Broussais nous a dit des milliers de fois que l'irritation est toujours la même ; qu'elle ne diffère que par le degré, ou en raison du siège qu'elle occupe ; mais ici nous sommes précisément sur le même siège, les cheveux, le cuir chevelu ; nous devons donc avoir les mêmes phénomènes, quand le degré d'irritation sera le même. Cependant nous avons tantôt la plique, tantôt la teigne, tantôt la teigne granulée, et tantôt la teigne faveuse. Vous ne pouvez pas dire que ces phénomènes morbides soient absolument les mêmes ; vous n'avez qu'une autre supposition à faire dans votre système, savoir : que l'irritation qui les détermine diffère par le degré d'intensité. Hé bien ! admettons pour un moment cette hypothèse ; établissons une échelle d'irritation où seront marqués les différents degrés affectés à chaque phénomène morbide, et voyons si la théorie

prétendue physiologique, peut soutenir le plus léger examen.

Si vous placez la teigne au-dessus de la plique ou la plique au-dessus de la teigne, comme ces maladies, pas plus que toutes les autres, n'arrivent point tout d'un coup à leur plus haut degré d'intensité, il est évident que, dans certains momens, la plus faible d'irritation sera cependant plus intense que la plus forte. Ainsi dans la plique confirmée, l'irritation du cuir chevelu sera plus violente que dans la teigne commençante ; mais à mesure que celle-ci fera des progrès elle dépassera le degré d'irritation manifesté dans la plique ; et s'il était vrai que ces deux affections du cuir chevelu ne fussent que des degrés différens de la même irritation, il devrait s'ensuivre que la plus intense de ces maladies commencerait là où l'autre finirait ; qu'elles se confondraient ainsi l'une dans l'autre, à partir d'un certain degré ; il serait facile de calculer cela numériquement, et la médecine aurait alors la certitude de la géométrie ; c'est alors, et seulement alors, que M. Broussais aurait raison de parler de la *prodigieuse simplicité* (Annal. 4) de sa médecine. Malheureusement les faits sont en contradiction manifeste avec ces principes. Les symptômes de la teigne ne sont pas plus les symptômes exaspérés de la plique que les symptômes de celle-ci ne sont l'affaiblissement des symptômes de celle-là ; et ce que nous disons ici de ces deux affections s'applique à l'immense majorité des maladies, surtout des maladies chroniques. On a beau parler d'irritation, de ses degrés, de ses formes, de ses modes ; si par *mode* d'irritation vous entendez un changement, une altération autre que l'augmentation et la diminution, vous créez un nouvel être, vous n'êtes plus dans l'irritation que vous avez définie. Si vous vous en tenez à ses divers degrés d'intensité, vous n'expliquez rien ; vous vous trouvez à chaque instant hors des faits. C'est sans doute un malheur que cette simplicité prétendue ne soit qu'une chimère, mais c'est un malheur inévitable fondé sur la nature des choses. On a beau s'étourdir par des espérances frivoles et se payer de subtilités, tant qu'il existera des maladies, il sera impossible de les mesurer toutes sur la même échelle.

L'histoire de la gale, des dartres, de la lèpre, etc., fournirait encore de nouveaux argumens en faveur des réflexions précédentes si je voulais m'appesantir sur les vices de la théorie nouvelle, mais je laisse aux lec-

teurs l'application des principes déjà posés, je vais seulement exposer de quelle manière M. Broussais envisage ces maladies.

La gale, comme chacun sait, est une petite vésicule qui paraît spécialement aux jointures et occasionne une démangeaison très-vive. M. Broussais admet la contagion, il croit cependant difficilement que les vases dont on se sert à table ou ailleurs puissent être les moyens de cette transmission ; il n'est pas bien fixé sur la théorie des circons, et pour cette maladie comme pour un très-grand nombre d'autres, il nous manque une histoire *physiologique*. Quant aux pustules en elles-mêmes, aux furoncles qui quelquefois les accompagnent, aux dépôts galeux, etc. Tout cela n'est que le produit de l'irritation ; il est constant néanmoins, même d'après M. Broussais, que le soufre est le moyen par excellence contre cette maladie, mais le soufre est un irritant, et l'acide nitrique qu'on y associe assez souvent est plus irritant encore ; hé bien ! tout cela guérit l'irritation ; voilà une pratique singulièrement conséquente avec la théorie. Ce n'est pas tout, les purgatifs à l'intérieur offrent des avantages incontestables. M. Broussais ne recule pas ; il recommande de purger deux, trois et même quatre fois, pour revenir ensuite aux moyens usités, c'est-à-dire, spécifiques, quoiqu'on ne veuille pas de ce mot.

Les purgatifs et les sulfureux ne sont pas moins utiles dans les dartres, qui ne sont encore, dans la nouvelle théorie, que des irritations de la peau, guéries le plus souvent par des irritans. Il est juste néanmoins de reconnaître que les bains sulfureux, et surtout les vapeurs sulfureuses employées indistinctement contre toute espèce de dartres, exaspèrent bien souvent les ulcérations au lieu de les guérir ; j'en ai vu de très-mauvais effets sur un sujet atteint d'une dartre pustuleuse rongeante sur tout le côté gauche du dos et du cou ; chaque fois que le malade prenait un bain de vapeur sulfureuse, il souffrait des douleurs atroces, et les ulcérations devenaient plus larges et plus profondes. Je mis le malade à un régime doux et presque tout végétal ; je fis appliquer périodiquement une suffisante quantité de sanguines pour cerner les ulcérations, j'administrai les purgatifs pour établir une révulsion intérieure, et, au bout de quatre mois, je parvins à cicatriser entièrement toutes les ulcérations qui, pendant deux ans, avaient résisté aux applications sulfureuses irritantes. Il est vrai de dire que

M. Aliibert conseille aussi les sanguines quand l'irritation est très vive dans les dartres; mais peut-être devrons-nous à M. Broussais d'en avoir fait ressortir les avantages d'une manière plus évidente; et voilà pour répondre à ceux qui m'accuseraient de tout blâmer dans la nouvelle médecine.

MIQUEL.

### SIGNES DES MALADIES.

*Sémeiologie générale, ou traité des signes et de leur valeur dans les maladies, par F.-J. DOUBLE. Tome 3, contenant les signes fournis par les sécrétions. Paris 1822, chez Croulebois, libraire, rue des Mathurins, n. 17.*

Au milieu de la foule immense de livres qui se publient chaque jour, et dans lesquels on ne voit plus figurer que les noms de MM. Broussais, Rolando, Tonimasini, on ne peut s'empêcher de remarquer un ouvrage dans lequel les noms de Stoll, de Sydenham, d'Hippocrate, conservent encore quelque crédit. La réputation de son auteur est faite depuis longtemps, et celle de l'ouvrage n'a un peu souffert que du retard mis à la publication du dernier volume. En l'annonçant aujourd'hui, nous devons donc satisfaire l'impatience de beaucoup de praticiens qui pardonneront sans peine à M. Double le temps qu'il a mis à le composer, en faveur des excellens matériaux qu'il a employés, et des préceptes cliniques dont il l'a enrichi.

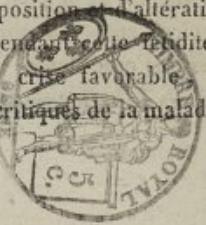
On ne s'attend pas à une analyse détaillée de cet ouvrage: il sera lu en entier et médité par tous les médecins qui voient des malades, car M. Double n'a pas écrit pour les autres. Après des considérations générales sur l'insuffisance de l'analyse chimique appliquée aux humeurs sécrétées par nos organes; l'auteur passe tout de suite à l'examen des diverses modifications que ces humeurs présentent dans l'état morbide, et en déduit les signes qu'elles fournissent au praticien sur la nature de la maladie, sur la marche qu'elle doit suivre, sur la terminaison qu'elle doit avoir. Les larmes, la salive, les crachats, l'urine, les sueurs, etc., y sont considérés sous mille points de vue différens qu'il est impossible d'indiquer ici. Vouloir analyser ces préceptes, ce serait tronquer les résultats de l'observation.

Toutefois, comme nous nous sommes fait une loi de ne jamais parler d'un bon livre sans en extraire

quelques bons préceptes, nous ne pouvons nous empêcher de citer quelques passages du troisième volume de la *Sémeiologie*. Nous choisirons le chapitre où il est question des odeurs. Il n'est pas de praticien qui, ayant une fois observé la petite-vérole, ne reconnaîsse ensuite cette maladie à la seule odeur du malade; eh bien! ce qui a lieu pour la petite-vérole a lieu pour presque toutes les maladies; seulement dans un degré beaucoup moins marqué. Tel est l'ordre de la nature, dit *Bordeu*, telle est aussi la marche de la médecine, on juge de l'essence des parties et de leur état sain ou malade par l'odorat. Tous les médecins s'en sont aidés, et ont appris, depuis *Hippocrate*, à calculer ou à classer dans leur mémoire les odeurs propres à leur faire asseoir un jugement convenable sur le diagnostic et le pronostic. *Baglivi* assure qu'il reconnaissait souvent à la nature de l'odeur exhalée si la maladie devait être légère ou grave, aiguë ou chronique; il est à regretter que *Baglivi* ne soit pas entré à ce sujet dans quelques détails qui nous auraient mis à même de réitérer ses propres observations; la science y aurait beaucoup gagné. Le même *Baglivi*, *Meibomius*, *Jeanroy* et M. *Double*, ont souvent pu prédire la mort du malade quelques jours à l'avance, et cela d'après une odeur fétide et comme cadavéreuse, semblable à celle qu'exhalent les morts dans les églises. *Jeanroy* assurait même qu'il avait quelquefois été frappé de cette odeur mortelle en entrant dans les pièces voisines de la chambre du malade, et avant de s'être approché de son lit.

Tout le monde connaît l'odeur aigre douceâtre qu'exhalent les femmes en couche. Quel est le médecin expérimenté, dit M. *Brieude*, qui, en entrant dans la chambre d'une accouchée, ne devine point à l'odeur aigre qui le frappe, que le lait coule dans l'ordre naturel; il peut même prédire que la fièvre laiteuse prend un caractère de malignté si cette odeur change et devient fétide. Cette même odeur caractérise la fièvre puerpérale, la fièvre miliaire des accouchées, et la dysenterie qui se déclare souvent à cette époque.

En général, l'odeur fétide est d'un fort mauvais augure dans toutes les maladies graves, elle annonce l'excessive prostration des forces vitales, et par suite, un commencement de décomposition, d'altération profonde de l'organisme. Cependant cette fétidité, jointe à d'autres symptômes de crise favorable, et ayant lieu d'abord aux époques critiques de la maladie,



devient au contraire d'un heureux présage. J'ai eu plusieurs fois, ajoute l'auteur, occasion de me convaincre de la vérité de cette assertion ; je m'en suis même servi avec succès comme d'une indication suffisante à l'emploi des purgatifs dans des cas difficiles ; particulièrement lorsque, par l'effet de l'oppression ou de la prostration des forces, il y a à craindre que la nature ne puisse point fournir aux évacuations critiques annoncées ; alors, l'odeur fétide, dont le caractère est à peu près celui de l'hydrogène sulfuré, exhalée dans l'atmosphère qui environne le malade, me suffit pour arrêter l'emploi de légers purgatifs toniques donnés *per epicrasim*. Ce signe m'a rarement induit en erreur ; l'événement en a presque toujours justifié la solidité. C'est à une odeur analogue que, dans de simples embarras gastriques, je reconnais souvent la nécessité d'un ou de plusieurs purgatifs, et le succès en est presque toujours le résultat.

Tous les praticiens connaissent l'odeur alliée qui caractérise l'haleine des enfans attaqués de vers ; on ne risque rien, d'après cette seule indication, d'employer les anthelmintiques, et si cette odeur est très-forte et qu'elle se combine avec l'odeur alkaline, on doit craindre les complications putrides si fréquentes à la suite des affections vermineuses.

Ces citations suffiront sans doute pour faire apprécier l'importance et l'utilité de la Sémiologie générale. Nous n'avons parlé néanmoins que d'une partie en quelque sorte accessoire ; c'est dans les belles considérations de l'auteur sur les hémorragies, les sueurs, l'urine, les selles, l'expectoration, les éruptions cutanées, etc., qu'il faut chercher l'observateur habile, le praticien consommé. C'est la médecine antique, perfectionnée par les résultats de l'observation moderne, c'est la doctrine d'*Hippocrate*, dégagée des théories ridicules introduites par l'ignorance et la barbarie dans les ouvrages du fondateur de notre art. Les médecins éloignés de l'esprit de système applaudiront tous aux heureux efforts qu'a faits M. *Duble* pour porter dans le diagnostic médical la précision et la certitude ; les théoriciens exclusifs regarteront peut-être en pitié le fruit d'une longue expérience et de plusieurs années de travail ; les praticiens liront le livre, le méditeront à loisir, et confirmeront par leur propre expérience la justesse des observations et la profondeur des vues de l'auteur. Nous sommes persuadés qu'il sera plus flatté

des suffrages de ces derniers que chagriné par les critiques des autres.

A.

### MALADIES DES VOIES URINAIRES.

*Traité de la gravelle, du calcul vésical, et des autres maladies qui se rattachent à un dérangement des fonctions des organes urinaires, par William PROUT, m. d. traduit de l'anglais sur la dernière édition, par Ch.-L. MOURGUÉ, d. m. 1 vol. in-8. Paris, 1822 ; chez Mme Seignot, quai St-Michel.*

Depuis que la chimie moderne a offert un nouveau moyen d'investigation pour parvenir à une connaissance exacte des maladies des voies urinaires, il n'est plus permis au médecin d'ignorer les résultats de l'analyse chimique appliquée à l'histoire de cette partie de l'art de guérir. Sans doute la chimie ne doit point intervenir dans l'étude de la plupart des phénomènes vitaux : mais les résultats de la vie rentrent en grande partie dans son domaine ; et elle ne risque point de nous égarer quand nous l'appliquons aux opérations qui ne sont pas hors de sa portée. Cette réflexion se place naturellement à côté des considérations judicieuses que M. *Mourgué* a placé en tête de l'ouvrage qu'il a traduit. Il loue son auteur d'avoir « apprécié toute l'importance des connaissances chimiques, d'avoir fait une étude approfondie de la chimie animale, mais surtout de n'en avoir point abusé au point de négliger la partie médicale de son sujet. » Nous ne pouvons nous empêcher de souscrire à cet éloge après avoir lu le livre de M. *Prout*, dont nous allons extraire quelques principes qui nous paraissent éminemment utiles dans la pratique.

Un malade rend une grande quantité d'urine, et cette urine a un goût sucré. L'excrétion peut en être portée à vingt ou trente pinte en vingt-quatre heures ; de là résulte une soif brûlante, une peau sèche, une perte de forces très-prononcée, un amaigrissement très-considérable, etc. voilà le diabétés. Cette maladie a occupé la sagacité de beaucoup d'observateurs : les uns l'ont considérée comme une affection des reins, les autres comme une maladie particulière aux organes digestifs ; enfin, on l'a regardée comme une complication de l'hydropisie. Ce que M. *Prout* voit dans tout cela, c'est une lésion des fonctions des reins ; au-

delà de ce fait, il ne connaît rien de certain. Nous connaissons quelqu'un qui n'est pas si modeste, et qui au-delà de ce fait, voit encore l'irritation ; il est vrai que sa théorie le conduit à l'administration des sanguines, tandis que l'observation conduit M. *Prout* à l'administration de l'opium, et cela mérite quelque attention. Le docteur anglais regarde l'opium comme seul doué de la propriété de diminuer l'excrétion de l'urine, et les phénomènes morbides qui en sont la conséquence ; mais il doit être administré à haute dose. On lit, à la page 99, une observation dans laquelle on en donna jusqu'à un scrupule deux fois par jour.

Passant aux maladies dans lesquelles on rencontre une altération des principes insolubles de l'urine, M. *Prout* divise les résultats de ces altérations, c'est-à-dire les sédimens de l'urine, en trois classes : 1<sup>o</sup> sédimens pulvérulens ; 2<sup>o</sup> sédimens cristallisés, vulgairement appelés gravelle ; 3<sup>o</sup> concrétions solides ou calculs formés par l'aggrégation de ces dépôts urinaires.

On rencontre des sédimens pulvérulens dans une foule de cas, et notamment dans les fièvres, ce n'est donc pas une maladie particulière, mais seulement le résultat de plusieurs maladies.

Les sédimens cristallisés, qui constituent la gravelle, sont, pour la plupart, composés d'acide lithique pur.

Les concrétions solides ou calculs urinaires sont composés de principes différens et se réduisent à treize espèces, signalées chacune en détail par l'auteur. Ces treize espèces elles-mêmes sont composées de substances élémentaires qui peuvent se réduire à quatre ; 1<sup>o</sup> l'acide lithique et ses composés ; 2<sup>o</sup> l'oxalate de chaux ; 3<sup>o</sup> l'oxyde cystique ; 4<sup>o</sup> les phosphates terreux. Il est rare, pour ne pas dire impossible, qu'on trouve en même temps deux ou plusieurs de ces principes dans l'urine. Delà M. *Prout* conclut avec raison qu'il faut admettre quatre diathèses ou conditions particulières du système, donnant lieu à la formation de tel calcul plutôt que de tel autre. Peut-être cette manière de voir trouvera-t-elle des contradicteurs, mais il nous semble impossible d'en contester la justesse. N'est-il pas évident en effet que le calculeux dans la vessie duquel se forme une pierre composée d'acide lithique, n'est pas malade précisément de la même manière que celui dont le calcul est composé d'un phosphate ? Si cette différence est incontestable, il faut donc admettre une cause générale différente, et lorsque vous vou-

drez empêcher l'augmentation d'un calcul déjà formé, ou prévenir celle d'un nouveau, après l'opération de la taille, par exemple, la connaissance des principes élémentaires vous sera absolument nécessaire pour choisir la méthode de traitement la plus convenable. Voici les principaux résultats des observations de M. *Prout* sur les caractères qui distinguent chacune de ces diathèses et sur les moyens thérapeutiques qui leur sont appropriés ; c'est, ce nous semble, la partie la plus importante du livre.

*Calculs lithiques.* Les symptômes provoqués par les calculs sont moins redoutables que ceux qui dépendent des autres espèces de concrétions. Plusieurs exemples prouvent que ces calculs peuvent exister dans la vessie sans que rien indique leur présence pendant la vie du malade. Ce phénomène ne s'observe dans aucune autre espèce de calcul, à moins qu'il ne soit enkisté ; l'urine des personnes affectées de calcul lithique présente toujours une couleur naturelle plus ou moins foncée, elle laisse déposer presque toujours un sédiment cristallisé qui devient en général plus abondant lorsque la douleur et l'irritation augmentent. Elle contient en général moins de mucus dans cette espèce de calcul que dans les autres.

*Calculs oxaliques et cystiques.* On connaît le premier de ces calculs sous le nom de calcul mural, c'est-à-dire hérisse d'aspérités. Les symptômes qu'il provoque sont très-intenses et très-bien caractérisés ; comme il est assez rare, M. *Prout* n'a pu lui assigner aucun caractère positif et propre à le faire reconnaître. Le second est encore plus rare ; sur trois collections, on n'en a pas même trouvé un seul. On ne peut guère le reconnaître qu'à des fragmens de cette substance rendus souvent avec les urines.

*Calcul phosphatique.* Les souffrances horribles auxquelles ces concrétions donnent lieu, dit l'auteur, surpassent de beaucoup tout ce que j'ai observé dans les autres espèces de calculs, non-seulement les symptômes locaux sont portés à un point de violence extrême, mais encore l'ensemble de la constitution paraît éprouver une altération remarquable. L'urine phosphatique est si bien caractérisée qu'elle ne peut être méconnue un seul instant. En général, elle est abondante, légèrement opaque, et offre une couleur pâle analogue à celle du petit-lait. Ce liquide laisse précipiter les phosphates qui sont mêlés dans ce cas avec une grande quantité de mucus ; ce dépôt urinaire présente un as-

pécèt très-particulier, mais difficile à décrire ; cette urine passe rapidement par tous les degrés de la décomposition alcaline et putride, et exhale, dans cet état, une odeur des plus offensives.

*Thérapeutique.* Le traitement des affections calculueuses est local ou général ; le traitement local est à peu près le même pour toutes les espèces de concrétions, il consiste dans l'administration des anodins sous diverses formes ; la jusquiame convient particulièrement dans la diathèse lithique, l'opium dans la diathèse phosphatique ; on les combine avec l'*uva ursi* ou autres substances, et on les administre sous forme d'embrocation, d'injection, de suppositoire, etc.

Le traitement général de la diathèse lithique consiste dans la méthode suivante : on commence, dit M. *Prout*, par une dose de calomel et de poudre antinomiale, jointe aux pilules de *Plummer* ou à quelque autre purgatif altérant. Ces médicaments, qu'on administre le soir, sont suivis le lendemain matin d'un purgatif diurétique alcalin, composé, par exemple, avec un mélange de sel de la Rochelle et de magnésie ou de sous-carbonate de soude. Dans la journée, on peut administrer une forte infusion d'*uva ursi* combinée avec la jusquiame et la liqueur de potasse, etc. Ces moyens doivent être continués plus ou moins longtemps, selon les circonstances, et jusqu'à ce que l'urine commence à recouvrer ses qualités naturelles. Lorsque ce liquide aura repris son état physiologique, il est évident que le calcul ne pourra plus augmenter de volume.

M. *Prout* ne nous enseigne rien contre les autres diathèses ; tous les efforts que j'ai faits à cet égard ne m'ont fait parvenir, dit-il, qu'à calmer momentanément les souffrances du malade par le secours des opiatiques. L'opération de la taille est donc la seule ressource qui reste. Telle est la bonne foi de M. *Prout*. Il serait à désirer qu'elle trouvât beaucoup d'imitateurs nous aurions quelques connaissances positives de plus, et une foule de recettes pharmaceutiques de moins. En résumant ce que dit l'auteur sur la nécessité de l'opération de la taille, on peut dire que cette opération doit être pratiquée sur le champ, ou aussitôt que possible. 1<sup>o</sup> Lorsque le calcul, quelle que soit d'ailleurs sa composition chimique, se montre avant la puberté ; 2<sup>o</sup> toutes les fois que la diathèse phosphatique existe.

En terminant, nous devons féliciter le docteur *Mourgué* d'avoir traduit un ouvrage utile, et de l'avoir

traduit avec toute la précision et la clarté désirables. Les considérations préliminaires dont il a enrichi sa traduction démontrent un esprit judicieux, et prouvent que s'il est persuadé de l'utilité de la chimie médicale il attache plus d'importance encore à l'observation clinique.

M.

## VARIÉTÉS.

— *Auscultation mediate appliquée à l'étude de la grossesse.* Nous avons fait connaître à nos lecteurs le compte rendu par M. *Dé Lens*, d'un mémoire de M. de *Kergaradec*, sur deux nouveaux signes de la grossesse. (*Gazette de santé*, n. XII. 1822). Plusieurs faits importants sont venus depuis confirmer les observations de ces deux médecins. Le docteur *Ollivry*, de Quimper, s'est assuré, en portant la main dans l'utérus immédiatement après la sortie de l'enfant, que le point d'adhérence du placenta correspondait parfaitement à l'endroit où les battemens simples, appelés par M. *De Lens* placentaires, avaient été entendus. Un fait nouveau, et non moins curieux, c'est que ces pulsations ont continué à être perceptibles, même après l'expulsion du fœtus, et qu'elles ont cessé, pour ainsi dire, brusquement aussitôt après la section du cordon ombilical. Dans une autre circonstance, le même médecin, ayant reconnu et annoncé pendant la grossesse l'existence de deux jumeaux, l'événement est venu ensuite justifier sa prédiction. Enfin, chez une femme qui croyait pourtant sentir les mouvements de son enfant, l'absence des battemens doubles détermina M. *Ollivry* à déclarer que l'enfant était mort, ce qui fut trouvé vrai. Il est bon d'observer néanmoins que l'absence des battemens doubles ne saurait donner la certitude absolue de la mort du fœtus, puisqu'un simple changement de position paraît suffire pour les faire disparaître, au moins momentanément.

— *Orage.* Le 11 du mois dernier, un violent orage poussé du sud au nord-est, a éclaté sur Bourbonnais-Bains : un très-fort coup de tonnerre a été suivi d'une trombe d'eau qui est tombée sur toute la partie du territoire de cette ville, qui s'étend du sud au nord-ouest, de manière qu'en moins d'une demi-heure, les champs, les vignes, et la prairie du vallon de l'ouest à l'est, ont été couverts d'eau, de terre et de pierre.

Dans l'établissement des bains civils, l'inondation s'est élevée à près de quatre pieds, elle s'y est maintenue à cette hauteur pendant huit à dix minutes, et l'a occupé l'espace d'une heure sans y occasionner de préjudice notable, seulement on a été obligé pour nétoyer et enlever le limon que cette eau avait déposé sur les pavés, de suspendre les bains, douches et étuves, pendant deux jours; le troisième, les étrangers ont été admis aux exercices ordinaires de santé, les puits des sources chaudes et celui de l'écoulement de place, ont été soigneusement vidés et curés, l'eau thermale qui n'était altérée que sous le rapport de son mélange avec une eau étrangère, mais froide et bourbeuse, a repris aussitôt avec son degré de calorique, toutes ses qualités antérieures.

L'établissement militaire, à part les dommages qui sont inséparables d'un crue d'eau subite et forte, n'a également éprouvé aucun préjudice essentiel, les malades y seront reçus comme de coutume au 1<sup>er</sup> juin.

— On lisait textuellement dans le *Journal du commerce* du samedi 1<sup>er</sup> juin : M. Peysson, jeune médecin attaché à l'hospice militaire de Cambrai, vient de trouver le moyen de remplacer avec avantage le quinquina par un tartre composé de stibié et d'opium; c'est comme si l'on disait que le *Journal du commerce* est composé de commercial et de politique.

— Le ministre de l'intérieur (Espagne) a écrit aux cortès pour leur annoncer que le gouvernement voulant donner aux quatre médecins français qui s'étaient rendus à Barcelone pour observer l'épidémie, un témoignage public du prix que l'Espagne attache à leur dévouement, avait décidé d'accorder aux trois qui ont survécu la croix de l'ordre de Charles III, et qu'à cet effet il demandait aux cortès les dispenses nécessaires pour les preuves exigées par les statuts de l'ordre. Quant au quatrième médecin, mort au milieu de l'épidémie, le gouvernement a décidé qu'il serait mis sur son tombeau une inscription pour perpétuer le souvenir des services éminens rendus par ce digne médecin

à l'humanité. Les cortès ont accordé les dispenses demandées.

— *Histoire des phlegmasies ou inflammations chroniques*, fondée sur de nouvelles observations de clinique et d'anatomie pathologique, ouvrage présentant un tableau raisonné des variétés et des combinaisons diverses de ces maladies, avec leurs différentes méthodes de traitement; par F.-J.-V. Broussais, docteur en médecine, etc., troisième édition, revue et augmentée de notes. 3 vol. in-8.; prix 20 f. et 25 f. par la poste.

— *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, par Xav. Bichat, quatrième édition, augmentée de notes par F. Magendie, membre de l'Institut et de l'Académie royale de médecine; 1 vol. in-8., prix 6 f. 50 c. et 8 f. par la poste; chez Gabon, libraire, rue de l'Ecole de médecine.

Ces deux ouvrages sont assez connus pour que nous soyons dispensés d'en parler ici en détail, il suffit d'en indiquer la réimpression pour en assurer le débit; nous devons dire cependant que la nouvelle édition des *phlegmasies chroniques* par M. Broussais a été modifiée sous certains rapports et augmentée sous plusieurs autres, de sorte qu'elle se trouve plus en harmonie avec l'ensemble de la doctrine physiologique actuelle. Cela n'empêche pas néanmoins que cette histoire ne renferme encore beaucoup de faits propres à combattre la doctrine trop exclusive adoptée par leur auteur, depuis leur première publication; et qu'on ne puisse en appeler de M. Broussais théoricien dans ses cours et dans ses aphorismes, à M. Broussais observateur dans l'histoire des phlegmasies. Quant à l'ouvrage de Bichat, on sait que les *recherches sur la mort* sont un chef-d'œuvre de physiologie expérimentale, et que les *recherches sur la vie*, malgré quelques idées inexactes et quelques considérations incomplètes, renferment la plus belle théorie vitale connue. La réputation de M. Magendie, comme physiologiste, est faite depuis longtemps, et les commentaires dont il a enrichi le livre de Bichat ne peuvent qu'en augmenter le prix. Si le temps nous le permet nous reviendrons sur ce beau travail.

— MM. les souscripteurs, dont l'abonnement expire le 1<sup>er</sup> juillet, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent éprouver aucune interruption dans l'envoi de ce journal.

---

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

---

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

# GAZETTE DE SANTE

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 16 juin 1735.

Naissance de J. Dufresnoy, à Valenciennes.

### FAIT DE PRATIQUE.

*Épilepsie causée par des lézards d'eau renfermés dans le tube intestinal.*

N., âgé de 14 ans, demeurant à Cernay, département du Haut-Rhin, arrondissement de Belfort, éprouvait, depuis plus de dix-huit mois, des convulsions qu'on regardait généralement comme des accès épileptiques. Sur la fin, ces accès se répétaient jusqu'à dix et même quinze fois par jour, et avec tant de violence que le malade perdait connaissance pendant très longtemps, et qu'après avoir repris ses sens, il se pinçait fortement le ventre pour calmer les vives douleurs qu'il éprouvait dans les intestins.

On supposa que des vers étaient la cause de ces accidens : et plusieurs officiers de santé, de la campagne, lui administrèrent des vermifuges ordinaires qui expulsèrent quelques lombrics. Le dernier, supposant la présence d'un ténia, administra la racine de sou-gére qui fit partir, dans l'espace de six jours, cinq lézards d'eau (*lacustris nigra L.*) de différentes grandeurs. Le premier, qui fut expulsé vivant, ne fut pas retrouvé, parce que le malade étant seul lorsqu'il le rendit, le jeta dans un puits après l'avoir un peu tourmenté avec une petite baguette. Deux autres furent expulsés dans les premiers jours, sans aucune douleur ;

*Non est vivere, sed valere, vita.*

*La vie, c'est la santé.*

mais les symptômes ayant réapparu, le même remède fut administré de nouveau, et le cinquième jour du traitement, un quatrième fut expulsé avec des douleurs horribles à l'anus ; l'animal ne donna cependant aucun signe de vie, non plus que le cinquième qui fut évacué sans douleur.

J'ai parlé moi-même à la mère et au malade qui ne ressent plus de douleurs, deux jours après l'évacuation du dernier lézard, et je puis assurer qu'il n'y a pas lieu de craindre une duperie ; le malade s'étant trouvé dans l'impossibilité de gagner son pain, ayant été renvoyé de plusieurs ateliers, parceque, non seulement il ne pouvait rien faire lui-même, mais encore il empêchait les autres de travailler, à cause de la répétition fréquente de ses accès dans le même jour. Il se rappelle avoir craché une pareille toute petite bête, un jour qu'il avait bu de l'eau d'une mare, ce qui lui arrivait bien souvent dans son jeune âge pendant lequel il a gardé le bétail.

VETTER, D. M.

Le docteur Vetter, qui nous transmet cette observation, est occupé dans ce moment, à recueillir toutes les circonstances qui doivent en compléter l'histoire. Le plus grand des lézards qui ont été rendus sera envoyé à l'Académie royale de médecine, avec les attestations authentiques des autorités locales. Nous engageons fortement notre frère à ne rien négliger

pour se procurer les renseignemens les plus positifs ; cette observation étant unique , puisque dans celle du docteur *Mattuschka* , rapportée dans le tome premier de la nouvelle *Bibliothèque germanique* , et à la page 86 de la *Gazette de santé* , année 1821 ; les lézards rendus par *Thérèse Schindel* ont constamment été évacués par le vomissement. Il en est de même de ceux rendus par le paysan de *Schwarcensel* , en 1779 , dont parle *Weikard* , dans le deuxième volume de ses *Mélanges de médecine* , page 299. Ce qu'il y a de remarquable dans l'observation de ce paysan , c'est qu'il fut pris de douleurs violentes et de convulsions après avoir bu de l'eau d'une mare , comme le garçon dont nous venons de rapporter l'histoire. Ces accidens ont persisté pendant sept ans chez le dernier , jusqu'à ce que l'administration d'une forte infusion de feuilles de tabac a fait évacuer une grande quantité de lézards , les uns morts les autres vivans. Chez le second , il paraît que l'intensité des symptômes était telle , qu'il n'aurait pas pu résister pendant si longtemps , s'il n'avait été délivré après plus de dix-huit mois de souffrances.

(Note du rédacteur.)

## MALADIES DES ARTISANS.

(Deuxième et dernier extrait.)

*Maladies des mineurs, doreurs, fondeurs de métaux, appareil de M. d'Arcet, résumé critique.*

Nous avons parlé des maladies des médecins , des pharmaciens , des hommes de lettres , etc. , nous allons dire un mot de quelques professions beaucoup plus dangereuses , qui ont dans tous les temps excité la sollicitude des amis de l'humanité. Tels sont les mineurs , les doreurs sur métaux , les fondeurs , enfin tous les ouvriers qui travaillent sur les métaux , à une très-grande chaleur , ou sur des matières qui produisent des vapeurs ou des exhalaisons délétères. C'est un sujet fécond de déclamations philosophiques que la misérable condition des mineurs travaillant à des profondeurs inouïes , loin du séjour de la lumière et de leurs semblables , écrasés par les éboulemens des terres , noyés par les inondations subites de ces souterrains , brûlés ou asphyxiés par l'inflammation des

gaz délétères qui s'accumulent sans cesse dans ces immenses cavités. Presque toujours ces déclamations sont impuissantes , parce que les besoins impérieux de la société triomphent facilement des élans passagers d'une philanthropie inactive ; la médecine seule considère la chose sous son véritable point de vue : elle constate le mal et cherche les moyens d'y remédier : elle reconnaît le danger de certaines professions , et elle indique la marche à suivre pour le prévenir ou du moins pour le diminuer autant que possible. Pour cela , elle a besoin de recourir aux sciences accessoires qui lui prêtent leur appui , et de s'entourer des lumières de tous les savans.

Les maladies des artisans dont nous venons de parler sont , en général , produites par des vapeurs métalliques , cuivreuses , mercurielles , arsénicales , ou autres , dont il est plus ou moins difficile de se garantir , et qui ne sont , pour la plupart , que des molécules des différens métaux , volatilisées par l'action du feu employé dans les fourneaux. Delà résultent l'asthme , le tremblement mercuriel , la colique de plomb , l'amaigrissement , la fièvre hectique , etc.

Pour remédier à ces inconveniens , résultant de l'aspiration de l'air chargé de ces molécules , on a inventé plusieurs moyens mécaniques plus ou moins ingénieux. M. *Brizé-Fradin* a proposé un tube assez semblable à une pipe à fumer , dont la chambre renversée est remplie de coton écru imbibé d'un liquide propre à neutraliser les molécules du métal qu'on travaille. M. *Gosse* , de Genève , propose , pour garantir les ouvriers des vapeurs nuisibles , d'employer une éponge imbibée d'une liqueur convenable , et fixée sur la face avec des rubans , l'eau pure suffit pour arrêter la poussière d'une nature quelconque. S'il s'agit de neutraliser des gaz ou des vapeurs acides , on substitue à l'eau une dissolution de potasse dans la proportion d'une once sur huit onces d'eau. Une eau aiguisée de vinaigre ou d'un autre acide pourra contribuer à modifier l'influence des miasmes animaux , dans les amphithéâtres d'anatomie , dans les hôpitaux , dans les opérations des vidangeurs , etc. ; mais aucun de ces moyens n'est exempt d'inconvénients et ne remplit complètement le but que l'on se propose , parce que l'ouvrier qui en fait usage est toujours gêné dans son travail.

M. *d'Arcet* a été beaucoup plus heureux lorsqu'il a inventé un procédé qui réunit toutes les conditions

demandées, en détruisant l'insalubrité des ateliers où se dégagent des vapeurs nuisibles. Cet habile chimiste dit M. *Patissier*, est vérificateur à la Monnaie de Paris. Avant lui, sur sept vérificateurs ses prédécesseurs, trois avaient succombé à des maladies causées par les vapeurs de l'acide nitrique dont on se sert pour s'assurer de la pureté de l'argent; ayant remarqué que l'air extérieur entrait par le tuyau de la cheminée dans le laboratoire et renvoyait les vapeurs nitriques dans la figure de l'artiste, il pensa qu'il fallait établir un courant d'air ascendant qui pousserait les vapeurs dans la cheminée; en conséquence, il imagina de construire un fourneau dit *d'appel*, dont le tuyau s'ouvre à une distance calculée dans la cheminée, et dont la chaleur, dilatant l'air de celle-ci, augmente son *tirage*, c'est-à-dire l'ascension de l'air. En même temps, on place à une fenêtre un vasistas; il s'établit alors dans l'atelier un courant ascensionnel qui entraîne avec rapidité dans la cheminée les vapeurs et les gaz nuisibles.

Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails sur la construction de cet appareil, qu'on trouvera parfaitement décrit dans le *Mémoire sur l'art de doré le bronze* par M. *d'Arcet*; nous dirons seulement que c'est un véritable service rendu à l'humanité, et qu'on ne devrait maintenant souffrir aucun atelier infecté de vapeurs métalliques sans un *fourneau d'appel*.

Est-il besoin de parler encore des maladies des vidangeurs, des cureurs d'égoûts, etc., de répéter ce qu'on lit partout sur le plomb, la mitte, les asphyxies, etc.? Ce ne sont pas de véritables maladies, mais des accidens d'un instant qui entraînent subitement la mort, ou sont immédiatement suivis du rétablissement de la santé. Nous ne finirions pas si nous voulions parler de toutes les maladies dont il est question dans le livre de M. *Patissier*. Près de trois-cents professions y sont passées en revue, et chacune offre quelques particularités qui ne se rencontrent pas dans les autres. Toutefois nous trouvons dans l'énumération des maladies, qui en sont le résultat, un peu d'exagération et quelques défauts de justesse. Ainsi, par exemple, les ouvreurs sont exposés à tomber du haut des toits; mais les danseurs de corde qui font une chute analogue sont-ils autrement malades que les conveurs, ou qu'un individu quelconque qui se jettera d'un quatrième étage dans la rue? le boucher qui se coupe un doigt avec son couteau a-t-il une maladie différente de

celle du coutelier à qui le même accident arrive? les plaies d'armes à feu sont-elles exclusivement propres aux soldats, etc.? Si l'on y fait bien attention, on verra qu'il n'est presque pas de profession qui donne lieu à une maladie propre, et l'on se convaincra facilement que la dénomination de *maladies des artisans* est fort peu exacte. Il est vrai que ce titre était consacré par *Ramazzini*, qu'il offre le moyen de réunir dans un même cadre une foule de notions utiles à une classe d'individus; mais c'est précisément pour cette raison qu'il est très-difficile de le remplir; car il faudrait réunir ensemble un vaste traité d'hygiène et un traité général de pathologie, ou bien ne remplir que quelques feuilles de la description de quelques maladies particulières et de quelques procédés isolés.

Quoiqu'il en soit, sans nous arrêter à une discussion critique qui nous mènerait beaucoup trop loin, nous devons des éloges au travail de M. *Patissier* parce qu'il a su réunir en un volume une foule de notions éparses de tous côtés, parce qu'il a su mettre à profit tout ce qu'offrait de bon l'ouvrage de *Ramazzini* dont on parlait assez souvent, mais qu'on lisait très-peu; enfin, parce qu'il a fait un livre, sans prétention, qu'il a parlé des professions dans un style simple et correct, et qu'il n'a eu d'autre but que l'utilité générale. Nous ne pouvons résister au plaisir de transcrire ici les vœux qu'il forme pour l'amélioration de la santé des ouvriers et l'exposition des moyens qui lui paraissent les plus propres à offrir ce résultat.

« Si le riche, qui jouit avec tant de complaisance des douceurs et des agréments du luxe, connaît la malheureuse existence de ceux qui lui procurent d'aussi précieux avantages, il serait moins insouciant sur le sort des gens du peuple. C'est en effet une grande erreur de croire que les artisans se portent mieux et parviennent à un âge plus avancé que les hommes pourvus des dons de la fortune; un tel préjugé ne peut être que le partage des égoïstes et des âmes insensibles. Cet ouvrage étant spécialement destiné à l'examen des maladies des ouvriers, il nous semble utile de dire quelques mots sur les moyens propres à adoucir leur déplorable condition pour cela nous proposons les moyens suivans :

1<sup>o</sup> Prohiber les professions qui peuvent compromettre la santé de ceux qui les exercent; et si, comme il est vraisemblable, ce moyen n'est pas praticable, n'employer à celles qui sont les plus dangereuses que

des criminels condamnés à mort, en leur faisant grâce de la vie (1).

2<sup>o</sup> Diminuer, autant que possible, le danger de certaines professions, en encourageant l'invention de machines propres à suppléer au travail manuel, ou à empêcher les gaz et vapeurs de se répandre au dehors.

3<sup>o</sup> Le Gouvernement devrait en outre établir des bains publics où les ouvriers sujets à se salir par leur métier trouveraient un secours bien précieux pour se laver et délasser leur corps fatigué par un travail excessif. A Rome autrefois, les bains étaient ouverts publiquement ; les ouvriers, après avoir travaillé tout le jour, y allaient le soir pour se laver et se refaire de leurs fatigues : aussi, dit *Ramazzini*, ils étaient moins sujets aux maladies que les ouvriers de notre siècle.

4<sup>o</sup> S'il est impossible de corriger entièrement l'influence pernicieuse des arts et métiers sur la santé de ceux qui s'y livrent, il serait digne d'une sage administration qu'au moins ils en fussent dédommagés, dans leurs infirmités et dans leur vieillesse, par des institutions publiques exclusivement destinées au maintien de leur existence, et à l'allégement des infirmités qui sont le résultat de leurs travaux. Ces institutions devraient aussi avoir pour but de les engager à s'assurer, par leurs économies pendant la jeunesse, de quoi pourvoir à leur subsistance dans l'âge avancé. Ce but est en partie rempli à Paris par les Sociétés de prévoyance qui s'y sont formées depuis une quinzaine d'années sous la direction de la Société philanthropique. On en compte aujourd'hui près de cent-vingt, dont l'effet est de porter au moins quarante mille personnes à l'assistance réciproque, à l'économie et aux bonnes moeurs. Le but de ces sociétés formées par des ouvriers de diverses professions est de se prêter mutuellement des secours en cas de maladies, infirmités ou vieillesse. Chaque ouvrier qui y est admis contracte l'obligation d'apporter et de verser chaque mois, dans la bourse commune, un léger prélèvement sur le fruit de son travail ; tant qu'il jouit d'une bonne santé, il a la satisfaction de secourir son semblable de son argent de son temps et de toutes ses facultés ; la crainte d'aller finir ses jours dans un hôpital ne vient plus l'affliger

et le décourager au milieu de ses pénibles travaux ; il sait qu'en cas de souffrance ou de maladie il ne sera plus abandonné ; qu'il a des amis qui s'empresseront à leur tour de lui procurer tout ce dont il aura besoin (1).

A.

#### MATIÈRE MÉDICALE.

*Nouveau remède contre les fièvres intermittentes et autres maladies périodiques.*

Nous avons indiqué dans notre dernier numéro le remède de M. *Peysson* contre les fièvres intermittentes ; nous allons donner quelques détails sur son mode d'administration. Le remède, dit l'auteur de la découverte, est héroïque ; son action est instantanée et produit rapidement ses admirables effets. Voici en quoi il consiste :

Prenez : tartre stibié	1 grain.
Faites dissoudre dans : eau distillée	8 onces.
Ajoutez : sirop diacode	1 once.
gomme arabique	1/2 once.
eau de fleurs d'orange	1/2 once.

Les principes actifs de cette potion sont le tartre stibié et l'opium ; ils doivent par conséquent toujours s'y trouver, quoiqu'on puisse en varier un peu les doses. Quant aux autres ingrédients, on peut les changer à volonté. Le remède se donne par cuillerées entre les paroxysmes, et avec des précautions à peu près semblables à celles qui doivent être prises dans l'administration du quinquina. S'il provoque des vomissements, des nausées ou de la diarrhée, dit l'auteur, il faut aussitôt en diminuer les doses ou les éloigner davantage. Moyennant ces précautions, ce médicament n'est jamais dangereux ; tous les malades le supportent très-bien : on peut même le leur rendre fort agréable. Son énergie est telle que les moindres doses suffisent pour amender tous les symptômes fébriles.

Cependant, ajoute M. *Peysson*, je dois prévenir qu'il arrête rarement les accès tout-à-coup ; il en diminue insensiblement la violence, et les fait enfin cesser,

(1) *SAINCLAIR. Code de santé.*

(1) On peut consulter, sur les avantages de ces Sociétés, le rapport de la Société philanthropique pour l'année 1820.

quelquefois au premier, mais plus souvent au second ou au troisième paroxysme. Voilà pourqnoi les fièvres supprimées par ce remède ne rechutent jamais, pourvu qu'on en continue l'usage pendant quelques jours après leur guérison. Outre l'immense classe des fièvres intermittentes, il combat avec non moins d'efficacité la plupart des affections périodiques non fébriles, et parmi celles-ci il agit merveilleusement dans les névralgies

M. *Peysson* se contente de rapporter trois observations à l'appui de ce qu'il avance ; mais il les a choisies parmi un grand nombre d'autres ; il appelle tous les médecins à répéter ses expériences, et leur promet les mêmes succès qu'à lui. A la suite des trois observations vient une lettre de M. le docteur *Leglay*, secrétaire perpétuel de la société d'émulation de Cambrai, qui affirme avoir constaté l'efficacité de la potion de M. *Peysson*, et en rapporte un exemple.

*Autre remède nouveau contre les fièvres intermittentes annoncé comme étant autant supérieur au précédent, que celui-ci l'est au quinquina.*

C'est encore M. *Peysson* qui en est l'inventeur. Il consiste en des frictions faites avec la pommade suivante :

Prenez : tartre stibié	23 grains.
Faites dissoudre dans : eau distillée	q. s.
Puis incorporez dans : axonge fraîche	1 once.
Divisez en 24 doses.	

Chaque dose de cette pommade sert à faire une friction. M. le docteur *Peysson* en fait quatre et même cinq par jour dans l'apyrexie des fièvres intermittentes. Le ventre, les cuisses, le rachis, les bras, etc., sont les endroits du corps qu'il choisit pour faire les frictions, qu'on change chaque fois pour éviter la formation de petites pustules. On doit frotter jusqu'à ce que la graisse ait entièrement disparu. En général, assure-t-on, une demi-once de la pommade suffit pour la cure des fièvres intermittentes ordinaires, du moins d'après l'expérience de l'auteur.

Les faits qui parlent en faveur de cette méthode singulière sont encore peu nombreux. M. *Peysson* en cite quatre, et aurait pu, ajoute-t-il, en rapporter encore quelques autres.

## MALADIES NERVEUSES.

*De la physiologie du système nerveux et spécialement du cerveau, etc., par M. GEORGET, d. m. p.*

(Troisième et dernier article)

Je ne reviendrai point sur les questions physiologiques déjà traitées, je ne dirai même rien de celles que j'ai passées sous silence ; voici en deux lignes le résumé de la partie physiologique de l'ouvrage de M. *Georget*. « L'animal n'est qu'un cerveau pensant, désirant, sentant par lui-même, parlant, se mouvant par ses agens locomoteurs, introduisant des alimens dans un estomac, respirant, procédant à l'union des sexes. . . . Le cerveau constitue donc l'individu. » (tome II p. 179). Si c'est le cerveau qui pense, qui sent, qui parle, qui se meut, qui prend les alimens, qui respire, qui procède à l'union des sexes, voilà un organe chargé de bien des fonctions. Pourquoi M. *Georget* a-t-il établi, dans son premier volume, comme une loi de l'organisme, que, « un organe n'est chargé que d'une seule fonction » (p. 69) ? Si l'animal n'est qu'un cerveau, que sont donc les animaux privés de cet organe, et qui cependant prennent des alimens, se nourrissent, se meuvent, se multiplient ?

Mais il est temps de passer aux considérations pathologiques qui terminent l'ouvrage de M. *Georget*. Avant de parler des maladies nerveuses, l'auteur expose ses idées sur la pathologie en général, et ses opinions ne sont pas ici moins remarquables que dans la physiologie ; je vais en présenter quelques-unes. M. *Georget* se plaint qu'on fait, en général, trop peu d'attention aux causes premières des affections du cerveau ; personne ne doute, dit-il, qu'une indigestion ne puisse causer des rechutes, aggraver des maladies ; mais peu de personnes se persuadent qu'une irritation cérébrale, déterminée par une vive contrariété, un chagrin violent, etc., doive être suivie, dans les mêmes circonstances, d'effets souvent plus fâcheux. (p. 203) J'ai d'abord été surpris de ce reproche : est-il en effet une maladie dont on n'accuse point les affections cérébrales, les passions, les excès d'étude, les chagrins violents ? ne sont-ce pas là les causes dont on fatigue le plus constamment nos oreilles, parmi l'énumération banale de celles qui reparaisse à chaque page de toutes les nosologies, comme prédisposantes et occa-

sionnelles? En y faisant plus d'attention, j'ai vu que M. *Georget* avait raison de se plaindre, non pas qu'on oublie ces causes, mais qu'on ne les apprécie pas assez bien, qu'on les désigne trop vaguement, qu'on méconnaît leur nature et leur mode d'action; aussi, en les analysant avec plus de soin, en étudiant leur succession, et constatant leur grande influence sur le système nerveux, a-t-il porté le diagnostic de plusieurs affections de ce système à un très-haut degré de clarté. En passant, il expose son opinion sur un grand nombre de maladies cérébrales; il regarde les phénomènes d'intermittence comme appartenant au système nerveux, ce qui me paraît incontestable; et place le siège primitif des fièvres essentielles dans le cerveau. Ce point important de pathologie mériterait sans doute une discussion fort étendue, mais quoique l'auteur ne l'ait présenté qu'accessoirement, il a réuni assez de preuves pour rendre son opinion très-problable.

Les maladies qui ont particulièrement fixé son attention sont l'hystérie, l'hypocondrie, l'épilepsie et l'asthme convulsif; je vais dire un mot sur chacune de ces quatre maladies.

L'hystérie a été considérée par les uns comme une maladie de la matrice, d'après une ancienne opinion de *Platon* et d'*Hippocrate* qui regardaient cet organe comme un animal logé dans un autre animal. M. *Louyer Villermay* est l'auteur le plus moderne qui ait regardé ce siège de l'hystérie comme incontestable; M. *Georget* le réfute par ses propres observations. *Sydenham* attribue cette maladie au désordre des esprits animaux; on sait maintenant à quoi s'en tenir sur une pareille cause. *Pomme*, dont le Traité sur les vapeurs est encore, suivant M. *Georget*, le meilleur ouvrage que nous ayons sur ce sujet, se rapproche davantage de la vérité en plaçant ce siège dans les nerfs indistinctement. M. *Georget* fait un pas de plus et ne voit dans l'hystérie qu'une affection du cerveau comme l'avaient assuré *Charles Lepois* et *Thomas Willis*. Il serait trop long de détailler ici les arguments employés à soutenir cette assertion, c'est dans l'ouvrage même qu'il faut les lire.

L'opinion de l'auteur sur le siège primitif et essentiel de l'hypocondrie, qu'il place également dans le cerveau, trouvera sans doute des contradicteurs; mais les raisons sur lesquelles il s'appuie rallieront aussi beaucoup de partisans. Quelques efforts que l'on fasse pour établir ce siège dans un organe exclusivement à

tout autre, on peut trouver des faits propres à combattre toute opinion exclusive. M. *Broussais* ne voit absolument dans cette maladie qu'une gastrite chronique; M. *Georget* n'y voit qu'une affection cérébrale; le moyen de concilier deux théories si opposées? Si j'étais forcé de choisir, je pencherais du côté de M. *Georget*; mais comme l'option n'est pas nécessaire, au risque d'être accusé d'indécision et de timidité, je crois prudent de tenir un juste milieu, et d'agir en conséquence dans le traitement de cette affection.

L'épilepsie offrait peut-être moins de difficulté, car son siège a été généralement placé dans le cerveau. Cependant comment rendre raison des épilepsies sympathiques dans lesquelles on a observé ce qu'on appelle l'*aura epileptica*? Le malade qui en est atteint éprouve, au moment de chaque accès, une sensation particulière à quelque endroit du corps, au pied, à la jambe, aux doigts, etc. Cette sensation remonte et se propage jusqu'au cerveau, dont l'affection donne lieu alors à l'accès épileptique. Le malade est donc prévenu de l'attaque, à tel point que si par une ligature ou tout autre moyen, on intercepte la communication de cette sensation, de cet *aura* avec le cerveau, l'accès épileptique n'a pas lieu. Il semble évident que, dans ce cas du moins, la cause déterminante de l'épilepsie ne réside point dans le cerveau: écoutons M. *Georget*. « Et que pensez-vous de tout ceci? me demanderez-vous. Ce que j'en pense, le voici: J'ai vu un grand nombre d'épileptiques, et presque toutes n'étaient nullement averties de l'invasion de l'attaque. Je n'ai jamais vu arrêter une attaque par ces ligatures, ces compressions dont on parle. » Il cite ensuite des observations de *Tissot*, et ajoute: « Je ne perdrai pas mon temps à réfuter de pareilles invraisemblances. » On pourrait dire à M. *Georget* que c'est une réfutation bien facile que celle-là, mais on ne peut cependant s'empêcher de reconnaître avec lui qu'on a singulièrement abusé de la crédulité des hommes, et qu'il existe des opinions traditionnelles adoptées sans contestation et sans examen, qui ont bien besoin d'être établies sur de nouveaux faits pour obtenir quelque confiance.

Je dirai peu de mots de l'asthme convulsif; M. *Georget* en établit le siège dans le cerveau, quoique les ouvertures cadavériques, sauf une observation de M. *De Lens*, soient assez peu favorables à cette opinion; mais ce défaut même de preuves nécroscopiques four-

nit à l'auteur l'occasion de démontrer l'insuffisance de l'anatomie pathologique dans la détermination du siège et de la nature des maladies; et, en cela, il a grandement raison. Cette manière d'envisager l'astmhe convulsif le conduit à une méthode de traitement salement combinée, dans laquelle les moyens dirigés contre l'affection cérébrale, tels que la distraction, l'exercice, le dégorgement des vaisseaux du cerveau par des saignées locales ou générales, tiennent le premier rang.

Ici se termine l'ouvrage de M. *Georget*. J'ai donné à son examen toute l'étendue que comporte la nature de ce journal, parce que les grandes questions qui y sont traitées intéressent non-seulement la médecine, mais encore la philosophie et la morale. Je l'ai critiqué, parce qu'il contient des propositions qui ne me paraissent pas aussi évidentes qu'elles ont pu le paraître à M. *Georget*; je l'ai loué, parce qu'il renferme des principes lumineux et seconds en applications soit physiologiques, soit pathologiques. La critique ne l'offensera point, puisque s'étant fait une loi de ne rien admettre sans examen, il ne saurait blâmer une semblable disposition dans les autres; et la louange ne sera point suspecte à nos lecteurs, puisqu'elle a été dispensée avec mesure et accordée après une discussion de bonne foi.

MIQUEL.

## PHYSIOLOGIE.

*Doctrine nouvelle sur la reproduction de l'homme, suivie du tableau des variétés de l'espèce humaine, par M. TINCHANT, d. m., chevalier de la légion d'honneur, etc. Paris, 1822. Au dépôt, à l'imprimerie de G.-J. Trouvé, rue Neuve St-Augustin, n. 17.*

Le problème que M. le docteur *Tinchant* se propose de résoudre, dans son important ouvrage, a déjà exercé la plume des plus habiles physiologistes. Tout, par conséquent, ne peut pas être neuf dans sa doctrine. Dès le siècle dernier, et surtout depuis que la chimie et l'anatomie ont fait de si notables progrès, on a signalé, assez vaguement il est vrai, l'air et le feu, les phénomènes de l'attraction et de la répulsion ou ceux de l'affinité et de la combinaison des molécules organiques, comme autant de sources premières de la force vitale. On avait aussi entrevu que la respiration était le principe moteur de la circulation des fluides dans le corps vivant; que les alimens digérés par l'estomac et

assimilés aux tissus de nos organes, en entretiennent la vie; que de la nutrition progressivement augmentée jusqu'à-parfaite saturation des forces, provient la matière prolifique, abstraction faite du germe de la reproduction; que ce même germe, placé dans la femme, se féconde et s'élabore dans l'utérus, d'où il sort enfin, au terme prescrit, doué des parties, facultés ou fonctions, qui constituent chaque individu de notre espèce.

Mais on n'était point parvenu à lier ensemble cette longue suite d'opérations vitales, et à les assujettir toutes à des lois naturelles, puisées à la fois et dans les élémens primitifs du monde, et dans les parties constitutantes des corps animés. Or, telle est précisément la tâche que notre nouveau physiologiste a eu le courage de s'imposer.

Si donc on desire savoir quel doit être, en général, le germe de toute reproduction. « Pour l'explication de ce grand phénomène, répond l'auteur, il faut observer d'abord que l'activité de la nature est liée à l'existence de la matière; que l'univers, le premier moule de toute organisation, renferme tous les germes destinés à la régénération des êtres organisés. Demandera-t-on ensuite quels sont en particulier les germes de l'espèce humaine? sans doute c'est dans le principal moteur de l'excitabilité qu'il faudra les chercher, dans l'organe qui, présidant à tout le corps, distribue la force et la vie, dans le cœur même ou dans le sang qui le fait mouvoir et qui paraît être le principe primitif de toutes les substances animales.

Ainsi notre auteur regarde comme une chimère toute préexistence de germe. Sa formation est le résultat nécessaire de nos sécrétions, et celles-ci sont l'effet de l'assimilation des alimens à nos organes, ou décomposition des substances animales et végétales par l'estomac qui convertit les unes en sang noir et les autres en chyle.

Le mécanisme de ces sécrétions ou transmutations est particulièrement développé, et anatomiquement suivi depuis la page 165 jusqu'à la page 177 de l'ouvrage, et nous y renvoyons avec confiance nos lecteurs ainsi qu'aux conclusions que l'auteur en tire, à savoir que la vie toute entière est renfermée dans le fluide rouge gazeux dont l'oxygène est le principe, et qu'elle se trouve ainsi combinée dans le sperme, que ce dernier est le composé des trois nutritions et le véritable germe de la reproduction de l'homme; il conclut ailleurs, que la

volatilisation du sperme, dans l'utérus, est une sécrétion indispensable pour les usages auxquels la nature l'a destiné; que l'estomac et les poumons sont des organes congénères qui composent les forces vitales, et que l'estomac et le foie sont les organes congénères qui composent les forces organiques. En effet, l'estomac et le poumon produisent la partie rouge du sang, l'estomac et le foie sécrètent la partie lymphatique produite du sang noir, de la même manière que l'estomac, et le système lacté, ou artériel, produisent la partie concrète de ce fluide. Ces diverses parties, fournies par l'air et les alimens, rendent les forces organiques égales aux forces vitales; il en résulte que le sang rouge, combiné du fluide nerveux et de l'air, nourrit les organes supérieurs au diaphragme, et que le sperme, produit du sang noir et du chyle, nourrit les organes inférieurs à ce viscère. Le sperme et le sang rouge sont donc aussi essentiels l'un que l'autre, pour le maintien de l'existence comme ils le sont pour la reproduire.

Nous venons de tracer une partie du cercle des admirables phénomènes de la nutrition et de la reproduction de l'homme. Le docteur *Tinchant* l'a parcouru tout entier, en appliquant les principes de la chimie, de la physique et de l'anatomie au mécanisme compliqué des lois par lesquelles l'homme reçoit, entretient et propage le bienfait de la vie. Nous ne le suivrons point dans cette application difficile, parce que les dimensions de ce journal ne nous permettent pas d'étendre plus loin cet article. R. T. d. m.

Notre confrère aurait pu ajouter: et parce que beaucoup de lecteurs n'auraient pas le courage de nous suivre dans cette analyse. (Note du R.)

### VARIÉTÉS.

— Vu le grand nombre d'empoisonnemens produits à Metz par la drogue Leroy, le maire de cette ville a porté un arrêté par lequel il défend à qui que ce soit de distribuer cette drogue, si ce n'est aux phar-

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE N° 4



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 29 juin 1518.

Naissance de Dodoens, à Malines.

### VACCINE.

*Extrait de la correspondance du comité central de la vaccine; année 1822.*

Une mère de quatre enfans, habitant un hameau de 60 feux, dans les environs de Cherbourg, fit vacciner deux de ses enfans, et, au bout de huit jours, vaccina elle-même les deux autres. La petite-vérole se déclara quelque temps après dans ce hameau; tous les enfans en furent atteints, à l'exception des quatre vaccinés, et plusieurs en moururent.

Des femmes, qui s'étaient moquées de la sage précaution de la mère des quatre vaccinés, dépitées de les voir continuer à se bien porter, eurent la méchanceté de les attirer chez elles à plusieurs reprises, de leur barbouiller la figure avec le pus variolique de leurs enfans, et de leur faire manger les restes de ces derniers; ces tentatives n'eurent aucun résultat.

Toutes ces femmes, convaincues alors de l'effet préservatif de la vaccine, témoignèrent le regret de n'avoir pas suivi l'exemple de leur voisine, et accusèrent elles-mêmes ce qu'elles avaient fait pour donner la petite vérole aux quatre vaccinés.

*Communiqué par M. le docteur FRANÇOIS.*

Non est vivere, sed valere, vita.

La vie, c'est la santé.

### FAIT DE PRATIQUE.

*Au Rédacteur.*

Monsieur, je viens d'être témoin d'une méprise qui a failli avoir les suites les plus funestes. Quoiqu'elle soit trop grossière pour craindre qu'elle se reproduise souvent, il est utile cependant de la signaler à quelques-uns de nos confrères, et surtout aux sages-femmes, pour qu'elles puissent à l'avenir l'éviter complètement.

Le 25 avril, M<sup>me</sup> D., accoucheuse, me fit appeler pour l'aider de mes conseils au sujet de M<sup>me</sup> R...me, dont la position l'inquiétait beaucoup. Cette dame, en effet, était au sixième jour d'une péritonite très-aiguë, le ventre était tendu, ballonné, météorisé, et excessivement douloureux à la moindre pression, il était en outre le siège d'une chaleur brûlante et de coliques fréquentes et aiguës. Au début, il y avait eu des nausées et des envies de vomir; actuellement il y avait des vomissements répétés; le pouls était dur, petit et concentré, la peau acré et sèche; la figure portait l'empreinte de la souffrance, les traits étaient grippés et décomposés, la soif était inextinguible, et le birement des forces porté au dernier degré. Cette dame était enceinte de trois mois et demi, époque de sa grossesse à laquelle elle avait fait une fausse couche

l'année précédente. Le toucher, pratiqué avec les plus grandes précautions, ne fut nullement douloureux, et ne fit découvrir aucun dérangement de l'utérus, ni aucun signe qui annonçait la moindre disposition à l'avortement; seulement, le premier jour de la maladie, il s'était écoulé un peu de sang par la vulve, écoulement qui, survenu à l'époque ordinaire des règles, s'était d'ailleurs renouvelé chaque mois depuis la grossesse, comme auparavant.

Une saignée du bras, l'application de trente saignées en deux fois sur l'hypogastre, celle de cataplasmes émolliens sur cette partie, des bains de siège et des lavemens de même nature, la diète la plus absolue et l'usage d'une tisane rafraîchissante, ont déterminé la résolution complète de cette péritonite intense, au bout de neuf jours, et n'ont en rien troublé la grossesse qui continue à se présenter sous l'aspect le plus favorable.

Croirait-on que, malgré le caractère évident de cette phlegmasie abdominale, même dès son début, la sage-femme l'ait tout-à-fait méconnue, et qu'elle en ait rapporté tous les symptômes à un avortement (qu'elle assura même devoir être très-prochain) dont il n'existe pas le plus léger signe? Qu'elle n'eut pas été familiarisée avec les symptômes de la péritonite, ce serait encore pardonnables; mais qu'elle ait oublié les signes qui annoncent et caractérisent l'avortement, (douleurs lombaires d'abord, puis douleurs utérines, sentiment de pesanteur dans le bassin, comme d'un corps qui pèse sur l'anus et le périné, relâchement de la matrice qui se rapproche de plus en plus du vagin, ramollissement et dilatation sans cesse croissant du col, perte plus ou moins abondante et continue, affaissement du ventre et des seins, etc.) au point de les avoir confondus avec les symptômes d'une phlegmasie; cela se conçoit à peine.

Quelles suites fâcheuses ne pouvait pas avoir une semblable erreur, si cette sage-femme inexpérimentée avait tardé plus longtemps à appeler un médecin? Je suis profondément affligé d'être obligé de donner de la publicité à un tel fait; mais l'intérêt de l'art l'exige, et j'espère que les sages-femmes, de leur côté, sauront apprécier mon intention et le but que je me suis proposé en le publiant. E. MOULIN, d. m. p.

## BIOGRAPHIE MEDICALE.

Tome III; Brow-Dzon. Chez Panckouche, éditeur, rue des Poitevins, n. 14.

C'est un sentiment bien naturel et bien légitime que celui qui nous porte à étudier l'histoire des hommes qui ont parcouru la même carrière que nous. Le poète aime à connaître la vie des poètes; le soldat se nourrit de la lecture des livres qui lui retracent les traits de courage des grands capitaines; le magistrat cherche dans l'histoire des magistrats des exemples de vertu, de courage et de modération; et quel est le médecin qui ne parcourt avidement les détails de la vie privée des maîtres de l'art? Il n'est point de nation dans laquelle les fastes de la médecine ne puissent offrir quelque homme extraordinaire à l'admiration de la postérité. Hippocrate signale la première époque par son refus de servir les ennemis de la Grèce, et par son dévouement pendant la peste d'Athènes; Galien étonne Rome par l'immensité de ses connaissances; Boerhaave, fils d'un simple pasteur, s'élève à une réputation qui remplit le monde; Haller étonne par la précocité de son génie et l'étendue de son érudition; Fotherghill dépense deux-cents mille guinées pour le soulagement des malheureux; Mazet va chercher une mort glorieuse sur une terre étrangère, etc. etc. Que de traits de grandeurs d'âme, de vertu, de dévouement ne pourrais-je point accumuler ici? mais ce serait anticiper sur l'ouvrage que j'annonce; il est destiné à rappeler tous les détails connus de la vie des médecins anciens et modernes; et, si j'en juge par les trois volumes qui ont déjà paru, rien d'essentiel n'y sera omis. Mon dessein n'est pas de revenir sur les deux premiers qui ont été annoncés, l'année dernière, dans cette Gazette; ma tâche se borne à parler du troisième qui ne renferme pas moins de noms illustres que le second, ce qui en rend la lecture extrêmement attachante.

Un des premiers est celui de Buffon, dont M. Marquis a resserré la biographie dans un article assez court, quelquefois élégant, mais qui sans une longue citation de M. Cuvier, aurait pu être accusé de sécheresse. M. Marquis rattache heureusement Buffon à la médecine par le passage suivant: « La médecine est liée trop intimement à l'histoire naturelle pour que les

écrits de *Buffon* n'ont pas eu sur ses progrès une influence marquée. En traitant, le premier, dans son ensemble, avec autant de profondeur que de talent, l'histoire naturelle de l'espèce humaine et de ses variétés, il fit mieux connaître aux médecins le sujet sur lequel s'exerce leur art, que les livres d'anatomie et de physiologie qui ne le montrent que sous quelques points de vue particuliers. En comparant partout l'organisation des animaux à celle de l'homme, il donna l'impulsion à l'étude de l'anatomie comparée, et en fit sentir toute l'importance. »

M. *Descuret* n'a pas été, ce me semble, aussi heureux à l'égard de *Caton l'ancien*. Pour nous-citer quelques recettes toutes composées avec le chou, et quelques mots magiques qui n'ont pas le sens commun, était-il besoin de faire de *Caton* un médecin, de nous parler de ses démêlés avec *Scipion l'afriqueain*, de sa haine contre *Carthage*, et des quarante-quatre accusations qu'il eut à subir ?

Je suis fâché que M. *Reydellet* ait exhumé, dans l'article *Cabanis*, une grossière anecdote qui pouvait être admirable dans le temps où fut publié le journal de la maladie de *Mirabeau*; mais qui certainement ne saurait être approuvée par personne dans tout autre temps. Puisque c'est *Antoine Petit* qui en est le héros, pourquoi ne l'a-t-on pas renvoyée à la biographie de celui-ci ? M. *Reydellet* est loin sans doute de la justifier, mais il appelle cela une boutade; boutade soit : il fallait seulement ajouter qu'elle était digne de la franchise de *Marat* et de la galanterie du père *Duchêne*. L'article est d'ailleurs très-sage, et les enthousiastes de *Cabanis* qui voudraient le placer au niveau des plus grands hommes, seront tout étonnés d'apprendre qu'on ne le mettra jamais au rang des médecins célèbres qui ont fait faire un pas à la science.

Les principaux articles dont s'est chargé M. *Boisseau* sont ceux de *Cullen*, de *Darwin* et de *Dumas*. Il regarde le premier comme le plus grand médecin praticien de la Grande-Bretagne, sans en excepter *Sydenham* lui-même. Le second en est, suivant lui, le plus grand physiologiste; mais il félicite la France d'avoir produit des hommes supérieurs à cet illustre enfant de l'orgueilleuse Angleterre. *Dumas* est jugé avec plus de sévérité, et il serait cependant difficile de contester la justesse de ce jugement; le voici : « *Dumas* fut un de ces hommes qui, par leur savoir étendu et profond, par les services qu'ils rendent pendant leur vie, ob-

tiennent et méritent l'estime de leurs contemporains; mais qui ajoutent peu à la masse des connaissances humaines, qui n'impriment qu'un mouvement incertain à la science, et dont, par conséquent, la réputation ne s'accroît point après leur mort. »

La *Biographie médicale* ne peut manquer de faire beaucoup de plaisir aux médecins qui la liront, et beaucoup d'honneur aux auteurs qui en rassemblent les matériaux. Jamais on n'avait recueilli une bibliographie aussi complète des ouvrages de chaque médecin; jamais on n'avait montré tant d'indépendance et d'impartialité dans la critique. Ce n'est pas que tout soit également bien fait dans cet ouvrage, on pourrait y trouver encore bien des choses à corriger, beaucoup à retrancher, beaucoup à ajouter pour en faire un livre parfait. Je vais signaler quelques-uns des défauts qui m'ont paru les plus frappans.

Si l'on a voulu donner la biographie de tous les médecins, je ne dis pas qui ont existé, la chose serait évidemment impossible, mais qui ont laissé quelque trace de leur existence, l'ouvrage est incomplet et il était impossible qu'il ne le fût pas. Si l'on n'a voulu faire connaître que ceux qui, par leurs actions ou par leurs écrits, méritent d'être connus, l'ouvrage est trop étendu, il renferme beaucoup trop d'articles évidemment inutiles; ce défaut est surtout sensible au premier volume où des noms arabes remplissent la ligne sans nous rien apprendre: ABOU ISAC IBRAHIM BEN MOHAMMED, voilà un nom des plus courts à l'occasion duquel on nous dit que « ce médecin arabe, mort l'an 620 de l'hégire, a écrit un livre intitulé : *Tadhkerat al sawidi* (de tous les médicaments simples.) Il y a beaucoup d'articles qui n'offrent pas plus d'intérêt que celui-là.

Je reprocherai aussi aux rédacteurs la timidité qu'ils ont montrée dans la biographie des médecins vivans. C'était sans doute une tâche fort délicate que celle de parler des réputations du jour, et de les réduire à leur juste valeur; mais il fallait la laisser entièrement de côté, ou la remplir mieux qu'on ne l'a fait. Pourquoi nous révéler l'existence de M. *Barbier*, chirurgien du Val-de-Grâce, qui a fait une simple thèse, et nous laisser ignorer celle de M. *Delpach*, professeur de clinique chirurgicale, à Montpellier, qui a publié des ouvrages de longue haleine? Sans doute, M. *Barbier*, d'Amiens, jouit d'une assez grande réputation pour mériter l'insertion qu'il a obtenue dans la

biographie; mais pourquoi y cherche-t-on envain M. Alibert? J'aime à lire quelques détails sur MM. Chaussier, Desgenettes, Dupuytren, Boyer, etc. etc.; mais il faut avouer que ces détails sont si peu de chose qu'on serait presque aussi avancé de les ignorer. Par quelle espèce de préférence a-t-on fait tomber sur M. Caizergues, praticien modeste de Montpellier, l'anathème prononcé contre les humoristes en masse? MM. Chrestien, Victor Broussonnet, etc., ne sont-ils pas plus connus que M. Caizergues, et ne méritaient-ils pas tout aussi bien les honneurs de la biographie?

Il serait facile de citer un très-grand nombre de d'exemples de cette bizarrerie qui a fait tomber le blâme ou la louange sur MM. tels et tels, qui ne s'y attendaient nullement, tandis qu'on n'a pas dit un mot de tels autres qui peut-être s'attendaient à une mention honorable? Je le répète, cette partie de la biographie est entièrement à refaire; la même partialité ne se rencontre pas dans les articles consacrés aux médecins morts. Cependant on pourrait signaler, au milieu d'un grand nombre de noms inutiles qui y sont cités, quelques omissions de noms importants; ainsi, dans le troisième volume, on a oublié le nom de Chopart, et dans le second celui de Brasdor. Un supplément sera donc indispensable pour réparer quelques omissions importantes; c'est dommage qu'on ne puisse pas en faire un pour retrancher les superfluités.

MIQUEL.

---

## MATIÈRE MÉDICALE.

### *Emploi du poivre cubèbe dans le traitement de la gonorrhée.*

Nous avons parlé dans un de nos derniers numéros de l'emploi du baume de Copahu donné, à haute dose contre la gonorrhée. M. le professeur Delpech, qui a publié le résultat de ses observations sur cette substance médicamenteuse, publie aujourd'hui des observations analogues sur l'administration du *piper cubeba*; nous croyons utile d'en communiquer le résultat à nos lecteurs.

Nous commençâmes, dit cet habile praticien, par en donner deux doses dans le jour, d'un gros chacune, à prendre deux heures avant le repas. Le *piper cubeba*

était porphyrisé et délayé dans un verre d'eau pure. Il n'en résulta aucun effet sur l'estomac; les malades n'éprouvèrent ni chaleur, ni soif, ni coliques, ni dévoiement. Quant à la gonorrhée, son état n'en fut point changé chez la plupart.

En administrant le poivre à d'aussi petites doses, dès le début d'une gonorrhée, nous avons souvent observé qu'elle ne laissait pas de s'accroître plus ou moins rapidement, jusqu'à ce qu'on élevât considérablement les doses et qu'on les multipliât. D'un autre côté, il nous est souvent arrivé, par nécessité ou par curiosité, de suspendre tout-à-coup le remède qu'un malade prenait à des doses copieuses et efficaces; pendant la suspension, reproduction des symptômes antérieurs, mais fort amendés. Si nous donnions alors un ou deux gros seulement dans la journée, le plus souvent les symptômes étaient aggravés; et nous ne tardions pas à les voir disparaître de nouveau en ayant recours à des doses beaucoup plus considérables.

C'est ainsi que nous avons acquis la certitude que ce remède doit être administré au moins à demi-once par jour dès le premier moment, et qu'il doit être porté beaucoup plus loin s'il n'y a pas d'inconvénient. D'après le résultat de nos recherches à cet égard, nous prescrivons d'abord deux doses de deux gros chacune; bientôt après nous en donnons une troisième semblable; et, s'il n'y a pas d'inconvénient, nous les portons à trois gros. Dans quelques cas nous avons donné dans le jour quatre doses de deux et de trois gros, ou trois doses de demi-once chacune, et, le plus souvent, sans produire d'irritation sur les voies digestives. Cependant ces quantités sont fortes, et il est bien plus convenable de diviser davantage la substance et d'en multiplier les doses. Nous avons eu la liberté de faire ainsi chez les malades que nous avons dirigés hors de l'hôpital, et nous avons eu à nous en louer. Lorsqu'il a fallu agir fortement et longtemps, une dose de deux gros répétée sans interruption de quatre en quatre heures, ou de trois en trois heures, en réglant les heures des repas sur cette division, s'est trouvée le procédé le plus commode pour obtenir bientôt des résultats satisfaisans sans nuire aux organes digestifs.

Les effets de cette substance médicamenteuse sur les voies digestives sont le plus communément une légère chaleur à l'épigastre, qui n'excite pas toujours la soif, qui se dissipe en peu de temps, et qui cesse

de se reproduire au bout de quelques jours, même quand on augmente les doses.

Il est un petit nombre de sujets qui ne peuvent supporter l'usage du poivre qu'autant qu'il est placé à une grande distance des repas : on ne peut alors en donner que des doses rares. Mais nous avons souvent remarqué que l'on peut surmonter cette difficulté en donnant le remède au moment même des repas, ou seulement en faisant prendre un peu de nourriture en même temps.

Nous n'avons rencontré que très peu de personnes qui ne pussent user du remède : il en est cependant à l'égard desquelles il faut y renoncer. Le plus souvent alors nous avons pu tirer parti du baume de Copahu qui est devenu une ressource précieuse ; de même le piper a pu remplacer avantageusement le baume de Copahu, dans quelques cas où ce dernier produisait aussi des selles que rien ne pouvait modérer pendant son usage ; mais enfin il est des cas où ni l'un ni l'autre ne peuvent convenir, et il faut s'en abstenir. Dans ces circonstances, qui sont fort rares, nous livrons la gonorrhée à elle-même, et nous cherchons à modérer ses symptômes par les moyens généraux.

Nous avons donné le baume de Copahu dans toutes les périodes de la gonorrhée, et nous concevions aisément que l'on pouvait en faire autant du cubèbe, si cette substance partageait les propriétés de la première. Nous l'avons donc administré de la même manière, et voici les résultats. Dans les gonorrhées récentes qui ne faisaient que paraître et qui n'avaient pas eu le temps de s'aggraver par leur durée, le prurit, la chaleur, les légères douleurs et l'écoulement, diminuaient considérablement dès les premières doses. La matière de l'écoulement devenait séreuse et bientôt disparaissait ; en deux ou trois jours, tous les symptômes étaient dissipés complètement. Les gonorrhées légères, quoique plus anciennes, avaient le même sort et se terminaient de la même manière. Ordinairement trois doses par jour, de deux gros chacune, suffisent dans les cas de cette espèce.

Les blennorrhagies plus graves, qui n'étaient attaquées que dans le cours de la seconde ou de la troisième semaine, c'est-à-dire au milieu de l'état inflammatoire et dans son plus grand développement, celles où il existait de vives douleurs, soit dans un

seul point, soit dans toute la longueur du canal de l'urètre, une forte rétraction de ce même canal produisant la cordée pendant l'érection, cédaient aussi à l'usage du poivre, mais plus lentement, et en l'employant à plus haute dose. C'est dans des cas de cette espèce, quand nous l'avons pu, que nous avons donné une dose de deux gros, de trois en trois ou de quatre en quatre heures. Lorsque des doses aussi nombreuses étaient bien dirigées, on ne manquait pas de remarquer bientôt un aménagement sensible dans les symptômes ; et, quelques jours plus tard, des changemens bien plus considérables. Les ardeurs d'urine, la fréquence des érections, sont les premiers symptômes qui diminuent ; plus tard, l'écoulement devient moins abondant et plus séreux ; mais la cordée résiste plus que tout le reste, et souvent il a fallu en venir à l'application d'un petit vésicatoire volant pour la faire entièrement cesser, quand tout le reste avait disparu.

Le résultat constant de nos observations nous donne l'intime conviction que le piper cubeba ne produit jamais la fluxion gonorrhœique du testicule ; que, bien loin de pouvoir être considéré comme la cause de cet accident, il est, au contraire, l'un des plus efficaces parmi les moyens propres à l'arrêter et à le modérer en peu de temps ; et puisqu'il peut abréger la gonorrhée, dans la durée de laquelle cet accident est toujours à craindre, il peut le prévenir indirectement et le rendre beaucoup plus rare. Nous ne doutons pas qu'il ne produisit cet effet si son usage était adopté communément. Quant à nous, nous sommes pleinement convaincus que nous avons dû à ce moyen la légèreté et la courte durée des fluxions testiculaires que nous avons observées. Invariablement fixé par le résultat uniforme des faits que nous avons recueillis, et ne pouvant douter de la part du piper dans la guérison des fluxions gonorrhœiques du testicule, dans notre pratique civile, nous ajoutons à ses effets, quand il y a lieu, ceux d'une saignée, de quelques bains et de sopiques émolliens ; la guérison est beaucoup plus rapide, lorsque, d'ailleurs, l'inflammation est assez intense pour nécessiter ou pour admettre ces secours simultanés ; mais à l'hôpital, entouré de disciples que nous avons à cœur de convaincre autant que nous le sommes nous-mêmes, nous nous abstenons de tout autre moyen que le repos la situation horizontale, un suspensoir et le piper cu-

beba ; et la rapidité des effets obtenus ne permet pas de douter de leur cause.

Le résultat général de nos observations, par rapport à la durée de l'action du piper cubeba, est que son usage doit être prolongé pendant huit jours au moins, après la cessation totale des symptômes gonorrhœiques, pour que ces derniers ne se renouvellent pas. Quelle que soit la rapidité ou la lenteur avec lesquelles les effets du remède ont été obtenus, il faut en prolonger l'emploi aux mêmes doses que celles qui ont réussi pendant cet espace de temps, et sans la moindre interruption, pour que ses effets se soutiennent. Quelquefois, mais bien rarement, après s'être conformé à ce précepte et en avoir retiré tout le fruit ordinaire, il arrive qu'après une période de douze à quinze jours, durant lesquels rien n'est venu infirmer la solidité de la guérison, elle se dément et l'écoulement réparaît. Mais dans les cas de cette espèce, de légères doses du même remède suffisent pour dissiper promptement l'écoulement médiocre que l'on a vu se reproduire.

#### ESPRIT DES JOURNAUX DE MÉDECINE.

Comment la terre s'est-elle formée? quelles révolutions a-t-elle subies? quel rôle joue t-elle dans l'immensité des mondes? dans quel but a-t-elle été créée? voilà de grandes questions traitées par M. Krueger dans le *Journal complémentaire* (juin) et qui doivent former, comme on le pense bien, un excellent article de médecine pratique. On dirait que M. Krueger a assisté à la formation primitive de notre planète, tant il expose avec assurance la manière dont les diverses couches qui la composent se sont arrangées. Fondé sur cette expérience de Trebra, que, à chaque distance de 150 pieds de profondeur, la température de la terre augmente d'un degré de l'échelle de Réaumur, il conclut qu'à 199,375 toises le fer doit entrer en fusion, et qu'au centre de la terre, la chaleur doit être encore dix-huit fois plus considérable. Certes nous sommes fort heureux de nous trouver à la surface, et d'être arrivés au moment où cette surface commençait à se refroidir; car, autrefois, la chaleur dût y être pour le moins aussi forte qu'elle l'est à

présent au centre; aussi, comme aujourd'hui, il tombe de l'atmosphère de la pluie, de la neige et de la grêle; de même il pleuvait alors du quartz, du mica et du feldspath, qui sont les rochers les plus durs que nous connaissons; le granit forma les couches primitives; les volcans les façonnèrent ensuite en montagnes par un léger degré de fusion. « Ce fut seulement alors, ajoute M. Krueger, vers la fin de la première époque, que parurent les premières traces d'un précipité liquide et gazeux: au même instant s'allumèrent les premières étincelles de la vie organique. » Voilà un beau moment pour faire naître la vie; mais M. Krueger ne parle ici que de la vie *animale* et de la vie *végétale*, il a déjà admis une vie *planétaire*, outre la vie du *grand univers*, et il admet ensuite la vie *spirituelle*, ce qui fait bien cinq espèces de vie, sans compter celles plus subtiles qui existent, dit-il, vraisemblablement dans les espaces incommensurables. Si le domaine de la physiologie n'est pas agrandi par M. Krueger, on ne lui reprochera pas du moins de la resserrer dans de trop étroites limites.

Si M. Krueger nous confond par la profondeur de ses calculs, M. Virey nous écrase dans le *Journal de pharmacie*, sous le poids de son érudition. Il s'agissait de rendre compte d'un ouvrage du célèbre chimiste Berzelius, sur l'emploi du chalumeau dans les analyse chimiques. M. Virey qui, dans un de ses derniers articles, comparait *Corysart* au grand *Condé*, et *Halle* à *Montécuculli*, n'a pas manqué, cette fois, un rapprochement plus ingénieux encore. « Beaucoup de gens en France, dit-il, préfèrent de voir l'opéra-comique qui a pour titre *monsieur des Chalumeaux* à la lecture de l'ouvrage du savant chimiste suédois, car l'on dépense plus d'argent pour son plaisir que pour son instruction. » Cette phrase ne peut guère s'adresser qu'aux confrères de M. Virey, car un ouvrage sur l'emploi du chalumeau dans les analyses chimiques ne peut être fait que pour les chimistes ou les pharmaciens; or, si l'on ne connaît pas la profonde instruction des chimistes français, et la grande science de M. Virey en particulier, ne serait-on pas tenté, en lisant cette phrase, de regarder ces messieurs comme des petites maîtresses, qui préfèrent le théâtre à leur officine, et les chants de l'opéra-comique aux expériences du laboratoire?

J'avais lu dans plusieurs journaux politiques un éloge si pompeux d'un ouvrage de M. Amard, intitulé

association intellectuelle , 'etc. que je me proposais bien d'en faire une étude toute particulière ; cependant comme on ne peut pas tout faire à la fois, j'attendais avec impatience une occasion favorable pour puiser à cette source intarissable d'instruction , comme on l'appelait ; pour connaître cette nouvelle méthode , qu'on disait bien supérieure à celle de *Bacon*, de *Descartes* et de *Condillac*, lorsque M. *Coste* a bien voulu me priver de ce plaisir ou m'épargner cette peine par l'insertion d'un excellent article, sur cet ouvrage, dans le *Journal universel*. Figurez-vous un grand benêt , nommé *Ariste*, qui ouvre de grands yeux, parce qu'on lui dit qu'on va lui enseigner bien des choses, et une espèce de fou nommé *Aristée*, qui endoctrine son élève avec de grands mots , et termine ainsi sa harangue. « De votre long et profond égarement je vous ai insensiblement amené sur le vrai domaine de la pathologie: du dernier symptôme, de la glèbe des localités, je vous ai élevé au symptôme suzerain ; et du servage des sens au règne de l'entendement... ensuite a été amené sous vos yeux, et soumis à vos regards, ce type morbide immatériel, par contraction spontanée de la moëlle nerveuse, type primitif et intrinsèque , causal et formel, générateur des maladies spontanées et régisseur de toutes les maladies natives ; type délicat et fugitif, échappé à la vigilante postérité, et qui , après vingt siècles d'inutiles recherches, a été surpris enfin à la nature et traduit devant vous maniable et palpable, reconnaissable et distinct... » et voilà un livre qu'on a présenté comme un chef-d'œuvre capable d'illustrer le dix-neuvième siècle , et d'effacer le *novum organum* de François *Bacon*.

M. *Scarpa* fait un livre en Italie; quatre écrivains en font deux traductions en France; c'était un hommage bien flatteur pour M. *Scarpa*. Mais M. *Scarpa* est célèbre depuis long-temps; il est vieux et peut-être de mauvaise humeur, il a jugé ses traducteurs d'après un simple article de journal, et il s'est fâché. La *Bibliothèque médicale* (mai) contient une lettre de lui, adressée au docteur *Luzardi*, et que je vais essayer de traduire , dussé-je encourir le blâme qu'elle déverse sur les traducteurs. « Je n'ai vu, dit le professeur italien, aucune des deux traductions, faites à Paris, de mon *Traité sur les maladies des yeux*, et le jugement qu'en a porté un des rédacteurs du *Journal des sciences médicales*, m'a ôté l'envie de les voir. Il n'approuve ni l'une ni l'autre , et annonce que les traducteurs ne sont pas d'accord

avec moi sur plusieurs points, cela est dans l'ordre ; chaque traducteur veut y mettre un peu du sien et surtout faire beaucoup de notes, bonnes ou mauvaises, nécessaires ou inutiles: cela m'inquiète fort peu, parce que si les notes sont justes et propres à corriger mes fautes, je ne puis qu'en être satisfait , et si elles sont mauvaises, elles seront jugées telles par les personnes instruites et impartiales, et resteront à la charge du traducteur. Cependant , il m'a toujours semblé qu'un traducteur qui a la manie de faire des notes et qui s'écarte plan choisi par l'auteur; au lieu d'employer son temps à traduire un ouvrage qu'il regarde comme imparfait, ferait beaucoup mieux d'en composer un meilleur. »

*Pavie*, 18 février 1822.

## VARIÉTÉS.

— *Dartres*. M. *Thomson* convaincu que l'acide prussique est un puissant sédatif qui diminue la sensibilité plus promptement et plus efficacement qu'aucun autre, a songé à l'employer pour calmer les affreuses démangeaisons qui accompagnent certaines dartres. Les lotions de cet acide ont été couronnées d'un plein succès ; mais comme M. *Thomson* a employé en même temps le calomel et autres purgatifs à l'intérieur , ses observations ne sont pas absolument concluantes.

— La sécheresse est devenue telle à Aix-la-Chapelle, que toutes les sources y tarissent d'une manière effrayante. Cependant, une chose digne de remarque, c'est que les sources d'eaux thermales n'y ont éprouvé aucune altération, et continuent à couler avec une égale abondance.

— *Pierre*. M. *Graefe*, professeur de clinique chirurgicale à Berlin, vient de faire avec succès l'opération de la taille par le haut appareil , à un paysan du Hartz, âgé de trente ans. Le calcul retiré de la vessie pèse vingt-deux onces quatre gros; sa longueur est de quatre pouces neuf lignes , sa largeur de trois pouces neuf lignes , sa plus grande circonférence est de onze pouces neuf lignes , et la plus petite est de neuf pouces dix lignes. Le malade en souffrait depuis sa plus tendre enfance.

— *Nitrate d'argent*. Nous avons parlé de l'usage interne de la pierre infernale dans un de nos derniers

numéros, et nous avons fait connaître la note de M. *Sementini* sur la décomposition de cette substance par les extraits végétaux. M. *Caventou* a cherché à déterminer les proportions du nitrate et de l'extrait végétal nécessaire pour une décomposition complète, et il a trouvé que, il faut employer, à très-peu près, un gros et demi d'extrait de chiendent pour décomposer cinq grains un tiers de nitrate d'argent fondu, et qu'il faut au moins deux jours entiers et trois au plus de contact pour arriver au résultat désiré; d'où il résulte que si M. *Sementini* a administré jusqu'à cinq grains de nitrate d'argent par jour, il a dû employer plus d'une demi-once d'extrait de chiendent.

— *Fruit du baobab, contre la dysenterie.* Le baobab est un arbre de la famille des malvacées, qui croît dans l'Afrique, et parvient à une telle grosseur, qu'on en a vu quelques uns qui avaient quatre ou cinq mille ans, en jugeant de leur âge, d'après le nombre des couches circulaires annuelles de leur tronc. Le fruit de ce végétal énorme ressemble à une citrouille allongée; les habitans du Darfour, de la Nubie et de l'Égypte, l'emploient avec le plus grand succès contre plusieurs maladies mais surtout contre la dysenterie, affection très-redoutable chez eux, par la rapidité de sa marche et la difficulté de son traitement. Le docteur *Franck* en a constaté l'efficacité dans des cas de dysenterie où tous les autres moyens avaient échoué.

— *Pustule maligne.* Le docteur *Kuensel* a employé avec succès pour arrêter les progrès de la gangrène et calmer les douleurs, dans le charbon et la pustule maligne, la décoction de brou de noix avec l'extrait de Saturne, employée comme épithème.

— *Carie des dents.* Suivant le docteur *Franck*, rien n'arrête mieux la carie des dents que l'application locale du phosphate de fer.

*PRIX proposés par diverses Sociétés.*

L'ACADEMIE des sciences et belles-lettres de Bruxelles propose la question suivante pour sujet d'un prix de la valeur de 30 ducats.

*La définition du nectaire donné par Linné convient-elle*

à tous les organes désignés jusqu'à ce jour sous ce nom? En cas de réponse négative, on demande une classification physiologique de ces organes.

Les mémoires, écrits en latin, français, hollandais ou flamand, seront adressés à M. *Devez*, secrétaire perpétuel, avant le premier janvier 1823.

— *Recherches historiques et médicales sur les eaux thermales et minérales de Néris en Bourbonnais, département de l'Allier*, par M. P. BOIROT-DESSERVIERS, d. m. inspecteur de l'établissement thermal de Néris, etc. 1 vol. in-8. orné de vingt planches. Paris, 1822, chez *Delaunay*, libraire, Palais-Royal, galerie de bois.

Cet ouvrage contient des détails intéressans sur les antiquités de Néris, qui ont fourni le sujet de vingt planches lithographiées avec le plus grand soin. Il offre l'analyse chimique des eaux thermales de cet établissement, et contient cent-soixante-cinq observations choisies parmi les diverses maladies qui y ont été traitées avec plus ou moins de succès. Il est terminé par un tableau synoptique général de tous les malades venus à Néris depuis le 25 mai 1814 jusqu'au 15 septembre 1821.

— *Phytographie médicale, ornée de figures coloriées de grandeur naturelle, etc.* par Joseph ROQUES, d. m. onzième livraison, à Paris, chez l'auteur, rue de Louvois, n. 5. Prix : 8 fr. papier fin, et 30 fr. papier vélin satiné.

Cette livraison se distingue comme toutes les autres par la beauté des figures et la pureté du texte; elle offre des dessins magnifiques de la *scrophulaire noueuse*, de la *linaire commune*, de la *digitale pourprée*, de la *digitale à grandes fleurs*, et de la *digitale rouillée*. L'histoire médicale de la *digitale pourprée* sera traitée avec toute l'étendue convenable, et les premières pages qui y sont consacrées dans le texte de cette livraison nous annoncent un excellent article de thérapeutique.

— MM. les souscripteurs, dont l'abonnement expire le 1<sup>er</sup> juillet, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent éprouver aucune interruption dans l'envoi de ce journal.

La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur *Miquel*, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, 4. est 15 juillet 1822.



## GAZETTE DE SANTE

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 8 juillet 1720.

Naissance de F. Delius, à Wernigerode en Saxe.

Nombre des malades admis dans les hôpitaux par les membres du bureau central d'admission, pendant le mois de juin 1822.

Fièvres non caractérisées.	168
<i>Id.</i> gastriques, bilieuses	401
<i>Id.</i> muqueuses	1
<i>Id.</i> adynamiques, putrides	8
<i>Id.</i> ataxiques	1
<i>Id.</i> intermittentes, quotidiennes	8
<i>Id.</i> catarrhales	14
Fluxions de poitrine	33
Phlegmasies internes	262
Erysipèles	18
Varioles	9
Douleurs rhumatismales	62
Angines, Esquinancies	24
Catarrhes pulmonaires	124
Coliques métalliques	5
Diarriées, dysenteries	55
Apoplexies, paralysies	18
Hydropisies, anasarques	19
Phlébitis pulmonaires	35
Ophthalmitis	44
Maladies sporadiques	546
Total	1635

## OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Du premier juin au premier juillet 1822.

THERMOMÈTRE. Maximum, + 26, 8. Minimum, 4, 0.

BAROMÈTRE. Maximum, 28, 3, 7. Minimum, 27, 9, 5.

HYGROMÈTRE. Maximum, 98. Minimum, 79, 0.

L'ingénieur CHEVALLIER.

Non est vivere, sed valere, vita.

La vie, c'est la santé.

## CONSTITUTION MÉDICALE

Maladies régnantes.

Tamais chaleur plus accablante et plus soulenue ne s'était manifestée d'aussi bonne heure que cette année. Pendant les premiers jours de juin le thermomètre s'est maintenu à 25°, et le 10, il est monté à 26° 8/10. Chacun, effrayé de cette haute température, se demandait si elle se soutiendrait jusqu'à la fin de l'été ; les bruits les plus absurdes commençaient à se répandre parmi le peuple : on se disait mystérieusement qu'une épidémie terrible venait d'éclater dans un hôpital que l'on désignait ; pour les uns, ce n'était rien moins que la peste ; pour les autres, c'était la fièvre jaune ; pour M. R., c'était le typhus amaril. Les contagionistes n'en croyaient rien ; mais les infectionnistes parcourraient avidement tous les quartiers de la ville pour y trouver des foyers d'infection. Ici, c'était un égoût qui exhalait une odeur infecte ; là, c'était une rue trop étroite ou trop peu inclinée ; plus loin, c'était un atelier malsain, qui pouvait être regardé comme un foyer d'infection. Celui qui se dirigea vers le faubourg St-Antoine revint, triomphant, annoncer à ses amis la découverte qu'il venait de faire ; une grande masse d'eau stagnante, dit-il, croupit dans les fossés de la Bastille : voilà la véritable cause de l'épi-

démie ; tous aussitôt de crier merveille ; et chacun d'aller faire publiquement une visite sur les lieux, en ayant soin de donner à cette visite d'apparat un air de mystère, et avertissant les habitans du voisinage qu'on ne voulait pas les effrayer. Malheureusement les malades étaient dans la cité ; et les habitans du faubourg St-Antoine, qui se portaient bien, riaient des bruits étranges qu'on faisait courir sur leur compte. La température a baissé : la crainte s'est dissipée : et la peste, et la fièvre jaune, et le typhus amaril, tout a disparu avec elle. La vérité est, au milieu de tous ces bruits ridicules, qu'il est mort, à l'Hôtel-Dieu, deux malades dont l'un avait une simple jaunisse, et l'autre une gastrite ou fièvre bilieuse. Que, dans la pratique particulière, les praticiens les plus répandus nous ont assuré, ce que nous avions nous-même déjà observé, que le nombre des malades était diminué de beaucoup. On pourra dire que le grand nombre de personnes qui vont passer l'été à la campagne, doit se trouver de moins dans la clientelle des médecins ; l'observation est juste, mais la suivante ne l'est pas moins. Pendant le mois de mai il est entré dans les hôpitaux civils 1827 malades ; pendant celui de juin il n'en est entré que 1635 ; différence en moins 192 ; or, les malades qui vont à l'hôpital ne sont pas de la classe de ceux qui passent la belle saison à la campagne.

#### EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

(Dix-huitième article.)

*Phlegmasies des tissus fibreux, sérieux et musculaire,  
Rhumatisme, Goutte.*

Tous les auteurs qui ont parlé du rhumatisme ont dit quelque chose de la goutte ; et tous ceux qui ont traité de la goutte ont aussi disserté sur le rhumatisme ; cela prouve un certain degré d'analogie incontestable entre ces deux affections, et le nom de rhumatisme-goutteux, qu'on a imposé à une de leurs nuances, établit entre elles un nouveau point de contact ; aussi M. Broussais ne balance pas à dire que c'est la même maladie avec des circonstances différentes, puisque ce n'est que l'irritation, établie tantôt

sur les articulations, tantôt sur la fibre musculaire, etc. Il est vrai que l'on pourrait dire aussi que la périplemonie est la même maladie que la gastrite, puisque l'une est l'irritation du poumon, et l'autre l'irritation de l'estomac ; on arriverait par là à cette conclusion qu'il n'y a presque qu'une maladie avec différentes circonstances, puisque dans presque toutes l'irritation prédomine ; mais c'est précisément la conclusion que l'on doit tirer du cours de M. Broussais ; et c'est en cela que la médecine a été, par lui, prodigieusement simplifiée. Toutefois, ne nous arrêtons pas à des idées si générales et si vagues ; beaucoup de détails se présentent dans l'histoire du rhumatisme et de la goutte ; choisissons les plus importans, et suivons M. Broussais dans sa théorie, nous verrons ensuite à quelle méthode de traitement cette théorie le conduit.

C'est une terrible cause de maladie que le froid ; nous l'avons vu produire le catarrhe, la pleurésie, la périplemonie, la gastrite, l'angine, etc. Le rhumatisme lui appartient de droit, et la goutte elle-même ne reconnaît pas d'autre cause. Le froid produit un effet sédatif sur la peau ; une action supplémentaire a lieu sur les tissus fibreux aponévrotiques, cellulaire et musculaire, sur les bandes ligamentueuses qui entourent les articulations, sur les capsules articulaires elles-mêmes ; l'irritation s'empare de ces tissus ; une véritable inflammation s'y établit ; et voilà le rhumatisme, la goutte, le rhumatisme-goutteux, qui ne sont que des nuances diverses de l'irritation.

Chez les jeunes gens, chez les personnes vigoureuses et robustes, l'inflammation se manifestant franchement avec tous ses caractères, il y a chaleur, douleur, rougeur et gonflement des parties ; c'est le rhumatisme aigu. Si cette fluxion inflammatoire, au lieu de se faire seulement sur les masses musculeuses, se porte sur les grandes articulations, c'est le rhumatisme goutteux. Si elle se manifeste d'abord sur une petite articulation, et qu'elle se répète ensuite sur d'autres, c'est la goutte.

Ces trois nuances peuvent se rencontrer à un état très-aigu avec tous les caractères de l'inflammation la plus franche, ou à l'état chronique, c'est-à-dire sans inflammation manifeste. Pour le premier cas, la théorie de l'irritation peut se soutenir jusqu'à un certain point ; pour le second, elle tombe en ruines de tous les côtés. L'exposé de quelques détails servira de

preuve à cette assertion. Quand je vois un membre gonflé, rouge, chaud, douloureux, sensible au tact, incapable d'exécuter les mouvements qui lui sont propres, je dis qu'il y a là une inflammation ; j'administre les antiphlogistiques et la saignée locale ou générale, les boissons adoucissantes, les topiques émollients, et j'obtiens la résolution de la tumeur et la cessation des accidens inflammatoires ; mais puis-je dire que, dans ce membre, j'ai eu à combattre l'inflammation du tissu musculaire, ou du tissu cellulaire, ou du tissu fibreux en particulier ? Je ne le pense pas. Les signes propres à l'inflammation particulière de chaque tissu ne sont pas assez bien déterminés, ce me semble, pour qu'on puisse assurer positivement que, dans une partie composée de tissus différents entre eux, l'inflammation existe dans tel tissu exclusivement à tel autre. Lorsqu'on croit avoir guéri un rhumatisme, il serait inexact de dire qu'on a guéri une inflammation du système musculaire, puisqu'il n'est pas possible de constater cette inflammation isolée ; la preuve, c'est que, dans le rhumatisme vraiment inflammatoire, il survient quelquefois des dépôts purulens qui attestent bien manifestement que le tissu cellulaire a été lui-même enflammé. Le rhumatisme aigu n'est donc pas une simple inflammation des tissus musculaires et fibreux ; c'est une inflammation comme toutes les autres, et, au siège près, que M. Broussais assigne d'une manière trop absolue, ce médecin me paraît avoir parfaitement raison.

Je ne dirai pas de même pour ce qui concerne le rhumatisme chronique. N'est-ce donc qu'une simple irritation, que cette douleur vive et souvent intermitente, qui se manifeste sur un point donné, et s'exaspère sous certaines conditions atmosphériques, sans aucune trace d'inflammation, sans chaleur, sans rougeur, sans tumeur ? que devient ici l'axiome si renommé *ubi stimulus ibi fluxus* ? Cet axiome vrai dans toutes les inflammations vraies, pourquoi est-il ici en défaut ? Une douleur qui persiste pendant si longtemps, qui est assez forte pour troubler le cours des fonctions, pour empêcher le sommeil, etc., n'est-elle donc pas un stimulant assez fort pour attirer le sang vers la partie, pour déterminer un afflux d'humeurs ? que dis-je ? non-seulement cet afflux n'a pas lieu sur le point irrité ; mais au contraire, bien souvent le membre qui en est le siège, au lieu d'augmenter, diminue de volume ; il s'atrophie, comme cela a lieu par exemple,

dans la sciatique ; cependant le signe le plus constant, le plus saillant de l'irritation, c'est l'afflux des liquides dans le lieu irrité (exam. prop. 78) ôtez ce signe, vous n'avez rien de sûr en pathologie ; vous retombez dans le vague et l'incertitude. Il faut donc que la douleur rhumatisante soit toujours accompagnée de gonflement, de chaleur et de rougeur, pour qu'elle puisse être regardée comme une phlegmasie et pour que la théorie de M. Broussais soit exacte. Or, comme dans le plus grand nombre des cas, la fluxion phlegmasique n'a pas lieu ; dans le plus grand nombre de cas aussi la théorie physiologique est radicalement fausse. Vous aurez beau dire que c'est une irritation chronique : il y a telle douleur rhumatisante chronique qui est bien plus violente que telle inflammation aiguë ; si c'était une douleur identique, si c'était la même cause qui déterminait cette douleur, les mêmes phénomènes auraient nécessairement lieu ; mais c'est là précisément le contraire de ce qui s'observe. La théorie de M. Broussais est donc en opposition avec les faits les mieux observés.

L'histoire de la goutte est encore moins favorable aux physiologistes que celle du rhumatisme. Il paraît si simple, au premier abord, de considérer cette affection comme une phlegmasie et de la traiter en conséquence, que je ne m'étonne pas de la facilité avec laquelle le réformateur l'a faite entrer dans son cadre.

Suivant sa tactique ordinaire, M. Broussais commence par supposer aux anciens et aux modernes les idées les plus absurdes, et la théorie la plus dégoûtante. Suivant lui, les ontologistes soutiennent que la goutte est un être qui se montre à une petite articulation, qui se cache ensuite pour tromper le médecin par malice, qui remonte ensuite dans l'estomac pour étouffer le malade et mille autres gentillesses semblables. C'est par de semblables moyens qu'il tache de jeter du ridicule sur les ontologistes ; les humoristes sont traités avec encore moins de réserve. Sydenham, Musgrave, Barthez, attribuaient la goutte à des humeurs calcaires qui se fixaient sur les articulations ; c'est, dit M. Broussais, une théorie ridicule et même ignoble : car, qu'est-ce qu'une économie qui a des humeurs, qui a des pierres calcaires qu'elle va déposer sur les articulations ? Croirait-on que c'est avec des arguments aussi absurdes que M. Broussais fait des prosélytes, si l'on ne connaissait l'extrême crédulité de l'ignorance, et la sotte admiration de l'esprit de secte ?

Examinons cependant la théorie qu'il oppose à celles qu'il proscrit aussi durement, et voyons si l'économie de l'irritation est moins ignoble que l'économie des humeurs.

*La longueur de cet article nous force d'en renvoyer la suite au numéro prochain.*

MIQUEL.

### BIBLIOGRAPHIE.

**DICTIONNAIRE DES SCIENCES MÉDICALES**, par une société de médecins et de chirurgiens. Tomes 58, 59 et 60. Paris, chez Panckoucke éditeur.

Voilà trois gros volumes ajoutés à la masse du *Dictionnaire des sciences médicales*; mais enfin l'ouvrage est terminé; et cette livraison ne sera pas la moins agréable pour les souscripteurs. Un demi-volume de texte, un demi-volume d'appendices, et deux volumes de table terminent ce vaste répertoire de nos connaissances, qui, avec les accessoires qu'y a rattachés M. Panckoucke, compose une véritable encyclopédie médicale. Il serait curieux de juger maintenant dans son ensemble une œuvre qui a été l'objet de tant de critiques; mais c'est un livre à faire et non point un article de journal. S'il fallait cependant dire toute notre pensée et exprimer notre jugement en peu de mots, voici qu'elle serait notre opinion personnelle: Le *Dictionnaire des sciences médicales* est incomplet, malgré ses soixante volumes; les premiers articles sont maigres et décharnés à côté des derniers qui sont souvent trop étendus. Ce défaut tient au premier plan de l'entreprise qui devait être bornée à douze volumes. Il y a des articles accessoires qui occupent beaucoup de place, mais on serait fâché de ne pas les y trouver parce que les détails qui y sont exposés se trouvent épars dans un très-grand nombre de volumes pour la plupart étrangers à la médecine. Il y en a d'entièrement superflus, et nous n'oserons pas même prononcer la condamnation de ceux-là, parce qu'il serait bien triste et bien ennuyeux, le médecin réduit, en fait de science, au strict nécessaire. On trouve dans diverses parties de l'ouvrage des doctrines entièrement opposées, un mélange hétérogène de toutes les opinions, une diversité frappante surtout entre les premiers et les derniers volumes. Tout cela peut bien

jeter dans le vague celui qui ne ferait d'autre étude que celle de ce répertoire; mais comme nous aimons à penser que le nombre de ces médecins est très-borné, nous trouvons dans cette hétérogénéité d'opinions un motif d'intérêt et un moyen de variété qui rend la lecture des différens articles plus instructive et plus attachante. Ce qu'il y a de plus défectueux dans le corps de l'ouvrage, ce sont quelques articles tronqués, inexacts, insignifiants, qui n'apprennent rien, qui fatiguent le lecteur sans l'instruire, sans le mettre au niveau des connaissances actuelles sur le sujet en question; ces articles ne sont pas aussi nombreux qu'on pourrait le croire dans un aussi vaste recueil. Ce qui en fera toujours le prix aux yeux des médecins, juges éclairés et impartiaux, c'est une foule d'articles dignes en tout des auteurs qui y ont apposé leurs noms; les uns, riches de faits cliniques et d'une expérience consommée, les autres, embellis de tous les ornemens du style, la plupart, remplis d'une érudition bien choisie sans morgue et sans pédantisme.

Quelques raisonnemens qu'on ait faits pour prouver l'insuffisance d'un dictionnaire et démontrer les inconvénients de ce genre d'ouvrages; il faut bien que le public y trouve son compte, puisque après le succès colossal de celui-ci, on a trouvé encore de quoi remplir deux souscriptions à deux nouveaux dictionnaires d'une moindre dimension. Sans doute ceux-ci offriront moins de choses accessoires ou superflues; mais celui-là jouira toujours d'une supériorité incontestable, et sera bien plus recherché, non-seulement par les médecins, mais encore par les savans étrangers à la médecine, qui, en étudiant la nature, sont charmés de connaître quelques détails touchant la plus belle de ses productions.

Nos lecteurs ne s'attendent pas à lire l'analyse des articles qui terminent le texte du dictionnaire; nous devons leur indiquer cependant les mots *vieillesse* par M. Mérat; *visage* par M. Moreau (de la Sarthe), *vomissement* par MM. Fournier et Bégin; l'appendice *ramollissement du cerveau* par M. Patissier. Nous ne terminerons pas sans réparer une omission relative au 57<sup>e</sup> volume, dans lequel se trouve le mot *ventouse*. M. Sarlandière, qui en est l'auteur, prétend avoir découvert, le premier, « un instrument propre à opérer, comme les sanguines, *suction et ponction* en même temps; il a, dit-il, imaginé et fait confectionner cet instrument qu'il appelle *bdellomètre*, en 1817, 1818 et

1819, tandis que M. *Demours*, qui a fait usage d'un instrument semblable pour pratiquer l'acupuncture, n'a publié son procédé qu'en 1819. Nous sommes fâchés que M. *Sarlandière* se soit mis en frais pour prouver l'antériorité de date de sa découverte, et que M. *Demours* l'ait sérieusement revendiquée. Voici de quoi mettre d'accord les deux inventeurs.

#### DÉCOUVERTE MÉDICALE.

##### *Evacuo-pneumatique.*

M. le rédacteur, mes recherches depuis quatre ans d'un instrument de médecine opératoire propre à remplacer utilement, partout et en tout temps, les saignées universelles, les ventouses sèches et scarifiées les sanguines surtout dont il imiterait le mécanisme, de plus les sinapismes, les vésicatoires, etc. se fixèrent enfin après la lecture de votre juste discussion sur la saignée et les sanguines, insérée dans la feuille du 21 mai dernier de votre utile *Gazette de santé*; et je vois avec un plaisir bien réel combien vous cherchez à diriger l'attention de vos lecteurs vers tout ce qui peut être utile. Cet instrument est une machine pneumatique, dont le piston a la double faculté d'opérer le vide et des trisections semblables à celles que font les sanguines. Il agit plus promptement, plus sûrement, et avec plus de précision que ces lents et capricieux insectes, et il est toujours soumis à la volonté du chirurgien dont l'œil et la main dirigent son action. On en a banni les ressorts en suppléant aux moyens d'évacuation ordinaire, il ne participe à aucun des inconveniens attachés à l'emploi particulier ou simultané de ces moyens. Les personnes qui youdront se procurer l'instrument dont le succès m'est déjà garanti par l'expérience, et connaître la manière d'en faire usage, sont priées de m'en adresser la demande, écrite et affranchie, rue de la Tixeranderie, n. 7, à Paris.

Paris 12 Août 1806.

MARRE fils, d. m.

*Extrait de la Gazette de santé du 21 Août 1806.*

Un mois et demi après on lisait l'avis suivant dans la même feuille. **Avis.** Parmi les productions de l'industrie nationale, exposées à l'admiration publique en ce moment, les personnes vouées à l'étude de la médecine et de la physique (trop souvent séparées) distingueront avec plaisir, sous le n° 64, l'instrument annoncé dans notre feuille du 21 août, et destiné à remplacer avec avantage l'usage des sanguines; il a été

fabriqué par M. *Rochette*, opticien, etc. *Gaz. de Santé* premier octobre 1806.

Nous ne doutons pas que, suivant la louable méthode des inventeurs modernes des anciennes découvertes, M. *Sarlandière* ne nous accuse de fouiller dans la poussière des bibliothèques.

#### MÉLANGES.

##### *MM. Martin de Saint-Genis, Andral fils, Rochoux.*

Je dois commencer par M. de *Saint-Genis*, puisqu'il se dit ancien médecin de l'Antiquaille, et que d'ailleurs sa brochure est la plus considérable des trois. *Manuel préservatif et curatif de la peste, suivi d'un précis sur la fièvre jaune*; tel est le titre de son livre dont l'importance ne sera point contestée. Quant au talent de l'auteur, c'est autre chose; il parle d'abord des *virus*, et il cite pour exemple, le *virus rachitique*, le *virus scrophuleux*, ce qui prouve que M. de *Saint-Genis* est bien arrrié sur la théorie des virus. Il parle ensuite des maladies produites par *infection*, et il dit que « le centre d'infection peut exister dans l'homme vivant, l'homme mort, les hardes, marchandises, bâtiments et autres lieux; qu'il peut être transporté à de très-grandes distances, et après un long espace de temps, sans rien perdre de sa nature et de son activité. » L'on voit que M. le médecin de l'Antiquaille n'a pas bien compris la théorie moderne de l'infection; car ce qu'il dit là s'applique parfaitement à la contagion. Si la peste n'était pas une maladie si terrible, et si tout ce qui appartient à son histoire ne méritait pas une sérieuse attention, ne serait-on pas tenté de rire de l'assertion du révérend père *Kircher*, qui assure que le portier des Jésuites de Rome reçut la peste d'un chien à qui il avait donné un coup de pied. Qu'il en eût gagné la rage si le chien l'avait mordu, soit; mais gagner la peste pour un coup de pied, c'est un peu trop fort. Le manuel de M. de *Saint-Genis* n'est pas tout composé sur ce ton, mais il ne présente rien de bien neuf; au milieu de quelques préceptes sages qu'il n'a eu qu'à copier dans un grand nombre de livres, et de quelques descriptions connues des phénomènes ordinaires de la peste et de la fièvre jaune, il mêle des formules anti-pestilentielles, des pommes de senteur pré-

servatives, du vin, du vinaigre, des poudres de toute espèce, et quand on aura lu son livre, je doute fort qu'on soit plus instruit sur la peste et sur les moyens de la prévenir ou de la guérir.

La même réflexion se présente à mon esprit, après avoir lu les recherches de M. *Andral fils*, sur quelques points de l'*histoire des anévrismes internes*. Du temps d'*Hippocrate*, et longtemps encore après lui, on n'avait pas la moindre idée de ces affections désespérantes ; ce n'est qu'à la naissance de l'anatomie, dans le cours du *seizième siècle*, qu'on put en soupçonner l'existence ; depuis, les progrès de l'anatomie pathologique ont fait découvrir bien des choses qu'on ignorait. On sait parfaitement aujourd'hui quels sont les vaisseaux qui sont susceptibles de cette dilatation singulière ; on connaît toutes les dégénérations qu'ils peuvent subir ; on compte, et l'on dissèque à merveille les tissus artériels qui en sont le siège ; mais ce qu'on ne sait pas, c'est le moyen de faire rétrograder ces dégénérations organiques ; l'anatomie pathologique est une fort bonne chose sans doute, mais la science qui apprend à guérir vaut bien mieux encore que celle qui n'apprend qu'à disséquer.

J'avais assez parlé de la fièvre jaune et du typhus amaril et de M. *Rochoux*, pour me croire dispensé d'en parler encore ; cependant la position de ce jeune médecin est trop critique pour qu'on puisse se refuser à un examen ultérieur des circonstances qui l'y ont placé. Le rapport de MM. *Bally*, *François* et *Pariset* avait laissé planer sur sa conduite une incertitude flâchue. Le premier soin de M. *Rochoux* devait être d'effacer cette impression défavorable par une relation franche et naïve de son voyage à Barcelone ; ce n'est point par là qu'il a commencé ; il a publié, d'abord, une dissertation sur le typhus amaril dont personne ne soupçonnait, et dont personne ne veut admettre l'existence ; il a soutenu dans cette brochure que cette maladie de Barcelone était réellement contagieuse, et si contagieuse qu'il n'avait pas voulu se hasarder à faire des ouvertures de cadavres, parce qu'il espérait, dit-il, profiter des travaux des autres à ce sujet. On pouvait croire d'après cela que M. *Rochoux* était fixé sur la propriété contagieuse de la maladie de Barcelonne. Mais voici bien une autre affaire : M. *Rochoux*, ayant admis cette contagion et ne voulant pas admettre la fièvre jaune, se trouvait absolument seul de son

opinion ; il ne s'est pas senti le courage de se soutenir sur ce terrain, il a voulu se rallier à quelqu'un, et il n'a pas été heureux dans son choix. En effet, un manifeste, signé de plusieurs médecins espagnols, anglais et français, dans lequel on soutient que la maladie de Barcelonne n'était pas contagieuse, vient de paraître, traduit et signé par M. *Rochoux*. Ayant déjà admis la contagion, il ne lui restait plus qu'à renoncer à ses différences chimériques du typhus amaril et de la fièvre jaune, et il rentrait dans le sein de la commission dont il aurait dès-lors entièrement partagé les idées. Ce parti, qui semblait le plus naturel, lui a paru sans doute le plus mauvais; et il a mieux aimé se donner un démenti formel, et signer authentiquement que la maladie de Barcelone n'était pas contagieuse, que de renoncer à son typhus amaril. Il n'a pas vu que pour éviter une contradiction peu saillante, il tombait dans une autre tont-à-fait inexcusable, et détruisait toute la confiance qu'on pouvait accorder à ses assertions; que sa dissertation sur le typhus amaril détruisait son manifeste, et que son manifeste détruisait sa dissertation sur le typhus amaril ; car enfin, le caractère le plus important de ce typhus est, suivant lui, d'être contagieux, tandis que la fièvre jaune ne l'est pas ; or, si la maladie de Barcelone était le typhus, elle était contagieuse ; si elle n'était pas contagieuse, elle était la fièvre jaune ; dans ces deux cas, M. *Rochoux* soutient deux opinions contradictoires. Il serait au reste trop long de relever toutes les inconvenances des notes qui accompagnent ce manifeste ; M. *Rochoux* écrit avec aigreur, et ce ton ne rend pas sa cause meilleure. Pour nier des faits rapportés par les membres de la commission française et de l'académie de médecine de Barcelone, il faut d'autres autorités que celles de M. *Rochoux*, qu'on voit si vacillant dans ses opinions, de M. *Duran* qui avait d'abord déclaré qu'il n'avait pas d'opinion, de M. *Salva* qui n'avait donné qu'un vote insignifiant au sein de l'académie, etc. Il fallait des pièces officielles et non pas de simples dénégations, des raisonnemens solides et non pas des locutions injurieuses ; jusques-là, on pourra, sans le moindre inconvenient, regarder le manifeste comme un document entièrement nul, et préférer l'autorité de MM. *Bally*, *François* et *Pariset* à celle de M. *Rochoux*.

## MONSTRUOSITÉ SINGULIÈRE.

On lit dans un journal anglais la description suivante d'un monstre chinois. *A-ke*, âgé de 16 ans, est né dans le district de Yun-Lang-Yuen avec un autre enfant mâle, du même volume à peu près que le sien, uni au creux de son estomac par le cou, comme si son frère avait la tête plongée dans sa poitrine. La peau d'*A-ke*, qui se joint à la partie supérieure du cou du parasite, est unie et lisse : seulement les vaisseaux sanguins sont quelquefois un peu gonflés. Les souffrances de la mère furent si vives, qu'elle expira deux jours après la naissance de ce monstre. Depuis cette époque, le parasite n'a pas gagné beaucoup en volume, et à présent il n'est guère plus grand qu'un enfant nouvellement né ; mais l'ossification est achevée, le cou et le tronc forment onze pouces environ, et le membre abdominal a treize pouces. Les omoplates sont très-saillantes : l'attache du cou du parasite peut exécuter un mouvement demi-rotatoire ; les deux abdomens sont appliqués l'un contre l'autre, mais *A-ke* peut tourner contre son propre ventre le côté de son frère qu'il veut ; les cuisses et les jambes sont roides et fléchies, la cuisse est ankylosée avec le bassin et le tibia, mais il peut mouvoir les bras, comme *A-ke* le fait remarquer. L'auteur donne en latin la description des organes sexuels du parasite : *Testium vestigium nullum, scrotique exiguum tantum videntur sit ; at penis proportionaliter crassus est ; et præputium glandem semivelat. Tentigo interdum observatur, quo tempore fluidum viscidum ex urethra stillat, quapropter sinenses semen copiose secerni credunt. Renes officia rite perficiunt ; anus deest.*

*A-ke* a maintenant quatre pieds dix pouces, il est faible et a l'air malade ; mais il est très-bien conformé, au fardeau près qu'il porte. Il est assez disposé à converser, et paraît suffisamment intelligent. Il dit qu'il éprouve la même sensation de douleur lorsqu'on fait du mal à son frère que si c'était à lui-même et dans le même endroit. Pendant qu'il avait la tête tournée et que son attention était dirigée vers un autre objet, un médecin pinça vivement la hanche de son frère ; *A-ke* porta aussitôt la main à sa propre hanche, comme s'il eût été lui-même pincé à cette place. Il avait eu autrefois lieu de s'imaginer, d'après certains mouvements obscurs qu'il avait remarqués en

son frère, lorsqu'il était lui-même souffrant, que toutes leurs sensations étaient réciproques, mais depuis quelque temps il ne l'a plus remarqué, *nisi micaturus sit ; frater ejus nunquam eodem tempore, seu urgente natura, seu curiositati adstantium satisfaciendi causa urinam reddere deficit.*

*A-ke* ne respire jamais librement, mais au contraire toujours d'une manière laborieuse ; le plus léger exercice, comme de marcher à une petite distance, de monter un escalier, augmente aussitôt sa dyspnée ; et pour rendre la respiration plus facile, il supporte son frère avec ses mains ; mais pour être le plus à son aise possible, il faut qu'il soit couché. Son pouls est ordinairement vif et petit ; il en est de même du battement des carotides ; quelquefois il a le pouls très-lent. La température des deux corps est naturelle, mais quoique *A-ke* se couvre toujours d'un grand nombre de vêtemens, il ne paraît jamais suer, même dans les plus grandes chaleurs. Sa démarche est faible, chancelante, et, quand il monte ou descend un escalier, il se tient d'une main et son frère de l'autre, et place ses deux pieds sur la même marche, avant de monter ou descendre la marche suivante. Lorsqu'il était en bonne santé, il avait très-bon appétit et mangeait comme trois enfants de son âge ; mais à présent sa santé générale est très-ffaiblie ; il se plaint de faiblesse d'estomac, de perte d'appétit ; ses digestions sont pénibles et tout annonce qu'il ne vivra pas longtemps.

Le fait qui se rapproche peut-être le plus de l'histoire curieuse de ce monstre chinois, est l'exemple de cette jeune fille de 12 ans, observée par *Winslow*, et du flanc gauche de laquelle pendait la moitié inférieure du corps d'une autre petite fille : ce qui rend le rapprochement encore plus frappant, c'est que, comme chez *A-ke* et son frère, la sensibilité était commune aux deux sœurs mais il n'est point dit, du moins dans l'extrait que MM. *Chaussier* et *Adelon* donnent de cette observation, dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (article *monstruosité*) si la jeune fille éprouvait chez elle la sensation au même endroit où l'on avait pincé sa sœur. Les deux filles hongroises, au contraire, dont parle *Buffon*, et qui, tenant ensemble par les reins, vécurent jusqu'à l'âge de 22 ans environ, avaient chacune leur sensibilité propre.

## VARIÉTÉS.

— *Teinture de pavot.* Le docteur *Daniel Wilson*, pratiquant à Louisville, dans les États-Unis, substitue avec avantage la teinture de toutes les parties du pavot (*papaver somniferum*), excepté la racine, à la teinture d'opium, connue sous le nom de *laudanum*. Il a observé qu'il fallait faire sécher la plante à l'ombre, et il a composé cette teinture dans les proportions suivantes :

Poudre de pavot somnifère	4 onces.
Alcool commun	16 onces.

Mélez, tenez en digestion pendant huit jours et filtrez.

Il a obtenu de ces quantités huit ou dix onces de teinture qui, employée dans sa pratique, à une dose double de celle du *laudanum*, a produit absolument le même effet calmant. Il a retiré dix-huit grains d'extrait d'une once de teinture, mais il a reconnu que les pilules, faites avec cet extrait, doivent être employées sur le champ.

— *Note sur le calomel.* M. *Petterskofer*, de Munich, rapporte qu'un médecin avait administré à un enfant une poudre composée de mercure doux avec le muriate d'ammoniaque et du sucre. L'enfant en mourut, et le pharmacien fut accusé d'avoir commis une erreur dans l'exécution de l'ordonnance ; mais M. *Petterskofer* trouva qu'il se forme du sublimé corrosif quand on fait dissoudre cette poudre dans l'eau. M. *Vogel* avait aussi remarqué que la poudre de calomel et de kermès, si fréquemment ordonnée sous le nom de *poudre altérante de Plummer*, prenait une couleur noire lorsque ce mélange était mis dans de l'eau. Ce chimiste s'assura par des expériences exactes, que le calomel, mis en ébullition avec de l'eau distillée, se transforme en sublimé corrosif.

— *Trismus.* M. *Oppert*, médecin à Berlin, avait ordonné, contre le resserrement spasmodique de la mâchoire, survenu à la suite d'une fièvre intermittente, douze poudres composées chacune de : calomel, deux grains ; opium, un grain ; sucre, dix

grains ; le malade devait en prendre une toutes les trois heures ; mais, par un mal-entendu, on lui en donna une toutes les heures, de sorte qu'il prit douze grains d'opium, et vingt-quatre de calomel en douze heures. Ce mal-entendu le sauva ; car après l'usage de ce remède énergique, secondé de quelques frictions mercurielles sur le coup et de fomentations faites avec une infusion de fleurs de sureau et de camomille, il survint une amélioration très-sensible qui, après une forte sueur, se termina par la guérison.

*Prix proposés.* — La société de médecine de Toulouse avait proposé pour l'année 1822 deux questions à résoudre, l'une sur la chirurgie, l'autre sur quelques points de pharmacie. Les mémoires qui lui sont parvenus n'ayant pas rempli ses vues, elle retire ces sujets du concours. Elle propose pour l'année 1823 la question suivante : *Déterminer le mode d'action de l'iode sur l'homme dans l'état de santé ou de maladie, et assigner les propriétés médicales de ses diverses préparations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.* Elle propose en outre pour l'année 1824 cette question : *Déterminer, d'après une bonne théorie, et sur-tout d'après le résultat précis de l'expérience, les effets salutaires d'un ou de plusieurs agents médicinaux, pris dans la classe des poisons végétaux ou minéraux.* Chaque prix est de la valeur de 300 francs.

— *Avis.* Le succès de la *Gazette de santé*, depuis la nouvelle rédaction, a été tel que tous les numéros des derniers six mois de l'année 1821, et des deux premiers de 1822, se trouvent aujourd'hui complètement épuisés. Cependant, comme nous recevons tous les jours de nouvelles demandes de nos premiers articles sur la *Doctrine médicale de M. Broussais*, nous nous sommes décidés à faire réimprimer les six premiers numéros de cette année, et à comprendre dans cette réimpression tous les articles publiés en 1821, sur la *Doctrine Physiologique*. Nous pourrons, par ce moyen, fournir tous les abonnemens qui nous seront demandés à dater du 1<sup>er</sup> janvier ; et nos abonnés pourront ainsi de la totalité de l'exposition de cette doctrine, dont nous continuerons à publier la suite très-régulièrement. Les six numéros réimprimés, paraîtront dans le courant de ce mois.

— MM. les souscripteurs, dont l'abonnement est expiré le premier juillet 1822, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent éprouver aucune interruption dans l'envoi de ce journal.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n° 19, chez tous les débiteurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

EPHÉMÉRIDES. --- 15 juillet 1822.  
Naissance de A. Duport, à Bourbonne-les-bains.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

### TOPOGRAPHIE MÉDICALE DE PARIS,

*Ou examen général des causes qui peuvent avoir une influence marquée sur la santé des habitans de cette ville, le caractère de leurs maladies et le choix des précautions hygiéniques qui leur sont applicables, par C. LACHAISE, D. M. P. etc. 1 vol. in-8., Paris 1822, chez Baillière, libraire, rue de l'Ecole de Médecine. Prix : 5 fr. 50 c. et 6 fr. 50 c. par la poste.*

Premier article.

Voilà un livre éminemment utile, et dont je dois un compte détaillé à mes lecteurs, puisque le sujet qu'il traite appartient de droit à la Gazette de santé. Sans entrer avec l'auteur dans une foule de détails particuliers, qui seraient déplacés dans un journal, nous pourrons le suivre dans l'examen des causes principales qui influent sur la santé des habitans de Paris; et les réflexions appliquées à la topographie de la capitale, outre l'intérêt qui s'attache naturellement à l'histoire d'une ville célèbre, à tant de titres, pourront encore trouver leur application dans la topographie de beaucoup d'autres, qui s'en rapprochent plus ou moins par leur population, leur position, leur température etc.

Paris, dit M. Lachaise, « Paris, cette ville immense qu'on nomme à juste titre la ménopole de l'univers,

la capitale de l'esprit et des arts, le séjour favori du luxe et des plaisirs, a offert de tout temps, un champ fertile aux réflexions du philosophe, du politique et de l'historien... mais tous négligent ce qui a rapport à santé de ses habitans; ou les seules lignes qu'ils consacrent à ce sujet ne sont placées là et là, que comme des suppléments à des matières faussement jugées plus importantes. » Rien n'est plus juste que cette remarque; non seulement pour Paris, non seulement pour la France, mais pour une foule d'autres contrées. On fouille parmi des ruines pour y découvrir quelques vestiges de monumens antiques; et l'on ne s'avise qu'après plusieurs siècles d'insouciance, des causes d'insalubrité dont l'influence détruit chaque année une partie de la population. Tel a été le sort de cette capitale jusque vers la fin du dernier siècle; alors, comme aujourd'hui, elle renfermait de beaux jardins et de belles places, mais le nombre des rues étroites et malpropres était immense. Ses palais n'étaient pas moins beaux; ses monumens n'étaient guère moins imposants; mais à côté de ces édifices majestueux, les exhalaisons cadavéreuses d'un cimetière répandaient partout l'infection. Il était digne du dix-huitième siècle de faire disparaître ces traces de la barbarie gothique; et il est digne du dix-neuvième, d'achever des perfectionnemens si heureusement commencés.

M. Lachaise annonce lui-même que son livre est loin

de remplir avec l'étendue convenable, toutes les conditions qu'on serait en droit d'exiger; cependant il renferme des considérations très-judicieuses sur un grand nombre de causes d'insalubrité, et sur les améliorations dont l'hygiène parisienne est susceptible. L'auteur traite d'abord de la position géographique de Paris, de sa température, des produits naturels de son sol, de ses maisons et de ses quartiers; il passe ensuite à l'étude physique et morale de ses habitans, et termine par un tableau des constitutions médicales propres à chaque mois de l'année. Cet ordre me paraît le plus naturel; il est bon de faire connaître l'état des choses avant d'indiquer celui des personnes: c'est, ce me semble, le meilleur moyen de faire ressortir l'influence des usages sur les autres. Je vais donc suivre la marche de M. *Lachaise*, et m'arrêter aux détails les plus importans.

Situé à quarante huit degrés cinquante minutes de latitude nord, Paris occupe sur les rives de la Seine qui le traverse en grande partie de l'est à l'ouest, un emplacement formé par une plaine assez découverte, mais offrant une multitude de petits coteaux qui donnent lieu à des élévations, des pentes, des bas fonds, et d'où résultent nécessairement de fréquentes inégalités dans le plan des rues, l'exposition et l'aspect des maisons; sa longueur mesurée de la barrière de l'Etoile à la barrière du Trône est d'une lieue et demie, sa largeur, prise de la barrière de Sèvres à celle de Belleville, peut-être d'une lieue et quart; ce qui donne une superficie de trente quatre millions, neuf cent quatre-vingt seize mille, huit cents mètres carrés. D'après les calculs du géographe de *L'Isle*, M. *Lachaise* affirme que la grandeur de Paris est supérieure à celle de Londres et de Rome, et égale à celle de Constantinople, si on retranche de celle-ci les jardins du sérail. Je ne sais jusqu'à quel point cette assertion est exacte; mais si elle l'est, il y a une erreur évidente dans celle qu'avance M. *Lachaise*, au chap. 3<sup>e</sup> (pag. 120), lorsqu'il dit, en parlant toujours de Paris, que, nulle part, autant d'hommes ne se trouvent réunis dans un tel espace. Il est certain que si la grandeur de Paris est supérieure à celle de Londres, il y a dans cette dernière ville beaucoup plus d'hommes réunis sur un plus petit espace, puisque la population de Paris n'est que de sept cent quinze mille habitans, tandis que celle de Londres est de onze à douze cents mille.

Quoiqu'il en soit, cette prodigieuse quantité d'hommes accumulés, pour ainsi dire, dans un espace aussi resserré, serait une cause constante et permanente d'un très-grand nombre de maladies, si les précautions hygiéniques ne les garantissaient des inconvénients inévitables de semblables rassemblements; mais n'anticpons pas sur les derniers chapitres de l'ouvrage, nous en sommes encore aux premiers.

La température ne s'élève guère en été, au-dessus du vingt-sixième degré, ou taut au plus, au vingt-septième, comme nous l'avons vu cette année; dans l'hiver, elle est descendue quelquefois, comme en 1709 et 17-6, à quinze et même seize degrés au-dessous de zéro; ce qui établit un intervalle de quarante trois à quarante quatre degrés entre le plus grand froid et le plus grand chaud. Il ne faut pas cependant regarder cette différence comme ordinaire; année commune, elle n'est que de vingt neuf à trente degrés. Ce qui rend la chaleur très-fatigante à une époque où elle n'est véritablement que modérée, c'est l'état humide de l'air, joint à l'électricité dont il est souvent surchargé. Les variations atmosphériques sont aussi très-fréquentes, de sorte qu'on observe quelquefois quinze ou seize degrés de différence dans la température du même jour. Pendant l'année entière, il n'est guère possible de jouir à Paris, de plus de cent vingt beaux jours; on en a constamment cent cinquante couverts, cent trente six de pluie, et soixante dix de brouillards. La quantité de pluie qui tombe annuellement est d'environ vingt et un pouces.

Tel est le résultat des observations météorologiques faites à Paris pendant un grand nombre d'années. Je laisse de côté les terrains crayeux, siliceux, calcaires, gypseux etc. sur lesquels est bâti Paris, ou qui forment les différentes couches des collines qui l'avoisinent; les eaux minérales que récèlent ses environs méritent une attention plus particulière. Celles d'Auteuil, de Montmartre, de Vaugirard, du faubourg Saint-Antoine, ont été négligées ou abandonnées. Celles de Passy, Montmorency, Montlignon, Saint-Germain-en-Laye, jouissent d'une réputation méritée; toutes sont ferrugineuses, excepté celles d'Enghien à Montmorency qui sont hydro-sulfureuses. Leurs propriétés médicinales sont incontestables; et, ils ne leur manque, suivant la remarque de M. *Lachaise*, pour jouir d'une plus grande célébrité, que d'être plus éloignées de la capitale.

Il n'entrait pas dans le plan de l'auteur de parler de toutes les productions végétales ou animales que les naturalistes ont signalées comme existant sur le sol ou dans les environs de Paris ; mais il n'a pu s'empêcher de dire un mot des plantes et des animaux venimeux qu'on y rencontre. Cette partie du livre est trop succincte, et se rapproche trop d'une simple énumération. L'auteur n'indique comme plantes vénéneuses que quelques espèces de champignons, le pied de veau, la jusquia, la belladone et la cigüe ; on trouve cependant l'aconit-napel dans tous les jardins, la morelle et la pomme épineuse dans les haies et sur le bord des chemins. Les baies de la douce amère, et même celles de la pomme de terre, qu'on rencontre aussi partout, peuvent causer également des accidens graves. M. Lachaise n'indique ni les symptômes de l'empoisonnement produit par ces plantes, ni les moyens d'y remédier. En parlant de la vipère et des symptômes qui suivent sa morsure, il n'indique d'autre traitement que celui empiriquement préconisé depuis l'accident arrivé sur la butte Montmartre, à un des élèves de *Bernard de Jussieu*. Il termine ce chapitre par la piqûre des abeilles et des cousins, et ne fait pas même mention de l'emploi du camphre dans le traitement de l'irritation vésicale occasionnée par les cantharides.

Z.

#### EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

(Dix-neuvième article.)

*Suite du 18<sup>e</sup>.*

*Rhumatisme, Goutte.*

La goutte, suivant le réformateur, n'a presque pas lieu dans les pays où la température est douce et égale ; plus on approche du Midi et moins on rencontre de goutteux, delà résulte ce premier principe, que c'est le froid qui produit la goutte, et que ce sont les petites articulations des doigts ou des pieds qui en sont les premières affectées, parce que ces parties sont plus exposées au froid que les autres. Ces petites articulations, une fois atteintes, l'irritation qu'elles ont subie se répète sur les autres et ainsi de suite ; quelquefois l'irritation quitte les articulations et se porte sur les viscères, sur l'estomac principalement ; ce qu'on ap-

pelle goutte remontée n'est donc qu'une irritation viscérale, qui ne diffère en rien des autres, de sorte que après un accès de goutte répercuteé, on a la gastrite, comme à l'ordinaire, c'est-à-dire la fièvre bilieuse ou muqueuse ; du reste l'inflammation articulaire est une inflammation comme toutes les autres, tantôt aiguë, tantôt chronique, c'est-à-dire tantôt inflammatoire, tantôt sub-inflammatoire. Peut-on concevoir rien de plus simple ? Je ne le pense pas ; mais je crois aussi qu'on n'a jamais donné de la goutte une théorie plus mauvaise.

Les auteurs qui ont écrit sur la goutte, soit humoristes, soit ontologistes, considèrent, du moins dans cette maladie, non pas seulement le mal présent, la souffrance actuelle des articulations, mais ils regardent comme le principal caractère de la maladie, le retour périodique des accès, la répétition des mêmes souffrances ; ils considèrent encore comme un des effets constants et caractéristiques de la maladie, les concrétions tophacées, les dépôts calcaires qui finissent, à la longue, par encroûter les articulations. Ils ne vont pas chercher, dans une cause imaginaire, dans le refroidissement des extrémités, l'origine de la goutte, parce qu'ils voient les personnes, que leur condition met le plus souvent à l'abri des accidens, frappées de cette affection, préférablement à bien d'autres qui y sont très-souvent exposées. M. Broussais n'a pas besoin d'être aussi conséquent que les ontologistes ; il soutient que le froid est un débilitant par excellence ; et il établit ensuite qu'il irrite les articulations qui sont le plus directement exposées à son action. Il ne voit dans un accès de goutte, qu'une irritation locale de l'articulation affectée ; d'où il s'ensuivrait qu'une articulation enflammée, soit par une luxation, soit par une blessure, soit par toute autre cause, est une articulation attaquée de goutte ; il veut que les différens phénomènes qui se manifestent à l'intérieur, à la suite d'une fluxion goutteuse articulaire répercuteé, ne soient que des irritations viscérales en tout semblables aux autres, c'est-à-dire, des gastrites, des néphrites, des périphénomies ordinaires.

Il ne dit pas précisément, avec *Scudamore*, que la goutte débute toujours par une inflammation du foie ; mais il revendique, en faveur de l'estomac, le privilége que *Scudamore* accorde au foie. Cependant, *Scudamore* est au moins raisonnable lorsqu'il admet que cette inflammation du foie est une inflammation spéci-

si que, une diathèse particulière, spécialement propre à produire la goutte, tandis que M. Broussais ne voit partout qu'une irritation toujours la même, qu'une inflammation semblable, soit qu'on l'observe dans le foie, dans l'estomac, dans les articulations, etc.

C'est une chose bien singulière que cette irritation. Nous avons vu, dans un grand nombre de cas, tout ce qu'elle est capable de faire; nous l'avons vue produire du pus dans l'inflammation la plus commune, des tubercules dans les poumons, des graviers dans les reins, des pierres dans la vessie; il n'est donc pas étonnant qu'aujourd'hui nous la voyions produire des calculs tophacés dans les articulations. Ce qu'il y a seulement de plaisant, c'est d'entendre M. Broussais nous dire que c'est toujours la même irritation. On ne voudrait pas croire certainement à une pareille conséquence, si ce traitement, adopté dans la nouvelle école, n'était en harmonie parfaite avec les idées théoriques du maître, sauf pourtant quelques exceptions dont on se rend raison par les subtilités ordinaires.

*Traitemen*t. Dans le rhumatisme aigu, il faut, pour prévenir les abcès et les délabremens qui en sont la suite, faire avorter l'inflammation par la diète sévère, les émolliens et l'application réitérée de cinquante à soixante sanguines. Après les saignées, on peut user des purgatifs.

Dans le rhumatisme chronique, on guérit, avec les purgatifs, les frictions alcooliques, le vésicatoire, le moxa.

Dans la goutte, on enlève l'irritation, en appliquant, dès les premières heures, des sang-sues autour de l'articulation souffrante; le froid, les narcotiques et les topiques répercussifs ne doivent être employés qu'après ces évacuations. Les topiques excitans, tels celui de *Pradier*, qu'on laisse quatre ou cinq jours, et au-dessous duquel on trouve ensuite de l'humeur ramassée, cause, à certaines personnes, un trouble très-considérable, et quelquefois une insomnie opiniâtre; il agit comme révulsif, en dénaturant le mode d'inflammation articulaire. Voilà le véritable langage physiologique: lorsqu'il s'agit d'expliquer un effet tout-à-fait contraire aux principes de la doctrine. Tel irritant dénature l'irritation; cela veut dire que l'irritation n'est plus la même quoiqu'elle soit toujours de même nature. Il faut avouer que c'est un singulier langage que le langage physiologique. Continuons:

Les sinapismes sont utiles pour rappeler l'irritation

à l'extérieur, lorsqu'elle s'est portée sur les viscères; mais les toniques, les spiritueux les cordiaux tels que le quinquina, la canelle, le gingembre ne font que la fixer à l'extérieur, et sont de véritables poisons.

Il est malheureux que mille observations de *Cullen*, de *Brown*, de *Barthez* déposent contre M. Broussais. Cela ne l'empêche pas de soutenir que donner des spiritueux à un goutteux dans un cas de cette espèce, c'est le tuer comme d'un coup de flèche.

Les ontologistes, poursuit le réformateur, avaient pris l'émétique aux humoristes, la saignée locale ou générale aux solidistes, les stimulans à *Brown*; leur but principal était de ne pas troubler l'accès de goutte tel que la nature l'a fait. Aujourd'hui, ajoute-t-il, nous ne balançons pas à le faire avorter par les sang-sues; aujourd'hui, pourrait-on ajouter, l'on ne guérit pas plus de goutteux qu'autrefois; et leur existence est bien plus pénible, lorsqu'ils s'abandonnent à un traitement horriblement débilitant.

Quand les douleurs des viscères paraissent être sans inflammation, on a coutume de les regarder comme des symptômes nerveux, et l'on administre communément les antispasmodiques. Ces moyens font souvent du bien; ce sont de bons palliatifs pour certains individus; mais M. Broussais n'en veut point pour cela; il vaut mieux laisser souffrir les malades, que de déroger aux principes physiologiques.

La dyspepsie, qui accompagne la goutte un peu ancienne, n'est qu'un symptôme de la gastrite chronique, qui n'exige pas d'autre traitement que celui qui a été indiqué dans un des articles précédens.

Il est cependant des malades qui ont toujours été exempts de gastrite.

L'eau midicinale de *Husson* a guéri quelques personnes; mais M. Broussais assure, d'après les observations de *Scudamore*, que ce remède est très-mauvais pour un très-grand nombre de malades.

L'eau, avalée à la dose de cinquante à soixante verres, ne produit aucun effet avantageux; elle peut même provoquer la gastrite: c'est un moyen ridicule. Voilà les remèdes les plus connus, appréciés suivant la doctrine physiologique. Il est facile de voir que les sanguines sont le seul moyen universel, le seul recommandé par la nouvelle école. Je ne sache pas qu'on ait encore guéri radicalement personne par ce moyen.

Dans le prochain article, je commencerai l'histoire des hémorragies.

MIQUEL

## MÉDECINE PRATIQUE.

## ÉPILEPSIE.

Nous avons annoncé dernièrement le succès de M. *Sementini* à Naples, dans le traitement de l'épilepsie, par l'usage interne du nitrate d'argent (*pierre infernale*.) Comme l'administration d'un remède aussi énergique ne peut manquer de donner lieu à des accidens très-graves, lorsqu'elle est mal dirigée, nous nous empressons de publier l'observation suivante, pour servir d'avertissement aux praticiens.

*Observation sur les effets délétères du deuto-nitrate d'argent, dans le traitement de l'épilepsie ; par M. Isidore JORDAN, D. M.*

Un homme, âgé de 32 ans, d'un tempérament sanguin, doué d'une sensibilité nerveuse excessive, fut conduit dans un hôpital de ce département, pendant le courant de l'année 1818. Il exerçait la profession de travailleur de terre, présentait toutes les apparences d'une excellente constitution, avait constamment joui d'une bonne santé, et, d'après les informations prises postérieurement, il n'y avait jamais eu d'épileptiques dans sa famille. Cet homme était atteint d'une fièvre catarrhale gastrique, dont il fut guéri dans l'espace de quelques jours. Peu de temps après sa guérison, il eut une telle frayeur, en voyant son camarade de lit dans les convulsions d'une attaque d'épilepsie, que, sur-le-champ, il en éprouva une lui-même, qu'il eut la douleur de voir se reproduire le surlendemain, et depuis lors tous les jours. Le tempérament du malade et l'origine de la maladie firent espérer qu'elle serait traitée avec succès par les antispasmodiques. On eut donc recours à ceux usités en pareil cas. On insista surtout sur la poudre de racine de valériane, qui fut même portée à très-haute dose. Mais la maladie, bien loin de céder à son emploi, augmenta à tel point que le malade, au bout d'un mois, avait plusieurs attaques par jour, et que leur durée était presque double de ce qu'elle était dans le principe. Il était impossible de méconnaître, dans ces attaques, les caractères de l'épilepsie idiopathique nerveuse par imitation : invasion brusque et soudaine, accompagnée d'un cri effrayant; perte de l'usage des sens; dilatation permanente de la pupille; contraction du pouce; distorsion des muscles de la face; bouche écumeuse; convulsions violentes, etc.

Voyant l'inéfficacité des moyens employés jusques alors, on tenta l'usage du deuto-nitrate d'argent, qui fut d'abord donné à la dose d'un quinzième de grain, uni à l'extrait gommeux d'opium et à la mie de pain, sous forme pilulaire. Peu après l'administration de ce remède, les attaques parurent s'éloigner, et, au bout d'un mois, époque à laquelle le malade prenait un grain de nitrate d'argent par jour, elles avaient entièrement disparu. Des accidens nerveux graves qui se manifestèrent alors, obligèrent d'en suspendre l'usage. Le malade se croyait guéri, lorsque de violentes coliques se manifestèrent; il fut mis à l'usage des adoucissans; les symptômes parurent s'amender, et les attaques d'épilepsie ne paraissant pas, le malade sortit de l'hôpital. Depuis lors, il n'en a plus éprouvé; mais il leur succéda des coliques fréquentes et violentes; et, environ deux mois après sa sortie, il se présenta de nouveau, offrant tous les symptômes d'une collection séreuse dans l'abdomen. L'hydropisie ascite ayant été reconnue, le malade fut mis à la diète lactée et à l'usage des diurétiques, moyens qui eurent un plein succès. L'hydropisie disparut; mais les coliques persistèrent; elles augmentèrent même insensiblement pendant deux ans que dura encore la vie du malade: elles revenaient à des intervalles irréguliers. On calmait l'intensité des symptômes par des fomentations huileuses sur l'abdomen, des bains tièdes, des boissons mucilagineuses, et, de temps en temps, l'application de quelques sang-sues sur le point le plus douloureux.

Enfin après deux ans de souffrances, le malade succomba à une affection qui présentait tous les symptômes d'une inflammation chronique des organes de l'abdomen. L'ouverture du cadavre me présenta toute la masse intestinale, le péritoine et les épiploons enflammés dans leur totalité, et gangrenés dans toute leur étendue. Le foie était uni par de nombreuses adhérences avec les parties environnantes. Un liquide, semblable pour la couleur et la consistance à de la purée, était épanché dans toute la cavité abdominale, et exhalait une odeur si repoussante, qu'il me fut impossible de pousser bien loin mes recherches dans cette partie, quelque habitude que j'aie contractée des inspections cadavériques. Les organes thoraciques étaient en bon état, à quelques adhérences près, et l'examen le plus attentif du cerveau et de ses mem-

branes, ne put me faire apercevoir la plus légère trace de lésion.

Il me paraît impossible d'attribuer, dans cette circonstance, à toute autre cause qu'au moyen violent qui fut employé contre l'épilepsie, la maladie cruelle qui lui succéda. On est, je pense, autorisé à établir que cette cause a déterminé cette inflammation des organes de l'abdomen, en rompant la chaîne des mouvements nerveux, et en produisant une forte fluxion sur les organes de la digestion.

Il est, ce me semble, permis de déduire, du fait que je viens d'exposer, que l'on doit se méfier d'un remède aussi dangereux ; et que, si l'on se détermine à l'employer, ce ne doit être qu'avec la plus grande prudence et une extrême circonspection.

— Les réflexions du docteur *Jordan* sont très-justes ; cependant, il est bon d'observer que la mauvaise administration d'un remède ne doit pas en faire proscrire l'usage. Nous avons remarqué, en parlant de la méthode du docteur *Sementini*, que le nitrate d'argent était toujours nuisible et capable de blesser l'estomac, lorsqu'on l'administrait dissous dans un véhicule qui ne le décomposait pas, tel que l'eau distillée, ou mélangé avec des substances qui ne peuvent l'altérer que très-lentement, telles que la mie de pain, l'opium, etc., mais que si on le combinait avec un extrait végétal, alors il se décomposait, et il pouvait être administré à haute dose. (V. G. de S. n. 18.) Plus tard, nous avons fait connaître les recherches de M. *Caventou*, qui a déterminé la proportion du nitrate et de l'extrait végétal nécessaires pour une décomposition complète, de la manière suivante. Pour décomposer cinq grains un tiers de nitrate d'argent fondu, il faut un gros et demi d'extrait de chiendent et deux à trois jours de contact. D'où il résulte que si M. *Sementini* a administré jusqu'à quinze grains de nitrate d'argent par jour, il a dû employer, par jour aussi, plus d'une demi-once d'extrait de chiendent, en ayant soin de bien épister le mélange.

N. du R.

## MATIÈRE MÉDICALE.

### RÉCAPITULATION DES PRÉPARATIONS DE QUININE.

Nous avons rappelé toutes les préparations d'Iode

dans notre numéro XI de cette année ; et nous avons promis d'en faire autant pour toutes les nouvelles substances dont l'expérience consacrera l'efficacité. Nous allons aujourd'hui fixer nos idées sur l'emploi thérapeutique et le mode d'administration des sels de quinqua récemment découverts, et dont nous avons déjà publié plusieurs fois les heureux effets.

Deux alcalis différents ont été découverts par MM. *Pelletier* et *Caventou* dans les différentes espèces de quinqua. Chacun de ces deux alcalis se rencontre dans chaque espèce, mais dans des proportions très-différentes. Celui qui a été extrait en plus grande abondance du quinqua gris, a été appelé *cinchonine* ; celui qui est fourni en plus grande quantité par le quinqua jaune, a reçu le nom de *quinine*. La différence la plus saillante entre ces deux substances, est, que la première cristallise en aiguilles prismatiques déliées, tandis que la seconde ne cristallise pas. La quinine est très-soluble dans l'éther, la cinchonine l'est fort peu ; ni l'une ni l'autre n'est employée à l'état d'alcali.

La préparation la plus usitée ou pour mieux dire, la seule usitée, est le *sulfate de quinine*, ou celui de cinchonine ; voici le moyen de l'obtenir directement, suivant le procédé de M. *Henri* fils. On traite plusieurs fois à chaud par l'eau aiguisee d'acide sulfurique (six à huit grammes d'acide par kilogramme d'eau distillée), on décolore les liqueurs par la chaux vive, et on lave le précipité formé, pour séparer l'excès de chaux. Ce dépôt bien égoutté est mis en digestion à plusieurs reprises dans de l'alcool à 36°, on obtient par la distillation une matière brune, visqueuse, se collant par le refroidissement et d'une amertume assez prononcée. On traite à chaud par de l'eau aiguisee d'acide sulfurique, et la liqueur refroidie donne des cristaux formés de sulfate de quinine pur.

MM. *Pelletier* et *Caventou* avaient obtenu de 2 1/2 à 3 gros de sulfate de quinine par livre de quinqua jaune ; M. *Henri* fils, dit en avoir obtenu par le procédé que nous venons d'indiquer, quatre gros par livre. M. *Robert* n'en a recueilli que deux gros quarante grains.

Un grain et demi de sulfate de quinine paraît correspondre, d'après ces proportions, à un gros de quinqua en poudre. Il est facile de voir d'après ce simple aperçu, combien l'administration de ce sel sous un volume très-peu considérable, doit être plus efficace et plus supportable pour l'estomac des malades

que l'écorce du Pérou, véritable substance tannante, et rejetée par le vomissement dans un très-grand nombre de cas. Cette considération, jointe aux nombreux succès obtenus par les praticiens, en a singulièrement accrédité l'emploi depuis quelque temps.

M. *Double* administra, le premier, ce médicament chez l'homme, et en constata l'efficacité par six observations de fièvres intermittentes, dont les accès céderent à son emploi. Il en varia la dose, depuis quatre grains par jour chez les enfans, jusqu'à vingt-cinq grains chez les adultes, en plusieurs prises.

M. *Magendie*, après s'être assuré par des expériences sur les animaux vivans que cette préparation n'était nullement vénéneuse, l'employa dans des cas semblables, et obtint les mêmes résultats. Il en marqua la dose dans son nouveau formulaire, de un à dix grains dans vingt quatre heures; nous venons de voir que M. *Double* l'a portée beaucoup plus haut. M. *Chomel* en a donné jusqu'à vingt six grains dans le même espace de temps; et M. *Petroz*, vingt quatre grains dans dix-huit heures. Depuis, MM. *Villermé*, *Bourgeoise*, *Bally*, *Duval*, *Desruelles*, *Renauldin* et une foule d'autres praticiens recommandables, l'ont administré avec des succès marqués non seulement contre les fièvres intermittentes, mais encore contre les rhumatismes chroniques, les scrophules, les névralgies périodiques, enfin, dans tous les cas où l'administration du quinquina a été recommandée. M. *Double* en a surtout étendu l'emploi à un grand nombre de maladies opiniâtres; il l'a cependant trouvé inefficace et même nuisible dans la coqueluche, quoique le quinquina ait été préconisé contre cette maladie. M. *Magendie* l'administre avec succès à la dose de quatre grains pour arrêter les sueurs nocturnes des phthisiques, et continue ensuite à la dose de deux grains par jour. Le même mode d'administration convient dans le traitement des scrophules et les délabremens de l'estomac, etc. Dans tous les cas, on se sert pour véhicule, de l'eau sucrée ou d'une boisson délayante. Voici les préparations indiquées par M. *Magendie*, dans son formulaire.

*Sirop de quinine.*

Prenez — sirop simple..... 2 livres.

Sulfate de quinine..... 64 grains.

Ce sirop se prend par cuillerées, il contient deux grains de sulfate par once, il est surtout convenable

dans les scrophules, lorsque l'usage du médicament doit être long temps continué.

*Vin de quinine.*

Prenez — Bon vin de Madère..... 1 litre.

Sulfate de quinine..... 12 grains.

On peut faire cette préparation avec du vin de *Malaga*, ou même avec du vin ordinaire.

*Alcohol de quinine.*

Prenez — sulfate de quinine..... 6 grains.

Alcohol à 34°..... 1 once.

On peut préparer extemporanément du vin de quinine avec cette teinture, en en mettant deux onces par bouteille d'une pinte.

VARIÉTÉS.

— *Epidémies.* Le cholera-morbus continue à exercer, dans l'Inde, les plus affreux ravages. On sait que cette terrible maladie, parut dans le Delta du Gange, au mois d'août 1817, et que sa première irruption eut lieu à Jessire, ville située à 33 lieues au nord-est de Calcutta. Les contrées de l'Indoustan, comprises entre les points extrêmes atteints par ce fléau, offraient, trente-six mois après son apparition, une aire de mille lieues carrées. Depuis cette époque, le théâtre de ses désastres s'est encore agrandi. Les lettres de l'Inde annoncent que la population de Madras a beaucoup souffert, et que la plupart des villages du district de Sankpore ont perdu, presqu'en totalité, leurs habitans. L'île de Java a éprouvé toute la fureur de cette contagion, qui s'est étendue, par les communications maritimes, jusqu'aux provinces méridionales de la Chine, et à l'archipel des Philippines. Dans sa propagation, vers l'occident, dès 1818, elle avait traversé la presqu'île de l'Inde, et, au mois d'août, elle avait été importée à Bombay. Nous apprenons, par les journaux imprimés dans cette ville, qu'au mois de septembre de l'année passée, la maladie, après avoir envahi la Guzorate et suivi les deux rives de l'Indus, s'est propagée aussi loin que le golfe Persique, dont alors elle désolait les ports. A Mascate, entr'autres, le navire anglais, le *Kent*, a vu les équipages des bâtimens arabes, succomber presque tous à la violence de ce fléau, qui agit, dit-on, avec une telle rapidité; qu'il suffit de dix minutes pour arracher

la vie à ceux qu'il atteint. Quoiqu'il ait, jusqu'à présent, attaqué les Indiens, de préférence aux Européens, il s'est communiqué plusieurs fois aux navires anglais ; et il y a peu de doute que l'un d'eux, arrivé, il y a six mois, au Port-Louis de l'île Maurice, et ayant à bord une maladie signalée comme étant d'un caractère très-dangereux, ne fût infecté du cholera-morbus de l'Inde. Il est presqu'inutile d'ajouter que la funeste leçon que cette île a reçue, en 1819, a fait prendre, par l'administration anglaise, de sévères précautions contre la propagation de la contagion.

— *Lithoprine.* Savez-vous ce que c'est que le lithoprine ? C'est un instrument propre à scier la pierre dans la vessie, et à l'en extraire par conséquent en poudre ou en petits fragmens, sans avoir recours à l'opération de la taille. Cet instrument se compose d'une sonde droite dans laquelle glissent des ressorts de montre qui se déploient dans la vessie ou rentrent à volonté. La cavité centrale reçoit une tige d'acier, armée d'une petite couronne de trépan, qui agit à la manière d'un emporte-pièce sur le calcul, lorsqu'on est parvenu à l'engager entre les ressorts. Après avoir perforé un point du calcul, on peut le saisir par une autre surface, et faire un nouveau trou, de manière à percer la pierre dans toutes les dimensions, jusqu'à ce que les fragmens soient assez petits pour être expulsés par l'urètre. Ce procédé est de l'invention de M. Leroy. Indépendamment de la difficulté qu'il doit présenter dans son exécution sur l'homme vivant (*l'inventeur n'a opéré que sur le cadavre*), voici, ce nous semble, un inconvénient qui n'est pas moins grave. Après quelques perforations, le calcul doit se trouver brisé en plusieurs fragmens anguleux et remplis d'aspérités ; de sorte qu'au lieu d'un calcul le plus souvent lisse et orbiculaire, qui ne blessait la vessie que par son poids et par son volume, on doit avoir une foule de petits calculs piquans par leurs angles, et fort propres à déterminer l'inflammation de cet organe. Outre cela, ces fragmens doivent être très-difficiles à saisir pour opérer sur eux de nouvelles perforations ; et, pour

peu que le calcul soit volumineux, il est impossible de prévoir la longueur d'un pareil traitement, qui ne doit pas laisser que d'être très-douloureux. Nous désirons vivement que ces inconvénients, ou peut-être de plus grands encore, ne se trouvent point dans le procédé de M. Leroy ; nous n'osons toutefois l'espérer.

— *Fébrifuge.* Encore un succédané du quinquinal. Le docteur L. Rousseau se plaint de ce qu'on ne trouve pas, dans les officines de nos *pharmacopoles*, un médicament que nos *agricoles* de la Beauce, de l'Orléanais, du pays d'Hanovre, etc., emploient si généralement contre les fièvres intermittentes. Il rapporte trois observations de fièvres de différens types, guéries sûrement et promptement par l'administration d'un gros de feuilles de houx (*ilex aquifolium*) en poudre, infusées à froid, pendant environ douze heures, dans un verre de vin blanc, en ayant soin de prendre cette potion deux ou trois heures avant l'accès.

— Une femme de Charleville, qui opérait des miracles avec des prières ; a fait imprimer, à Rhetel, la collection de ses oraisons. Parmi une foule d'*oremus* pour la brûlure, les maux d'yeux et la rage des dents, on remarque celui-ci pour guérir les tranchées des chevaux : « Cheval noir ou gris (car il faut distinguer la couleur du poil de la bête), si tu as les avives, de quelque couleur qu'elles soient, ou tranchées rouges, ou trente-six sortes d'autres maux, en cas qu'il y soit, Dieu te bénisse et le bienheureux St.-Eloi ! » Cette femme est dévorée de l'amour de l'humanité !

**PHARMACALOGIE MAGISTRALE**, avec des considérations thérapeutiques, pathologiques et physiologiques ; précédée d'une Etude sommaire de l'art de formuler, suivie d'un Tableau synoptique de matière médicale ; Par FULGENCE FIÈVÉE D. M. ; 1 vol. in-8. de 500 pag. Paris, 1822, chez Méquignon-Marvis, Libraire, rue de l'Ecole de Médecine.

Cet Ouvrage, dont la forme est toute nouvelle, ne peut manquer d'intéresser les Praticiens, qui y trouveront une foule de détails thérapeutiques très-importans. Nous en reparlerons, avec plus d'étendue, dans un de nos prochains numéros.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 22 juillet 1802.

Mort de Bichat.

Non est vivere, sed valere, vita.

La vie, c'est la santé.

### TOPOGRAPHIE MÉDICALE DE PARIS.

(Deuxième article.)

**LOCALITÉS.** — *De la Seine.* Est-ce pour assurer leur indépendance contre une invasion ennemie, ou pour se procurer les avantages commerciaux qu'offre la navigation de la Seine, que les premiers habitans de Paris s'établirent dans la petite île qui forme la cité? C'est une question qu'il appartient aux doctes d'éclaircir, mais qui sûrement intéresse fort peu les médecins et les gens du monde. Ceux-ci demanderont plutôt si le voisinage de la Seine est utile ou nuisible à la santé des habitans qui ont établi leur domicile sur ses bords. *M. Lachaise* pense que ce n'est point à ce voisinage qu'il faut attribuer les brouillards qui couvrent souvent la ville, non plus que l'humidité de l'air qu'on y respire; et il établit ce principe général, que, l'influence des rivières sur la salubrité des habitans est subordonnée à la rapidité de leur cours; que celles qui coulent lentement, comme la Saône, peuvent devenir nuisibles à cause de l'immense évaporation qu'elles permettent, tandis que celles dont le cours est rapide et le lit profond offrent de grands avantages, tant sous le rapport du commerce que sous celui de la salubrité, puisque elles contribuent au renouvellement de l'atmosphère, par l'agitation et l'entraînement continual de l'air qui recouvre leur surface. La remarque

est juste; mais elle trouverait, ce me semble, une application plus générale, si l'auteur avait fait entrer dans les élémens de son calcul la température moyenne du lieu, puisque c'est le degré de chaleur qui détermine le degré d'évaporation. Assurément, le cours de la Seine, dans une ville placée sous les tropiques, aurait une toute autre influence sur la santé de ses habitants, que celle qu'il a sur ceux de Paris, au 49<sup>e</sup> degré de latitude.

**Collines, forêts.** Les coteaux qui environnent Paris, tels que la butte Montmartre, la butte Chaumont, le mont Valérien, le coteau de Meudon, etc. sont trop peu élevés pour influer notablement sur la salubrité de la capitale. *M. Lachaise* observe cependant qu'ils peuvent contribuer à changer la direction des vents et à favoriser la concentration des vapeurs et des brouillards dans son enceinte; c'est un mal, sans doute, mais qui est bien compensé par l'influence salutaire des diverses plantations dont ils sont couverts. Quant aux forêts, j'avoue que je ne conçois pas le motif des reproches qu'on a faits aux bois de Vincennes, de Romainville, à la forêt de Bondy, à celle de Meudon, etc., d'ajouter encore à l'humidité de l'atmosphère, en exhalant des vapeurs aqueuses. Depuis que la chimie moderne a démontré que la respiration des végétaux restitue à l'air ambiant une grande quantité d'oxygène, en échange des gaz méphitiques qu'elle吸, ce

reproche ne mérite pas même une réfutation sérieuse.

*Des rues.* Ne pourrait-on pas reprocher à M. *Lachaise* une contradiction bien saillante, en comparant la page 118 de son livre à la page 120? Dans la première, en effet, il s'écrie : « Quelle différence entre la position ancienne de cette ville et l'aspect qu'elle offre aujourd'hui! au lieu de ces rues étroites et infectes, de ces maisons obscures, ou ne rencontre presque partout que des maisons élégantes et des rues qui permettent à l'air de circuler librement. Les places publiques ne ressemblent plus, comme autrefois, à des culs-de-sac irréguliers, destinés à recevoir les immondices... Débarrassés des bâtimens gothiques qui les surchargeaient encore, il y a vingt ans, les ponts permettent aujourd'hui au courant d'air qui traverse la ville d'un bout à l'autre et que le cours de la rivière tend sans cesse à renouveler, d'emporter au loin avec lui les vapeurs et l'air vicié des rues qui aboutissent aux quais, etc. » Voilà, sans doute, un tableau capable de séduire tout lecteur étranger, et de faire envie aux plus jolies villes du monde; pourquoi faut-il qu'en tournant le feuillet, l'auteur détruisse lui-même l'enchanteur? « De l'entassement des maisons, dit-il, et de leur excessive élévation, il résulte nécessairement que le soleil ne pénètre que peu de temps dans quelques rues, qu'imparfaitement dans d'autres, et jamais dans la plupart... On peut regarder cette privation des rayons du soleil comme une cause réelle de l'humidité de la ville, et de la quantité prodigieuse de boue qui tapisse ses rues. » Laissant à M. *Lachaise* le soin d'expliquer aux personnes qui n'ont pas vu Paris comment il se fait que le soleil ne pénètre jamais dans la plupart des rues d'une ville où l'on ne rencontre presque partout que des maisons élégantes et des rues bien percées; je dirai qu'il y a de l'exagération dans les deux tableaux, dont le fond est d'ailleurs conforme à la vérité.

*Des maisons.* L'examen des maisons est fait avec moins de pompe, mais avec plus d'exactitude. M. *Lachaise* indique avec sagacité les inconvénients de la pierre humide, des lattes et des bois de charpente pourris, qui servent à leur construction, le danger d'une habitation prématuée dans celles nouvellement construites, les effets insalubres qui résultent du peu de hauteur des plafonds, de l'étroitesse des fenêtres, et surtout de ces allées longues et étroites qui servent

d'entrée à la plupart, et qui deviennent, à cause de leur obscurité, de véritables entrepôts des ordures de toute espèce. Il ne fait pas grâce à cette malheureuse habitude de garnir les croisées de plantes sarmentueuses et de pots de fleurs ou d'autres plantes qu'on rentre le soir, comme si l'on ne savait pas que tous les végétaux dégagent de l'acide carbonique dans l'obscurité, et absorbent l'oxygène qui est la partie la plus pure de l'air. Je ne parle pas des accidens qui résultent de la chute de ces vases sur les passans: la police en fait l'objet d'une surveillance trop active pour que ces accidens arrivent fréquemment; mais je sais trop de gré à l'auteur d'avoir écrit le passage suivant, pour ne pas le copier ici textuellement. « Ne pourrait-on pas se plaindre, sans paraître ridicule, du peu d'attention qu'on met à préserver les passans de la chute des pierres, tuiles, ardoises, dans les cas de construction ou de réparation des maisons? Les étrangers sont étonnés, et avec motif, que, dans une ville telle que Paris, on achète, pour ainsi dire, le droit de blesser ou d'assommer les passans, au prix d'une croix de bois suspendue à une corde au-devant d'une maison qu'on veut reconstruire ou réparer. » (1)

Il y a longtemps qu'on réclame aussi la construction de trottoirs sur les deux côtés des rues les plus commerçantes de Paris, telles que celles Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Honoré, Montmartre, Montorgueil, etc. pour la sûreté des piétons trop souvent couverts de boue de la tête aux pieds, lorsqu'ils ne sont pas écrasés sous les roues des voitures ou sous les pieds des chevaux. M. *Lachaise* reproduit avec énergie cette réclamation, et tous les amis de la santé publique applaudiront à son zèle.

L'auteur dit fort peu de choses de l'influence des arts et métiers sur la salubrité de la ville; on peut consulter à ce sujet nos articles sur l'ouvrage du docteur *Patissier*. (*Gaz. de santé*. 1822. N°s XV et XVII.)

La voirie de Montfacon fournit à l'auteur des réflexions très-judicieuses; mais il manifeste des craintes

1 Au moment où je corrige l'épreuve de ce passage, je viens de porter les premiers secours à une jeune demoiselle dont le crâne a été fendu par une ardoise tombée devant cette croix de sinistre presage, comme l'appelle Boileau dans sa satire sur les embarras de Paris. On voit que cet abus est de vieille date, et qu'il a survécu à bien d'autres; il ne faudrait cependant pour le détruire qu'une ordonnance de police.

N. du R.

exagérées sur les caves souterraines du cimetière du Père Lachaise, destinées à la sépulture d'une famille entière.

Je voudrais pouvoir examiner en détail le paragraphe qui renferme des observations hygiéniques sur chaque arrondissement municipal de Paris, mais ces détails m'entraîneraient trop loin; car le travail de M. Lachaise est si restreint sur ce point, qu'il faudrait en faire un nouveau. Après avoir parlé de la salubrité des lieux, il me reste à parler de la santé des hommes.

Z.

## MEDECINE PRATIQUE.

### Traitement des fluxions de poitrine.

La lettre suivante, adressée au professeur *Pictet*, de Genève, par le docteur *Preschier*, nous a paru contenir des faits propres à fixer l'attention des praticiens, et à provoquer de nouvelles expériences.

Genève, 19 juin 1822.

« Monsieur,

Le grand nombre de victimes qui, tous les ans, succombent, sous nos yeux, à la maladie nommée vulgairement *fluxion de poitrine*, m'engage à vous communiquer les succès constans que j'ai obtenus contre cette affection, d'un traitement tout-à-fait différent de la pratique ordinaire. Mes titres à votre attention sont d'avoir traité un grand nombre de malades par cette méthode, de l'avoir employée *exclusivement*, et de n'en avoir pas perdu *un seul*.

Pendant les cinq années consécutives durant lesquelles j'ai pratiqué la médecine dans cette partie du canton de Vaud, qu'on nomme *la côte*, les inflammations de poitrine, sous forme de pleurésie et sous celle de péripleumonie, ont été, de beaucoup, les maladies les plus fréquentes qui se soient offertes à traiter. Deux épidémies entr'autres se sont présentées, et, tandis que mes confrères ont eu le malheur de perdre bon nombre de leurs malades, en suivant les méthodes ordinaires, j'ai eu la satisfaction de guérir tous les miens sans exception, et cela en très-peu de temps, sans rechutes et sans accidens. Pour arriver à ce résultat inespéré, je n'ai eu recours à aucune évacuation de sang, mais j'ai employé de grandes doses de tartre

émétique. Le raisonnement me conduisit, dès l'abord, à ce mode de traitement; il me parut qu'en agissant comme évacuant, le tartre émétique devait débarrasser les premières voies, faciliter la circulation dans les vaisseaux sanguins de l'abdomen, diminuer proportionnellement la pléthora relative de la poitrine, et, par conséquent, les accidens pathologiques qui s'observent dans le système respiratoire; il me sembla qu'en suspendant momentanément l'action digestive, cette substance devait s'opposer à la chylification et à l'hématopée. Je présumai de plus que, par le trouble qu'elle excite dans l'économie animale, soit qu'elle cause ou qu'elle ne provoque pas le vomissement, elle devait être éminemment propre à provoquer le mouvement fluxionnaire qui, seul, porte sur la poitrine une inflammation plus dangereuse sur ce point que partout ailleurs.

Conduit par cette suite de raisonnemens, j'administrai le tartre émétique, à grandes doses, dès la première occasion, sans employer ni saignées, ni vésicatoires; je m'en trouvai si bien, l'effet dépassa tellement mon espérance, le malade fut si promptement soulagé, si peu incommodé du remède, que je fus singulièrement encouragé à y recourir de nouveau dans l'occasion. Peu de temps après, je lus, dans les *Annales cliniques de Montpellier* (tome XLII, p. 171) que ce moyen avait été employé avec un succès pareil à celui dont j'ai été témoin. Quoique j'ignorasse ce fait lorsque j'ai commencé à employer ce remède, je ne puis plus maintenant me présenter que comme confirmant, par une pratique dans laquelle je ne compte pas un seul non-succès, une méthode publiée par un autre praticien. Il y a cette différence néanmoins, que celui-ci s'est contenté d'administrer le tartre émétique, dissous dans deux livres d'eau, tandis que j'y ai joint d'autres médicaments qui me paraissaient indiqués par l'état momentané du malade... Généralisant donc les faits, je dirai que: toutes les fois que j'ai été consulté pour un point plus ou moins fort, fixe ou vague, avec ou sans fièvre, ancien ou récent, avec ou sans accidens, comme dyspnée, crachats abondans ou rares, rouillés ou sanguinolens, insomnie, délire, petites escarres sur les lèvres ou sur la langue, face rouge, livide ou injectée, langue blanche, jaune, grise, rouge ou noire, haleine fétide, constipation ou rarement diarrhée, asthénie ou oppression des forces, etc. J'ai administré depuis six jusqu'à douze et quinze grains

de tartre émétique, dans les vingt-quatre heures, dans une potion de *six onces*, prise par cuillerée à soupe, de deux en deux heures, et accompagnée d'une tisane ordinairement laxative dont le malade buvait une écuelle par heure.

Lorsqu'il y avait tendance à la transpiration, j'y ajoutais *deux gros d'éther nitrique*, ou muriatique, ou acétique. Si le malade avait beaucoup d'angoisse et de l'insomnie, je lui donnais *un ou deux gros de teinture d'opium*, et lorsqu'il y avait dysurie, chaleur sèche à la peau, j'employais *un ou deux gros de nitre*. Ce détail n'est destiné qu'à prouver que je n'employais pas le tartre émétique d'une manière purement empirique; ordinai-rement j'augmentais la dose de ce remède de *trois grains* par jour, jusqu'à ce que le malade en prit *12* ou *15 grains*, quantité que je n'ai pas dépassée, parce qu'elle a toujours été suffisante.

Voici les effets que j'ai observés. Les malades vomissaient ordinairement après la seconde et la troisième cuillerées de la première potion; puis, le médicament agissait par les selles, ou ne produisait aucun effet sensible, mais guérissait le malade à vue d'œil. En général, ceux qui prenaient ce remède me disaient qu'il faisait l'effet d'un velours sur la poitrine; et, durant la maladie, s'ils restaient accidentellement trois ou quatre heures sans en prendre, parce que la dose prescrite était épuisée, ils sentaient leur mal redoubler jusqu'à ce qu'ils eussent recommencé à y avoir recours. J'ai remarqué de plus qu'à haute dose, le tartre émétique produit beaucoup moins de vomissements qu'à petite dose, et, toutes les fois qu'ayant affaire à des individus très-faibles, j'ai cru ne devoir prescrire ce remède qu'à la dose d'un grain ou un grain et demi, en 24 heures, j'ai vu qu'il produisait des efforts sans résultat, très-longs et très-fatigants.

Dans la plupart des cas, la maladie n'a pas duré plus de huit jours, rarement elle s'est prolongée à quinze, plus rarement encore jusqu'à trois semaines, non compris la convalescence, quin'exigeait que la diète et quelques évacuations alvines; il m'est arrivé quelquefois d'appliquer un vésicatoire *loco dolenti*, mais pas une seule saignée locale ou générale.

A l'appui de ce qui précède, je citerai deux ou trois cas bien remarquables.

Le 3 mars 1818, je fus appelé auprès du sieur

*Courvoisier de Montherod*, âgé de 75 ans; je le trouvai malade depuis huit jours et n'ayant reçu aucun secours. Il était assis sur son lit, empêché de parler par un point violent, comme aussi de cracher, quoiqu'il en éprouvât un besoin extrême; il pouvait à peine respirer. De petites escarres lenticulaires recouvrant ses lèvres et sa langue; il souffrait horriblement, et put tout au plus me faire entendre qu'il ne me demandait pas de le guérir, cela lui paraissait impossible, mais de le soulager un peu; je lui administrai sur-le-champ le traitement dont j'avais reconnu l'efficacité, et dont l'effet fut tellement prompt, que, cinq jours après, ma visite était superflue. Dès-lors, il n'a jamais été malade et est encore plein de santé.

En janvier 1821, j'ai soigné deux phthisiques qui, l'un et l'autre, ont été, dans le même temps, atteints d'une péripneumonie intense. Le même traitement les a guéris de cette dernière maladie. Depuis, l'un a succombé à sa phthisie, l'autre est encore vivant.

La même année, j'ai été appelé à Rolle pour un jeune cordonnier, atteint d'une pleurésie franche, avec délire, langue brune, presque noire, sueurs abondantes, puis chaleur sèche. Son maître, ne doutant pas de sa mort prochaine, craignait de n'avoir pas le temps de l'envoyer chez lui avant qu'il expirât. Je le rassurai, et lui promis une guérison aussi prompte qu'inattendue. Au bout de six jours, ma prédiction fut vérifiée.

Enfin, il n'y a pas encore un mois, j'ai été appelé de fort grand matin, pour le père d'un de mes amis qui venait d'être subitement atteint d'un point si violent qu'il craignait de n'avoir pas le temps d'être secouru avant de succomber. J'accourus et je rassurai toute sa famille éploquée, quoiqu'il perdit la parole pendant ma visite, sa langue s'étant embarrassée par une affection paralytique qui dura presque un jour entier. Je prescrivis une solution de tartre émétique qui enleva le mal comme par enchantement, en sorte que le lendemain, le malade se croyait guéri; mais je n'en jugeai pas ainsi, et je lui fis continuer le même remède, de manière qu'en quatre jours il prit quarante-huit grains qui n'ont pas produit un seul vomissement, et qui n'ont amené de selles qu'en y ajoutant un laxatif.

J'ai remarqué plusieurs fois que, lors même que le

tarre émétique ne produit point d'effet sensible ou visible, il n'agit pas moins efficacement; il n'est donc pas nécessaire de provoquer ou le vomissement ou les selles, et on peut donner ce remède en toute assurance dans tous les cas sus-indiqués.

Je puis assurer que l'expérience m'avait amené à regarder comme un jeu la guérison de ces maladies, quelle que fût leur intensité, et j'avais bien quelque droit de parler ainsi, puisque, je le répète, je n'ai pas perdu un seul des malades que j'ai eus à traiter dans cette période médicale de ma pratique.

Mon but n'étant que de faire connaître les succès faciles et nombreux que j'ai obtenus dans le traitement des maladies inflammatoires de la poitrine, succès que chaque médecin peut se procurer s'il le veut bien, je ne parlerai point ici des résultats heureux que j'ai obtenus d'une méthode analogue dans d'autres maladies; je pourrai vous en faire part un jour.

CH. PESCHIER, D. C.

## MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

### *Avis sur les chevaux pris de chaleur.*

Déjà les fortes chaleurs du mois de juin ont fait périr quelques chevaux sur les routes, et il est à craindre que les accidens qui se montrent dans ces sortes de cas, ne se multiplient et ne donnent lieu à des pertes semblables à celles qui ont eu lieu au mois d'août de l'année dernière, où des relais de poste et de messagerie en laissaient journallement sur les routes quatre ou cinq, où l'un d'eux en a eu jusqu'à dix-sept plus ou moins malades, et dont près de la moitié sont morts.

Ces accidens connus encore sous le nom de *coup de sang*, de *coup de chaleur*, de *coup de feu*, de *coup de soleil*, de *chevaux brûlés*, *suffoqués*, etc. constituent une inflammation générale portée à l'extrême, et surtout l'inflammation des membranes du cerveau; ils sont dûs à un travail trop longtemps soutenu pendant les fortes chaleurs, à l'ardeur du soleil, etc.

Les chevaux tremblent, s'arrêtent, chancellent et tombent à la voiture; la peau, après avoir été couverte de sueur, est sèche et brûlante, la bouche est ouverte et les naseaux fortement dilatés; la respiration est

haleante et très-précipitée; ils sont bientôt suffoqués ou asphyxiés, si on ne vient promptement à leur secours, et les secours sont assez souvent trop tardifs ou inutiles.

On trouve, à l'ouverture du cadavre, les ventricules du cœur à peu près vides; les gros troncs sanguins peu remplis d'un sang noir, épais; tout le système capillaire et musculaire sous-cutané infiltré de sang et flagellé; les poumons noirs, engorgés de sang; les vésicules pulmonaires déchirées, infiltrées également; la trachée-artère, la muqueuse des naseaux, sèches, d'un rouge violet, un épanchement sanguin noir sous les méninges, et leurs vaisseaux très-engorgés; les ventricules du cerveau sans sérosité; celle qui s'échappe du canal rachidien, lorsqu'on sépare la tête du tronc, est en petite quantité et rougeâtre. La langue est noire, pendante hors de la bouche, sèche; l'estomac est plus ou moins rempli d'alimens. (1)

Le traitement très-actif que l'on emploie trop souvent, contribue quelquefois à accélérer la mort ou à retarder la guérison. La saignée, pratiquée sur-le-champ, tue assez souvent les animaux, à la manière de ceux à qui on insuffle de l'air dans la jugulaire, ainsi qu'on l'a observé il y a déjà longtemps. Le sang ne sort pas, ou sort peu. La saignée est bâveuse, l'ouverture est béante, et on entend quelquefois le glou-glou ou le bruit de l'air qui s'introduit dans la veine. On a observé que cet accident n'avait pas lieu lorsqu'on saignait à l'aide de la ligature, ou lorsqu'on tirait du sang aux ars ou aux saphènes.

On prescrit, dans ces cas, les lotions d'eau vinaigrée; mais les conducteurs, les postillons, les propriétaires et les maréchaux, croyant accélérer la guérison en employant le vinaigre pur, et surtout le plus fort, comme le vinaigre de bois, qui est en usage actuellement dans beaucoup d'endroits, et qui est très-actif lorsqu'il n'est pas étendu d'eau, s'empressent de le verser dans les oreilles, d'en introduire dans les naseaux, dans la bouche, d'en laver les yeux, les testicules, les ars, les jarrets; mais, loin de produire le bien qu'on en attend, les parties se sèchent fortement, la peau se parchemine, se fendille, et lorsque

1 On fait presque toujours manger l'avoine au moment qui précède le départ; cette mauvaise habitude et cet état de plénitude ne contribuent pas peu à augmenter le mal.

les animaux ne meurent pas promptement par l'effet de la maladie, il survient une forte inflammation dans toutes les parties frottées ; il s'en détache de larges exfoliations ou escarres, et la guérison est lente et incertaine.

On s'est bien trouvé de retarder la saignée jusqu'à ce que les animaux soient un peu reposés ; de la pratiquer aux cuisses de préférence à l'encolure, de faire boire de l'eau légèrement vinaigrée, de l'employer en lotions et en laveemens que l'on donne à la température ordinaire et sans la faire chauffer, de ne mettre que peu de vinaigre dans l'eau ; et, en général, en mettre d'autant moins qu'il sera plus fort ; de ne pas faire boire de cette eau vinaigrée, à moins que l'on n'ait point de vin ; de mettre les animaux à l'ombre si cela est possible, et de les bouchonner pour rappeler la transpiration qui rafraîchit par l'évaporation qu'elle procure.

Ges secours, simples et faciles, n'ont été employés que lorsque les mauvais effets de ceux donnés trop précipitamment ont été reconnus, et que les vétérinaires ont été appelés. On peut citer une poste sur la route qui a le plus souffert, l'année dernière, dont le propriétaire est vétérinaire, et qui n'a perdu, dans une position très-fatigante, qu'un vieux cheval.

*Ann. de l'Ag. Fr.*

## ESPRIT DES JOURNAUX DE MÉDECINE.

*Journal universel. Juin.* — C'est aujourd'hui la mode des nouvelles doctrines médicales. Sous ce rapport, la France est dans la crise d'une révolution, et l'Italie offre tous les symptômes d'une véritable anarchie. Il y a déjà quelque temps que M. Fournier donna une analyse succincte de la nouvelle doctrine italienne ; M. Bürquel vient d'en commencer une exposition beaucoup plus détaillée, et M. Coster arrive tout fraîchement de Turin pour nous en offrir une exposition sommaire. Le dernier venu critique ceux qui l'ont devancé : cela est de rigueur. En traçant le tableau de la médecine italienne, il fait une longue énumération des grands hommes qu'a produits l'Italie ; cela est dans l'ordre ; la patrie de Fallopio est aussi celle de Scarpa ; rien n'est plus vrai. La terre qui enfanta Jules-César a enfanté MM. Vacca et Malacarne ; cela est incontestable.

table. Peut-être M. Coster aurait-il pu se dispenser de tous ces frais d'érudition pour parler de la doctrine de M. Tommasini ? Quoiqu'il en soit, voici, en dernière analyse, à quoi elle se réduit :

1.º Il y a deux grandes classes de maladies ; les unes sont hypersthéniques ; les autres sont hyposthéniques. C'est toujours l'éternelle dichotomie de Thémison et de Brown, la sthénie et l'asthénie. Cela veut dire qu'il y a des maladies par excès et des maladies par défaut de forces.

2.º Il faut chercher dans toute maladie la *condition pathologique*. Cette nouvelle expression signifie tout simplement le siège du mal. Y a-t-il là autre chose que la substitution d'un langage obscur à un langage très-clair ?

3.º On appelle maladies irritatives celles qui ne sont dues qu'à la présence continue de leur cause : telles sont celles produites par les vers, les calculs, etc. Pourquoi ne pas dire que certaines maladies sont produites par des corps étrangers ?

4.º Il y a des maladies qui ne consistent pas seulement dans le degré d'excitation, mais encore dans la *qualité*, et qui exigent des remèdes particuliers : cela signifie qu'il y a des maladies spécifiques qui exigent des remèdes spécifiques.

Telles sont les conclusions de M. Coster, traduites en langage ordinaire. J'avoue que je cherche quelque chose de nouveau dans cette nouvelle doctrine, et que je n'y trouve absolument rien. Ce qu'il y a de plus important, c'est la théorie des *contre-stimulans*. Les Italiens donnent ce nom aux agents médicamenteux qui diminuent directement l'hypersthénie ou l'excitation. Ce sont à peu-près les antiphlogistiques. Cependant, ils regardent comme contre-stimulans une foule de remèdes très-irritans, et c'est en cela surtout que leur thérapeutique est très-remarquable. M. Coster ne donne, dans son premier article, que des notions générales, quelquefois même fort abstraites. Nous y reviendrons, s'il entre dans les détails.

Le cahier de juin du *Journal général* est presque entièrement rempli de documens sur la fièvre jaune de Barcelone. Nos lecteurs sont depuis long-temps au courant sur cette matière. M. Gaultier de Claubry s'est chargé de rendre compte des dernières livraisons de la *phytographie médicale*. Son article est rempli d'éloges ; cependant, en qualité de médecin *physiologiste*,

le critique fait main-basse sur toutes les plantes âcres ou simplement stimulantes, qui ne sont, comme dit M. Broussais, que des remèdes incendiaires. C'est sans doute à cette prévention qu'il faut attribuer l'étrange erreur de M. de Claubry, qui tonne contre l'aristoloche clématite (*aristolochia clematitis*), plante d'ailleurs très-peu active qu'il confond avec la clématite, ou herbe aux gueux (*clematis vitalba*), plante très âcre et très-irritante, dont les mendians se servent pour se donner des plaies d'un mauvais aspect. Dans ses articles subséquens, M. de Claubry restituera-t-il à l'aristoloche son *innocence*? La lettre insérée par lui dans le même cahier est sans contredit l'article le plus intéressant du journal. Ce médecin a été présenté par le conseil académique comme candidat à la chaire vacante à la faculté de médecine par la mort du professeur Thillaye; fidèle à ses principes plusieurs fois manifestés sur la nécessité de rétablir les concours, M. de Claubry écrit à son Excellence le grand maître de l'université qu'il est entièrement étranger à la présentation de son nom sur la liste des candidats; que cette présentation a eu lieu sans aucune sollicitation de sa part et contre son vœu formel; qu'enfin il lui serait impossible d'accepter une place, qui, dans son opinion, ne doit être donnée qu'au concours, seul moyen légitime d'apprécier le mérite des candidats. Cette protestation, infiniment honorable pour son auteur, ne sera pas perdue pour les intérêts de notre art, et l'autorité ne se refusera pas long-temps à rétablir un mode de nomination que réclament tous les véritables amis de la science.

Je voudrais pouvoir continuer l'histoire du globe terrestre d'après M. Krueger, dans le *journal complémentaire*, mais je me perds dans la masse liquide d'où se précipitent les *Schistez*, le *Quarts*, le *Grauwacke*, etc. Comment suivre l'auteur à travers les tourbillons, les volcans, les stratifications? Quel tumulte, quelle agitation à la surface de la terre! s'écrie-t-il, et il en est cependant à la troisième période; je saute à la quatrième, et j'arrive au *monde primitif* « Il s'établit un grand et long calme durant lequel les corps organisés purent se développer dans toute leur beauté et dans toute leur perfection... Tous les corps vivans étaient plus forts et de taille gigantesque. Un air de prospérité régnait sur tous les points de la terre; les continents couverts de hautes herbes et d'arbres énormes

nourrissaient de grands animaux à la sustentation desquels ils suffisaient... Le souvenir de ce beau monde primitif s'est conservé dans les anciennes traditions relatives à l'âge d'or de Saturne et aux délices du paradis terrestre ». M. Krueger a vu tout cela; car, comment pourrait-il ajouter avec autant d'assurance qu'il le fait les phrases suivantes?

« C'est durant cette époque, mais cependant plus près de sa fin que ille son commencement, que parurent les premiers hommes, fort différens les uns des autres pour la taille et la couleur. L'une de leurs principales races correspondait aux autres productions gigantesques d'alors... Les races humaines, qui tenaient le milieu entre les géans et les nains, finirent, avec le temps, par anéantir les deux extrêmes de l'espèce... Il n'est presque pas de siècle dans lequel on ne voie paraître quelques géans et nains qui rappellent leurs familles éteintes depuis long-temps». M. Krueger n'est pas embarrassé pour expliquer la destruction des nains par les hommes de taille moyenne; la raison en est simple: ceux-ci étaient les plus forts. Mais les géans, comment ont-ils succombé dans la lutte contre des hommes plus faibles qu'eux? M. Krueger ne s'arrête pas à cette difficulté. « Les géans, dit il, comme tous les animaux de taille colossale, n'étaient pas très féconds, vivaient plus isolés, et s'alliaient même souvent avec des hommes plus faibles qu'eux, d'où résultaient des métis, qu'une longue série de pareilles alliances finit par réduire à notre taille actuelle

Maintenant, si l'on veut savoir ce que nous deviendrons, d'après les calculs de M. Krueger qui sait si positivement ce que nous avons été, voici l'oracle qui sort de sa bouche. « Lorsque l'espèce humaine actuelle aura atteint le but qui lui est marqué, quand elle sera arrivée au plus haut degré de perfectionnement et de civilisation; alors certainement la nature fera prendre une nouvelle forme à la surface de la terre; les êtres organisés seront, il est vrai, détruits par cette révolution; mais, de leurs tombeaux, sortiront des êtres pourvus de forces vitales célestes qui nous sont inconnues. Alors aussi paraîtront et le nouveau ciel et la nouvelle terre sur laquelle habiteront la justice et l'équité. » Ainsi soit-il!

On avait reproché aux premiers articles de M. Bérard, sur l'examen des doctrines médicales, beaucoup de vague et de confusion; mais ce défaut était racheté

par des vues profondes et des aperçus très-ingénieux. Dans son quatrième article, inséré dans le cahier de juin de la *Revue médicale*, M. Bérard ne dit presque rien de M. Broussais, mais il lance l'anathème contre la plus célèbre école moderne, contre le plus grand physiologiste du siècle. Suivant lui, l'analyse des tissus élémentaires qui composent nos organes est une analyse subtile et chimérique; Bichat n'était qu'un chirurgien, qu'un anatomiste, il n'était pas du tout médecin. Il a morcelé, mutilé l'homme vivant dans ses organes, dans les tissus qui les composent, et dans les propriétés qui les animent par un scalpel destructeur; c'est en considérant les sympathies sous ce point de vue si étroit, si faux, et dans cet esprit chimérique d'isolement qu'on a établi la physiologie, la pathologie et la thérapeutique, sur des subtilités qui l'emportaient de beaucoup sur toutes celles des théologiens et des dialecticiens du 13<sup>e</sup> siècle. » Voilà un reproche fort singulier adressé aux médecins du 19<sup>e</sup>; je serai tenté de le regarder comme tout-à-fait injuste si je n'avais lu l'article ÉLÉMENT dans le *Dictionnaire des sciences médicales*.

MIQUEL.

#### VARIÉTÉS.

— Encore le nitrate d'argent! MM. Chevallier et Payen annoncent, dans le dernier cahier du *Journal de pharmacie*, que notre note, du 5 mai 1822, sur l'usage interne du nitrate d'argent, indiqué par M. Sementini, leur avait paru, pour le bien de la vérité, mériter une réfutation. Il résulte de leur analyse que le remède administré par M. Sementini est un mélange d'oxyde et de chlorure d'argent. Cela peut être; nous croyons même que cela est ainsi, quoique M. Caventou ait, au contraire, constaté, dans ce mélange, l'absence de chlorures (*Journal de pharmacie n.<sup>o</sup> IV*). Nous ne voyons pas néanmoins sur quoi aurait pu porter la réfutation de ces messieurs, puisque nous avions expressément annoncé que, pour ôter au remède sa causticité danger-

reuse, il fallait qu'il fût décomposé. Qu'il se forme de l'oxyde ou du chlorure d'argent, ou de l'un et de l'autre à la fois, peu importe; il s'agit de savoir si ce mélange bien préparé peut être supporté par l'estomac, et guérir certaines maladies. Or, c'est ce que l'observation paraît démontrer, et ce que nous soumettons à l'expérience des praticiens. Nous sommes loin de blâmer les recherches chimiques propres à déterminer la nature de l'agent médicamenteux; mais, dans le cas actuel, la différence des résultats obtenus par M. Caventou et MM. Chevallier et Payen, nous permet de croire que la nature du remède en question n'est point encore rigoureusement déterminée.

Quant aux craintes manifestées par M. Lodibert, sur les effets dangereux du nitrate d'argent, nous renvoyons à notre dernier numéro, dans lequel nous avons fait connaître les effets pernicieux de ce médicament administré suivant une méthode différente de celle du docteur Sementini. Ceci soit dit pour prouver que, si nous nous empressons de publier les nouveaux remèdes, nous n'avons pour aucun d'eux une confiance exagérée.

— *Prix proposé.* La Société de médecine de Louvain décernera, en 1822, une médaille d'or de 20 ducats à l'auteur du meilleur Mémoire qui lui parviendra sur cette question :

*Existe-t-il, dans l'état de maladie, une condition ou un mode général des forces, dont la connaissance soit nécessaire pour fixer les indications thérapeutiques?*

*Si cette condition existe, indiquer en quoi elle consiste; déterminer, par des faits circonstanciés, les signes qui la caractérisent dans les maladies que les nosographies ont désignées sous les noms de fièvres, phlegmasies et hémorragies; présenter enfin les vues thérapeutiques qui en découlent.*

*Si cette condition n'existe pas, faire connaître les causes qui induisent en erreur les praticiens qui prennent l'état des forces pour bases des indications curatives.*

La Société désire que cette question soit traitée dans le sens de sa devise : *Experientia et ratione.*

Les Mémoires, écrits en latin, hollandais ou français, seront adressés, avant le 1<sup>er</sup> mai 1823, à M. le docteur Jacotot, secrétaire de la Société.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE.



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

### PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 5 août 1648.  
Naissance de J. G. Duverney.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

**Nombr**e des malades admis dans les hôpitaux par les membres du bureau central d'admission, pendant le mois de juillet 1822.

Fièvres non caractérisées.....	119
Id. gastriques, bilieuses.....	399
Id. muqueuses.....	4
Id. adynamiques, putrides.....	6
Id. ataxiques.....	6
Id. intermittentes, quotidiennes.....	35
Id. catarrhales.....	32
Fluxions de poitrine.....	34
Phlegmasies internes.....	311
Erysipèles.....	20
Varioles.....	17
Douleurs rhumatismales.....	95
Angines, Esquinancies.....	47
Catarrhes pulmonaires.....	143
Coliques métalliques.....	10
Diarrhées, dysenteries.....	52
Apoplexies, paralysies.....	21
Hydropisies, anasarques.....	18
Phthisies pulmonaires.....	36
Ophtalmies.....	52
Maladies sporadiques.....	401
Total.	1858

### OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Depuis le 1 juillet jusqu'au 31 inclusivement.

THERMOMÈTRE. Maximum 23° 3. Minimum 7° 9.

BAROMÈTRE. Max. 28 3. Min. 27 7.

HYGROMÈTRE. Max. 98. Min. 75.

L'ingénieur CHEVALLIER.

### CONSTITUTION MÉDICALE.

#### Maladies régnantes.

Les vents d'ouest et du sud-ouest ont dominé pendant tout le mois de juillet; la température a baissé dès les premiers jours, et les pluies fréquentes qui sont survenues vers la fin ont rafraîchi l'atmosphère d'une manière sensible. Les provinces du midi se plaignent, au contraire, d'une chaleur soutenue et d'une sécheresse si opiniâtre, que les campagnes en sont frappées de stérilité. Des symptômes de fièvre jaune ont déjà réparu dans Barcelone. L'Espagne est de nouveau menacée du plus horrible des fléaux; et l'état sanitaire de la France est on ne peut plus rassurant. A Paris, les maladies suivent leur cours ordinaire; nous pouvons même assurer, pour le mois de juillet, comme pour le mois de juin, que les malades sont en moins grand nombre que de coutume, et que l'abaissement de la température, ainsi que le bon sens du public, ont fait justice des craintes ridicules que quelques esprits se plaisaient à répandre.

### RÉPONSE.

Il est beaucoup de gens qui parlent lorsqu'ils de-

vraient se taire, et qui se taisent lorsqu'ils devraient parler ; mais personne, que je sache, n'a porté ce travers d'esprit aussi loin que M. *Rochoux*.

Lorsqu'on lui demande s'il est vrai que, arrivé, le 9 octobre 1821, à Barcelonne, « dès le 14, il prit le parti de la retraite, (1) » M. *Rochoux* se tait.

Lorsqu'on lui demande si c'est pour remplir sa mission et observer l'épidémie, qu'il se retira d'abord à San-Gervasio, (2) puis à Gracia, et rôda pendant deux mois aux environs de Barcelone, M. *Rochoux* se tait.

Lorsqu'on lui demande s'il est vrai qu'il ne rentra à Barcelone que lorsque le cordon fut levé et le *Te Deum* chanté, M. *Rochoux* se tait.

Lorsqu'on lui demande enfin une relation franche et naïve de son voyage en Espagne, M. *Rochoux* se tait.

Voilà cependant des questions assez importantes pour que M. *Rochoux* dût s'empresser d'y répondre s'il avait une bonne réponse à donner ; il est vrai qu'il eût encore beaucoup mieux fait de les prévenir ; mais enfin, puisqu'il a jugé à propos de se taire sur tous ces points, j'aurais respecté son silence, et s'il m'avait été impossible de donner des éloges à sa conduite, je me serais du moins abstenu de toute censure. Mais, M. *Rochoux* a parlé, il a écrit, il écrit encore, et, dès lors, tout critique a le droit de relever ses bêtues et de signaler ses contradictions. C'est ce que j'ai fait, en parlant de sa brochure sur le *typhus amaril* et de son manifeste touchant la maladie de Barcelone. M. *Rochoux* me répond par une note virulente, insérée dans le dernier cahier du *nouveau journal*, t. XIV, p. 172. « Il n'est pas, dit-il, jusqu'à la *Gazette de santé* qui ne se soit crue, aussi elle, obligée de me taxer de contradiction. » Voyez donc l'impertinence de la *Gazette* ! elle a osé douter de l'infiaillibilité de M. *Rochoux* et le trouver en contradiction avec lui-même ; comme si tout le monde n'était pas en état de juger de la fixité de ses principes

(1) Rapport de la commission française, p. 5.

(2) On pourrait lui demander encore s'il est vrai, qu'à San-Gervasio, tous ses travaux cliniques se bornèrent à faire chambrière avec des officiers napolitains, et s'il n'oublia pas son porte-manteau dans ce dernier village, lorsque la prudence lui fit chercher un asile à Gracia. La réponse n'est pas difficile à prévoir.

et de l'invariabilité de ses opinions. Voyez en effet les trois ou quatre brochures qu'il a publiées depuis six mois ; comparez les passages suivans qui en sont extraits textuellement, et vous serez à même d'apprécier la témérité, la maladresse et la mauvaise foi dont M. *Rochoux* veut bien gratifier la *Gazette*.

1<sup>o</sup> La maladie de Barcelone présente bien les caractères principaux de la fièvre jaune des Antilles.

*Rochoux. Déclaration* *mise au ministre.*

Cependant ces différences qui ont besoin d'une étude approfondie pour être bien appréciées, disparaissent aux yeux du vulgaire des hommes et des médecins, sous la ressemblance qu'établissent entre la fièvre jaune et le typhus amaril, la concurrence des virus noirs et de la jau-nisse ; je doute même qu'il soit possible de faire admettre sans opposition la non-identité des deux maladies, tant ces symptômes semblent les rapprocher, etc. *Rochoux. typ.* *am. p. 43.*

2<sup>o</sup> Après la rage, la maladie actuelle tient le premier rang pour le danger et la contagion.

*Rochoux. Dcl. cit.*

*Ayant bien reconnu la propriété contagieuse du typhus amaril, etc. typh. an. p. 44.*

Le typhus amaril et celui vulgairement appelé des hôpitaux... sont tous deux très-contagieux.

L'insuffisabilité de l'isolement lorsqu'il s'agit du typhus amaril nous permet de conclure avec certitude qu'une substance déleste communicable d'individu à individu, est une des principales causes propagatrices de cette dernière maladie. *ibid. p. 14.*

3<sup>o</sup> De tout ce que nous voulons d'exposer, nous croyons pouvoir conclure... que la maladie qui a régné à Barcelone, en 1821, était épidémique et qu'elle n'était pas contagieuse.

*Signé : Rochoux, man.*

3<sup>o</sup> La *Gazette de santé* m'a reproché de n'avoir à peu près opposé que mon autorité à un témoignage bien au-dessus du mien, celui de la commission. Je n'ai jamais combattu les récits de MM. les commissaires sans leur opposer des autorités respectables, presque toujours des *pieces administratives officielles* ou des articles de journaux reconnus authentiques.

*Rochoux. Nouv. journ.* *loc. cit.*

3<sup>o</sup> Voilà l'unique motif qui me détermine à relever dans des notes plusieurs erreurs du rapport... Tout cependant ne sera pas encore fait, et j'aurai besoin, pour achever ma tâche des pièces officielles que M. le professeur Piguillem m'a écrit être sur le point de livrer à l'impression.

*Rochoux. Man. etc. p. 3.*

Si quelqu'un s'avisa d'appeler cela des contradictions, je lui déclare, au nom de *M. Rochoux*, qu'il est un étourdi, car ces argumens, que la *Gazette a étourdiment dirigés contre lui*, viennent à l'appui de sa manière de voir. En effet, toutes ces différentes assertions sont incontestables ; tout ce que *M. Rochoux* a dit est la vérité, car *M. Rochoux* est d'une véracité exemplaire ; en voici la preuve :

Un seul fait doit être excepté, c'est l'histoire du capitaine *Sagrera* ; mais j'ai eu soin d'avertir, en la rapportant, que *M. Pariset* la tenait de moi ; j'ai détaillé en même temps les circonstances qui m'avaient induit en erreur. N'est-il donc plus permis à un médecin de convenir qu'il a été trompé ? La *Gazette de santé* le pense apparemment, puisqu'elle me fait un crime de mon aveu.

*Rochoux, Nouv. journ.*

Si quelqu'un voulait justifier la *Gazette* d'avoir préféré l'autorité de la commission à celle de *M. Rochoux* je lui déclare, toujours au nom de *M. Rochoux*, que « le travail de ses ex-collègues est d'une nullité complète », ou du moins qu'il « espère le démontrer » (manif. p. 3.) qu'ils n'ont débité que des *balivernes*, (*ib. p. 34*) et qu'ils ont choisi pour leurs *aides-topographes* les porte-faix de Barcelone, *savans aux puissantes épaules*. (*nouv. journ. p. 170-171*.)

Enfin, si quelqu'un trouvait ce langage tant soit peu barbare, et ces politesses de halle de fort mauvaises raisons, je lui déclare, encore au nom de *M. Rochoux*, qu'il a le droit de parler comme il lui plaît de ce qu'il a observé de ses propres yeux, et palpé de ses propres mains ; que c'est à lui de juger de la nature de la maladie de Barcelone, des symptômes qu'elle présentait, des altérations anatomico-pathologiques qu'offraient les cadavres, puisqu'il vient d'écrire la phrase suivante : « JE SUIS, de tous les médecins envoyés par le gouvernement, CELUI QUI A LE PLUS VU. » (*nouv. journ. p. 171-172*.) J'espère que personne n'en doutera, car il suffit de rapprocher de cette phrase la note que l'on va lire pour connaître tout ce que vaut *M. Rochoux*, et toute la confiance dont il est digne. « Après m'être positivement assuré de la non-contagion de la fièvre jaune, j'ai ouvert ensuite un assez grand nombre de

cadavres dans les Antilles. Ayant, au contraire, bien reconnu la propriété contagieuse du typhus amaril, JE N'AI POINT FAIT D'OUVERTURES DE CADAVRES À BARCELONE, comme *M. Pariset* à Cadix, parce que j'avais l'espérance de parvenir à connaître exactement les résultats de ces périlleuses recherches, SANS LES TENTER MOI-MÊME. » (*Dissert. sur le typhus amaril*, p. 44. not.)

Je m'arrête ici, confondu d'admiration, et je demande à tous ceux qui ont osé dire que ce langage était indigne d'un médecin français, à tous ceux qui ont osé douter de la bonté de la cause de *M. Rochoux*, à tous ceux enfin qui avaient sollicité l'insigne faveur de faire partie de la commission médicale envoyée à Barcelone, et qui se virent présenter *M. Rochoux*, s'il en est un seul parmi eux, qui eût rempli sa mission avec autant de bonne foi, de courage et de prudence.

*MIQUEL.*

#### BIBLIOGRAPHIE.

**PHARMACOLOGIE MAGISTRALE**, avec des considérations thérapeutiques, pathologiques et physiologiques ; précédée d'une Etude sommaire de l'art de formuler, suivie d'un Tableau synoptique de matière médicale ; Par **FULGENCE FIÉVÉE D. M.** ; 1 vol. in-8. de 500 pag. Paris, 1822, chez *Méquignon-Marvis*, Libraire, rue de l'Ecole de Médecine.

(Premier article.)

Rien n'est plus commun que d'entendre déclamer contre la polypharmacie ; rien cependant n'est plus rare qu'un médecin à courtes formules. Depuis ce guérisseur qui se vantait de pouvoir renfermer tous ses remèdes dans la pomme de sa canne, jusqu'à nos physiologistes modernes, qui ne demandent que de l'eau gommeuse et des sanguines, combien de sarcasmes n'a-t-on pas lancés contre les médicaments et contre ceux qui les ordonnent, et contre ceux qui les vendent ? « Quand je parle contre les cardiaques à *M. Garnier*, dit *Guy-Patin*, il me répond en riant qu'encore faut-il en ordonner, quand ce ne serait que pour faire plaisir aux apothicaires. » Et cependant *Guy-Patin* lui-même ne trouvait rien de meilleur que la casse, le séné, la rhubarbe, et ne croyait point qu'un

maladie pût être guérie sans la saignée et les purgatifs.

De nos jours, cette espèce de prévention scholastique contre les médicaments fait singulièrement négliger l'étude de la matière médicale, et plus encore celle de l'art de formuler ; le médecin le plus instruit est presque toujours le plus embarrassé au lit du malade, et l'hésitation qu'il montre, dès ses premiers pas, influence quelquefois d'une manière funeste sur le reste de sa carrière. M. Fiévé a si bien développé cette idée, que mes lecteurs me sauront gré sans doute de transcrire ici ses propres paroles. « Tous les vrais amis de la médecine pratique voyent depuis longtemps, avec peine, que la pharmacologie perd de plus en plus de ses droits, et que si l'on ne s'efforce de les faire revivre, elle finira par être presque oubliée . . . Tous les jours, on voit des hommes, distingués par l'étendue et la variété de leurs connaissances, pâlir devant la nécessité d'une prescription. Anatomistes habiles, physiologistes savans, ils hésitent lorsqu'ils faut ordonner ; leur embarras augmente quand il faut prononcer, et, trop souvent, on les voit obligés de demeurer oisifs quand les circonstances auraient exigé une médecine active ; enfin, s'ils se voient forcés de prescrire, inhabiles dans l'art de varier à propos les moyens que la nature leur fournit, ils se renferment dans un cercle étroit dont leur pénurie en matière médicale ne leur permet plus de sortir. » Cette citation suffira pour faire apprécier le style et la manière de l'auteur. M. Fiévé a pris ses confrères sur le fait, et tel d'entre eux ne blâmera peut-être son livre que parce qu'il se sera reconnu dans ce portrait.

Il ne faut pas s'imaginer toutefois que la *Pharmacologie magistrale* soit un ouvrage destiné à ressusciter les formules de nos ancêtres, et à rappeler le règne d'une polypharmacie surannée ; la sentence de Pythagore, que M. Fiévé a choisie pour épigraphe, nous dit assez dans quel but il a écrit. *Usez, n'abusez pas* ; voilà, en deux mots, toute la substance de son ouvrage. Et, en effet, s'il se plaint de l'abandon dans lequel est tombée l'étude de la pharmacologie ; il ne s'éleve pas avec moins de force contre la multiplication abusive des médicaments ; il livre au ridicule les médecins qui placent toute leur confiance dans une drogue pharmaceutique, adressent tel remède à telle maladie, et négligent l'observation des phénomènes soit physiologiques, soit pathologiques, les plus impor-

tans. Ici, vient se placer naturellement une critique sévère de « ces médicaments tant vantés par leurs auteurs, dont ils portent la plupart les noms, et qui ne sont autre chose que le résultat d'un intérêt personnel ou d'un enthousiasme qui trompe souvent l'auteur lui-même et le médecin trop crédule qui, dupe d'un beau nom, s'obstine à croire à des vertus qu'une observation attentive et soutenue ne lui a pas fait reconnaître dans sa pratique. »

L'auteur ne pouvait se dispenser de présenter quelques réflexions sur les nouvelles découvertes pharmaceutiques, et il l'a fait avec une véritable indépendance. Tout en rendant justice aux travaux des chimistes qui cherchent dans les corps composés le principe le plus actif, l'élément médicamenteux, l'auteur redoute l'excès en ce genre ; il ne paraît pas disposé à sacrifier les préparations connues d'opium à la morphine, l'ipéca-cuanha à l'émétine, l'extrait de noix vomique à la strichnine, mais il accepte avec reconnaissance les préparations de quinine dont MM. Pelletier et Caven-  
tou viennent naguère d'enrichir la thérapeutique et la pharmacie.

Peut-être demandera-t-on : (car c'est aujourd'hui la question principale) l'auteur est-il physiologiste ? l'auteur est-il ontologiste ? Que répondre à cette ridicule question ? autrefois ont été demandé : l'auteur est-il praticien ? a-t-il traité les maladies contre lesquelles il nous offre des médicaments ? a-t-il observé lui-même l'effet de ses formules ? Il eût été facile de répondre : oui, M. Fiévé a vu, il a observé par lui-même ; et les formules qu'il vous offre, il ne les donne pas comme des recettes que vous devez copier, mais comme des modèles qui pourront vous servir d'exemple pour en composer d'autres, ou analogues, ou différentes ; mais demander s'il est ontologiste ou physiologiste, cela n'a pas le sens commun ; c'est demander, pour juger de la moralité d'un homme, s'il est Guelph ou Gibelin. Il faut bien cependant répondre pour n'être pas accusé d'éviter la question. Je dirai donc que M. Fiévé n'est ni ontologiste, ni physiologiste, ou plutôt qu'il est l'un et l'autre. « Je redoute les doctrines exclusives, dit-il, et ne puis avoir de confiance en ces médecins trop fameux qui n'ont acquis de célébrité que par leur attachement opiniâtre à une idée favorite. » Voilà une profession de foi qui satisfera les gens raisonnables et qui inspirera plus de confiance

que ne pourraient le faire des opinions tranchantes et des assertions paradoxales.

On peut juger, d'après ce que je viens de dire, dans quel esprit est conçu l'ouvrage de M. Fiévé; j'indiquerai dans un prochain article sur quel plan il est composé.

M

## MÉDECINE PRATIQUE.

### *Ivresse périodique.*

M. Prud..., qui acquit, il y a quelques années, une réputation justement méritée parmi les reliques de la capitale, et qui forma le meilleur artiste qu'ait eu Montpellier, quitta Paris à la suite de quelques chagrins domestiques, fut se fixer à V..., où il se maria en seconde noces, et continua les travaux de son état, toujours avec le même succès. Toute sa vie n'avait été qu'un mythe exemplaire d'ardeur pour le travail, de vertus et de sobriété; sous tous les points de vue, il paraissait offrir le plus parfait bonheur à une femme qui le méritait à plus d'un titre, lorsqu'il y a environ 15 ans, il fut poussé, par un *mouvement intérieur*, à boire du vin sans attention comme sans satiété. Depuis cette première époque d'ivresse sthénique, le malade y a été sujet régulièrement tous les deux ou trois mois, et l'ivresse toujours sthénique durait à peu près le même espace de temps; nul prodrôme, du moins apparent, n'annonçait l'approche des *circuitus*, comme les nomme *Hippocrate*; et M. P..., ne parlant jamais de son état morbide qu'il me paraît ignorer, ne peut et ne veut donner aucun renseignement sur cette affection périodique. Voici néanmoins ce que nous avons été à portée d'observer pendant près de deux ans que nous nous servimes de son état industriel.

Lorsque la maladie périodique ou à génie intermittent veut se déclarer, M. P., naturellement gai et jovial, se lève vers les 5 à 6 heures du matin, prend ou vole de l'argent dans son comptoir, sort et court, sans aucun respect pour lui-même, se placer dans une taverne où il boit sans relâche jusqu'à 10 ou 11 heures. Alors il rentre chez lui en chancelant, tombant rarement, descend à la cave, en rapporte une dame-jeanne de vin, la pose sur la table de la cuisine, s'assied devant elle, et boit sans relâche encore la nuit et le jour.

S'il se couche, il se relève pour boire et descend plusieurs fois, ne touchant de l'eau que pour se laver lorsqu'il est bien portant, et en mettre abondamment dans le vin. Pendant toute la durée du paroxysme, M. P. ne ressent jamais le plus léger appétit, et si on l'invite à manger, il cède, mais sans pouvoir remplir le but de sa condescendance, à ce point qu'il ne mange peut-être pas deux onces de pain durant tout le cours de l'accès.

Ses urines sont colorées, très-abondantes, et déposent quelquefois un sédiment briqueté. Durant le premier période et le second, il sort très-souvent le matin et l'après-dîner, pour les raisons mentionnées; alors il est sujet à beaucoup de fantaisies, plus ou moins puériles, que l'on ne satisfait souvent qu'à grands frais.

Lorsque le paroxysme tend à sa fin, c'est-à-dire, 15 à 20 jours avant sa durée, M. P. ne sort plus de chez lui; il devient taciturne, colère, injurie son épouse alarmée qui, malgré sa résolution sensée et la pleine connaissance de l'état de son mari, y est très-sensible; son état a totalement changé: de gai qu'il était, il est devenu morose, il fuit la lumière, se cache dans un coin obscur de la cuisine où il s'enferme, boit un peu moins, y rumine, marmotte on ne sait quoi entre ses dents; et, comme s'il avait honte de son état, il veut être seul, il est devenu susceptible. Durant l'accès, au contraire, quoique chancelant, et pour ainsi dire, à moitié endormi, son cerveau, ou ce que l'on voudra, n'en exécute pas moins ses fonctions ordinaires; il suit très-bien le cours d'une conversation, plaisante même ceux qui y sèment l'ironie, et lorsque l'affaissement sympathique de la masse encéphalique tend à s'établir, il s'y oppose, par un mouvement automatique peut-être, en secouant fortement sa tête, et il continue de consabuler.

Pendant toute la durée du paroxysme, il oublie son travail, et la surveillance auparavant minutieusement active du maître. Comme on l'a vu, l'invasion de la maladie a été brusque dans la répétition des accès, la fin est à peu près semblable; elle a commencé de bon matin, elle finit de même; le malade se couche pour lors, dort un peu, se lève le lendemain au matin, se met à ses travaux, comme s'il les eût quittés la veille, et sans se rappeler son état passé, dont il ne conserve guère qu'une grande lassitude et le

facies ordinaire des ivrognes de profession; il est hâve, pâle, défait et tous ses traits sont recouverts d'une laxité remarquable.

Je n'avais pas vu M. P. depuis le 29 novembre 1816, époque de la fin d'un paroxysme; je le vis encore, dans le mois d'août 1821; Je le trouvai dans le *status* de l'accès. Madame son épouse ne me reconnut pas; lui, le premier, il me nomma, m'invita à boire, plein de joie; je m'y refusai, il força comme un bourru bienfaisant, et je feignis d'exécuter ce qu'il désirait. Comme je l'ai dit, je crois que, quoiqu'ivre, il n'oublie jamais les convenances sociales; bien loin de là, il est minutieux sur ce point pendant le cours de son paroxysme, et n'agit plus avec l'économie raisonnée qui caractérise chez lui l'état sain. Il crut qu'il était de son devoir de m'inviter à dîner pour le jour même, j'acceptai pour le surlendemain; je m'y rendis; il se mit à table, fut très-gai, ne mangea presque rien, quoiqu'il m'engageât à le faire, mais but beaucoup.

M. P. a environ 60 ans, il est d'un tempérament lymphatique prononcé, malgré son âge, d'une constitution éminemment nerveuse et grêle, quoique fort. Les praticiens les plus recommandables de la capitale et des provinces circonvoisines de V... ont été consultés, et leurs indications thérapeutiques diverses ont toujours échoué; son infortunée épouse est si convaincue de l'incurabilité de la maladie de M. P. qu'elle ne veut plus permettre aucune tentative de guérison. Autorisé, par plus d'une raison, à espérer quelque succès du sulfate de quinine, je le proposais inutilement, mais avec d'autant plus de plaisir, qu'il nous aidait à tromper M. P. qui ne veut prendre aucun remède vu qu'il n'est pas malade; quoique je n'espérasse pas obtenir un résultat désiré, il n'y a eu rien de nuisible dans son essai.

PIERQUIN, D. M.

## MATIÈRE MÉDICALE.

### *De la digitale pourprée.*

Les livraisons de la *Phytographie médicale* (1) se

(1) Chez l'auteur, rue de Louvois, n. 5; prix : 8 f. la livr. la douzième paraît.

succèdent avec rapidité, et la thérapeutique s'enrichit d'un nouvel ouvrage qui unit le luxe des arts aux résultats de l'observation et de l'expérience cliniques. En annonçant successivement chaque livraison, au moment de son apparition, nous ne pouvons entrer dans le détail de toutes les plantes qu'elle renferme; il est cependant impossible de laisser passer le 1<sup>er</sup> et 12<sup>e</sup> sans consacrer un article à la *digitale pourprée*.

Une plante, qui exerce sur l'économie vivante une action très-énergique, qui change visiblement la manière d'être du cœur, et modifie l'état physiologique d'un très-grand nombre d'organes, ne pouvait rester indifférente aux médecins praticiens. Plus une substance est active, plus il est essentiel d'étudier la nature de ses propriétés et les effets qu'elles déterminent; et c'est de la comparaison d'un très-grand nombre d'observations que résultent les règles générales et les principes thérapeutiques sur l'administration de la substance qu'on étudie. Malheureusement, les observations ne sont pas toujours dans une concordance parfaite; la variété des circonstances dans lesquelles on les fait, donne lieu à des résultats souvent opposés, et fait naître une foule d'opinions souvent contradictoires. Il est arrivé à la digitale ce qui est arrivé à une foule d'autres remèdes. « Les uns, dit M. Roques, prétendent qu'elle affaiblit les mouvements du cœur, ralentit la circulation; d'autres soutiennent, au contraire, qu'elle produit une augmentation dans la force et la fréquence du pouls. » D'où peut naître une opposition si manifeste entre des observateurs également recommandables, si ce n'est de la diversité des circonstances dans lesquelles ils ont observé? M. Roques observe très-bien que ces anomalies dépendent des doses du médicament, de la susceptibilité de l'individu et de l'état pathologique où il se trouve; mais peut-être serait-on charmé de savoir quel est cet état pathologique. Je ne connais que M. Broussais qui donne des idées positives à ce sujet, dans son cours, et j'avoue qu'elles me paraissent très-judicieuses. Les voici: la cause des différentes opinions des praticiens sur l'action de la digitale se trouve dans la différence de l'état pathologique de l'estomac. Si l'on administre ce médicament à une dose ou dans un véhicule capable d'irriter fortement ce viscère; si, en l'administrant même à faible dose, on le dépose sur un estomac irrité, enflammé; il donne lieu à des accidens très-graves et à

des phénomènes d'excitation très-marqués. Si, au contraire, on l'administre à une dose convenable et qu'on le dépose sur un estomac sain, entièrement exempt d'irritation, de phlegmasie; il produit son effet spécifique, qui est le ralentissement des battemens du cœur, et la lenteur de la circulation. Ce principe thérapeutique, appliqué au traitement des diverses maladies contre lesquelles on a préconisé la digitale, me paraît offrir des résultats très-avantageux.

Ce qui m'assurait dans cette idée, c'est que j'en trouve la confirmation dans les faits rapportés par M. Roques, qui ne pouvait avoir connaissance du principe de M. Broussais, puisque ce dernier ne l'a émis encore que verbalement. En effet, le professeur Tommasini, ne considérant dans la digitale que la vertu déprimante, la propriété asthénique, la recommande contre les hydropsies actives, chez les personnes les plus robustes. « Cependant on a pu observer, dit M. Roques, et j'en ai fait moi-même la remarque dans plusieurs occasions, que la digitale produit de mauvais effets chez les hydropiques d'un tempérament chaud, sanguin, éprouvant une irritation douloureuse dans les hypochondres. »

Dans un autre passage, je lis que les fièvres intermittentes ont été efficacement combattues par la teinture de digitale, unie à une infusion de valériane, et que, d'après les observations du docteur Graffanauer, c'est contre les fièvres tierces, c'est-à-dire celles où l'intermission est très-bien prononcée, que le succès de ce remède est le plus constant.

Enfin, le docteur Roques termine ses réflexions sur les effets de cette plante, en disant qu'elle ne doit pas être employée dans la première période du catarrhe aigu, de la coqueluche, et autres affections inflammatoires, parce qu'alors elle ne peut qu'accroître l'inflammation et la fièvre. Ces réflexions s'appliquent, dit-il, également à la phthisie pulmonaire, à la plupart des névroses, et aux hydropsies compliquées de l'inflammation de quelque viscère.

Voilà donc les cas dans lesquels la digitale produit des accidens ou des effets tout différens de ceux qu'on en attend ordinairement, qui sont l'affaiblissement du pouls et le ralentissement de la circulation. Maintenant jettons un coup-d'œil sur les phénomènes morbides contre lesquels on l'administre avec succès.

Les docteurs Roques, Giraudy, Harcke, Bidault-De-

villiers, Vassal, etc. en ont retiré de très-bons effets dans le traitement des hydropsies, des œdèmes des infiltrations. M. Roques l'a donnée, dans ces cas, en teinture, à la dose de douze gouttes quatre fois par jour, dans une infusion légère de la plante. Harcke l'administrait en décoction, préparée de la manière suivante :

Prenez. — feuilles de digitale 2 gros.  
eau de fontaine 8 onces.

Faites bouillir jusqu'à réduction de 4 onces.  
Ajoutez ensuite : Esprit de vin rectifié 1 gros.

Le malade en prenait malin et soir une demi-cuillerée à bouche. Ce remède agit comme un puissant diurétique.

On a conseillé ce médicament dans la consommation pulmonaire; il est peu de faits qui en attestent les avantages. Il en est de même de l'anévrisme de l'aorte ou du cœur, et de la coqueluche; cependant, Ferriar dit avoir dissipé pour toujours un asthme spasmodique, au moyen de la poudre de digitale et de l'opium, unis à la dose d'un demi grain, et administrés toutes les quatre heures.

Huseland, Quarin, Merz, Moosmann, Baumes donnent des éloges à la digitale dans les maladies scrophuleuses. M. Baumes conseille de l'administrer alors chez les individus robustes, de manière à provoquer le vomissement dont les secousses répétées produisent, suivant lui, une réaction fébrile salutaire. M. Roques a soin d'observer qu'il faut en diminuer la dose aussitôt qu'on s'aperçoit que l'estomac devient trop sensible à son impression; remarque qui confirme encore ce que je disais tout à l'heure, d'après M. Broussais. Le docteur Graffanauer, qui a obtenu de l'usage de cette plante des succès contre les fièvres intermittentes, en composait la teinture d'après la formule suivante :

Prenez — feuilles desséchées de digitale 3 onces  
alcool  
eau distillée } de chaque 5 onces

Faites digérer pendant trois jours.

On mélange deux gros de cette liqueur avec six onces d'infusion de valériane, et on donne, d'heure en heure, une once de ce mélange dans l'intervalle des accès... Enfin, MM. Bréra, Chrestien, Pinel, Alibert, etc. ont administré, avec succès, la digitale macérée dans de la salive, en frictions sur l'abdomen, ou la partie interne des cuisses pour exciter la diurèse; et M. Bidault-De-

oilliers a obtenu très-promptement le même résultat en la donnant sous forme de lavement.

Z.

### VARIÉTÉS.

— On lisait, dans le *Moniteur* du 30 juillet : une dépêche télégraphique de Marseille, datée d'hier, annonce ce qui suit. « La fièvre jaune s'est manifestée à Barcelone, dans la principale rue, chez le patron d'un vaisseau arrivé, l'année dernière, de la Havane. Cet homme et ses fils ont été conduits au lazaret, mais avec peu de précautions. La junte de santé est convoquée dans vingt-quatre heures. »

— *Bagues aimantées.* *Hallé*, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, M. *Alibert*, dans ses *Eléments de thérapeutique*, et un grand nombre d'autres observateurs ont parlé des effets avantageux obtenus par l'application de plaques, d'anneaux, de bandeaux de fer aimanté, dans certaines douleurs nerveuses. Sur la foi de ces auteurs, et d'après des observations qui lui sont propres, M. *Regnier* fabrique, rue de l'Université, n° 4, des bagues, des bracelets, des jarretières en acier aimanté, dont l'usage est fort commode pour calmer les crampes et soulager les douleurs. Comme il est souvent nécessaire d'agir sur l'imagination de certains malades, et que le remède de M. *Regnier* est fort innocent, nous ne faisons aucune difficulté de l'indiquer à nos lecteurs.

— *Serpent.* Un journal a annoncé dernièrement qu'on avait pratiqué, à Paris, une opération par laquelle on avait extrait un serpent vivant et d'une longueur peu commune du ventre ou de la poitrine d'un individu, qui se plaignait, depuis cinq ans, de douleurs internes extrêmement violentes. Comme la crédulité a des bornes, nous n'avons pas cru convenable de régalier nos lecteurs de ce petit conte. Cependant nous apprenons, par un de nos abonnés, qu'un individu du département de l'Aisne se donne comme le

sujet de cette opération qu'il a, dit-il, subie dans un hôpital de Paris (il ne dit pas même lequel). Nous pouvons assurer que personne n'a pu nous donner des renseignemens à ce sujet; nous avouons même que nous n'avons pu en demander sans rire, tant l'asser-tion du prétendu opéré nous paraît ridicule et absurde.

— *Eaux et Boues de Saint-Amand.* Nous ne devons pas laisser passer la saison des Eaux-minérales sans dire un mot de celles de Saint-Amand, dans le département du Nord, à 50 lieues de Paris et à deux de Valenciennes. L'agrément et la facilité du voyage qui se fait de Paris à Valenciennes en vingt-six heures, le voisinage de la mer, la réputation non contestée des Eaux, et sur-tout les Boues de Saint-Amand, dans les maladies chroniques, telles que la gale, la teigne, les dartres, le rhumatisme, les scrophules, etc. La confiance que doit inspirer le docteur *Pétiau*, médecin distingué de cette petite ville : voilà plus de motifs qu'il n'en faut pour y attirer des malades de toutes les parties de la France.

— *Conservation des viandes. Hygiène navale.* De tout temps on s'est plaint des effets funestes des salaisons et des alimens fumés, destinés à approvisionner les vaisseaux, pour les voyages de long cours. M. *Appert* publia, en France, dans l'année 1810, une découverte extrêmement importante, qui consiste à conserver toutes les substances alimentaires, soit animales, soit végétales, dans leur état de fraîcheur, pendant un temps indéfini. Sa découverte a été bien vite importée en Angleterre; et, en passant le détroit, on a si bien oublié le nom de l'inventeur, que le capitaine russe, M. *Kotzebue*, qui, pendant une longue navigation, a retiré le plus grand avantage de ces préparations, a cru devoir en attribuer la découverte à un anglais. Mais le capitaine français M. *de Freycinet*, qui vient de faire un voyage autour du monde avec un approvisionnement de tous les produits préparés par M. *Appert*, vient de rendre à ce dernier la plus éclatante justice, et restituer la gloire de cette découverte à son véritable auteur par une lettre dont nous extrairons le passage suivant : « Après trente-huit mois de mer, pendant lesquels j'ai traversé quatorze fois l'équateur, et navigué au milieu des glaces polaires, je me trouvais avoir encore des végétaux, des viandes et du laitage aussi frais et aussi parfaits que si on les eût achetés au marché le matin ».

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n° 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 19.



## GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

EPHÉMÉRIDES. --- 17 août 1737.  
Naissance de Parmentier.Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.EXPOSITION DE LA DOCTRINE  
MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

(Vingtième article. (1)

## HÉMORRAGIES.

J'ai traité de toutes les phlegmasies autres que les phlegmasies cérébrales; avant de passer à celles-ci, M. Broussais fait l'histoire des hémorragies; je vais exposer en peu de mots cette partie de son cours.

Sans remonter bien haut dans les annales de la pathologie, on trouve sur la théorie des hémorragies deux opinions tout à fait contraires, soutenues par deux médecins également célèbres. *Stahl* ne voyait dans toute hémorragie qu'un afflux de sang sur un point quelconque, afflux déterminé par l'augmentation de l'action vitale. *Brown* ne vit, au contraire, dans le même phénomène, que la faiblesse des vaisseaux qui laissent échapper le sang, faiblesse déterminée par l'atonie générale du système. Du mélange de ces deux théories, M. *Pinel* forma la sienne des hémorragies *actives* et *passives*, c'est-à-dire, par excès ou par défaut de force. Les premières sont, suivant cet auteur, pro-

pres aux individus jeunes, forts, pléthoriques. Elles sont accompagnées de chaleur, de tension, de déman-geaison, de mouvements fébriles, enfin, de cette sé-rie de symptômes précurseurs, que *Stahl* appelle *molimen hemorrhagicum*. Les secondes s'observent chez les sujets faibles, épuisés, et se manifestent par le simple écoulement de sang, sans chaleur, ni tension, ni pru-rit, enfin sans *molimen*. Cette distinction des hémorragies en deux espèces avait fait fortune, protégée par la sanction de la nosographie philosophique, lorsque M. Broussais est venu renverser cet échafaudage, et envelopper dans la ruine commune la classe entière des hémorragies.

Pour le nouveau réformateur, toute hémorragie est active, c'est-à-dire, produite par un excès de vitalité dans la partie qui en est le siège; mais comme cet excès de vitalité n'est autre chose que l'irritation, il est évident que celles-ci est la cause de toutes les hémorragies. Nous voilà ramenés à l'agent pathologique universel de la nouvelle doctrine. Excepté dans le scorbut et dans les hémorragies mécaniquement produites (chirurgie), partout où le sang coule, c'est qu'il y est attiré par l'irritation. Ce qui le prouve, dit M. Broussais, c'est la pesanteur, la chaleur augmentée, le frisson, l'agitation du pouls, qui ont lieu absolu-ment comme dans une phlegmasie. Ces phénomènes, qui constituent le *molimen*, ne sont pas la cause de

(1) On peut se procurer les articles précédens, en s'abon-nant à la date du 1<sup>er</sup> Janvier 1822.

l'hémorragie, mais les effets sensibles, la sympathie de l'irritation fixée sur l'organe. Tout comme la chaleur, la douleur, la fièvre sont les sympathies de l'irritation phlegmasique. On croirait peut-être embarrasser M. Broussais si on lui demandait pourquoi, dans un cas, le sang attiré dans la partie par l'irritation, se fait jour à travers les orifices des vaisseaux ; et, dans l'autre, le sang attiré par la même irritation, s'accumule, s'altère, se décompose, et donne lieu aux différents produits de l'inflammation ? mais M. Broussais ne s'inquiète pas de cela ; il constate le fait, et, chose extraordinaire, il ne veut pas en chercher l'explication. Ce qu'il y a de certain, dit-il, c'est l'écoulement de sang ; or, cet écoulement est accompagné de chaleur, de tension, de douleur même, de fièvre, etc. comme dans les phlegmasies ; mais pourquoi y a-t-il sortie du sang, dans un cas, et suppuration dans un autre ? Cela tient à une disposition des tissus, à quelque chose de particulier... Enfin, c'est toujours l'irritation.

On revient à la charge, et l'on dit : Il est vrai que l'irritation est facile à concevoir là où il y a chaleur, tension, etc. Mais, dans une foule de cas, ces caractères de l'irritation ne se rencontrent pas. Par exemple, chez des sujets extrêmement affaiblis, lorsqu'une hémorragie dure depuis long-temps, etc. ; enfin, il est constant que le *molimen* n'existe pas toujours. Que répond à cela M. Broussais ? Que la médecine a ses procureurs, et que ces chicanes en sont la preuve. N'est-il pas absurde, en effet, de supposer qu'une hémorragie se fasse chez un sujet faible autrement que chez un sujet fort ? Lorsque le *molimen* n'existe pas, l'irritation existe, et c'est assez. Comme ce raisonnement pourrait ne pas paraître fort concluant, le réformateur ajoute, pour trancher la difficulté : ce qui prouve qu'il n'y a pas d'hémorragie par faiblesse, c'est qu'on n'en voit pas survenir dans les parties paralysées, qui sont bien plus faibles que toutes les autres. J'ai vu cet argument exciter des cris d'admiration et des applaudissements frénétiques. Il est cependant bien faible et bien ridicule.

Si l'on se prévaut, en effet, de la paralysie pour exclure les hémorragies passives, pourquoi ne me prétendrai-je pas de l'inflammation pour exclure les hémorragies actives ? Si vous ne voyez pas d'hémorragie dans les parties paralysées, je n'en vois pas davantage dans les parties enflammées. Il faudrait donc dire

qu'il n'y a d'hémorragies ni actives ni passives. M. Broussais dit, et avec beaucoup de raison, que, quoique l'irritation hémorragique soit la même que l'irritation phlegmasique, il y a cependant une condition particulière des tissus qui fait que l'une ne se comporte pas absolument comme l'autre ; et c'est ainsi qu'il soutient ses hémorragies irritatives ; mais il oublie que les adversaires qu'il combat ont la même réponse à faire, et qu'ils doivent supposer avec autant de raison que lui une condition particulière qui rend tel tissu ou tel organe affaibli ou paralysé, susceptible d'hémorragie dans telle circonstance et non pas dans telle autre. C'est ce que M. Broussais se garde bien d'indiquer à ses élèves, et voilà un nouvel échantillon de la tactique des chefs de secte.

On prévoit déjà qu'on ne peut pas opposer au nouveau système, des arguments tirés des observations thérapeutiques. Les remèdes, conseillés dans la nouvelle école, sont les saignées, les rafraîchissants, la diète, le froid, etc. Cependant on arrête souvent des hémorragies spontanées avec des toniques, des astrin- gents, c'est-à-dire avec des irritans. La réponse est faite d'avance ; mes lecteurs se rappellent les *quitte* ou *double*, la *répulsion* et même la *dénaturation* de l'irritation ; et tout est dit. Je ne m'arrête pas à faire sentir l'absurdité de pareils échappatoires ; je l'ai signalée assez souvent pour ne pas y revenir ici. Je passe aux hémorragies en particulier.

Les hémorragies peuvent se faire par toutes les surfaces et dans tous les tissus.

Extérieurement on a observé, mais rarement, une *diapédèse générale*, ou sueur de sang ; les moyens à lui opposer consisteraient dans les antiphlogistiques généraux, et le rappel de l'hémorragie qui aurait précédé.

Dans la rougeole, sur des ulcères de différente nature, sur des portions de la peau parfairement saines, il se fait des *exsudations* sanguines qui, toutes, excepté celles des ulcères scorbutiques, ont les caractères de l'irritation. Ce sont souvent des hémorragies supplémentaires des règles, qu'il faut traiter indirectement, en rappelant celles-ci.

L'*épistaxis*, hémorragie du nez, est la plus commune ; on l'observe, en général, chez les individus délicats, à formes grêles, très-excitables, disposés à l'inflammation du poumon. On la traite en faisant mettre les pieds dans l'eau modérément chaude, les

bras dans l'eau froide, et donnant, à l'intérieur, en boisson et en lavement, la limonade, l'oxicrat ou autre tisane acidulée. Après avoir épuisé tous les moyens, on a recours au tampon. (chirurgie)

Après l'épistaxis, une des plus fréquentes est l'hématurie, hémorragie des voies urinaires. Diète, émulsions rafraîchissantes, sanguines au périnée et sur l'abdomen, frictions camphrées, bains, etc. Voilà quel en doit être le traitement.

L'hémoptisie, hémorragie du poumon, se reconnaît à l'aspect du sang qui est rouge, rutilant, écumeux, aux symptômes qui ont précédé, tels que sentiment de chaleur à la poitrine, plénitude du pouls, oppression, démangeaison au larynx, refroidissement des extrémités. On la traite par les sanguines sur les points de la poitrine affectés, par la saignée générale, les adoucissants, les synapismes, les vésicatoires au dos, aux cuisses, le silence le plus complet, quelquefois par l'application de la glace sur la poitrine, en plaçant en même temps les pieds dans un bain chaud.

L'hémoptisie se distingue de l'hématémèse, hémorragie de l'estomac, en ce que, dans celle-ci, le sang sort par gorgées comme les alimens dans les vomissements ; il est noir, parce qu'il a resté plus ou moins longtemps dans l'estomac ; quelquefois en caillots, accompagnés d'un liquide séreux très-abondant. Cette hémorragie exige le même traitement que la gastrite, car les causes en sont les mêmes ; c'est toujours l'irritation de l'estomac.

L'hémorragie intestinale peut avoir lieu sans que le sang se fasse jour à l'extérieur ; alors, le ventre s'élève, le pouls s'efface, les extrémités se refroidissent, les sueurs froides, la pâleur, la syncope, les convulsions, indiquent une hémorragie interne ; il s'agit de déterminer dans quel viscère. Les signes de l'irritation gastrique qui ont précédé, les rapports de sang pourri, la sérosité sanguinolente qui s'exhale par l'anus, sont les signes qui servent à diagnostiquer l'hémorragie intestinale. Si elle est très-abondante, le malade peut mourir instantanément en poussant une selle. Dans le gros intestin, l'hémorragie se reconnaît aux symptômes de la dysenterie. Dès qu'on soupçonne l'hémorragie interne et l'épanchement, il faut agir comme dans la gastrite aiguë ; saignée générale, s'il y a pléthora, boissons acides, refroidissement à l'extérieur et à l'intérieur, rubéfiant aux extrémités ; les acides

minéraux conviennent dans ce cas, ils sont nuisibles dans l'hémoptisie.

Le mélèna, vomissement noir, doit être rapporté aux irritations du canal digestif ; il arrive chez les mélancoliques, hyponcondriaques, qui ont des éructations, des douleurs profondes, signes de gastrite chroniques ; le traitement est le même que celui de cette dernière maladie.

Les hémorroïdes se lient essentiellement à la pléthora. Les anciens les attribuaient à l'embarras du sang dans la veine porte, à la dilatation variqueuse des veines du rectum. Les médecins français admirent des hémorroïdes actives et des hémorroïdes passives ; les physiologistes n'admettent que les premières ; mais voici comment M. Broussais explique ce flux. Les hémorroïdes n'existent jamais sans une gastrite chronique ; quand le flux hémorroïdal survient, c'est une irritation qui change de place, c'est une crise, une révolution de l'irritation intérieure ; rien d'étonnant, par conséquent, si le malade en est soulagé. Lorsque, au contraire, l'irritation gastrique intérieure devient plus forte, par un défaut de régime, un excès quelconque, l'irritation hémorroïdale extérieure se supprime et le sang cesse de couler. On s'était donc singulièrement trompé, dit M. Broussais, lorsqu'on attribuait les accidens qui surviennent lors d'une suppression du flux hémorroïdal, à cette suppression elle-même. Cette suppression n'est que l'effet et non pas la cause des accidens ; quand le flux ne paraît pas, il faut dire qu'une irritation, siégeant ailleurs, l'a empêché de paraître. On sent tout de suite de quelle importance est cette distinction dans la pratique, puisque au lieu de perdre son temps en vains efforts pour rappeler le flux, il faut commencer par détruire l'irritation intérieure. Cette théorie peut être bonne jusqu'à un certain point ; cependant je crois qu'on retirera toujours beaucoup plus d'avantages de l'application des sanguines à l'anus, lors d'une suppression hémorroïdale, que de cette application faite sur l'épigastre pour détruire la gastrite.

Le même principe peut s'appliquer à l'aménorrhée ou suppression, et à la ménorrhagie ou flux immoderé des règles. Dans l'un comme dans l'autre cas, ce n'est pas tant la suppression ou l'hémorragie qu'il faut considérer que l'irritation qui y donne lieu. En effet, lorsque, à l'époque de la puberté, les règles ne paraissent pas, c'est ordinairement parce qu'une irritation de

l'estomac s'oppose à l'excitation de la matrice. Cela se reconnaît aux signes ordinaires de la gastrite ; on doit alors traiter cette maladie, et provoquer l'apparition des règles par les demi-bains, les sanguines à la vulve, etc. Si l'il n'y a pas d'irritation des viscères, il faut attribuer le manque des règles à un défaut de nutrition générale ou à l'inertie locale de la matrice. Dans le premier cas, M. Broussais ne recule pas devant les boissons amères, les toniques, les préparations de fer. Dans le second, le mariage, la grossesse, etc. sont les meilleurs moyens à mettre en usage. Je ne vois là rien que de très-sage ; mais aussi rien qui n'ai été dit et connu avant M. Broussais ; cependant le réformateur oublie bientôt les préceptes qu'il vient de donner, et se repent de ses concessions. Il pense que, malgré la distinction que je viens d'indiquer, il n'y a jamais retard des règles sans irritation, sans phlogose viscérale intérieure, et, dès-lors, point d'amers, point de martiaux, point de toniques, régime antiphlogistique exclusif. Cependant ces remèdes ne tuent pas toujours dans la chlorose ; souvent même il la combattent avec succès. Qu'est-ce que cela prouve ? que la stimulation produite sur l'estomac se répète sur la matrice, qu'elle est transmise du premier de ces viscères au second, sous peine de produire la gastrite, et qu'enfin c'est un quinque ou double. En dernière analyse, voilà l'argument universel de M. Broussais.

Ces irritations viscérales qui causent le retard ou la suppression des règles, sont encore la cause de leur flux immoderé ; ainsi les pertes utérines sont presque toujours accompagnées de ces irritations ; la matrice, surtout, est alors le siège d'un *molimen* hémorragique qui y détermine l'asflux de sang, de sorte que, malgré l'épuisement, la faiblesse, les pertes antérieures les plus considérables, il ne faut jamais traiter l'être prétendu faiblesse, mais bien tirer du sang par les sanguines ou par les sanguines, tenir les malades à la diète, aux boissons adoucissantes, etc. Les pertes, éprouvées à l'âge de retour, ne sont autre chose que des irritations de la matrice, lesquelles peuvent dégénérer en cancer ; voilà l'unique source de cette terrible maladie ; ce n'est pas encore ici le lieu d'en parler.

Pourachever ce que j'ai à dire sur les hémorragies, je dois dire un mot de celles qui se font à l'intérieur, dans les membranes séreuses, telles que les plèvres dans la poitrine, le péritoine dans le bas-ventre, l'arachnoïde dans le crâne ; les signes qui les annoncent

dans le bas-ventre sont tous ceux des hémorragies intérieures, la tuméfaction, la dépression du pouls, la pâleur, les convulsions. Le refroidissement, la saignée, le froid à l'extérieur et à l'intérieur, les révulsifs, etc., sont les moyens qu'on doit leur opposer. Dans le poumon, l'hémorragie très-forte se confond avec l'hémoptisie foudroyante ; dans le cerveau, avec l'apoplexie. Je parlerai de cette dernière maladie au chapitre des irritations cérébrales, que je commencerai dans le prochain article.

MIQUEL.

## MATIÈRE MÉDICALE.

### *De la Narcotine et de la Morphine.*

A combien de disputes et d'opinions contradictoires n'a pas donné lieu l'opium ? qui pourrait dire d'une manière précise quelle en est la propriété ? si vous lui attribuez une vertu calmante, combien de faits ne pourra-t-on pas citer pour prouver qu'il est exact ? Si vous le donnez comme fébrifuge, dans combien de cas ne le verrez-vous augmenter la fièvre et tous les phénomènes fébriles ? si vous en retirez quelques bons effets comme antispasmodique, combien de fois ne le verrez-vous pas augmenter l'éréthisme et produire des convulsions ? Il faut l'avouer, les méthodes thérapeutiques et les principes de matière médicale ont été bien peu sévères jusqu'à ce jour. Qui nous guidera dans ce labyrinthe obscur et presque impénétrable ? A force de soins, d'observations, de sagacité, on est bien parvenu à déterminer quelques indications thérapeutiques de l'opium, on a composé quelques préparations dont les effets peuvent être assez exactement prévus, et dont l'usage est généralement utile dans certains cas pathologiques ; mais quelle que soit la sagacité du praticien et la régularité de l'ordonnance, l'événement trompe quelquefois les calculs les mieux combinés, et déconcerte les espérances les plus légitimes. On se rejette alors sur l'idiopathie du malade, on accuse quel que imprudence, tandis que c'est à la propriété du remède qu'il fallait s'en prendre. Ici, se présentent une foule de considérations du premier ordre qui pourraient fournir la matière de plusieurs articles ; mais comme nous ne faisons point ici un cours de matière médicale, et que notre but est seulement de faire connaître quelques nouvelles préparations d'opium, nous passons immédiatement à l'objet de cet article.

On a traité l'opium de mille manière pour en connaître les principes les plus actifs, les préparations les plus sûres. Le laudanum liquide de *Sydenham*, le sirop diacode, l'extrait gommeux, les gouttes de *Rousseau*, la teinture thébaine, etc. méritent une confiance justifiée par l'observation journalière. Cependant les effets divers obtenus de ces préparations, et plus encore peut-être, le désir d'attacher leur nom à quelque nouvelle découverte, ont engagé les chimistes de nos jours à analyser rigoureusement l'opium qui fait la base de tous ces médicaments; et comme rien ne peut désormais échapper à leur savante investigation, ils y ont découvert divers principes, source des diverses modifications que cette substance imprime à l'économie animale.

*Narcotine.* M. *Derosnes* y découvrit, il y a quelque temps, une matière extrêmement active qu'on vient d'appeler tout récemment narcotine. C'est le principe narcotique par excellence; M. *Magendie* lui-même renonce à l'employer comme médicament, tant ses effets sont terribles. Donnée à la dose d'un grain, dissoute dans l'huile, la narcotine produit sur les chiens un état de stupeur qu'on pourrait prendre pour le sommeil, mais qui est suivi de la mort en moins de 24 heures.

*Morphine.* Un autre principe qui n'est guère moins actif que le précédent, est la morphine. Celle-ci possède la propriété somnifère au dernier degré, mais sans produire l'irritation qui caractérise les effets de la narcotine. Voici la manière de l'obtenir, d'après M. *Robiquet*. On fait bouillir une dissolution très-concentrée d'opium avec une petite quantité de magnésie, (10 grains par livre d'opium) on soutient l'ébullition pendant un quart-d'heure; il se forme un dépôt grésâtre, assez abondant, qu'on filtre et qu'on lave à l'eau froide. On traite le précipité bien séché par l'alcool faible qu'on laisse quelque temps macérer à chaud sans porter à l'ébullition; on enlève ainsi très-peu de morphine et beaucoup de matière colorante; on filtre et on lave avec un peu d'alcool froid. Le dépôt est ensuite repris par une grande quantité d'alcool rectifié qu'on pousse jusqu'à l'ébullition bien soutenue. On filtre de nouveau la liqueur encore bouillante, et, par le refroidissement, on obtient la morphine, qu'on dépouille de la matière colorante par plusieurs cristallisations.

La morphine pure est très-peu soluble, aussi ses effets sont peu marqués; dissoute dans l'huile, elle produit des effets narcotiques, assez tranchés même à la dose d'un demi grain; mais si on l'unit aux acides, alors elle manifeste des effets narcotiques très-prononcés.

On n'a guère employé que l'acétate, et plus rarement le sulfate. M. *Magendie* assure qu'il a retiré de ces sels tous les avantages que l'on désire trouver dans l'opium sans en avoir les inconvénients.

M. *Allonneau* a publié trois observations d'où il résulte que l'acétate de morphine a été administré avec avantage pour procurer le calme et le sommeil dans la phthisie pulmonaire, et assoupir les douleurs causées par un ovaire squirrheux. Du reste, chacune de ces maladies a suivi sa marche ordinaire.

Une observation plus concluante, et que nous publierons dans tous ses détails, est celle qui nous a été communiquée par le docteur *Mourgué*, et qui prouve que l'acétate de morphine pourra être employé avec le plus grand succès contre les névralgies, vulgairement désignées sous le nom de tic douloureux.

Malgré ces diverses observations, les propriétés de la morphine ne sont pas peut-être encore suffisamment constatées; leur emploi trouve même une opposition assez vive. Nous en citerons pour preuve le passage suivant, extrait de la *Pharmacologie magistrale* dont nous avons déjà entretenu et dont nous devons encore entretenir nos lecteurs. « Ceux des médicaments opiacés qui doivent inspirer le plus de confiance sont l'extrait gommeux, le sirop de diacode, les gouttes de *Rousseau* et le laudanum; ceux qu'on doit oublier sont la narcotine, à moins qu'on n'en veuille faire une application externe, la morphine et son acétate surtout qui excite tellement le cerveau de la plupart de ceux qui en font usage, que nous avons été témoins d'accès délirans qui faisaient présager des accidens très-graves. »

Quoiqu'il en soit, voici quelques-unes des formules propres à indiquer les doses de morphine et d'acétate de morphine qu'on peut employer.

*Sirop de morphine.*

Prenez — Sirop de sucre clarifié 1 livre.

Acétate de morphine 4 grains

F. S. L. un sirop qui peut remplacer le sirop diacode.

La dose est une cuillerée de trois en trois heures ; on obtient souvent le sommeil avec une quantité beaucoup plus faible ; par exemple, une seule cuillerée à café dans un peu d'eau tiède en se mettant au lit. On remplace l'acétate par le sulfate de morphine, quand les malades sont accoutumés à l'action du premier.

*Gouttes calmantes.*

Prenez — acétate de morphine 16 grains.  
eau distillée 1 once.  
acide acétique 5 ou 4 gouttes.  
alcool 1 gros.

La dose de ces gouttes est de 6 à 24 ; elles peuvent remplacer le laudanum liquide, les gouttes de Rousseau, la teinture d'opium, etc. Outre ces préparations on peut employer l'acétate et le sulfate de morphine en pillules, en opiat, en potion, en julep, à la dose d'un quart de grain à un grain en vingt-quatre heures.

---

**POLICE MÉDICALE.**

*Au rédacteur de la Gazette de santé.*

Monsieur ,

S'il est une profession qui touche aux intérêts les plus chers de la société, et dont l'influence se fasse sentir à chaque instant, sur toutes les classes, sur tous les individus, c'est, sans contredit, celle de pharmacien ; c'est à cause de son importance, et pour la sécurité de ceux qui sont obligés d'y avoir recours, que la loi exige des garanties de ceux à qui elle en confie l'exercice, et que la police les soumet à une surveillance directe. Toutefois, comme il n'est pas de loi qui ne soit tantôt violée, tantôt mal exécutée, comme votre journal est spécialement destiné à signaler ces violations, et les abus toujours graves qui en résultent, j'ai cru que vous voudriez bien publier les observations suivantes qui m'ont été suggérées dans l'intérêt seul de notre art, et sans aucun but hostile contre qui que ce soit.

Une ordonnance de police prescrit une visite annuelle chez tous les pharmaciens, dans le but, fort louable, sans doute, de s'assurer de la bonté des médicaments qu'ils débilent journallement ; mais ici

comme ailleurs, la manière d'exécuter la loi, rend la loi inutile. On devrait désirer, pour le bien de la société aux grands intérêts de laquelle la pharmacie se lie, de voir ces visites se faire à des époques indéterminées. Une visite domiciliaire prévue perd toute son importance ; il est facile alors de faire disparaître les témoins qui déposeraient de la faute. Voici, par exemple, ce qui arrive lors des visites pharmaceutiques. Tous les pharmaciens de Paris savent, quarante huit heures d'avance, que ces visites doivent avoir lieu ; ils peuvent même préciser l'heure à laquelle elles se feront, et s'arranger en conséquence ; les praticiens pour qui ce jour n'est point redoutable, se bornent à rester chez eux pour recevoir les professeurs chargés de cette corvée ; les autres sont moins tranquilles, ils se hâtent d'enlever la poussière de leurs magasins, ils y déterrent des substances qui s'honorent de compter déjà dix ou quinze visites, et qui voyent régulièrement la lumière à cette époque de l'année. A peine la voiture des inspecteurs s'est-elle éloignée que tout rentre dans l'ordre primitif ; les quinquina, les rhubarbe, de qualités inférieures, reparaissent pour être mis à la disposition du public, qui se connaît assez mal en matière médicale et qui s'informe beaucoup plus soigneusement du prix de la substance qu'il achète que de sa bonté ; toute l'utilité qui résulte de cette mesure est ainsi perdue ; elle oblige seulement à remplacer momentanément de mauvaises drogues par de bonnes, et donne ainsi au public une sécurité de vingt-quatre heures. Tel n'était point le but du législateur ; il voulait, par cette inspection, s'assurer de l'exactitude du pharmacien, et donner au public une garantie nécessaire contre la cupidité.

On se plaint aussi que les professeurs visitans se renferment dans un cercle d'inspection trop rétréci ; faisant des visites trop nombreuses, leur attention se fatigue facilement ; ils ont une tâche à remplir, leur temps est fixé, entrer, dire deux mots au pharmacien, inspecter quelques substances, et remonter en voiture, voilà ce qu'on nomme une visite, et cependant ces messieurs sont jaloux de remplir leurs fonctions honorablement, peut-être en sentent-ils l'inutilité.

En province, ces visites sont aussi illusoires, bien que l'époque soit plus indéterminée. Outre les vices inhérents au mode d'inspection déjà signalé, les connaissances sont plus intimes et les égards plus grands.

On m'a assuré que, dans une de nos villes de Normandie, la visite consistait à passer devant l'officine, à saluer le pharmacien et à faire recevoir par un garçon de bureau la rétribution imposée par la loi.

Telles sont les observations critiques que j'ai cru devoir vous transmettre dans l'intérêt d'une profession qui a besoin de rester intacte dans l'opinion, pour mériter toute la confiance publique. Pour remédier à ces abus que je signale sans *ire*, je crois qu'il faudrait faire plusieurs visites par an, et surtout à des époques indéterminées ; il serait inutile de les faire par série et chez tous les pharmaciens chaque année : dix ou douze d'entr'eux, visités à l'improviste, mettraient plus d'ordre dans les pharmacies et de crainte salutaire dans l'âme de leurs confrères, que douze siècles de visites aussi régulières que l'entrée du soleil dans l'un des signes du zodiaque. Une telle mesure servirait les pharmaciens autant que le public. Plus une profession exige de bonne tenue et de probité, plus il en rejaillit d'honneur sur ceux qui l'exercent.

Si ces observations faites de bonne foi sur un art que je voudrais voir prospérer, trouvent place dans votre journal, je me croirai autorisé à continuer ma correspondance avec vous sur la même matière.

B. Pharmacien.

Paris, 13 août 1822.

## ZOOLOGIE.

*Considérations sur les animaux en général, par M. Isidor Bourdon ; brochure in-8. Paris, 1822.*

Qu'est-ce que c'est qu'un *animal*? Voilà une question qui paraît bien simple au commun des hommes, et qui embarrasse beaucoup un naturaliste. J'ai cherché une définition dans l'article de M. Bourdon, et je n'en ai pas trouvé ; j'ai vu des parallèles très-ingénieux, des aperçus très-piquants, des rapprochemens, des contrastes ; mais je ne connais encore aucun caractère fondamental qui convienne à tous les animaux et qui ne convienne qu'aux animaux. Le règne animal commence, dit M. Bourdon, où finit le règne végétal. Rien n'est plus clair que cette proposition, il n'y manque qu'une chose, c'est l'indication du point où finissent les plantes et où commencent les animaux. Si vous ne me

dites pas quelle est la dernière plante, comment voulez-vous que je sache quel est le premier animal ? Il y a, dites-vous, des nuances presque insensibles qui conduisent d'un règne à l'autre ; il est des animaux plus ressemblans à certaines plantes qu'à des êtres du même ordre qu'eux, etc. ; il n'y a donc point de limite sensible, le règne végétal ne finit donc point, le règne animal ne commence donc nulle part ; voilà ce que je suis obligé de conclure de vos propres paroles. Pourquoi donc établissez-vous que l'un commence où l'autre finit, là où il n'y a ni commencement ni fin ?

En passant sur cette difficulté à laquelle la première phrase de M. Bourdon donne lieu, on lira sa brochure d'un bout à l'autre avec le plus grand plaisir ; on y verra quels sont, non pas les caractères essentiels, indispensables à l'animalité, communs par conséquent à tous les animaux sans exception, mais les caractères distinctifs assez tranchés et propres à un assez grand nombre de ces êtres, pour être considérés comme généraux. On y lira des considérations très bien présentées sur l'ensemble des fonctions, leurs complications, leur enchaînement, leurs dépendances ; sur la coexistence de certains organes, l'analogie de certaines facultés, la supériorité de l'espèce humaine. On y trouvera l'exposé succinct mais précis de la classification adoptée par M. Cuvier, et quelques réflexions judicieuses sur l'influence exercée par les différents climats, les habitudes, les âges, etc. Ce tableau rapide qui présente le règne animal, sous ses faces les plus saillantes, qui indique un horizon immense dont il ne laisse apercevoir que les sommets, ne peut manquer d'intéresser vivement tout lecteur un peu curieux d'histoire naturelle, et d'ajouter un titre de plus aux titres déjà nombreux qui placent M. Bourdon au nombre de nos jeunes naturalistes les plus distingués. Z.

## VARIÉTÉS.

*Expériences.* Bientôt les poules ne feront plus des œufs, mais bien des poulets vivans. Quelque singulière que paraisse cette assertion, elle n'est pas moins probable que beaucoup d'autres. M. Geoffroy de St-Hilaire a communiqué dernièrement, à l'Académie des sciences, une note sur les moyens qu'on peut em-

ployer pour rendre vivipares les animaux ovipares. Cette expérience a réussi complètement pour les couleuvres aquatiques. Il suffit de placer ces reptiles dans un endroit sec, et dans des conditions défavorables à la ponte de leurs œufs; alors ils les retiennent et les gardent dans leur réceptacle génital, de telle sorte qu'au bout d'un certain temps de cette incubation utérine les petits sortent de leurs œufs et du sein de leur mère. L'expérience n'a pas aussi bien réussi pour les volatils dont les œufs sont calcaires, comme les poules, par exemple, mais on n'a pas perdu l'espoir d'obtenir le résultat désiré.

— *Fossés de la Bastille.* M. Double a lu, dans une des dernières séances de l'Académie royale de médecine, un mémoire sur l'état des fossés de la Bastille, considérés relativement à la santé publique. Il paraît, d'après les observations prises sur les lieux, que les eaux croupissantes de ces fossés deviennent dans l'été une cause de maladie pour les personnes qui sont au voisinage. Aussi la plupart des riches propriétaires abandonnent leurs maisons pendant l'été. M. le rapporteur insiste sur la nécessité de hâter les travaux entrepris dans cette partie, et de faire communiquer ces fossés avec les eaux de la Seine, moyen qui les assainira complètement, et changera ce marais infect en un canal agréable et salutaire.

— *Fièvre jaune.* M. le docteur François a lu, à la même académie, un mémoire sur les divers moyens thérapeutiques employés dans la fièvre jaune de Barcelone. La saignée, reconnue très-utile dans les Antilles et le continent d'Amérique, a toujours été dangereuse à employer en Espagne. Le traitement tonique et révulsif est celui qui a le mieux réussi; la quinine et les moxas sur la colonne vertébrale paraissent surtout mériter la préférence; on n'a pas eu les moyens de les administrer généralement à tous les malades; mais les observations qu'on a pu recueillir démontrent qu'ils produisent les plus heureux effets.

— Les nouvelles de la Havane portent que la fièvre jaune exerce depuis quelque temps de grands ravages

dans cette île. — Un convoi venant de ces parages est arrivé à Cadix. Il avait perdu quelques malades dans la traversée. On en a soumis tous les vaisseaux à la quarantaine de rigueur. — La nouvelle de la réapparition de la fièvre jaune à Barcelone est encore douteuse. — L'intendance sanitaire de Marseille a pris des dispositions rigoureuses contre l'introduction de ce fléau. — Une ordonnance du Roi vient de régler l'exercice et le mode d'exécution de la dernière loi sanitaire.

— *Longévité.* Il existe actuellement, à Felicianowo (Pologne), un vieillard nommé Jabkowski, âgé de 138 ans. Ce n'est qu'à sa centième année qu'il s'est déterminé à épouser une veuve âgée de cinquante ans, avec laquelle il vit heureux et content. Pendant plusieurs années de sa jeunesse, il a servi dans l'armée prussienne.

— L'exemple le plus extraordinaire de longévité est peut-être le suivant. Il a existé en Hongrie, et dans la famille du nommé Jean Bovin. Cet individu parvint à l'âge de 172 ans, sa femme à celui de 164; la durée de leur mariage a été de 142 ans, et le moins décrété de leurs enfans en avait 115.

— **AVIS ESSENTIEL.** MM. les Souscripteurs, dont l'abonnement date seulement du premier janvier de cette année, recevront, avec le numéro de ce jour, les cinq numéros réimprimés, dont les quatre premiers renferment les dix articles sur la *Doctrine médicale de M. Broussais*, publiés avant la date de leur abonnement; ils pourront faire relier ces quatre numéros supplémentaires en tête de l'année courante, et posséderont ainsi l'exposition complète de la doctrine physiologique. Ceux de MM. les Souscripteurs dont l'abonnement ne date que des mois de février, mars, avril, mai, juin ou juillet, et qui voudront acquérir la totalité de l'*exposition*, etc. devront en faire la demande au rédacteur général qui leur enverra, sans retard, les numéros qui leur manquent pour compléter l'année; dans ce cas, leur abonnement datera du premier janvier 1822.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 24 août 1740.  
Naissance de Carrère.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

### TOPOGRAPHIE MÉDICALE DE PARIS.

(3<sup>e</sup> et dernier article. — *Voy. les n° XX et XXI.*)

J'ai parlé des choses dans mes deux précédens articles ; je vais, dans celui-ci, parler des personnes. Je suivrai l'ordre adopté par M. *Lachaise*, et je choisirai, parmi les détails extrêmement curieux que renferme son livre, ceux qui me paraîtront les plus intéressans.

Quelle est la population actuelle de Paris ? le dernier recensement, fait au mois de mars 1817, la porte à 713,966 individus ; on serait dans l'erreur si l'on croyait que, dans le nombre, il y a à peu près autant d'hommes que de femmes ; le nombre de celles-ci excède celui des premiers de 46,678. Pourquoi cet excé-  
dent, et quelle en est la destination ? M. *Lachaise* n'en dit rien. Les calculs suivans pourront cependant servir de réponse. Il se fait, dans Paris, année moyenne, 6,000 mariages par an ; il naît près de 24,000 individus, dont près de 8,000 enfans naturels. On va crier au scandale et à la dégénération des mœurs. Eh bien ! en l'année 1772, *Buffon* trouva 7,676 enfans abandonnés sur 18,713 naissances. Voilà une preuve directe et positive en faveur de la génération présente, puisque 24,000 naissances ne donnent pas plus d'enfants naturels, en 1821, que n'en donnaient 18,000, en 1772.

Au tableau des naissances, il est naturel et philosophique d'opposer le tableau des décès. 21 à 22,000 individus meurent chaque année, ce qui revient à peu près à 60 par jour. On lira avec plaisir, dans l'ouvrage de M. *Lachaise*, les différentes chances de mortalité suivant le sexe, les âges, les époques de l'année, etc. ; on y verra la différence des calculs établis dans les départemens ; enfin, un tableau succinct du mouvement de la population des provinces, comparé à celui de la capitale.

Passant à l'*examen particulier de l'homme*, M. *Lachaise* décrit ainsi les habitans de Paris. « Le parisien est d'une taille souvent inférieure à celle qu'on désigne communément sous le nom de *moyenne* ; sa peau, blanche et douce au toucher, forme un contraste frappant avec celle de l'habitant des petites villes, et surtout des campagnes, qui reste plus que lui exposé aux intempéries atmosphériques et à l'action du soleil et de la lumière... ses cheveux sont blonds ou châtain, et ses yeux bleus. Le système musculaire est, en général, peu développé chez lui, de sorte que ses formes ont un aspect qui a quelque chose de féminin. ... Les femmes sont, à Paris, plus jolies que belles ; sans avoir des traits parfaitement réguliers, elles doivent au développement du tissu cellulaire, à la blancheur et à la finesse de leur peau, des formes douces, assez gracieuses : un regard vif et spirituel fait oublier la dé-

coloration de leur figure; une étude constante de plaisir et le prestige d'une coquetterie sans bornes, produisent en elles un effet agréable qu'on chercherait peut-être en vain dans la vraie beauté; elles abusent malheureusement de tous les moyens qu'inventa cette coquetterie, pour ajouter aux formes quelque agrément de convention ou masquer quelques-unes de leurs défectuosités, et, dans l'emploi de ces moyens, la santé est toujours l'objet qu'elles consultent le moins. Ici, M. Lachaise s'élève avec force contre l'usage des busqués et des corsets baleinés. La matière est riche, et les réflexions de l'auteur ne sauraient être plus justes; mais entre la raison et la mode, le succès n'est jamais douteux; ce n'est pas la première qui a coutume de l'emporter.

On peut présager le même sort aux remontrances de l'auteur contre les vices de l'éducation des jeunes filles, à qui ont cherche à inspirer le goût de la danse et de la musique, des romans et des mélodrames; car il y a déjà quelque temps qu'on a dit: « Il faut des spectacles, dans les grandes villes, et des romans aux peuples corrompus. » Rousseau n'oublie qu'une chose, c'est le pain. Les Romains commençaient par là: *panem et circenses*; les parisiens ne sont pas moins exigeants que les anciens maîtres du monde; il faut avouer que leur industrie les sert à merveille: leurs spectacles sont, sans contredit, plus brillans et de meilleur goût, et le plus mince bourgeois de Paris mange de meilleur pain que le plus grand empereur de Rome. Il est cependant quelques boulanger qui, par paresse, par ignorance ou cupidité, se servent d'eau de puits au lieu d'eau de rivière; M. Lachaise s'est directement assuré que ceux-là fournissaient un pain de qualité fort inférieure. En effet, la trop faible quantité d'air et les matières terreuses et salines (sulfate de chaux) que contiennent ces eaux nuisent à la fermentation painnaire, indépendamment du danger qui peut résulter de leur corruption par les matières méphitiques que les fosses d'aisance laissent filtrer dans les puits voisins.

La viande est, en général, de très-bonne qualité; le poisson, très-abondant, arrive, des côtes de l'Océan, dans un état suffisant de fraîcheur; mais les habitans des quartiers populaires, qui ne peuvent s'en procurer que lorsqu'il commence à entrer en putréfaction, en éprouvent souvent des accidens funestes.

La meilleure eau est celle de la Seine, malgré tou-

tes les immondices des différens égoûts qu'elle reçoit dans son trajet. C'est une vérité mise hors de doute par le célèbre *Parmentier*. C'est à son usage qu'on attribue généralement la diarrhée qui attaque les étrangers, au commencement de leur séjour à Paris. M. Lachaise pense que ce dérangement passager « dépend de ce que la plupart des personnes, qui arrivent des provinces, habituées à boire chez elles plus de vin que d'eau, boivent, à Paris, plus d'eau que de vin. » Cette raison ne me paraît pas fondée, d'abord, parce qu'il n'est pas de province dont les habitans boivent, en général, plus de vin que d'eau; ensuite parceque, prévenus déjà par cette opinion populaire, que l'eau de la Seine donne la diarrhée, les étrangers s'en abstiennent autant qu'ils peuvent, et boivent assez généralement du cidre ou de la bière; je crois donc qu'il faut attribuer, non pas à une cause unique, mais à une foule de causes résultant du changement dans les habitudes et dans la manière de vivre le dérangement très-réel qui survient dans cette circonstance.

Quoique le vin ne soit pas, à proprement parler, une production du pays, il s'en fait, à Paris, une si prodigieuse consommation, que le commerce de cette liqueur doit sans cesse fixer l'attention de l'autorité, et être l'objet d'une surveillance toute particulière. C'est sur ce point que la cupidité dirige ses spéculations, et que la fraude exerce sa criminelle industrie. L'un, vous fabrique du vin rouge avec une décoction de bois de campêche, de bois d'Inde ou de Fernambouc, des baies d'yéble, de troène ou d'airelle; un autre masque l'aigreur d'un vin trop acide avec les écorces astringentes de chêne ou de saule, avec la litharge ou la craie; un troisième fabrique du vin de toutes espèces avec de l'eau colorée et un peu d'eau-de-vie de pommes de terre; enfin, il n'est pas jusqu'à l'arsenic, aux sels de cuivre et d'antimoine qu'on ait ajoutés aux vins. De-là résultent tant de coliques, d'empoisonnemens, et autres accidens de toute nature qu'on peut assurer que « la moitié au moins des maladies du peuple est, à Paris, déterminée, soit par les falsifications diverses ou les détériorations des substances alimentaires, soit par les irrégularités de tout genre dans le régime. »

Du régime, M. Lachaise passe à l'exercice, et à l'influence qu'il exerce sur la santé des parisiens. Ce paragraphe pourrait fournir la matière d'un gros volume, puisqu'il embrasse toutes les professions et se lie

à toutes les existences. De cette observation générale que , dans Paris , les ouvriers sont plutôt occupés à rassembler, polir et perfectionner, qu'à fabriquer les objets de première production, M. *Lachaise* conclut que les travaux y sont moins durs et pénibles que détaillés et difficiles, d'où il résulte que l'exercice porte rarement sur la totalité des puissances musculaires, et que la partie, spécialement chargée d'agir, se développe au préjudice des autres, et détermine dans l'économie une disposition maladive.

Dans la classe opposée , la vie sédentaire est la source d'une foule de maladies de toute espèce. M. *Lachaise* trace tour à tour le portrait de la dame de comptoir « dont les travaux n'exigent d'autre mouvement que celui des doigts, de l'homme de lettres dont l'étude use la machine, de la jeune élégante, qui n'a d'autre but, dans ses sorties, que d'aller faire l'ornement d'un cercle ou d'un bal, qui, de retour chez elle, s'enfonce mollement sur un sopha, jusqu'à l'heure du dîner, ou qui, sur un lit enfoncé dans une alcôve obscure, éloigné des rayons vivifiants du soleil, languit , décolorée comme une fleur qui s'étoile. » M. *Lachaise* leur reproche d'avoir abandonné trop tôt les montagnes russes. M. *Lachaise* ne va-t-il donc plus à Beaujon ou à Tivoli ? il verrait, dans ces jardins, si l'exercice des montagnes est abandonné par nos dames. Pourquoi, dans un autre endroit de ce paragraphe , M. *Lachaise* avance-t-il qu'il n'y a pas de rue dans laquelle on ne compte huit ou dix salles de billard , deux ou trois d'armes , et une de danse ? Je lui passe volontiers le billard et la danse ; mais deux salles d'armes pour chaque rue ! ne dirait-on pas que tous les parisiens sont des fâcheux ? J'ose affirmer que les habitans de Paris n'ont jamais mérité

Ni cet excès d'honneur , ni cette indignité.

L'ouvrage de M. *Lachaise* se termine par un cinquième chapitre sur les constitutions médicales propres à Paris. Comme la *Gazette de santé* s'occupe, depuis 50 ans, de cet objet, il est inutile d'en parler ici. Je dirai seulement, en terminant l'analyse de la topographie médicale de Paris, que ce livre, quoique incomplet sous quelques rapports , contient cependant une foule de détails nécessaires à connaître pour les médecins , et dont la connaissance ne peut être que très-agréable pour les gens du monde.

Z.

## MÉDECINE PRATIQUE.

*Observation sur une impuissance générale des muscles , et une éruption vénérienne , par M. DUCASSE fils , D. M. à Toulouse.*

*François Cartera*, domestique, âgé de 65 ans, d'un tempérament robuste, a constamment joui d'une bonne santé, et n'a éprouvé que les maladies propres à l'enfance. Dans le mois d'août 1810, s'étant exposé à la contagion vénérienne, il vit paraître, quelques jours après, un bubon à l'aïne et des chancres à la verge. La cautérisation fut mise en usage, et la cicatrice s'étant opérée conjointement avec la résolution de la tumeur inguinale , il se crut guéri, et reprit les travaux de sa profession. Peu de temps après , à la suite d'une chute sur le côté gauche, il éprouva d'abord une grande difficulté dans les mouvements des extrémités correspondantes. Cette difficulté se porta ensuite sur les membres du côté droit, et devint bientôt générale. Le malade, obligé de garder le lit, pouvait à peine s'y remuer. Le même chirurgien qui l'avait soigné déjà , croyant avoir à traiter des douleurs rhumatismales (quoique jamais *François Cartera* n'en eût ressenti la moindre atteinte) , lui fit prendre conséutivement huit potions purgatives, sans aucun succès ; alors parurent sur la surface du corps quelques boutons qui , attribués à une grande acréte de sang, ne firent changer en rien la méthode curative.

Fatigué cependant de sa situation , et ne pouvant faire le voyage aux eaux minérales qui lui avait été conseillé, *Cartera* réclama les soins d'un autre médecin, qui ne vit à son tour qu'acréte dans le sang, douleurs rhumatismales, et prescrivit les eaux de Balaruc , dont le malade prit quatorze bouteilles , et toujours inutilement. C'est alors que je fus consulté. La maladie datait de cinq mois, et les symptômes que j'observai étaient les suivans : 1<sup>o</sup> Mobilité volontaire des membres impossible; cependant leur volume et celui des articulations n'étaient pas augmentés , et celles-ci jouaient encore assez bien, quoique avec douleur , par l'action d'une main étrangère. 2<sup>o</sup> Toute l'étendue de la peau couverte, depuis un mois , d'une éruption de boutons très-blancs, pointus, remplis d'un pus épais , et bornés à leur base par une aréole d'un rouge livide

ou violacé 3<sup>e</sup> Tumeur considérable survenue depuis deux mois au côté droit du cou, abcédée à plusieurs reprises, mais très-dure encore dans le centre, 4<sup>e</sup> Douleurs violentes et chaleur considérable aux extrémités inférieures, surtout pendant la nuit. L'éruption des boutons était si multipliée, qu'on n'aurait pas pu placer la tête d'une épingle dans leur intervalle; on eût dit une variole confluente.

Frappé de symptômes si généraux, et pour moi si extraordinaires, surpris de l'inefficacité des remèdes déjà employés, mais surtout considérant la couleur violette de l'aréole qu' servait de base aux boutons, et l'accroissement des douleurs pendant la nuit, je commençai par soupçonner l'existence du virus vénérien, et j'en acquis bientôt la certitude par les réponses évasives que le malade faisait à mes questions. Honteux de son libertinage à cette époque de la vie où les plaisirs se taisent, il n'osait avouer sa faute, et ce ne fut qu'en le menaçant des plus affreux dangers, et surtout en lui ôtant toute espérance de guérison, qu'il me confessa tout, et me fit le narré que j'ai exposé plus haut. Je n'hésitai plus alors sur le diagnostic de la maladie et sur les indications curatives qu'elle présentait. Je préparai convenablement le malade, et je le mis ensuite à l'usage de la liqueur de Van-Swieten, et des tisanes sudorifiques. Tel fut le succès de ce traitement basé sur la connaissance exacte de la nature de l'affection morbide, que *Cartera*, après huit grains de sublimé et deux onces de salsepareille, reprit l'usage des extrémités supérieures. Les boutons se séchaient à vue d'œil; des écailles croûteuses succédaient à leur aplatissement, et se détachait d'elles-mêmes; les glandes cervicales diminuaient insensiblement de volume. Les douleurs et la chaleur nocturnes avaient disparu; le malade reprenait son embonpoint, se croyait *en paradis*, comme il le disait lui-même, et attendait avec résignation que les membres inférieurs reprissent à leur tour leur mobilité première. Un mois amena ce parfait rétablissement; les articulations redevinrent souples comme autrefois, et *Cartera* vécut encore bien portant pendant trois années, au bout desquelles il succomba aux suites d'une apoplexie. Je n'ai pu faire l'ouverture de son cadavre.

Quelques variées qu'aient été mes recherches, je n'ai pas trouvé dans les auteurs qui ont traité de la maladie vénérienne un exemple semblable à celui dont je viens de tracer l'histoire. L'étonnante multi-

plicité des boutons, dans l'observation précédente, l'impuissance où se sont trouvés simultanément tous les membres, et qu'on ne peut raisonnablement attribuer à la chute légère que fit le malade, devaient fixer mon attention, et me paraître en quelque sorte (par leur intensité, non par leur nature) comme une forme nouvelle sous laquelle la syphilis semblait vouloir se cacher. Si cette espèce de paralysie avait eu (comme peut-être on pourra le penser) sa véritable origine dans une affection rhumatismale, les douleurs auraient sans doute été plus vives, le toucher les aurait augmentées, et elles ne se seraient pas constamment manifestées pendant la nuit dans leur plus grand degré de violence. Le malade en aurait d'ailleurs éprouvé auparavant plusieurs atteintes, et le traitement mercuriel, bien loin de les dissiper, n'aurait servi, au contraire, qu'à les aggraver. Ces circonstances réunies ne me laissent plus aucun doute sur leur véritable nature. Je regarde donc l'impuissance musculaire de *Cartera* comme essentiellement vénérienne. Les dangers de la syphilis sont d'autant plus à craindre, qu'elle participe de celle que *Carrère* a appelée *vérole chronique*, et que dans son ouvrage trop peu médité, il examine successivement dans chacun des systèmes de l'économie. Tel est le caractère qui la distingue, que son virus existe souvent sans donner des signes de sa présence, et qu'il reste même quelquefois des années entières comme assoupi, pour se réveiller ensuite avec plus de fureur. Tantôt masqué, tantôt dégénéré, souvent compliqué d'une affection morbide différente, il fait alors des ravages d'autant plus certains, qu'on en méconnait le principe. En vain on dirige contre eux une médecine basée sur les signes trompeurs d'une maladie ordinaire, les symptômes persistent, et le médecin travaille inutilement pour la guérison, s'il n'a pas quelquefois présenté à la pensée cette proposition de *Mercurialis*, que « Toutes les fois qu'une maladie résiste opiniâtrement à tous les remèdes qu'on emploie ordinairement pour la combattre, il y a lieu de craindre qu'elle ne soit entretenu ou produite par un vice vénérien. »

— Sans doute il est bon de reconnaître la maladie vénérienne sous quelque forme qu'elle se présente; il faut savoir apprécier le remède à l'intensité du mal; il est même permis d'essayer le traitement anti-vénérien contre certaines maladies rebelles. Mais, sous le vain prétexte que le virus syphilitique est assoupi, qu'il existe sans donner des signes de sa présence, combien de

traitemens inutiles, toujours fatigans, et très-souvent nuisibles ne fait-on pas subir à de malheureux malades qui n'offrent aucun symptôme vénérien, et dont la maladie n'existe que dans la tête de leur médecin? Je pense qu'on ne doit jamais administrer de remèdes lorsqu'il n'y a pas de symptômes, à moins que ce ne soit pour continuer un traitement dont les premiers effets les ont fait disparaître; alors seulement, il est sage, il est même nécessaire de traiter une maladie sans symptômes, pour assurer l'efficacité des premiers moyens thérapeutiques dont la nécessité n'était point douteuse.

*Note du Rédacteur.*

## PHARMACOLOGIE MAGISTRALE,

*Par Fulgence Fiévéé, D.-M. (de Givry Hainaut)*

(Deuxième article. — *Voy. le N° XXII.*)

J'ai fait connaître dans mon premier article l'esprit qui a présidé à la composition de la *Pharmacologie magistrale*; je vais indiquer aujourd'hui l'économie de l'ouvrage et en citer quelques formules que je prendrai au hasard.

L'écueil à éviter dans ce travail était, ce me semble, le défaut d'ordre dans les divisions principales, l'entassement, dans le même chapitre, des formules les plus disparates, et dans celles-ci le mélange et la confusion des substances médicamenteuses de toute nature. Un simple coup-d'œil, jeté sur le livre de M. Fiévéé, suffit pour démontrer l'absence de tous ces défauts.

Deux grandes divisions partagent la pharmacologie. La première est consacrée aux médicaments internes, la seconde aux médicaments externes. Chacune de ces divisions est elle-même subdivisée en plusieurs sections qui ne sont point établies d'une manière arbitraire, mais qui se rattachent aux notions les plus exactes de la thérapeutique et de la matière médicale, et qui renferment des considérations pratiques très-judicieuse sur cette branche importante de l'art de guérir; ainsi, dans la première division, nous rencontrons d'abord la médication émolliente, délayante, débilitante; ensuite, la médication tonique, excitante, astringente; Celle-ci est suivie de la médication purgative et vomitive; et la médication calmante et narcotique termine cette division. La seconde se com-

pose 1<sup>o</sup> de la médication excitante, astringente, détrusive et résolutive; 2 de la médication relâchante, émolliente et rafraîchissante; 3 de la médication épispatique et caustique. L'ouvrage est terminé par un tableau synoptique, assez détaillé, de toutes les substances qui composent la matière médicale. Voilà le sommaire et, pour ainsi dire, la table de l'ouvrage; examinons rapidement chacune de ces divisions.

Des considérations sur la thérapeutique interne précédent l'exposé des médicaments qu'on administre à l'intérieur. M. Fiévéé y démontre la supériorité d'action de ceux-ci sur celle des médicaments externes. En effet, dit-il, la nature a posé chez l'homme deux sièges de systèmes absorbans; le tube alimentaire et intestinal et la périphérie du corps ou l'appareil cutané... On ne peut révoquer en doute l'effet plus immédiat de l'appareil absorbant interne, et la transmission plus facile du principe médicamenteux. » Cela n'empêche pas l'auteur de reconnaître qu'une saignée ou un vésicatoire produisent souvent plus d'effet qu'une potion ou un apozème. Par là, M. Fiévéé évite le reproche qu'on aurait pu lui faire, de trop subordonner la thérapeutique externe à la thérapeutique interne; par là, il prévient toutes les objections, et déconcerte la critique.

La médication émolliente, délayante, etc. lui fournit de nouvelles réflexions générales, et chaque formule est considérée ensuite isolément, et appréciée d'après l'action connue des substances employées, et d'après les cas pathologiques qui peuvent en réclamer ou en contraindiquer l'administration. M. Fiévéé formule en latin; personne ne contestera, je pense, l'avantage de cette méthode. Cependant la traduction française suit immédiatement la prescription latine; c'est un double emploi, sans doute, mais le livre exempt de ce défaut serait resté dans le magasin du libraire.

La médication tonique, excitante, etc. aurait pu donner lieu à des considérations plus profondes et plus étendues: il ne suffit pas de dire que le médecin sage « se place entre les extrêmes, et se laisse diriger par la raison et l'expérience. » Il faut encore prouver, surtout dans le moment actuel, où la médication tonique n'a pas d'autre nom chez une nouvelle secte que celui d'*incendiaire*, il faut encore prouver, dis-je, que cette médication est souvent indiquée par la raison la plus sage, et proclamée par l'expérience la plus irrécusable. M. Fiévéé ne manque pas de ces sortes de preuves, et si la forme de son livre ne lui a pas permis de donner

tous les développemens nécessaires, peut-être les trouverons-nous plus tard dans un ouvrage plus considérable.

On peut faire le même reproche et donner la même réponse pour ce qui concerne la médication purgative et vomitive. *Purger*, c'est bien assez souvent évacuer de l'estomac ou du tube intestinal des matières dont la présence peut déterminer ou compliquer un état pathologique; mais ce n'est pas toujours cela: on donne quelquefois des purgatifs seulement pour irriter le tube intestinal, et agir d'une manière révulsive. Quoi qu'il en soit, les formules de M. *Fiévéé*, pour obtenir cette médication tout en conservant les richesses de la matière médicale, sont purgées de ces milliers de substances diversement combinées dont fourmillent les anciens auteurs.

Prenez — huile de ricin 1 1/2 once.  
sirop d'orgeat 1 once.  
gomme arabique 1 1/2 gros.

Remuez vite dans un mortier de marbre, ensuite, ajoutez peu-à-peu en mélant infusion de roses pâles 3 onces.

Voilà une médecine qui purge sans irriter, qui n'est ni noire, ni dégoûtante, qu'on peut donner aux adultes en une seule dose, et aux enfans par cuillerées.

La médication calmante et narcotique est une des plus importantes dans la pratique. S'il est vrai que la médecine est un art qui guérit quelquefois et qui console toujours, combien de fois le médecin ne serait-il pas hors d'état d'apporter des consolations à des maux qu'il lui serait impossible d'adoucir, si une classe de médicaments ne lui offrait les moyens de pallier la douleur? Mais ce n'est pas seulement sous ce rapport que la médication calmante et narcotique doit être envisagée; il est des cas où la douleur est essentielle et où les souffrances augmentent par cela seul qu'elles ne sont pas soulagées. *Brown* a beau jurer que l'opium n'est point sédatif, le praticien administre l'opium et se rit de la jactance et des sermens du sectaire. Il ne s'agit que de savoir distinguer les cas où cette substance convient, et ceux où elle doit être remplacée par d'autres; c'est précisément le but que M. *Fiévéé* s'est proposé dans les commentaires qui accompagnent chaque formule.

Prenez — acide borique 20 grains.  
Broyez avec le sucre et ajoutez peu à peu en mélangeant :  
infusion de fleurs detilleul 4 onces.  
sirop de diacode 1/2 once  
nitrate de potasse 12 grains

On donne une cuillerée ou une demi cuillerée à bouche de cette potion, d'heure en heure ou de deux en deux heures, toutes les fois qu'il faut déterminer une médication anodine. Les affections spasmotiques, sthéniques ou asthéniques, les irritations nerveuses consécutives d'une affection cérébrale, les accidens qui émanent d'une aberration nerveuse ou d'une lésion organique et traumatique requièrent ce moyen thérapeutique. Dans les cas où il y a névralgie, on augmente l'agent opiacé, puisqu'il s'agit de diminuer le sentiment de la douleur. Dans le cas de névrose, il faut, au contraire, y associer des agens antispasmodiques, comme le camphre, l'assa-fœtida, le musc . . . . etc.

C'est ainsi que l'auteur développe ses principes thérapeutiques, qu'il sait varier, suivant les circonstances, ses agens médicamenteux, et diriger ainsi le praticien dans la confection de ses ordonnances. Je terminerai, dans un prochain article, par l'examen de la thérapeutique externe.

M.

#### ESPRIT DES JOURNAUX DE MÉDECINE.

Quel est ce M. *Louis Picano* qui paraît sur l'horizon du *Journal complémentaire*? il est romantique, puisqu'il débute par trois points d'exclamation; il est grammairien, car il nous apprend que le mot *essentiel* est synonyme de *primitif*; il est logicien, car il argumente sans cesse. Par malheur, notre romantique ne dit que des trivialités; notre logicien déraisonne, et notre grammairien écrit à peu près comme un iroquois. Voici un échantillon de son style: « Je ne doute pas que vous n'ayez lu avec peu d'attention l'ouvrage que vous critiquez, parce que M. *Foderà* avait tracé ce que je viens d'écrire; lorsque il dit que M. *Broussais* se rapproche de ses prédécesseurs dans ses leçons, en commençant par la gastro-entérite, par la raison que . . . . vous objectez que . . . . pour persuader que . . . . » et les *que* reviennent à chaque ligne. Ce n'est pas cepen-

dant ce qu'il y a de plus singulier dans la lettre de *M. Picano*, il reproche à *M. Castel* d'avoir cité la fable de *Ménénius Agrippa* et des vers de *Sammonicus*; et, pour montrer combien son érudition est mieux choisie, il cite le spirituel adage *finis coronat opus*, et il estropie un vers d'*Horace* pour comparer *M. Castel* à *Homère*. *M. Picano* ne s'en tient pas là: il parle de *M. Pinel*, et voici les formes ordinaires de son style. « *M. Pinel* ne savait pas que... c'est donc une faute qu'il a faite que... » Il parle ensuite de *M. Broussais*, et son urbanité ne se dément pas. « Il est à croire, dit-il, que *M. Broussais* a employé des commis de lecture, qui lui ont fait un rapport infidèle; autrement on pourrait l'accuser de mauvaise foi. » On voit que *M. Picano* n'est pas à genoux devant les idoles du jour; il est néanmoins quelqu'un qu'il trouve irréprochable, et dont il justifie toutes les opinions; c'est *M. Foderà*. Le patriotisme est sans doute très-louable, et l'esprit national est une chose excellente. Cependant quel que soit le génie de *M. Foderà*, dont j'estime sincèrement le mérite, le ton de son compatriote donne à entendre qu'on pourrait trouver un génie encore plus élevé; je ne dirai pas chez qui, par la raison que... je veux ménager la modestie de *M. Louis Picano*.

— Dans le *Bulletin de la Société médicale d'émulation*, *M. Ducasse* regarde le virus vénérien comme un véritable Prothée qui change à chaque instant de forme sans changer de nature, et qui échapperait sans cesse à nos recherches si l'œil exercé du praticien ne venait à bout de le découvrir à travers ses déguisements. Quel ontologiste que *M. Ducasse*! ne sait-il donc pas que le privilège de changer de forme n'appartient plus maintenant qu'à l'irritation? Le même auteur examine gravement si la maladie vénérienne s'affaiblit à mesure que l'on s'éloigne des premiers temps de son apparition en Europe, et il ne paraît pas disposé à croire à cet affaiblissement, puisqu'elle opère encore tous les jours sous nos yeux les plus épouvantables désordres. Cependant *Pierre Ménard* avait dit qu'elle disparaîtrait dans l'année 1584. *Musa Brassavole* la regardait sur son déclin en 1550. *Témitanus* parlait, en 1666, de sa vieillesse comme d'une preuve de son anéantissement prochain. *Astruc*, lui-même, n'a pu se défendre de ce préjugé, et voulait qu'on la crût prête à s'éteindre. Pauvres prophètes!!

Le même *Bulletin* renferme une observation de *M.*

*Dagorn* qui dit avoir extirpé une loupe du poids de 46 livres, à une jeune personne qui en portait sur son corps sept autres. Le succès a couronné cette opération extraordinaire; mais en moins de trois ans les loupes restantes ont doublé de volume, ce qui semble assez indiquer combien leur ablation serait inutile et intempestive.

— *M. Sousquet* poursuit, dans la *Revue médicale*, l'exposition de la doctrine italienne. Il commence son second article par une remarque frappante; c'est que malgré la différence des systèmes, leurs auteurs s'appuient presque toujours sur les mêmes observations pratiques. « Est-il un seul systématique qui manque de raison pour conseiller le quinquina dans le traitement des affections périodiques? L'un vous dit qu'il régularise les fonctions du système nerveux, l'autre qu'il rompt les spasmes; un autre qu'il agit en déplaçant une irritation, etc. en un mot, tous s'arrangent de manière à le prescrire. » Il ne faudrait pas conclure de là que les systèmes sont indifférens à la pratique, et que le médecin abandonne, au lit du malade, les idées qu'il avait puisées dans les livres; c'est une erreur accréditée par *Cabanis*, qui aurait dû faire une autre réponse à cette objection, contre la certitude de la médecine. En effet, il suffit de comparer les deux plus célèbres systèmes de nos jours pour se convaincre de l'immense différence qu'ils entraînent dans la pratique médicale. Dans le système français, presque tous les agens thérapeutiques sont regardés comme irritans. Dans le système italien, ils sont presque tous réputés contre-stimulans; le plomb, le fer, le mercure, l'antimoine, les purgatifs, les émétiques, remèdes incendiaires pour *M. Broussais*, sont des remèdes débilitans pour *M. Tommasini*. Celui-ci emploie le vin, l'éther, la digitale, l'émétique, à des doses effrayantes; celui-là n'admet dans sa matière médicale que la saignée, la gomme, la diète et l'eau. Essayez, observez, expérimitez, nous disent-ils l'un et l'autre, comparez les résultats, et jugez quelle est la méthode qui mérite la préférence. Oui, sans doute, nous observons, nous voyons, nous comparons; oui, sans doute, nos prédécesseurs ont vu, observé, comparé. Qu'est-il résulté, que résultera-t-il de toutes ces observations, de toutes ces comparaisons? Voyez l'histoire de la médecine, ou même celle de l'esprit humain.

— Dans le *Journal universel* et dans les *Nouvelles Annales cliniques* de la société de médecine pratique de

Montpellier, on lit un mémoire de *M. Lallemand* sur le ramollissement des tissus organiques considéré comme effet de l'inflammation. Ce professeur établit que l'inflammation diminue toujours la résistance naturelle des parties qu'elle attaque. Lorsqu'une partie est enflammée elle est, il est vrai, plus dure, plus résistante, mais il faut bien distinguer cette dureté, cette tension résultant de l'augmentation de volume, causée par l'afflux et l'accumulation des liquides, de la résistance et de la cohésion des tissus qui, toujours, sont diminuées. *M. Lallemand* entoure cette proposition de beaucoup de preuves irrécusables; et je ne crois pas que personne essaie d'en contester la justesse. J'écrivais, en 1820, dans un mémoire sur les convulsions des femmes enceintes, couronné par la société de médecine de Paris, le 6 février 1821. « Là où la vie est plus active, il faut que la circulation s'opère avec plus d'aisance, que les fibres se prêtent sans effort au développement nécessaire. Tout ce qui est compact et ferme ne s'accroît que lentement et ne jouit que d'une vitalité très-obscuré. Voyez, par exemple, le système osseux; tant que l'ossification suit lentement sa marche ordinaire, et que la sensibilité y est presque nulle, l'os conserve sa densité naturelle; mais qu'une circonstance particulière y appelle une vitalité plus marquée, que la sensibilité s'y exalte, que la vie s'y accumule en quelque sorte pour remédier à quelque dérangement passager; aussitôt la substance osseuse se ramollit, et l'inflammation qui se développe est la cause réelle et non pas l'effet de ce ramollissement, etc. » Je croyais exposer alors simplement l'état de la science à cet égard, *M. Lallemand* publie aujourd'hui son mémoire comme une observation toute nouvelle et presque comme une découverte.

MIQUEL.

#### VARIÉTÉS.

— *Population du globe.* Un journal napolitain vient de publier un tableau statistique dont voici l'extrait.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 7 septembre 1707.  
Naissance de Buffon.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

*Nombre des malades admis dans les hôpitaux par les membres du bureau central d'admission, pendant le mois d'août 1822.*

Fièvres non caractérisées.....	109
<i>Id.</i> gastriques, bilieuses.....	309
<i>Id.</i> muqueuses.....	1
<i>Id.</i> adynamiques, putrides.....	29
<i>Id.</i> ataxiques.....	22
<i>Id.</i> intermittentes, quotidiennes.....	43
<i>Id.</i> catarrhales.....	23
Fluxions de poitrine.....	51
Phlegmasies internes.....	263
Erysipèles.....	29
Varioles.....	18
Douleurs rhumatismales.....	76
Angines, Esquiancances.....	18
Catarrhes pulmonaires.....	108
Coliques métalliques.....	14
Diarrhées, dysenteries.....	61
Apoplexies, paralysies.....	22
Hydropsies, anasarques.....	34
Phthisies pulmonaires.....	42
Ophtalmies.....	58
Maladies sporadiques.....	358
<b>TOTAL.....</b>	<b>667</b>

### OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

*Depuis le 1<sup>e</sup> août jusqu'au 31 inclusivement.*

**THERMOMÈTRE. Maximum 24° 3. Minimum 8°.**

**BAROMÈTRE. Max. 28 3. Min. 27 10.**

**HYGROMÈTRE. Max. 77. Min. 66.**

*L'ingénieur CHEVALLIER.*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

#### Maladies régnantes.

Un intrépide nageur me demandait ces jours passés s'il pouvait, sans danger, se livrer encore à son exercice favori. Pourquoi pas? lui répondis-je, le temps est très-beau, et le thermomètre à vingt-quatre degrés. Sans doute, répliqua-t-il; mais la canicule.... Ah! monsieur, je n'y pensais pas; c'est la canicule qui vous fait trembler; je croyais qu'en l'an de grâce 1822 l'astrologie n'avait plus aucun ascendant, pas même sur l'esprit des nageurs; mais puisque vous me demandez mon avis, je vous dirai que je regarde vos craintes comme l'effet d'un préjugé ridicule, et que vous ferez très-bien de profiter du peu de temps qui vous reste pour jouir d'un exercice innocent qui joint l'agrément à la salubrité. Mon nageur, ébranlé d'abord par mon ton tranchant, se laissa persuader sans peine, et se dirigea vers une école de nataction.

Cet entretien, indifférent en apparence, pourrait servir de texte à bien des réflexions. Combien d'individus en effet craignent encore l'influence d'un mot magique qui les fait pâlir de terreur, ou affronter avec courage les plus grands dangers. Cette espèce de fatalité, tombée en disgrâce chez les personnes éclairées, se retrouve encore avec tout son ascendant parmi le

peuple encore plongé dans l'ignorance. C'est surtout dans la production des maladies que le vulgaire aime à accuser l'influence des astres et à craindre l'empire du merveilleux. On a beau lui dire que ce n'est point parce que tel astre est sur l'horizon que nos corps sont malades, mais bien parce que la saison dans laquelle l'astre paraît est plus propre à développer telle espèce de maladie ; c'est l'astre qui est accusé, et parce que la constellation du *grand chien* et l'étoile qu'on nomme *Syrius* paraissent pendant les grandes chaleurs et se couchent pendant l'hiver, c'est à *Syrius* et au *grand chien* que l'on s'est empressé d'attribuer une influence redoutable sur la santé des hommes.

*Hippocrate* proscrit les purgatifs pendant les cinquante jours qui suivent le lever de la canicule ; il dit ailleurs que s'il pleut pendant ce temps là, et que les vents étésiens viennent à souffler, on aura un automne très-salubre ; tandis que la mort de beaucoup de femmes et d'enfants aurait lieu dans le cas contraire (*de aere, locis et aquis.*) Je ne sais trop sur quoi est fondée cette dernière observation ; quant à la première, on pourrait aisément la justifier. En effet, les chaleurs de la canicule produisent l'effet ordinaire de la chaleur sur le corps humain. Il devient plus sensible, plus irritable, l'excitation de la peau se répète alors facilement sur la membrane muqueuse de l'estomac et des intestins ; de là, les fièvres bilieuses gastriques, les coliques, les dysenteries qu'on observe communément ; *Hippocrate*, qui n'était pas un purgon, quoiqu'en disent quelques modernes qui ont leurs raisons pour décrier le père de la médecine, conseille de s'abstenir des purgatifs dans le moment de la plus grande exaltation produite par l'excès de chaleur, et *Hippocrate* a raison ; les délayans, les rafraîchissans, conviennent mieux alors que les drastiques ; car il ne faut jamais perdre de vue que les purgatifs dont se servait *Hippocrate* étaient en général, très-violents. Nous nous sommes bien trouvés de ce conseil, pendant le mois qui vient de s'écouler, et pendant lequel les maladies régnantes n'ont rien offert de saillant et d'essentiel à noter. La chaleur n'a été rien moins que continue ; à peine a-t-on eu le temps de se plaindre de l'élévation de la température puisque le thermomètre n'est monté, pendant quelques jours, qu'à vingt-quatre degrés et deux dixièmes ; au mois de juin dernier, il s'était élevé jusqu'à vingt-sept.

HISTOIRE NATURELLE  
ET  
MÉDECINE PRATIQUE.

Parmi les médecins qui cultivent l'anatomie pathologique, ou qui ont quelque habitude des dissections, il en est peu qui n'aient été frappés de la présence des hydatides dans quelques-uns des tissus qui composent le corps humain. Cependant l'existence des vers vésiculaires est encore aux yeux des physiologistes et des naturalistes un des phénomènes les plus extraordinaires qui s'offrent à l'observation. Comment en effet ces animaux, privés de tout appareil生殖的, et vivant quelquefois au sein de nos parties dans un état d'isolement absolu, sont-ils engendrés ? Quelle est la puissance ou la faculté qui préside à leur accroissement progressif, et les multiplie, je dirai presque à l'infini ? Voilà des questions, ou plutôt des problèmes du plus haut intérêt, et bien dignes sans doute de fixer l'attention des savans, toujours avides de nouvelles découvertes. Mais il est bien à craindre que ce ne soit encore là un de ces mystères que l'on trouve à chaque pas dans l'étude de la nature, et qui échapperont peut-être toujours à nos recherches les plus exactes, et à tous nos moyens d'investigation.

Toutefois, un grand nombre d'observations ont démontré que les hydatides pouvaient se manifester même sur les animaux à sang froid, malgré l'assertion opposée de quelques naturalistes : mais c'est surtout dans les organes qui composent le corps des mammifères, que ces vers se rencontrent le plus fréquemment. Chez l'homme en particulier, on en a trouvé dans presque toutes les parties qui le constituent. Il est néanmoins quelques organes que les animaux parasites choisissent de préférence, pour y fixer leur domicile ; tels sont, par exemple, le foie, l'utérus, les reins, les ventricules cérébraux, le plexus choroïde, les dépendances du canal intestinal et plus généralement tous les appareils sécrétaires de l'économie.

Le docteur *John Baird*, un des chirurgiens de l'infirmerie de New-castle, a consigné dans le *Edinburgh medical and surgical journal*, cahier de juillet 1822, une observation très-curieuse et de laquelle il résulte évidemment que les hydatides peuvent se développer dans le tissu des muscles soumis à l'action de la volonté.

Ce fait pratique m'a paru digne d'être publié

non - seulement à cause de sa singularité , mais parce qu'il fournit une nouvelle preuve de la difficulté qu'il y a , quelquefois , à constater la nature ou le caractère réel de certaines tumeurs qui se manifestent au dehors.

*Sarah Chapman* , âgée de 29 ans , d'une constitution leuco - phlegmatique , réclama les conseils du docteur *John Baird* , pour une tumeur située à la partie postérieure de la cuisse , dont la malade avait reconnu l'existence environ six ans auparavant. Cette intumescence présentait une tumeur oblongue , et était étendue depuis l'insertion des muscles fessiers jusqu'au jarret , dans une direction exactement parrallèle à la ligne àpre du fémur. Quoiqu'elle ne fit pas sentir une fluctuation distincte au doigt explorateur , le docteur *Baird* , bien convaincu que la tumeur était formée par un liquide épanché , se décida à lui donner issue par le moyen du trois quarts , et à opérer ensuite l'oblitération de la cavité du kiste , à l'aide d'une injection stimulante.

Le 3<sup>e</sup> Janvier , l'instrument fut introduit dans la substance de la tumeur ; mais , au grand étonnement de l'opérateur , il ne s'évacua pas une seule goutte de fluide par la canule. Le docteur *Baird* reconnut alors son erreur , et crut , comme il l'avoue lui-même ingénument , que la tumeur à laquelle il avait affaire était de la nature de celles qu'on nomme adipeuses. Il procéda donc immédiatement à son extirpation , en faisant une longue incision sur le centre de la tuméfaction. Après avoir divisé l'aponévrose *fascia lata* , et avoir mis à nu la surface de la tumeur , il l'a vit occupant le space compris entre le biceps (*flexor cruris*) et les muscles qui vont former la corde interne du jarret. L'aspect brillant de cette tumeur , qu'on ne retrouve point ordinairement dans l'enveloppe condensée qui recouvre la substance adipeuse , mais surtout la profondeur à laquelle elle se trouvait située , sous le ventre du biceps crural , ne permirent point au chirurgien anglais d'en poursuivre la dissection ; mais ayant plongé la pointe d'un scalpel dans le centre de la tumeur , afin d'en constater la nature , il fut bientôt surpris (*was surprised*) de voir sortir un nombre prodigieux d'hydrocéles ; dans le nombre , plusieurs se rompirent à leur sortie du kiste ; mais une centaine à peu près restèrent parfaitement intactes , présentant la forme et la transparence particulières d'une grappe de raisin.

Après avoir vidé le sac , le docteur *Baird* commença

à le disséquer et à détruire les fortes adhérences qui l'unissaient intimement aux parties voisines. Pendant l'opération , il fut forcé de diviser un grand nombre de fibres musculaires , et une branche assez volumineuse de l'artère profonde ; ce qui donna lieu , dit-il , à une hémorragie furieuse qu'il eut de la peine à réprimer. Comme la partie supérieure du sac s'étendait au loin derrière cette artère , vers l'insertion des muscles fessiers , le docteur *Baird* crut qu'il était prudent de ne pas aller plus avant , et qu'il valait mieux abandonner une petite portion de l'extrémité supérieure du kiste qui était adhérente aux parties adjacentes.

Les lèvres de la plaie furent mises en contact , et maintenues dans cet état à l'aide de bandelettes agglutinatives.

Nous passons sous silence quelques détails minuscules et peu importans , qui terminent cette observation , pour dire que la plaie marcha rapidement vers la cicatrisation , et que la malade fut entièrement rétablie le 20 février 1822.

MOURGUÉ , D. M.

#### PHARMACOLOGIE MAGISTRALE ,

*Par Fulgence FIÉVÉE , D.-M. (de Givry Hainaut)*

(Troisième et dernier article.

La partie de la *Pharmacologie* , consacrée aux médicaments externes , me paraît d'une utilité incontestable pour les praticiens. C'est ici surtout qu'on est forcé de reconnaître l'union intime des deux branches de l'art de guérir , mal à propos séparées sous le nom de médecine et de chirurgie ; comme si le médecin qui ordonne un lavement ou un gargarisme était différent du chirurgien qui ordonne une injection ou un cataplasme. On peut dire qu'aujourd'hui le préjugé qui entretient cette séparation n'existe plus ; mais la séparation n'en existe pas moins par le fait ; et tel qui se destine à l'exercice de la médecine se croit dispensé de savoir faire une saignée ou de connaître les substances médicamenteuses propres à composer un onguent. Cependant quel est le médecin qui ne se trouve pas quelquefois dans la nécessité de formuler un collyre , et d'indiquer la composition d'un liniment ? La

lecture de la *Pharmacologie* ne saurait donc manquer d'être infiniment utile à un grand nombre de praticiens, et indispensable à ceux qui, sortis récemment des bancs de l'école, ou ils ont cherché plutôt à approfondir les grands principes de la science, qu'à connaître les petits détails de l'art, se trouvent si souvent, au lit du malade, embarrassés de leurs principes généraux, et désespérés de leur pénurie pharmaceutique.

La division des médicaments externes comprend, comme celle des médicaments internes, plusieurs sections relatives à chaque espèce de médication. Ainsi, les médications excitante, astringente, résolutive, émolliente, relâchante, anodine, narcotique, rubéfiant, etc. sont tour à tour présentées sans forme de gargarismes, de collyres, d'emplâtres, d'onguent, de sachets, de suppositoires, de lavemens, etc. Des considérations thérapeutiques accompagnent chacune de ces formules, dont je me contenterai de citer les suivantes :

*Liniment stimulant phosphore.*

Preniez -- bonne huile d'olives 8 onces.  
phosphore en morceaux 20 grains

Faites dissoudre en chauffant, et passez quand il sera refroidi.

J'ai employé très-souvent, dit M. *Fiévre*, cette huile phosphorée dans les atrophies musculaires, dans les paralysies idiopathiques, déterminées le plus souvent par l'état permanent d'une affection goutteuse ou rhumatismale. Sous l'influence des frictions pratiquées avec la préparation indiquée, j'ai remarqué que l'absorption était plus active dans la partie malade, que la chaleur augmentait, et que la nutrition s'y faisait mieux; en un mot, que toutes les propriétés vitales y étaient excitées et accrues. L'auteur ajoute qu'il fera connaître dans un mémoire particulier les résultats avantageux de sa pratique, relativement à l'administration du phosphore à l'intérieur et à l'extérieur, et il indique la pommeade phosphorée, préparée par M. *Lescot*, pharmacien, comme ayant déjà rendu de grands services. Nous aurons probablement l'occasion de revenir sur ces diverses préparations.

Nous devons encore à M. *Flévé* la pommade épispatique émèto-euphorbée, dont la base est la pommade stibiée d'Autenrieth, corrigée de manière à pré-

venir les vomissements causés par l'absorption du tarare émettique. M. Fièvée la modifie ainsi :

Prenez — axonge frais	2 onces.
émettique	2 gros.
poudre d'euphorbe	1 gros.
Mélez avec soin.	

J'ai employé moi-même assez souvent cette pomade qui produit une irritation très-forte à la peau et une éruption semblable à des boutons de petite vérole sans provoquer la moindre envie de vomir. L'euphorbe neutralise-t-elle la propriété émétique du tartre stibié? ou bien agit-elle, comme l'indique M. Flévéée, en irritant les bouches absorbantes, et empêchant l'absorption?

L'ouvrage est terminé par un tableau synoptique de matière médicale, qui comprend l'énumération de toutes les substances qui la composent, et l'exposé succinct de leurs diverses propriétés. Ce tableau prouve que le coup d'œil de M. *Fieveé* ne se borne pas à aligner des formules, mais qu'il peut embrasser la science dans son ensemble.

J'aurais beaucoup trop de choses à citer si je voulais faire apprécier la justesse de toutes les réflexions de l'auteur ; j'aime mieux signaler quelques imperfections et quelques défauts qui ont pu facilement échapper à un médecin entièrement occupé des détails de la pratique et qui devront disparaître dans une autre édition. Ainsi, quoique la nature de l'ouvrage nécessite certaines répétitions, il en est quelques-unes qui pourraient être supprimées sans inconvenient. Il y a des fautes typographiques dans les différents titres des sections qui ne sont point indiquées d'une manière uniforme. La médication épispatique et caustique, par exemple, est imprimée en caractères différents des autres titres, et semble faire un article entièrement isolé.

La table est assez commode telle qu'elle est ; mais il en faudrait une autre qui indiquât la série naturelle des divisions et des différentes sections de l'ouvrage ; ce sont des remarques puériles, sans doute, mais dans un livre qui doit être consulté presque à chaque instant, on ne saurait trop multiplier les moyens de faciliter les recherches. M.

## MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

*Tournis des bêtes à laine.*

Tout ce qui peut jeter du jour sur cette fâcheuse maladie, et surtout sur les moyens de la prévenir et de la guérir, est si important, qu'il a semblé avantageux au Conseil d'agriculture, établi près le Ministre de l'intérieur, de donner de la publicité aux expériences suivantes, faites par un des correspondans de ce Conseil.

M. Tessier, inspecteur général des bergeries du gouvernement, avait dit dans son *Instruction sur les bêtes à laine*: « Une des maladies dont on s'occupe le plus en ce moment, c'est le *tournis*. Le motif en est facile à deviner. On a bien des moyens de prévenir le claveau la pourriture, la gale et plusieurs autres; mais jusqu'ici il n'y en a point de connu pour empêcher le *tournis*. » L'article que je viens de citer, bien loin de me décourager, m'a porté, au contraire, à tenter tous les moyens que je pourrais imaginer pour surmonter toutes les difficultés et les divers obstacles que j'avais à vaincre.

C'est d'après le sentiment de M. Voisin, médecin à Versailles, qui attribue le tournis à un engorgement sérieux du cerveau, et dont je partage l'opinion, que j'ai imaginé d'employer les exutoires, et que je les ai appliqués au moyen d'un fer brûlant, comme moyen plus actif et plus prompt. Ce procédé m'a réussi par une seule application du fer brûlant. J'ai procuré une plaie qui a été accompagnée d'un écoulement quelquefois limpide, d'autres fois plus épais et même sanguinolent. Ce moyen seul a suffi pour préserver du tournis tous les agneaux et tous les antenoi que j'ai mis à cette épreuve. Les résultats de ce procédé, que j'ai renouvelé tous les ans, depuis l'année 1813 jusqu'à 1821 inclusivement, ont fait naître chez moi l'espoir qu'en usant de cette méthode, à l'égard des bêtes qui seraient attaquées du tournis, je pourrais parvenir à les guérir parfaitement...

Il est de notoriété publique aujourd'hui, dans toute la contrée, (dép<sup>t</sup> de l'Aveyron) que toutes les bêtes à laine, sans exception, qui ont subi le procédé que j'emploie depuis 1813, ont été jusqu'à ce jour préservées du tournis; que, depuis cette époque, et pendant trois années, les animaux attaqués de la maladie et sur lesquels on n'a pas fait l'opération susdite sont morts de

l'affection, dans la proportion du sixième au quart, et une fois du tiers des agneaux.

... *Deuxième observation.* Le 24 janvier 1821, M. Cauveillé, propriétaire dans la commune de Vabres, canton et arrondissement de Saint-Afrique (Aveyron) a fait porter chez moi une agnelle métisse âgée d'un an environ, qui était attaquée du tournis depuis un mois; il devait la faire tuer le lendemain.

J'ai laissé l'animal seul et en liberté, pour voir son allure et examiner les symptômes de sa maladie. Je me suis convaincu, à plusieurs reprises, et après de courts intervalles, que l'animal tournait fréquemment et constamment du côté droit, ce qui m'a fait présumer que l'humeur ou l'hydatide existante dans l'intérieur du crâne, était placée dans la partie gauche de la tête, car j'ai toujours rencontré l'hydatide du côté opposé à celui où l'animal malade tourne (1).

Le propriétaire de cette bête malade l'abandonna à mes expériences.

Je lui appliquai assez fortement mon fer chaud et brûlant, sans être rouge, d'abord au milieu du front, sur les sinus frontaux, entre les deux yeux, et un travers de doigt au-dessus de ceux-ci.

Puis, j'appliquai le fer au même degré de chaleur, derrière la tête, à la nuque, immédiatement au-dessous de l'os occipital.

Et enfin, sur le côté gauche du crâne, parce que l'animal ne tournait que du côté droit.

Avant de faire l'opération, je fis tondre la laine bien rase dans les trois endroits que j'avais fixés pour appliquer le fer.

Ces trois opérations terminées, je remis l'animal en liberté. Il se tint ferme sur ses jambes, marcha droit devant lui, mais ayant la tête un peu penchée à droite; il mangea, un instant après, et avec appétit, une feuille de chou que je lui présentai, et tout cela au grand étonnement de son maître qui désira être témoin de l'opération et qui ne croyait plus voir marcher cette agnelle.

Les 25, 26, 27 et 28 janvier, ce jeune animal, qui était seul et enfermé dans un local sec et tempéré, a mangé et bu comme une bête saine; on apercevait

(1) Il faut faire attention à cette remarque, qui est contradictoire avec les observations recueillies jusqu'à présent sur le tournis.

néanmoins de la roideur dans les muscles du cou; il paraissait souffrir quand il baissait la tête.

Le 29, sur les brûlures que j'avais opérées il s'était établi un écoulement séreux et sanguinolent... je l'ai renvoyée, le 15 février, à son maître; plusieurs jours après, il l'a fait reconduire chez moi pour juger moi-même de sa parfaite guérison.

... Enfin, en me résumant, sur seize bêtes, attaquées du tournis et que j'ai opérées moi-même, douze ont été parfaitement guéries; les autres quatre, que je fus forcé d'abandonner pendant une absence d'un mois et demi, furent livrées à l'incurie d'un vieux domestique qui les laissa, je crois, mourir de faim.

DE NEIRAC, *membre correspondant du conseil d'agriculture, pour le département de l'Aveyron.*

### FIÈVRE JAUNE.

Nous avons fait connaître, les premiers, (*Gazette de santé*, n° XI. 1822), les votes individuels de messieurs les membres de la société de médecine pratique de Barcelone, sur la contagion et l'exoticité de la fièvre jaune qui a régné dans cette ville, en 1821, et l'injonction faite par les Cortès à toutes les sociétés de médecine ou joutes de santé d'Espagne, d'émettre librement leur opinion sur la nature de cette maladie. Nous recevons à l'instant un extrait du *Diario de Barcelona* du 27 juillet 1822, qui rapporte les votes de plusieurs autres sociétés, et qui rectifie ceux de l'Académie de Barcelone, qui n'avaient été données qu'incomplètement à cause de l'absence de plusieurs membres.

*Extrait du Diario de Barcelona, du 27 juillet 1822, imprimé chez la veuve Brusi, n. 208. p. 983.*

Monsieur l'éditeur,

Je vous adresse ci-joint, des notes, tirées du chapitre *Variétés*, inséré p. 138, dans les *Décades medico-chirurgicales* de Madrid, afin que la population de Barcelone se pénètre bien de ses véritables intérêts, et se tienne toujours prête à éloigner d'elle la contagion exotique et la reproduction de la fièvre américaine, dont elle a si cruellement souffert l'an dernier. Nul doute que la publication de ces notes pourra contrarier quelques

égoïstes, ou quelques personnes abusées; mais je n'en tiens compte, et ne suis dirigé que par le désir sacré de conserver la santé de cet honorable pays qui m'est si cher.

R. N. Y. L.

*Opinions de quelques corporations médicales, et de quelques professeurs en particulier, relativement à la contagion de la fièvre jaune.*

Les Cortès ayant décreté, le 13 décembre dernier, que le gouvernement chargerait les autorités de Cadix, de Barcelone, et des villes principales qui ont souffert de la fièvre jaune, de consulter les corporations scientifiques et les médecins les plus renommés, relativement à l'existence de la contagion; voici un extrait des réponses parvenues au gouvernement jusqu'à ce jour, d'après la circulaire du 19 janvier.

1<sup>o</sup> CADIX. Une junte de médecins, réunis par ordre de la junte supérieure de santé, après avoir pris communication des réponses de tous les médecins de la province aux demandes qui leur avaient été adressées par le chef politique, a donné le résumé suivant, et a déclaré, 1<sup>o</sup> que la fièvre jaune est contagieuse; 2<sup>o</sup> qu'elle est exotique; 3<sup>o</sup> que la chaleur, et autres causes météorologiques, favorisent sensiblement son développement et sa propagation, et aussi la reproduction des miasmes qui déterminent les épidémies légères, et intercalaires; 4<sup>o</sup> que, jusqu'à présent, on ne peut déterminer d'une manière certaine quel est la distance et la hauteur au-dessus du niveau de la mer, au-delà des quels elle ne peut plus exister; 5<sup>o</sup> qu'on ne croit pas qu'il y ait de meilleur moyen de sauver la nation des ravages de cette maladie, qu'en établissant des règlements certains pour empêcher l'entrée du germe pestilentiel.

2<sup>o</sup> CADIX. La junte médico-chirurgicale, opine 1<sup>o</sup> que la fièvre jaune est éminemment contagieuse; 2<sup>o</sup> que cette maladie peut se communiquer aux individus sains, par contact médiat ou immédiat au moyen des habits et effets, ou en se plongeant dans l'atmosphère des malades; 3<sup>o</sup> que l'aire et le diamètre de cet atmosphère est en raison directe du renouvellement plus ou moins fréquent de l'air, et le degré d'élévation de la température, qu'il est possible que, si l'air est surchargé de fumées contagieuses, il puisse contagier à la distance de trente ou quarante pas du foyer; 4<sup>o</sup> que cette maladie est le résultat d'une contagion exotique,

autrefois inconnue dans ces climats ; 5<sup>e</sup> que, toujours importée, quelquefois reproduite, elle n'a jamais été engendrée spontanément dans les contrées tempérées de l'Europe.

3<sup>e</sup> MALAGA. Une junte de médecins, nommée par celle de santé, opine, 1<sup>o</sup> que la fièvre jaune est essentiellement contagieuse ; 2<sup>o</sup> qu'elle ne dépend point des vices de l'atmosphère ; 3<sup>o</sup> qu'elle a toujours été importée du dehors ; 4<sup>o</sup> qu'il n'y a de véritable préservatif que la fuite ; 5<sup>o</sup> la junte de santé ajoute : qu'elle croit que la plus grande calamité qui pourrait affliger la péninsule, serait d'admettre l'opinion de la non-contagion.

4<sup>e</sup> MINORQUE. La junte supérieure donne pour certain que la fièvre jaune est contagieuse.

5<sup>e</sup> COIN (province de Malaga.) La municipalité de cette ville, dans une déclaration intéressante, informe le chef politique, que, quoique plusieurs individus soient arrivés avec la fièvre jaune des pays où elle régnait, cette maladie ne fut point communiquée.

6<sup>e</sup> ANTILQUERRA. Les médecins disent : 1<sup>o</sup> qu'elle est exotique ; 2<sup>o</sup> qu'elle peut, et a coutume de se reproduire à certaine distance du foyer, par contact physique, ce que l'on appelle contagion ; et ils affirment qu'ils sont près à soutenir leur opinion par raisonnement, expérience et autorités.

7<sup>e</sup> BARCELONE. La liste ci-jointe fera connaître les médecins qui ont opiné pour ou contre la contagion.

*Rapport du 19 janvier 1822.*

#### POUR LA CONTAGION.

*Antonio Sangueman. Ignacio Amellher. Joseph Soler. Juan Ribot. Ramon Fran. Francisco Bahi. Lorenzo Grasset. Rafael Steva. Francisco Colom. Ramon Merly. Francisco Casa Cubierta. Salvador Mas. Rafael Nadal. Manuel Capdevila. Joseph Jaumandreu. Francisco Sagar. Pedro Vieta. Joseph Pujols. Carlos Tigeac. Ramon Marty. Ramon Nadal. Magín Allegret. Louis Ramon Melchior Vasques. Jaime Iserne. Pablo Maneja. Joseph Alcantara. Ramon Viones. Domingo Dolman. Manuel Aguilas. Miguel Tarats. Ignacio Carbo.*

#### CONTRE LA CONTAGION.

*Francisco Piguillem. Ignacio Porta. Joseph Calveras. Antonio Muguer. Bantesta Boix. Francisco Salva. Ma-*

*nuel Duran. Salvador Campmany. Vicente Oller. Mariano Mir. Juan Lopez.*

#### VARIÉTÉS.

— *Effets de la foudre.* Un journal anglais rapporte en 1822, qu'un marin, du vaisseau *le Cambrian*, frappé par un coup de foudre qui tua plusieurs de ses camarades, le 21 février 1799, devint aveugle et muet. Des remèdes, administrés avec soin, lui rendirent, au mois de juin de la même année, l'usage d'un œil, mais il était complètement muet. Ce même marin, cuisinier, à bord d'un vaisseau, à Deptford, revenant de la ville où il allait se faire électriser, fut surpris par une tempête avec éclairs. Il en fut si effrayé qu'il courut se cacher dans la cave d'une maison qu'il trouva ouverte, et quelques efforts que fissent les gens pour l'en faire sortir, il y demeura dans un état d'agonie jusqu'à la fin de l'orage. Après la tempête, il revint à lui, monté à l'appartement, tire la bible de sa poche et se mit à lire à haute voix. Depuis ce moment, il a joui d'une santé parfaite.

— *Epidémies.* Des maladies épidémiques qui paraissent provenir de l'excès de chaleur, désolent depuis quelque temps plusieurs cantons du département du Puy-de-Dôme, et principalement ceux qui en forment la partie occidentale. Elles ont paru assez graves à l'autorité chargée de veiller à la salubrité publique, pour qu'une réunion des médecins et des professeurs de l'école secondaire de médecine fut provoquée, afin de s'assurer de la nature de ces maladies, et d'opposer des remèdes prompts et efficaces à leur redoutable influence.

— *Contagion.* Un chirurgien de la Martinique a trouvé plaisir d'envoyer en France une caisse remplie de hordes appartenant à des individus morts de la fièvre jaune, pour prouver que cette maladie n'était pas contagieuse. La caisse est arrivée à l'adresse de la maison Lahure et compagnie, au Havre. Une lettre, adressée en même temps à MM. les membres de l'Institut, les invitait à faire des expériences avec les effets contenus dans la caisse susdite. MM. de l'Institut se déclarent incompétents et renvoient l'expérience et la lettre à l'Académie royale de médecine ; celle-ci nomme MM. Keraudren et Magendie pour lui faire

un rapport sur la question de savoir si l'ouverture de la caisse doit être faite, de quelle manière, par qui, comment, à quelle époque elle doit l'être, quelles sont les circonstances qui peuvent influer sur l'expérience; quelle confiance elle doit inspirer; enfin, quelle espèce de preuve on pourrait en tirer sur la contagion ou la non-contagion de la fièvre jaune. S. Exc. le Ministre de l'intérieur, instruit de tous ces détails, ordonne au préfet de la Seine Inférieure de se transporter sur les lieux, et de faire exécuter la loi, c'est-à-dire de faire brûler la caisse en question. Voilà nos académiciens délivrés d'un grand embarras.

— *Pommes de terre.* Il résulte d'un rapport fait à la classe d'agriculture de Genève, par M. *Decandolle*, sur le produit comparatif des variétés de la pomme de terre, que : les variétés les plus productives sont la *violette de la halle de Paris* et l'*agate*, la *jaune neden* et la *jaune de l'Escaut*. Les variétés les moins productives sont la *jaune longue* et la *hâtive de la Guillotière*. La variété la plus hâtive est la *précoce de Knight*; elle mûrit en juin; la plus tardive est la *tardive d'Islande*, qui se conserve jusqu'en juin de l'année suivante. Les variétés les meilleures à manger sont : la *parmentière*, la *vitelotte*, la *truffe d'aout*, la *corne de bique*, la *petite hollandaise*.

— *Fièvres intermittentes. Poivre entier.* Le docteur *Méli*, médecin à Milan, conseille l'usage du poivre entier, *piper nigrum*, contre les fièvres intermittentes, à la dose de six à dix grains trois ou quatre fois par jour. Les observations des docteurs *Franch*, *Ghigini*, *Filippi*, *Toscani*, etc. paraissent confirmer les siennes; de sorte que voilà un nouveau remède tout au moins aussi sûr que le quinquina. Il y a longtemps que les paysans du Midi de la France connaissent ce moyen thérapeutique, qu'ils emploient très-souvent et avec succès. Il est vrai qu'il s'ensuit quelquefois des gastrites très-violentes et même mortelles; mais peut-être que messieurs les Italiens n'y regardent pas de si près.

— *Soufre.* Jusqu'ici on n'avait reconnu la présence du soufre dans les plantes que dans la famille des cru-

cifères, et un très-petit nombre d'autres. M. *Planche* annonce, dans le *Journal de pharmacie*, qu'il en a constaté la présence dans un très-grand nombre de plantes, telles que le *sureau*, le *tilleul*, l'*oranger*, la *pariétaire*, le *fenouil*, l'*hyssope*, etc.

— *Eaux minérales.* Ainsi que nous l'avions prévu, les eaux minérales de *Bagnoles* jouissent, cette année, d'une grande vogue; les succès qu'on en a obtenus, pendant la première saison, ont engagé un grand nombre de praticiens à y envoyer leurs malades pour la seconde qui vient de commencer.

— *Photographie médicale*, ornée de figures coloriées de grandeur naturelle, par Joseph *Roques*, D. M., chevalier de la légion d'honneur; treizième livraison, contenant la suite du texte sur la *fusquame*, et les figures de la *nicotiane rustique*, de la *datura stramoine*, *datura metel*, *datura fastuosa* et de la *belladone*. Prix : 8 fr. la livraison, et 30 fr. papier vélin superflu; à Paris, chez l'auteur, rue de Louvois, n° 5.

— *Table synoptique des poisons*, dressée d'après les tableaux les plus récents d'histoire naturelle, de thérapeutique et de médecine légale, et dans laquelle sont réunis sous un même coup d'œil le nom de toutes les substances véneneuses des trois règnes de la nature, les accidens qu'elles déterminent, les remèdes qu'on doit leur opposer, et les réactifs qui les font reconnaître, publiée par Eusèbe *De Salle*, D. M.; deux feuil. papier grand raisin, Paris, 1822, chez *Bailliére et Gabon*, libraires. Prix : 2 fr.

— *Variétés médicales et littéraires*, par le docteur *Guyonnet de Sénac*, médecin et oculiste, in-4°, chez l'auteur, à Blaye, département de la Gironde. Prix, franc de port : 3 fr.

— *ERRATA du n° XXIII.* Dans l'article *fièvre jaune*, page 184; au lieu de : La saignée, reconnue très-utile dans les *Antilles* et le continent de l'*Amérique*, etc. lisez : La saignée, tant préconisée, et trop souvent pratiquée sans succès aux *Antilles*, etc.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

### PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. --- 20 septembre 1775.  
Naissance de Chaumeton.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

#### COLONIE DE FOUS.

« Vous ne savez pas, dit l'ermite de la Chaussée d'Antin (tom. 3), qu'il existe dans le département des Deux-Nèthes (Belgique), une bourgade qui s'appelle *Gheel*, dont les quatre cinquièmes des habitans sont fous, mais fous dans toute la force du terme, et qui jouissent sans inconvénient de la même liberté que les autres citoyens. » Il est vrai que tout le monde ne sait pas cela ; mais M. *Esquirol*, qui n'ignore rien de ce qui a trait à la folie, a voulu fixer ses idées sur ce sujet ; il y a à peu près un an qu'il s'est rendu sur les lieux, et voici un extrait de la notice qu'il a lue à l'Académie royale de médecine, sur cette singulière colonie.

La petite ville de *Gheel* est à l'angle nord d'un triangle formé par les villes d'*Anvers*, de *Malines* et de *Gheel*, elle n'a qu'une rue principale qui s'étend du sud au nord. Cette rue est large, pavée ; les maisons n'ont généralement qu'un étage et sont assez bien bâties. En arrivant par la route d'*Anvers*, un aliéné, que nous rencontrâmes sur la place, nous conduisit à l'église paroissiale, à l'hôpital, qui est au centre de la ville, et à l'église de *Saint-Amans*, qui est à l'extrémité. L'église de *Saint-Amans* était autrefois une collégiale ; on y conserve, dans une châsse d'argent, les ossements d'une sainte martyre appelée *Nymphna*.

Dès le septième siècle, la sainte *Nymphna* acquit une très-grande célébrité pour la délivrance des possédés du démon, qui étaient conduits à *Gheel*, non-seulement de la Flandre et du Brabant, mais encore de toutes les provinces environnantes. C'est là le commencement de la colonisation des aliénés dans cette commune.

Nous fûmes curieux de savoir quelles cérémonies on pratiquait pour obtenir l'assistance de la sainte *Nymphna*. Un aliéné, qui déjà nous avait indiqué la paroisse, nous accompagna à l'église de *Saint-Amans*. On nous y vendit un petit livret qui contient un abrégé de la vie de la sainte, et l'histoire de quelques grands miracles opérés par son intercession. Les parens de l'aliéné font faire une neuvaine dans l'église de *Saint-Amans* ; pendant les neuf jours, le malade est placé dans une maison adossée à l'église ; on l'enferme seul, ou avec d'autres compagnons d'infortune, dans une chambre et sous la surveillance de deux vieilles femmes ; un prêtre vient tous les jours dire la messe et lire des prières. Les fous tranquilles, assistés de quelques enfans du pays, de quelques dévotes, font, pendant les neuf jours, trois fois en dehors, trois fois en dedans, le tour de l'église. Lorsque les malades sont derrière le chevet de l'église, où repose la caisse qui contient les pierres du cercueil de la sainte, ils s'agenouillent et se traînent sous cette caisse trois fois,

c'est-à-dire à chaque tour qu'ils font dans l'intérieur. Si l'aliéné est furieux, on paie une personne du pays et des enfans qui font les processions pour lui.

Pendant que l'aliéné fait les trois processions, ses parents sont dans l'intérieur et prient la sainte afin d'obtenir la délivrance du malade. Le neuvième jour, on dit la messe, on exorcise l'aliéné; quelquefois même on recommence une seconde neuvaine. Autrefois, il n'y avait pas d'aliéné pour lequel, à son arrivée à Gheel, on ne fit faire la neuvaine; aujourd'hui il n'y en a qu'un petit nombre pour lesquels on y ait recours.

Quoique tous les jours s'affaiblisse l'influence miraculeuse de la sainte, quoique le nombre des guérisons soit peu considérable, cependant les maisons qui avoisinent l'église de Saint-Amans sont encore extrêmement recherchées pour loger les aliénés qui sont conduits à Gheel.

Voilà la part du merveilleux; voici les observations qui peuvent intéresser plus directement la médecine et l'administration.

De temps immémorial, l'espérance d'obtenir la délivrance des possédés du démon par l'intercession de la sainte *Nymphna*, a fait conduire de toutes parts à Gheel un grand nombre d'aliénés. Il est arrivé ici ce qui a lieu dans d'autres pays, et dans des circonstances différentes, que des pratiques établies sur la croyance des peuples ont été l'origine d'institutions souvent très utiles.

Les aliénés sont confiés aux habitans de la commune de Gheel, avec lesquels les parents de ces malades passent une sorte de contrat.

Les habitans se chargent d'un, de deux, de trois, jusqu'à cinq pensionnaires, jamais au-delà.

Les aliénés, hommes et femmes, errent librement dans les rues, dans la campagne, sans que personne y paraisse prendre garde, lors même qu'ils ont des entraves aux pieds. Cherchent-ils à s'évader, on leur met des fers; sont-ils furieux, on les enchaîne des pieds et des mains, alors ils ne sortent point, à moins qu'ils ne logent dans une ferme très-isolée; dans ce dernier cas, ils sortent toujours.

Malgré ces moyens de contrainte, il arrive souvent que quelques aliénés s'égarent ou s'échappent; les gendarmes des communes environnantes en arrêtent

à deux ou trois lieues, et les ramènent à leur domicile.

Nous étions, avec M. le docteur *Backer*, qui exerce la médecine à Gheel depuis trente-deux ans, un entretien de plusieurs heures. Ce médecin voulut bien satisfaire à toutes nos questions. Voici le résultat des précieux documens que nous puisâmes auprès de cet estimable confrère.

Les fous que l'on conduit à Gheel sont généralement, et depuis longtemps, regardés comme incurables; ils ont ordinairement été traités. Autrefois, on venait chercher un miracle; aujourd'hui, on demande un dernier asile pour les aliénés. Les médecins du pays ne sont appelés que lorsqu'il survient quelque maladie accidentelle. Néanmoins, M. *Backer* et ses confrères en ont traité quelques-uns lorsque les familles les en ont chargés.

Les causes les plus générales de l'aliénation mentale, d'après ce qui a été observé à Gheel, sont les chagrins domestiques, l'ambition déçue, les excès de dévotion, l'amour contrarié.

L'influence des cérémonies religieuses, pratiquées dans l'église de Saint-Amans, en exaltant l'imagination de l'aliéné, en guérit quelquefois. Ce moyen ne doit pas être négligé dans un pays où les habitans sont religieux, et dont la plupart sont convaincus du pouvoir de la sainte *Nymphna*. Au reste, M. *Backer* pense que les guérisons deviennent chaque jour plus rares.

Il guérit à peu près, tous les ans, douze à quinze aliénés, y compris la cessation des accès de folie intermittente. On voit des guérisons s'opérer après deux et même trois ans.

La mortalité des aliénés qui habitent la commune de Gheel est très-rapprochée de celle des autres habitans, quoique un peu plus forte. Les femmes sont sujettes à des dévoiements d'abord bilieux, qui deviennent ensuite noirs et conduisent promptement à la mort.

Avant la révolution, il y avait dans la commune de Gheel quatre cents aliénés; en 1803, la population s'éleva à près de six cents par l'envoi des aliénés de Bruxelles; elle était de cinq cents en 1812; depuis dix ans, elle n'est que de quatre cents individus. Il y a à peu près autant d'hommes que de femmes.

La présence, la commensalité des aliénés, le spec-

tacle de ces malheureux, errant librement ou enchaînés dans les rues, dans les campagnes de Gheel, n'a exercé aucune influence fâcheuse sur les habitans du pays. Au reste, il ne faut pas croire que les rues de Gheel et les campagnes soient couvertes d'aliénés, on n'en rencontre qu'un petit nombre; les femmes sortent peu; tout au plus cent sur quatre cents jouissent de la volonté entière d'aller et venir à volonté. Familiarisés avec ces infortunés, les gheelois les rencontrent avec indifférence; jamais les aliénés ne sont l'objet de la curiosité des grandes personnes, des agaceries des enfans, et de la clamour publique; s'ils excitent quelque rixe dans les cabarets où l'on a l'imprudence de leur donner des liqueurs énivrantes, ces rixes sont bientôt appasées; si, chez leur hôte, ils se livrent à quelque violence, elle est bientôt réprimée; les voisins s'empressent d'assister ceux de leurs concitoyens qui sont aux prises avec un aliéné, et les gheelois ont une telle habitude, qu'ils ne redoutent pas les plus furieux, et les conduisent comme des enfans.

Quoique libres, ces malades ne sont jamais l'occasion d'accidens graves pour les femmes enceintes, ni pour les enfans du pays; et les habitans de Gheel vivent au milieu d'eux dans la sécurité la plus parfaite.

Quoique les hommes et les femmes aliénés vivent librement entre eux et avec les habitans, il n'en résulte rien de fâcheux pour les mœurs; et les grossesses des femmes aliénées sont excessivement rares: à peine en compterait-on cinq en dix ans.

Les gheelois ont les mêmes mœurs, le même caractère, les mêmes habitudes, que les autres habitans des pays voisins; il n'y a pas plus d'aliénés parmi eux que parmi les habitans des communes environnantes.

Nul doute qu'il ne fût facile de donner à ce singulier établissement un plus haut degré d'utilité. J'eus l'honneur de proposer au ministre de l'intérieur de Hollande, auquel je rendais compte de ce que j'avais observé, de faire construire un asile où seraient reçus les aliénés qui, par leur agitation, leur violence, leur saleté, sont plus exposés aux mauvais traitemens de leurs hôtes; tandis qu'on laisserait chez les particuliers les aliénés paisibles et propres. En même tems, le directeur, le médecin et les employés supérieurs de cet asile seraient chargés d'exercer une surveillance active et continue sur tous les aliénés isolés et répandus dans la commune, et de diriger l'administration des soins qui leur sont dus par les personnes chez lesquelles ils sont logés.

## EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

( Vingt-unième article. )

### NÉVROSES OU IRRITATIONS CÉRÉBRALES.

*Formes frénétique, ataxique, hydro-céphalique,  
apoplectique.*

Il est singulièrement difficile de présenter avec ordre des idées qui se confondent entre elles, et de varier des explications qui s'offrent toujours sous le même point de vue. Cette difficulté doit surtout paraître sensible dans l'exposition de la doctrine de M. Broussais. Ce médecin nous promet bien, en commençant, de diviser sa matière et de classer les maladies, quoiqu'il déteste au fond les classifications; mais quelles que soient ses promesses à cet égard, il ne sort jamais du cercle où il s'est d'abord placé, et on l'attend vainement sur le terrain où il s'était proposé de paraître; ainsi, au début de son cours, il distingue très bien l'irritation phlegmasique de l'irritation nerveuse; mais lorsque la classe des phlegmasies est épuisée, et qu'on l'attend aux névroses, il vous déconcerte par une tactique habile, et vous vous trouvez ramenés encore dans l'histoire des inflammations.

Suivant M. Broussais, il ne peut exister de névrose pure que dans les expansions nerveuses, comme la rétine, le nerf auditif, etc. Dans les organes, proprement dits, tels que le cerveau, le cœur, l'estomac, l'utérus, la névrose est inséparable, ou du moins ne saurait être distinguée de la phlegmasie. Bien plus, l'irritation nerveuse ne laissant aucune trace sur les tissus, et l'anatomie pathologique ne démontrant autre chose que l'existence de la phlegmasie, il est naturel de s'en tenir à la considération de l'inflammation, et de laisser là la névrose. Voilà justement où conduit le principe physiologique; l'influence nerveuse réduite à zéro, l'inflammation capillaire dominant toute la pathologie; les antispasmodiques proscrits aussi généralement que les toniques; tel est le résultat immédiat de cette nouvelle manière de considérer les maladies. Je vais poursuivre la tâche que je me suis imposée, et m'efforcer d'indiquer le juste milieu qu'il faut suivre dans les irritations cérébrales et nerveuses, comme je l'ai fait pour les autres irritations.

On ne peut pas nier que beaucoup de confusion et

d'incertitude ne règnent dans la nosographie de M. *Pinel*, à l'article des phlegmasies cérébrales ; depuis cet auteur, plusieurs autres s'en sont occupés avec plus ou moins de succès ; mais aucun n'a pu débrouiller ce cahos, si ce n'est M. *Broussais* qui, pour tout simplifier, a tout confondu.

Considéré sous le point de vue physiologique, le cerveau peut s'enflammer comme tous les autres organes ; mais de ces différentes nuances d'irritation, on a formé une foule de maladies différentes, ce qui a rendu leur étude infructueuse et rebutante ; voici comment procède M. *Broussais*.

Le cerveau ou les membranes qui l'entourent sont irrités par une foule de causes. Cette irritation peut être primitive, ou secondaire, c'est-à-dire causée par la gastro-entérite ; ce n'est que de la première qu'il s'agit ici.

Les symptômes qui dénotent cette irritation sont locaux ou sympathiques ; les premiers sont la chaleur à la tête, la rougeur de la face et des yeux, la douleur, le délire, les hallucinations, le battement plus marqué des artères, etc. Les symptômes sympathiques sont, le vomissement, les convulsions, le tétanos, etc. Si à ces symptômes se joint la fièvre, la plupart des auteurs appellent cet état *phrénésie*. Il se confond avec la fièvre *ataxique*, la fièvre *cérébrale*, le *typhus nosocomial*, qui est cependant plus spécialement caractérisé par la prostration des forces. Dans cette forme aigue et fébrile, il y a toujours gastro-entérite, soit primitive, soit consécutive à l'irritation cérébrale.

Chez les enfants, elle constitue ce qu'on appelle *hydrocéphale aiguë*. C'est ordinairement une irritation gastrique qui, répétée sympathiquement sur le cerveau, est devenue la maladie principale. Cela est très commun chez les enfants, parce qu'ils sont prédisposés à l'inflammation du cerveau, soit à cause de la prédominance de cet organe, soit à cause du travail intellectuel trop précoce, soit à cause de la fluxion continue qui se fait chez eux vers la tête par l'effet de la dentition, etc. Cette prédisposition est telle que l'on ne trouve jamais chez les enfants de véritable gastrite aiguë sans complication de phlegmasie cérébrale. Depuis sept ou huit ans, on a beaucoup étudié l'hydrocéphale aiguë ; car, dit M. *Broussais*, chaque maladie a sa vogue comme chaque remède. Les auteurs ont bien vu l'affection cérébrale, mais ils ont négligé la gastrite ; voyez le grand mal, puisque celle-ci, même

dans l'opinion de M. *Broussais*, est effacée par celle-là, ne devait-on pas signaler d'abord le phénomène le plus important ? et si, d'après l'observation la plus générale et la plus exacte, c'est bien plus souvent l'irritation cérébrale qui commence, chez les enfants, que l'irritation gastrique, que penser de l'opinion d'un réformateur qui reconnaît que les auteurs ont bien observé, mais qui dédaigne le résultat de leurs observations, parce qu'il n'ose pas dire qu'il les a faites avant eux ?

Quant à l'irritation chronique du cerveau, elle a reçu différens noms, suivant les symptômes par lesquels elle se manifeste. Ce sont ordinairement un sentiment de pesanteur et d'embarras dans la tête, des étourdissements, des vertiges, le délire, une douleur fixe, l'affaiblissement et la perte d'un sens, la contracture d'un membre, on soupçonne une irritation partielle de l'organe cérébral ; c'est ce qu'on a appelé ramollissement du cerveau.

La marche naturelle de ces irritations chroniques est de mener à la paralysie ; quand le délire est continu, c'est la manie continue ; quand il est intermittent, c'est la manie périodique ; quand il y a des convulsions périodiquement, c'est l'épilepsie ; et ainsi de suite.

Toutes les irritations cérébrales aboutissent à l'*apoplexie*. Celle-ci peut arriver avant ou après la paralysie. Le mot apoplexie ne peut signifier autre chose que la perte du sentiment et du mouvement volontaire c'est comme pendant le sommeil, mais ce sommeil est profond, il est pénible, la respiration est stertoreuse, etc.

Au premier degré, l'oppression du cerveau est moins forte, la sensibilité, quoique très obtuse, se ranime par des pincements, c'est le *coup de sang*. Si cet état est accompagné de gastrite, c'est-à-dire de fièvre, c'est la fièvre dite comateuse, le *typhus épidémique*.

Au second degré, la stérilité est plus considérable, le coma plus profond, la pupille dilatée, une paupière tombante, la bouche est tirée d'un côté, la moitié du corps est paralysée : c'est l'*apoplexie ordinaire*.

Enfin, au troisième degré, la paralysie, au lieu d'être bornée à la moitié du corps, occupe les deux côtés, et la mort a lieu subitement, c'est l'*apoplexie foudroyante* ; elle n'est telle, suivant M. *Broussais*, que parce que les deux hémisphères du cerveau sont affec-

tés à la fois, tandis qu'il n'y en a qu'un dans le cas précédent.

Si l'apoplexie n'a été précédée ni de prodrômes, ni de paralysie partielle, ou autre signe de phlegmasie cérébrale, on l'attribue à l'épanchement qui se fait subitement dans le cerveau. C'est à ce cas seulement que les auteurs (même M. *Lallemand* qui seul a bien étudié l'apoplexie, parce qu'il est physiologiste) veulent résérer le nom d'apoplexie.

Mais si la paralysie partielle a précédé, s'il y a eu surdité, amaurose, hébétude ou convulsions, si, pendant l'attaque, on observe de ces phénomènes, si le malade porte automatiquement la main sur un point du crâne dont il s'était déjà plaint, ce n'est plus, suivant ces auteurs, un épanchement, une apoplexie, c'est une phlegmasie antérieure qui a dégradé le cerveau.

M. *Broussais* ne veut pas admettre ces distinctions ; d'abord, parce que le plus souvent on n'a pas de données antérieures sur le malade qu'on a sous les yeux ; ensuite, parce que, d'après les symptômes apparens, on ne peut pas dire : là il n'y a qu'épanchement, là il y a phlegmasie ; il faudra donc attendre l'autopsie pour se décider. Vous serez donc un fataliste qui attend, pour caractériser la maladie, que le malade soit mort. Voilà M. *Lallemand*, l'élève chéri de l'école physiologique, atteint et convaincu de fatalisme et d'ontologie.

Si les symptômes de l'apoplexie sont accompagnés de fièvre, je n'ai pas besoin de répéter que c'est une complication de l'irritation cérébrale avec l'irritation gastrique. Dans ce cas, la dégradation de l'estomac a précédé ou suivi la dégradation du cerveau ; c'est la fièvre apoplectique des auteurs.

Au prochain article, la suite de l'apoplexie, la catalepsie et l'épilepsie.

MIQUEL.

## TOXICOLOGIE.

TABLE SYNOPTIQUE DES POISONS, *d'après les travaux les plus récents d'histoire naturelle, de thérapeutique et de médecine légale*, et dans laquelle sont réunis, sous un même coup-d'œil, le nom de toutes les substances vénéneuses des trois règnes de la nature, les accidens qu'elles déterminent, les remèdes qu'on doit leur oppo-

ser, et les réactifs qui les font reconnaître ; publiée par Eusèbe DE SALLE, D. M. ; deux feuillets, p. pier grand raisin. Paris, 1822 ; chez Baillière et Gabon, libraires ; prix : 2 fr.

Quoique le nombre des empoisonnemens criminels ait beaucoup diminué depuis que les progrès de la civilisation ont fait disparaître les habitudes de la barbarie, les médecins ne sont encore que trop souvent appelés à réparer les désordres produits par l'usage volontaire ou accidentel des toxiques. Dans ces cas pressans, où le plus court délai décide souvent de la vie ou de la mort, le praticien a besoin de s'entourer de toutes les lumières de son art : il doit, pour prescrire un traitement rationnel, connaître la nature du corps vénéneux qu'il est appelé à combattre, et les agens les plus propres à neutraliser son action sur le système animal. Sous ce double rapport, la table synoptique, que vient de publier M. le docteur *De Salle*, sera consultée avec fruit dans tous les cas d'empoisonnement. Ce médecin mérite certainement des éloges pour y avoir présenté, sous un même coup d'œil, la nomenclature des substances vénéneuses, les accidens qu'elles provoquent, les remèdes qu'on doit leur opposer, et les réactifs qui les font reconnaître.

L'auteur a fondé sa division des poisons sur celle des règnes de la nature auxquels ils appartiennent ; de là trois grandes classes de toxiques, qu'il désigne sous les titres de poisons minéraux, végétaux, animaux.

La simplicité de cette méthode déplaira peut-être à quelques médecins qui attachent une grande importance aux classifications, et pensent qu'elles sont indispensables aux progrès des sciences médicales. On pourra bien objecter contre celle-ci que, ne reposant point sur les symptômes propres à tel ou tel genre d'empoisonnement, il s'ensuit qu'elle est insuffisante, et ne peut mettre le praticien sur la voie du poison qu'il a à combattre ; mais cette objection tombe d'elle-même lorsqu'on réfléchit que, dans l'état actuel de la science, le mode d'agir des poisons n'est peut-être pas assez connu pour nous autoriser à les classer d'après les effets qu'ils déterminent sur l'économie.

L'auteur a réuni dans les cinq colonnes dont se compose sa table synoptique ; les faits les plus importants à connaître, qui se trouvent épars dans les divers traités de toxicologie et de médecine légale ; et il l'a fait avec toute la précision et la clarté des rables. On

sent qu'un travail de cette nature ne peut devenir l'objet d'une analyse détaillée, aussi nous bornerons nous à indiquer sommairement la marche qui a été suivie par le docteur *De Salle*.

Sur la première colonne, on lit la nomenclature des différentes espèces de poisons. Outre les dénominations de tous ceux connus jusqu'à ce jour, l'auteur y fait mention de quelques serpents vénimeux, découverts depuis peu dans les Indes orientales, et dont les genres n'ont pas encore été déterminés par les naturalistes.

Dans la deuxième colonne, il expose avec beaucoup d'ordre et de méthode les symptômes particuliers à chacune des substances véneneuses, qu'il a précédemment énumérées. Ces symptômes sont plus ou moins saillans, plus ou moins durables, selon la nature ou la composition du poison qui les a provoqués. Cette partie du travail de l'auteur, bien qu'elle ne soit qu'un tableau très raccourci, laisse peu de chose à désirer sur la symptomatologie de l'empoisonnement.

La troisième colonne est consacrée à la thérapeutique. Un grand nombre d'antidotes ont été vantés comme autant de moyens infaillibles pour neutraliser l'action des poisons; mais sur ce point comme sur bien d'autres, les résultats pratiques n'ont pas toujours réalisé les espérances qu'on avait conçues. Le docteur *De Salle*, dans le but de faire cesser les incertitudes qui règnent encore à ce sujet, s'est particulièrement attaché à préciser le sens dans lequel on doit prendre le mot antidote. Il vent qu'on ne désigne par là qu'un agent capable d'altérer chimiquement la substance vénéneneuse avant qu'elle ait agi sur l'organisme; il est bien évident, en effet, que lorsque une lésion organique a été déterminée par le poison, aucun antidote ne peut remettre les choses dans l'état naturel. Dans tous les empoisonnemens produits par une substance véneneuse insérée dans l'estomac, deux indications majeures s'offrent à remplir; la première consiste à procurer l'expulsion du poison, d'abord par le vomissement, ensuite par les selles. La seconde a pour but de combattre par diverses méthodes les accidens variés et consécutifs de l'empoisonnement; c'est à ces deux indications principales qu'on peut rattacher en dernière analyse, tous les préceptes thérapeutiques de l'auteur. En parlant du traitement des poisons acres

végétaux, il recommande, d'après les médecins anglais, le fruit récent du *servillea cordifolia*, que nos voisins d'outre mer ont préconisé dans ces derniers temps comme un antidote excellent contre les poisons de cette classe.

La quatrième colonne qui complète la table synoptique des poisons, est consacrée à l'examen des réactifs et des procédés chimiques à l'aide desquels on peut parvenir à la découverte des substances véneneuses. Nous regrettons que les bornes étroites d'un article nous forceent de passer sous silence cette partie d'une application si fréquente à la jurisprudence des tribunaux.

Néanmoins nous devons dire, en terminant, qu'elle nous a paru, comme toutes les autres parties qui composent le travail du docteur *De Salle*, parfaitement à la hauteur des connaissances médicales modernes.

MOURGUÉ, D. M.

## MATIÈRE MÉDICALE.

### *Extrait de noix vomique, Strichnine.*

Il n'y a pas bien longtemps que la noix vomique figurait à peine, ou même ne figurait point du tout dans les matières médicales; *Desbois de Rochefort* regarde cette substance comme un moyen suspect, dangereux, utile seulement dans des circonstances particulières, qu'il est très difficile d'assigner avec précision. M. *Alibert* n'en parla pas dans les premières éditions de ses *Eléments de thérapeutique*; ce n'est que dans les éditions postérieures que cet élégant écrivain a consacré un article à cette substance médicamenteuse énergique.

Il résulte des expériences, d'abord tentées par MM. *Magendie* et *Delille* sur les animaux vivans, que la famille entière des *strychnos* a la propriété singulière d'exciter fortement la moëlle épinière, sans intéresser autrement que d'une manière indirecte les fonctions du cerveau. M. le professeur *Fouquier* appliqua, le premier, ce résultat expérimental à la thérapeutique, et trouva l'indication du remède dans le traitement des paralysies. C'est en effet une heureuse

idée que celle d'opposer à un état d'affaissement et de collapsus un remède qui provoque de fortes secousses et détermine des convulsions tétraniques dans l'état de santé. M. Fouquier l'a exploitée avec succès, et sa pratique a offert l'exemple de plusieurs guérisons dans des maladies auparavant regardées comme incurables.

La préparation la plus usitée est l'extrait alcoolique, qu'on prépare de la manière suivante : On prend une quantité déterminée de noix vomique râpée, on l'épuise par de l'alcool à 40°, renouvelé jusqu'à ce qu'il n'enlève plus rien à la râpure ; puis, on évapore lentement jusqu'à consistance d'extrait. On peut employer un alcool beaucoup plus faible, mais alors on obtient une matière bien moins active. Si l'on veut obtenir de l'extrait sec, on reprend par l'eau l'extrait alcoolique, on filtre et on évapore sur des assiettes comme pour l'extrait sec de quinquina.

Ce remède est très énergique ; il tue un chien assez gros à la dose d'un grain ; l'effet qu'il produit est très singulier. Quand on touche l'animal soumis à l'action de cette substance, il éprouve une secousse semblable à une forte commotion électrique ; cet effet se reproduit chaque fois qu'on renouvelle le contact. Après la mort, on ne trouve aucune lésion de tissu qui puisse indiquer la cause qui l'a produite.

Les effets sont à peu près les mêmes sur l'homme ; mais on peut éléver la dose suivant le tempérament des individus. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les secousses et les convulsions se manifestent plus particulièrement dans les parties affectées que dans les parties saines ; d'abord, le malade éprouve un sentiment de fourmillement, de la douleur, ensuite des secousses et des convulsions. Lorsque c'est une hémiplégie qu'on traite, le côté sain du corps reste en repos, tandis que le côté paralysé est dans une agitation plus ou moins violente, suivant la dose du médicament administré ; une sueur abondante couvre la peau, quelquefois même il se manifeste une éruption toute particulière ; le côté sain ne participe aux convulsions que lorsqu'on porte la dose à une proportion très forte.

Il ne faut pas se décourager lorsque le remède ne produit pas l'effet désiré, c'est qu'alors on le donne à trop faible dose. Ce n'est qu'après un certain nombre de jours que ses effets, avantageux ou nuisibles, peuvent être appréciés, et un assez grand nombre de malades, après avoir éprouvé ces commotions particulières que l'influence de la noix vomique imprime

au système musculaire, éprouvent une amélioration sensible dans leur état ; plusieurs sont entièrement délivrés de leur paralysie.

Ce n'est pas cependant contre cette maladie seule qu'on a employé l'extrait de noix vomique ; l'hypochondrie, l'épilepsie, la goutte sereine, les fièvres intermittentes, et même la dysenterie, ont été traitées par cette substance. M. Magendie en a vu de bons effets dans des affaiblissements marqués des organes génitaux, des incontinences d'urine, des débilités générales, extrêmes, avec tendance irrésistible au repos.

Malgré tous ces avantages, nous ne devons pas laisser ignorer que beaucoup de praticiens se défient de cette substance qu'ils ont employée sans aucun succès, et dont ils ont même vu l'usage suivi d'accidens graves. M. Alibert assure que trois essais, qu'il a tentés lui-même avec la noix vomique, soit à l'hôpital St-Louis, soit dans sa pratique particulière, lui ont donné des résultats peu satisfaisans. M. Fièvée pense que ce médicament est dangereux, et que les cas où l'on peut en faire l'application sont si peu nombreux, qu'il est prudent de ne faire suivre un tel traitement qu'avec une défiance extrême.

Nous ne porterons pas un jugement aussi défavorable sur cette substance, par la raison que nous avons vu nous-mêmes une hémiplégie récente guérie pendant son emploi, quoiqu'elle soit moins efficace dans ce cas que dans la paraplégie : voici la manière de l'administrer :

On fait des pillules d'un grain d'extrait alcoolique chacune, et on commence par une seule, en augmentant graduellement, jusqu'à ce qu'on produise l'effet désiré. La dose nécessaire pour cela est de quatre à six grains ; mais quelquefois on est obligé de la porter à plus de cinquante. Lorsque les secousses arrivent, on suspend l'usage du remède pour éviter les accidens ; on ne le donne ensuite que pour maintenir et continuer les commotions.

Si quelque raison a fait interrompre l'usage du remède pendant plusieurs jours, on sent qu'il faut reprendre les faibles doses, et n'arriver encore que peu à peu aux doses plus fortes.

Quand il s'agit de produire des effets marqués, que ce n'est point à une paralysie, mais à une débilité ou à une faiblesse de l'estomac qu'on a affaire ; on ne doit employer qu'un grain ou un demi grain. On pourrait

aussi se servir de teinture dont M. Magendie donne la formule suivante :

Alcohol à 36°	1 once.
Extrait sec de noix vomique	5 grains.

Cette teinture s'administre par gouttes dans des potions ou des boissons, dans les mêmes circonstances que l'extrait de noix vomique en substance. M. Aliert observe que l'extrait aqueux est plus faible que l'extrait alcoolique, et que la substance entière ayant besoin d'être administrée à une dose quintuple, est d'une ingestion beaucoup moins commode encore.

Nous dirons peu de chose de la *strichnine*; c'est un alkali végétal découvert par MM. Pelletier et Caventou dans la noix vomique, la fève de Saint-Ignace et les autres plantes de la famille des *strychnos*. Son action est si délétère qu'il est très difficile de la manier comme médicament; et, quoique M. Magendie en recommande l'usage, nous pensons que l'extrait alcoolique étant déjà assez actif par lui-même, on doit s'en tenir à cette dernière préparation.

Z. -

#### VARIÉTÉS.

— *Contagion.* Quelques personnes soutiennent qu'on ne croit plus à la contagion de la fièvre jaune en Amérique, et qu'on ne prend plus aucunes mesures à ce sujet; voici pourtant ce qu'on lit dans les journaux de New-York du 17 août, de Philadelphie, du 16, et de Norfolk, du 12 : Le bureau de santé de New-York, ayant été instruit de quelques nouveaux accidens de la fièvre jaune, a ordonné qu'à l'avenir le nom des personnes atteintes de cette maladie ne serait plus publié. Le bureau de santé de Philadelphie *avait interdit toute communication avec New-York*, à dater du 15. La frégate des États-Unis, la *Macédonienne*, arrivée de la Havane en onze jours, et en ce moment monillée dans la rade de Hampton, avait perdu, par l'effet de la fièvre jaune, soixante dix-sept hommes de

son équipage, il lui restait cinquante malades à bord. *Toute communication avait été interdite avec ce bâtiment*; et les autorités avaient pris toutes les mesures nécessaires pour en faire débarquer les malades sur l'île Craney. A Norfolk, quatre vingt-onze personnes étaient mortes de la même maladie.

— *Sociétés savantes.* La Société d'Émulation et d'Agriculture, Belles-Lettres et Arts, du département de l'Ain, avait proposé, cette année, pour sujet de prix, l'*Éloge de Bichat*. Neuf ouvrages ont été envoyés à ce concours. Le prix a été décerné, le 5 de ce mois, à M. Antoine Miquel, D. M., rédacteur de ce journal. On a accordé deux mentions honorables. L'*Éloge de Bichat* sera imprimé, et envoyé gratis à tous les abonnés de la *Gazette de santé*.

— *Crânes humains.* On a découvert, dans les environs d'Halberstadt, en Saxe, une grande quantité de crânes humains, qui offrent des différences marquées avec la race européenne, et qui se rapprochent davantage des coptes. On suppose qu'ils ont appartenu à des habitans du monde primitif ou anté-diluvien. Le trait le plus remarquable de ces crânes, c'est qu'ils manquent de dents incisives, et qu'ils n'offrent que des machelières, d'où l'on conjecture qu'ils ont appartenu à une race frugivore. M. de Blaizville observe qu'on ne doit pas conclure de là que ces crânes soient véritablement fossiles, puisque on ne dit rien sur le lieu dans lequel ils ont été recueillis. Quant à l'absence de dents incisives et même de dents canines; si ce fait est certain, il est plus que probable que c'était par accident, et qu'il est ici question de cette disposition des dents canines qui semblent manquer dans les crânes des momies égyptiennes, tant elles sont usées ainsi que les incisives.

— A partir du premier janvier 1823, les étudiants en médecine devront être bacheliers ès lettres et ès sciences avant d'être admis à prendre la première inscription.

— *ERRATA* de numéro précédent. Page 194. *les animaux*; lisez *ces*. Page 195. *tumeur*; lisez *forme*. Page 200. *tableaux*; lisez *travaux*.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur Miquel, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N°



**GAZETTE DE SANTÉ**  
**OU**  
**RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE**  
*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*  
**PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.**

ÉPÉMÉRIDES. — 23 septembre 1738.

Mort de Boerhaave.

**MEDECINE ET PHILOSOPHIE.**

TABLEAU ANALYTIQUE ET CRITIQUE DE L'OUVRAGE  
 DU DOCTEUR GALL, sur les nerfs, le cerveau, et  
 leurs fonctions automatiques et intellectuelles, par J.-  
 B. Demangeon, docteur en philosophie et en médecine ;  
 un vol. in-8. Paris, 1822 ; chez l'auteur, rue de  
 Cléry, n. 29, et chez Méquignon Marvis.

(Premier article.)

J'avais depuis longtemps formé le projet de faire connaître à mes lecteurs le système du docteur *Gall* ; ce système, que peu de personnes avaient pu comprendre, dans sa nouveauté, fut d'abord annoncé et exposé en France par le docteur *Demangeon* ; lorsque *M. Gall* était encore en Allemagne. Celui-ci, voyant que ses idées commençaient à être connues à Paris, s'y rendit avec son collaborateur, *M. Spurzheim*, et les premiers cours qu'il fit dans cette capitale occupèrent un moment les cent voix de la renommée. *M. Gall* fut traduit sur la scène, il fut admiré, critiqué, plaisanté de mille manières ; la vogue cessé, et la cranioscopie fut presque oubliée. C'est pendant cet intervalle de silence et de repos que *M. Gall* a composé et fait imprimer un superbe ouvrage dans lequel il expose sa doctrine avec tous les développemens nécessaires. Le

luxe du texte et des figures qui l'accompagnent le rend beaucoup trop cher pour la grande majorité des lecteurs ; aussi, vais-je tâcher d'en présenter ici une analyse assez succincte pour n'être point fatigante, et cependant assez détaillée pour n'être point trop aride. Je ne suivrai point strictement la trace de *M. Demangeon*, parce que les matériaux que je vais mettre en usage ont été recueillis aux cours de *M. Gall* lui-même ; cependant le *Tableau analytique* me servira à développer ou à rectifier quelques-unes des idées que je vais émettre.

Je ne puis m'arrêter aux découvertes anatomiques du docteur *Gall*, quoi qu'elles soient peut-être le plus solide fondement de sa gloire. Il a démontré, conjointement avec *M. Spurzheim*, que le cerveau, le cervelet, la moelle allongée et vertébrale ne sont point des organes pulpeux, comme on a coutume de les appeler ; mais de véritables tissus composés de fibres sensibles ; il a démontré également l'entrecroisement de plusieurs cordons nerveux à la base du cerveau, et la division de la moelle épinière en deux moitiés, formées par une membrane pliée sur elle-même, et formant de chaque côté un canal qui se continue jusques dans la moelle allongée. Les lois générales du système nerveux étant établies, voici comment procède *M. Gall*.

*Bichat* a divisé la vie générale en *vie animale* et *vie organique*. Par la première, l'homme se met en rela-

tion avec tout ce qui l'environne ; par la seconde, il se nourrit, se compose et se décompose d'une manière continue jusqu'à la fin de son existence. M. Gall admet cette division générale ; en effet, il est impossible de ne pas voir dans la machine humaine des ressorts qui ne sont destinés qu'à son mouvement intérieur et à ses fonctions isolées, et des ressorts qui établissent une communication entre elle et le monde extérieur. Cependant Bichat s'est trompé sur les vrais caractères de chacune de ces deux vies. Ce n'est point à la symétrie ou à l'irrégularité des organes qu'il faut s'arrêter pour établir cette distinction, c'est à la différence du système nerveux ; Bichat avait bien vu cette différence, mais il l'avait signalée comme un simple fait, M. Gall le signale comme la cause de la diversité des phénomènes.

Quoi qu'il en soit, il y a bien manifestement deux ordres de nerfs ; l'un pour la vie extérieure ou de relation, l'autre pour la vie intérieure ou de nutrition ; mais ces deux ordres ne suffisent pas à M. Gall pour établir son système. Il laisse de côté le système nerveux de la vie organique ; et, s'emparant de celui de la vie animale, il le divise en trois ordres. Le premier pour les mouvements volontaires, le second pour les sens, le troisième pour l'intelligence. Chacun de ces ordres n'est pas si isolé des autres, qu'ils ne communiquent quelquefois ensemble, qu'ils n'aient même des rameaux communs ; mais leur disposition est cependant si distincte qu'ils se développent d'une manière tout à fait différente. Bien plus, ils existent isolés chez certains animaux, et on les trouve combinés au nombre de deux, de trois, ou de quatre, suivant le rang que doit occuper l'animal dans l'échelle des êtres.

L'étude du système nerveux qui préside aux mouvements volontaires, a subi peu de changemens dans la doctrine du docteur Gall. Ce qu'elle offre de plus remarquable, c'est que cet auteur fait partir tous les rameaux qui le composent de la moëlle épinière. On a cru jusqu'à lui que plusieurs filets, destinés à donner le mouvement aux muscles des yeux et de la face, partaient de la base du cerveau lui-même ; mais M. Gall assure que la moëlle épinière se prolonge jusqu'à cette base, et que c'est de cette moëlle et non point du cerveau que partent les nerfs en question.

L'étude des sens est plus importante pour la doctrine de M. Gall. Le docteur Demangeon n'a fait que glisser sur ce chapitre, qui est peut-être le plus essentiel ; car si la philosophie d'Aristote, de Locke et de Condillac, naguère généralement adoptée en France, est vraie, la physiologie de M. Gall est fausse. Si les nerfs qui président aux fonctions des sens sont suffisans pour expliquer la pensée, le système nerveux auquel M. Gall attribue les fonctions de l'intelligence devient inutile et, par conséquent, chimérique ; enfin, si l'axiome fameux : *rien n'est dans l'entendement qui n'ait auparavant été dans les sens*, est exact, les dispositions innées du docteur Gall deviennent absolument superflues et imaginaires. Il faut donc, avant d'aller plus avant, détruire la philosophie *empirique* (comme l'appellent les Allemands), fondée par Aristote, Locke et Condillac ; c'est ce que fait M. Gall avec beaucoup de supériorité. Voici quelques-uns de ses raisonnemens :

S'il est vrai, dit-il, que toute idée doit passer par les sens avant d'arriver au cerveau ; l'intelligence doit être d'autant plus développée que les sens sont plus parfaits ; et puisque celle de l'homme est supérieure à celle des autres animaux, il faut nécessairement qu'il ait des sens beaucoup plus exquis que des êtres d'un ordre inférieur. Or, les faits prouvent le contraire : il suffit du moindre coup d'œil, jeté sur les organes des sens et sur leurs fonctions, pour reconnaître l'erreur des métaphysiciens empiriques.

Certainement ce n'est point le *goût* dont la perfection contribue au développement de l'intelligence ; l'homme le plus sensuel, le gourmet par excellence n'est pas plus intelligent pour cette raison que celui à qui tous les mets sont indifférents.

On peut dire la même chose de l'*odorat*. Il est inutile de montrer combien il serait ridicule de le regarder comme plus parfait chez l'homme que chez les animaux. Il faudrait ne pas connaître le moindre fait d'histoire naturelle pour soutenir cette opinion. Les qualités du chien suffiraient seules pour la détruire, quand même l'organisation du nerf olfactif, bien plus développé chez la plupart des animaux, ne fournirait pas contre elle un argument sans réplique.

Il n'est personne qui ne connaisse des animaux qui ont l'*ouïe* beaucoup plus fine que l'homme. Un simple

érudit ne manquerait pas, à ce sujet, de citer les oies du Capitole ; M. Gall cite une foule d'animaux, et n'est embarrassé que sur le choix. C'est cependant à ce sens que se rattachent deux circonstances bien essentielles, l'instinct musical et la parole. Les physiologistes qui ont regardé le goût pour la musique comme une disposition dépendant de la perfection de l'oreille se sont occupés à chercher dans l'organe de l'ouïe, chez l'homme, quelque partie qui lui fût propre et qui manquât aux animaux, pour donner la raison de cette singulière prérogative. Alkermann a cru la trouver dans le limaçon ; mais cette rampe existe chez tous les mammifères qui, très certainement, n'ont point de goût pour la musique ; et les oiseaux musiciens par excellence, en sont totalement dépourvus. D'ailleurs, quand même la perfection de l'oreille serait la cause de ce penchant inné à certains individus, il ne pourrait en résulter qu'une faculté passive de saisir l'harmonie des sons, et point du tout ce talent actif qui crée la musique et qui ne peut être produit que par un organe résidant essentiellement dans le cerveau, ce qui sera démontré plus tard.

Quant à la parole, il est constant que c'est par l'ouïe que nous nous communiquons nos idées en plus grand nombre, car le langage (oral) ne peut nous être transmis que par cette voie. Ce sens devrait donc être la source de la majeure partie de nos connaissances ; cela est vrai jusqu'à un certain point. Cependant parmi des réflexions très judicieuses sur la formation du langage, M. Gall observe que le langage d'action a dû nécessairement précéder le langage de la parole ; que l'un et l'autre n'ont pu se former et être compris que par des êtres déjà intelligents ; que, par conséquent, l'intelligence a précédé l'usage de la parole. Si cette observation est incontestable, l'ouïe n'est point la cause du langage, mais seulement une condition nécessaire au langage de la parole. C'est la pensée qui le précède toujours et l'intelligence qui le compose, d'où découle cette conséquence importante que le langage d'un homme et la langue d'un peuple donnent en quelque sorte la mesure de leurs facultés intellectuelles. Cette remarque pourrait donner lieu aux développemens les plus étendus et les plus piquans.

M.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Défense des médecins Français, contre le docteur Broussais, auteur de la nouvelle Doctrine médicale, par S.-P. AUTHENAC, médecin en chef de plusieurs hôpitaux. Deuxième édition ; chez Béchet jeune, libraire, place de l'École de médecine.*

Je ne sais écrire que ce que je pense, et je vais dire franchement mon avis à M. Authenac. J'ai jetté son livre dès la seconde page que j'en ai lu, je l'ai repris pourachever ma tâche de critique ; et ce n'est pas sans peine que j'ai parcouru les dixième, onzième, douzième, treizième et quatorzième lettres. Le *vilain crapaud* de son vieux médecin devenu ermite, m'a paru de fort mauvais goût ; les *confidences* de M. Broussais et de son ami *Girardot*, m'ont semblé singulièrement bizarres ; le *coup de pied de l'âne* d'un des enfans du vieillard *Pinel*, passablement grotesque ; et la *rencontre de Corvisart et de Chaumeton aux enfers*, étrangement théâtrale. Je dis que tout cela m'a paru tel que je viens de l'indiquer, ce qui ne veut pas dire que tout le monde doive le voir ainsi ; mais M. Authenac, qui dit si énergiquement à M. Broussais ce qu'il croit être la vérité, ne saurait être fâché que je lui dise, à lui même, ce que je crois être la justice. Peut-être me pardonnera-t-il la sévérité de ma critique, en faveur des éloges que je donnerai, avec la même franchise, au reste de son ouvrage.

Le *monologue de Chaumeton* n'est pas sans défauts ; mais il sert de transition à plusieurs paragraphes très-raisonnables et à une critique souvent ingénieuse de l'examen. *Chaumeton*, que l'imagination de M. Authenac a chargé d'examiner, dans l'autre monde, le livre que M. Broussais a publié dans celui-ci, procède à cet examen d'une manière très didactique, et y relève tant d'assertions erronées, de bavures, de fautes de toute espèce, qu'il est impossible de ne pas reconnaître dans cet illustre mort celui dont les critiques ancières ont fait pâlir tant d'illustres vivans.

Quinze propositions fausses, trois paralogismes, cinq sophismes, quinze contradictions, sept espèces d'explications hypothétiques, cinq fausses promesses, une infinité de passages ontologiques, je ne sais combien de fautes de langage, des équivoques, des non sens, des quiproquos, des néologismes, des termes hybrides,

des mots répétés, des anachronismes; des fautes d'orthographe, enfin des injures grossières; voilà ce que *Chaumeton* signale dans l'examen, ce qu'il flétrit de ces censures assaillies de sarcasmes, et qui ne sont interrompues que par l'arrivée d'une ombre *converte d-lauriers et resplendissante de lumière; c'était le glorieux Mazet mort au champ d'honneur...*

L'auteur ne nous dit pas ce que va faire *Mazet* aux enfers, auprès de *Chaumeton*; il nous réserve le plaisir de la surprise pour la troisième livraison de son ouvrage, et continue ses interpellations à *M. Broussais*. Dans une lettre, où il signale l'imminence d'une anarchie en médecine, il soutient que le parti de *M. Pinel* ne peut plus se soutenir; que celui de *M. Broussais* ne triomphera point, ne pourra pas même se soutenir, quand la nouvelle doctrine aura été appréciée à sa juste valeur; que la philosophie des *Montpellieristes* paraît aussi mauvaise que la précédente, et que leur physiologie ne saurait servir de base à l'édifice médical; enfin, que le parti des *électriques*, c'est-à-dire, de ceux qui choisissent ce qu'il y a de bon dans toutes les doctrines, est, seul, le parti de la vérité et de la raison, qu'il triomphera des autres, et que, dans ce siècle de lumières, la médecine ne rétrogadera pas vers les hypothèses.

Dans la seizième lettre, *M. Authenac* divise les partisans des idées nouvelles en trois classes, dont voici les noms: 1<sup>o</sup> les *Broussaisistes purs*, c'est la troupe moutonnière des jeunes gens imberbes qui jurent sur la parole du maître; 2<sup>o</sup> les *Broussaisistes bâtarde*s, qui se permettent, dans certaines circonstances, de penser par eux-mêmes, et de faire usage de leur raison; 3<sup>o</sup> les *Broussaisistes électriques*, qui admettent les véritables découvertes chimiques, mais qui, d'ailleurs, rejettent la plus grande partie de la nouvelle doctrine. C'est dans cette classe que nous nous rangeons, dit l'auteur, et que tout bon esprit nous paraît devoir se ranger, non seulement pour vous combattre toutes les fois que vous aurez tort, mais encore pour vous défendre toutes les fois que vous aurez raison.

Cette seconde partie de la défense est terminée, par une lettre sur les théories médicales. Elle est remplie d'excellens principes sur le degré de certitude des théories, sur leur application à la médecine, sur l'usage qu'on doit en faire, etc. et ces principes, appliqués à la doctrine de *M. Broussais*, en démontrent l'in-

suffisance et le vice radical. Le reste du volume contient la deuxième classe de la nosographie médicale de *M. Authenac*. Nous en dirons un mot dans un autre article.

M.

#### MATIÈRE MÉDICALE.

##### DE LA JUSQUIAME.

Nous ne devons pas laisser passer l'article *jusquiaime* de la *Photographie médicale*, sans chercher à fixer les idées de nos lecteurs sur les propriétés et le mode d'administration de cette plante, qui jouit depuis assez longtemps d'une réputation justement méritée contre un grand nombre d'affections nerveuses.

Lorsque *Stork* soumit presque tous les poisons végétaux à des expériences sur lui-même et sur les animaux vivans. Il ne pouvait manquer de s'occuper de la jusquiaime qui, jusqu'alors, avait seulement été regardée comme un poison. Il se convainquit bientôt qu'en graduant les doses de cette substance, on pouvait en retirer des effets très avantageux dans plusieurs maladies; et les essais répétés qu'il fit à ce sujet prouèrent bientôt qu'il avait enrichi la matière médicale d'un médicament énergique de plus.

« Le premier sujet de ses expériences fut une femme de 37 ans, depuis longtemps en proie à de violentes convulsions qui se renouvelaient presque tous les jours en se dirigeant tantôt sur la poitrine ou sur l'estomac, et tantôt sur les membres. Il y avait prostration des forces, anorexie, absence totale de sommeil, strangurie, ténèse douloureux; on avait, d'ailleurs, tenté vainement tous les antispasmodiques usités. L'opium seul avait un peu calmé les paroxismes; mais il avait occasionné une constipation des plus opiniâtres. La malade prit un grain d'extrait de jusquiaime, le matin, un autre à midi, et un troisième le soir. Dans l'espace de quatre jours, l'appétit commença à reparaitre, le ventre fut plus libre, les accès moins violens. On doubla les doses du remède; pendant sept jours, il n'y eut point de convulsions. Le huitième jour il se déclara quelques légers spasmes qui furent réprimés par l'opium. *Stork* administra tous les jours neuf grains d'extrait de jusquiaime pendant l'espace de deux mois. Les convulsions disparurent complètement. »

Après ce succès, *Stork* en obtint d'autres très remarquables dans plusieurs cas de convulsions, de palpitations du cœur, de mélancolie, etc. et, après *Stork*, un grand nombre d'auteurs ont continué ses recherches et confirmé ses expériences. Le docteur *Breitling* a donné l'histoire d'un tic douloureux de la face, qui a céde à l'usage de l'extrait de jusquiaime combiné avec le calomel. Il fit préparer des pillules composées de quatre grains de la première de ces substances et d'un grain de la seconde. Le malade en prit successivement jusqu'à six, en 24 heures, sans qu'il se manifestât aucun effet nuisible sur les organes de la digestion. Ce traitement dût être continué, à deux reprises différentes, pendant l'espace de plusieurs mois pour dissiper la névralgie.

Tout le monde connaît les pillules du docteur *Meglin* de Colmar, contre le tic douloureux, c'est la jusquiaime qui en fait la base. Elles se composent de la manière suivante :

Extrait de jusquiaime	parties égales.
Racine de valérianne	
Oxide de zinc sublimé.	

On fait des pillules de trois grains dont on donne une seule en augmentant ensuite progressivement. Nous ferons observer que beaucoup de praticiens n'ont pas trouvé à ce remède les grandes vertus qu'on s'est plu à lui attribuer.

L'auteur de la *Phytographie* remarque que les essais tentés par divers praticiens, avec la jusquiaime, dans le traitement des affections convulsives, de l'hypocondrie, de la manie, ne sont pas, à beaucoup près, aussi satisfaisans. On pourrait peut-être lui reprocher de n'avoir pas assez indiqué l'usage que l'on peut faire de l'extrait de jusquiaime dans les toux nerveuses qui existent isolément, ou qui déclètent le premier degré de la phthisie pulmonaire.

Bien souvent, par l'effet seul d'un séjour prolongé, ou même d'un simple passage dans des lieux humides, on contracte des toux opiniâtres qui ne céderont ni aux adoucissans, ni aux toniques, et que la jusquiaime enlève très bien. J'ai continuellement sous les yeux un individu que son état oblige à descendre souvent dans des caves fraîches et humides. Il avait contracté une toux rebelle que je ne parvins à faire cesser que par l'usage assez prolongé de l'extrait de jusquiaime ; de-

puis, aussitôt que la toux réparaît, quelques pillules de cet extrait l'arrêtent comme par enchantement. J'ai obtenu aussi de très bons effets de ce remède dans les phthisies commençantes. Lorsque la toux, qui fatigue continuellement les malades, hâte les progrès de la désorganisation par les secousses qu'elle imprime continuellement à l'organe pulmonaire ; mais c'est surtout à M. *Fouquier* qu'on doit des observations nombreuses sur l'emploi de la jusquiaime dans la phthisie ; ce praticien en porte progressivement les doses à des proportions extraordinaires qui ne peuvent être dépassées que par les contre stimulistes-italiens.

Il est prudent de ne commencer à donner l'extrait de jusquiaime qu'à la dose de deux à quatre grains par jour, en pillules ; on augmente ensuite suivant les cas, et d'après les effets qu'il produit.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici s'applique à la jusquiaime noire, la blanche, quoique assez active, ne l'est pourtant pas autant que la première ; on peut les employer indifféremment l'une et l'autre à l'extérieur dans les cas où il faut obtenir un effet calmant et sédatif, et éviter l'excitation produite par l'opium. Ainsi, le docteur *Schmidt*, de Vienne, a guéri très promptement une inflammation de l'iris, survenue onze jours après l'extraction de la cataracte, en instillant de tems en tems dans l'œil quelques gouttes d'une dissolution aqueuse d'extrait de jusquiaime. Tous les jours, on emploie les feuilles en décoction pour faire des lotions calmantes, des cataplasmes, des fomentations. M. *Façcs*, professeur à la faculté de Montpellier, fait un fréquent usage de la décoction de feuilles de jusquiaime blanche, à l'extérieur, dans le squirrhe, le cancer, les ulcérations suspectes. M. *Faumes* a obtenu d'heureux résultats du mélange de l'extrait de cette plante avec de cignu, dans le traitement du cancer.

De tous ces détails, de toutes ces observations, on doit conclure que la jusquiaime est une des plantes les plus précieuses de la matière médicale ; que son emploi ne pourrait guère être remplacé par celui d'aucune autre, et qu'il convient d'en répandre l'usage pour en éprouver de plus en plus les effets. C'est dans ce but que nous avons fait cet article. Voici, au reste, quelques préparations qui pourront servir à en varier l'administration.

*Mixture de Huselaud, contre la coqueluche.*

Prenez — extrait de jusquiane 10 grains.  
vin antimonié d'Huxham 2 gros.

On en donne quelques gouttes, deux ou trois fois par jour, dans une cuillerée d'eau sucrée, et on augmente la dose suivant l'âge du malade.

*Poudre de jusquiane composée.*

Prenez — sucre 6 gros.  
magnésie 1 gros.  
fleurs de zinc 24 grains  
extrait de jusquiane de chaque

Vogler vante singulièrement cette poudre dans le tétanos, le spasme cynique, la toux convulsive, etc. On en donne toutes les quatre heures, depuis cinq jusqu'à trente grains dans un peu de lait.

*Teinture de jusquiane.*

Prenez — feuilles sèches de jusquiane en poudre 1 once.  
alcool délayé 8 onces.  
faites macérer pendant huit jours et filtrez.

Cette teinture remplace avantageusement la teinture d'opium; la dose est de 10, 20, 30 gouttes et plus.

Z.

**MEDECINE PRATIQUE.**

*Observation d'une femme qui s'était crue et qui avait été jugée en état de grossesse permanente pendant plusieurs années, morte de gastrite chronique avec hydropisie ascite, etc.; par M. Balencie, médecin à Argelès.*

*Françon Pouey-Grassue*, fermière, de l'âge de 45 ans, et d'une constitution à la fois nerveuse et lymphatique, était mariée depuis neuf ans, et demeurait avec son mari dans la commune d'Adats, non loin de Pierrefitte, sur la route de Barèges et de Cauterets. Dès la première année de son mariage, elle se crut enceinte, et, dans cette persuasion, elle endura avec résignation des coliques très vives, des douleurs au dos, aux jambes et aux cuisses, des attaques d'hystérie, de fortes secousses à la région hypogastrique, qui ressemblaient aux mouvements du fœtus dans la matrice, etc. Les seins avaient

gonflé; elle en avait exprimé, en présence d'autres femmes, quelques gouttes de lait semblable, par sa couleur et sa consistance, au colostrum. Cependant la menstruation avait lieu, mais irrégulièrement, tantôt à la fin du mois, quelquefois dans la quinzaine, et avec des quantités inégales de sang, dont l'écoulement n'était jamais abondant. Les douleurs et les autres symptômes nerveux augmentaient aux approches de la fluxion des règles, et pendant les deux jours qu'elle durait.

Il y avait déjà trois ans que *Françon* était dans cet état de souffrance, lorsque je fus appelé et que je la vis pour la première fois. J'attribuai ce désordre au spasme utérin, et à la congestion san guine des parties voisines, la fluxion menstruelle était incomplète. L'hypogastre était un peu enflé et douloureux. Quelques anti-spasmodiques, des demi bains émolliens et des sangsues à la vulve furent prescrits. On mit ces moyens en usage, à l'exception des sangsues. La malade alla beaucoup mieux, sans être néanmoins entièrement délivrée des trépignemens du bas-ventre. Je fis tous mes efforts pour lui persuader qu'elle n'était pas enceinte: ce qu'elle éprouvait lui en imposait tant, elle avait d'ailleurs un si grand désir de devenir mère, qu'il me fut impossible de vaincre son imagination.

Un an après je revis cette femme. Dans cet intervalle elle fut attaquée quatre ou cinq fois de convulsions, avec perte de connaissance. On consulta indistinctement médecins, chirurgiens, charlatans et magiciens. La malade fut gorgée d'*anti-hystériques* de toutes les espèces; elle alla prendre les eaux de Cauterets en bains, en douches et en boisson; et pendant que les devins promettaient qu'elle ne tarderait pas à accoucher d'un garçon gros et gras, ayant toutes ses dents, un vieux médecin prononçait avec assurance qu'il y avait grossesse extra-utérine, que l'enfant était vivant, et proposait la gastrotomie. Elle y aurait peut-être consenti, mais un obstacle invincible s'opposait à l'opération. Il fallait un chirurgien assez habile et assez hardi, et *Françon* n'était pas assez riche pour le faire venir de loin.

La singularité de la maladie avait fait grand bruit, surtout depuis qu'un homme de l'art expérimenté avait déclaré que *Françon* était grosse. Les mouvements qu'elle sentait dans l'abdomen étaient beaucoup plus forts dans le dernier temps, et, disait-on, très sensibles au tact de quiconque explorait son ventre; dans le der-

nier temps aussi, ces secousses se passaient à la région épigastrique, un peu au-dessus du nombril, et plus à gauche qu'à droite. Plusieurs personnes, sans compter les gens de l'art, devaient s'en être assurées et ne doutaient point de l'état de grossesse.

J'examinai cette malade avec une attention particulière : c'était au mois de septembre 1821. Or, voici ce que j'ai observé : pouls régulier, point fébrile ; respiration un peu gênée ; voix rauque et cassée ; teint pâle et blasé ; embonpoint plus qu'ordinaire ; tout l'abdomen était tuméfié, mais l'enflure occupait plus sensiblement toute la région épigastrique ; ni les pieds, ni les jambes, ni aucune autre partie du corps n'étaient œdématisés. La malade couchée dans son lit, les cuisses fléchies sur le bassin, plaça ma main sur l'épigastre ; je ne pus pas distinguer d'abord les mouvements qu'elle m'assurait sentir parfaitement. Cependant, après quelques tâtonnemens, je sentis comme le *heurt d'un corps mou et arrondi*, poussé brusquement contre la paroi abdominale ; elle me fit remarquer que toutes les fois qu'elle venait de manger, et surtout de boire du vin, les trépignemens étaient plus forts et lui causaient plus de souffrance. Elle but donc un peu de vin en ma présence, et de suite j'éprouvai une percussion instantanément répétée, et une sorte de tournoiement du corps qui venait de frapper ma main.

L'abdomen n'était nulle part douloureux à la pression. La fluctuation, quoiqu'un peu obscure, ne me laissa pas de doute sur l'existence d'une ascite. Le grouillement des entrailles et la promptitude avec laquelle les téguemens remontaient aussitôt que je cessais de les comprimer, me firent reconnaître aussi la présence d'un gaz simulant une tympanite, continuation de menstrues : il n'y avait que peu de jours qu'elles avaient paru. La malade vaquait à une partie de ses travaux rustiques, mangeant à son ordinaire, c'est-à-dire, avec une sorte de boulimie qui a duré pendant toute la maladie ; elle avait surtout un désir irrésistible de manger des choses vertes. Urine rare et limpide ; selles naturelles sans constipation ; soif. *Françon* était plus persuadée que jamais qu'elle accoucherait très-prochainement : elle avait rappelé à M<sup>me</sup> *H.*... sa promesse d'être marraine de l'enfant qui viendrait au monde. Du reste, ses facultés intellectuelles n'étaient pas altérées ; elle avait seulement une tristesse, une morosité que je n'avais pas observées à mes autres vi-

sites. Je m'attachai encore à la détrouper ; mais elle se complaisait dans son illusion, et je m'aperçus bientôt qu'il eût été aussi cruel qu'imprudent de vouloir l'en tirer : on lui aurait enlevé la double espérance de la guérison et de la maternité... Elle vécut depuis lors dans cet état, refusant les secours de la médecine, qui, d'ailleurs, ne pouvaient plus être que palliatifs, jusqu'à la fin de février 1822, époque où son ventre ayant beaucoup grossi, elle eut des vomissements et un dévoiement de matières séreuses, suivis d'une faiblesse extrême. Par l'effet de ces grandes évacuations, l'abdomen avait repris son volume naturel. À la sérosité jetée par haut et par bas, succédèrent quelques gorgées d'un liquide noirâtre, comme du marc de café, et des déjections alvines de même couleur. Le chirurgien de cette femme lui prescrivait une potion cordiale composée d'eau de menthe, d'eau de canelle orgée et de confection hyacinthe, qu'elle prenait par cuillerées. On l'avait mise aussi, long-temps auparavant, à l'usage du quinquina. Enfin, la mort survint, le 2 mars, à dix heures du matin, après une agonie de 24 heures. Le même jour, l'autopsie cadiavérique fut faite. J'étais assisté de mon frère, M. le docteur *Marimpouey*, et de trois officiers de santé.

L'autopsie montra le péritoine sans aucune trace d'inflammation ; l'épiploon presque détruit par la macération, dur et granuleux. Chaque ovaire portait de petits kystes remplis d'un liquide transparent ; la vésicule du fiel remplie d'une humeur noire comme de l'encre et visqueuse : l'estomac distendu par des gaz, et contenant environ deux onces de liquide noirâtre ; toute sa surface interne parsemée de plaques noires, gagnant en largeur et en profondeur en approchant du pylore, etc.

#### ESPRIT DES JOURNAUX DE MÉDECINE.

Le journal de M. *Broussais* n'est en retard que de deux mois ; c'est dommage, car il contient des faits curieux et des observations très-variées, par exemple : une hémicralgie, c'est-à-dire une migraine qui était une gastrite, une hysterie qui était une gastrite, un croup qui était une gastrite ; plus, des gastro-entérites compliquées, ensuite, une gastro-entérite rémittente, ensuite une autre gastro-entérite rémittente, ensuite

une gastrite chronique. Voilà le texte de tous les articles physiologiques, et la matière de tous les cahiers passés, présens et futurs de ce journal. Ceux qui en possèdent un seul peuvent fort bien se passer des autres ; ils savent tout ce qu'ils doivent savoir.

Maintenant, l'érysipèle ne sera plus l'érysipèle ; le phlegmon ne sera plus le phlegmon ; les éruptions cutanées ne seront plus la rougeole, la scarlatine, etc. Tout cela sera la *culte* ; c'est ce que nous apprend M. Desruelle dans le *Journal général*.

Qu'ont fait pour la science médicale les auteurs systématiques ? Ils n'ont fait que l'appauvrir par des richesses imaginaires, et leurs laborieux efforts n'ont jamais rien de positif sur un nombre fort grand d'objets tous très-importans pour la science. Ont-ils jamais fait rien connaître de précis sur les lois de l'économie animale ? En sait-on mieux comment la digestion s'opère ? Qu'est-ce que le principe sensitif ? Où réside la cause du scorbut ? Quelle est la nature des différents vices d'artreux, psoriique, vénérien, écrouelleux ? D'ailleurs, qu'est-ce qu'on entend par ces vices ? Quelle est la nature, l'origine, la composition des divers miasmes ? Que présentent-ils à l'esprit ? etc. Ce n'est pas moi qui fais toutes ces questions, c'est M. Martin, dans le *nouveau Journal*, et M. Martin croit avoir dit de belles choses, peut-être même des choses nouvelles. L'esprit de système a, de tout temps, arrêté les progrès de la science ; l'esprit d'observation n'a cessé de la conduire vers la perfection. Quel effort de génie n'a-t-il pas fallu pour écrire cette phrase ! Il est vrai que M. Martin nous dit en note qu'il a écrit ceci avant la publication du grand dictionnaire des Sciences médicales ; il ne fallait pas, en effet, moins de dix ans pour développer de pareilles réflexions et pour mûrir des idées aussi profondes. Que dirait cependant M. Martin, si on lui prouvait qu'il ne sait rien que par esprit de système ; que tout notre savoir n'est que système, et que l'observation la plus assidue ne nous donnerait aucune connaissance, si nous n'avions la faculté de réduire nos idées en système ? Il est évident que l'auteur de cet article confond les mots de secte et d'hypothèse avec ceux de système et de théorie.

La *Revue* contient une observation intéressante de M. Desportes sur un cas de paralysie des membres inférieurs, déterminée et entretenue par un état inflammatoire de l'estomac et des intestins. La maladie avait été exaspérée par trois émétiques suivis de l'usage de quelques purgatifs et des pilules de savon. Elle fut considérablement amendée par les boissons adoucissantes et un régime anti-phlogistique.

Je suis charmé que M. Georget ait fait remarquer un aveu précieux de M. Magendie, sur le meilleur moyen d'investigation dans l'étude des fonctions du système nerveux. Suivant cet expérimentateur célèbre la source la plus féconde en résultats importans a été jusqu'ici l'observation clinique des différents dérangemens de ces fonctions. Par là, l'étude des maladies est mise au-dessus de la physiologie dite expérimentale ; et les observations des praticiens sont déclarées plus dignes de confiance que certaines expériences dont nous étourdissons sans cesse quelques prétendus physiologistes, qui trouvent plus commode de tuer un chien que d'observer une maladie.

Si je cherchais du scandale, le *Journal universel* m'en fournit aujourd'hui d'excellens matériaux. M. Londe, signalant le titre d'une traduction de *Tommasini* comme une honteuse spéculation, M. Poisseau, dans sa critique doucereuse de M. Broussais, trouvant quelque exagération dans les opinions de ce professeur dominé par l'idée qui le porte à subordonner tout l'organisme à la membrane muqueuse gastrique. M. Virey répondant à M. Coster et à ses autres adversaires que l'on peut avoir le sens commun et n'être point de leur avis, etc. Voilà déjà assez de polémique pour un journal, mais ce n'est là, en quelque sorte, qu'une espèce d'introduction. Rien n'est amusant comme une réponse de M. Desruelles à M. Treille, si ce n'est une petite leçon donnée par M. Renaudin à M. Colson. Dans le premier de ces articles, ce sont deux intrépides physiologistes qui sont aux prises. Cependant M. Desruelles, disciple de M. Broussais, traite le docteur Maurice Treille d'écclier de M. Broussais, et ce qui est plus méchant, il le range au nombre de ceux qui, ne connaissant que la doctrine de leur maître, montrent pour elle une admiration sans bornes. Il y a, dans cet article de M. Desruelle, une phrase qui m'a singulièrement divertie. La voici : « Il y avait long- » temps que, dans les conférences que nous étions, « MM. Poisseau, Begin et moi, nous avions pensé que » désormais les physiologistes devaient rejeter le sys- » tème des propriétés vitales, adopté par Bichat, et, » en cela, nous trouvions tout-à-fait admissible la doc- » trine de M. Magendie ». Je suis loin de contester à ce triumvirat académique tous les talens nécessaires pour réformer la doctrine de Bichat, mais je ne puis m'empêcher de trouver la phrase de M. Desruelle d'une naïveté charmante.

M. Lallemand a fait insérer, au commencement de ce cahier, des observations intéressantes sur l'emploi du muriate d'or. Il en sera parlé dans un prochain numéro de la *Gazette*.

MIQUEL.

La *Gazette de santé* paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les éditeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE.



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. --- 5 octobre 1778.  
Naissance de Dupuytren.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

*Nombre des malades admis dans les hôpitaux par les membres du bureau central d'admission, pendant le mois de septembre 1822.*

Fièvres non caractérisées.....	104
<i>Id.</i> gastriques, bilieuses.....	291
<i>Id.</i> muqueuses.....	20
<i>Id.</i> adynamiques, putrides.....	65
<i>Id.</i> ataxiques.....	23
<i>Id.</i> intermittentes, quotidiennes.....	50
<i>Id.</i> catarrhales.....	15
Fluxions de poitrine.....	49
Phlegmasies internes.....	294
Erysipèles.....	26
Varioles.....	32
Douleurs rhumatismales.....	60
Angines, Esquinances.....	43
Catarrhes pulmonaires.....	85
Coliques métalliques.....	12
Diarrhées, dysenteries.....	17
Apoplexies, paralysies.....	21
Hydropisies, anasarques.....	25
Plutisies pulmonaires.....	66
Ophthalmies.....	37
Maladies sporadiques.....	249
 TOTAL.....	1584

### OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

*Depuis le 1 septembre jusqu'au 30 inclusivement.*

Thermomètre. Maximum 20° 8. Minimum 6°.

Baromètre. Max. 28 3. Min. 27 5.

Hygromètre. Max. 97. Min. 81.

*L'ingénieur CHEVALLIER.*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

#### *Maladies régnantes.*

Un soleil très-chaud pendant le jour, des matinées assez fraîches, des soirées à peu près de même, une température constamment sèche, ont marqué la première moitié du mois de septembre. Les maladies ont suivi leur marche ordinaire ; seulement nous avons observé un très-grand nombre de maux de gorge qui ont cédé aux remèdes les plus simples, tels que les gargarismes et les fumigations émollientes. Les affections bilieuses ont asséz généralement dominé, et la chaleur continue de l'atmosphère, pendant le jour, a favorisé singulièrement les maladies cutanées ; les affections d'artreuses surtout ont été exaspérées, et l'irritation de la peau a suivi les degrés divers de température atmosphérique. Vers la fin du mois, la chaleur des journées a été beaucoup moindre et dès-lors nous avons cessé d'être exposés à ces variations de température qui nous donnent ordinairement un aussi grand nombre de maladies ; aussi, malgré la pluie presque continue que nous avons eu, et l'humidité qui a du en résulter, voyons-nous le nombre des malades, admis dans les hôpitaux, pendant le mois dernier, être dans une proportion considérablement décroissante, comparé au tableau des mois pré-

cédens. Cette diminution est assez remarquable au moment où nous commençons à subir l'influence de nouvelles causes, telles que le refroidissement subit en sortant des salles de spectacle, un état de sueur interrompu par un trop prompt rafraîchissement, etc.

## MEDECINE ET PHILOSOPHIE.

TABLEAU ANALYTIQUE ET CRITIQUE DE L'OUVRAGE  
DU DOCTEUR GALL, etc. (Voyez le n° XXVII.)

(Deuxième article.)

Avoir prouvé que le goût, l'odorat, l'ouïe, ne sont point la source de la plupart de nos connaissances, ce n'est avoir parcouru qu'une faible partie du travail entrepris par le docteur *Gall*. Les deux sens qui restent à examiner sont en effet ceux qui peuvent fournir le plus grand nombre d'idées.

Le nombre immense d'objets que l'on apprend à connaître par la *vue*, les nuances infiniment variées des couleurs, les changemens de forme et de situation des objets, la promptitude avec laquelle nous saisissons tous les différens phénomènes de l'optique ; toutes les merveilles de la vision enfin, ont fixé de bonne heure l'attention des philosophes sur ce sens précieux. Cependant, malgré la sagacité des observateurs, combien d'idées fausses ne s'est-on pas formées sur les fonctions de l'organe qui en est le siège ? Voyez, dit le docteur *Gall*, comme on l'a, pour ainsi dire, calomnié, pour exalter le toucher à ses dépens ! On a prétendu que les objets se peignaient renversés sur la rétine, et qu'il fallait, pour que la vision s'opérât régulièrement, que l'habitude acquise par le toucher rectifiât la sensation défectueuse de l'œil. Cela ne peut être ; ceux qui ont vu pour la première fois, sans habitude, n'ont pas présenté ce phénomène. Il est bien vrai que le sens de la vue nous place quelquefois dans des illusions manifestes, et *Gall* ne prétend pas que le toucher ne puisse souvent rectifier les erreurs de la vision, mais on a donné trop d'influence à l'habitude sur ce sujet ; en voici un exemple notable.

On se voit derrière une glace, voilà une erreur évidente que le toucher rectifie ; mais, tout en la recti-

fiant, le toucher et l'habitude la plus répétée ne peuvent pas faire que l'œil ne voie pas ainsi, d'après les lois de la réflexion et de la réfraction de la lumière ; et, quoique on soit bien convaincu qu'il n'y a rien derrière la glace, on ne peut pas néanmoins s'empêcher de s'y voir, ce qui prouve bien manifestement que si nous voyons les objets simples et droits, c'est parce que nos yeux les voient réellement ainsi, et non point parce que le toucher et l'habitude nous l'ont appris.

Une des présomptions les plus graves contre l'organe de la vision est cette idée généralement répandue qu'il ne nous donne point la connaissance des distances et des formes des objets, si le toucher n'a rectifié plusieurs fois les sensations qu'il transmet au cerveau. C'est sur cette opinion qu'est fondée la suprématie que le plus grand nombre des philosophes accorde à ce dernier sur l'autre ; mais elle est également dénuée de fondement. Ne voit-on pas un grand nombre d'oiseaux, en sortant de leur œuf, se précipiter sur leur nourriture sans avoir aucune notion des distances autrement que par la *vue*, et sans avoir besoin que le toucher en ait rectifié les impressions ?

En résumé, l'œil voit par un mécanisme adapté aux propriétés de la lumière, et parce qu'il a toutes les conditions requises pour former l'instrument d'optique le plus parfait ; mais ici, comme pour l'oreille, le goût et l'odorat, l'intelligence fait plus que le sens lui-même ; c'est elle qui apprend à l'œil, mieux que le toucher, à juger les distances, et à distinguer les couleurs dont le toucher ne peut nous donner aucune idée.

Il est temps de passer à l'histoire du *toucher*, et de combattre la foule des philosophes qui ont fait de ce sens le rectificateur des erreurs de tous les autres, le régulateur suprême de nos connaissances, surtout de celles qui nous sont fournies par la vision ; et, d'abord, quelle raison y a-t-il pour qu'un sens soit placé en nous pour rectifier les erreurs des autres ? *Locke* avait déjà senti le vague de cette opinion, et il avait tâché de l'échapper comme il avait pu. Mais M. *Gall* prouve incontestablement que les sens sont indépendans les uns des autres ; que l'ouïe et la *vue* nous donnent l'idée de la distance tout aussi bien que le toucher.

Toutes nos sensations, ajoute-t-on encore, se passent en nous ; nous voyons, nous entendons, nous goûtons ; et toutes ces sensations ne peuvent nous

donner aucune notion du monde extérieur. Les objets que nous voyons nous paraissent dans notre œil ; ce que nous entendons ne semble exister que dans notre oreille ; si le toucher ne nous avertissait pas de l'éloignement des objets, nous ne pourrions avoir aucune idée de ce qu'on appelle monde extérieur. Par le toucher seul, nous nous assurons de cette vérité, encore est-elle douteuse pour un grand nombre de philosophes.

A ces objections, M. *Gall* répond par une dénégation absolue ; car enfin, loin de rapporter à nous-mêmes la cause de nos sensations, nous sommes portés à rapporter à l'extérieur des impressions qui sont évidemment en nous-mêmes. Ainsi, on voit des flammes rouges, dans l'inflammation de l'œil ? on entend des bruits lointains, dans l'obstruction des conduits auditifs ; et une foule de phénomènes sont analogues à ceux-là. Dans les songes, par exemple, ne rapportons nous pas tout hors de nous, tandis que tout se passe évidemment dans notre cerveau ?

Cela posé, il est facile de réfuter les assertions des philosophes qui ont accordé au toucher une influence telle qu'ils ont attribué la supériorité de l'homme à la perfection de sa main et à la mobilité des pièces qui la composent. *Condillac* est tombé dans cette erreur, *Buffon* l'a portée si loin qu'il va jusqu'à attribuer le peu d'intelligence de certaines personnes à l'usage où l'on a été de les emmailloter, et de suspendre ainsi, pendant longtemps, l'exercice du toucher. *Helvétius* renchérisant encore sur tous ceux qui l'avaient précédé, a cru pousser l'esprit philosophique à son dernier terme, en disant que le cheval ne diffère de l'homme que par la corne qui garnit son pied. Rien n'est pitoyable comme de pareils arguments.

*Euffon*, *Jean-Jacques*, et tant d'autres qui se sont plaints du maillot, et qui, sans doute, avaient été emmaillotés, n'étaient pas pour cela des imbécilles ; et *Bonnet* a parfaitement répondu à *Helvétius* que si la corne ou la botte du quadrupède venait à se convertir en doigts flexibles, il n'en demeurerait pas moins incapable d'exécuter les opérations intellectuelles de l'homme, parce que la botte subsisterait dans le cerveau, c'est-à-dire que l'organisation du cerveau correspondante à l'organisation de la botte n'étant pas changée, l'animal n'en aurait pas des idées plus élevées qu'auparavant.

Et puis, que signifient des intelligences dépendantes de la perfection d'une main ? Si ce sont la trompe de

l'éléphant, la queue du castor, la main de l'homme qui décident du degré d'intelligence des animaux, c'est donc à la forme de leur main qu'*Homère*, *Raphael*, *Michel-Ange* doivent leurs sublimes conceptions ! pourquoi, avec les mêmes moyens, le même instrument, tous les hommes ne se ressemblent-ils pas ? Pourquoi l'hirondelle fait-elle son nid autrement que la fauvette, quoique leur bec soit si ressemblant ?

On est donc forcé de convenir que ce n'est point au toucher que nous devons la perfection de l'intelligence, et que lorsque celle-ci ne rectifie pas les erreurs, le toucher ne rectifie rien ; la main est un instrument ingénieux et bien fait sans doute ; mais il faut qu'il soit conduit par une force supérieure.

Voilà les idées de M. *Gall* sur les sens, aussi clairement exposées qu'il m'a été possible de le faire, en les dégageant de toutes les citations, les exemples, les répétitions dans lesquelles il tombe souvent. La philosophie empirique ou des sensations ne me paraît pas devoir résister à des attaques si vigoureuses. Il est juste néanmoins de dire que M. *Gall* n'est ni le seul, ni le premier qui les ait portées. Cet auteur met tous les autres à contribution, il fait servir à son système tout ce qui lui tombe sous la main, sans s'embarrasser des redites et même des démonstrations quelquefois triviales, à force d'être évidentes ; aussi, ne saurait-il échapper au reproche de se créer souvent des objections chimériques pour avoir le plaisir de les réfuter longuement, et de grossir ainsi les volumes par des répétitions et des lieux communs.

M.

## HYGIÈNE.

RECHERCHES ET CONSIDÉRATIONS SUR LA RIVIÈRE  
DE BIÈVRE, par MM. *Pavet* et *Parent*, D. M. P.  
Brochure in-8. Paris, 1822.

Tel est le titre d'un ouvrage par lequel deux jeunes auteurs, déjà connus par des travaux honorables, et élèves du savant *Hallé*, débutent d'une manière heureuse dans une carrière longtemps parcourue avec succès par cet illustre professeur, à la mémoire duquel leur reconnaissance dédie leur travail. L'éloge mérité qu'en ont fait MM. *Adelon*, *Ruillier* et *Double*, à l'aca-

démie de médecine , à laquelle les auteurs l'avaient présenté , l'accueil favorable dont l'a honoré un homme juste appréciateur des travaux entrepris dans des vues d'utilité publique , M. le Préfet de la Seine , et, par dessus tout, le but dans lequel il a été rédigé ; savoir : l'assainissement de l'un des quartiers les plus populaires , et conséquemment les plus intéressans de Paris , le faubourg Saint-Marceau , recommande ce livre à l'attention du public.

La rivière de Bièvre , ou des Gobelins , traverse le faubourg que nous venons de nommer et va ensuite se jeter dans la Seine. Quoi qu'elle soit réellement moins une rivière qu'un ruisseau bourbeux et infect , elle rend les plus grands services à l'industrie manufacturière de ce quartier.

En effet, sur ses rives sont situées un grand nombre de manufactures , importantes par leurs produis , utiles par le grand nombre d'ouvriers qu'elles emploient. On y remarque de superbes blanchisseries , des moulins à papier , des tanneries , des fabriques de toiles peintes ; enfin , notre belle manufacture de tapisseries des gobelins. On conçoit d'après cela de quel intérêt pouvait être l'examen hygiénique de cette rivière à l'existence de laquelle est liée , pour ainsi dire , la vie d'une population nombreuse. MM. *Pavet* et *Parent* l'ont fait , cet examen , avec tout le talent et tout le soin possibles ; ils ont fait les recherches les plus exactes , et sont entrés dans les détails les plus minutieux ; non-seulement pour signaler toutes les améliorations dont le cours de la rivière de Bièvre est susceptible ; mais aussi pour faire connaître les divers moyens qui pourraient en faciliter l'exécution. Après avoir décrit avec exactitude le cours de cette rivière , la géologie et la végétation du vallon dans lequel elle coule , indiqué le nombre et l'espèce d'établissements qui la bordent , la rapidité de son cours , la masse d'eau qu'elle fournit habituellement , et donné l'analyse de cette eau , préliminaires indispensables ; ils arrivent à la partie réellement importante de leur travail , celle où ils considèrent cette rivière 1<sup>o</sup> relativement à la salubrité publique ; 2<sup>o</sup> relativement à l'industrie manufacturière.

Relativement à la salubrité publique , il résulte des recherches et observations de ces médecins , que la rivière de Bièvre n'est d'aucune utilité à la portion du faubourg de Paris qu'elle traverse , car , disent-ils , autant est avantageuse pour la salubrité une masse d'eau

courante , qui , établissant à sa surface un courant d'air , entraîne les immondices , et rafraîchit l'atmosphère environnant , autant doit être nuisible et désagréable une masse d'air immobile sur la surface d'une eau stagnante , et un véritable fossé rempli de matières animales , exhalant habituellement une odeur détestable , surtout pendant les chaleurs de l'été. Convaincus d'après cela , de l'influence nuisible que devait avoir sur la santé des riverains un pareil foyer d'infection , traversant un quartier habité par 30,000 individus , la plupart réduits à l'indigence et entassés les uns sur les autres , ils s'attendaient , avec raison , à trouver ceux ci en proie à des maladies graves , ou du moins débiles et languissans ; ils ont donc été agréablement surpris de ne voir dans le faubourg Saint-Marceau , et même sur les bords de la rivière des gobelins , qu'une population robuste et saine , exempte de toute maladie particulière produite par le voisinage de cette rivière. Néanmoins , quoi qu'ils attribuent en partie cette sorte de phénomène à l'influence de l'habitude , ils sont intimement persuadés que cet avantage précieux est presqu'uniquement du à l'exécution qu'ont reçu quelques-uns des moyens hygiéniques que *Hallé* avait déjà proposés , il y a 30 ans , dans un savant mémoire , soit pour détruire l'odeur infecte qu'exhalent les eaux de la Bièvre , soit pour s'opposer aux influences fâcheuses que celles-ci pouvaient avoir sur la santé des habitans des environs de cette rivière ; moyens qui étaient au nombre de 9 , et que nos lecteurs nous sauront sans doute gré de transcrire , attendu qu'ils peuvent être également applicables à l'assainissement de toute autre rivière.

*Hallé* proposait :

1<sup>o</sup> De combler tous les bassins et les canaux latéraux , et d'en faire refluer les eaux dans le véritable lit.

2<sup>o</sup> De retirer les moulins actuellement entremêlés dans l'intérieur de Paris , aux manufactures dont ils arrêtent et suspendent les eaux ; sans cela il faut renoncer à procurer l'écoulement des eaux stagnantes , et à détruire l'infection qui rend inhabitables plusieurs parties de ce faubourg.

3<sup>o</sup> De disposer le lit de la rivière de manière que les obstacles à l'écoulement des eaux étant éloignés , l'inclinaison soit plus uniforme , et , par conséquent , le cours des eaux plus rapide.

4<sup>o</sup> De faire pavier ou dallier le fond du lit dans toute son étendue , dans l'intérieur de Paris , afin que le né-

toyage et le curage de la rivière soient faits avec plus de facilité et de promptitude.

5<sup>e</sup> D'opérer ce curage tous les mois au moins, à cause des immondices que les eaux de la Bièvre reçoivent nécessairement et journallement des manufactures établies dans toute l'étendue de son cours.

6<sup>e</sup> De couvrir les égouts qui se rendent dans la Bièvre, de les y diriger par la voie la plus courte, et avec la plus forte inclinaison possible; en payer et en daller le fond, les laver souvent; conduire l'égout de la Salpêtrière directement à la Seine.

7<sup>e</sup> Disposer le lit de la Bièvre, à son embouchure, de manière que la direction de ses eaux forme un angle aigu dans le sens des eaux de la Seine, que le fond de cette partie du lit de la Bièvre soit supérieur au lit de la Seine, et que son inclinaison en cet endroit soit dans l'espace de quelques toises, plus forte que dans tout le reste du cours de cette rivière, afin que les eaux y soient moins disposées à la stagnation.

8<sup>e</sup> Rompre, s'il est possible, les angles trop forts que la Bièvre fait en quelques endroits, principalement auprès de la rue Mouffetard, où le lit se rencontre deux fois à angle droit.

9<sup>e</sup> Détruire l'obstacle qu'apportent au libre cours de l'air les murs élevés ou les bâtimens qui traversent la rivière de l'est à l'ouest en plusieurs endroits; faire en sorte que cette rivière soit découverte dans toute son étendue, et que l'espace du canal formé par les bâtimens qui la bordent, soit complètement libre du sud-est au nord-est, c'est-à-dire dans la direction du vallon.

Tels sont les moyens judicieux qu'indiquait alors M. Halle pour l'assainissement de la rivière des gobelins. Quelques-uns des principaux, disent MM. Pavet et Parent, ont reçu leur exécution; mais les autres ont été entièrement négligés, quoiqu'on eût fort bien pu les mettre à profit à très-peu de frais. Il en est de même de quelques autres conseils non moins sages, que donnent ces médecins, et qui, également peu dispendieux, pourraient avoir les meilleurs résultats, sous le double rapport de la salubrité publique et de l'industrie manufacturière, dont l'exécution de ces conseils augmenterait, sans aucun doute, et la facilité et les produits.

En un mot, le travail de MM. Pavet et Parent est fort remarquable et ne peut manquer d'être très utile. On ne peut donc que les féliciter de l'avoir entrepris

et surtout les louer de la manière dont ils l'ont exécuté.

E. MOULIN, D. M. P.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Dictionnaire abrégé des sciences médicales, par une partie des collaborateurs du grand Dictionnaire, tome VI; chez Panckoucke, éditeur, rue des Poitevins, n. 14.*

L'analyse d'un dictionnaire est, à mon avis, un travail aussi ingrat pour celui qui en est chargé que peu instructif pour le lecteur. Placé entre le désir de s'arrêter à tous les articles importans, et la nécessité de se restreindre dans les bornes d'un article de journal, on ne peut souvent qu'indiquer les observations qu'on a faites, sans leur donner les développemens propres à en faire sentir la justesse.

Le volume que nous annonçons contient des articles assez importans pour que nous eussions désiré nous y arrêter plus longtemps que nous ne l'avons fait; mais nous avons dû nous plier à la loi qui nous est imposée par l'étendue de cette feuille.

Nos lecteurs n'ont, sans doute, pas oublié que l'ouvrage qui nous occupe doit être terminé en 15 volumes. L'obligation où sont les auteurs de se renfermer dans ces bornes, fait qu'ils ne peuvent pas donner à certains articles les développemens qu'ils comporteraient. C'est cette raison qui doit les faire excuser de n'avoir pas traité, avec tous les détails dont ils étaient susceptibles, les mots que renferme le volume dont il va être question. Nous citerons, à l'appui de notre assertion, les articles *digestion*, *drastique*, *emménagques*, etc. Ce reproche est loin de pouvoir s'appliquer à tous ceux de ce volume qui en renferme un assez grand nombre traités avec beaucoup de soin.

Le *Dictionnaire abrégé* continue à être rédigé d'après les principes de la nouvelle doctrine, dite exclusivement *physiologique*, et frappe, par conséquent, de sa pesante massue, l'*ontologie* de tous les temps et de tous les lieux. Le mot *diabète*, qui se présente à nous, va nous fournir l'occasion de faire quelques réflexions.

L'auteur de cet article n'a pas grand chose à nous dire à ce sujet, pas plus que le chef de l'école dont il est sorti, qui prétend que cette maladie n'ayant pas été assez étudiée par des physiologistes, et l'on sait ce que

signifie ce mot dans sa bouche , il doit attendre des observations ultérieures pour s'expliquer à son égard , car les travaux des ontologistes ne font nullement autorité pour lui. Cependant , l'auteur de l'article nous dit que , des documens qu'il nous donne , on peut conclure que « le diabète consiste dans une suractivité , une irritation de l'appareil digestif et de l'appareil sécrèteur de l'urine » et après avoir cherché à appuyer son opinion de la manière d'agir des causes qui produisent cette maladie ; il passe à la critique de différens auteurs qui s'en sont occupés. Vient enfin le traitement qu'il propose ; il ne s'accorde pas plus avec sa manière de voir sur la nature de la maladie , qu'avec les principes de la doctrine physiologique. Il nous dit : « puisque le diabète consiste spécialement dans une irritation , une augmentation d'action des reins , il faut recourir à tout ce qui peut ralentir l'action de ces viscéres ; or , on n'a pas assez remarqué que la nourriture animale et les boissons toniques modèrent en général l'excrétion de l'urine. » Ici il y aurait peut-être quelque chose à dire sur la propriété qu'il accorde très-gratuitement aux boissons toniques , de modérer l'excrétion de l'urine ; mais il est plus important de le suivre dans ses raisonnemens , sans faire de disgrégation. Il établit ensuite deux degrés de diabète , l'un curable , et l'autre où il n'y a plus de guérison à espérer , et où , par conséquent , tout traitement est indifférent. Dans le premier cas , il conseille les alimens très substantiels , tels que soupe grasse , viandes faisandées , graisses , boudins très gras , bœuf , vin généreux , etc. Or que deviendra avec ce régime la gastrite concomitante ? il paraît l'avoir perdu de vue , ce qui est une faute impardonnable pour un homme profondément pénétré des principes physiologiques ; et quoique plus bas il proscrive les toniques , je suis autorisé à dire que s'il ne se trompe pas sur la nature de la maladie , il doit nécessairement l'augmenter par les moyens qu'il lui oppose.

J'ai dit , en commençant cet article , que le mot eménagogue n'avait pas été traité avec le soin qu'il exigeait ; voici les raisons qui motivent mon opinion à cet égard. Dans un livre comme celui-ci , qui me paraît destiné à devenir un manuel pour le praticien , il y avait beaucoup à dire sur ce sujet , soit pour faire sentir combien on peut commettre de fautes avec cette arme dangereuse , soit pour indiquer l'heureux usage

qu'on en peut faire. L'auteur , qui a négligé tout développement clinique , n'a pas donné un prétexte plausible pour excuser sa brièveté en disant : qu'il ne croyait pas devoir s'arrêter à l'occasion d'une expression peu conforme au génie des doctrines médicales modernes , comme si parce qu'un mot est impropre pour désigner une chose on ne devait plus s'occuper de la chose elle-même : proposez la réforme du mot et exposez nous ensuite les idées qui s'y rattachaient ; c'est avec raison qu'il blâme l'abus de ce moyen , qui produit de si grands maux , soit entre les mains de praticiens inhabiles qui , ne s'arrêtant qu'à l'effet qui frappe leurs sens , ne remontent jamais à la cause qui lui a donné naissance ; et plus encore entre celles de ces hommes qui déshonorent la plus noble des professions , par le commerce le plus infâme. Il ne peut cependant disconvenir qu'il ne rende des services entre les mains des praticiens sages et éclairés , et pour le battre avec les armes qui probablement lui sont les plus familières , combien de fois n'a-t-on pas à se louer de l'emploi de la saignée comme emmenagogue ? Il me paraît que la discussion dont je parle aurait répandu beaucoup d'intérêt sur son travail.

J'avais pensé que l'article entité devait être un des plus étendus et des plus importans du dictionnaire physiologique ; mes conjectures n'étaient pas fausses. C'est à ce mot que les auteurs avaient renvoyé ce qu'ils avaient à dire sur la diarrhée et sur la dysenterie , qui ne sont que deux nuances de l'entérite. L'auteur divise son sujet en quatre articles principaux qui comprennent les quatre nuances de cette maladie ; il nous fait espérer que cette division artificielle disparaîtra avec les progrès de la science. Cet article est fait avec soin , et parfaitement en rapport avec les connaissances modernes. Une chose m'étonne cependant , c'est de voir l'auteur rester dans une espèce de doute sur la puissance contagieuse de la dysenterie. Sans l'admettre , il ne la rejette pas ; et j'avoue que je n'attendais rien moins dans son travail. Je suis presque tenté de le dénoncer à l'inquisition physiologique comme un homme encore plongé dans les ténèbres de l'ontologie ; quand en effet on rejette hardiment et sans délibérer la contagion de la fièvre jaune , malgré tous les faits et autorités qui militent en sa faveur , il est ridicule de rester dans le doute sur celle de la dysenterie , lorsque nous voyons tous les jours des individus

sains fréquenter impunément des dysenteriques pour vu qu'ils ne soient pas soumis aux causes délétères qui ont agi sur les derniers. Je suis obligé de dire et c'est que je pense qu'il a porté un pronostic trop funeste sur la dysenterie. Les faits que j'ai observé, et ceux qu'on rencontre tous les jours, me forcent à le contrarier encore sur ce point, malgré les autorités dont il s'appuie. Cette divergence dans notre manière de voir vient sans doute de ce que je n'ai jamais observé la dysenterie dans les circonstances dans lesquelles se sont trouvés les auteurs qu'il cite, où nécessairement elle doit être plus meurtrière que dans la pratique civile, à cause de la facilité qu'on a, dans ce dernier cas, de soustraire les malades aux causes qui ont développé chez eux la maladie. L'article entier pourrait être encore le texte de quelques réflexions qui ne seraient pas sans intérêt, et propres à faire ressortir son mérite. Je m'aperçois que je suis peut-être déjà trop long; il ne me reste donc plus qu'à féliciter les auteurs de ne pas s'être renfermés dans le cadre que leur avait tracé le grand dictionnaire, et à les engager à réaliser les espérances que nous ont fait concevoir les premiers volumes.

FORTANIER, D. M.

## MEDECINE VÉTÉRINAIRE.

### *Conception extraordinaire.*

Le 29 août dernier, une vache, appartenant à M. Nicolas Lalliat, maréchal, à Trainel, arrondissement de Nogent sur Seine, tombe en sautant un fossé assez étroit et peu profond, et meurt presque sur le champ. Le propriétaire, qui a assez l'habitude de traiter les animaux malades, est averti sur le champ par le gardien de cette vache; il s'y transporte, et, la trouvant morte, il fait appeler quelqu'un pour la faire dépouiller. Lorsque cette opération fut presque terminée, le propriétaire de l'animal veut que l'ouverture en soit faite pour tâcher de reconnaître qu'elle était la cause de sa mort, s'il lui était possible; mais la surprise où il s'est trouvé en voyant que cette vache avait six veaux dans l'utérus, qui tous avaient leur enveloppe particulière, qui tous étaient de grosseur et aussi bien formés que lorsque la vache est pleine de quatre mois

et demi, époque fixe à laquelle elle avait été conduite au taureau, auquel elle n'a été présentée qu'une seule fois.

Il y avait quatre femelles et deux mâles. Il y a six mois que cette même vache a fait deux veaux à la fois, qu'elle a élevé pendant un mois, ce qui arrive assez souvent. *Communiqué par le docteur GOUGET.*

## MEDECINE PRATIQUE.

### *Hydatides. Vaccin.*

Nous avons inséré dans un de nos derniers numéros (XXV) une observation qui constate l'existence des hydatides dans l'interstice des muscles. M. Brûlé, chirurgien, à Coucy-le-Château, nous communique un fait semblable, que nous avons cru devoir ajouter à celui que nous avons déjà rapporté.

Une femme, âgée de 42 ans, d'un tempérament sanguin, portait, depuis 21 ans, deux tumeurs à la partie moyenne de la cuisse droite, l'une externe et l'autre interne; elles étaient parvenues alors à la grosseur de la tête d'un enfant nouveau né; ces tumeurs, profondément situées dans les interstices des muscles, devenaient douloureuses; la peau commençait à s'ulcérer, c'est alors seulement qu'on réclama mes soins. Après l'examen des tumeurs, j'acquis la certitude qu'elles renfermaient un fluide, et je me suis déterminé à pratiquer une incision à leur partie la plus déclive, au même instant je vis sortir de l'une et de l'autre un pus albumineux et plusieurs centaines d'hydatides nommées *acephalocystes*, de diverses grosseurs, depuis celle d'un pois jusqu'à celle d'un œuf de pigeon, il a suffi pour obtenir la guérison, qui se fit attendre deux mois, de faire journallement, soir et matin, dans chaque poche ou kyste, de simples injections de vin miellé.

Depuis six ans, que cette opération est faite, la malade n'a éprouvé aucun ressentiment.

M. Brûlé ajoute qu'il a aussi trouvé des hydatides dans une molle ou faux germe.

Le même praticien nous communique aussi l'observation suivante qui nous a paru assez rare pour inspirer quelque intérêt.

M. L., avocat, de Coucy-le-Château, âgé alors de 55 ans, avait une petite fille qu'il voulait faire vacciner, M. R., son chirurgien, arrivé chez lui pour cette petite opération, ne put déterminer l'enfant à s'y soumettre. Pour l'y faire consentir, le père, qui n'avait pas eu la petite vérole, pria le chirurgien de le vacciner. Tous deux furent vaccinés ; au bout de neuf jours, la vaccine avait prise seulement à la demoiselle ; mais 14 ans après il s'est développé aux deux bras de M. L. autant de boutons que de piqûres.

Il est bien fâcheux que M. R. n'ait pas vacciné avec ces boutons pour se convaincre mieux de leur nature variolique, quoiqu'il assure qu'ils avaient tous les caractères qui les distinguent.

### VARIÉTÉS.

— On donne comme certain que le conseil royal de l'instruction publique a pris une décision qui érige en faculté de médecine l'école de chirurgie de Toulouse.

— *Volcan.* On apprend d'Islande que le glacier-volcan, Æfields Jokul, a eu une éruption le 26 Juin dernier. La cime de la montagne s'est éboulée avec un fracas horrible, accompagné de coups de tonnerre et d'éclairs. Les ravages, causés par la lave et les pluies de cendres brûlantes, sont incalculables, et s'étendent à plus de quinze milles à la ronde.

— Le Roi a créé, près du ministre de l'intérieur, un conseil supérieur chargé de veiller à la santé publique. Par ordonnance du 21 août, sont nommés membres du conseil supérieur de santé MM. les conseillers d'état, baron Capelle, Dégérando, Hély-d'Oissel, de Saint-Cricq. MM. les docteurs Pariset, Bally et Kéraudren, André banquier, Moreau de Jonnès, Julien conseiller d'état, et Pardessus, membre de la chambre des députés.

— A partir du premier janvier 1823, les étudiants en médecine devront être bacheliers ès-lettres et ès-

sciences, avant d'être admis à prendre la première inscription.

— *Population.* Le docteur Gouget nous écrit qu'il existe, dans son village, deux femmes qui ont eu, chacune, trois enfans d'une même couche. L'une d'elles a 17 enfans, l'autre, qui est encore jeune, dit notre correspondant, est en assez bon chemin pour atteindre sa rivale, et même pour la dépasser.

— *Électricité.* MM. de Blainville et Lefèvre Gîneau ont constaté, par des expériences directes, que l'amadou d'agaric de chêne a la propriété de soutirer l'électricité avec autant de facilité qu'une substance métallique disposée en pointe.

— *Questions mises au concours.* L'académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen propose pour sujet d'un prix qui sera décerné dans sa séance publique de 1823, la question suivante :

*Est-il prouvé qu'il existe des fièvres qui se communiquent par infection, sans cependant être contagieuses ? En admettant l'existence de ces fièvres, quelles sont les principales causes qui donnent lieu à leur développement et à leur propagation ? Quels sont les moyens propres à les prévenir ou en arrêter les progrès. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 f.*

— La société royale de médecine de Marseille propose, pour sujet d'un prix consistant en une médaille d'or, qui sera décerné dans sa séance publique de 1823, la question suivante : 1<sup>o</sup> *Déterminer la structure et les fonctions de la moelle épinière ; 2<sup>o</sup> exposer la nature, les causes, les symptômes et le traitement de ses maladies.* La société désire que MM. les concurrens prennent, pour base de leur travail, les observations cliniques et l'anatomie pathologique. Les mémoires, écrits en français ou en latin, seront adressés, *franc de port*, à M. Guiaud fils, docteur en médecine, secrétaire-général de la société, rue du Tapis-Vert, n. 35. Ils devront être remis avant le premier juillet.

— *Nota.* Il s'est glissé dans l'impression du dernier numéro quelques fautes légères que le lecteur aura sans doute rectifiées ; mais nous devons lui signaler la suivante. A la page 212, ligne 34, au lieu de : *découvertes chimiques*, lisez : *découvertes cliniques*.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

### PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. --- 16 octobre 1708.  
Naissance de Haller.

Nou est vivere, sed valere, vita;  
La vie, c'est la santé.

#### EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

(Vingt-deuxième article.)

*Suite de l'apoplexie ; catalepsie, épilepsie.*

On répète assez généralement que l'apoplexie est une des maladies les mieux connues depuis les recherches d'anatomie pathologique de quelques modernes. Je ne partage pas du tout cette opinion. Parce qu'on a trouvé un épanchement dans le cerveau, on croit avoir saisi la maladie elle-même ; le caillot a été considéré, si je puis me servir de cette expression, comme le corps du délit ; et l'on s'est hâté d'en conclure que toute apoplexie dépendait de ce caillot. Cependant des observations sans nombre existent, qui prouvent autant qu'une chose humaine peut être prouvée, que les symptômes de l'apoplexie ont eu lieu sans être suivis de la présence du sang épanché ; que, lors même qu'il y a épanchement, c'est assez souvent du sérum seul que l'on rencontre, etc. Des expériences plus récentes ont prouvé que l'on pouvait produire artificiellement un caillot dans l'intérieur du cerveau, sans déterminer les symptômes de l'apoplexie ; et des observateurs non moins dignes de foi ont ajouté que l'on ne rencontrait

quelquefois aucune altération organique. De là les apoplexies nerveuses, sanguines, séreuses, avec paralysie, sans paralysie, et mille autres dénominations nées de la diversité d'opinions et d'observations propres à chacun.

M. Broussais croit avoir tout éclairci en simplifiant la théorie des irritations cérébrales, et il me semble qu'il a échoué tout comme les autres. Il ne veut pas que l'on s'amuse à chercher quelle est l'altération organique qu'on rencontrera dans la tête. Que ce soit du sang ou de la sérosité épanchée, une fausse membrane ou un ramollissement, peu importe, le point important à déterminer, c'est l'irritation qui détermine tous ces désordres, et tous les symptômes qui en sont la suite. Il faut avouer que cette doctrine met bien à l'aise ; avec elle on peut se passer des bibliothèques et des vieux bouquins, comme dit M. Authenac ; mais avec elle aussi il faut se soumettre aveuglément à l'autorité d'un maître et lui faire le sacrifice de sa raison.

A qui persuadera-t-on en effet que l'irritation qui détermine l'apoplexie, la paralysie, etc. est la même que celle qui détermine l'hydrocéphale aiguë, la phrénésie, etc ? Si tous les symptômes groupés sous ces noms différents, dépendent d'une cause unique, l'irritation qui attaque le même organe, le cerveau ; il ne peut y avoir de différence que dans le degré ; or, si toutes les irritations cérébrales aboutissent à l'apoplexie

xie , qui , suivant *M. Broussais* , en est le terme commun , l'apoplexie doit être , et est considérée en effet , dans son système , comme le plus haut degré d'irritation du cerveau ; n'oublions pas que l'irritation est l'exaltation des propriétés vitales ; ou , si vous l'aimez mieux , l'exagération des phénomènes vitaux . Eh bien ! si c'est là la condition la plus favorable , la condition nécessaire à l'apoplexie , pourquoi n'arrive-t-elle presque toujours que dans un âge avancé , et épargne-t-elle l'âge adulte ? Pourquoi le phrénétique qui est dans un violent accès de délire , et le maniaque qui brise tout ce qui s'oppose à sa volonté , ne tombent-ils pas apoplectiques ? Voilà pourtant l'irritation cérébrale à son suprême degré ; voilà l'exaltation des propriétés vitales , si jamais les propriétés vitales sont exaltées .

Un vieillard , qui se traîne à peine sur sa béquille , tombe frappé d'apoplexie , et devient paralysé de la moitié de son corps . Dans sa jeunesse , il a irrité , fatigué son cerveau de mille manières , par les excès d'étude , par les passions de toute espèce , par le travail intellectuel . Croyez-vous qu'à l'âge de 60 ans , cet organe est plus irrité qu'il ne l'était à 30 ou à 40 ? et cet enfant qui succombe à l'hydrocéphale aiguë , cet adulte qui s'éteint au milieu des symptômes d'un typhus comateux , meurent-ils apoplectiques ? Si c'était la même irritation qui les tue , ne devraient-ils pas présenter les mêmes symptômes ? mais , de bonne foi , quelle ressemblance peut-on établir entre l'agonie de ces derniers malades et la mort subite , instantanée du vieillard qui tombe en apoplexie ? et , d'ailleurs , comment concevoir qu'une irritation aussi violente naîsse spontanément chez un individu qui ne présentait auparavant aucun prélude sensible , ou qui en offrait de si légers , et si peu en rapport avec la catastrophe qui a lieu si subitement .

En plaçant l'irritation dans le cerveau comme la cause déterminante de l'apoplexie , comme la pierre aimantée qui attire dans cet organe la masse du sang , *M. Broussais* n'a donc rien ajouté à nos connaissances ; il a substitué à des notions vagues , une notion plus vague encore , et qui ne peut soutenir le moindre examen ; mais les gens qui se payent d'un mot sont encore assez nombreux pour faire espérer à *M. Broussais* qu'on le croira sur parole , et qu'on lui passera son irritation cérébrale comme toutes les autres irritations .

On sent bien que je n'ai pas besoin de m'appesantir sur le traitement de l'apoplexie . Des saignées générales à la temporale ou à la jugulaire plutôt qu'aux bras ou aux pieds . Ensuite , beaucoup de saignées à la base du crâne , c'est-à-dire sous l'apophyse mastoïde , des ventouses scarifiées ; point de purgatifs , encore moins d'émétiques , point de musc , de camphre et généralement de tout ce qu'on appelle antispasmodiques , etc .

Toujours les saignées ont fait la base du traitement de l'apoplexie , et *M. Broussais* est ici sur son terrain . Il faut cependant prévenir ceux qui seraient tentés d'abuser d'un pareil traitement , qu'il y a des contr'indications à connaître , et des principes à observer . Ainsi , *M. Broussais* lui-même prescrit de s'abstenir des saignées lorsqu'il n'y a point de chaleur ni de réaction , que les artères sont petites , le cœur contracté , le pouls très petit et faible , les extrémités froides ; la saignée tuerait alors le malade en enlevant au cœur le peu de sang qui peut encore circuler . Il faut se borner aux révulsifs violents , tels que l'eau bouillante aux extrémités ; on applique en même temps la glace sur la tête aussi longtemps qu'il y a un peu de chaleur . Quand il n'y en a plus , on l'enlève et on attend la rougeur . Celle-ci annonce-t-elle la réaction , il faut la réprimer encore fortement par la glace , sans quoi elle serait plus violente encore que la première congestion . Lorsque les forces sont rappelées et la circulation bien établie , on a recours aux saignées . Voilà des préceptes très sages que j'ai rapportés tout au long parce qu'ils sont applicables , non seulement à l'apoplexie , mais encore à toutes les affections comateuses et même à toutes les maladies irritatives .

Tout le monde sait que la catalepsie est une maladie caractérisée par la perte de connaissance , sans paralysie , sans fièvre , et dans laquelle le malade conserve toutes les positions qu'on lui donne . Lui élève-t-on un bras en l'air , le bras reste levé et ne s'abaisse que peu à peu sans secousse . On a remarqué que les affections morales produisent assez souvent ce phénomène morbide ; *M. Broussais* appelle encore cela une irritation cérébrale ; mais ici , pressé par la singularité de la maladie , je l'ai entendu dissenter avec sagesse et dire toute sa pensée . Il y a , dit-il , dans les maladies deux choses à considérer , le compréhensible et l'incompréhensible (je me sers des expressions que j'ai

entendues.) Le compréhensible, c'est l'irritation, (j'avoue que je ne comprends pas ce compréhensible là), l'érection vitale qui produit le symptôme (ce compréhensible m'échappe encore) ; l'incompréhensible, c'est le pourquoi il y a telle forme plutôt que telle autre, la catalepsie plutôt que la phrénésie, l'apoplexie plutôt que la manie. Cet aveu a droit d'étonner car on comprend si bien l'irritation, et que l'irritation est la cause de tout cela. Je ne vois pas sur quoi on pourrait être embarrassé.

Quoi qu'il en soit, *M. Broussais* se borne, dans son cours, à parler d'un cataleptique, observé à l'hôpital militaire de Montaigu, par *M. Sarlandière* (1), comme du fait le plus remarquable en ce genre. Cette catalepsie a duré sept mois. On avait beau employer tous les stimulans possibles, l'accès ne finissait pas. La stimulation la plus efficace était le chatouillement et l'acupuncture à la plante des pieds ; alors, le malade était inquiet, vexé, comme un homme que l'on empêche de dormir ; de là *M. Broussais* prend occasion de comparer la catalepsie au sommeil. Ce malade a fini par se rétablir, après être tombé dans un état scorbutique et œdémateux. Ce sont les stimulans révulsifs qui ont été le plus utile.

Le traitement de cette maladie, généralement assez rare, n'offre absolument rien de saillant. Rappeler les évacuations supprimées, employer les antiphlogistiques contre les phlegmasies existantes, suspendre les travaux intellectuels quand ils en sont la cause ; voilà les moyens à employer pour prévenir les accès. Les révulsifs, et quelquefois la saignée locale, voilà le traitement de la maladie actuelle ; ce sont les lieux communs de la médecine.

MIQUEL.

(1) *M. Sarlandière* suit tous les cours de *M. Broussais* ; il est sans cesse en butte aux éloges de son maître pour avoir observé le cataleptique de Montaigu, et inventé, en 1818, la ventouse bdellomètre, autrement dit la Sarlandière, semblable à celle inventée par *M. Marre*, en 1806. Voyer *Gaz. de santé*, 1822, n. XIX.

## MEDECINE PRATIQUE.

### PRÉPARATIONS D'OR.

Quelques médecins assez obscurs avaient proposé l'emploi de l'or contre la maladie syphilitique, lorsque le docteur *Chrestien*, de Montpellier, publia une série d'observations sur les succès qu'il avait obtenus de ce métal, administré sous une forme et suivant une méthode particulières. Il employa d'abord l'or extrêmement divisé à l'aide du mercure ; ensuite, il s'arrêta à l'oxyde d'or, précipité de sa dissolution dans l'acide nitro-muriatique (*eau régale*) par l'étain, la potasse ou la soude. Aujourd'hui, c'est le muriate d'or et de soude qui est généralement employé par les partisans de ce remède. Le mode d'administration consiste à le mêler à une poudre quelconque, et à faire des frictions sur la langue, à des doses très-peu considérables, comme on le verra dans l'observation suivante. Cette observation vient d'être publiée, dans le *Journal universel*, par le professeur *Lallemand*. Nous en conserverons les circonstances les plus essentielles ; et les réflexions dont l'auteur les accompagne serviront à prouver deux choses.

La première, c'est que plusieurs idées modernes sur la maladie vénérienne ne sont bonnes à soutenir que dans le cabinet.

La seconde, c'est que *M. Lallemand*, que *M. Broussais* affecte de proclamer un des élèves les plus soumis et les plus distingués de la doctrine physiologique, ne craint pas de se montrer ontologiste renforcé dans ses observations, ainsi que dans ses raisonnemens, et laisse aux élèves fanatisés, aux Séides physiologistes la triste gloire de ne penser, de n'écrire et de ne parler que d'après les pensées, les écrits et les paroles du maître. Nous rapporterons textuellement les expressions de *M. Lallemand*, en nous bornant à souligner quelques-unes de celles qui ont donné lieu aux réflexions précédentes.

Le colonel de *C.* contracta, dans la campagne de Iéna, une maladie vénérienne caractérisée par des altérations situées sur le gland. Il la traita, comme le font la plupart des militaires, en faisant la guerre, et cessa de s'en occuper dès que les chancres furent guéris. Deux ou trois ans après, étant sur le point de se

marier, il consulta un chirurgien pour savoir s'il pouvait le faire sans danger. Comme il avait toujours joui de la plus parfaite santé, et ne portait pas le moindre signe extérieur qui put faire soupçonner l'existence d'une *vérole constitutionnelle*, ce praticien ne jugea pas convenable de lui prescrire un nouveau traitement. Mais six mois après son mariage, il remarqua quelques excoriations autour du gland, et consulta le même praticien qui lui conseilla de cesser de cohabiter avec son épouse. Peu de temps après, ces excoriations ayant pris un caractère syphilitique non-équivoque, il lui fit subir un traitement anti-vénérien consistant en sublimé, tisannes sudorifiques, etc.

Peu de temps après, M<sup>me</sup> de C. éprouva dans les organes de la génération une vive irritation, puis de la douleur accompagnée d'une chaleur insupportable et d'un écoulement ichoreux, dont elle était loin de soupçonner la cause, et qu'elle supporta longtemps sans oser se plaindre. Mais M. de C., prévenu du danger que pouvait courir son épouse, ne tarda pas à avoir la triste certitude de son malheur. On feignit d'attribuer les accidens qu'elle éprouvait à sa grossesse, et, sous ce prétexte, on lui fit prendre des pillules mercurielles qu'on appela laxatives, des tisanes et des sirops sudorifiques, sous le nom de dépuratifs. M<sup>me</sup> de C., jeune et sans expérience, prit tout ce qu'on lui donna sans se douter de rien. Les incommodités dont elle se plaignait disparurent. L'époque de son accouchement approchait, elle était fatiguée du traitement : on ne crut pas devoir le pousser plus loin.

Les couches furent heureuses ; l'enfant, gros et bien portant, continua à jouir d'une bonne santé jusqu'au quatrième mois. Alors il commença à maigrir, son corps se couvrit de pustules, et il mourut dans le marasme deux ou trois mois après. Dans le même temps, M<sup>me</sup> de C. perdit beaucoup de sa fraîcheur et de son embonpoint ; il lui vint des ulcères à la gorge et des boutons à la figure ; on sentit la nécessité de lui faire suivre un traitement plus régulier, plus énergique ; il fallut lui faire connaître sa situation. Elle se soumit à tout avec résignation, et exécuta ponctuellement tout ce qui lui fut prescrit. Le traitement consista en frictions mercurielles, sublimé en dissolution, tisanes et sirops sudorifiques. Il survint plusieurs fois de la salivation, ses cheveux tombèrent, la maigreur devint ex-

trême ; on crut, d'après ces effets, que le traitement avait été poussé assez loin, et l'on s'arrêta au bout de trois mois.

Peu de temps après, M<sup>me</sup> de C. devint de nouveau enceinte, accoucha à terme et sans accident. L'enfant, assez bien portant d'abord, commença, comme le premier, à déperir vers le cinquième mois, et mourut couvert de taches et d'éruptions cutanées. Prescription d'un troisième traitement mercuriel, dans lequel on insista davantage sur les sudorifiques, et surtout sur le rob de *L'affection*. Ce troisième traitement produisit sur la santé à peu près les mêmes effets que le second.

Un an après, M<sup>me</sup> de C. eut un troisième enfant qui subit le sort des deux autres. Après plusieurs consultations, on s'arrêta à l'idée que la mère était guérie, et l'on attribua au père l'infection à laquelle les deux derniers enfans avaient succombé ; il subit, en conséquence, un traitement très long et très compliqué.

Quelques mois après, M<sup>me</sup> de C. devint enceinte pour la quatrième fois, et accoucha à terme. L'enfant paraissait bien portant ; mais au bout de quatre à cinq mois, il lui vint à la peau des taches de couleur lie de vin, accompagnées d'engorgement et de dureté ; on les prit d'abord pour des taches scorbutiques, mais bientôt il survint des pustules à l'anus, le sein gauche de la nourrice s'excoria. C'est à cette époque que je fus consulté ; l'enfant avait sept mois, il était maigre, faible, décoloré ; sa peau était flasque et sa figure ridée. D'après la confidence qui me fut faite de tout ce que je viens de rapporter, il ne me fut pas difficile de juger que cet enfant était miné par une *vérole constitutionnelle*, et qu'il avait infecté sa nourrice.

L'enfant fut en apparence guéri par un traitement mercuriel énergique, auquel on soumit la nourrice. Celle-ci, devenue enceinte, ne put continuer l'allaitement ; on la remplaça par une autre ; mais les symptômes vénériens reparurent sur l'enfant, et la nouvelle nourrice éprouva aussi des ulcérations autour du mamelon. Le nourrisson fut traité par les bains de sublimé, à la dose d'un demi gros portée successivement jusqu'à deux gros dans dix ou douze livres d'eau, avec addition de cinq à six cuillerées d'alcool. La nourrice subit un traitement pendant le même temps. L'enfant fut guéri et se porte très bien depuis.

Mais revenons à la mère. Au moment où M<sup>me</sup> de C.

commençait à être rassurée sur la santé d'un fils qui lui donnait tant d'inquiétude, elle devint grosse une cinquième fois, et fut obligée de songer à la santé du nouvel être qu'elle portait dans son sein; d'un autre côté sa vue s'affaiblit considérablement, elle perdit ses cheveux, son embonpoint, ses couleurs. Plusieurs médecins attribuèrent ce commencement d'amaurose et les autres symptômes à l'état de grossesse, mais la maladie dont son premier enfant avait eu tant de peine à guérir, prouvait assez que sa constitution était encore imprégnée du virus vénérien. Tout portait donc à croire que l'être qu'elle allait mettre au monde en éprouverait la même influence que les autres. Pour le soustraire au même sort, je pensai qu'il était urgent de traiter la mère pendant sa grossesse, enfin de les guérir l'un et l'autre en même temps; mais quel traitement devait être préféré? le volume du ventre empêchait la malade de se frictionner elle-même. J'essayai des pilules de *Sédillot* à la dose de deux le matin et deux le soir; mais elles déterminèrent des coliques qui me firent craindre qu'elles ne provoquassent l'avortement, j'en cessai l'usage au bout de huit jours. Je donnai ensuite le sublimé à un quart de grain; il produisit des nausées et de la douleur à l'épigastre; je partageai la dose et la lui fis prendre à un huitième de grain, matin et soir: l'estomac en fut fatigué. Alors je renonçai au mercure, d'autant plus que dans le traitement précédent il avait été administré sans succès sous toutes les formes et en quantité considérable; je proposai le muriate d'or et de soude, malgré les préventions qui s'élevaient contre lui; il fut accepté avec répugnance, mais employé avec une régularité scrupuleuse. Je commençai par un seizième de grain, puis je passai successivement à un quinzième, à un treizième, à un dixième, et enfin à un huitième. Au milieu de ce dernier grain survint l'accouchement, qui fut suspendre le traitement pendant quinze jours, après lesquels on acheva ce grain et deux autres, divisés également en huit parties, ce qui fait en tout sept grains.

Pendant l'usage du muriate d'or, il ne survint aucun changement remarquable dans la santé, si ce n'est une augmentation dans l'appétit et dans les forces; il ne survint à ma connaissance ni fièvre, ni chaleur, ni salivation, ni excrétion critique; je ne remarquai jamais qu'une excitation générale, une augmentation d'activité dans toutes les fonctions, et de la constipation.

L'amaurose diminua peu à peu et d'une manière tellement insensible que la malade ne put préciser l'époque de sa guérison; les cheveux devinrent aussi épais qu'avant, les joues reprurent le plus vif incarnat, et l'embonpoint augmenta progressivement.

L'enfant, nourri par la mère, continua à jouir d'une parfaite santé; seulement il eut pendant longtemps des croutes laiteuses assez abondantes, qui s'étendirent sur la figure.

J'ai appris depuis, par M<sup>me</sup> de C., qu'elle était accouchée, il y a un an, d'un troisième garçon très bien portant, qui n'a jamais offert la moindre éruption cutanée, la moindre altération dans sa santé. Il est évident ici que le muriate d'or seul a guéri radicalement M<sup>me</sup> de C. d'une maladie vénérienne *constitutionnelle et invétérée*, qui avait résisté au mercure administré trois fois sous toutes les formes, et dont l'effet sur l'économie avait été poussé deux fois aussi loin que possible, et aidé dans son action par les sudorifiques les plus énergiques.

J'ai dit que la première nourrice avait eu une ulcération au sein droit, qu'elle avait pris trente frictions mercurielles, trois cents pilules de *Sédillot*, une forte dose de salsepareille et du sirop sudorifique, à haute dose, et qu'étant devenue enceinte, elle cessa de pouvoir nourrir. Voici la suite de son histoire. De retour dans son village, elle reprit aussitôt les rudes travaux de la campagne, et, malgré mes avertissements réitérés s'exposa au froid et à l'humidité, éprouva une salivation abondante qui dura long-temps et m'inquiéta beaucoup. Peu de temps après, elle eut un enfant maigre et chétif, qui ne vécut que quelques jours. Je ne le vis pas, mais, d'après ce qu'on m'en dit, il présentait tous les caractères des enfans qui naissent infectés de vérole constitutionnelle; cependant la mère jouissait des apparences de la plus belle santé. Je m'assurai qu'elle ne présentait nulle part aucun symptôme de maladie vénérienne, elle venait de subir un traitement long et pénible qui pouvait à la rigueur avoir influé sur la santé de l'enfant qu'elle portait alors. Je ne voulus pas prescrire un second traitement qui eût pu être inutile, et probablement aurait été exécuté avec la plus grande répugnance. Au bout de 15 mois, elle eut un second enfant qui présenta jusqu'au troisième mois toutes les apparences de la santé; mais à cette époque il déperit, sa peau se couvrit de taches brunes, il eut des pustules à l'anus et aux lèvres. M<sup>me</sup>

de *C.*, qui m'écrivait tous ces détails, ajoutait que ces symptômes étaient exactement ceux qu'elle avait observés chez ses enfans. *Il était évident que la maladie vénérienne n'était pas détruite chez la mère, quoiqu'elle ne présentât aucune altération dans sa santé*, et n'eût jamais rien communiqué à son mari avec lequel elle n'avait cessé de cohabiter. D'après les heureux effets que j'avais obtenus du muriate d'or, chez M<sup>me</sup> de *C.*, je me hâtais de lui envoyer, de Montpellier, huit grains de cette préparation, divisés en quinzième, quatorzième, douzième, dixième, et deux en huitième et en sixième de grain ; mais ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'on parvint à décider la nourrice à se soumettre à ce traitement, d'abord, parce qu'elle n'en voyait pas la nécessité, et ensuite, parce qu'elle ne pouvait pas croire qu'une si petite quantité de poudre, frottée sur la langue, pût être de quelque efficacité. M<sup>me</sup> de *C.*, qui m'avait fait dans le temps les mêmes objections pour son compte, et qui s'était depuis convaincue, par sa propre expérience, de l'efficacité du muriate d'or, employa tous les moyens de persuasion pour la déterminer. Elle céda, plutôt par complaisance que par conviction, M<sup>me</sup> de *C.* la prit chez elle, pour surveiller elle-même l'administration du muriate, les doses, et éviter la supercherie. Il ne survint aucun accident pendant le traitement, on ne remarqua presque pas de changement dans sa santé, mais l'enfant dont elle accoucha un mois après son traitement est âgé de 18 mois, et n'a jamais offert la moindre trace d'affection vénérienne, ce qui doit porter à croire que *le virus* a été complètement détruit chez la mère par l'action du muriate d'or.

J'ai dit aussi que la seconde nourrice avait eu, comme la première, une ulceration au sein, communiquée par la bouche de l'enfant. Le traitement, que je lui prescrivis, consista en trente frictions mercurielles, trente-deux grains de sublimé, tisane de salsépareille concentrée et sirop sudorifique. Je devais penser qu'un traitement aussi énergique (il a été surveillé par M<sup>me</sup> de *C.* avec la plus grande exactitude), et qui avait produit une grande influence sur la constitution de la malade, devait avoir détruit jusqu'aux moindres traces du virus vénérien. Cependant, six mois après, cette femme éprouva des démangeaisons et de la chaleur dans les organes de la génération ; elle s'aperçut d'un écoulement assez abondant qui tachait sa chemise en jaune-

verdâtre ; je la vis à Paris, il y a deux ans, et je trouvai sur la grande lèvre gauche une pustule humide, d'un pouce et demi d'étendue en longueur, sur près d'un pouce de large, et saillante de plus d'une demi ligne ; d'autres plus petites occupaient le pourtour du vagin et de l'anus ; il n'était pas possible de méconnaître à ces caractères des pustules vénériennes, produites par une maladie constitutionnelle. Cependant il se présentait ici une circonstance bien singulière, le mari de cette femme n'avait pas cessé de cohabiter avec elle, et il n'avait jamais eu la moindre excoriation, le moindre écoulement. J'essayai des bains, des lotions émollientes, narcotiques, astringentes, rien n'empêcha ces pustules de faire des progrès. M<sup>me</sup> de *C.* fut la première à me solliciter de cesser ces tentatives infructueuses, et de commencer, le plutôt possible, un traitement par le muriate d'or ; il fut tout-à-fait semblable à celui de la première nourrice ; et, ce qui est fort remarquable, la malade n'avait pas encore pris un grain et demi de muriate d'or que déjà tous les symptômes extérieurs avaient disparu ; elle n'en continua pas moins l'usage du médicament jusqu'à la fin du huitième grain, et depuis quinze mois sa guérison s'est confirmée.

Le rapprochement de ces observations présente un tableau remarquable par la ressemblance qu'offrent chez ces différens individus les principaux phénomènes de la maladie. On voit le *virus vénérien* incomplètement détruit chez M. de *C.* par un traitement superficiel, *rester latent* dans l'économie pendant plusieurs années, *se réveiller*, pour ainsi dire, après quelques mois de mariage, se montrer sur les organes les plus excités ; communiqué à M<sup>me</sup> de *C.*, combattu de nouveau par un traitement incomplet ; *passant aux enfans*, altéré par plusieurs traitemens mercuriels très énergiques, mais non détruit. Communiqué des enfans aux nourrices, combattu chez ces dernières par un traitement mercuriel aussi complet que possible ; il *reparaît* malgré cela chez les mêmes femmes, avec les mêmes apparences extérieures, mais *privé de ses propriétés contagieuses*, puisque celle qui avait des pustules considérables aux grandes et aux petites lèvres, ne communiqua absolument rien à son mari.

Les observations que je viens de rapporter semblent prouver que le mercure *agit directement sur le virus vénérien*, qu'il l'altère par une action qui lui est propre ; il semble que ce soit le *virus lui-même qui s'habitue à*

l'action du remède. En effet, les deux nourrices, dont j'ai parlé, n'avaient jamais pris de mercure sous aucune forme; par conséquent, leur constitution ne pouvait pas y être habituée; et cependant un traitement, qu'on pourrait plutôt regarder comme exagéré que comme incomplet, n'a pas suffi pour les guérir. Ce virus avait subi des altérations, puisqu'il avait produit des symptômes qui, bien que semblables à ceux qu'on observe dans d'autres cas, en différaient en ce qu'ils n'étaient pas contagieux. Enfin, la maladie a cédé avec autant de promptitude au muriate d'or, qu'elle avait résisté avec opiniâtré au mercure, quoique le premier n'ait presque pas produit d'effets marqués sur l'économie, tandis que le second en avait déterminé d'extrêmement énergiques. Quoi qu'il en soit, je ne puis m'empêcher de conseiller à ceux mêmes qui auraient les préventions les plus enracinées contre le muriate d'or, de ne pas hésiter à le préférer au mercure, tantes les fois qu'un premier traitement mercurel a échoué, et, à plus forte raison, après un second, un troisième.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Nosographie médicale*, par M. P. S. AUTHENAC;  
Première et deuxième livraison.

Le règne des nosographies semble passé: un succès tel que celui de la nosographie philosophique de M. *Pinel* ne se renouvelle pas deux fois de suite; et, quel que soit le talent de M. *Authenac*, je doute qu'il parvienne à vaincre l'indifférence de ses contemporains pour les classifications qui naguère étaient regardées comme la chose la plus essentielle en médecine. *Pitcairn* avait autrefois posé la question sous une forme algébrique: *dato morbo, invenire remedium*: une maladie étant donnée, trouver le remède, voilà le problème; il ne s'agissait que de découvrir la formule propre à la résoudre. A la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, cette question fut réduite à une expression encore plus simple, car on n'exigeait pas la connaissance du remède; mais seulement celle de la maladie. On forma un cadre nosologique divisé en autant de compartimens qu'on avait de maladies à y placer, et le remède étant indiqué d'avance pour

chacune d'elles, le praticien n'avait plus à chercher ici, mais seulement à classer la maladie qu'il voulait traiter. Dès-lors, le problème de *Pitcairn* fut simplifié, et posé de la manière suivante: une maladie étant donnée, trouver la place qu'elle doit occuper dans un cadre nosologique. De nos jours, on va encore plus loin; presque toutes les maladies ont été déclarées irritatives, et la question a été réduite à ces termes: une maladie étant donnée, trouver la nuance d'irritation qui la détermine.

Que la médecine soit ainsi devenue plus facile, cela est incontestable; mais que la guérison des maladies soit plus prompte et plus sûre, voilà ce qui est en question. Ce n'est pas ici le lieu de discuter le pour et le contre: nous avons à parler de la nosographie de M. *Authenac*, et nos lecteurs attendent le jugement que nous devons en porter. Cet auteur « renferme en cinq classes toutes les maladies *médicales*. » Ce dernier mot est placé là sans doute par opposition à chirurgicales, et pour désigner les maladies internes. C'est, à notre avis, une expression malheureuse et un défaut capital. Toute classification nosologique qui ne comprend pas toutes les maladies est, par là même, frappée d'un vice irrémissible; c'est une vérité cent fois démontrée, et contre laquelle les exemples les plus fameux ne peuvent rien.

Les cinq classes de maladies, admises par M. *Authenac*, sont 1<sup>o</sup> les fièvres; 2<sup>o</sup> les phlegmasies; 3<sup>o</sup> les altérations des sécrétions; 4<sup>o</sup> les névroses; 5<sup>o</sup> les maladies organiques; les 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>, 4<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup> sont les mêmes que dans la nosographie de M. *Pinel*. Dans la troisième, M. *Authenac* substitue les altérations des sécrétions aux hémorragies; nous ne voyons pas dans quelle classe il aura placé celles-ci; et, s'il faut dire notre sentiment sur cette substitution, nous avouons qu'elle ne nous paraît pas heureuse. En effet, les sécrétions ne sont-elles pas altérées dans les fièvres, dans les phlegmasies, dans les maladies organiques, etc. Comment donc composer une classe particulière de ce qui n'est qu'un phénomène, un accident commun à toutes les autres classes; au reste, nous craignons de ne pas comprendre la pensée de M. *Authenac*; il n'a publié jusqu'ici que la première classe et le premier ordre de la seconde, c'est-à-dire les fièvres et les phlegmasies cutanées.

Si les grandes divisions de la nosographie médicale ne sont pas nouvelles, et doivent subir, par conséquent

les mêmes reproches qu'on a fait à celles qui l'ont précédée, M. Authenac ne mérite que des éloges pour l'exactitude et la précision des détails. En très peu d'espace, l'auteur enferme une foule de notions éparpillées dans une foule de livres; il indique les causes, les symptômes, le traitement des maladies, en particulier, les variétés qu'elles présentent, les noms divers qu'elles ont reçus, les opinions des divers auteurs, enfin l'ensemble des circonstances qui constituent l'histoire complète d'une maladie, avec une sagacité rare, et une précision bien opposée à la prolixité souvent rebutante de certaines monographies. La classe des fièvres est traitée, en cent-soixante pages, avec un soin presque minutieux, et l'ordre des phlegmasies cutanées, qui ne comprend que cent pages, offre le tableau le plus exact et le plus fidèle des exanthèmes et des maladies cutanées chroniques qui ont fourni la matière de tant de volumes. Nous ne tenterons pas d'en extraire des citations, ou d'en faire l'analyse, car comment analyser ce qui ne présente que les notions les plus précises, les circonstances les plus essentielles, les conditions indispensables pour la connaissance de l'objet qu'on étudie? Ce précis sera très-utile aux médecins qui n'ont pas le temps de tout lire, et très-recherché des élèves qui ont besoin d'apprendre beaucoup en peu de mots, *multa paucis.* Z.

#### VARIÉTÉS.

— *Purgatif de Leroy.* Nous avons eu occasion de parler plusieurs fois des accidens causés par le purgatif de Leroy. Nous avons tâché de prémunir la crédulité populaire contre ce prétendu remède universel. On ne peut pas nous accuser de partialité puisque les faits viennent malheureusement confirmer tous les jours nos assertions. Les accidens qu'il occasionne sont si fréquents qu'un journal des déparemens (*Echo du nord*), qui ne s'occupe pas ordinairement de médecine,

cine, a cru devoir consacrer quelques articles à combattre la *doctrine* et la *cupidité* du trop fameux M. Leroy. Là se trouvent dévoilés quelques-uns des moyens que met en œuvre M. Leroy pour donner de la vogue à son remède et pour éviter que ses insuccès n'arrivent à la connaissance du public. Le journal dont il est question, après l'exposition des faits, termine ainsi sa critique.

Pour en finir, nous concluons : 1° Que M. Leroy est un ignorant, son livre le prouve; 2° que sa méthode et son remède sont plus meurtriers que la poudre à canon; 3° que l'autorité a tort de ne pas mettre son livre à l'index, la potion à la rue, et l'auteur à Charenton; 4° qu'il y a lieu de s'étonner qu'un homme dont la doctrine et le purgatif font tous les jours tant de victimes jouisse de l'impunité, tandis qu'un malheureux qui dérobe un pain pour ses enfans mourant de faim est poursuivi et condamné,

— *Hygiène publique. Vacheries.* Par une ordonnance rendue le 25 juillet 1822, M. le préfet de police ordonne : qu'aucune vacherie ne pourra être établie, à l'avenir, à Paris, que dans les faubourgs situés au-delà des boulevards intérieurs.

— *Etude de l'anatomie.* M. Ameline, professeur à Caen, a présenté à la société des méthodes d'enseignement, un appareil fort remarquable, qui représente, par des pièces mobiles en carton, l'anatomie complète du corps humain, et dont l'usage est infiniment supérieur aux squelettes desséchés et aux modèles en cire. Il est malheureux que cet utile appareil soit trop coûteux pour devenir d'un usage général. M. Pacoud, professeur dans le département de l'Ain, a obtenu des résultats fort avantageux en appliquant cette même méthode à l'étude de l'art des accouchemens.

— *Etude de la médecine. Enseignement mutuel.* M. le docteur Beullac a entrepris d'appliquer à l'étude de la médecine, et principalement à celle de l'anatomie et de la chirurgie, la méthode d'enseignement mutuel; les succès qu'il a déjà obtenus sont un garant de l'avantage que sa méthode présente, surtout à ceux qui commencent l'étude de l'art de guérir.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.

# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 22 octobre 1822.  
Mort de Mazet, à Barcelone.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

### MÉDECINE ET PHILOSOPHIE.

TABLEAU ANALYTIQUE ET CRITIQUE DE L'OUVRAGE  
DU DOCTEUR GALL, *etc.* (Voyez le n° XXVII.)

(Troisième article.)

Ainsi, tout ce qui est dans l'intelligence n'est pas le produit de la sensation ; ainsi, l'observation nous démontre qu'il y a en nous quelque chose d'*inné* qui précède et dirige même l'exercice de nos sens : ce ne sont point certainement des idées toutes faites, mais bien l'aptitude à avoir telle idée plutôt que telle autre, à répondre à une sensation d'une certaine nature et à négliger une sensation différente. C'est ce que M. *Gall* appelle des *dispositions innées*. Elle n'est donc point si éloignée de la vérité l'opinion vulgaire sur l'aptitude à certains talens. *Si son astre en naissant ne l'a formé poète*, disent *Horace et Boileau*. Toute la doctrine de M. *Gall* est dans cette idée. On dira peut-être que ce n'est ici que l'ancienne philosophie de *Descartes* réfutée victorieusement par *Locke* et par *Condillac* ; on se trompera ; autre chose est avoir des *idées innées*, et être capable d'avoir ces idées ; on peut avoir des dispositions à la poésie, à la musique, sans être encore ni musicien, ni poète, ce n'est donc point le talent qui est inné, mais l'aptitude à l'acquérir.

Observez cependant que cette disposition n'est pas seulement une susceptibilité passive comme celle d'un bloc de marbre, susceptible de devenir une belle statue, si une main habile vient s'en emparer. C'est une qualité active, susceptible de se développer d'elle-même à la première étincelle, c'est une graine qui va germer et devenir un grand arbre aussitôt qu'elle trouvera des alimens dans un terrain favorable. Il s'agit de déterminer quelles sont ces dispositions innées, ces qualités fondamentales qui représentent les germes divers de chacune de nos connaissances, de chaque ordre d'idées que l'homme peut acquérir ; leur nombre doit être borné puisque notre entendement a des bornes, et c'est l'expérience qui doit nous apprendre à en tracer les limites.

Connaître ces qualités fondamentales, voilà donc le premier problème qui se présente à résoudre.

Prouver qu'elles dépendent de l'organisation, voilà le deuxième.

Assigner à chacune de ces qualités un organe, et trouver le siège de cet organe, voilà le troisième.

Enfin, apprendre à distinguer et à reconnaître chacun de ces organes par des signes extérieurs, voilà le quatrième.

M. *Gall* croit avoir trouvé la solution la plus complète et la plus satisfaisante de ces problèmes ; je vais

le suivre rapidement, et exposer en peu de mots ses principaux argumens.

Les philosophes et les idéologues qui se sont spécialement occupés de l'intelligence, en ont rapporté les phénomènes à plusieurs chefs principaux, qu'ils ont regardés comme les facultés primitives dont se compose l'entendement humain. C'est ainsi que *Condillac* est arrivé, par l'analyse, à neuf ou dix facultés primitives qui sont, suivant lui, le jugement, l'imagination, la mémoire, etc. M. *Laromiguère* n'en admet que six, l'attention, la comparaison et le raisonnement, le désir, la préférence et la liberté; M. *Cousin* n'admet que la sensibilité, la raison et la liberté.

Ces facultés, prétendues primitives par les philosophes, ne sont point telles, si l'on en croit M. *Gall*; ce ne sont que des attributs généraux de celles qu'il a découvertes. Pour lui, il n'y a de primitifs que les penchans, les instincts divers qui se manifestent dans l'homme comme dans les animaux, indépendamment de toutes réflexions, de toute éducation antérieure. Pour établir son système, il s'appuie de l'exemple des animaux qui ont leurs qualités primitives aussi bien que l'homme, mais cependant en plus petit nombre; ainsi, la qualité fondamentale, la disposition primitive du castor est l'instinct de bâtir, celle du tigre est l'instinct de dévorer, celle du renard est l'instinct de la ruse, et ainsi de suite. Chaque animal a toujours plusieurs de ces instincts, parce qu'il y en a qui sont communs à tous; tels, par exemple, que l'instinct de se défendre, le penchant à l'union des sexes, l'amour des enfans, etc. L'homme est celui qui en réunit un plus grand nombre, et il en possède même certains que les animaux ne possèdent point. Il se réunit en société, non point par le sentiment qu'il a besoin de secours mutuels, mais parce qu'il est naturellement sociable comme certains animaux; il bâtit comme le castor, parce qu'il a l'instinct qui le porte à bâtir. Il a commencé par une cabane, comme l'amphibie du Canada mais il a fini par un palais; voilà la différence de l'un à l'autre; différence essentielle qui prouve bien manifestement la supériorité de l'homme, et dépend des qualités supérieures qu'il possède, et qui n'appartiennent qu'à lui.

Telle est la manière d'envisager la première question posée dans le système du docteur *Gall*. Il en résulte que c'est par l'observation seule et par l'analyse

qu'on peut déterminer les qualités primitives dont l'homme est doué. Après beaucoup de tâtonnemens et d'observations, M. *Gall* a admis provisoirement vingt-sept qualités fondamentales, sauf à augmenter ou à restreindre ce nombre d'après les observations ultérieures. Je les indiquerai en parlant des organes qui leur sont assignés.

La seconde question est plus scabreuse que la précédente; je la réunis à la troisième parce qu'il est presque impossible de ne pas les discuter ensemble. Toutes les facultés dont nous avons à parler tiennent-elles à l'organisation, et de plus, à l'organisation du cerveau? M. *Gall* accumule une foule de preuves en faveur de cette opinion, ou plutôt il rapporte un très-grand nombre de faits qu'il prend pour des preuves. L'intelligence se développe et s'accroît, suivant lui, avec le corps, avec tous les autres organes; donc, elle est subordonnée aux progrès de l'organisation physique; mais les enfans ont proportionnellement un cerveau plus volumineux que celui de l'adulte, et les idiots ont cet organe également bien conformé. Pourquoi ne pensent-ils pas avec autant d'étendue et de profondeur? Dans l'état sain, dans l'état de maladie, dans toutes les circonstances de la vie, dit M. *Gall*, on retrouve cette correspondance exacte entre le développement du cerveau et celui de l'intelligence, entre les aberrations de celle-ci et les altérations morbides de celui-là; mais rien n'est plus contesté que cette assertion, et malgré toute l'assurance du docteur *Gall*, j'ose dire que rien n'est moins prouvé; car, dans une pareille matière, une seule exception détruit tous les principes qu'on a bâti sur la proposition générale, et ici l'on rencontre à chaque pas des exceptions et des objections insolubles.

Mais M. *Gall* ne s'en tient pas à considérer le cerveau en masse comme le siège de l'intelligence. Comme cette intelligence varie, comme il y a un grand nombre de qualités fondamentales diversement partagées entre tous les hommes; il faut qu'il y ait dans le cerveau autant de divisions, de compartimens, en un mot, autant d'organes particuliers qu'il y a de penchans naturels, de facultés primitives. C'est le développement d'un de ces organes, aux dépens des autres, qui constitue la qualité la plus saillante de l'homme qui le présente. Ainsi, celui qui a un point du cerveau plus volumineux que les autres a, par cette seule raison,

la qualité correspondante à ce point cérébral, qui domine sur ses autres qualités, et comme on ne se donne point son organisation, il faut bien se résoudre à avoir telle ou telle qualité, comme on a un nez épate ou une grande bouche.

Il y a certainement beaucoup de vérité dans tout cela ; il est incontestable que chaque homme est doué de qualités particulières qui lui sont données naturellement, quoique l'éducation et les préjugés les changent et les dénaturent presque toujours. Ainsi le poète n'est point orateur, et tel musicien extraordinaire peut être d'ailleurs un imbécille sous tous les autres rapports. Voilà le fait que je reconnais avec tout le monde. Ces diverses qualités sont le produit de l'organisation, et tiennent au développement plus ou moins considérable de certains points du cerveau ; voilà l'hypothèse que je vais combattre.

J'ai déjà fait remarquer ailleurs que le mot *organisation* était un mot vague qui n'explique rien, et qu'on nous jette continuellement à la tête sans savoir ce qu'il signifie, depuis qu'on est convenu de proscrire ceux accrédités avant celui-là. Mais ces physiologistes qui prétendent rejeter les abstractions pour s'en tenir au simple fait devraient bien nous dire, une fois pour toutes, ce que c'est que cette organisation qui fait tantôt un nerf, tantôt un muscle, tantôt un os ou une membrane, et qui est toujours l'organisation ; ils devraient nous dire en quoi consistent ces différences d'organisation dont ils nous parlent tant, et qu'ils ne nous montrent jamais. Ils nous parlent de différens tissus dont les uns se contractent et se meuvent, dont les autres sentent, etc ; mais comment savent-ils que la fibre musculaire est destinée à se mouvoir, et le tissu nerveux à sentir ? C'est parce qu'ils l'ont vu et touché, c'est très bien ; j'admets avec eux ce que le témoignage des sens m'ordonne d'admettre. Mais comment savent-ils que le tissu médullaire « jouit de l'admirable faculté de comparer et de juger, de se rappeler et de vouloir » comme on vient de l'écrire tout récemment ? Est-ce le témoignage des sens qui leur a appris cela ? Non, sans doute ; c'est par induction qu'ils raisonnent, ils ne sont donc plus dans les faits, et, en raisonnant comme eux, je ne vois pas pourquoi on ne placerait pas des comparaisons et des jugemens dans le tissu médullaire des nerfs du talon, et la mémoire ainsi que la volonté dans une tumeur encéphaloïde.

Dans le système de M. *Gall*, l'objection devient encore plus forte. Cet anatomiste, tout habile qu'il est, en séparant les divers départemens du cerveau, n'a pas découvert une différence d'organisation sensible entre les divers organes simples qu'il trouve dans cet organe composé. La pulpe cérébrale paraît en effet parfaitement identique, et les différentes circonvolutions extérieures sont formées par la substance grise qui paraît être partout la même. Or, vous quine voulez pas remonter au-delà du témoignage des sens, pourquoi supposez-vous des qualités si diverses dans des organes anatomiquement identiques ? Ne serait-il pas absurde le système dans lequel l'organe du talent poétique serait organisé de la même manière que celui de l'instinct de la propagation, etc. etc. ? Il faut donc, sous peine d'absurdité, que M. *Gall* admette, dans chaque division du cerveau, une organisation particulière, et, pour l'admettre, il faut qu'il aille contre le témoignage des sens, contre les résultats de l'observation la plus assidue. Qu'est-ce donc que cette fine anatomie qu'on nous dit si avancée et qui ne démontre rien, que cette organisation dont on nous parle sans cesse et dont on ignore toutes les conditions ? et que penser de ces physiologistes philosophes qui prétendent rester toujours dans les faits, et qui sont, par les faits eux-mêmes, ou réduits à l'absurde, ou entraînés dans les suppositions les plus gratuites ? M.

#### FAIT DE PRATIQUE.

*Destruction du cerveau, accompagnée de paralysie, les facultés intellectuelles étant demeurées intactes.*

Jean-Barthélemy *Bonnet*, âgé de 10 ans, naquit à Cazouls-les-Béziers, département de l'Hérault ; quoique ses parents eussent gardé la maladie vénérienne pendant longtemps, il fut néanmoins bien constitué, ayant la tête grosse et l'os frontal très-saillant. Il ne présenta aucun signe de maladie jusqu'à l'âge de 18 mois ; alors se manifesta une inflammation chronique de la conjonctive, d'apparence d'artreuse ou vénérienne, jointe à une rougeur de même nature, qui s'étendait depuis les commissaires des lèvres jusqu'aux ailes du nez. A l'âge de 22 mois, il éprouva une brûlure considérable sur tout le devant de la poitrine ainsi que

sur le bras droit. La guérison de l'ophthalmie et de la rougeur d'artreuse fut la suite de ce vésicatoire accidentel.

Après 40 jours de suppuration, la brûlure fut suivie d'une paralysie du bras droit, qui revenait de temps en temps, et durait trois ou quatre jours; un vésicatoire ayant été appliqué, la paralysie ne revint plus; elle avait duré une année. Le pus que rendait ce vésicatoire, qui coula pendant un mois, était si acré, qu'il rongeait les parties du bras sur lesquelles il séjournait; il était entouré d'une rougeur assez considérable, parsemée de petits ulcères rongeans.

Le vésicatoire étant fermé, l'ancienne inflammation de la conjonctive revint avec les mêmes caractères que la première fois, et ce ne fut qu'à l'âge de 6 ans, époque où le malade fut atteint d'une fièvre lente nerveuse, que l'inflammation de la conjonctive disparut; cette fièvre parcourut ses périodes jusqu'au quarantième jour, et elle ne céssa que lorsqu'un vésicatoire, qui avait été appliqué le vingtième jour de la maladie, se revêtit de la même rougeur corrosive, parsemée de plusieurs ulcères rongeans que j'avais observée autour du premier vésicatoire. Ce vésicatoire fut, par mon conseil, changé en cautère, que le malade garda jusqu'à l'âge de 8 ans.

À cette époque commence une série de symptômes très - remarquables; on s'aperçoit que le cautère ne coule plus et que la rougeur et les ulcères disparaissent; des douleurs de tête de plus en plus intenses, commencent à tourmenter le malade; les membres inférieurs perdent peu à peu leurs forces, différentes parties de son corps sont affectées de convulsions; la vue, l'odorat, l'ouïe, le goût, le toucher, diminuent de jour en jour, à tel point qu'il finit par perdre entièrement l'usage de tous ses sens, excepté l'ouïe; il fallait même lui parler très - bas pour être entendu, car il disait n'éprouver qu'un bruit avec frémissement ou platôt retentissement dans l'intérieur du crâne, lors qu'on lui parlait haut. Tous les membres de son corps perdent peu à peu leur contractilité, de manière que bientôt le malade ne put se tenir en aucune manière, sur ses jambes, sur ses bras, ni sur son séant; il ne peut retenir ses excréments, ni ses urines; remuant seulement ses jambes et ses bras dans le lit, et avertisant ceux qui le servaient, lorsqu'il était sur le point de rendre ses excréments.

Quelque temps après la perte de l'usage des sens,

le malade éprouva des vomissements de matières muqueuses, blanches, qui revinrent dans la suite périodiquement, toutes les semaines. Ces vomissements ayant duré pendant une année, furent alors remplacés par une diarrhée, qui fut aussi périodique, et qui persista jusqu'à sa mort, survenue le 5 avril 1817, après une grande secousse de sa douleur de tête.

*Autopsie.* De toutes les parties du cadavre, je n'examinai que le crâne. La suture sagittale, élargie dans toute son étendue, me permit de plonger le scalpel jusque dans la cavité encéphalique; j'écartai les deux portions de l'os frontal et les deux pariétaux, et quel fut mon étonnement de trouver l'intérieur du crâne entièrement vide, tapissé par les débris des membranes et offrant seulement, dans le fond de sa cavité, un peu de sérosité sanguinolente. Il n'existant aucune trace de cerveau ni dans les fosses antérieures de la base du crâne, ni dans les fosses moyennes, ni sur la selle turcique, en un mot, le crâne ressemblait à une boîte vide, contenant un peu de liquide dans son fond. L'enfant étant mon parent, et l'ouverture étant faite devant des membres de la famille et d'autres personnes entièrement étrangères à l'art, je ne pus continuer mes recherches; le cadavre fut inhumé.

Pendant sa dernière maladie, qui a duré environ 2 ans, le malade n'a éprouvé aucun trouble dans ses fonctions digestives, et son embonpoint n'a pas diminué.

Il conserva l'usage de ses facultés intellectuelles jusqu'à sa mort, sans aucune altération, à un tel point, que, le vendredi saint, veille de sa mort, sa sœur aînée lui ayant dit qu'elle allait à la messe, le malade lui répondit, dis donc, je m'en vais à l'office, aujourd'hui il n'y a point de messe. MARTEL, D. M.

Cette observation est trop remarquable pour que nous la laissions passer sans y ajouter quelques réflexions. D'abord, les premières souffrances de Barthélémy Bonnet indiquent assez la virulence de la maladie qu'il avait sans doute reçue en héritage de ses parents; mais les symptômes survenus lors de sa seconde maladie, comparée aux résultats de l'autopsie cadavérique, offrent un cas extrêmement rare dans les annales de la médecine. La perte des sens et l'abolition successive de presque toutes les fonctions de relation, indiquaient bien manifestement une lésion cérébrale; la jouissance intacte des facultés intellectuelles au milieu de cette impuissance générale, est, sans

doute, bien singulière ; mais l'absence du cerveau au moment de la mort est un fait bien plus extraordinaire encore. Les auteurs modernes, et surtout M. *Gall*, ont révoqué en doute toutes les observations semblables à celle-ci ; et, dans le cas où ce dernier a été forcé d'admettre l'absence de l'organe encéphalique, il a expliqué sa destruction par l'effet d'une maladie, et il a tâché de prouver que l'abolition des facultés intellectuelles avait dû suivre nécessairement la destruction progressive du cerveau, ou bien il a démontré que le cerveau qu'on croyait détruit ou nul, n'était que déplissé dans toutes ses parties, et réduit à l'état de véritable membrane ; c'est ce qui a lieu dans l'hydrocéphale.

Dans l'observation qui nous occupe, on peut, ce nous semble, affirmer que le cerveau avait existé, et qu'il a été détruit par une maladie quelconque ; M. le docteur *Martel*, dans un entretien que nous avons eu avec lui, a attribué cette destruction à un ulcère vénérien ; nous dirons pour nous, que nous n'en savons rien ; le fait existe, on l'expliquera comme on voudra. On dira peut-être que l'autopsie n'a pas été faite avec tout le soin possible, et que l'auteur aurait dû donner plus de détails anatomiques. Cela est possible, et nous regrettons vivement que M. *Martel* n'ait pas été assisté dans cette ouverture par d'autres gens de l'art ; mais il est juste d'observer aussi que l'on ne peut pas toujours surmonter les obstacles et vaincre les préjugés qu'on rencontre dans les campagnes, et que, d'ailleurs, il n'y a pas partout une académie des sciences.

*Note du réd.*

## SUR LE CHARLATANISME.

PREMIÈRE LETTRE.

Octobre 1822.

Depuis qu'on écrit contre les abus, on a droit de s'étonner et de leur durée et du courage des écrivains qui les frondent. Si, toujours attaqués, mais toujours renaissans, les abus bravent le philosophe et le législateur, c'est que la société, composée d'élémens hétérogènes, renferme dans son sein plus de charlatans disposés à les exploiter, que d'hommes déterminés à les combattre. Comme l'ignorance publique est la mine féconde soumise à cette exploitation lucrative, il est du devoir du médecin, chargé d'étendre sa sollicitude sur l'homme en santé autant que sur l'homme malade, d'arracher au charlatanisme le masque ridicule qui cache aux yeux ses véritables traits, et de di-

minuer ainsi le nombre de ses dupes ou celui de ses victimes ; pour cela, il suffit d'éclairer la société sur des choses qu'elle ignore communément, et de populariser non pas la science, cela serait impossible, mais les résultats de l'expérience et de l'observation des savans.

Laissant donc aux philosophes le soin d'attaquer les abus qui blessent la morale publique, aux législateurs le devoir de réprimer ceux qui ébranlent l'ordre social, nous allons essayer de combattre les abus qui naissent soit en dedans, soit en dehors de notre profession. C'est aux journaux qui s'occupent de médecine qu'il convient de recueillir les matériaux nombreux fournis sur cette matière, et aucun journal ne m'a paru plus propre que le vôtre à atteindre le but que je me suis proposé. Déjà, monsieur, vous avez prouvé qu'aucun préjugé ne pouvait trouver grâce devant vous et, depuis votre rédaction, la *Gazette de santé* n'a rencontré d'autres ennemis que ceux de la science et de l'humanité (1).

Le type des charlatans a été fourni par l'art de guérir ; c'est une vérité qu'il faut avouer en gémissant, mais qu'il faut pourtant avouer. On s'est donné la peine de chercher de quelle partie de l'Europe étaient sortis les premiers individus qui méritèrent ce nom, autant aurait valu chercher de quel pays émigrèrent les préfripons et les premiers chevaliers d'industrie ; la première société fournit le premier vice, et le mot qui désigne les charlatans en Europe est loin d'être aussi ancien que les charlatans eux-mêmes ; son étymologie bien moins savante que ne le pensait un savant pharmacien, se trouve dans la langue espagnole où *charlar* signifie babiller, et *charlatan* bavard ; car c'est à l'aide d'un babil soutenu et toujours risible que la basse classe des jongleurs européens trouve des dupes parmi le peuple ; Dans les classes supérieures de la société, il faut qu'ils empruntent un langage plus étudié et des manières plus recherchées ; mais le bavardage et l'effronterie, voilà les couleurs auxquelles on reconnaît facilement leur livrée.

Le charlatanisme est, dans les grandes villes, une

(1) Nous n'avons fait que notre devoir en flétrissant, autant qu'il a été en nous, le charlatanisme et les charlatans ; c'est une tâche qui nous a été léguée par nos prédecesseurs, et que nous continuerons à remplir avec tout le zèle dont nous sommes capables.

*(Note du rédacteur.)*

profession fort lucrative, elle a même sur toutes les autres un avantage remarquable, celui de n'être point possible de patente. Dans les petites villes et dans les campagnes cet état est moins important, il n'enrichit pas toujours, mais on peut dire du moins que partout il nourrit son homme, tant est certaine la spéculation qui base l'espoir de ses produits sur la crédulité publique.

L'art de tromper les hommes en santé demande de l'habileté; mais l'art de tromper les hommes malades n'en demande point; pour que l'ignorance du charlatan triomphe, il suffit de l'affaiblissement des organes et du découragement qui suit toujours une maladie longue et opiniâtre. Tel commence par un médecin qui finit par un charlatan.

Il est facile de découvrir les causes qui amènent le charlatan au chevet du lit d'un malade, et qui déterminent souvent des personnes même éclairées à s'administrer des médicaments d'un effet dangereux et incertain. Les moyens ordinaires de guérison employés par les vrais médecins, sont souvent trop lents et leur langage trop clair; simples dans leurs manières, ils ne subjuguent point le malade; quelque soit le succès qu'ils obtiennent ils ne font point de fanatiques, car ils n'avaient point promis de miracles. Le vulgaire ne juge de la bonté d'un médicament que par les effets apparens qu'il en obtient; les remèdes simples qui ne sont administrés que dans le but de faciliter une crise prochaine et prévue, lui paraissent peu propres à le guérir. Répétons-le, quoiqu'on l'ait dit bien souvent, trop de médecins négligent d'agir sur l'imagination du malade, il est quelquefois nécessaire de faire la médecine expectante, mais il ne faut pas toujours que le malade s'en aperçoive, car il peut croire alors, ou que le médecin ne lui ordonne rien parce qu'il ne sait rien lui ordonner, ou que la nature de son affection est tellement grave qu'elle est au-dessus des secours de l'art.

Dans le premier cas il peut, ce qui arrive fréquemment, ôter sa confiance au médecin, et dans le second se livrer au premier charlatan venu qui lui promet une guérison prompte. Nous n'hésitons pas à le dire, la nouvelle méthode sur laquelle nous avons donné notre profession de foi dans le dernier ouvrage que nous venons de publier, ouvre le champ le plus vaste

au charlatanisme; elle proscrit presque toutes les substances qui composent la matière médicale, pour se borner à des évacuations de sang continues; le malade, bientôt épnié, ne peut plus continuer un traitement qui le réduit en peu de jours au dernier degré de faiblesse, et le découragement s'en empare.

Un médicament qui paraît être d'un effet nul sur l'économie vivante produit souvent un effet salutaire sur le moral qu'il faut aussi soutenir. Ce n'est pas là, quoiqu'on en dise, de la polypharmacie, c'est de la médecine pratique, de la prévoyance et de la raison.

FIÉVÉE, D. M.

#### ESPRIT DES JOURNAUX DE MÉDECINE

— Tandis que M. *Pinel*, de Maubeuge, se récrie, dans le *nouveau journal*, contre la pratique de M. *Peschier* qui guérit tous ses pleurétiques avec de fortes doses d'émétique (Voyez *Gaz. de santé*, 1822, n. XXI.) Attendu que la *physiologie* s'oppose à l'administration de ce médicament irritant, M. *Huime*, secrétaire-général de la société médicale de Tours, s'exprime de la manière suivante, dans le *Précis de la constitution médicale*, observée dans le département d'Indre et Loire, pendant le deuxième trimestre de 1822.

« Nous dirons, à cette occasion, que, d'une part, rebuté des non-succès trop fréquens du traitement antiphlogistique, en apparence le plus rationnel, et de l'autre, encouragé par les préceptes et l'exemple de plusieurs des anciens maîtres de l'art, et de quelques médecins modernes, parmi lesquels nous citerons le docteur *Peschier*, de Genève, sur l'emploi de l'émétique dans les *fluxions de poitrine*, principalement dans un degré avancé de la maladie, nous avons osé, tout nouvellement, dans trois cas de cette espèce, porter la dose du tartre stibié jusqu'à huit et dix grains, en 24 heures, dans une potion de six onces, et cela avec un plein succès. Il est bon de dire que nous avions déjà obtenu de cette médication quelques avantages antérieurs. »

Tandis que M. *Sauthier*, docteur en médecine et en philosophie de l'université de Turin, tonne contre les controstimulistes italiens qu'il a suivis au lit du malade et dont *il a vu les efforts rarement couronnés d'un plem*

succès. M. Andral fils, consigne, dans le même journal, une observation de fièvre adynamique (gastro-entérite par excellence des physiologistes) guérie par les toniques les plus puissans. La prostration, la stupeur, la langue noire, la croûte fuligineuse des dents et des lèvres annonçaient bien manifestement le dernier degré de la maladie. Aucun tonique n'avait été encore administré à l'intérieur; et, cette fois, ce n'étaient point eux qu'on pouvait accuser; on prescrivit le vin, la décoction de quinquina, l'acide muriatique; on porta l'extrait de quinquina jusqu'à la dose d'une demi-once, et même de six gros dans une potion. L'éther sulfurique et l'eau de canelle, le vin de quinquina et le vin de Madère furent tour à tour employés; l'état du malade s'améliora à vue d'œil dans l'espace de 24 heures, sous l'influence de ce traitement; la tendance à la guérison se prononça de plus en plus, et, au bout d'un mois, le malade quitta l'hôpital de la Charité, très-bien portant. Quel scandale pour les médecins physiologistes, et quelle honte pour les sanguines!

— M. Rater nous apprend, dans le *Journal général*, (analyse de la Pharmacologie de M. Fiévé) que l'extrait de belladonne est beaucoup moins énergique que le musc et l'éther. Je ne sais sur quelles expériences ou sur quelles observations il se fonde; mais je demanderai à M. Rater s'il voudrait bien ordonner à la fois trente grains d'extrait de belladonne, comme CulLEN ordonnait trente grains de musc, et s'il avalerait un gros de cet extrait comme il pourrait avaler un gros et plus de l'éther le plus énergique.

— Dans la *Revue médicale* et les *Bulletins de la société d'émulation*, M. Ribes réclame la priorité relativement à l'emploi du baume de Copahu, à haute dose, dans les écoulemens gonorrhœiques. Le mémoire de M. Delpech, que nous avons fait connaître dans le n. XV de la *Gazette*, avait encore laissé quelque doute sur l'efficacité de ce remède; mais le ton de conviction de M. Ribes, et les assurances positives qu'il donne dans sa notice, doivent opérer la persuasion la plus complète. Les détails suivans sont trop importans pour que nos lecteurs n'aient pas le plus grand plaisir et le plus grand avantage à les connaître. « Je puis prouver, dit ce médecin recommandable, que je donne à forte dose le baume de Copahu depuis 18 ans; que je le fais prendre dans tous les temps de la gonorrhée avec des succès divers, mais toujours sans inconvénients; enfin, que je l'ai administré, quelle qu'ait été l'intensité du mal; et

lorsque celui-ci n'a pas été totalement enlevé, les accidens, loin de s'exaspérer, ont toujours diminué.

Je commençai à le donner à un demi gros le matin et autant le soir, ensuite à un gros deux fois le jour, puis à trois gros; je ne tardai pas à le porter à demi-once, bientôt après à six gros, et je suis très-souvent allé jusqu'à une once dans la journée, même à deux onces dans les 24 heures, lorsque j'ai trouvé des malades assez bien disposés pour surmonter le dégoût qu'excite ce médicament.

Mes essais m'ont donné lieu de remarquer que tous les baumes naturels agissent d'une manière évidente sur ces membranes, non-seulement lorsqu'elles sont dans l'état sain, mais plus particulièrement encore lorsqu'elles sont dans un état de maladie. Cependant ils n'agissent pas d'une manière aussi active et aussi prompte les uns que les autres. L'observation m'a prouvé que le baume de la Mecque doit être placé en première ligne; après lui vient le baume de Copahu, ensuite ceux du Canada, du Pérou, puis celui de Tolu.

L'expérience m'a prouvé que le baume de la Mecque agit très-efficacement; mais sa grande cherté, et surtout la difficulté de s'en procurer du vrai et du bon, m'ont forcé de m'attacher au baume de Copahu, qui, par sa nature et ses effets, approche le plus du baume de la Mecque.

Voyant le baume de Copahu agir si efficacement, je l'administrai sans hésiter dans tous les états de la gonorrhée, et lorsque, après la cessation spontanée de l'écoulement, il se manifestait un accident quelconque ou que je soupçonnais être la suite de cette suppression.

Une personne avait une gonorrhée qui coulait abondamment depuis deux mois, lorsque tout à coup l'écoulement se supprima, et il survint une ophthalmie violente qui résista, pendant 15 jours, à tous les remèdes anti-phlogistiques qu'on lui opposa. L'ophthalmie s'étant dissipée, la gonorrhée reparut peu de temps après; elle disparut de nouveau, et l'ophthalmie revint avec la même intensité que la première fois. La gonorrhée et l'ophthalmie se succédèrent ainsi alternativement pendant 4 mois; et lorsque je vis le malade pour la première fois, il avait les bords des paupières et la conjonctive rouges et fortement enflammés: la cornée était un peu terne. Je conseillai le baume de Copahu. Le malade en prit d'abord 5 onces en six jours. Au troisième jour il y avait un mieux sensible; au quinzième il n'exista plus de traces d'ophthalmie, et la gono-

rhée ne reparut plus. Le malade prit en tout 5 onces de baume.

Un jeune homme arrêta une gonorrhée par une application d'un morceau de glace sur le périnée; bientôt après il éprouva de l'oppression, des douleurs dans toute la poitrine, de la difficulté de respirer, une toux violente, suivie d'une abondante sécrétion muqueuse qu'il rendait par l'expectoration. Cet état durait depuis six jours, lorsque je fus consulté. Au deuxième jour de l'usage du baume de Copahu, le malade éprouva un bien sensible; au dixième, il ne ressentait de son accident qu'un peu de faiblesse, et il ne tarda pas à être complètement guéri.

Dans les premiers jours de la gonorrhée, et pendant la période inflammatoire, les glandes de l'aïne sont souvent engorgées d'une manière qui en impose et les fait prendre pour des bubons. L'usage du baume de Copahu, en arrêtant l'écoulement et l'irritation, fait aussi disparaître l'engorgement de ces glandes.

Depuis 16 ans, je ne fais plus mettre de cataplasme, ni même de suspensoir aux malades qui ont le testicule vénérien, ou ce qu'on nomme communément gonorrhée tombée dans les bourses. A la troisième ou quatrième dose de baume de Copahu, la douleur et l'inflammation du testicule diminuent, et le dégorgement commence à s'opérer visiblement. J'ai observé cela, non-seulement dans le cas de fluxion, suite d'une gonorrhée supprimée, mais encore dans les fluxions de ces organes produites par toute autre cause. L'on n'a qu'à continuer l'usage du baume de Copahu pendant 12 ou 15 jours, et l'on parvient à faire résoudre des engorgements même très-considerables, tant du testicule que de l'épididyme. Les premières doses de baume de Copahu agissent toujours promptement sur le testicule vénérien, et l'on voit l'engorgement diminuer d'une manière sensible; mais ensuite cet engorgement semble stationnaire pendant quelques jours; puis la diminution devient apparente et très-rapide; avec le baume de Copahu on est sûr d'arrêter l'augmentation du gonflement et d'opérer le dégorgement, ce qu'on

n'obtient pas toujours aussi sûrement par les autres moyens.

Je détruis la gonorrhée le plus promptement possible, parce que je la regarde, ainsi que les chancres et les bubons, comme un foyer d'infection toujours renaisant. Je fais continuer l'usage du baume de Copahu pendant 10 à 12 jours après que l'écoulement est arrêté, sans quoi la gonorrhée reparait quelquefois.

Le baume de Copahu fait cesser les érections nocturnes, la douleur et l'inflammation gonorrhœiques, aussi bien et souvent mieux que les saignées et les anti-phlogistiques ordinaires.

J'ai observé que, dans presque tous les cas de suppuration spontanée de la gonorrhée, il reste un très-léger suintement qui se fait remarquer, surtout le matin. Le sommet du gland et l'orifice de l'urètre offrent une sorte d'aréole d'un rouge plus ou moins vif, ce qui annonce encore l'existence du mode d'action gonorrhœique, que le baume de Copahu fait ordinairement disparaître.

Cependant je dois avouer que je ne regarde pas ce remède comme infaillible, quoiqu'il manque rarement son effet. Il est des gonorrhées qui résistent à l'emploi des baumes, quelle qu'en soit la dose, et de quelque manière qu'on les administre.

Mais si les baumes ne réussissent pas toujours à détruire complètement l'écoulement, j'assure que lorsque je les ai donnés à forte dose, ils n'ont jamais échoué contre les accidens déterminés par la suppuration spontanée de la gonorrhée, particulièrement lorsque ces accidens s'étaient développés peu de temps après la suppression de l'écoulement, et que le remède a été immédiatement employé; alors la gonorrhée et les accidens se sont constamment trouvés détruits sans retour.

Le baume de Copahu a encore d'autres propriétés médicinales; il est purgatif et anti-vermineux: il n'y a pas de meilleur détersif des ulcères, et même quelquefois la pourriture d'hôpital ne résiste pas à l'emploi de ce moyen.

Z.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. --- 11 novembre 1771.  
Naissance de Bichat, à Thoirette.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

*Nombre des malades admis dans les hôpitaux par les membres du bureau central d'admission, pendant le mois de Octobre 1822.*

Fièvres non caractérisées.....	66
<i>Id.</i> gastriques, bilieuses.....	403
<i>Id.</i> muqueuses.....	16
<i>Id.</i> adynamiques, putrides.....	23
<i>Id.</i> ataxiques.....	8
<i>Id.</i> intermittentes, quotidiennes.....	44
<i>Id.</i> catarrhales.....	12
Fluxions de poitrine.....	22
Phlegmasies internes.....	262
Erysipèles.....	17
Varioles.....	53
Douleurs rhumatismales.....	56
Angines, Esquinancies.....	33
Catarrhes pulmonaires.....	99
Coliques métalliques.....	11
Diarrhées, dysenteries.....	32
Apoplexies, paralysies.....	15
Hydropsies, anasarques.....	21
Phthisies pulmonaires.....	44
Ophthalmites.....	30
Maladies sporadiques.....	257
<b>TOTAL.....</b>	<b>1524</b>

### OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

*Depuis le 1 Octobre jusqu'au 31 inclusivement.*

THERMOMÈTRE. Maximum 19° 0. Minimum 2°.

BAROMÈTRE. Max. 28 4. Min. 27 2.

HYGROMÈTRE. Max. 100 Min. 82.

L'ingénieur CHEVALLIER.

### CONSTITUTION MÉDICALE.

#### *Maladies régnantes.*

C'est une observation constante que le mois d'octobre est, à Paris, un des plus beaux de l'année; placé entre les ardeurs de la canicule et les rigueurs du verseau, il sert de transition d'une saison à l'autre, et participe des deux extrêmes, sans avoir aucun de leurs inconvénients. La douceur de la température semble nous présager, cette année, un hiver semblable à celui de l'année dernière; et les maladies que nous avons observées depuis le commencement du mois n'ont offert aucun phénomène insolite. Nous devons pourtant signaler une circonstance importante dans l'histoire médicale du moment actuel. Cinquante-trois petites varioles, notées dans le tableau des malades entrés dans les hôpitaux, méritent de fixer l'attention de tout médecin, et de toutes les personnes intéressées au maintien de la santé publique. Un pareil nombre de varioleux, transportés dans les hôpitaux, en indique un bien plus grand répandu dans les différens quartiers de Paris. Serait-il vrai que des personnes, imbuies de préjugés ridicules, s'obstinent encore à repousser les bienfaits de la vaccine? Rien ne paraît moins probable, dans l'état actuel de la civilisation; et cependant rien n'est mieux prouvé. Que pouvons-nous dire à des gens

doués d'un scepticisme aussi opiniâtre? ce qu'on leur a dit mille fois, ce qu'on leur a fait voir et palper de mille manières? Toutes nos exhortations ne sauraient les persuader, autant vaut se taire et les plaindre.

## CHIRURGIE.

### *Rétention d'urine et rétrécissement de l'urètre.*

*Procédé de M. Th. Ducamp.*

Pour faciliter l'intelligence des réflexions suivantes, nous croyons utile de rapporter ici en abrégé le procédé dont il y est question.

M. *Ducamp* reconnaît d'abord, au moyen d'une bougie, sur laquelle se trouvent marqués différens degrés, à quelle distance de l'orifice de l'urètre se trouve le rétrécissement. Il s'occupe ensuite de déterminer la configuration de la partie rétrécie du canal; pour cela, il y introduit une sonde, également graduée, dont l'extrémité est formée d'un pinceau de soie, plongé dans un mélange, à parties égales de cire jaune, de diachylon et de poix de cordonnier; le bout de cette sonde est mou, flexible, sans être cassant; il pénètre aisément dans le rétrécissement, quelque peu étendu qu'en soit le diamètre. Il se moule sur cette cavité, et lorsqu'on retire la sonde, son extrémité représente exactement en relief la cavité formée par la partie la plus étroite du canal. A l'aide d'une bougie enduite de cire à mouler, M. *Ducamp* reconnaît la longueur du rétrécissement, à la rainure plus ou moins étendue produite sur cette sonde par l'obstacle.

Après avoir reconnu, par ce moyen, la longueur du rétrécissement, dont la bougie à empreinte a fait connaître la situation et le diamètre, M. *Ducamp* porte sur l'obstacle même une portion de nitrate d'argent adaptée à un instrument particulier de son invention, disposé de telle manière que le caustique n'agit que lorsqu'il est en contact avec les parties qui forment le rétrécissement.

*RÉFLEXIONS sur un nouveau procédé proposé par M. Ducamp, dans son ouvrage intitulé: Traité des rétentions d'urine, causées par le rétrécissement de l'urètre, et des moyens à l'aide desquels on peut détruire complètement les obstructions de ce canal.*

Paris, 1822. Par M. le docteur Aulagnier, ancien médecin en chef et inspecteur du service de santé de la garde d'Espagne, chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, etc.

N'étant pas d'humeur à contrarier personne, je m'interdirais la critique du traité de M. *Ducamp*, si elle ne me paraissait commandée par l'honneur de la science et par l'intérêt qu'on doit porter aux malades. J'applaudis aux talens et aux bonnes intentions de l'auteur; j'admets volontiers son étio'logie sur les causes du rétrécissement de l'urètre, dans laquelle cependant il a été précédé par plusieurs auteurs, notamment par le docteur *Davau*; j'attache assez peu d'importance aux discussions antérieures relativement à des carnosités, indurations, varices ou ulcères de l'urètre, pour attribuer, avec M. *Ducamp*, toute cause de rétrécissement à une inflammation quelconque, par suite de blementhagie plus ou moins prolongée.

En tout cas, le but qu'on se propose est de détruire l'obstacle, quelqu'il soit, qui s'oppose à l'émission des urines, et de rendre au canal sa dimension et sa souplesse primitives. Pour y parvenir, M. *Ducamp* veut modifier la méthode anglaise, inventée par *Wisman*, mise en vogue par *Hunter*, perfectionnée par *Home*, et qui a été oubliée avec juste raison. Elle consiste à armer de nitrate d'argent (pierre infernale) le bout d'une sonde ou bougie, dont on dirige la pointe vers l'endroit obstrué, jusqu'à ce qu'on ait entièrement détruit l'obstacle. Un tel procédé a, comme l'observe fort bien M. *Ducamp*, entr'autres inconvénients, ceux de cauteriser et d'enflammer la partie saine, antérieure à l'obstacle, pour peu qu'elle soit touchée par le caustique échappé de l'appareil; de donner lieu à une rétention d'urine, par l'inflammation qui en résulte et qui rendrait impraticable tout usage du cathéter; de faire une fausse route, résultat presque nécessaire du défaut de courbure de l'instrument de *Home* (1). M. *Ducamp*, sans renoncer à l'emploi du même caustique, prétend prévenir ses pernicieux effets en établissant un nouvel appareil composé 1° d'une sonde exploratrice, qui lui indique avec la plus rigoureuse précision, le lieu

(1) Le docteur *Blanc* a communiqué trois cas de fièvre hystérique particulière, produite par sa violente irritation, excitée par l'application répétée du caustique dans le canal de l'urètre et suivis de mort. *Swédiaur*, septième édition.

et le diamètre du rétrécissement ; 2° d'une canule-tube de gomme élastique , de sept à huit pouces de longueur, adaptée à une douille de platine de six lignes, qui fait corps avec le tube et aussi avec son cylindre porteur d'une ligne environ du trop fameux caustique, qu'on peut diriger à volonté, de haut en bas, ou en travers. Dès le jour même de l'application , dit l'auteur, la sensibilité de la surface intérieure du lieu rétréci est anéantie par la mortification du tissu morbide. Le surlendemain, l'escarre se détache et le malade urine facilement.

Mais comment M. *Ducamp* n'a-t-il pas vu que les inconveniens qu'il signale dans le procédé du docteur *Home* frappent du même coup celui à l'aide duquel il se flatte de détruire le rétrécissement par une légère perte de substance de l'organe , et d'obtenir une cicatrice de quatre lignes de diamètre.

Sans doute en cautérisant une partie à découvert, il est souvent facile de borner l'action du caustique ; mais M. *Ducamp* ne craint-il point que la pierre infernale en se fondant, lorsqu'elle touche la coarctation , ne pénètre au-delà du point où correspond l'ouverture de l'instrument, ce qui l'exposerait à y causer une vive inflammation , à détruire les parties saines ainsi que les parties malades du canal de l'urètre, dont la sensibilité est si grande? n'est-ce pas ramener les tourmens de toute rétention d'urine, risquer de faire une fausse route, par l'endroit même qu'attaque le cautère potentiel? En un mot, n'est-ce pas rejeter sur sa propre méthode les justes reproches qu'il adresse au docteur *Home*?

Quelle inflammation ne résulterait-il pas de l'emploi du caustique dans un rétrécissement variqueux de l'urètre, dont M. *Ducamp* a dû sans doute rencontrer des exemples? il ne manquera pas de répondre qu'au moins il guérira dans beaucoup d'autres cas ses malades ; mais, nous indiquerait-il , ceux où le caustique aura produit de mauvais effets, tels que la suppression totale des urines, la gangrène, etc?

M. *Ducamp* prétend que le traitement par les bougies emplastiques n'aboutit qu'à une *cure palliative*. C'est ici un fait matériel de toute fausseté avancé pour décréditer toute pratique antérieure , celle même qu'il a dû adopter jusqu'au jour de la publication de son traité.

M. *Ducamp* pourrait-il n'avoir lu aucune des sept

éditions du bel ouvrage et des observations de mon ami, le célèbre *Swédiaur*, dont la réputation est européenne, qui a consacré plus de cinquante ans de sa vie à l'étude des causes du rétrécissement organique de l'urètre , et qui en opère la cure radicale à l'aide des bougies emplastiques , et autres moyens que répudie l'auteur du nouveau procédé? J'ai moi-même fait suivre exclusivement sa méthode curative dans l'Hôpital de la garde, à Madrid, et je la fais suivre, à Paris , avec un succès incontestable. Assurément je ne me sers jamais , ainsi que ceux qui emploient la méthode du docteur *Swédiaur*, d'aucune bougie irritante ; j'en fais soigner la confection , j'en gradue le calibre , je fixe même le temps qu'elles doivent rester dans le canal. Voilà ce que M. *Ducamp* aurait remarqué dans l'ouvrage précité. Comment peut-il avancer que l'emploi des bougies emplastiques est toujours douloureux ? Pourra-t-on croire que la pierre infernale, sous sa main, causera moins d'inflammation qu'une bougie douce et d'un calibre convenable? Comment se persuade-t-il à lui-même qu'il n'existe aucune inflammation dans les tissus de l'urètre , lorsqu'il y a écoulement , scintlement , rétrécissement ; et si la moindre inflammation, d'après son aveu , contre-indique tout corps irritant, comment se décidera-t-il à faire usage du caustique?

Ainsi, rien ne me paraît devoir rassurer les praticiens qui seraient tentés d'adopter la méthode anglaise avec une prétendue modification.

M. *Ducamp* rencontrera des sujets très-irritables qui ne pourront souffrir l'application d'aucun corps irritant. Il arrivera aussi plus d'une fois , que l'escarre faite par le caustique se durcira de manière à obstruer le canal, et empêchera l'émission des urines; alors il faudra recourir à la sonde, et je laisse à penser quelles seront les nouvelles souffrances du malade. D'autres fois la matière purulente, logée sous l'escarre, venant à corroder les tissus sous-jacents, y établira un ulcère profond, que le cautère n'atteindra point sans produire une fistule.

Comme je ne pourrais entrer dans de plus longs détails, sans excéder les bornes d'un journal, j'en ferai le sujet d'un travail particulier lorsque j'aurai terminé mon recueil sur les maladies des femmes) pendant les intervalles que mes occupations pourront me laisser ; Mais en attendant, je crois devoir donner le conseil que je me donne à moi-même, de ne rien précipiter et

d'attendre des expériences plus concluantes, pour faire usage du nouveau procédé. On y gagnera le triple avantage d'éviter beaucoup d'accidens, d'épargner aux malades de vives souffrances, et de guérir sûrement par les bougies, en y employant un peu plus de tems, une maladie grave, dont la terminaison pourrait être funeste.

AULAGNIER.

*Procédé pour remédier à la chute du rectum.*

En attendant que nous rendions compte du nouveau *dictionary de médecine*, en dix-huit volumes, dont les cinq premiers ont paru, nous publions, à cause de son utilité, l'article suivant, extrait du cinquième volume, et dû à M. le professeur *Marjolin*.

« M. *Dupuytren*, ayant eu l'occasion de constater fréquemment l'inefficacité de la plupart des moyens conseillés pour guérir les adultes affectés de chute de l'anus, et ayant observé en même temps que l'excision des tumeurs hémorroïdales, songueuses ou d'une autre nature, qui compliquent si souvent ces renversemens, prévenait ordinairement le retour de cette dernière infirmité, imagina que l'excision plus ou moins considérable des parties de la membrane interne du rectum près de l'anus, pourrait, aussi bien que celle des tumeurs hémorroïdaires, prévenir le renversement du rectum. Il a exécuté quatre fois cette opération avec une érigne et avec des ciseaux courbes, et il a réussi à guérir complètement la chute du rectum; mais une hémorragie grave, survenue presque immédiatement chez un de ses malades, et une suppuration très-abondante et très-opiniâtre éprouvée par un autre, lui ont fait rechercher un procédé qui eût moins d'inconvénients. Celui qu'il emploie maintenant consiste à exciser, à l'aide de pinces à ligature et de ciseaux courbes sur le plat, un plus ou moins grand nombre de plis saillans qu'on voit se porter en rayonnant de la circonference au centre de la marge de l'anus. Dix ou onze individus ont été traités par cette méthode; l'un de ces malades était une femme adulte, opérée à l'Hôtel-Dieu il y a environ un an; elle avait depuis dix ans un renversement du rectum du volume d'une livre d'eau distillée. La tumeur, qui était permanente et ovoïde lorsque la malade était debout, l'empêchait de marcher. Elle fournissait un suintement continual de ma-

tière muqueuse et sanguinolente, et entretenait de continuels besoins d'aller à la garde-robe; réduite, elle causait des pesanteurs, des épreintes, et se reproduisait presque immédiatement. Cinq ou six des plis saillans et rayonnés qu'elle présentait furent excisés de dehors en dedans. L'opération fut courte, et ne fut suivie d'aucune hémorragie. La malade, qui allait douze ou quinze fois à la garde-robe en un jour avant l'opération, resta six jours enjiers sans avoir besoin de s'y présenter. Le septième, il y eut une selle abondante qui ne donna lieu à aucun renversement. La malade se leva au bout de vingt jours, sans que le renversement reparût: elle se livra pendant les dix jours suivans à toutes sortes d'exercices, sans aucun inconvénient. Depuis cette époque, sa guérison s'est complètement soutenue. Les autres malades, opérés par M. *Dupuytren*, n'ont pas été moins heureux; aussi ce praticien regarde-t-il, avec raison, l'invention de cette méthode comme une des meilleures choses qu'il ait faites pour l'art et pour l'humanité. Si l'on ouvrait une artère dans cette opération, il faudrait à l'instant même la cautériser; on ne pourrait guère remédier à une hémorragie consécutive que par le tamponnement fait avec beaucoup de soin. »

BOTANIQUE.

*FLORE DE VIRGILE, ou nomenclature méthodique et critique des plantes, fruits et produits végétaux, mentionnés dans les ouvrages du prince des poètes latins, par A. L. A. FÉE, pharmacien, membre de plusieurs sociétés savantes; un volume in-8°. Paris, 1822, de l'imprimerie de Didot aîné.*

On s'est plaint souvent des plaisanteries de *Molière* sur la médecine et les médecins; on aurait dû plutôt l'en remercier. Jamais le vers d'*Horace*: *ridiculum acri, etc.* n'a reçu de plus heureuse application. Le public a ri, et la Faculté s'est corrigée de son pédantisme; voilà un véritable service rendu à la médecine. Il n'en a pas été de même pour les pharmaciens: *Molière* n'a pas seulement exposé à la risée publique les ridicules de leur profession, il a avili la profession elle-même. Du moment qu'on dit à un homme qu'il n'est

pas accoutumé à parler à des visages , on l'exclut de la bonne compagnie, on le séquestre, pour ainsi dire , de la société ; aussi les apothicaires ne se sont jamais relevés de cet état d'abjection ; et si les pharmaciens commencent , grâce à la philosophie du siècle , à pouvoir avouer leur état sans rougir , le coup que leur a porté notre premier comique a laissé des marques visibles ; et l'on peut dire , dans beaucoup de circonstances , que la plaie saigne encore .

Certes , si quelque chose est capable de détruire ce préjugé ridicule , c'est l'instruction profonde et l'urbanité qui distinguent un grand nombre de pharmaciens de nos jours. Je ne citerai personne , parce que j'aurais trop à citer , mais j'ai à rendre compte d'un livre de M. Féé , et ce que je vais dire de l'ouvrage donnera peut-être une juste idée de l'auteur .

Tout le monde connaît la belle collection des classiques latins entreprise par M. Lemaire. Le *Virgile* de cette collection occupe , à lui seul , huit volumes ; les hommes de lettres les plus distingués ont été appelés à déposer dans ce recueil le fruit de leurs études littéraires ou scientifiques , et M. Féé a été choisi pour faire connaître toutes les plantes mentionnées dans les ouvrages du prince des poètes latins .

Pour être digne d'expliquer *Virgile* il faut un ton de candeur , et le surnom du poète nous permet de dire , une chasteté d'expression que l'étude ne donne point , et que fort peu d'écrivains ont reçu de la nature. Quoique la nomenclature des plantes soit un travail purement scientifique , il n'était pas indifférent de le confier à tel ou tel botaniste , il fallait assortir le caractère du commentateur au caractère du poète ; et les passages que je vais citer feront voir si M. Lemaire s'est trompé .

« Une ame sensible , une imagination féconde ont besoin du spectacle de la nature ; aussi tous les grands poètes ont-ils cherché le séjour de la campagne : *Virgile* , surtout , qu'on avait surnommé *la vierge* , *Virgile* , à qui tous ses amis décernèrent , par la bouche d'*Horace* , cette simple louange : *optimus* ; *Virgile* pouvait-il ne pas aimer les champs ? Il y passa doucement sa vie ; et la faveur d'*Auguste* , et la gloire dont il jouissait à Rome ne l'attirèrent jamais que par moments dans cette capitale du monde. Aucun poète n'a parlé des plantes avec autant de détail et d'intérêt ; il s'y arrête avec complaisance ; on dirait qu'il les décrit avec amour . »

On se tromperait toutefois si l'on regardait la *Flore de Virgile* comme un livre de pur agrément ; c'est un ouvrage qui demandait une érudition très-vaste et une sagacité peu commune. « Les gens instruits , dit l'auteur , savent assez combien il est difficile de préciser une plante sur une description poétique , sur une simple épithète , quelquefois sur un nom . » Cette difficulté , M. Féé l'a souvent vaincue ; mais , quelquefois aussi , tout son travail n'a servi qu'à détruire les conjectures formées par d'autres commentateurs , et à établir un doute invincible sur des questions qu'on croyait jugées. La nature de ce journal ne nous permet pas d'entrer dans ces recherches savantes ; nous citerons cependant comme modèle de ce genre de discussion les articles où il établit que la *baccaris* de Dioscoride n'est autre que la *digitale pourpre* des botanistes modernes ; ceux où il est question des *hyacinthes* , des *renoncules* , du *gui de chêne* , celui où le mot *taeda* , *torche* , *flambeau* , est irrévocablement exclu de la nomenclature des plantes , malgré l'opinion de plusieurs commentateurs qui avaient voulu en faire une espèce de pin .

L'article *Lotus* mérite un attention toute particulière. C'est une monographie complète des genres de plantes auxquels les anciens ont donné ce nom. Ici , M. Féé s'est écarté de sa marche ordinaire , puisqu'il a fait l'histoire entière des *lotus* mentionnés dans tous les anciens ; et , comme dans tous les autres articles , il met à contribution toutes les ressources de la philologie pour établir une opinion toujours vraisemblable : l'hébreu , l'arabe , le celtique , le sanskrit , le grec , le latin , lui fournissent les inductions les plus probables et les étymologies les plus heureuses. On s'aperçoit que M. Féé est maître de sa matière ; et les erreurs innombrables qu'il relève dans les auteurs les plus érudits , dans les ouvrages les plus estimés , prouve qu'il ne les a pas copiées servilement , comme un grand nombre d'entre eux se sont copiés les uns les autres .

Pour peu qu'on veuille réfléchir sur la nature d'un pareil travail , on sentira comment , avec un peu moins de goût , il eut été facile à l'auteur de la *Flore de Virgile* de surcharger son texte d'ornemens étrangers et des passages les plus brillans. Combien de souvenirs ne réveillent pas dans l'ame d'un homme instruit les vers où le poète parle du laurier , du chêne , de l'olivier , de la vigne ? Quel de citations célèbres auraient pu s'accumuler aisément sous sa plume , depuis le saule .

qui protège à regret la fuite de *Daphné*, jusqu'au hêtre qui prête son ombre à *Tytire*, depuis le cèdre du Liban jusqu'au gui mystérieux des Druides. M. Féé a senti l'écueil et l'a évité; il s'est condamné à une sévérité qui, peut-être, trouvera des censeurs. Cependant il n'a pas dédaigné de rappeler une opinion poétique ou d'expliquer une allégorie connue, quand l'occasion s'en est présentée. Je ne puis résister au plaisir de transcrire ici l'extrait suivant de l'article *Narcisse*.

« Quiconque a vu en observateur la plante qui vient de nous occuper, a dû admirer avec quel soin les anciens établissaient leurs fables, et quelle vaste connaissance de la nature elles annoncent. Le beau *Narcisse*, suivant les mythologies, était un jeune adolescent qui s'éprit de ses propres charmes, et qui sècha d'amour en contemplant son image dans l'onde transparente des fontaines. La fleur en laquelle on suppose qu'il fut métamorphosé aime à s'épanouir sur les bords des ruisseaux, où elle brille un instant dans la saison qui invite aux amours. Sa couleur est celle de la jeunesse et de l'innocence, et le cercle empourpré de son nécessaire semble la rehausser encore; les airs sont embaumés du doux parfum qu'elle exhale, mais sa beauté n'est qu'éphémère; penchée sur sa tige fragile, comme si elle cherchait son image dans les eaux qui murmurent près d'elle, elle se fane bientôt, et n'est plus digne de parer la couronne de Flore. Le jeune et malheureux *Narcisse* ne revit-il pas tout entier dans la fleur qui porte son nom, ou plutôt cette fleur n'est-elle pas admirablement personnifiée dans une fable que les poètes ont su rendre si touchante? »

*La Flore de Virgile* est terminée par une concordance synonymique, c'est-à-dire par un rapprochement de tous les noms adoptés par les auteurs grecs et latins pour désigner les plantes connues de ce poète par une liste des auteurs, une liste des mots hébreux, une liste des mots arabes, une liste des mots grecs, et une liste des noms latins cités dans tout l'ouvrage. Ce travail, effrayant d'érudition, contraste singulièrement avec les passages que j'ai cités; il suffit sans doute de l'indiquer pour montrer combien M. Féé sait allier la grâce du style à la profondeur de la science.

MIQUEL.

## HISTOIRE NATURELLE.

L'anthropophagie est un phénomène, nous dirons même un problème, trop singulier dans l'histoire de l'homme pour ne pas fixer toute l'attention du naturaliste et du médecin philosophes; aussi croyons-nous faire plaisir à nos lecteurs en rapportant la notice suivante, extraite d'une lettre, lue à la Société wernérienne, et insérée dans le journal allemand *Morgenblatt*, 9 septembre 1822.

### Les Battas anthropophages.

Comme les Battas qui habitent l'intérieur de Sumatra (grande île de la mer des Indes) passent pour anthropophages, nous avons eu la curiosité de nous en assurer. Ayant donc réuni quelques-uns de leurs chefs les plus intelligents, nous leur avons adressé des questions sur leurs usages et leurs mœurs, et nous avons obtenu sur chaque point les réponses les plus détaillées et les plus précises. L'histoire de ce peuple est si extraordinaire et si singulière, qu'on ne le croirait pas si elle n'avait pour garant le témoignage que nous avons obtenu, et que je craindrais de la rapporter si j'étais moins certain de son exactitude.

Il est bien avéré que les Battas sont cannibales, mais les occasions et la manière de satisfaire ce penchant pour la chair humaine sont peut-être sans exemple dans l'histoire des hommes. Non-seulement ils mangent les prisonniers de guerre, comme font les autres peuples sauvages et anthropophages, mais encore la punition de certains crimes consiste à être dévoré par ses compatriotes. On nous cita cinq cas pour lesquels cette peine est infligée. Le principal est l'adultère; le jugement est prononcé solennellement dans l'assemblée des chefs, et exécuté trois jours après en présence de tout le voisinage. La victime est liée, les mains étendues; on demande à l'offensé quel morceau il desire; s'il demande l'oreille, elle est coupée à l'instant, et il la mange crue avec du jus de citron et du poivre, ou bien il la fait griller. Ensuite, chacun des assistants découpe le morceau qui lui fait plaisir et s'en régale. Ainsi, le malheureux est réellement dévoré tout vif, avec un sangfroid et une tranquillité inconcevable. Quand tout le monde est rassasié, le principal ennemi du patient lui coupe la tête, l'emporte en triomphe et la place sur le faîte de sa maison. Cela, je n'en doute nullement, paraîtra incroyable en Europe,

je le rapporte absolument comme je le tiens des Battas eux-mêmes ; ils ne trouvent pas cet usage extraordinaire. Une punition aussi sévère doit naturellement rendre le délit très-rare. L'offensé a aussi le choix de recevoir une compensation en argent, et souvent l'avarice l'emporte sur la gourmandise.

Si l'on en juge par l'apparence, les Battas sont d'origine indoue; leur exemple fournit une nouvelle preuve du détestable esprit du brahmisme, qui prononce anathème contre le meurtrier d'une fourmi et d'une vache et foule aux pieds la vie des hommes et les plus tendres sentiments. Autrefois, les Battas mangeaient leurs parens devenus trop vieux afin qu'ils fussent utiles: cette coutume est abolie depuis quelque temps. D'après ce que nous venons de dire, on est disposé à ranger ce peuple au degré le plus bas de l'état sauvage; c'est le contraire, car il possède plusieurs qualités nobles et précieuses.

Pour la véracité et l'honneur, les Battas sont aussi supérieurs aux Bengaliens que les Européens le sont à ceux-ci. Leur attitude et leur démarche sont mâles et fermes; quelquefois ils poussent leurs scrupules jusqu'à la folie. Un homme ne peut pas épouser une femme de sa tribu, il faut qu'il la choisisse dans une autre; quiconque enfreint cette règle est dévoré.

Lorsque deux hommes ont ensemble une difficulté qui ne peut pas s'arranger, ils se battent; avant d'en venir là, il faut qu'ils se déclarent la guerre sur la place publique, afin que tout le monde en soit instruit. Si un Battas en tue un autre avant cette notification, il est condamné à être dévoré; cette formalité remplie, il peut le faire périr. Comme il ne s'agit que d'une querelle particulière, le vainqueur n'a pas le droit de manger son ennemi, ce n'est que dans les grandes occasions, lorsque toute la nation se met en campagne qu'il est permis de se repaître de la chair des vaincus.

L'intérieur de leur pays est bien peuplé, bien cultivé, et riche en or et en camphre; nulle part cette substance n'est d'aussi bonne qualité.

Les femmes ne prennent aucune part aux affreux repas dont j'ai parlé. Qui sait si nous ne réussirions pas à ramener ce peuple à des sentiments d'humanité. Il me semble qu'il est doué de qualités excellentes qui méritent qu'on s'occupe de lui. En tout cas, j'essaierai et je m'instruirai de ses usages et de ses coutumes, peut-être assisterons-nous à un de ces banquets de chair humaine; nous avons dit aux chefs que, désirant

y participer, nous voulions savoir quelle était la partie la plus délicate; ils se mirent à rire et nous dirent que la paume des mains et la plante des pieds passaient pour les morceaux les plus friands.

## VARIÉTÉS.

— *M. Laennec*, médecin de l'hôpital Necker, a été nommé à la chaire de médecine, vacante au collège de France par la mort de *M. Hallé*.

— *Apoplexie. Cravattees*. Un médecin de Londres, après des recherches longues et pénibles, prétend avoir découvert la véritable cause des nombreuses apoplexies qui, chaque jour, enlèvent de nouvelles victimes. Il la trouve dans l'usage des cols et des cravattees serrées qui, depuis le seizième siècle, a succédé aux collerettes. C'est à compter de cette époque, dit le docteur anglais, que le nombre des appoplexies s'est accru dans le rapport d'un à trois; et une circonstance remarquable qui fortifie mon raisonnement, dit-il, c'est que les femmes sont peu sujettes à ce terrible accident, et que les peuples qui n'ont pas adopté dans leur costume ce dangereux ornement de la cravatte, offrent peu d'exemples de morts occasionnées par l'apoplexie. Rien n'est plus sensé que la remarque de notre confrère de Londres, surtout dans un moment où le mode des cols élevés est poussée chez nos petits-maîtres jusqu'à la fureur. Il faut que cette reine capricieuse soit bien puissante pour imposer à ses sujets un supplice aboli par la législation moderne.

Heureusement, le cerveau n'est pas l'organe que ces messieurs fatiguent le plus; et cette raison les met en quelque sorte à l'abri de l'apoplexie; mais l'observation du docteur anglais doit être un avertissement salutaire pour tous ceux qui ne sont pas petits-maîtres.

— *Incontinence d'urine*. *M. Bourdette*, chirurgien à Peguilhan, assure qu'il a vu agir avec une promptitude surprenante le foie de taupe, donné contre l'incontinence d'urine nocturne des enfans. Quatre ou cinq de ces foies mangés tous à la fois, frits, ou de toute autre manière, suffisent pour guérir. Si quelqu'un s'avise de rire, nous le renverrons aux *Annales cliniques de Montpellier*, d'où cet article est extrait.

— *Morsure de vipère. Ellébore*. Un chasseur des environs de Grenoble, dont les chiens sont souvent

mordus par des vipères, nous assurait dernièrement que le meilleur remède qu'il eût employé contre ces morsures est un cataplasme fait avec les feuilles fraîches d'ellébore broyées et appliquées sur la partie.

— *Dissection.* M. John Higginbottom, membre du collège royal des chirurgiens de Londres, étudie l'anatomie à la campagne de la manière suivante : Il fait venir un cadavre de Londres, et le garde dans une botte d'étain, de deux pieds six pouces de profondeur, d'un pied quatre pouces dans son grand diamètre, et d'un pied dans son petit, remplie d'alcool. M. Higginbottom conserve, depuis deux ans, le même cadavre, qu'il dissèque quand il en a le temps ; le tout lui a coûté dix guinées environ (deux-cents-cinquante fr.) Voilà un procédé véritablement économique.

*Quinine.* Jusqu'ici on n'a guère fait usage de la quinine pure, mais seulement de son sulfate qui, à raison de sa plus grande amerume et de sa salubrité, a été regardé comme un fébrifuge plus énergique que l'alcali du quinquina pur. Cependant le docteur Mège assure qu'il a donné la quinine pure à moindre dose que son sulfate et qu'il a obtenu les mêmes résultats.

— *Des pronostics d'Hippocrate*, commentés en espagnol par André Piquer, traduits en français par M. J. B. P. LABORIE, médecin de Montpellier. Cette traduction, précédée d'une savante préface, sera, sans doute, placée dans toutes les bibliothèques d'où les idées systématiques n'ont pas encore exclu les ouvrages du père de la médecine. Elle se trouve, à Paris, chez Béchet jeune, et Gabon, libraires.

— La quatorzième livraison de la *Phytophotographie médicale* vient de paraître ; la *mandragore officinale*, le *solanum noir*, la *douce amère*, le *liseron des champs*, et le *liseron jalap*, y sont représentés avec un goût exquis et une vérité frappante. Le texte renferme un article sur la *belladonna* qui nous fournira le sujet d'un article de matière médicale. On souscrit, à Paris, chez l'auteur, rue de Louvois, n. 5 ; prix de la livraison : 8 fr.

— *Histoire de la fièvre pétéchiale de Gênes*, pendant les années 1799 et 1800, et quelques idées sur l'origine de cette fièvre, troisième édition ; par G. RASORI ;

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an, et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

traduit de l'italien avec des notes, par F. Ph. FONTA-NEILLES, d. m. Paris, 1822 ; chez Gabon, libraire, rue de l'Ecole de médecine. Un vol. in-8.

— *Description de la varicelle qui a régné épidémiquement et conjointement avec la variole, dans la ville de Milhau, (Aveyron) en 1817* ; par F. Ph. FONTA-NEILLES, d. m. ; brochure in-8. Montpellier, 1818 ; chez Martel ainé, imprimeur.

— *Cours élémentaire d'hygiène* ; par L. ROSTAN, d. m. P. tome deuxième. Paris, 1822 ; chez Béchet jeune libraire, place de l'Ecole de médecine. Prix : 11 fr. les deux volumes.

Cet ouvrage est du genre de ceux dont les derniers sont presque toujours les meilleurs ; le volume que nous annonçons complète le *Cours élémentaire d'hygiène*, entrepris par M. Rostan ; nous avons parlé du premier dans le numéro V de la *Gazette de santé* de cette année ; si le temps et l'espace nous le permettent, nous rendrons compte de celui-ci.

— *Dictionnaire de médecine*, par MM. ADELON, BÉ-CLARD, BIETT, BRESCHET, CHOMEL, etc. en dix-huit volumes ; (les auteurs propriétaires s'engagent à livrer gratis les volumes qui paraîtront au-delà du vingtième). Tomes I, II, III, IV et V. Paris, 1822, chez Béchet jeune, libraire ; prix : 6 f. 50 le vol.

Nous rendrons incessamment un compte détaillé de ces cinq volumes.

— *Traité sur la nature et le traitement de la goutte et du rhumatisme*, par Charles SCUDAMORE, membre du collège royal des médecins de Londres, traduit de l'anglais sur la dernière édition. Deux volumes in-8. Paris, 1819 ; chez Béchet jeune, libraire ; prix : 10 f.

— *Relation historique et médicale de la fièvre jaune qui a régné à Barcelone en 1821*, par M. F. M. AUDOUARD, d. m. M., envoyé à Barcelone par S. Exc. le Ministre de la guerre, etc. un vol. in-8°, Paris, 1822, chez Mequignon-Marvis, libraire, chez Croulebois, libraire et chez l'auteur, rue de Chabannais, n°. 8. Prix : 7 fr 50 c. pour Paris, et 9 fr. 25 c. par la poste.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



## GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. --- 15 novembre 1809.  
Naissance de Diemerbrock.Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

## CHIRURGIE.

NÉVRALGIE du nerf sciatique poplité externe, observation  
recueillie par F. RIBES.

Le nommé *Lesueur*, (*Nicolas-Victor*) militaire invalide, âgé de 45 ans, reçut, le 6 juillet 1809, à la bataille de Wagram, un coup de balle à la réunion du tiers supérieur et du tiers moyen de la région externe de la jambe gauche. Il resta sans secours sur le champ de bataille jusqu'au lendemain. Le gonflement survenu à la partie dans cet intervalle empêcha qu'on fit des recherches pour extraire le projectile, qui ne sortit qu'au bout de trois mois; la plaie ensuite ne tarda pas à se cicatriser.

Depuis le dix-huitième jour de l'accident jusqu'au mois d'octobre 1817, époque où fut faite la section du nerf sciatique poplité externe, cette blessure a été accompagnée d'accès nerveux très-extraordinaires. Nous avons observé que, quelques jours avant l'accès, il venait à l'endroit de la blessure, c'est-à-dire sur la cicatrice, un gonflement de la grosseur d'un petit œuf de poule; cette tumeur était douloureuse à la pression; la jambe devenait livide, la marche du malade incertaine; bientôt il ne pouvait plus se tenir sur le membre blessé. Des convulsions se déclaraient; le point de départ était à la cicatrice, gagnait tout le côté gauche du corps, puis

le droit; les jambes étaient alternativement fléchies et étendues sur les cuisses. Ces mouvements étaient remplacés par une contraction tonique aussi peu durable.

Bientôt les membres thoraciques subissaient les mêmes contractions, et alors le malade était en proie aux douleurs les plus atroces. Il croyait sentir les os se briser, et les cordes nerveuses éprouver des déchirements; il disait qu'on lui brûlait les membres; il exprimait ses douleurs par des cris affreux qui s'entendaient à une très-grande distance, et troublaient le repos des malades de toute l'infirmerie. Une sueur abondante ruisselait alors de tout son corps, et inondait les matelas. La mâchoire inférieure éprouvait un tremblement tel qu'on l'observe dans les accès de froid des fièvres intermittentes; les muscles de l'abdomen n'offraient pas une contraction remarquable; ceux de la partie postérieure du cou subissaient quelquefois un certain degré de rigidité; le pouls était fréquent et serré, la respiration plus accélérée qu'à l'ordinaire, et les facultés intellectuelles n'étaient nullement altérées. Il avait alors une soif inextinguible, que ne parvenaient pas à calmer les boissons abondantes auxquelles il avait recours.

La cessation des accès s'annonçait par un mouvement brusque d'extension et de flexion des membres, qui restaient quelques instants tranquilles dans cette situation; puis les mêmes contractions recommençaient, en laissant des intervalles plus grands; enfin le calme revo-

naît, mais le malade était obligé de garder le lit pendant quatre ou cinq jours, jusqu'à ce que ses forces, épuisées par de grandes souffrances, se fussent réparées. Les accidens nerveux, tels qu'ils viennent d'être décrits, se manifestèrent le 18<sup>e</sup> jour de la blessure, et reparurent tous les jours, à des heures indéterminées, jusqu'au mois de juillet 1810, époque à laquelle le malade se rendit aux eaux de Bourbonne. Il ne retira de leur usage qu'un léger amendement. Reconnu impropre au service, ce militaire fut admis aux Invalides, le 4 novembre de la même année. Pendant les 16 premiers mois qui suivirent son entrée à l'hôtel, les accès se renouvelèrent tous les jours; leur apparition, leur intensité et leur durée n'offrirent rien de déterminé; les plus longs ne se prolongèrent pas au-delà de 3 heures. Après ce laps de temps, il survint un calme de 40 jours: on croyait alors cet invalide affranchi de ses maux, lorsqu'un nouvel accès se manifesta, et le retint au lit pendant 4 mois. Cet espace de temps fut marqué par des accès qui revenaient tous les jours. Enfin, depuis le mois d'août 1812 jusqu'au mois d'octobre 1817, les intermissions furent plus longues; leur durée était de 2 mois 1/2 à 3 mois. Mais à ce calme succéda un trouble de 40 jours, accompagné d'autant d'accès que rapprochaient et doublaient les moindres écarts dans le régime, soit moral, soit physique.

Dans l'intervalle des accès, *Lesueur* ne jouissait pas d'un calme parfait; il était dans un état qu'il ne pouvait définir, et qui n'était pas son état naturel. Des tremblements ou secousses interrompaient son sommeil; il éprouvait des palpitations fréquentes, et des sueurs moins considérables que pendant l'accès, mais assez fortes pour l'incommoder. Il était inquiet, irascible, difficile à vivre, exigeant et jamais content.

Parmi le très-grand nombre des moyens employés par feu M. *Coste*, médecin en chef des Invalides, qui donnait des soins à ce malade, l'opium et le moxa sont presque les seuls remèdes dont il ait retiré quelque avantage; les bains ne lui ont jamais fait de bien. Tous les moyens ayant échoué contre cette névralgie, et le malade exprimant ses douleurs par des cris déchirans, M. *Coste* se détermina à en venir à une consultation, pour obtenir des lumières et de l'expérience de ses confrères la possibilité de soulager ce malheureux. M. *Yvan*, chirurgien en chef des Invalides, proposa la section du nerf sciatique poplité externe, comme le seul

moyen efficace; mais, dans la crainte que le nerf divisé ne se réunit, ou même que les deux bouts ne se rapprochassent et ne se rejoignissent par une substance intermédiaire quelconque, il proposa aussi de faire l'excision d'une assez grande portion de ce nerf, afin qu'il n'y eût entre les bouts divisés ni réunion, ni même rapprochement. Tous les avis s'accordèrent pour cette opération, et elle fut faite vers le milieu d'octobre 1817.

M. *Yvan*, qui la pratiqua, fit coucher le malade sur le côté droit, pour que la partie externe de la jambe gauche se trouvât dirigée en haut. Il fit un pli transversal à la peau, à quelques lignes au-dessous de la tête du pérone; il retint l'une des extrémités de ce pli avec le pouce et le doigt indicateur de la main gauche, et il donna l'autre extrémité à tenir à un aide: alors, avec un bistouri droit, il coupa ce pli dans toute sa hauteur, ensuite il agrandit l'incision vers les deux angles, ce qui donna à cette plaie environ trois pouces de longueur. Le nerf fut bientôt mis à découvert, et coupé transversalement en haut; cela fait, il le renversa en dehors, et le coupa en bas vers l'angle inférieur de la plaie; et environ dix-huit lignes de ce nerf furent emportées. On réunit les bords de la plaie, et au huitième jour elle était cicatrisée. L'opération fut faite avec la plus grande promptitude, elle ne dura que quelques secondes.

Je vis le malade quelques heures après l'opération; il avait dormi un peu: il me dit que son état était totalement changé en bien, qu'il s'était fait en lui une révolution, et qu'il n'était plus le même. Il était calme et tranquille; seulement il ressentait au pied une douleur qu'il n'avait pas encore éprouvée; mais quelque temps après elle se dissipa. Les sueurs, les palpitations, les secousses et les tremblements, qui interrompaient son sommeil, disparurent également.

Depuis l'opération, il n'existe plus de sentiment ni de mouvement marqué dans les parties où le nerf sciatique allait se distribuer.

Cependant, depuis cinq ans que cet homme est opéré, il a eu encore cinq ou six accès; mais le point de départ n'a plus été le même; et comme ils sont venus à la suite de contrariétés qu'il avait éprouvées, ils tenaient un peu du mécontentement et de la colère. On a observé encore que les contractions musculaires et les douleurs ont été très-faibles, le trouble infinitémoindre; qu'en général les accès ont été de

très-peu de durée, et ne ressemblaient presque en rien à ceux qui se manifestaient avant l'opération. L'heureux jouit d'ailleurs d'une très-bonne santé, et depuis quinze mois il n'a eu aucun accident nerveux.

### EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

( Vingt-troisième article. )

#### Épilepsie.

L'histoire de l'épilepsie est bien courte dans le système physiologique. C'est une irritation intermittente du cerveau. Irritation, soit, direz-vous ; mais enfin, nous avons vu, dans votre dernier article, que l'apoplexie était une irritation du cerveau ; que la catalepsie était une irritation du cerveau ; et si l'épilepsie est encore une irritation du cerveau, il faut donc que ces maladies présentent les mêmes phénomènes ou quelque chose à peu près. Point du tout : dans l'apoplexie on n'a ni sentiment ni mouvement. Dans la catalepsie, on n'a pas de sentiment, il est vrai, mais les membres sont affectés de telle manière qu'ils restent dans la position qu'on leur donne, et sont soutenus par les muscles dans cet état, pendant un temps assez long. Dans l'épilepsie, au lieu de la paralysie des apoplectiques et de la situation fixe des cataleptiques, il y a convulsion, c'est-à-dire, mouvements déordonnés et rapides.

Ces phénomènes, quoique différens, indiquent cependant une affection cérébrale ; rien n'est plus certain. Mais dire que cette affection est une irritation, rien n'est plus hypothétique. Je sais bien qu'avec des modes, des nuances, des degrés différens d'irritation on arrange tout cela, mais la raison ne se contente guère de ces subterfuges. En effet, s'il n'y avait que quelques degrés de plus ou de moins entre ces lésions cérébrales, on s'éleverait et on descendrait progressivement de l'une à l'autre, suivant la nuance d'irritation. Avant de tomber en apoplexie, on serait frappé d'une attaque d'épilepsie, bien entendu qu'on aurait commencé par être cataleptique. On peut bien intervertir l'ordre que je suis ici ; mais, si l'on ne veut voir que des degrés divers d'irritation, il faut bien faire une

série, et établir une échelle. Or, c'est ce que M. Broussais n'a garde de faire, et pour une bonne raison ; c'est que, si bien graduée que fût cette échelle, cette manière de voir est si contraire à l'observation, que des milliers de faits viendraient à chaque instant en accuser l'inexactitude. Pourquoi donc le réformateur s'en contente-t-il ? c'est parce qu'il faut donner aux élèves un mot nouveau, et que celui d'irritation intermittente en vaut bien un autre.

Maintenant que nous avons fait remarquer le vice de la doctrine dans la manière de considérer l'épilepsie, entrons dans quelques détails.

L'irritation intermittente qui produit l'épilepsie, dit M. Broussais, est idiopathique, lorsqu'elle a sa cause dans le cerveau même, ou sympathique, lorsqu'elle tient à un foyer d'irritation existant dans les membres, dans le bas-ventre, dans la poitrine, etc. Dans le premier cas, l'attaque est annoncée par des symptômes cérébraux, tels que des étourdissements, des vertiges, la céphalalgie, etc. Dans le second, il y a ce que les auteurs ont appelé *aura epileptica*, c'est-à-dire, une impression qui se propage de l'endroit affecté jusqu'au cerveau, dans le moment qui précède l'attaque. Je rappellerai ici que M. Georget, dans son ouvrage sur la physiologie du système nerveux (*Gaz. de san.*, n.º XVII), refuse d'admettre ces épilepsies sympathiques. Je crois l'opinion ancienne, adoptée par M. Broussais, beaucoup mieux fondée. J'ai été témoin de plusieurs attaques d'épilepsie très-violentes et très-multipliées chez une jeune personne, qui en a été complètement exempte après l'expulsion d'un amas considérable de vers intestinaux.

On conçoit que le traitement doit être différent, suivant l'opinion qu'on se fait de la nature et de la cause de la maladie. Si on la juge sympathique, il faut commencer par guérir les irritations éloignées du cerveau. Si elle est regardée comme idiopathique, il faut traiter le cerveau lui-même. En général, comme M. Broussais ne paraît pas avoir retiré de grands avantages des sanguins, il rappelle avec assez de complaisance les moyens empiriques conseillés par les auteurs. Ce sont le quinquina, la valéiane, l'oxyde de Zinc (1),

(1) M. Bourguet, médecin et opérateur distingué, à Béziers, nous a communiqué plusieurs observations d'épilepsie.

l'oxyde de Bismuth, et une infinité d'autres médicaments qui ont été plus ou moins préconisés. La seule remarque importante que fait M. Broussais, la seule qu'il fait pour cette maladie, parce qu'il la fait pour toutes les autres, c'est qu'on ne doit administrer ces remèdes que lorsqu'il n'y a pas de gastrite, et qu'on doit les abandonner aussitôt que les symptômes de celle-ci apparaissent. C'est par la même raison qu'il proscrit comme des poisons le nitrate d'argent, dernièrement préconisé par M. Sementini, l'arsenic, le phosphore, et tous les remèdes de cette nature qui corrodent, dit-il, l'estomac. Sans doute, l'administration de pareils moyens peut être nuisible, et demande les précautions les plus rigoureuses; mais encore que ce soient des poisons violents, il est impossible de nier des faits patens; et fort peu charitable de regarder comme des empoisonneurs ceux qui en ont obtenu du succès.

L'autopsie des épileptiques fournit à M. Broussais l'occasion de réflexions très-justes sur l'anatomie pathologique; tout le monde sait que les altérations anatomo-pathologiques sont très-peu de chose, et très souvent nulles à la suite de cette maladie. M. Broussais en conclut que l'on ne doit pas tout chercher dans le cadavre; que la mort ne laisse subsister de traces que celles de l'irritation phlegmasique, inflammatoire; que l'irritation nerveuse ne laisse point de vestiges; que, par conséquent, les altérations organiques ne donnent point la raison suffisante des phénomènes nerveux essentiels; qu'enfin, il n'y a rien sur le cadavre qui corresponde à la forme nerveuse qu'a revêtu la maladie. De tout cela, M. Broussais conclut qu'il n'y a rien de positif que l'irritation, et qu'il faut tout négliger pour ne considérer que ce phénomène. Pour moi, je me crois fondé à en conclure qu'il y a autre chose que l'irritation; que les prétendues formes que M. Broussais fait revêtir à ce phénomène, ne sont que des états différens de l'organisme, qui n'ont souvent entre eux rien de commun; et que les confondre sous une même dénomination, c'est abuser de tous les mots, c'est confondre toutes les idées.

—  
périodique, guérie par le quinquina, combiné aux fleurs de zinc. Il donne ordinairement demi-once d'écorce du Pérou, et demi-gros d'oxyde de zinc, avant l'attaque.

J'ajouterais, de plus, que l'irritation nerveuse, la *névrose*, telle que la conçoit M. Broussais, est, dans son système, un être semblable à ceux qu'il a la prétention de proscrire, puisqu'il ne se manifeste que par des symptômes, et ne laisse aucune trace de son existence. M. Broussais est là ontologiste renforcé comme dans bien d'autres endroits.

MIQUEL.

## BIBLIOGRAPHIE.

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE, en 18 volumes, par MM. ADELON, BÉCLARD, BIETT, BRESCHET, CHOMEL, etc. Paris, chez Béchet jeune, libraire, place de l'Ecole de médecine, n° 4. Prix : 6 f. 50. le volume. Les cinq premiers ont paru.

(Article premier. Tomes I et II).

Dix-huit volumes pour un dictionnaire de médecine: voilà, diront peut-être quelques censeurs, un cadre bien étroit pour une science qui a la prétention de regarder toutes les autres comme ses tributaires. S'il est vrai qu'on ne trouve pas, dans les soixante volumes de M. Pankoucke, tout ce qu'il est strictement nécessaire de savoir, comment pourra-t-on resserrer dans un espace trois fois moindre la masse importante des découvertes, des vérités, des connaissances positives enfin, que notre siècle a vu naître, ou qui nous ont été transmises par les siècles antérieurs? A ces mots de vérités, de notions positives, quelque esprit fondeur pourrait bien éléver quelque petite difficulté; mais je n'en tiens aucun compte; et je veux bien croire que la médecine offre, de nos jours, assez de données certaines pour en remplir dix-huit volumes.

Toutefois, on ne peut pas se dissimuler que les livres qui ont cet art pour objet nous ont tellement accoutumé aux études accessoires, aux digressions, et, s'il faut tout dire, aux superfluities de toute espèce, que le superflu y est devenu nécessaire, et qu'on veut, à tout prix, qu'un médecin sache ce qu'il lui importe fort peu de savoir. Si je voulais faire des applications, le premier volume du dictionnaire que j'annonce pourrait m'en offrir de faciles. Par un hasard singulier, on pourrait presque dire, par un caprice alphabétique, ce volume renferme très-peu d'ar-

ticles de médecine pratique. La physiologie, l'hygiène et ce qu'on appelle les notions accessoires en sont presque tous les frais. Cependant, les articles *abcès*, par M. *Roux*, *accouchement*, par M. *Desormeaux*, renferment des préceptes et des notions pratiques très-importantes. L'article *acéphale* est traité avec une érudition effrayante et une exactitude minutieuse, par M. *Breschet*. Ceux, *accroissement et âge*, par M. *Rullier*, *air et aliment*, par M. *Rostan*, sont remplis de considérations savantes, si vous voulez, mais qu'on aurait pu, ce me semble, abréger sans inconvenient, ou parce qu'elles sont superflues, ou parce qu'elles seront nécessairement reproduites ailleurs. Il serait trop long de discuter ici ce qu'il convenait de dire ou de passer sous silence dans ces articles; mais je dois cependant motiver, en peu de mots, ma critique; et pour cela, je me contenterai d'un exemple. « Les amandes pilées, mêlées avec le lait et le sucre, constituent un mets très-agréable et très-nourrissant que l'on nomme franchipane; on laisse évaporer le lait jusqu'à certaine consistance ». On lit cette recette dans l'article *aliment*. Que dira de plus l'auteur, lorsqu'il traitera de la *franchipane*? Et d'ailleurs, puisqu'il a jugé à propos d'entrer dans ces détails particuliers, dans un article aussi général, ne pourrait-on pas lui demander pourquoi il n'a pas parlé de toutes les autres préparations culinaires ou sucrées, qui sont aussi des *alimens*? Quel droit avait le bœuf à la mode à une mention, là où le bifteck était oublié? Et, lorsqu'on donne la recette de la franchipane, est-il permis d'omettre celle des meringues ou des tartelettes?

Le tome II offre une série d'articles qui forment un contraste saillant avec ceux que je viens de citer. L'histoire des *amputations*, par M. *Jules Cloquet*, celle des *anévrismes* et de *l'anthrax*, par M. *Marjolin*, représente l'état actuel de la chirurgie française avec une exactitude et une précision malheureusement trop rares. M. *Rochoux* y traite de l'*apoplexie* avec un ton d'assurance qui commande la conviction, et un esprit d'intolérance qui ne permet pas de supposer le sens commun à ceux qui auraient le malheur de ne pas partager ses opinions. M. *Chomel* est sage dans l'article *angine*, mais je suis encore à chercher le motif qui a pu faire couper cet article en deux, et pourquoi l'auteur, qui a traité de l'*angine inflammatoire*,

a laissé à M. *Guersent* l'histoire de l'*angine gangrénouse*. Ce n'est pas que cet article soit moins bien traité; mais à quoi bon séparer deux choses qui semblent liées d'une manière si intime? Un troisième auteur, M. *Raige-Delorme* s'est chargé de l'*angine de poitrine*. *Jurine*, d'après les travaux duquel on fait toujours l'histoire de cette maladie, a fait preuve, sans doute, de beaucoup de sagacité; mais, dans la nouvelle école, on prétend qu'il pourrait bien n'avoir décrit qu'un symptôme au lieu d'une maladie. M. *Raige-Delorme*, tout en avouant que sa nature est encore indéterminée, n'a pas élevé le moindre doute sur sa réalité. L'histoire de l'*anatomie*, par M. *Béclard*, aurait pu donner lieu à beaucoup de développemens; mais l'auteur a su se borner à ce qu'il faut savoir; en quoi il a été imité par M. *Breschet* dans l'article *anatomie pathologique*, rempli de vues profondes et de réflexions très-judicieuses.

On trouve, au mot *âme*, une espèce de correctif de ce que M. *Adelon* a avancé dans l'article *action*. Dans celui-ci, il pose en principe, et il affirme sans discussion, il est vrai (ce qui est un très-bon moyen d'avoir raison), que « toutes les actions supposent le travail d'un corps, et sont le produit de la matière ». Dans celui-là, il écrit: « nous, recevant comme démontrées l'existence de l'âme, et les notions données sur sa spiritualité, son immortalité, nous n'avons réellement qu'à parler de ses rapports avec le corps, et de son influence sur l'économie matérielle de l'être ». Voilà une doctrine fort accommodante. Avec elle on peut se ranger, sans aucun inconvenient, à côté de *Cabanis* ou à côté de *Descartes*, ce qui est très-bien; ou marcher avec tous les deux, ce qui est encore mieux.

La philosophie médicale est traitée par M. *Coutanceau*; et l'on reconnaît l'esprit de critique qui caractérise cet écrivain dans les articles *alirritation*, *adynamie*, du premier volume, *animiste* et *archée* du deuxième. Le nom de *Stahl* se rattache à l'avant-dernier de ces mots; celui de *Van-Helmont* est inséparable du dernier. Voici le jugement que porte M. *Coutanceau* de ces deux hommes célèbres. « *Stahl* et *Van-Helmont* ont combattu avec la même vigueur les applications vicieuses de la physique et de la chimie à la théorie des phénomènes de la vie. En cela, ils servirent également les vrais intérêts de la science de

l'homme. Mais le génie de *Van-Helmont* me paraît supérieur à celui de son émule, non seulement, parce qu'il fut plus original et plus créateur, mais surtout, parce qu'il a au-dessus de lui l'avantage d'avoiraperçu les modifications et les variétés de la force vitale, que *Stahl* s'est borné à considérer sous un point de vue trop général ». Z.

## MATIÈRE MÉDICALE.

### PHOSPHORE.

*Mémoire sur la préparation du phosphore comme médicament*, par *J. S. LESCOT*, pharmacien, membre du ci-devant collège de pharmacie de Paris, et de plusieurs sociétés savantes ; broch. in-8.

L'auteur, en publiant ce mémoire, n'a fait que livrer au public ce qu'il avait communiqué, en 1808, à la société de médecine. Le motif qui l'a déterminé a été sans doute d'être utile à l'humanité, en ajoutant une substance héroïque de plus à la science thérapeutique. Ce pharmacien distingué, parle de plusieurs médecins qui ont expérimenté l'action de ce corps simple; mais la plupart n'étaient pas chimistes, et ne pouvaient pas apprécier et choisir les excipients les plus propres à opérer la solution du phosphore, de manière à le rendre susceptible d'une application interne et externe.

Avant de parler de la composition et des propriétés du dissolvant qu'il emploie, M. *Lescot* fait un précis historique, physique et chimique de ce corps, et ne manque pas, quand l'occasion se présente, de citer ceux de ses confrères ou des chimistes qui l'ont soumis à diverses expériences, afin de l'utiliser dans le traitement des maladies; *Morelot*, MM. *Pelletier*, *Planche* et quelques autres, reçoivent à juste titre cet hommage.

L'auteur nous dit que si l'on forme un composé de trois parties et demie d'hydrogène, de deux de carbone, et de  $\frac{1}{2}$  partie d'oxygène, on parvient à y dissoudre le phosphore assez facilement à l'aide d'une température de quinze à vingt degrés au-dessus de zéro, et l'on obtient une dissolution complète. Ici, je n'ajouterais pas ce que M. *Lescot* avance, en parlant de la transparence de la liqueur; comme je ne puis voir qu'un corps gras, par analogie de composition, dans l'union des trois éléments que l'auteur désigne, j'ai

dû mettre une sage réserve dans l'exposé d'un résultat dont la conscience de ce pharmacien est, pour moi, le seul garant, puisque son procédé pour obtenir ce composé m'est inconnu.

L'auteur nous dit encore que la petite quantité d'oxygène est nécessaire pour unir plus intimement les éléments de composition de son dissolvant. Il prétend qu'une partie se constituera libre, ou plutôt qu'elle s'échappera aussitôt qu'elle sera en contact avec ce corps combustible, et qu'il sera facile d'en évaluer la perte produite par la combustion. Il est fâcheux qu'il n'ait point déterminé la somme de déperdition : il a conclu de son peu d'importance, en faisant deux expériences avec la teinture de tournesol sur la liqueur phosphorée et sur l'éther phosphoré; l'une a produit un rouge pourpre et l'autre un rouge prononcé; on trouvera sans doute cette différence bien légère.

On doit à l'auteur des éloges pour être parvenu à unir le phosphore à un corps qui ne laisse plus à ce poison la faculté de nuire, quand des mains habiles l'administrent. Quelle que soit l'opinion des médecins Broussaisistes, la substance dont il est question et qu'ils nomment incendiaire, devient, mélangée comme M. *Lescot* l'indique, un médicament héroïque. Les praticiens éclectiques, qui croient aux asthénies qui sont de tous les temps et de tous les lieux, ainsi que l'observation le consacre chaque jour, ne les rejettent pas, comme ceux qui, dans leurs idées exclusives, ne voient partout que l'irritation.

L'auteur de l'article *phosphore*, du dictionnaire des sciences médicales, a fait une critique assez amère de la préparation de M. *Lescot*; il pense que le pharmacien aurait dû indiquer le *modus agendi*, et, pour ne l'avoir pas fait, on ne trouve pas qu'il mérite l'estime qu'on accorde à ceux qui s'occupent d'augmenter le nombre des choses utiles. Il me semble que l'on a bien fait pour l'utilité publique et pour la science, quand on a tout avoué hors le procédé. On ne peut révoquer en doute que la liqueur de M. *Lescot* ne soit la solution parfaite du phosphore dans un véhicule d'une nature huileuse et fixe. Des expériences, qui nous sont particulières, nous prouvent que cette solution contient un grain trois quarts et demi de phosphore par gros, autant dire deux grains, quantité avouée par l'auteur.

Nous ne terminerons pas cet article sans affirmer que divers médecins de la capitale ont obtenu des

résultats inespérés, par suite de l'adminstration de ce médicament. Nous avons aussi été témoin de plusieurs guérisons de paralysies idiopathiques, et nous avons traité avec un égal succès quelques névroses asthéniques qui avaient résisté à tous les traitemens excitans. Nous sommes sur le point de publier un mémoire, pour établir, d'une manière plus méthodique et plus générale, les propriétés du phosphore.

FIÉVÉE, D. M.

## CORRESPONDANCE.

AU RÉDACTEUR.

Des bords de l'Isère. Octobre 1822.

Monsieur, il y a à peu près six mois que je vous transmis, des rives de l'Oise, (Voy. *Gaz. de santé*, n. VIII, 1822), l'histoire assez plaisante de deux ou trois de mes confrères en charlatanisme. J'avais négligé depuis de vous envoyer de nouvelles observations, parce que leur nombre croissant en proportion de mes voyages, votre journal suffirait à peine à leur publication. Cependant, la dernière lettre que vous avez insérée dans votre numéro XXX m'a rappelé ma promesse, et m'a remis la plume à la main.

A quoi pensez-vous, de vous plaindre encore des charlatans de la capitale ? Ces messieurs sont à l'eau de rose ; rien de plus poli que leurs paroles, de plus affable que leurs manières. Ils dupent le public, il est vrai ; mais ils le dupent avec grâce, et l'exploitent avec urbanité. En province, dans les petites villes, dans les villages surtout, le charlatanisme est bien différent. Là, les frottemens sont beaucoup plus sensibles ; tout y est âpre et grossier ; tout y porte l'empreinte de l'ignorance, je dirai presque, de la barbarie.

*Rupert*, médicastre sans études et sans titre, parcourt les campagnes, en vantant ses prouesses ; et traite le paysan crédule, qui met beaucoup plus d'importance au choix de son vétérinaire qu'à celui de son médecin. *Babylas*, agyrie aussi intrépide qu'ignorant, fait crier, à son de trompe, ses infaillibles secrets ; et donne à ses malades les remèdes qu'il apprit d'un ménéchal. *Dorothée*, est une vieille commère qui traite les

maladies des enfans ; elle ne voit partout que des vers, et n'administre que le semen contrâ. *Marthe*, plus adroite dans ses opérations, remet la luette, le crochet de l'estomac ou la matrice ; et Dieu sait quelles pratiques elle emploie pour remplir ce but. *Ursule* s'est chargée de faire la réputation d'un jeune officier de santé. Elle ne permet pas aux malades de sa connaissance d'appeler un autre docteur. Elle publie partout ses succès, et admire ses fautes comme des traits de génie. Par malheur pour elle et pour son protégé, le gros bourgeois du canton s'est fait aussi protecteur, il a transformé en chirurgien le surveillant de sa basse-cour, et ne permet pas qu'on souffre dans le village un rival de son favori.

Supposez qu'un médecin, du nombre de ceux que vous appelez dignes de ce nom, vienne s'établir au milieu de cette cohue ; qu'arrive-t-il ? tous les esprits, auparavant divisés, se réunissent pour s'élèver contre lui. On le suit de tous les côtés, on l'observe de mille manières ; on interprète ses actions, ses paroles, ses gestes, ses intentions. S'il est prudent et réservé, on le déclare ignorant. S'il est ouvert et libre dans ses manières, c'est un écervelé. Est-il appelé auprès d'un malade, (ce qui n'arrive presque toujours qu'à la dernière extrémité) on n'exécute qu'à demi son ordonnance, encore n'est-ce qu'après qu'elle a été revue, commentée et approuvée par la commère importante du voisinage. Le malade périt ; on s'en console en disant : nous avons cependant appelé monsieur un tel ; mais il n'a rien connu à la maladie. Le charlatan est là qui brode ; et prouve incontestablement que ceux qui ont tant étudié ne savent rien, ne connaissent rien à la médecine du pays. Le malade guérit-il ? ce n'est pas aux soins du médecin qu'il faut attribuer la cure ; *Brigite* a fait prendre un remède innocent qui a opéré une crise, sans quoi tout était perdu.

Un chapitre non moins important est celui des honoraires. Il est bien permis à mes confrères d'exiger impérieusement leur salaire, de se faire même payer d'avance ; mais malheur au médecin, s'il est jeune surtout, qui a la prétention de vouloir vivre de son état, et de croire que ses services doivent être récompensés ! c'est alors que le commérage a beau jeu. Les malades, guéris par ses soins, mais mutinés par ses ennemis, pensent avoir fait beaucoup d'honneur à leur médecin, en lui fournissant l'occasion d'exercer son art, et d'acquérir de l'expérience. Si quelques-uns ne

poussent pas la chose aussi loin , ils marchandent du moins les visites , comme une dénréee de vil prix ; et vous pensez bien qu'ils ne choisissent pas le plus élevé

Si le médecin faiblit un instant , c'en est fait de sa fortune ; s'il insiste avec fermeté , sa réputation est en péril ; s'il offense les charlatans , il est traduit en justice. On m'a cité , dans ce département même , la condamnation récente d'un de vos confrères , qui avait diffamé un des miens. Savez-vous quel était le mot offensant ? c'est celui de l'animal pacifique dont *Homère* a fait un si grand éloge , et dont *Apulée* a raconté les brillans exploits.

Vous croirez peut-être que je vous écris ceci pour dégoûter les médecins du séjour des villages et des campagnes , afin de les laisser en proie au charlatanisme ; ce n'est pas là mon intention ; moi , qui connais toutes les ruses du métier , je vous assure que , malgré tous les désagrémens et toutes les tribulations qui attendent les médecins instruits dans les villages , ils pourront , avec un peu de fermeté , surmonter tous les obstacles , imposer silence à toutes les commères , et faire rentrer dans la poudre tous mes pareils. Pour cela , il ne faut qu'une volonté ferme , un talent reconnu , et un peu de persévérance. Les exemples ne me manqueraient pas , si je voulais en citer. Ici , comme dans toute la France , j'ai vu des médecins instruits , redoutés des charlatans , honorés de leurs compatriotes et revêtus de la confiance publique. AGYRTA .

P. S. Je ne vous ai parlé aujourd'hui que de généralités ; en descendant dans le Midi , je vous signalerai les abus locaux , à mesure qu'il s'en présentera sur mes pas.

### VARIÉTÉS.

— *Magnétisme.* On a fait un certain bruit , dans une brochure nouvelle , des expériences qui ont été tentées récemment , à l'Hôtel-Dieu de Paris , sur le magnétisme animal. Les journaux allemands s'en sont même

emparés comme d'une bonne fortune pour exalter la découverte de leur compatriote Mesmer. Voici un fait qui donnera la mesure de la confiance que méritent ces expériences prétendues. Il est divulgué par M. *Gibert* , élève interne dans cet hôpital , et qui , par conséquent , a pu connaître toute la vérité. « Une femme , affectée d'un vomissement de sang qu'aucun moyen n'avait pu supprimer , fut magnétisée dans les salles de l'Hôtel-Dieu ; le vomissement s'arrêta comme par enchantement ; mais il reparut ensuite ; et alors , on découvrit que cette excellente somnambule se procurait des pots pleins de sang qu'elle cachait sous son lit , et dans lesquels elle puisait la matière des vomissements.

— Parlerons-nous du *philygiène* ? Peut-être nos lecteurs ont-ils oublié l'étymologie de ce mot. Nous leur dirons donc qu'il ne signifie autre chose que *ami de la santé*. N'allez pas confondre ce titre avec celui d'un livre absurde qui prétend enseigner la médecine à tout le monde. L'*ami de la santé* de M. *Boutigny* , est un chocolat , et ce chocolat contient de l'osmazôme ; l'osmazôme est l'extrait le plus pur et le plus sapide de la viande ; le chocolat à l'osmazôme est donc un aliment. En cette qualité il appartient à l'hygiène , et l'hygiène appartient à la *Gazette de santé* ; voilà pourquoi nous recommandons le philygiène aux vieillards , aux personnes faibles et aux convalescents. On le trouvera rue Beauregard , n. 14 , et Palais-Royal , n. 104.

— *Formulaire de Montpellier* , ou Recueil des principales formules magistrales et officiales , tirées des différens ouvrages et de la pratique des médecins , chirurgiens et pharmaciens de Montpellier , contenant le mode d'administration de plusieurs nouveaux médicaments , et précédé d'un tableau de matière médicale , par P. *Bories* , ex-pharmacien des armées ; in-8°. Montpellier , 1822 , chez *Gabon* et compagnie. Prix : 3 fr.

Nous demanderons d'abord à M. *Bories* ce que sont des formules tirées de la *pratique des pharmaciens* de Montpellier. Nous le blâmerons ensuite d'avoir accolé le nom de quelque médecin , connu ou inconnu , à chaque formule , quelque familière qu'elle puisse être à tous les médecins. Mais nous ajouterons , à l'avantage de son livre , qu'il a eu l'heureuse idée de l'enrichir des formules et du mode de préparation du muriate d'or employé par M. *Chrestien* , et des nouveaux médicaments qui ont fourni récemment à M. *Magendie* le sujet d'un nouveau formulaire. Ces additions importantes doivent assurer le succès de celui de M. *Bories*.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois , les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an , et de 10 fr. pour 6 mois. On s'abonne chez le docteur Miquel , propriétaire-rédacteur , rue Bergère , n. 19 , chez tous les directeurs de poste , et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET , FAUBOURG MONTMARTRE , N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RÉCUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 29 novembre 1780.  
Mort de Gaubius.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

#### COMITÉ CENTRAL DE VACCINE.

Le Comité central de vaccine, établi près S. Ex. le Ministre de l'intérieur, range, au nombre de ses devoirs, d'appeler l'attention des pères de famille et des chefs d'établissements de tous genres, sur l'épidémie de petite vérole qui, dans ce moment, exerce ses ravages dans Paris. Cette contagion qui se propage dans les quartiers les plus populaires, et qui frappe les individus de tout âge qui ont négligé de se faire vacciner, a déjà fait un grand nombre de victimes. Il n'est pas un seul hôpital où l'on n'en compte plusieurs; et on a été obligé d'isoler dans des salles particulières ouvertes à l'Hôtel-Dieu et à la Charité, les individus qui en sont atteints.

Déjà M. le préfet du département, M. le préfet de police, et, plus récemment encore, Mgr. l'archevêque de Paris, animés du désir d'opposer une barrière aux progrès de ce fléau, ont pris tous les moyens convenables pour multiplier les vaccinations et en même tems pour forcer l'insouciance jusque dans ses derniers retranchemens.

Gratifications pécuniaires distribuées, secours de la bienfaisance accordés aux familles indigentes qui font vacciner leurs enfans, salles de vaccination ouvertes

dans chaque municipalité, rien n'a été omis de ce qui pouvait faciliter à toutes les classes de la société les moyens de se préserver de la petite vérole.

L'urgence de toutes ces mesures, fondées sur les simples moyens de la persuasion, est d'autant plus réelle que, pendant les deux mois de septembre et d'octobre derniers, le nombre des individus morts de la petite vérole a été le même que celui de toute l'année 1819, qu'il a été plus considérable que ceux des années 1816 et 1821, et qu'il l'a été trois fois plus que celui de toute l'année 1820.

Au milieu des malheurs causés par cette épidémie, le comité central a eu la satisfaction de pouvoir se convaincre que la propriété antivariolique de la vaccine n'avait pas été en défaut une seule fois. Dans toutes les circonstances où des éruptions sont survenues à des sujets précédemment vaccinés, ou bien la vaccine qui leur avait été inoculée ne s'était pas développée sur eux, ou bien elle avait suivi une marche irrégulière, ou enfin l'éruption, qu'on pouvait regarder comme varioleuse, ne réunissait ni dans sa marche, ni dans son aspect les caractères de la véritable petite vérole. On a vu, au contraire, la contagion respecter tous les individus régulièrement vaccinés, et les laisser, pour ainsi dire, sur son passage lorsqu'elle allait atteindre ceux qui étaient susceptibles d'en être atteints.

Ces résultats, qui ne sont que la confirmation de

ceux observés depuis 22 ans, ne doivent plus laisser aucun doute dans les esprits les plus prévenus. Et l'on pourrait aujourd'hui hésiter à adopter pour ses enfans un moyen aussi simple, aussi exempt de danger? Un exemple auguste a été donné du haut du trône: la vaccine a pénétré dans le palais de nos rois; et, en la faisant inoculer à l'enfant miraculeux sur lequel se fondent nos futures destinées, le Roi a suffisamment fait connaître ses intentions paternelles, et sa confiance personnelle dans ce spécifique.

C'est pour y répondre autant qu'il est en son pouvoir, c'est aussi pour seconder les premières autorités du département, que le comité de vaccine, établi près S. Exc. le ministre de l'intérieur, a cru devoir rappeler au public l'urgente nécessité de recourir au préservatif de la contagion actuelle. En outre il a décidé que, pendant tout le temps de l'épidémie, il serait pratiqué tous les jours, à midi précis, des vaccinations gratuites dans l'établissement fondé pour cet objet par le conseil général des hospices, rue du Battoir-St-André, n. 1.

Ont signé tous les membres du comité.

Le 19 novembre 1822.

### MÉDECINE MYSTIQUE.

RÉFLEXIONS psychologiques et médicales sur les cures opérées par le prince de Hohenlohe; par le docteur C. PFEUFER, directeur de l'hôpital général à Bamberg.

Les essais que le prince de Hohenlohe a faits d'une méthode religieuse de traitement des malades seront pendant long-temps un objet de curiosité et un sujet de conversation dans une grande partie de l'Europe. Devrions-nous encore en être réduits à ignorer l'essence de cette méthode, et à résoudre la question de savoir si elle a guéri réellement des malades? Deux partis opposés semblent procéder avec une égale véhémence à la solution de ce problème. Tandis que les uns prennent pour argent comptant tout ce qui vient d'un prêtre de haute condition, les autres croient ne pas devoir s'écartier le moins du monde des principes de la raison. Il est donc impossible que ces deux partis jugent avec le calme et l'impartialité nécessaire des évènemens qui ne peuvent pas être sans intérêt pour l'histoire du genre humain, d'autant plus qu'ils con-

cernent ce que l'homme a de plus précieux ici bas, la santé, ainsi que cette pleine et entière jouissance de la vie, qui lui est accordée par Dieu et par les lois.

Quand on entend dire de tous côtés qu'après les bénédictons du prince de Hohenlohe, les sourds entendent, les aveugles voyent, et les paralytiques marchent; quand ces bruits partent de deux villes qui occupent un rang honorable sous le rapport des lumières et des sentimens religieux, on trouve qu'il n'est pas inutile d'envisager cet événement sous ses diverses faces, afin de découvrir les illusions dont on aurait pu être dupé, et de distinguer la vérité de l'erreur.

Pénétré de cette vérité, au milieu des bruits qui se répandaient de Vurzbourg, relativement au succès extraordinaire de la méthode du prince, j'en ai suivi avec attention le développement et la marche à Bamberg; j'ai assisté à un grand nombre d'expériences, soit chez des particuliers, soit à l'hôpital général, de sorte que je ne crois pas mériter le reproche de témérité, en essayant de répandre les lumières de la science sur cet événement singulier.

#### I. Base de la méthode suivie par le prince de Hohenlohe; manière de la mettre en pratique.

La pureté de l'âme et la tranquillité de l'esprit sont des conditions indispensables à la réussite: voilà pourquoi le prince ne choisissait en général que les malades qui s'étaient confessés et avaient communie. Il a même dit souvent qu'une première tentative n'avait échoué, que parce que ces deux conditions n'étaient point remplies. Cependant, lorsqu'il commença à faire plus de sensation, quand il vit le nombre de souffrants réclamant son assistance aller toujours en croissant, il négligea fréquemment ces deux conditions, et se contenta de recommander expressément aux malades de les remplir dans le cas où les tentatives de guérison ne réussiraient pas.

Quant à l'opération, elle commence par cette interpellation au malade: « Croyez-vous fermement que Dieu vous secourra, et qu'il puisse le faire? » Après la réponse toujours affirmative, comme on doit bien s'y attendre, le prince fait, soit en silence, soit à voix haute, en levant les mains et les yeux vers le ciel, une prière, dont le fond consiste à dire que Dieu veuille éloigner la maladie de l'individu, et lui rendre, tant pour son propre bien que pour celui des autres hommes, la santé qu'il a perdue; qu'on attend de lui ce secours, parce que son divin fils l'a promis, en di-

sant : « ce dont vous priez mon père en mon nom vous sera accordé » ; qu'on attend de lui la guérison du malade confiant en Dieu avec la même foi qu'on croit à la conversion du pain et du vin en vrai corps et en vrai sang de Jesus-Christ dans la communion ; qu'on l'attend de lui pour la glorification de Jesus, son fils, et pour celle de l'église, qui seule peut rendre bienheureux. Comme, ajoute le prince, la foi est tombée si bas aujourd'hui, que la voie ordinaire d'Instruction ne suffit plus, il faut des évènemens extraordinaires pour la ramener à son ancienne pureté, et pour la consolider. L'action se termine alors par une bénédiction donnée au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et immédiatement après, le prince demande au malade s'il croit être soulagé. Après en avoir reçu une réponse affirmative, il lui commande, au nom de Jesus-Christ, de quitter son lit, ou, s'il s'agit d'un goutteux, de se lever et de marcher sans aide. A la moindre hésitation, à la moindre apparence de crainte ou d'anxiété, il lui recommande d'avoir une confiance ferme et sans bornes en Dieu, de montrer du courage, et de savoir se maîtriser, parce que la grâce divine l'a certainement mis en état de faire usage de ses membres. Si alors l'évènement ne répond pas à l'attente du prince, il donne au malade des espérances pour l'avenir, disant qu'il arrive souvent à des malades de n'être pas dignes de la grâce pour le moment, que leur guérison ne tournerait pas à leur avantage, et qu'ils doivent, par de rudes épreuves, par des progrès dans le bien, se préparer à ce que Dieu exauce la prière. Dans quelques cas néanmoins, le prince répète de suite cette prière.

Chaque tentative de guérison se bornait, dans la règle, à un seul malade ; cependant je les ai vu s'étendre à plusieurs, à cause de la grande affluence, et quelquefois aussi, j'ai vu le prince se contenter de donner une bénédiction ordinaire par le signe de la croix.

Le champ des maladies que le prince s'était appropriées était assez limité, et se bornait généralement aux maladies appelées évangéliques, c'est-à-dire à la surdité, à la cécité, à la paralysie et à la goutte. Cependant, durant le cours de ses tentatives, il les étendait à d'autres maux, même à des affections organiques ; mais il ne fut jamais question de guérir la surdo-mutité complète, la cécité produite par la

destruction de la forme de l'œil, les déviations de la colonne vertébrale, ni la perte de l'un des membres. Je ne l'ai jamais vu non plus s'occuper des maladies aiguës. Les maladies chroniques étaient donc seules de son domaine.

L'impression faite sur les hommes différait en apparence suivant les individus. Beaucoup d'entre eux assuraient sentir une chaleur vaporeuse se répandre sur tout leur corps durant la prière ; d'autres disaient éprouver des tintemens et des bourdonnemens d'oreilles ; quelques-uns perdaient l'usage des sens, plusieurs devenaient froids, et perdaient tout sentiment ; mais la plupart éprouvaient des battemens de cœur. Un paralytique, qui se trouvait à l'hôpital, et qui fut bénit deux jours de suite, crut périr de contention, et rien ne put le déterminer à subir une troisième épreuve ; au contraire, il supporta deux fois, dans un mois, l'application du fer rouge avec un rare courage. Presque tous les malades s'accordaient à dire qu'ils *croyaient* que, pendant la prière, leurs souffrances étaient, sinon tout à fait apaisées, au moins diminuées de beaucoup, de sorte qu'en général ils quittaient, avec beaucoup d'émotion, et le sentiment d'une profonde reconnaissance, la place où ils avaient éprouvé du soulagement pour la première fois, depuis une longue suite d'années.

Comme le nombre des malades cherchant secours augmentait d'heure en heure, et que l'humanité du prince était réclamée d'une manière tellement continue, qu'il ne lui restait plus un instant de repos ; comme d'ailleurs il était nécessaires de procurer la consolation de ses secours aux malades des pays étrangers, il prit le parti de fixer une heure à laquelle il prierait pour le bien des malades éloignés de lui, et à laquelle ces derniers devaient éléver avec lui leur esprit à Dieu. « A cette heure, est-il dit dans la lettre adressée aux malades, après vous être confessés et avoir reçu la communion, unissez aux miennes vos ferventes prières au nom de Jesus-Christ, et avec une pleine confiance dans la miséricorde infinie et l'assistance de notre charitable rédempteur, élévez-vous ainsi, dans toute la dévotion de votre cœur, aux vertus divines de la foi inébranlable et de l'espérance la plus ferme ; devenez pieux chrétiens, par la confiance la plus solide, l'amour le plus profond, un repentir véritable, et la ferme résolution de devenir meilleurs. » Les lettres de plusieurs de ces malades

apprennent qu'ils pouvaient à peine attendre l'heure fixée, et que plus elle approchait, plus le désir de faire leurs dévotions augmentait, plus aussi ils sentaient leurs douleurs diminuer et disparaître peu à peu.

D'après ces résultats qui reposent absolument sur les faits, on peut établir un parallèle entre les opérations du prince de Hohenlohe et les cures sympathiques ou magnétiques : celles de *Gassner*, du diacre *Paris*, et de l'enfant miraculeux de *Kehrberg*, ont aussi quelque ressemblance avec elles ; toutes portent au fond le même caractère, comme les cures miraculeuses des temps anciens et modernes par les conjurations, les amulettes, les reliques, les oracles des *Sybillles*, les manœuvres d'*Apollonius de Tyane* et de l'école de *Plotin*.

Les opérations du prince de Hohenlohe diffèrent de toutes celles-là par leur simplicité, par l'absence de tout prestige, et surtout, parce qu'elles s'appuient sur des sentiments religieux du malade. Elles doivent donc, d'après ma conviction personnelle, être placées fort au-dessus des précédentes dans la série des moyens moraux.

*La suite au numéro prochain.*

## BIBLIOGRAPHIE.

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE, en 18 volumes, par MM. ADELON, BÉCLARD, BIETT, BRESCHET, etc.

Tomes III et IV.

Ce n'est pas une chose peu embarrassante que de rendre compte d'un Dictionnaire. Tout autre livre offre un plan, un ordre et des rapports quelconques entre ses parties, et, à l'aide d'une analyse plus ou moins exacte, le critique peut le faire connaître à ses lecteurs ; mais un dictionnaire échappe à toute espèce d'analyse ; il faudrait une article spécial pour chaque mot qu'il contient, et le compte rendu serait dès lors plus long que l'ouvrage. L'on doit donc se résoudre à indiquer ça et là quelques articles, et à recommander les autres au public sur la foi des noms des auteurs qui les ont signés. Une fois cette résolution prise, l'embarras est dans le choix des articles qu'on veut citer ; car, s'il en est un grand nombre qui méritent des mentions hono-

rables, tout se réduit à une froide énumération. Tel est le cas dans lequel je me trouve ; forcé de me hâter, parce que je suis en retard de trois volumes, et peut-être de quatre, le sixième devant bientôt paraître, je n'ai pas le temps d'épiloguer, et moins encore d'entrer dans des discussions approfondies.

Comment suivrai-je en effet M. *Orfila* dans les opérations chimiques propres à faire découvrir l'*arsénic*, dans le cas d'empoisonnement ? Je pourrai bien dire avec lui que l'acide hydrosulfureux décompose la dissolution d'oxyde blanc d'*arsénic*, et donne lieu à un précipité jaune, qui est du sulfure de ce métal ; je pourrai bien ajouter que le sulfate de cuivre ammoniacal est un réactif encore plus puissant pour reconnaître la présence de ce poison, puisqu'il peut le signaler dans une dissolution qui n'en contiendrait que la cent dix millième partie de son poids, tandis que l'acide hydrosulfureux ne le signalerait que dans le cas où le poison serait dans la proportion d'un cent millième, ce qui est encore assez raisonnable ; mais si je voulais entrer dans les détails, mon article serait bientôt insuffisant. Il le serait bien davantage encore si j'avais à faire l'*histoire des fausses articulations*, du *cal*, des *calculs*, du *cancer*, avec M. *Breschet*, du *bec-de-lièvre*, avec M. *Roux*, de la *bronchotomie* et des *brûlures*, avec M. *Marjolin*.

Il serait bien facile de traiter une maladie, si, en adoptant les idées signalées par M. *Coutanceau*, dans l'*exposition du Brownisme*, il suffisait de s'enquérir auprès d'un malade, « 1<sup>o</sup> si la maladie est générale ou locale ? 2<sup>o</sup> lorsque elle est générale, si elle est sthénique ou asthénique. 3<sup>o</sup> enfin, qu'elle en est la mesure ; il ne resterait qu'à établir l'indication (car il ne saurait y en avoir plusieurs), et à la remplir par des moyens convenables. » On atteindrait promptement ce but dans le système de Brown, au moyen de l'eau-de-vie, du quinquina, et de toute la cohorte des stimulans ; mais on sait que de nos jours ces remèdes héroïques ont beaucoup perdu de leurs vertus.

Je serais bien tenté de reprocher à M. *Richard* quelques articles de matière médicale qui auraient pu être traités avec plus de détails thérapeutiques, mais M. *Richard* est botaniste, et je conviens que les détails botaniques y occupent assez d'étendue.

Si resserré que soit l'espace que je puis donner à l'annonce de ces deux volumes, je serais inexcusable si je ne recommandais à l'attention des lecteurs les ar-

ticles d'anatomie de M. Béclard; ceux de M. Désormeaux sur l'avortement et le bassin; ceux de MM. Chomel et Landré-Beauvais sur la pathologie. Les articles de pharmacie, quoique moins brillans, ne paraissent pas avec moins de faveur auprès de ceux que nous venons de citer; ils sont dus à M. Pelletier, et le nom de l'auteur est un sûr garant de leur exactitude.

La clarté, l'exactitude et la précision caractérisent les articles que M. Adelon a consacrés aux mots *asphyxie* et *besoin*. Nous terminerions cette longue énumération par l'éloge de ceux *catalepsie* et *cauchemar* par M. Georget, si nous n'avions à faire une réflexion sur les articles *blennorrhagie* de M. Lagneau, et *belladone* de M. Richard. L'époque où le volume qui les renferme a été publié est le mois de décembre 1821. Un livre qui a paru depuis moins d'un an doit être regardé comme représentant fidèlement l'état de la science; hé bien, telle est la marche rapide de l'observation, et le progrès continual de nos connaissances, que ces deux articles auraient aujourd'hui besoin d'un supplément. La description, les accidens, les complications, le traitement, enfin l'histoire complète de la blennorrhagie chez l'homme et chez la femme ne pouvait sans doute être mieux exposée que par M. Lagneau, dont la réputation n'est point vulgaire sur cette partie de notre art; cependant, depuis que son article a été imprimé, la thérapeutique de la blennorrhagie a fait des progrès. MM. Delpach et Rives ont publié, chacun, des observations concluantes sur les heureux effets de l'administration à haute dose du baume de Copahu, (voy. *Gaz. de santé*, 1822, n. 15 et 50) et, quoique ces habiles praticiens eussent depuis longtemps recours à ce remède héroïque, lorsque ce volume du *Dictionnaire* a paru, comme le résultat de leur pratique n'était point connu du public, M. Lagneau a du l'ignorer; aussi glisse-t-il légèrement sur ce médicament, dont il dit à peine un mot, en le confondant parmi plusieurs autres.

M. Richard a fait preuve d'exactitude à l'article *belladone*, mais depuis un an, les observations de M. Hansemann ont démontré la propriété que possède cette plante de préserver de la scarlatine, comme on peut le voir dans notre article de matière médicale de ce jour.

La conséquence à tirer des réflexions que je viens d'émettre, est celle-ci: Dans le moment actuel, la science est cultivée sur tant de points, et de tant de ma-

nières à-la-fois, qu'un livre sur un sujet quelconque, si bien fait qu'il soit, a bientôt veilli. Pour suppléer à ce qui lui manque au bout de quelque temps, il faut que des recueils périodiques établissent rapidement des communications directes entre tous les savans, et portent l'instruction dans tous les pays. Les journaux de médecine sont donc désormais indispensables à tout médecin qui veut exercer dignement son art; par eux, il se trouve, au fond d'une province, au niveau des connaissances de la capitale; il connaît tous les procédés nouveaux, toutes les découvertes, toutes les méthodes qui peuvent lui procurer des succès faciles, et augmenter ainsi l'estime et la considération dont il jouit auprès de ses concitoyens.

Z.

## MATIÈRE MÉDICALE.

### *De la Belladone.*

La *Photographie médicale*, arrivée à la 15<sup>e</sup> livraison, contient, entre autres articles, très-importans, l'histoire de la Belladone. Ce sera pour nous l'occasion d'entretenir nos lecteurs des propriétés énergiques de cette plante, et de continuer ainsi à tenir nos lecteurs au courant des progrès que fait tous les jours la matière médicale.

Il est certain que les vertus de la Belladone sont trop peu connues. Beaucoup de livres contiennent des observations d'empoisonnemens produits par elle, aussi ne nous arrêterons nous pas à en décrire les symptômes. On sait que le traitement se borne à l'administration de l'émétique, si l'on est appelé à temps, et ensuite à l'usage des boissons acidulées, telles que l'oxicrat, la limonade, etc. Notre dessein est de faire ici pour cette plante comme nous avons fait pour la Digitale, la Jusquiame, la Noix vomique, pour l'Iode, la Quinine, la Morphine, etc; une récapitulation des propriétés qu'on lui a reconnues, et des différentes manières de l'employer.

Lorsqu'on consulte les livres de médecine, dit M. Roques, on voit qu'il est peu d'affections pathologiques contre lesquelles on n'ait essayé la Belladone. La remarque est juste; mais il n'en est pas moins vrai que l'on n'a guère précisé d'une manière rigoureuse, les cas où elle peut être vraiment utile. Voici les notions qui nous paraissent les plus positives.

*Munch* a guéri des manies, des épilepsies, des mélancolies au moyen de la poudre de Belladone, donnée à la dose de trois à dix grains par jour. *Greding* a vu diminuer visiblement les paroxismes épileptiques sous l'influence de ce médicament. Il débutait par un demi grain mêlé avec du sucre; et renouvelé trois fois par jour. Il arrivait ensuite, peu-à-peu, à la dose de 6, 8, ou 10 grains en vingt-quatre heures. *Stoll* a guéri, ou notablement diminué les attaques épileptiques, au moyen de l'extrait préparé avec la racine fraîche, d'abord à une très petite dose, qu'il augmentait ensuite progressivement jusqu'à 20 grains, divisés en cinq parties, dans l'espace de vingt-quatre heures. Il a vu une danse de St.-Guy efficacement combattue par ce remède; il en a trouvé une autre complètement réfractaire.

Les faits recueillis par *Munch* et *Bucholz*, relativement à l'efficacité de la Belladone contre la rage, ne paraissent pas mériter beaucoup de confiance.

Ceux qu'un grand nombre d'auteurs rapportent sur les succès obtenus de son emploi contre le cancer, le squirrhe, les ulcères de mauvaise nature, ne sont pas très-concluans; on en a retiré de bons effets dans le traitement de l'hémiplégie.

Les médecins allemands l'ont préconisée depuis quelque temps contre la coqueluche ou toux convulsive des enfans, *Wetzler* la donne à la dose d'un quart de grain à un grain, matin et soir, mêlée avec du sucre. *Huseland* l'a également célébrée contre la même maladie et contre quelques symptômes dépendant du vice scrophuleux. Le témoignage du docteur *Marc* confirme celui des auteurs que nous venons de citer.

Il est bien entendu cependant qu'à raison de l'effet irritant que la Belladone produit ordinairement sur la gorge, on ne doit pas l'administrer dans la première période de la coqueluche, parce qu'alors la membrane muqueuse qui tapisse les voies aériennes est fréquemment irritée. Le docteur *Marcus*, qui regarde cette maladie comme une inflammation de la membrane muqueuse bronchique, ne permet l'emploi de ce médicament que lorsque l'irritation inflammatoire a été remplacée par l'irritation purement nerveuse.

Nous ajouterons que nous avons retiré nous même de très-bons effets de la racine en poudre, combinée à l'extrait de Jusquiame, dans les toux nerveuses des adultes, et même dans la phthisie commençante.

On a quelquefois employé les feuilles contre le tic

douloureux, en les faisant fumer en place de tabac. On pourrait également les employer en fumigation contre cette maladie, en les faisant brûler, et recevant la fumée sur la partie douloureuse; enfin, tous les chirurgiens connaissent la propriété que la Belladone possède de produire la dilatation des pupilles. Ils ont mis à profit cette propriété pour préparer l'œil des malades qui doivent subir l'opération de la cataracte. Pour cela, ils instillent à la surface de cet organe quelques gouttes de son suc ou de son extrait.

C'est en vertu de cette propriété que MM. *Saunders* et *Demours* ont conseillé ce moyen contre le rétrécissement spasmodique de l'iris, et que le docteur *Guigouzi* en a obtenu du succès dans le cas d'une ophtalmie rebelle accompagnée d'une sensibilité vicieuse de la rétine.

On administre la Belladone à l'intérieur, en poudre ou en extrait. La racine est plus souvent employée que les feuilles, comme étant plus active. On commence par demi grain, un, deux ou trois grains, en augmentant progressivement; on ne dépasse guère 20 ou 30 grains par jour. La prudence exige qu'on surveille les effets avec beaucoup d'attention, car elle excite vivement le système nerveux, et peut produire des accidens graves et même la mort.

Tel était l'état de la science sur la Belladone, lorsque le docteur *Hahnemann* annonça que cette plante pouvait préserver les enfans d'être atteints de la scarlatine; les faits apportés en preuve viennent d'être confirmés par le docteur *Mushtbeck de Domning*, qui déclare ce préservatif aussi sûr que la vaccine dans la petite-vérole, avec cette différence cependant que l'action prophylactique de la Belladone n'est que passagère.

Quoiqu'il en soit de l'efficacité de ce remède, il se prépare et s'administre de la manière suivante. On fait une dissolution de deux grains d'extrait de Belladone dans une once d'eau distillée de fenouil, et l'on donne quatre fois le jour d'une à cinq gouttes de cette solution aux enfans de dix ans et au-dessous, et de six à dix gouttes à ceux qui sont plus âgés. On peut également administrer la racine de Belladone en poudre, en la mêlant avec le sucre. On doit continuer le remède durant tout le cours de l'épidémie. M.

## VARIÉTÉS.

## REVUE DES JOURNAUX DE MÉDECINE.

— Il est assez ordinaire de chercher dans les pays lointains des remèdes rares et dispendieux contre une maladie, tandis que l'on néglige ceux qui se trouvent sous la main de tout le monde. On sait, par exemple, que l'huile à la propriété de tuer les vers, soit qu'on les plonge dans ce liquide, soit qu'on en enduise seulement leur surface ; et les médecins ont laissé aux bonnes femmes le soin de détruire les vers intestinaux avec ce remède, sans doute parce qu'il est trop commun. M. L. B., un de nos plus savants médecins, membre de l'Institut, a su s'affranchir de ce préjugé en employant l'huile d'olive contre le *ténia*, et voici la note qu'il a fait insérer à ce sujet dans le *Bulletin de la Société médicale d'émulation*. (octobre.)

« L'huile est un remède sûr contre le *ténia*. Il suffit d'en prendre par demi-verre, de quart d'heure en quart d'heure, jusqu'à ce que le ver soit expulsé. Une livre et demie suffit ordinairement.

L'intervalle qu'on met entre chaque dose d'huile n'est que pour en faciliter la déglutition ; car, si l'on en prenait plus souvent, et en plus grande quantité, le ver serait tué plus vite. Les premiers demi-verres pris, on éprouve de la facilité à rapprocher et même à augmenter les doses de ce remède trop peu connu, quoiqu'il mérite une grande publicité. Il faut que l'huile soit de première qualité pour qu'on puisse l'avaler facilement. Celui auquel l'huile d'olive ne convient pas, s'accommode ordinairement de celle d'amandes douces. Jamais l'huile n'a manqué l'effet qu'on en attendait, toutes les fois qu'elle avait été prise convenablement. La répugnance causée par les premiers demi-verres est diminué lorsqu'on prend de suite un peu de sucre ; les autres demi-verres passent plus facilement, surtout si l'on reste debout.

— Le docteur *Bousquet* poursuit, dans la *Revue*, l'exposition de la doctrine médicale italienne. Son troisième article nous fait connaître la manière de traiter la pleurésie et la péripleumonie, d'après le procédé de *Rasori*. En voici un échantillon. « Un paysan, affecté d'une violente péripleumonie, entra à l'hôpital le 13 mai 1821 ; dès ce jour jusqu'au 19 du même mois, on lui fit sept saignées d'une livre chacune, et on lui donna, matin et soir, vingt-quatre grains de tartre stibié dans trois livres de tisane. Il sortit le 24,

parfaitement guéri. Un autre individu, atteint de la même maladie, entra dans le même hôpital le 16 mars ; le 19, il avait déjà subi six larges saignées ; il prenait chaque jour la même quantité d'émétique que le précédent, et de la même manière ; cette prescription fut continuée jusqu'au 20 ; alors il manifesta des vomissements, d'où l'auteur conclut que la maladie était vaincue : en effet, dit-il ; le malade marcha rapidement à sa guérison, et sortit de l'hôpital le 27.

— Le *Journal de pharmacie* (octobre) nous donne la recette des gouttes de *Lancaster*, et un nouveau procédé pour l'extraction de l'huile de *Ricin*.

— *Gouttes noires de Lancaster*. Ce médicament empirique, fort célèbre en Angleterre, ne paraît pas être autre chose qu'une solution d'opium dans l'acide acétique, en sorte qu'une goutte de cette solution équivaut à trois gouttes de solution ordinaire. Les effets de ce médicament sont semblables à ceux de l'opium ; néanmoins on en use beaucoup.

— *Extraction de l'huile de ricin*. Les procédés généralement employés sont : celui par l'ébullition, et celui par la simple expression. Le premier est dispendieux, et le second iusuffisant. Le procédé que propose M. *Faguer* est fondé sur la propriété qu'a l'alcool de dissoudre l'huile de ricin et d'en séparer le mucilage ; il consiste à délayer à froid les ricins privés de leur enveloppe et réduits en pâte avec une certaine quantité d'alcool à 36° (4 onces par livre de ricin), ce mélange est mis à la presse dans des coulins ; le liquide sort avec une très-grande facilité ; on le soumet à la distillation (j'ai constamment retiré la moitié de l'alcool employé) ; le résidu de la distillation est lavé à plusieurs eaux ; l'huile séparée de l'eau est portée sur un feu doux pour en évaporer toute l'humidité ; on la retire alors du feu, et on la jette sur des filtres qui sont placés dans une étuve chauffée à 30° ; elle filtre avec facilité, et on l'obtient très-belle et surtout très-douce.

— *Pâte pectorale balsamique*. En nous élevant avec force contre les remèdes incendiaires qui désorganisent tantôt le poumon, tantôt l'estomac, notre intention n'a pu être de ranger sur la même ligne et d'envelopper dans la même proscription des préparations qui peuvent être souvent utiles sans être jamais nuisibles. De ce nombre est la Pâte pectorale balsamique de M. *Regnault* ainé, pharmacien de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême. Ce sont des tablettes béciques agréables et très-commodes à prendre, qui calment l'irritation de la gorge, apaisent les quintes de toux, et contribuent à la guérison des rhumes, si fréquens au commencement de l'hiver.

## Souscription.

## ÉLOGE DE BICHAT;

SUIVI DE NOTES HISTORIQUES ET CRITIQUES.

DISCOURS QUI A REMPORTÉ LE PRIX PROPOSÉ PAR  
LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION ET D'AGRICULTURE,  
BELLES-LETTRES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DE  
L'AIN, POUR L'ANNÉE 1822.

## ÉLOGE DE PARMENTIER;

DISCOURS QUI A REMPORTÉ LE DOUBLE PRIX PRO-  
POSÉ PAR L'ACADEMIE D'AMIENS, POUR L'ANNÉE  
1819.

PAR ANTOINE MIQUEL,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

Bichat a dit : L'éloge d'un grand homme n'est qu'un précis de ses travaux ; et la Société d'émulation du département de l'Ain a fait l'application de cette pensée à Bichat lui-même. En proposant pour sujet d'un prix l'éloge de ce médecin célèbre, elle a invité les concurrens à ne pas se circonscrire dans les détails biographiques et historiques, mais à faire connaître et apprécier l'influence des productions de son génie sur les progrès de la science, dans laquelle il a ouvert une grande et brillante carrière, et à indiquer les résultats, tant immédiats que présumables, de cette influence. Conçu d'après cette idée, l'éloge de Bichat devait être envisagé sous un nouveau point de vue. En effet, à l'histoire de la vie et des travaux de cet illustre physiologiste, se rattache tout ce que la science a de grand, tout ce que la jeunesse a d'aimable, tout ce qu'une mort prématurée a de douloureux. L'influence qu'il a exercée sur les destinées de l'art de guérir, se montre dans tous les progrès que cet art a faits depuis le commencement de ce siècle. Il fallait donc en tracer un tableau rapide ; il fallait rappeler les noms des contemporains dont les travaux se lient à ceux de Bichat. Nous l'avons fait avec franchise et sincérité ; et, soit que nous ayons déversé le

blâme ou distribué la louange, nous n'avons eu d'autre but que la gloire de la science et le triomphe de la vérité.

Nous dirons peu de chose de l'*Eloge de Parmentier*. La mémoire de cet ami de l'humanité inspire plus de respect encore que d'admiration. Le nom de *Parmentière*, donné à la pomme-de-terre, sera un témoignage éternel de la reconnaissance que la France lui a vouée. Ce n'est pas cependant le seul service qu'il a rendu à la société : l'agriculture lui doit une foule d'améliorations ; la médecine deux mémoires précieux ; et l'on peut le regarder, en quelque sorte, comme le patriarche de la pharmacie.

*L'Eloge de Bichat* et *l'Eloge de Parmentier*, imprimés in-8., sur beau papier, se vendent ensemble 3 fr., ou séparément 2 fr. chacun.

*Au bureau de la Gazette de santé, rue Bergère, n. 19, et chez tous les libraires de médecine.*

*Ces deux Eloges sont donnés gratis à tous les abonnés de la Gazette de Santé.*

MM. les abonnés de Paris les recevront avec le numéro du 5 décembre. MM. les abonnés des départemens et de l'étranger sont priés de les faire retirer au *Bureau*, en commençant ou en renouvelant leur abonnement pour l'année 1823.

Ceux qui désireront recevoir leurs exemplaires par la poste, devront ajouter au montant de leur abonnement 50 c. par exemplaire, pour toute la France, et 1 fr. pour les pays où le port est double.

Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est toujours de 18 fr. par an. Le bureau, chez le docteur *Miquel*, rue Bergère n. 19.

A dater du 1<sup>er</sup> janvier 1823, on ne pourra s'abonner que pour l'année entière.

— Sous presse, pour paraître dans le courant de l'année prochaine : *TRAITÉ DES CONVULSIONS* pendant la grossesse, etc., ouvrage qui a remporté le prix proposé par la *SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS*, pour l'année 1821, par le Dr *Miquel*.

— Par ordonnance du Roi, en date du 21 de ce mois, la Faculté de médecine de Paris est supprimée. Les troubles qui ont eu lieu à la séance annuelle du 18, ont donné lieu à cette mesure. Il sera présenté, par le ministre de l'intérieur, une nouvelle organisation de cette Faculté.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an. On s'abonne chez le docteur Miquel, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

### PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. --- 12 décembre 1731.  
Naissance de Darwin.

Nombre des malades admis dans les hôpitaux civils,  
par les membres du bureau central d'admission, pen-  
le mois de novembre 1822.

Fièvres non caractérisées.....	61
Id. gastriques, biliuses.....	329
Id. muqueuses.....	1
Id. adynamiques, putrides.....	7
Id. ataxiques.....	8
Id. intermittentes, quotidiennes.....	44
Id. catarrhales.....	19
Fluxions de poitrine.....	25
Phlegmiasies internes.....	190
Erysipèles.....	19
Varioles.....	45
Douleurs rhumatismales.....	49
Angines, Esquinoacies.....	38
Catarrhes pulmonaires.....	132
Coliques métalliques.....	7
Diarrhées, dysenteries.....	49
Apoplexies, paralysies.....	15
Hydropsies, anasarques.....	28
Phthisies pulmonaires.....	35
Ophtalmies.....	21
Maladies sporadiques.....	271
 TOTAL.....	1394

### OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Depuis le 1 Novembre jusqu'au 30 inclusivement.

Thermomètre. Maximum 14° 3. Minimum 1°.

Baromètre. Max. 28 4. Min. 27 6.

Hygromètre. Max. 100. Min. 86.

L'ingénieur CHEVALLIER.

Non est vivere, sed valere, vita.

La vie, c'est la santé.

### CONSTITUTION MÉDICALE.

#### Maladies régnantes.

Tandis que nous entrons rapidement dans la saison des tempêtes, quelques beaux jours nous rappellent encore la douce température des soleils d'automne. Le froid ne se manifeste que par degrés; mais l'humidité paraît régner assez constamment dans notre atmosphère; aussi, les inflammations internes et les fluxions de poitrine ont-elles été bien plus rares que les irritations des voies aériennes, désignées sous le nom de rhumes et de catarrhes. Une maladie qui a plus particulièrement attiré notre attention est la dysenterie, dont nous avons observé plusieurs exemples, pendant le mois qui vient de finir. La cause en est, sans contredit, dans cette humidité constante de l'atmosphère, que nous avons signalée. Le remède en a été facile à trouver dans un régime doux, dans une nourriture substantielle sous un petit volume, et des boissons gommeuses dans le principe, légèrement toniques après la période d'irritation. La petite-vérole a perdu de son intensité; la vaccine a soutenu sa réputation, et nous espérons pouvoir bientôt annoncer que l'épidémie qui vient de désoler la capitale, a complètement cessé ses ravages; puisse-t-elle ne plus reparaître au

milieu d'une population qui a tant de moyens de s'en garantir, par la découverte inappréciable du grand Jenner.

### MÉDECINE MYSTIQUE.

*Réflexions psychologiques et médicales sur les cures opérées par le prince de Hohenlohe; par le docteur C. PFEUFER, médecin de l'hôpital général à Bamberg.*

(Suite et fin. (Voyez notre dernier numéro.)

#### II. *Le prince de Hohenlohe a-t-il réellement guéri des malades?*

Les opinions sont partagées sur cette question, et ce n'est pas, suivant moi, sans motif. Les uns rejettent absolument toute espèce de résultat, les autres citent avec emphase des exemples de guérison qui tiennent un peu du miracle. L'essentiel est de s'entendre, et de bien déterminer le point de vue sous lequel doivent être envisagées les opérations du prince de Hohenlohe : alors on acquiert bientôt la conviction que les deux partis ont été trop loin, et que, comme à l'ordinaire, la vérité se trouve entre les deux extrêmes.

*Je ne connais pas un seul cas de guérison radicale opérée par le prince de Hohenlohe, mais j'en connais plusieurs dans lesquels il a évidemment calmé certains accidens maladifs. Je puis en citer cinq, dans le nombre desquels se trouvent compris deux malades que j'avais traités moi-même auparavant : les autres avaient été soignés par d'autres médecins.*

(Ici, le docteur Pfeufer rapporte les cinq cas particuliers dont voici l'extrait :)

1<sup>o</sup>. Le conseiller J..., tourmenté, depuis longues années, d'une roideur des extrémités inférieures, n'éprouva aucun soulagement de la première opération. Le lendemain, il se leva, au commandement du prince, descendit un escalier de quatorze marches, et dit, plein de joie, au docteur Pfeufer qu'il voulait désormais se promener plusieurs fois par jour dans sa chambre. Mais, au bout de trois jours, il est retombé dans le même état qu'auparavant.

2<sup>o</sup>. Anne Z..., atteinte, depuis quatorze ans, d'une maladie du cœur, et, depuis plusieurs années, de paralysie du côté gauche, ne pouvait, depuis six ans, ni

se lever, ni se coucher seule. Pendant la prière, elle se sentit soulagée ; après, elle se redressa et sortit du lit avec l'aide du prince qui lui tendit la main. Ce jour et le lendemain, elle se promena dans sa chambre. Mais peu après, elle retomba dans le même état ; et maintenant, il ne lui est plus possible de garder le lit.

2<sup>o</sup>. Marguerite Z..., sœur de la précédente, éprouvait des attaques d'épilepsie périodiques, qui paraissaient cinq jours de suite, plusieurs fois par jour ; elle était alitée, dans un état de faiblesse extrême, ayant le bras gauche paralysé depuis neuf ans. Pendant la prière, elle sentit ses forces s'accroître, put quitter le lit sur le champ, et marcha jusqu'à la fenêtre, tenant la main du prince. Sa joie ne fut pas néanmoins de longue durée ; l'accès d'épilepsie, qui n'avait été qu'affaibli, reprit le lendemain toute sa violence, et depuis, elle est retombée dans son état antérieur.

4<sup>o</sup>. Agathe L..., forcée, par une douleur violente, de tenir le pied gauche retiré vers l'abdomen, ne pouvait pas quitter le lit depuis plusieurs années. La prière ayant été répétée trois fois, elle se leva, et se rendit seule, sur l'injonction du prince, au milieu de la chambre où elle remercia Dieu à genoux. Après s'être relevée, ses douleurs augmentèrent ; elle remit le pied dans la même position. Aujourd'hui elle est dans le même état qu'auparavant.

5<sup>o</sup>. Barbara L... avait été guérie d'une coxalgie par l'application du cautère actuel, dans l'hôpital de Bamberg. Devenue chlorotique, elle restait dans l'hôpital pour se rétablir ; l'aumônier de la maison appela le prince de Hohenlohe, qui ordonna à la malade de monter au second étage de l'hôpital, ce qu'elle fit, non sans de vives douleurs à la cuisse, qui provoquèrent une inflammation érysipélatense ; ce qui retarda la guérison de trois semaines. (Après ces cinq observations dans lesquelles on ne voit qu'un soulagement momentané, M. Pfeufer parle d'un hussard que le bruit public faisait regarder comme guéri d'une surdité, d'un côté seulement, par le prince ; mais il est douteux que cette surdité fût réelle, car l'individu n'aurait pas pu être enrôlé, si la dureté d'ouïe d'un côté avait été bien constatée auparavant par les officiers de conscription.)

#### III. *Essai d'une explication de la manière dont agissent les opérations du prince de Hohenlohe.*

La guérison instantanée des malades dont je vien

de parler; par le traitement desquels le prince de Hohenlohe commença ses opérations dans notre ville, frappa tout le monde comme d'une secousse électrique, et chacun accourut, l'esprit tendu, auprès de l'homme doué de cet heureux don, pour se convaincre par ses propres yeux de la réalité des grands miracles qu'il opérait. Moi-même j'éprouvai la plus vive joie, lorsque je vis les deux sœurs, que je savais être étendues depuis plusieurs années sur le lit de douleur, se montrer à la fenêtre, et, d'un air gai, d'un ton pénétré de reconnaissance, annoncer elles-mêmes leur guérison à la multitude attirée par cet événement: je formai seulement le désir que la guérison fût durable.

Le succès de ces premières tentatives, raconté avec un millier de circonstances, avait donné l'impulsion, et rien n'était plus capable de détruire l'impression puissante qu'elles faisaient. Dès le soir du lendemain, toutes les rues, les auberges et les églises étaient encombrées de malades venus des alentours, ou même de loin. Si un étranger, ignorant ce qui se passait, fût entré alors dans cette rue, il eût été pardonnable de croire qu'il se trouvait transporté au milieu d'un hôpital central pour tout un royaume.

Ces remarques préliminaires expliquent déjà en partie comment agissent les opérations du prince de Hohenlohe; elles portent directement leur influence sur le moral; et l'ame, au moyen des liaisons intimes que le système nerveux établit entre elle et le corps, réagit bientôt sur ce dernier. Ce rapport entre l'ame et le corps paraît être plus intime dans les maladies qu'on peut appeler évangéliques, celles précisément que le prince de Hohenlohe assure lui-même être les plus favorables pour ses essais; elles sont en grande partie le résultat d'un dérangement du travail vital dans le système nerveux, état dans lequel le plexus solaire et le grand sympathique en particulier semblent jouer un rôle important. Or, rien n'agit aussi sûrement et aussi puissamment sur lui que l'excitation des sentimens religieux. Le système nerveux paraît donc être le principal médiateur dans les opérations du prince de Hohenlohe.

Un prêtre décoré du titre de prince, rempli de zèle pour les devoirs de sa profession, qui ne vit pas en ascète, mais qui a tous les dehors d'un homme du monde, dont le caractère est modeste et sans prétentions, annonce, avec une assurance rare, un nouveau mode de guérison, dans deux villes où des princes

ecclésiastiques régnent autrefois, en général avec assez de douceur. Son mode de traitement agit sur les sentimens les plus élevés de l'homme, les sentimens religieux; il guérit des malades de toute espèce, instantanément, sans intérêt, sans déboursés; il débute par la guérison d'une princesse qui, privée depuis long-temps de la faculté de marcher, était réduite aux dernières ressources de l'art, et qui, alliée à beaucoup de familles puissantes, devait exciter un intérêt général (la princesse Mathilde de Schwarzenberg).

Qu'on se figure, au milieu de circonstances semblables, des milliers d'individus auxquels chaque jour apporte de nouvelles douleurs, dont chaque jour par conséquent renouvelle le désespoir, et qui n'ont plus qu'on souhait à former, celui que la mort vienne les délivrer de leurs souffrances. A la nouvelle inopinée que la grâce de Dieu leur envoie secours et guérison à Bamberg et à Wurzbourg, une nouvelle vie semble s'emparer d'eux, et déjà ils sentent la fin de leurs maux. En s'approchant du prince, on ne croit pas s'approcher d'un homme, mais d'un élu du Seigneur, qui l'a doué d'une grâce particulière. On considère l'opération comme un acte supérieur, comme un acte divin; et on se sent l'ame émue d'un sentiment qu'on n'a encore jamais éprouvé. J'ai vu des femmes et des hommes, qui n'appartenaient pas à la classe du peuple, verser des larmes d'émotion et d'humilité, et j'en ai entendu plusieurs s'écrier: c'est un apôtre incarné.

Ce qui accroît encore la confiance, qui fait la principale base des opérations du prince de Hohenlohe, c'est qu'elles n'obligent à aucun déboursé. Si le sort permettait aux médecins de traiter tous les malades sans leur demander de rétribution, sans leur causer aucune dépense pour des médicaments, le monde serait bientôt rempli du bruit de leurs cures miraculeuses, et plus d'un malade regarderait comme un envoyé du Seigneur son médecin, qui maintenant n'est guère en odeur de sainteté auprès de lui. Le peuple ne trouve pas de dépense plus désagréable que celle qu'il est obligé de faire pour rétablir sa santé, et quand bien même les médecins opéreraient des cures qui tiendraient réellement du prodige, les frais qu'elles entraîneraient éloigneront toujours cette idée.

Dans les circonstances au milieu desquelles ces opérations avaient lieu, rien n'était plus facile que d'en imposer par des illusions, et ainsi de nuire plus qu'on n'aurait été utile. J'ai vu moi-même un enfant être

béni par le prince sur la place de la cathédrale ; chacun criait : encore un enfant qui a recouvré la vue ! En y regardant de près, je trouvai que cet enfant n'avait jamais été aveugle, et qu'il avait seulement un ulcère scrofuleux à la main. C'est donc fort à propos que le ministre de l'intérieur a ordonné que chaque malade qui voudrait se soumettre aux opérations du prince, apportât, sur la place, un certificat d'un curé et d'un médecin, attestant la nature et la durée de sa maladie, et que les opérations fussent faites seulement en présence d'une commission de police et des médecins pensionnés de la ville, afin que les résultats pussent être légalisés. Il fut aussi défendu de les entreprendre en pleine rue. Ce n'est qu'en observant à la rigueur cet arrêté que nous pourrons savoir à quoi nous en tenir sur une entreprise accueillie avec tant d'intérêt, si toutefois les faits déjà connus ne paraissaient pas suffisants pour asseoir une opinion fondée sur son compte.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Relation historique et médicale de la FIÈVRE JAUNE, qui a régné à Barcelone en 1821, par M. F. M. AUDOUARD, D. M. M., envoyé à Barcelone par Son Exc. le ministre de la guerre, etc. 1 vol. in-8. Paris, 1822, chez Moreau, imprimeur, rue Coquilliére, n°. 27, et chez l'auteur, rue de Chabannais, n°. 8. Prix : 7 fr. 50 cent., et 9 fr. 25 cent. par la poste.*

(Premier article).

Cet ouvrage important et attendu du public médical avec une vive impatience, se compose d'une dédicace, d'un avant propos, d'une relation historique et d'une relation médicale. La dédicace n'est pas de notre domaine. L'avant - propos contient la narration historique de la mission de l'auteur et de son voyage à Barcelone. En voici le résumé succinct : « A peine on connaît, en France, l'apparition de la fièvre jaune à Barcelone, que M. Audouard sollicite une audience du ministre de l'intérieur. Dans cette entrevue, après avoir fait accepter à Son Exc. un exemplaire de ses Recherches sur la contagion des fièvres, il lui exprima le désir d'aller voir de près celle qui régnait en Espagne. Il fut trompé dans son attente. Tout le monde sait que la commission, envoyée par ce ministre, fut composée de MM.

Pariset, Bally, Mazet, François, et un cinquième qu'il n'est pas besoin de nommer. Alors, il s'adressa à Son Exc. le ministre de la guerre, qui *prit une décision conforme à ses desirs*. M. Audouard *reçut ses ordres le 4 octobre 1821* ; il *prit une feuillée de route le 5* ; et le 7, il *partit en poste sur la simple promesse d'une indemnité*.

Arrivé le 11 à Toulouse, et le 16 à Perpignan, il sentit qu'il devait, au péril de ses jours, faire voir qu'un médecin des armées, façonné au courage dans les camps et les batailles, s'électrise à la vue du danger, et l'aborde franchement. Dans ces dispositions, il passe la journée du 20 à Gironne, où son ami le docteur Gelabert voulut le détourner du dessein d'accomplir sa mission ; mais l'amitié ne l'emporta point. J'étais, ajoute M. Audouard, au pied de la brèche ; il fallait la gravir, et, en effet, il continua sa route vers le repaire de la mort.

Le 23, à une heure après-midi, un officier de garde au cordon qui cernait Barcelone voulut s'opposer à son entrée ; M. Audouard n'eut pas de peine à lui faire entendre qu'il pouvait bien empêcher les gens de sortir, mais qu'un médecin, qui venait de Paris pour apporter des secours à ses compatriotes, devait passer sans difficulté. La barrière s'ouvrit : un homme se chargea du porte-manteau, et M. Audouard n'eut plus d'asile que dans le séjour de la mort. J'y dirigeai mes pas, dit-il ; mais il ne rencontra que des fuyards, quoique rien ne semblât justifier la fuite des habitans de Barcelone. J'avais vu quelquefois, continue l'auteur, des villes embrasées ; des tourbillons de flamme, qui éclipsaient le soleil, ou qui chassaient les ténèbres de la nuit, étaient des causes de mort trop frappantes pour qu'on ne dût les éviter. Ainsi, j'avais vu Moscou : mais, dans ces grandes calamités, un parent, un ami peuvent donner un asile au malheur... A Barcelone, au contraire, tout était suspect. Le parent ou l'ami refusait de partager son domicile ; et chacun, devenu un autre Diogène, aurait voulu vivre dans son tonneau, séparé du reste des humains.

Enfin, M. Audouard entra dans la ville à trois heures après-midi, et il alla aussitôt s'établir au jardin de botanique. Sachant que les médecins de la commission de l'intérieur, qui l'avaient précédé, étaient logés à l'auberge des Quatre Nations, il s'y rendit ; mais ses confrères s'étaient retirés au Consulat, à cause de la mort de Mazet, et il alla les y trouver. Ces estimables confrères lui firent un très-bon accueil, et l'engagèrent à loger avec eux. Mais, n'étant au Consulat que de la

veille, ils y étaient mal organisés. Voilà pourquoi il préférera rester au jardin de botanique.

Cependant les médecins de la commission, c'est-à-dire MM. Pariset, Bally et François, car Mazet était mort, jet M. R. avait su se mettre à l'abri de l'infection, offrirent à M. Audouard de travailler en commun. M. Bally lui promit de lui donner tous les détails qu'il demanderait, en lui disant : *Soyez sans inquiétude; et cette réponse lui en donna au contraire beaucoup, de telle sorte qu'il se promit bien de ne pas s'en tenir aveuglément à leurs promesses.*

A quelques jours de distance, MM. Bally et Pariset tombèrent malades : M. François ne pouvait pas tout faire. M. Audouard offrit de se charger des malades de l'hôpital. On lui dit d'y faire organiser des salles pour son compte. En conséquence, le 26, il demanda une salle dans l'hôpital du séminaire. Le lendemain, il y visita vingt-cinq malades, dont douze moururent dans les premières vingt-quatre heures. Il visitait aussi presque tous les jours ses confrères au consulat. Le 3 octobre, il ouvrit un cadavre en présence de MM. François et Jouary, et il en ouvrit d'autres les jours suivants. Dès lors, on parla du médecin de l'armée ; on applaudit à son entreprise, et on alla jusqu'à dire qu'il était arrivé à Barcelone, pour servir d'exemple aux autres médecins français.

Une note, insérée dans les journaux de Barcelone, fit cesser toute communauté de travaux entre M. Audouard et ses trois collègues ; et alors il redoubla de zèle, et consacra une partie des nuits au travail. Heureusement le climat de Barcelone portait à l'insomnie. Je crois aussi, ajoute judicieusement l'auteur, qu'il avait une influence sensible sur le physique. Aussi évita-t-il la maladie comme homme, en l'affrontant comme médecin.

Après avoir essayé le sulfate de quinine, et recueilli beaucoup de documens historiques sur la maladie, il convenait encore d'aller sur les lieux où elle avait débûlé, c'est-à-dire à Barcelonnette. M. Audouard s'y rendit avec MM. Pariset et François. Là, ils observèrent le port et l'intérieur du faubourg.

Enfin, on prit congé de la junte municipale sanitaire, qui addressa à tous les médecins français des remerciemens et des éloges dont M. Audouard ne publie point la part qui lui revient, pour éviter l'afféterie et l'ostentation. On quitta Barcelone le 20 novembre, et l'on se rendit au lazaret de Montéalègre. Là, M. Pariset lui proposa de mettre tout en commun, et de ne for-

mer qu'une masse de faits et de documens. M. Audouard ne dissimule pas qu'il fut guidé par une prévention peut-être injuste, mais, pour l'honneur des Gascons, il crut devoir éviter d'être la dupe d'un Champenois. Il garda donc ses matériaux en propre, sans que leurs rapports de société aient été en rien altérés ; et ils sortirent ensemble de Montéalègre le 8 décembre, pour aller s'établir, en France, au lazaret de Bellegarde, où M. Audouard fut atteint de furoncles au nombre de six.

Le 10 janvier, la quarantaine expira. M. Audouard quitta ses confrères à Perpignan, pour commencer une nouvelle mission au cordon sanitaire. Delà, toujours poursuivi par les furoncles, il se rendit à Toulouse, visita sa famille et Castres, son pays natal. Mais, comme si ce pays devait sortir de la ligne commune, tandis que les hommes filent, les dames y font des vers.

Enfin, M. Audouard reçut de Son Excellence l'autorisation de revenir à Paris, où il arriva le 18 mars (1822).

Telle est l'analyse exacte et le résumé littéralement transcrit de la narration historique placée en tête de l'ouvrage que nous annonçons. Cet avant-propos est terminé par une semonce à M. Alletz, poète couronné par l'Académie française, et qui a représenté, dans ses vers, M. Audouard, assis au bord d'un lit, témoin des miracles, et écrivant les oracles de M. Pariset.

Nous avons dû, dans un premier article, parler de l'auteur et de son voyage ; nous parlerons, dans un second, de la maladie qu'il a observée. Z.

## MATIÈRE MÉDICALE.

*Lactucarium. Feuilles de raisin muscat noir.*

— *Lactucarium. M. Bidault de Villiers (Journal complém. octob.)* donne ce nom au suc de laitue, qu'il propose comme succédané de l'opium. Parmi les divers procédés, dit-il, que j'ai tentés pour recueillir de la manière la plus expéditive ce suc laiteux, aucun ne m'a mieux réussi que celui qui consiste à couper transversalement la tige de la laitue montée, à son sommet, et à ramasser sur les deux portions de cette tige ainsi divisée le suc qui s'épanche aussitôt, à l'aide d'une lame mince, avec le tranchant de laquelle on enlève facilement tout ce suc, et on le dépose dans un vase que l'on tient à la main. Si, après avoir opéré de la

sorcié, on repasse plusieurs fois le tranchant du couteau sur la plaie, on excite une nouvelle sécrétion de suc laiteux, que l'on voit sortir à l'instant de ses vaisseaux propres, et la récolte que l'on obtient est plus abondante. On peut immédiatement après cette première opération, ou quelques momens plus tard, couper de nouveau, et plus bas, la tige de la laitue, qui fournit encore une nouvelle quantité de suc.

J'ai administré plusieurs fois le lactucarium en substance depuis que je m'occupe d'en recueillir, et je l'ai donné principalement dans les cas où l'opium avait échoué, ou bien n'avait pas produit l'effet qu'on aurait eu droit d'en attendre. Je l'ai fait prendre à un homme d'un certain âge, atteint d'une colique assez vive et opiniâtre, qui durait depuis plusieurs jours, il en a éprouvé du mieux, ainsi qu'une femme qui avait une affection nerveuse dans l'estomac, produite par le chagrin, qui l'avait fait beaucoup maigrir: elle a été guérie par ce médicament. Un individu âgé d'une cinquantaine d'années, et qui ressentait à la tête des douleurs d'une espèce toute particulière, qui lui causaient des anxiétés singulières, et lui rendaient l'existence très-désagréable, en a éprouvé du calme et d'excellens effets. Enfin, une femme arrivée à l'époque de la cessation de ses règles, et atteinte d'une affection organique de matrice, qui lui occasionnait des douleurs lancinantes dans le bas-ventre et les parties adjacentes, et qui n'avait pu supporter l'usage de l'extrait de jusquiamme, même à très-petite dose, sans que les souffrances en fussent exaspérées, a été soulagée. Le calme et la tranquilité qui en résultent n'ont rien de pénible et de fatigant, comme ceux que l'opium procure, et s'il produit du sommeil, ce n'est pas un sommeil de plomb, comme celui qui est provoqué par l'opium, lequel s'accompagne presque toujours de rêveries fatigantes. Je n'ai pu multiplier les essais autant que je l'aurais désiré, parce que la matière m'aurait manqué; mais ceux que j'ai tentés sont en général favorables et encourageans.

— Les feuilles de *raisin muscat noir* ont été annoncées comme médicament par un des rédacteurs du Répertoire médical et Chirurgical de Turin. Le docteur *Fenuglio*, médecin dans la même ville, rapporte l'histoire de trois cas, dans lesquels l'usage qu'il en a fait a été couronné de succès. Ce sont trois ménorrhagies contre lesquelles différens médecins avaient en vain prescrit de nombreux médicaments. La dose est d'un

gros environ de ces feuilles préalablement desséchées à l'ombre, puis réduites en poudre; on doit choisir de préférence celles qui ont le mieux conservé la couleur verte. La récolte de ces feuilles doit se faire dans le courant d'août. Le plus souvent, la première dose suffit, lorsque ce médicament est administré pour une ménorrhagie récente; je l'ai vu, dit M. *Fenuglio*, réussir dans les cas d'excitation, comme dans ceux d'atannie, ce qui prouve que, dans les cas ordinaires, il ne doit pas manquer son effet. Je l'ai annoncé comme remède utile contre les hémorragies en général; il doit en être ainsi, puisque le tannin exerce son action sur les tissus sur-excités, comme sur ceux qui sont atteints de faiblesse. Mais ce qui me surprend beaucoup, c'est que ce médicament ne laisse aucun trouble dans les parties sur lesquelles il agit; il les plonge, au contraire, dans un calme que les malades n'eussent jamais espéré. Ce médicament se prend, soit dans du bouillon, soit dans du vin, ou même dans de l'eau. Je puis assurer, d'après une expérience souvent renouvelée, que ce remède n'est nuisible en aucune manière.

## CHIRURGIE.

### *Piqûre de guêpes.*

Le docteur *Carillet* a adressé au rédacteur du *Journal complémentaire* la lettre suivante, qui nous a paru très-curieuse.

Le 23 août dernier, en rentrant chez moi, je passais le long du parc de Bruyère-Châtel, dont les murs sont si anciens: on y avait découvert un nid de guêpes, que les ouvriers avaient dérangé, ce qui avait irrité l'essaim. J'ignorais ces circonstances; mon chemin me conduisit vers ce lieu, j'y arrivai sans défiance. Parvenu devant l'essaim, il fondit sur moi; le nombre des guêpes était prodigieux, et je fus piqué par elles à toutes les parties du corps qui s'offraient à nu; la masse de l'essaim était si volumineuse, que je ne pus rien voir; j'eus le malheur de laisser tomber mon chapeau; ma tête, livrée aux insectes, fut bientôt couverte de ces animaux en furie; mes mains, seulement, me garantissaient la figure à leurs propres dépens. La douleur, causée par des piqûres multipliées à l'infini, était terrible; elle m'arrachait des cris perçans, et me forçait de courir çà et là, sans savoir où je dirigeais mes pas; enfin, égaré par elle, je me jetai à terre, en me

roulant et arrachant par poignées les guêpes fixées sur ma tête ; chacune d'elles laissait dans le cuir chevelu son redoutable aiguillon ; mes oreilles , mon visage , le tour de mon cou , tout enfin était couvert de piqûres , et les douleurs , que je ne peux mieux comparer qu'à un feu dévorant , m'arrachaient , non des cris , mais des hurlements. Je me transportai au village de Bruyère-Châtel , dans une auberge ; mes vêtemens furent promptement ôtés , ils étaient remplis de guêpes , dont plusieurs des personnes accourues pour me secourir furent maltraitées. Je me fis inonder d'un mélange d'eau froide et de vinaigre , dans lequel on avait fait dissoudre une grande quantité de sel ordinaire. En criant , j'avais avalé deux ou trois insectes , dont l'un m'avait piqué à l'arrière - bouche , de sorte que ma gorge était enflée , et très-douloureuse. J'avalai , avec difficulté et douleur , un verre d'eau froide , contenant plus de deux onces de sel commun. En moins d'une heure , ma tête , mon visage , mon cou , et mes mains enflèrent prodigieusement. Je bus aussi une demi-tasse de vinaigre , dans lequel on avait ajouté une cuillerée à café d'ammoniaque liquide. Des lotions , avec un mélange d'eau , de vinaigre , et alcali volatil , furent faites sur les parties tuméfiées : tout cela dura environ une heure et demie , après quoi , reprenant mes vêtemens , je me fis conduire chez moi , à près d'une demi-lieue de distance. Pendant ce court voyage , les douleurs redvinrent atroces. A mon arrivée , je me fis inonder d'eau froide , fortement saturée de sel , dont je bus aussi environ quatre onces , dissous dans le moins d'eau possible ; j'avalai avec difficulté. A dix heures et demie du soir , j'éprouvai un grand vomissement , d'abord aqueux , puis bilieux , qui me fit rejeter deux guêpes. Après ce vomissement , qui dura près de trois quarts d'heure , j'eus plusieurs évacuations alvines de même nature : je bus alors une infusion légère de fleurs de tilleul sucrée , dans les deux premières demi-tasses , de laquelle j'ajoutai vingt-cinq à trente gouttes d'éther sulfurique. J'avais un peu de soif , mes douleurs n'augmentaient plus , mais je ne pouvais rester un instant sans être arrosé , ou bien elles s'aggravaient. A minuit , ma main droite se trouva par hasard plongée dans un vase plein d'eau très-chaude , ce qui me soulagea sensiblement ; je fis alors les lotions chaudes , et très-chaudes ; les douleurs diminuèrent promptement , et , à deux heures du matin , je m'assoupis pendant une

heure. Depuis lors les douleurs ont toujours été en diminuant , et le 24 , à huit heures du soir , j'étais sans souffrance ; j'avais néanmoins continué les lotions pendant tout ce temps. La tuméfaction de la tête , de la face , du cou , des mains , qui était énorme en arrivant chez moi , commença à diminuer vers minuit , surtout celle de la tête et de la face , qui étaient complètement déenflées le 25 au matin ; les mains ne le furent que le quatrième jour révolu ; un prurit très-vif succéda aux douleurs ; il persista même après la disparition du gonflement , et fut remplacé le quatrième jour par une sensation douloureuse qu'excitait le moindre contact ; chaque piqûre était entourée d'une auréole rougeâtre. Ainsi se termina cette tragédie.

Il n'était pas possible , dans ce cas , d'aller à la recherche des aiguillons , et d'en faire l'extraction , en prenant garde , surtout , d'ouvrir la poche qui renferme la liqueur yénéneuse.

Je vous adresse , monsieur , ce fidèle exposé tendant à établir que le meilleur traitement , en pareille circonstance , est l'usage du sel commun à l'intérieur , et des lotions froides de sa dissolution , en continuant celles-ci avec constance pendant au moins douze heures , et , si la sensibilité s'exalte , en leur faisant succéder les lotions de même nature , mais très-chaudes

#### VARIÉTÉS.

— *Hydriodate de potasse.* Voici un nouveau procédé par M. Caillot. « Je prends quatre parties d'iode , deux de limaille de fer non rouillée , et environ 20 d'eau ; je mets ces trois substances dans un matras de verre , en commençant par l'iode et l'eau , ensuite la limaille de fer. J'agite le matras jusqu'à ce que la liqueur soit incolore ; alors je décante sur un filtre. Je lave le résidu ; le premier lavage fini , j'en fais un second , un troisième , etc , de la même manière , jusqu'à ce que la liqueur cesse de précipiter par le deutio-chlorure de mercure. Dans ces eaux de lavage réunies , tenant en dissolution l'iodure de fer , je verse une dissolution de sous-carbonate de potasse pur , jusqu'à ce que la liqueur , dont je filtre de temps en temps une petite portion , ne précipite plus que légèrement ; alors j'achève la décomposition par la potasse caustique étendue d'eau. Ainsi , rendue telle qu'elle ne précipite plus ni par la potasse , ni par l'iodure de fer , dont on conserve une petite quantité , la liqueur est filtrée toute entière , et évaporée jusqu'à pellicule.

— *Tétanos.* Le docteur Maginn propose un nouveau

mode d'administrer l'opium contre le tétanos. En me résumant, dit ce médecin, voici la méthode que je propose. Il faut commencer le traitement du tétanos par une dose modérée d'opium, et observer les effets qu'elle produira; ensuite augmenter la quantité du remède, et cela d'une manière large et prompte, autant que le bon sens du praticien lui fera voir que c'est nécessaire. Le but que l'on veut atteindre est de tenir le plus long-temps possible le malade sous l'effet d'une seule dose d'opium, afin d'éviter l'agitation qu'on détermine toujours en donnant ce remède à doses exiguës et rapprochées. En même temps je dois recommander les douces frictions pratiquées sur les muscles roides avec la main bien sèche, une diète lactée, les purgatifs doux, et les lavemens adoucissans.

— *Instrument tranchans.* M. Reveley vient de faire connaître à la société des arts, de Londres, un nouveau procédé pour aiguiser les rasoirs et autres instruments tranchans. Il consiste à substituer le savon à l'huile dont on enduit ordinairement la pierre à aiguise. Voici comment il faut s'y prendre: on commence par bien nettoyer la pierre avec une éponge et de l'eau de savon, on l'essuie; après avoir trempé dans un peu d'eau, bien propre et non crue, le morceau de savon on le passe légèrement sur la pierre jusqu'à ce que sa surface soit bien enduite de savon dissous. On repasse alors le rasoir comme à l'ordinaire, en maintenant la pierre suffisamment humide, et en ajoutant un peu de savon et d'eau, si cela paraît nécessaire. On passe le rasoir sur le cuir après la pierre, comme aussi chaque fois qu'on s'est rasé.

Quelque peu d'importance, dit le rédacteur de la *Bibliothèque universelle de Genève*, que quelques-uns de nos lecteurs doivent attacher à cette découverte, nous ne doutons guère que ceux qui se servent du rasoir tous les jours, ne lui accordent son juste rang d'utilité. Nous ajouterons nous-mêmes que ce procédé peut trouver une application également utile dans l'aiguissage des bistouris, et autres instruments de chirurgie.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n. 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis;*

— *Huile de croton.* Henry Perry, chirurgien, regarde cette huile; que l'on extrait des fruits du *croton tiglium*, comme un excellent purgatif, qui ne produit aucun désagrément, lorsqu'on la donne à des doses très-minimes, et sous forme de pilules surtout. Une seule goutte suffit ordinairement pour produire six évacuations; on peut la porter jusqu'à deux gouttes, mais il ne faut pas passer à des doses plus fortes qu'avec une extrême circonspection, car on s'expose alors à produire la superpurgation.

— *Administration de la gomme gutta à hautes doses.* Edward Thompson, membre du Collège royal des chirurgiens de Londres, a vu un médecin femelle, pour me servir de son expression, donner la gomme gutta en pilules à la dose de vingt-quatre grains au moins par jour, à un homme affecté de paraplégie et d'anasarque, sans qu'il en résultât d'autres inconveniens que des vomissements. L'anasarque se dissipa, et des vésicatoires rétablirent la liberté des mouvements dans les extrémités paralysées.

— *L'Eloge de Bichat*, couronné par la société d'émulation du département de l'Ain, et *l'Eloge de Parmentier*, couronné par l'académie d'Amiens, ont paru aujourd'hui au bureau de la *Gazette de santé*, rue Bergère, n. 19. Prix: ensemble 3 fr., séparément 2 fr. chacun, pour les non-souscripteurs de ce journal.

#### AVIS.

Les souscripteurs, dont l'abonnement expire le premier janvier prochain, sont priés de le renouveler, pour ne pas éprouver d'interruption.

Nous rappelons à MM. les abonnés qui désirent recevoir leurs exemplaires de *l'Eloge de Bichat* et de *l'Eloge de Parmentier*, par la poste, qu'ils doivent ajouter au montant de leur souscription, 50 c. pour les départemens, et 1 fr. pour l'étranger.

Le prix de l'abonnement est toujours fixé à 18 fr. par an. (On n'abonne que pour l'année).

Les lettres et paquets non affranchis ne sont pas reçus.

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE, N° 4.



# GAZETTE DE SANTÉ

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

### PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 15 décembre 1772.  
Naissance de Brera.

Non est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

#### HYGIÈNE NAVALE.

Dans un rapport, adressé à S. Exc. le ministre de la marine, par M. le capitaine *Philibert*, commandant l'expédition d'Asie, en 1820, et inséré dans le dernier numéro des *Annales maritimes*, on lit les détails suivans qui nous ont paru très-intéressans sous le rapport de l'hygiène navale.

... « Vous remarquerez avec plaisir, Monseigneur, que, malgré la longueur de notre campagne, le nombre des malades a été très-petit. Le *Rhône* en a toujours eu moins que la *Durance*. Un seul homme du premier et quatre du second sont morts; et parmi ceux-ci, deux du mal de poitrine.

Comme les deux bâtimens ont toujours été ensemble, que les équipages ont eu les mêmes travaux à exécuter, qu'ils ont éprouvé la même température, le même temps, qu'ils ont visité les mêmes pays, je suis porté à croire que la bonne santé dont ont joui les hommes du *Rhône*, est due aux caisses en fer qui contenaient notre eau. Il me semble que les effets que doit produire une eau souvent corrompue, d'une odeur insupportable, ce qui arrive quand on la met dans des pièces de bois, doivent être bien différens de ceux d'une eau toujours bonne, agréable, comme l'est celle des caisses en fer. En outre, il est bien possible que la

portion d'oxide de fer que ce liquide tient en suspension lui donne des propriétés bienfaisantes. La solution de cette question me paraît assez importante pour engager les médecins à s'en occuper (1). Dans tous les cas, l'avantage de ces caisses en fer est si grand sous d'autres rapports, que les marins doivent faire des vœux pour que le gouvernement en donne aux bâtimens destinés à faire de longues campagnes. J'espère même qu'en les faisant convenablement, c'est-à-dire en leur donnant la forme et seulement la force nécessaire pour cet objet, on finira par y loger le biscuit, la farine et les légumes. Ici l'économie ne serait pas douteuse. Tous les marins savent trop combien les rats et les insectes de toutes les espèces ravagent les vivres: c'est peut-être le seul moyen de les préserver de ces ani-

(1) Il n'est pas douteux que l'eau qui a long-temps séjourné dans des vases de fer doit être assimilée à celle qu'on emploie en médecine, sous le nom d'*eau ferrée*, *eau chalybée*, etc., comme boisson tonique, à raison des molécules de fer qu'elle tient en dissolution; sous ce rapport, la conjecture de M. le capitaine *Philibert* est juste; mais quand même cette propriété tonique n'existerait pas, le fait seul de la pureté de l'eau conservée dans les caisses en fer est une circonstance trop concluante pour laisser aucun doute sur la préférence qu'on doit donner à celles-ci sur les pièces de bois, où elle s'altère et se corrompt avec la plus grande facilité.

*N. du R.*

maux destructeurs. D'un autre côté, l'humidité aurait aussi moins d'influence sur les approvisionnemens, et ils se conserveraient mieux. Dans un naufrage même, on pourrait en sauver une plus grande quantité que par tout autre moyen.

Il est une autre proposition qui intéresse également la santé des marins, et qui mérite, par conséquent, toute l'attention des hommes de l'art. Je crois, Monseigneur, que les chaudières en cuivre, les casseroles et tous les ustensiles de ce métal, doivent être proscrits à bord de nos bâtimens (1); je voudrais même qu'il fut défendu aux officiers d'en avoir, et en voici la raison : dans les pays chauds, l'atmosphère est toujours humide, tous les métaux s'oxident promptement, quelles que soient les précautions qu'on prenne; et si l'on fait attention combien il est difficile d'essuyer les vases de cuisine, si l'on remarque que ces objets sont placés dans les lieux les plus humides du navire, qu'ils éprouvent en outre une augmentation de chaleur, produite par les différens feux, on sera convaincu que toutes les causes qui peuvent produire l'oxidation se trouvent réunies, et que, par conséquent, elle doit se faire instantanément. Peut-être m'objectera-t-on que l'étamage remédie à cet inconvénient; je n'en crois rien. L'étamage s'enlève promptement; il est même impossible qu'il soit, à bord, de longue durée : il ne sert donc qu'à inspirer une funeste confiance et à masquer l'oxide. Nous avons eu, à bord du Rhône, un exemple frappant de ce que je viens de dire : tout l'Etat-Major fut empoisonné; le vomissement ne laissa pas d'incertitude sur la cause qui le produisait; en examinant attentivement les viandes cuites dans une casserole, on trouva des portions de vert-de-gris. Les suites de cet événement furent qu'un des officiers devint très-malade, qu'il éprouva des douleurs affreuses et resta près de trois mois souffrant. Il est probable qu'il arrive plus souvent de ces accidens qu'on ne le pense; seulement le poison ne se trouve pas en assez grande quantité.

(1) Les médecins ont signalé depuis long-temps les inconvénients des ustensiles de cuisine en cuivre. Qu'en est-il résulté? on a trouvé leurs remarques justes, et l'on a continué à s'empoisonner. Il est juste cependant de dire que l'on commence à substituer le fer battu, le zinc étamé, ou mieux encore le cuivre plaqué en argent aux ustensiles ordinaires. La remarque de M. Philibert est donc encore ici de la plus grande justesse.

tité pour déranger subitement, mais ses effets peuvent bien se faire sentir dans la suite.

D'après cela, Monseigneur, ne serait-il pas possible de substituer le fer battu au cuivre? La petite dépense qu'occasionnerait ce changement, ne peut être un motif de le retarder, la plus pressante de toutes les économies étant celle de conserver la santé des hommes.

## EXPOSITION DE LA DOCTRINE MÉDICALE DE M. BROUSSAIS.

( Vingt-quatrième article. )

*Névroses des viscères pectoraux.—Asthme, cauchemar, palpitations, etc.*

Après avoir parlé des névroses cérébrales, je devrais peut-être dire un mot des névroses des sens et des organes locomoteurs; mais ce que M. Broussais enseigne de particulier sur les convulsions, le tétonas, la danse de Saint-Guy, les altérations des organes de la vue, de l'ouïe, de l'odorat et du goût, se réduit à trop peu de chose pour que j'en fasse l'objet d'un article spécial. D'ailleurs, ce que je vais dire de l'asthme donnera une idée de la manière dont on applique la doctrine physiologique aux diverses affections de cette nature.

L'asthme n'est point une maladie, c'est un symptôme. Voilà l'opinion de M. Broussais. Sur quelles preuves est-elle appuyée? le voici. Dans la médecine mystérieuse des ontologistes, peuplée d'êtres et de génes malfaisans, toute difficulté de respirer était d'abord regardée comme un asthme. Peu à peu l'on s'aperçut que la dyspnée dépendait tantôt d'une irritation des bronches, tantôt d'une congestion dans le poumon, tantôt d'un anévrisme. Alors, on réserva le nom d'asthme à la seule difficulté de respirer qui se manifeste sans être accompagnée d'aucune de ces circonstances. L'asthme essentiel, primitif, fut donc une maladie dite nerveuse, dont la cause, par conséquent, était inconnue. Quelques exclusifs voulurent, il est vrai, la subordonner toujours à l'anévrisme du cœur ou des gros vaisseaux; mais ce n'est là qu'une cause générale comme les autres que je viens d'indiquer. Il en est une autre qu'il est essentiel de ne pas omettre :

c'est l'irritation sympathique, qui peut être lancée sur le poumon par un autre organe. Ainsi, la gastrite, répétée sympathiquement sur les bronches, constitue une espèce particulière d'asthme.

Jusque là tout serait bien, si l'asthme était une affection continue, permanente des voies aériennes, mais comme le caractère le plus saillant de cette maladie est l'intermittence, comme elle est marquée par des paroxismes ou des attaques, qui reparaissent à différens intervalles et dans diverses circonstances, peut-on dire qu'elle n'est que le symptôme d'une maladie continue, telle que l'inflammation des bronches, ou des poumons ou de l'estomac, l'anévrisme, etc. N'est-ce pas précisément cette intermittence, si ordinaire dans les phénomènes physiologiques dépendant des nerfs, qui constitue le caractère nerveux de la maladie ? M. *Broussais* répond vaguement, en disant que, s'il est des personnes qui ont des attaques bien prononcées, il en est d'autres qui en ont de très-irrégulières, que cela tient à l'idiosyncrasie de chacun.

On sent tout de suite le vague d'un pareil raisonnement ; en effet, rien ne serait plus commode qu'une pareille explication pour toutes les maladies. En se rejetant sur la sensibilité individuelle de chaque sujet, on se trouve aussi à l'aise qu'en recourant aux divers modes d'irritation ; et je dé fie qu'on cite un seul fait en pathologie ou en physiologie qui résiste à une pareille explication : mais on a beau s'envelopper dans des expressions insignifiantes ; éluder une difficulté, ce n'est pas la résoudre.

Puisque l'asthme n'est point, dans la nouvelle doctrine, une maladie particulière, il est absurde de lui supposer une durée ou une terminaison quelconques. Lorsqu'il dépend d'un anévrisme, il peut se terminer par l'hydropisie ; s'il est le résultat de la pneumonie, la phthisie peut en être la terminaison, et ainsi des autres. Le traitement n'en est même pas indiqué par M. *Broussais*. La saignée générale, s'il y a pléthore, les sangsues à la bifurcation des bronches, au-dessus du sternum, s'il y a bronchite, quelques calmans après les émissions sanguines, voilà de quoi guérir tous les asthmes qui peuvent être guéris.

Le cauchemar n'est que l'asthme de nuit. Souvent il est accompagné d'irritation génitale, de pollution nocturne, etc. Si la dyspnée ne cesse pas au réveil, les ontologistes disent que le cauchemar a produit l'asthme, tandis que l'asthme et le cauchemar ne sont

qu'une seule et même chose. Je ne sais si quelque *ontologue* a dit ce que M. *Broussais* met sur le compte de ceux qu'il combat ; mais je trouve un bien mauvais physiologiste celui qui confond l'asthme avec le cauchemar. Un homme éprouve un sentiment de suffocation pendant la nuit, il sent le besoin de respirer, et ses organes refusent l'entrée à l'air que ses poumons sollicitent : il y a bien évidemment constriction des bronches qui refusent de lui livrer passage, ou toute autre chose analogue ; mais le malade connaît parfaitement son état ; il s'élançe hors de son lit, ouvre sa fenêtre, respire avec avidité l'air frais de l'extérieur, fait tous ses efforts pour vaincre l'obstacle qui s'oppose à la respiration. Voilà, si je ne me trompe, un asthmatique.

Un autre, au contraire, est dans un état de sommeil, il se sent également suffoqué, il sent quelque chose qui pèse sur sa poitrine, il est en proie aux plus cruelles angoisses, il se croit sous l'empire d'un bras puissant ou d'un fantôme qui l'opresse ; ses mouvements sont désordonnés, car il rêve ; le sommeil cesse, un souvenir confus laisse dans l'économie un trouble assez passager ; mais qu'y a-t-il là de commun avec une attaque d'asthme ? je ne vois pas plus de ressemblance entre le premier de ces malades et le second, qu'entre un homme qui dort et un homme qui veille.

Dans les névroses du cœur, M. *Broussais* reproduit cette distinction, que j'ai signalée dans mon dernier article, de la phlegmasie et de la névrose. Il dit que la première de ces irritations laisse seule des traces visibles ; que la seconde disparaît avec la vie, et ne donne des signes de son existence que par les symptômes morbides. Mais, comme ces symptômes se manifestent indépendamment de ceux qui indiquent la phlegmasie, il faut bien admettre une irritation purement nerveuse. Celle-ci peut exister dans le cœur comme dans les autres viscères. Les causes en sont toutes les stimulations, soit idiopathiques, soit sympathiques. On sait que l'accélération des mouvements du cœur tient le plus souvent à une cause éloignée ; c'est un fait d'observation journalière dans toutes les maladies inflammatoires.

Il ne faut donc pas, à la première palpitation du cœur, s'imaginer qu'il y a névrose. Il faut d'abord chercher, dans toute l'économie, s'il n'y a pas d'organe malade qui les produise sympathiquement ; ensuite, si le cœur lui-même n'est pas enflammé, ce

qui n'est pas facile à constater. M. *Broussais* a raison de dire, à ce sujet, que toute la médecine physiologique ne se réduit pas à mettre de sanguines, comme on le lui reproche; mais il aurait bien mieux fait encore de nous enseigner à reconnaître ce qu'il nous indique.

Quoiqu'il en soit, lorsqu'on aura constaté, si l'on peut, que les palpitations sont purement nerveuses, abstraction faite de toute phlegmasie, alors seulement on pourra recourir à quelques antispasmodiques, mais surtout à la digitale, dont la propriété spécifique est de ralentir l'action du cœur. Mais, comme il a été remarqué dans l'article de matière médicale consacré à cette plante (*Gaz. de santé*, n° XXX), il faut bien s'abstenir de son administration, toutes les fois qu'il y a irritation phlegmasique de l'estomac, ou du cœur, ou de quelque autre viscère; en un mot, elle n'est utile que contre l'irritation nerveuse. Il est vrai que cette irritation nerveuse est très-facile à confondre avec la phlegmasie, qu'il est presque impossible de la rencontrer pure, essentielle; et dès lors je laisse à penser si l'on pourra faire souvent usage de la digitale, et si des élèves ou des médecins, déjà disposés à voir partout des irritations sanguines, de véritables inflammations, ne trouveront pas presque toujours l'occasion de placer quelques saignées générales contre la pléthora, quelques sanguines contre l'angoisse et la suffocation, quelques ventouses scarifiées contre des douleurs erratiques. On voit par là que, quoique toute la médecine physiologique ne se réduise pas à des sanguines, on trouve néanmoins bien des gens qui sont très-disposés à l'y réduire.

MIQUEL.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Relation historique et médicale de la fièvre jaune qui a régné à Barcelone*, par M. F. M. AUDOUARD, D. M. M., etc.

(Deuxième article. *Voyez notre dernier numéro*).

On a dû voir, d'après mon premier article, que le travail de M. *Audouard* avait été entièrement isolé de celui de la commission médicale envoyée à Barcelone par le ministre de l'intérieur; les motifs de cet isolement rentrent dans des considérations personnelles

qu'il n'est pas dans mon intention d'examiner: chacun jugera, d'après ses dispositions particulières, du mérite de l'avant-propos de M. *Audouard*. Pour moi, je me hâte d'arriver à l'histoire qu'il a tracée de la fièvre jaune de Barcelone.

J'aurai peu de chose à dire de la *relation historique*. Il serait trop long d'en faire une analyse détaillée; il serait inexact d'en donner une idée sommaire, parce que, dans une relation de cette nature, la moindre circonstance peut être d'une très-grande importance, le document le plus inaperçu peut avoir beaucoup de valeur; il me suffira de dire, pour satisfaire la curiosité de mes lecteurs, que la relation historique de M. *Audouard* est entièrement conforme à celle donnée par MM. *Bally, François, Pariset*, dans la première partie de leur rapport au ministre de l'intérieur. Quelques différences de rédaction et de style, quelques documents, quelques détails plus ou moins circonstanciés ne changent rien au fond des choses. Suivant l'une et l'autre de ces relations, la fièvre jaune a été importée de la Havane en Espagne; elle s'est manifestée sur les vaisseaux pendant la traversée, elle a sévi d'abord sur les personnes qui avaient fréquenté les équipages, s'est déployée sur Barcelonette, est de là passée dans Barcelone, où elle a produit les ravages que tout le monde connaît. Cette uniformité d'opinion dans deux ouvrages qui sont loin d'avoir été composés dans le même esprit, paraîtra sans doute une preuve bien concluante en faveur de l'importation; et c'est surtout en ce sens que les auteurs du premier *Rapport* ont pu dire que leur séparation d'avec M. *Audouard* ne serait pas sans utilité.

La *relation médicale* ne peut manquer de faire beaucoup d'honneur à la sagacité de l'auteur. La maladie de Barcelone y est considérée sous deux points de vue également importans, 1.º le point de vue *clinique*, 2.º le point de vue *hygiénique*: delà, deux divisions bien tranchées et bien naturelles.

Dans la première, M. *Audouard* trace une description générale de la fièvre jaune, avant de passer aux observations particulières. Il aurait été, ce me semble, plus naturel de commencer par celles-ci avant d'arriver à celle-là. Les faits isolés sont, en effet, les premiers objets qui nous frappent. Nous voyons des malades, et ce n'est que par la comparaison et l'assemblage des divers symptômes qu'ils présentent, chacun en particulier, qu'on peut s'élever ensuite à une des-

cription générale. En deux mots, nous voyons des malades avant d'avoir l'idée d'une maladie.

Quoiqu'il en soit, les descriptions de M. *Audouard* sont bien faites, ses observations particulières bien classées, les symptômes appréciés à leur juste valeur, et les résultats du traitement exprimés sans aucun détour.

On ne s'attend pas à trouver ici la description de la fièvre jaune; on pourrait demander quel a été le traitement le plus favorable; mais cette connaissance n'est pas l'affaire d'un jour. Pour traiter convenablement une maladie inconnue et toute nouvelle, il faut de l'expérience; et cette expérience ne s'acquiert qu'avec le temps. « A l'exemple de *Sydenham*, dit M. *Audouard*, j'essayai alternativement plusieurs méthodes curatives, dans la vue de reconnaître quelle serait celle qui s'adapterait le mieux à la maladie. On verra que ce tâtonnement ne me conduisit à aucun résultat heureux, à aucune donnée de laquelle il me fut permis de m'étayer par la suite. Il me fallut trouver des idées plus positives, un diagnostic et une méthode rationnelle de traitement; mais ceci devait être la conséquence de mes observations cliniques et anatomiques. Lorsque je fus arrivé à ce résultat, les malades manquèrent, et je ne pus mettre en pratique sur un grand nombre de sujets le plan de traitement que je m'étais formé. »

Les résultats fournis à l'observateur par les autopsies cadavériques paraissent avoir été les plus féconds et les plus satisfaisans.

Trois produits pathologiques ont surtout frappé son attention; 1<sup>o</sup> la matière du vomissement noir, 2<sup>o</sup> la sérosité qu'on trouve épanchée dans le canal vertébral, 3<sup>o</sup> la concrétion fibro-albumineuse qu'on trouve dans les cavités du cœur et à l'origine des gros vaisseaux. M. *Bally* avait déjà signalé ces trois produits, dans un mémoire, lu à l'académie de médecine, en avril dernier; M. *Audouard* les soumet à une discussion approfondie, de laquelle il résulte, suivant ses idées, que la sérosité rachidienne et la concrétion fibro-albumineuse se rencontrent dans d'autres maladies; mais que la matière noire du vomissement est un produit spécifique et caractéristique de la fièvre jaune. Les raisonnemens de l'auteur, pour prouver que cette matière n'est autre chose que du sang en partie décomposé, me paraissent très-plausibles; l'induction qu'il en tire, que la maladie n'est primitive qu'une congestion

sanguine sur la surface muqueuse gastrique, suivie d'exsudation du sang dans ces cavités, et de sa dissolution, pourra jeter un grand jour sur l'étude d'une si épouvantable désordre de l'économie vivante. Les recherches auxquelles il se livre sur le véritable siège de cette affection, les raisons par lesquelles il éloigne l'idée d'une inflammation ordinaire, les analogies qu'il trouve entre la fièvre jaune et un accès de fièvre intermittente, tout cela m'a paru traité avec beaucoup de soin et de sagacité; mais il est impossible de présenter ici dans son ensemble une discussion qui mérite d'être lue et étudiée par tous ceux qui pourraient se trouver appelés à traiter une maladie semblable, ou qui désirent connaître tout ce qui appartient à la science, quoiqu'ils n'aient pas besoin d'en faire une application journalière.

La partie hygiénique sera l'objet d'un troisième article.

Z.

## SUR LE CHARLATANISME.

### DEUXIÈME LETTRE.

Décembre 1822.

Je n'ai abordé jusqu'ici le charlatanisme que dans les généralités, et je vous avoue que je suis presque effrayé d'arriver au moment de le montrer sans masque, sous toutes ses formes. En remplissant la tâche difficile que je me suis imposée, je vais ameuter contre moi le peuple entier des charlatans; car je puis compromettre leurs intérêts. Qu'ils se rassurent cependant, les dupes ne leur manqueront pas; et si, malgré les assurances que je leur en donne, quelques-uns me prennent à partie, je suis prêt à m'en consoler, car, satisfait de leur livrer combat, j'ai pris ces mots pour devise: *fais ce que dois, advienne que pourra.*

Le charlatanisme, proprement dit, est celui qui, n'ayant que l'audace et l'effronterie, ne s'appuie sur aucun titre légal, à moins qu'il ne trouve moyen d'en usurper un; il cherche les dupes dans toutes les classes de la société, promet des miracles, et n'essaye point de donner de ses cures une explication médicale. Il guérit parce que son remède a une veriù guérissante; voilà tout. Les femmes, assez souvent, se mêlent de ce charlatanisme, le plus dangereux mais non le plus commun. On croirait qu'il est facile d'atteindre ces

sortes de charlatans; qu'on se détrompe; ils s'insinuent partout, circonviennent l'autorité, se ménagent des intelligences parmi les agens subalternes de la police, et bravent ainsi la justice. Le Conseil de salubrité, chargé spécialement de les poursuivre, les désigne sous un nom, ils reparaisseent sous un autre; les chasse d'un quartier, ils en exploitent un nouveau; ils pullulent, infectent, désolent la capitale. Le gouvernement, qui protège la vaccine parce qu'il la juge utile, ne peut parvenir à défendre le peuple de cette peste, non moins meurtrière que la petite-vérole.

« Nos efforts sont impuissans contre la bande de charlatans qui inondent Paris, écrivait, en 1815, un illustre pharmacien que la mort a frappé (1). Nos réclamations n'ont obtenu que des résultats partiels; les plus nuisibles, les plus audacieux bravent encore les lois et les magistrats; le mal est grand, il augmente chaque jour dans une effrayante progression. Excepté quelques hommes placés au premier rang, on a peine à distinguer, dans la confusion qui règne, le véritable médecin, le chirurgien, ou le pharmacien reçus. Cet état de chose prouve la nécessité d'une législation plus complète, plus forte, pour la répression du charlatanisme. »

Le rapport, fait en 1821, (1) s'exprime dans des termes à peu près pareils. « L'imperfection des lois sur cette matière, et l'impuissance des tribunaux qui en est la suite, enflamment l'activité des méchants, atténuant le zèle des bons; et le découragement qui les saisit, cette sorte de désespoir où il tombent de ne jamais réussir à faire le bien, est une des plus dangereuses plaies que puisse recevoir la société humaine. »

Signaler tous les charlatans serait nous condamner à donner à leurs noms une célébrité qui est le but où ils tendent. Le scandale est leur élément; et leur fortune est faite s'ils peuvent paraître persécutés. Nous n'en nommerons aucun, mais nous donnerons le sigalement de plusieurs. Le premier qui s'offre à nous, est un *signore italiano*, dont le nom en *i* était déjà un commencement de bonne fortune; grand faiseur de proclamations aux habitans de la *bonne ville de Paris*,

il s'enrichissait de la crédulité publique; moins dangereux que ses confrères, il trompait, d'accord, mais il ne tuait que fort rarement; il s'est brouillé avec la justice; et l'épicier du coin vend son prétendu remède que l'on disait n'être autre chose qu'une cassonade de qualité inférieure, unie à la poudre d'une racine drastique.

Le second est fier d'un triomphe qu'il vient de remporter récemment; son spécifique est dangereux; mais qu'importe après tout? la terre est si peuplée, et cela paraît si peu sur le millard d'habitans qu'elle nourrit. Il a su faire sa fortune et vaincre la calomnie car il a cru possible qu'on put le calomnier. Un jugement a consacré légalement l'usage de son remède à l'extérieur; et, modeste après sa victoire, il a osé faire afficher sa *réhabilitation* lorsque déjà la terre dévorait les restes de son adverse partie; il a insulté à la tombe ce triomphe est digne de lui.

Après celui ci, vient un forçat libéré; obligé, en cette qualité, de quitter la capitale où de nombreux succès lui avaient fait une grande réputation chez les morts. Mais il n'est pas disparu tout entier, et le remède de cet homme de bien est déposé en mains sûres.

Plus dangereux qu'eux tous, et conséquemment plus riche, un quatrième a fondé sa renommée sur l'activité meurtrière de son *purgatif*, qui est aussi un *vomitif*, qui est aussi un poison. Sa brochure, écrite en dépit du sens commun, remplit pourtant son objet, qui est de persuader; elle fait, dans les départemens, de véritables Séides; et l'on n'oubliera pas ce mot d'un malheureux paysan nivernois, qui s'écriait, en expirant, épaisé par d'innombrables évacuations d'*humour peccante*, « C'est égal: quoiqu'on en dise, c'est un fameux remède. » Fameux, en effet, puisqu'il couvre la France de deuil et se joue de toutes les lois.

Après tant d'hommes renommés, et qui semblent tenir le sceptre du charlatanisme, j'ose à peine en signaler quelques autres.

Un héritier des pilules mercurielles, dont le secret, acheté chèrement par le gouvernement, se trouve dans tous les formulaires et dans toutes les officines, continue à assurer le public que lui seul sait convenablement le préparer, et que les pharmaciens n'ont pas la véritable recette.

Une papetière, rue Saint-Honoré, vend et affiche un elixir qui guérit à la minute le mal de dents, quelle

(1) Cadet Gassicourt, *Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité* pendant l'année 1819.

(1) M. Pariset, *Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité*, 1821.

qu'en soit la cause, raffermit les gencives, et arrête instantanément la carie.

Les journaux et les affiches publient, d'époque en époque et célèbrent les vertus de l'essence *stomacale* et *désobstruante* de Challais. Cette essence, disent-ils, guérit radicalement les maladies du pylore.

Un peintre, rue de Malthe, vend une décoction alcaliné, à laquelle ne peuvent résister les *scrofules*, les *glandes engorgées* et les *cancers*.

Que dirai-je? une mercière guérit la toux la plus invétérée; un épicier réduit les luxations et remet les entorses; un serrurier-mécanicien calme les migraines; un perruquier vend des ciroënnes pour les douleurs; un cordonnier chasse les vents. On trouve des manches préparées, qui préservent de toutes maladies les enfans en bas-âge, un topique pour opérer sûrement la guérison des affections cutanées, des colliers pour les convulsions, des sachets contre l'épilepsie, des onguents pour les vieux ulcères, des emplâtres pour les cors et les durillons.

Vous parlerai-je du principe vital, qui se vend en bouteille de 3 et de 6 fr., de l'ami du sang, de l'ennemi des vers, du spécifique contre la goutte, pour la vue, contre la syphilis en rob ou en sirop, pour rétablir l'estomac, etc? En vérité, il a fallu plus d'efforts à certains charlatans pour donner de la vogue à leurs drogues, qu'il ne leur en eût fallu pour se faire un nom et une fortune, en prenant les routes suivies par des honnêtes gens. Après une aussi longue énumération, qui montre les dangers que court l'hygiène publique, et l'inutilité bien reconnue des efforts des personnes plus habiles que nous contre les charlatans, doit-on leur livrer le champ de bataille? Non, sans doute, car le mal peut s'accroître, et l'autorité sans cesse avertie finira par provoquer contre eux des mesures législatives, sévères. Les améliorations sont toujours lentes, mais, dans un pays aussi éclairé que la France, elles ne sont jamais qu'en retard. Elles arrivent enfin, et l'humanité triomphe.

Ma prochaine lettre sera consacrée à l'examen des règlements de police contre les charlatans. J'essaierai de démontrer leur insuffisance, et présenterai, à ce sujet, quelques idées sur une législation nouvelle.

FIÉVÉE, D. M.

PROCÈS-VERBAL de la séance publique de la Société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain, du 5 septembre 1822. Broch. in-8. de 80 pag., Bourg, 1822, Bottier, imprim. du Roi.

Il n'y a guère qu'un article, dans cette brochure, qui soit susceptible d'être annoncé dans la *Gazette de Santé*; et cet article me touche de trop près pour qu'il me soit permis d'en rendre compte.

J'ai annoncé, dans le numéro du 25 novembre dernier, l'impression de l'*éloge de Bichat* et de l'*éloge de Parmentier*. Le procès-verbal dont il est ici question contient le rapport de M. le docteur Cabuchet sur le concours dans lequel le premier de ces éloges a obtenu le prix; si j'en parle ici, ce n'est pas pour répéter ce que j'ai annoncé depuis trois mois, c'est parce que j'éprouve le besoin de témoigner ma reconnaissance à la Société du département de l'Ain, et de rendre à son rapporteur la justice qui lui est due, pour l'élegance, la chaleur et la clarté qui distinguent son rapport. Il semble qu'on ne peut parler de Bichat sans être pénétré d'admiration pour ce beau génie, et d'enthousiasme pour la science qu'il a cultivée. M. Cabuchet a été son compatriote et son condisciple; pouvait-il parler froidement de celui qui fut son ami? Aussi, les réflexions, qui précèdent l'analyse des ouvrages envoyés au concours, sont-elles remplies de chaleur et d'inspiration. C'est un hommage de plus rendu à la mémoire de Bichat, et cet hommage est en tout digne de celui auquel il s'adresse.

Une idée heureuse a été émise par un concurrent. La société de l'Ain s'en est emparée; et il est juste de lui donner la plus grande publicité. Cette idée exprime le vœu d'élever, dans le département de l'Ain, un monument en l'honneur de Bichat. Il n'est pas douteux que tous les amis des sciences n'applaudissent à cette idée, et il est probable que les compatriotes de Bichat ne seront pas les seuls à concourir à son exécution. La Société assure que le Conseil général du département, qui se glorifie d'avoir vu naître ce grand homme, publiera incessamment un prospectus à ce sujet; il sera annoncé avec empressement par la *Gazette de santé*, dès qu'il paraîtra.

MIQUEL.

## VARIÉTÉS.

— *Sourds et muets.* On sait que, par des influences locales dont les causes sont encore inconnues, il y a des contrées où des maladies généralement rares se reproduisent avec une étonnante multiplicité; tel est, en Angleterre, le *spleen*; dans le Valais, le *crétinisme*; en Italie, la *fièvre pétéchiale*; en Espagne, le *mal de rosa*, etc. On vient de reconnaître que la Pensylvanie est soumise à la fâcheuse prédominance d'un effet de ce genre. Tandis que, en Europe, d'après des recherches faites avec beaucoup de soin, il y a seulement un individu sourd et muet sur deux mille quatre cents ayant parfaitement l'usage de l'ouïe et de la parole, il s'en trouve un sur dix-huit cent cinquante dans cette partie des États-Unis. On ne peut former aucune conjecture raisonnable sur la cause de cette singulière différence.

— *Petite vérole.* On vient de publier en Angleterre, une histoire de l'épidémie variolique, qui a eu lieu à Norwich. Il y est établi, d'après des documens publics, que, dans l'espace d'un an, la petite vérole fit périr 530 personnes sur 3,000 qui n'avaient point été vaccinées; et qu'elle n'atteignit aucun des 10,000 individus qui avaient été soumis à cette opération, et qui vivaient parmi ceux atteints de la contagion.

— *Syphilis.* On parle beaucoup, à Stockholm, d'un procédé particulier pour la guérison de la syphilis. On savait, depuis un certain temps, que le paysan *Pehr Andersson*, de la Sudermanie, guérissait, dans sa province, au moyen de fumigations, les maladies syphilitiques les plus rebelles. Le Collège de santé, désirant examiner par lui-même les procédés et les résultats de son système, l'a fait venir à Stockholm, et l'a déterminé, moyennant le remboursement de ses frais, à entreprendre le traitement de plusieurs individus affligés de semblables maladies, et qui se trouvent dans l'hôpital de cette ville. Huit d'entre eux, chez lesquels les procédés mercuriels et une diète sévère n'avaient produit aucun effet, ont été complètement rétablis en deux, trois ou cinq semaines, suivant que le

mal était plus ou moins enraciné. Six nouveaux malades sont actuellement soumis au même traitement. M. de *Weigel*, président du Collège de santé, et quelques autres médecins de cette ville, qui ont observé cette méthode curative avec la plus grande attention, lui paient un juste tribut d'éloges, et ont déterminé la direction de l'hôpital à faire à *Pehr Andersson* un présent de 366 rixdallers de banque, et à lui assurer une somme égale, dans le cas où la santé des individus qu'il a guéris n'éprouverait, d'ici à deux ans, aucune altération qu'on pût attribuer avec raison à la précédente maladie. Les mémoires de la société de médecine de Suède seront sans doute bientôt connaître ce qu'on doit penser de la découverte de M. *Andersson*.

— *Chocolat.* C'est un droit acquis à M. *Duthu* de faire annoncer chaque année, dans ce journal, les excellens chocolats qui sortent de sa fabrique. La pureté des matériaux qu'il emploie, le soin qu'il donne à leur préparation, la supériorité de ses produits lui ont attiré depuis long-temps la bienveillance de nos prédecesseurs; et comme sa réputation est toujours la même, et son chocolat toujours excellent, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en leur rappelant le nom de M. *Henri Duthu*, rue Saint-Denis, n.º 56, dont les chocolats de santé, au *tapioca*, au *salep de Perse*, n'ont jamais cessé de mériter la réputation dont ils jouissent depuis longues années.

## AVIS.

Les souscripteurs, dont l'abonnement expire le premier janvier prochain, sont priés de le renouveler, pour ne pas éprouver d'interruption.

Nous rappelons à MM. les abonnés qui désirent recevoir leurs exemplaires de l'*Eloge de Bichat* et de l'*Eloge de Parmentier*, par la poste, qu'ils doivent ajouter au montant de leur souscription, 50 c. pour les départemens, et 1 fr. pour l'étranger.

Le prix de l'abonnement est toujours fixé à 18 fr. par an. (On n'abonne que pour l'année).

Les lettres et paquets non affranchis ne sont pas reçus.

*La Gazette de santé paraît régulièrement trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le prix de l'abonnement est de 18 fr. pour un an. On s'abonne chez le docteur MIQUEL, propriétaire-rédacteur, rue Bergère, n.º 19, chez tous les directeurs de poste, et chez tous les libraires. Les lettres et paquets doivent être affranchis.*

DE L'IMPRIMERIE DE HOCQUET, FAUBOURG MONTMARTRE N.º 4



# GAZETTE DE SANTÉ

## OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que la médecine offre de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

ÉPHÉMÉRIDES. — 29 décembre 1689.  
Mort de Sydenham.

Nou est vivere, sed valere, vita.  
La vie, c'est la santé.

### MEDECINE PRATIQUE.

*Observation sur l'usage de l'extrait de ratanhia, employé avec succès pour prévenir l'avortement chez une femme qui avait fait trois fausses couches; par le docteur TOURNEL, chirurgien aide-major des hussards de la garde royale.*

Madame K., âgée de 55 ans, d'une constitution lymphatique, taille de quatre pieds onze lignes, parfaitement conformée, a toujours joui d'une bonne santé; les menstrues paraissent chez elle régulièrement tous les mois; elle est mariée depuis six ans. Devenue enceinte peu de temps après son mariage, elle accoucha à terme et très-heureusement d'un garçon bien portant que des raisons particulières l'empêchèrent d'allaiter.

Quatre mois après cette couche, elle conçut de nouveau; et, au bout de sept mois de retard dans les menstrues, il se manifesta une perte de sang, précédée de douleur et de pesanteur aux lombes. Cet écoulement sanguin existait depuis quelques jours, lorsqu'on fit appeler un médecin qui, après avoir employé infructueusement différens moyens, eut recours à la saignée du bras. L'écoulement persista dans le même état pendant quelques jours, et tout-à-coup elle rendit par le

vagin beaucoup de sang, dans lequel on trouva un fœtus parfaitement conformé.

Dans l'espace d'environ six mois, elle se vit enceinte deux autres fois; et deux fausses couches en furent les suites; elles eurent lieu toutes les deux au deuxième mois; le repos absolu et les moyens antiphlogistiques avaient été conseillés et employés inutilement à chaque grossesse.

Dans le courant du mois de janvier 1822, madame K., enceinte pour la cinquième fois, me fit part de ses craintes fondées sur les fausses couches précédentes. Elle m'assura être enceinte de deux mois. A cette époque elle perdait déjà du sang par le vagin, à la vérité en petite quantité et irrégulièrement; un moment avant l'apparition du sang, elle éprouvait des douleurs vagues dans la cavité abdominale, et surtout vers les régions iliaques, et de la chaleur vers l'utérus; le pouls était petit, accéléré et mou; elle ressentait une pesanteur sus orbitaire et éprouvait des éblouissements toutes les fois qu'elle baissait la tête. Elle se plaignait de nausées fréquentes et de ne point avoir d'appétit; enfin elle me dit qu'elle ressentait les mêmes symptômes qui avaient devancé ses trois fausses couches. Je crus que je n'avais pas d'autre indication à remplir, pour prévenir une quatrième fausse couche, que de proposer une petite saignée du bras. Elle s'y refusa formellement, en alléguant que ce moyen avait occasionné,

ou pour le moins hâté les avortemens précédens; qu'en conséquence elle n'y consentirait jamais. D'après ce refus, je lui recommandai le repos absolu, un régime adoucissant; je l'engageai à éviter, autant que possible, toute espèce d'émotion vive. Elle prit pour boisson ordinaire une légère infusion de fleurs de tilleul, aromatisée avec l'eau distillée de fleurs d'oranger et édulcorée avec le sirop de grande consoude, des lavemens froids et acidulés matin et soir, des embrocations avec l'oxicrat au côté interne des cuisses.

Pendant la nuit, l'écoulement du sang avait un peu augmenté; le lendemain au matin, je ne m'aperçus d'aucune amélioration. Cependant, pour pouvoir me fixer définitivement sur le choix du traitement, je crus nécessaire de ne rien changer à mes prescriptions, et je les continuai pendant quelques jours sans aucun succès.

La malade devenant de plus en plus faible, et ses craintes augmentant progressivement, je lui fis prendre douze grains d'extrait de ratanhia en poudre, incorporé avec la même quantité de sucre, dans une cuillerée de tisane ou de potage. Cette dose fut réitérée quatre fois par jour: la même boisson et le même régime furent continués.

Le lendemain au matin, la perte de sang avait diminué sensiblement; la malade se trouvait moins accablée, et son moral paraissait être un peu plus relevé. Malgré ce bien être, je ne pouvais trop me flatter de voir arriver cette grossesse à terme; cependant je fis part à la malade de l'espoir que je conservais, en lui recommandant d'observer ponctuellement les mêmes précautions.

L'extrait de ratanhia à la même dose, et les autres prescriptions furent continués pendant dix jours, quoique l'écoulement eût entièrement disparu le quatrième.

A l'approche de l'époque menstruelle suivante (quatrième mois de grossesse), cette femme éprouva les mêmes symptômes et la même perte. Enhardi par le premier succès que j'avais obtenu, je n'hésitai pas un moment à la soumettre au même traitement, et mon attente ne fut point trompée; l'écoulement sanguin disparut le troisième jour. Pour consolider la cure, je crus nécessaire de continuer les mêmes moyens pendant encore quatre jours. Après ce temps, la malade a pu se livrer à ses occupations ordinaires. Ce bien-être n'a pas cessé jusqu'à la nouvelle apparition du

flux menstruel. A cette époque, les douleurs et les pesanteurs des lombes ont reparu et ont précédé l'écoulement sanguin. Les mêmes médicaments employés pendant quelques jours ont rendu la malade à la santé et à ses occupations.

Enfin, arrivée au sixième mois de sa grossesse, elle n'a plus été troublée par aucun accident; elle a pu se livrer non-senlement à ses travaux journaliers, mais encore aux plaisirs de la valse, jusqu'au moment de sa délivrance. Elle est accouchée heureusement d'un garçon bien portant, au terme de neuf mois.

Il nous paraît difficile de révoquer en doute l'efficacité de l'extrait de ratanhia dans ce cas remarquable, puisque deux fois l'administration de ce moyen a fait cesser un flux sanguin précurseur de la fausse couche. On peut conclure de ce fait qu'il n'est pas prudent de recommander la saignée dans tous les cas où l'on craint l'avortement, comme l'a fait le systématique *Botal*, et comme le font encore quelques praticiens de nos jours.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Relation historique et médicale de la fièvre jaune qui a régné à Barcelone*, par M. F. M. AUDOUARD, D. M. M., etc. Paris, 1822, un vol. in-8. chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'Ecole de médecine, n. 3; Croulebois, libraire, rue des Mathurins St-Jacques. n. 17. Prix : 7 f. 50 et 9 f. 25.

(Troisième et dernier article.)

A la seconde partie du livre de *M. Audouard* se rattache tout ce qui appartient à l'hygiène, relativement à la fièvre jaune. Là devait trouver place la grande question sur la contagion ou la non-contagion de cette maladie. Sans se perdre dans des discussions interminables, l'auteur s'en tient aux faits observés, et c'est sur eux qu'il établit la réalité de la *contagion*. Celle-ci est, il est vrai, la conséquence immédiate de l'*importation* que *M. Audouard* avait reconnue dans sa relation historique; mais il l'appuie encore par de nouveaux faits, tirés de toutes les circonstances où se sont trouvés les habitans de Barcelone. *Contagion entre les personnes, contagion par les objets mobiliers, contagion par l'in-*

termédiaire de l'air ; voilà trois modes de transmission de la fièvre jaune, étayés, dans l'ouvrage que j'annonce, de quarante observations positives, choisies entre une infinité d'autres.

Dix-sept faits, non moins concluans, servent ensuite à prouver que l'atmosphère de Barcelone ne contenait point le principe de la maladie. Que deviennent dès lors toutes ces subtilités sur l'infection de la ville par les émanations infectes du port, subtilités que nous avons signalées et combattues au commencement de cette année, dans plusieurs articles de cette *Gazette*? Nous n'y reviendrons pas aujourd'hui parce que nous en avons, dans le temps, assez entretenu nos lecteurs. Il était cependant essentiel de leur faire observer que la doctrine de *M. Audouard* sur ce point est en tout conforme à celle que nous avons défendue, d'après tous les documens qui nous ont été transmis pendant le cours ou après la cessation du fléau qui a ravagé Barcelone. Espérons que cette masse de preuves convaincra les plus incrédules, et que, si le malheur voulait que la France eût à mettre en pratique les mesures que tous les observateurs prudens et éclairés regardent comme nécessaires, nous n'aurions pas à gémir des résultats d'une dissidence pernicieuse et d'une infraction violente aux lois sanitaires, pareille à celle qui se manifesta dans Barcelonette, et fut la cause bien évidente du désastre de Barcelone.

Parmi les considérations théoriques, présentées par *M. Audouard* sur le caractère propre de l'élément contagieux, une idée particulière domine, c'est que cet élément se propage sous forme gazeuse. Cette idée paraît conforme à l'opinion de *M. Larrey* sur la contagion de certaines maladies, et notamment de la fièvre jaune par un fluide gazeux (*Gaz. de santé*. 1822. n. III). Elle sert à expliquer une foule de phénomènes inexplicables dans une théorie différente ; elle est appuyée sur une foule d'observations qu'il serait impossible de rapporter ici ; par elle on conçoit facilement comment les émanations d'un malade ou d'un cadavre ont été souvent plus nuisibles que le contact du malade ou du cadavre lui-même ; on n'est point étonné que *Mazet* ait été frappé par un gaz délétère dont il sentit l'invasion et signala les premiers effets ; que *M. Jouary* ait gagné la maladie en recevant, sans précaution, les gaz qui s'exhaloient d'un cadavre ; tandis que *M. Audouard* qui en ouvrit un grand nombre, qui dégusta même la matière des vomissements, mais qui évita toujours avec

soin les gaz rendus par les malades ou émanés des cadavres, fut tout-à-fait exempt de la maladie.

L'ouvrage de ce médecin est terminé par des réflexions judicieuses sur les mesures sanitaires à employer lors d'une épidémie de ce genre ; tels que les lazarets, les cordons de troupe, l'isolement, le baraquement, les hôpitaux, les quarantaines, etc. Il pense que ces dernières devraient être réduites à vingt jours pour la fièvre jaune, et que le meilleur moyen de désinfection pour les personnes et pour les choses est de les ventiler et de les plonger dans l'eau. Ce liquide lui paraît préférable aux acides et aux fumigations. Quatre tableaux d'observations météorologiques faites à Barcelone pendant les mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre 1821, terminent cet ouvrage, qui ne peut manquer de piquer vivement la curiosité, et qui ne mériterait que des éloges s'il était sans avant-propos.

Z.

— *De la nature de l'inflammation et des grandes divisions physiologiques de l'homme*, par *J. F. Caffin*, médecin. Paris, 1831, broc. in-8 chez Gabon, libraire, rue de l'Ecole de médecine.

— *Inductions physiologiques, pathologiques et thérapeutiques, ou Éléments généraux d'anthropologie et de médecine, déduits de faits* ; précédés d'un précis historique des doctrines anthropologiques et médicales, par *J. F. Caffin*, même année et même adresse.

#### AVIS.

Les souscripteurs, dont l'abonnement expire le premier janvier prochain, sont priés de le renouveler, pour ne pas éprouver d'interruption.

Nous rappelons à MM. les abonnés qui désirent recevoir leurs exemplaires de l'*Eloge de Bichat* et de l'*Eloge de Parmentier*, par la poste, qu'ils doivent ajouter au montant de leur souscription, 50 c. pour les départemens, et 1 fr. pour l'étranger.

Le prix de l'abonnement est toujours fixé à 18 fr. par an. (On n'abonne que pour l'année).

Les lettres et paquets non affranchis ne sont pas reçus.

Ceux de MM. les Abonnés à qui il manquerait quelques numéros égarés par la poste, ou autrement, peuvent en faire la réclamation en renouvelant leur abonnement ; les numéros leur seront expédiés sans retard.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES MATIÈRES ET DES AUTEURS, POUR L'ANNÉE 1822.

### TABLE DES MATIÈRES.

<b>A.</b> Acide prussique. 23 Accouchemens. 26 Age critique. 37 Anatomie artificielle. 232 Animaux. ( <i>Considérations sur les</i> ) 183 Anthrax. 76 Anthropophages. 249 Antidote contre le sublimé corrosif. 71, 113 Anus contre nature. 14 Appareil de <i>M. d'Arct</i> . 130 — <i>M. Gosse</i> . <i>ib.</i> — <i>M. Brizé-Fradin</i> . <i>ibid</i> Apoplexie. 203, 225, 247 Arbre. ( <i>le plus grand</i> ) 40 Asthme. 274 Avis sur les chevaux pris de chaleur. 165	Constitution médicale. ( <i>Voyez maladies régnantes</i> ). Contagion. 3, 11, 19, 34, 183, 199, 203 283 Coqueluche. 26 Correspondance. 62, 137, 182, 255 Corps étranger dans le rectum. ( <i>Extraction d'un</i> ) 81 Couche ( <i>Fausse</i> ) 181 Coup de tonnerre. ( <i>voy. mutité, paralysie</i> ). Crânes humains. 208 Cravates. 247 Croup. 26 Cubbibr-burr. 40 Cuivre. ( <i>Effets du</i> ) 72 Cures du prince de Hohenlohe. ( <i>Reflexions sur les</i> ) 258, 266
<b>B.</b> Bagues aimantées. 176 Baobad. 144 Batterie de cuisine en zinc. 23 Baume de Copahu. 113, 239 Belladone. 56, 261 Biographie médicale. 138 Bismuth. ( <i>Oxide de</i> ) 64 Bouillon. ( <i>Tablettes de</i> ) 54	<b>D.</b> Dartres. 122, 143 Décès ( <i>Moyen de constater les</i> ) 37 Défense des médecins français 211 Dents incorruptibles 79 Destruction du cerveau. 235 Dictionnaire des sciences médicales 56, 76, 148 — abrégé 91, 104, 201 — de médecine 252, 260 Digitale pourprée 174 Dissection 248 Dysenterie 144 Doctrine médicale italienne 166, 191, 263 — de <i>M. Broussais</i> 5, 13, 26, 50, 76, 98, 127, 146, 155, 177, 203, 225, 251, 271
<b>C.</b> Calomel. 152 Calcul vésical. 125, 143 Catalepsie. 225 Catarrhe pulmonaire. 27 Carie des dents. 144 Cauchemar. 274 Charlatanisme. ( <i>Première lettre sur le</i> ) 237 — ( <i>deuxième lettre</i> ) 277 Charlatans. 95 Cholera-morbus. 159 Chute du rectum. ( <i>Procédé pour remédier à la</i> ) 244 Colonie de fous. 201 Conception extraordinaire. 223 Conseil supérieur de santé. 224 Conservation des viandes. 176	<b>E.</b> Eau minérale artificielle 192 Eaux minérales d'Aix-la-Chapelle 143 — de Bourbonne 65 — de Bagnoles 120 — de Néris 144 — de Saint-Amand 176 Ecorce du grenadier 120 Education physique des enfans 66 Electricité 224 Ellébore 247 Emétique dans les fièvres intermittentes 132 — dans les fluxions de poitrine 163 Epidémies ( <i>Puy-de-Dôme</i> ). 199

Epidémies ( <i>Oise</i> ). — ( <i>Inde</i> ). Epilepsie	78 159 158, 251	Iode Irritations cérébrales Ivresse périodique	71, 87 203 173
F.			
Fièvre jaune	2, 11, 19, 27, 30, 33, 41, 57, 79, 82, 118, 136, 183, 184, 198, 268, 276 282	J.	21, 49, 72, 89, 118, 142, 166, 190, 215, 238
— intermittentes. ( <i>Nouveau remède contre les</i> )	132	Jusquiaime	212
	160, 200	L.	
Fistules stercorales	74	Lactucarium	269
Flore de Virgile	244	Lézards d'eau ( <i>voy. épilepsie</i> ).	
Foie de taupe	246	Liniment phosphoré	196
Fossés de la Bastille	184	Lithoprione	160
Froid ( <i>Effets d'un très-grand</i> )	103	Loi sanitaire	3, 11, 19
G.			
Gale	122	Longévité	184
Gheel ( <i>Village de</i> )	201	Luxation spontanée	66
Glande lacrymale	79	M.	
Gomme-gutte à haute dose	272	Magnétisme	256
Gonorrhée	113, 140	Maladie de <i>Mazet</i> ( <i>Histoire de la</i> )	105
Goutte	146, 155	Maladies épidémiques	30
Gouttes de Lancaster	263	Maladies régnantes	1, 25, 49, 73, 97, 121, 141, 169, 193, 217, 241, 265
Gravelle	125	Maladies de l'oreille	9, 17, 43
Grossesse ( <i>Deux nouveaux signes de la</i> )	90, 127	— des artisans	114, 130
— fausse	213	— des voies urinaires	125
H.			
Hémorragies	177	— nerveuses	133
Hernies abdominales.	14	Ménopause	37
Hôpitaux ( <i>Nombre des malades admis dans les</i> )	1, 25, 49 75, 97, 121, 145, 169, 193, 217, 241, 265	Météorologie	1, 25, 49, 73, 97, 121, 145, 169, 193 217, 241, 265
Huile de ricin	265	Métabases	60
— de semen-contrà	32	Monstruosité	151
— de croton	272	Morphine	180
— de succin rectifiée	113	Morsure de vipère	247
— d'olive contre le tonia	263	Mutité guérie par l'effet de la foudre	199
Hydatides	194, 223	N.	
Hydriotate de potasse	87, 271	Narcotino	180
Hygiène ( <i>Cours élémentaire d'</i> )	39	Nécrologie ( <i>Gouan, Richard, Corvisart, Mazet, Halle,</i> <i>Thillaye, Laubry, 102 (l'abbé Sicard)</i> )	112
— navale	176, 273	Névralgie fémoro-poplitée	65
Hypocondrie	68	— sciatique poplitée	149
I.			
Impuissance des muscles	187	Nitrate d'argent ( <i>Usage interne du</i> )	103, 143, 158, 168
Infection ( <i>Théorie de l'</i> )	11, 19, 34	Noix vomique ( <i>Extrait de</i> )	206
Inflammations abdominales	5, 13	Nosographie médicale	227
Instrumens tranchans, ( <i>nouveau moyen d'aiguiser les</i> )	272	O.	
		Œufs ( <i>moyen de conserver les</i> )	71
		Or ( <i>Préparation d'</i> )	227
		Otorrhée	17
		Otite	9, 10

P.	Société d'émulation du départem. de l'Ain 208, 279
Palpitations	274
Paralysie guérie par un coup de tonnerre	72
Pemphigus	98
Péritonite	137
Pharmacologie magistrale	171, 189, 195
Phlegmon	76
Phosphore	254
Physiologie expérimentale	47, 85
= intellectuelle	108
Phtisie	50, 88
Phytographie médicale	4, 32, 61, 88, 96, 144, 174, 200, 212
Plique	122
Poisons ( <i>Table synoptique des</i> )	200, 205
Poivre cubèbe	140
— entier	200
Pommes de terre	200
Population	112, 192, 224
Poudre dentifrice	31
Prix	24, 48, 64, 144, 152
Pustule maligne	76
Q.	T.
Quinine	31, 158, 248
R.	Teinture de pavot 15
Rapport sanitaire ( <i>Pointe à Pître</i> )	96
Rapport sur la maladie de Barcelone par la commission française	41, 83
— par l'académie de médecine de Barcelone	83, 112
Rathania	181
Raisin muscat noir ( <i>Feuilles de</i> )	269
Reproduction ( <i>Doctrine nouvelle de la</i> )	133
Réponse	169
Rétention d'urine et rétrécissement de l'urètre	242
Rivière de Bièvre ( <i>Recherches et considérations sur la</i> )	219
Rhumatismes	15, 146, 155
Rougeole	98
S.	V.
Scarlatine	98
Semen-contrà ( <i>Huile de</i> )	32
Séméiologie générale	122
Sépulture	111
Serpent	176
— de mer	104
Signe de la mort ( <i>Nouveau</i> )	64
— de Louvain 16	
— de Marseille 21	
— de Rouen 22	
— du Gard 2	
— de Montpellier 2	
— de l'Eure 6	
— de Liège 8	
— de Bruxelles 14	
— de Toulouse 15	
Soufre	26
Sourds et muets	28
Spéculum utéri	2
Statistique médicale	5
Strichnine	20
Sublimé corrosif	70, 1
Suicide	68, 8
Surdité	4
Syphilis	28
Système nerveux ( <i>Physiologie du</i> )	93, 108, 133, 204, 218, 23
Teigne	12
Tétanos	27
Thalsie	6
Tic douloureux	6
Ténia	120, 136, 26
Topographie médicale de Paris	153, 161, 18
Tournis des bêtes à laine	19
Tribus de médecins à Constantinople	7
Trismus	15
Typhus amaril	41, 5
Vaccine	8, 16, 55, 79, 98, 112, 157, 257, 28
Vacheries	23
Variole	79, 93, 28
Ver solitaire ( <i>voy. ténia</i> )	18
Vinaigre	8
Visites des pharmacies	18
Volcan	22
Vomi-purgatif	96, 112, 120, 136, 23

## TABLE DES AUTEURS.

Agyrta	62, 256	Coster	166
Alibert	122	Cruveilhier	24, 64
Amand-d'Ambraine	110	Cuvier	93
Amard	142	Dalmas	118
Ameline	232	Darbon	139
Andral fils	47, 149, 239	Decandolle	93, 200
Astley Cooper	40, 52	Delpach	114, 140
Audibrand	79	De Lens	93, 127
Ac douard	183, 268, 276, 282	Demangeon	119, 209
Aulagnier	242	Desalle	22, 205
Authenac	211, 231	Devèze	11, 20, 58
Bahi	41	Double	64, 90, 122, 184
Balencie	214	Dubun de Peyrelongue	78
Bally	16, 33, 41, 105	Ducasse fils	
Beaux	79	Ducamp	242
Bégin	94, 119	Dumas d'Alais	85
Bertrand	40, 52	Dupau	22, 90, 112
Bérard	70, 119, 168	Dupuytren	38, 244
Bichat	94, 128, 168, 264	Dugès	26
Bidault-de-Villiers	269	Erard	104
Boirot-Desserviers	144	Esquirol	201
Boisseau	45, 89, 119	Faguer	263
Bories	256	Falret	68
Bouillon-Lagrange	32	Fénuglio	270
Boulongue-Pierret	88	Fée	87, 244
Bourdette	247	Fiévée	160, 171, 189, 195, 238, 255, 277
Bourdon (Isidor)	183	Fodérà	5, 22, 110
Bourguet	251	Fortanier	15, 60, 233
Bousquet	22, 90, 191, 263	Fouquier	206
Boutigny	32	François	2, 33, 137, 184
Buffon	7	Frank	144
Breton	120	Gall	119
Broussais	5, 13, 26, 50, 76, 98, 119, 122, 146, 155,	Gardanne	37
	177, 203, 225, 251, 274	Gaultier de Claubry	166
Brûlé	223	Georget	70, 95, 108, 133, 216
Cabuchet	279	Gimelle	71
Cadet-Gassicorn	71	Girard	89
Callaud	31	Gleizes	7
Caillot	271	Grafe	148
Carillet	270	Granville	89
Caventou	144	Grattan	16
Chaussier	94, 112	Guy-Patin	171
Charmeil	601	Hallé	220
Chateauneuf	35	Heller	47
Chrestien	22, 227	Hohenlohe	258, 266
Coindet	87	Itard	9, 17, 43

Jackson	16	Peterskofer	152
Jalade Lafond	14, 104	Pétiau	176
Jenner	55	Peysson	128, 132
Jordan (Isidor)	158	Pfeuffer	258, 266
Kergaradec	90, 127	Philibert	275
Krueger	142, 167	Philips	72
Lachaise	159, 161, 185	Picano	190
Lachapelle	26	Piguillem	33, 41
Lallemand	192, 227	Planche	200
Lapostolle	23	Prévost	85
Larrey	20	Prost	72, 100
Lassis	30	Prost neveu	110
Lefaivre	65	Prout	22, 54
Leffers (Samuel)	72	Prout (William)	104, 125
Leroy	170	Prus	79
Lescot	254	Raboteau	72
Lussan	23, 64	Ramazzini	114
Magendie	120, 206, 216	Ramon	70
Maginn	271	Ratier	66, 239
Marre	149	Rayer	112
Martel	236	Recamier	169, 38, 118, 149, 169
Martin	216	Reveley	272
Martin de Saint-Genis	149	Ribes	239, 249
Maure	27	Rochoux	16, 21, 30, 41, 57
Mazet	105	Roques	4, 61, 88, 174, 212
Méli	200	Rossi	8
Miquel	de 1 à 288	Rostan	59
Mollerat	83	Rousseau	
Montaigne	62	Rouzet	22, 45
Montègre	61	Salles	79
Moulin	74, 157, 221	Sarlandière	149, 227
Mourgué	104, 125	Sauvages	46
Muhstbeck	265	Scarpa	143
Nacquart	3, 4, 11, 12	Sementioi	103, 144, 158
Neirac (de)	198	Spurzheim	119
Nicod	72	Taddei	71, 113
Oller (Pablo)	33, 41	Tiedemann et Gmelin	47
Ollivry	127	Tinchaut	135
Oppert	152	Thomson	143
Parent	118, 219	Thomson (Edward)	272
Pariset	16, 33, 41	Tournel	281
Parmentier	264	Travers (Benjamin)	40
Parry	103	Vetter	129
Patissier	115	Vidal	89
Pavet	219	Villeneuve	
Pelletier	31	Virey	
Peschier	163	Wilson (Daniel)	

